



SPIRITAN ARCHIVES
U.S.A.

Y 271.79

C 7496

F

v. 2 1860-'62

Bulletin Général

de la Congrégation.

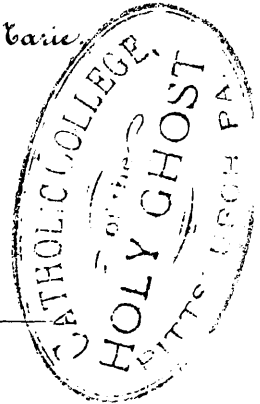
du St-Loysin en du St-Cœur de Marie.

—
Tome II.

V. Y.
1860-2

—
4^e Année — Janvier 1860.

—
N^o 13.



Première Partie.

Actes officiels. Nouvelles générales de l'Institut.

I

Actes officiels.

I. Admissions aux Vœux:

- Par décision du Conseil, en date du 18 Nov. 1859, a été admis à la Profession et aux premiers Vœux le Novice Frère Achille (Haggenmüller Benoit), né le 4 Juin 1838, à Schweinbacht (Bavière).

- Par autre décision, en date du même jour, a été admis à renouveler ses premiers Vœux pour cinq ans, le Fr. François Xavier (Hoffbauer).

47747

Admissions au Noviciat

- Par Décret du C. N. Père Général en date du 20^{ème} 1839, trois postulants Frires ont été admis canoniquement en qualité de Novices, savoir:

Cranquilli Feliciano, né le 1^{er} Mars 1812, à Gerano, dépendance de l'Abbaye de Subiaco (Etat de l'Eglise); il a reçu pour patron de Religions, S. Ferdinand (roi).

Reisser Francois Xavier, né le 21 Août 1841 à Althott, Bas Rhin, P. de N. St. Marcellin (Pape).

Lebret Jean Pierre, né le 7 sept. 1830, à Carreuc (Côtes du Nord), P. de N. St. Cassien.

- Il est omise dans le Bulletin précédent, l'admission en qualité de Novice frère, par décret en date du 16. juillet 1839, du Postulant frère: Engel Victor, né le 10 Février 1835, à Strasbourg Bas Rhin, Patron de Religions S. Dorothee.

- Par Décret en date du 1^{er} Décembre 1839, a été reçu en qualité de Novice, un Postulant Ecclésiastique:

M. Ormel Joseph Marie prêtre, Patron de Religions, S. Joachim, né le 8 juillet 1812 à Flumangat, (Côtes du Nord

Admissions au Scolasticat.

- Par Décret, en 20^{ème} 1839, ont été admis en qualité de grands scolastiques trois Postulants, savoir, M. M:

Canet Michel, clerc tonsuré, né le 26 juillet 1838, Almgac (Moravault), Patron de Religions S. Emmanuel.

Steuer Charles, clerc tonsuré, né le 21 8^{ème} 1838, à Ehrenstetten, diocèse de Tribourg en Brisgau (Grand duché de Bade) Pat. de N. St. Ignace de Loyola.

Jéjou Hervé, clerc tonsuré, né le 18 Mars 1838 à St. Europe (Finistère) P. de N. St. Vincent de Paul.

Nominations et placements de sujets.

Par Décret du C. N. Père Général en date du 9^{ème} 1839, le Père George qui une raison de santé a empêché d'aller à la Martinique où il était destiné, a été chargé des cours d'écriture sainte et d'Histoire ecclésiastique au scolasticat et au Séminaire Colonial, à la place du P. Reinhard, alors malade et depuis décédé

- Par un Décret antérieur, du 1^{er} 8^{bre} 1859, publié dans le Bulletin précédent, le Fr. François Xavier (Hoffbauer) a été attaché à la Maison-Mère, et le Fr. Coussaint (Rabiller) à la Communauté de M. D. de Langonnet.

II.

Nouvelles générales de l'Institut.

Depuis le dernier Bulletin, la Cong^g a eu cinq nouvelles pertes à déplorer, dans la personne des P. P. Logier, Steffan, Lamouroux, Bernhard et du P. Cyprien (Kachée Stopper). Déjà peu auparavant, nous avions perdu les P. P. Krappel et Barbier. Ainsi donc, dans l'espace de huit mois et demi, Dieu s'est plu jusqu'à sept fois à choisir parmi nous de nouvelles victimes, et il les a prises, la plupart, parmi les membres les plus jeunes, les plus pieux, les plus capables, qui donnaient en un mot les meilleurs espoirs pour la Congrégation. Il y a longtemps que la divine Providence conduit notre petite Société par cette voie du sacrifice. Notre V. Père se consolait de son temps, au milieu de ces épreuves, par la pensée que Dieu saurait en tirer parti pour sa gloire et le bien même de la Congrégation, dont il prendrait un soin d'autant plus spécial, qu'il l'éprouvait davantage. C'est aussi dans ces pensées de foi que nous devons nous-mêmes puiser notre consolation et les motifs d'une sainte confiance.

- Les Pères dont nous avons annoncé le départ, dans le précédent Bulletin, pour le Sénégal, Dakar, Cayenne et la Martinique, y sont arrivés à bon port.

- Un nouveau Cahier des petits écrits spirituels de Notre V. Père est sous presse en ce moment. Et ce n'est pas celui qui sera le moins utile à nos âmes, attendu qu'il traite de la vie intérieure et de tout ce qui se rapporte à cette vie toute de Dieu, en Dieu et pour Dieu, dont doivent vivre tous les membres de la Cong^g d'ut. Esprit et du S. Cœur de Marie, à l'exemple de nos S.^{ts} Fondateurs.

Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

I Province de France.

I. Maison Mère.

Le 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception de la C. S. Vierge, le P. François Xavier (Hoffbauer) a renouvelé ses premiers Vœux pour cinq ans, entre les mains du R. Père Levassieur, dans la chapelle du Scolasticat.

— A l'ordination des quatre Vœux de Noël, 17 Décembre faite par son Em. le Card. Archevêque de Paris, dans l'église de S. Sulpice, le P. Speiser a. reçu le Diaconat.

II. Maison du Noviciat.

— A la même ordination que ci-dessus, trois Novices ont reçu le Diaconat, ce sont: M. M. Corbet, Schiffmacher, et Piquet.

— Le 8 Déc. M. Orinel, postulant novice, a reçu le saint habit de Religion dans la pieuse chapelle de S. Louis Jory, des mains du R. P. Burg, Directeur du Noviciat.

III. Maison du Scolasticat.

— A l'ordination précitée, cinq scolastiques ont reçu la tonsure cléricale, à savoir: M. M. Soulé, Delmas, Lanes, Steurer et Jégo, et 8 autres ont reçu les ordres mineurs: M. M. Sundhauser, Baner, Müller, Richaume, Ott,

Marcot, Valy et Grizard.

- Le 21^x de la veille de Noël, trois Postulants Scolastiques, M. et B. Lanet Steurer et Jéou, admis par décision du 20^x, ont reçu le St Habit de Religion. le R. P. Levavasseur a présidé la cérémonie, qui eut lieu au commencement de cette nuit de Noël si pleine de mystères.

- Par suite de la mort du F. Bernhard, le Père Speijser remplit provisoirement, au Scolasticat, les fonctions de Vice-Préfet de discipline.

Séminaire Colonial.

- Les Elèves du Séminaire Colonial sont en ce moment au nombre de soixante, et il règne généralement parmi eux un bon esprit et beaucoup de régularité.

- A l'ordination de Noël, 6 élèves de l'établissement ont été tonsurés, 6 autres ont reçu les ordres mineurs, 4 le sous-Diaconat, ^{3 le diaconat} et 5 enfin la prêtrise.

II. C^{té} de Bordeaux.

Avant leur départ pour l'Afrique, M^{rs} Bepieux et les autres missionnaires ont trouvé la plus cordiale hospitalité dans la petite C^{té} de nos Pères de Bordeaux.

III. C^{té} de St-Blau.

- Nous n'avons rien de particulier à mentionner de cette Communauté.

IV. C^{té} de St. O. de Langonnes.

Le Dimanche, 29 7^{br}, trois postulants Frères, admis par Décret du 20 7^{br}, ont reçu le Saint Habit des mains du P. Fernot, Supérieur, à savoir: les P. F.:

Cranguilli Feliciano, en Religion F. Ferdinand;

Rijper Francois Xavier en R. F. Marcellin;

Lebrat Jean Pierre, en R. F. Cassien.

- Le 21, fête de la Présentation de la V. S. Vierge, le F. Achille (Benoit Hagemmüller), admis par décision du 18 Nov.

a fait la Profession et émis les premiers vœux, entre les mains du No. P. Levavasseur. F.

— Nous devons encore mentionner ici la prise d'habit du Postulant F. Engel Victor, qui la recut avec huit autres, déjà cités dans le Bulletin précédent, le Dimanche 31 juillet, fête de S. Ignace de Loyola, des mains du C. D. Père Général.

V. Clé de Cellule.

L'établissement de Cellule devient de plus en plus prospère le petit scolasticat en particulier y est sur un très bon pied; il règne parmi les jeunes aspirants à la Cong. beaucoup d'émulation pour la piété et l'étude.

V Clé de Rome.

Le 26 Octobre dernier, les S. P. Stumpf et Libermann ont eu le bonheur d'avoir une audience de Sa Sainteté. Le surlendemain à un même faveur fut accordée aux élèves du Séminaire français. Voici ce qu'en écrit le S. Stumpf au C. D. Père: « J'ai eu hier matin mon audience du S. Père, j'étais accompagné du S. Libermann. Sa Sainteté nous a reçus avec une grande bonté, en me disant: «Voilà le nouveau Supérieur, j'ai vu votre promotion l'autre jour, constitui te rectorem, oportet rectorem esse humilem». Et il recopia Post hoc che fa (1) je répondis qu'il était souffrant et qu'il allait prendre un peu de repos Oui, oui, répliqua-t-il, j'ai vu tout cela, j'ai allusion à la lettre que vous aviez adressée au Card. Vicaire, et qui lui avait été montrée. Je lui remis votre lettre et la Brev. magnifiquement reliée en soie blanche m. H. je l'ai vue aujs. la Brev. elle a été imprimée à Paris, avec les armes de ce pauvre petit pape precinino, servus servorum Dei. C'est bien, seulement, ici à la fin, il y a quelque chose; et Sa saint. montra du doigt plusieurs petites jauges d'impression, qu'il avait remarquées.»

Voyant que le S. Père ne lisait pas votre lettre, j'en fis le résumé de vive voix, en disant que la Cong. pu

(1) Et l'union Supérieur, comment va-t-il!

beaucoup pour lui. en ces jours mauvais, et que le P. Père Général était heureux de lui en donner de nouveau l'assurance quoiqu'il eût déjà signé le décret du concile d'Agon. Sa Sainteté saisit cette occasion pour parler de l'épiscopat français et du clergé, en disant qu'elle était touchée de son dévouement, que c'était admirable....»

Je finis par demander au S. Père la permission de lui présenter les nouveaux arrivés, ce qu'il accorda volontier, en me disant, d'arranger cela avec M^{gr} de Mérode. Au moment de nous retirer, je demandai la bénédiction apostolique pour la Congrégation et le Séminaire.

Le 28 au soir. Je viens de conduire les élèves au S. Père. M^{gr} de Mérode s'y est prêté avec une grâce parfaite. Le S. Père était debout dans son cabinet. après le baisement du pied, nos Messieurs se rangèrent en cercle autour de sa Sainteté, qui leur exprima sa vive satisfaction de voir la France si bien représentée dans la Ville éternelle, avec le suffrage si honorable de 76 Evêques français, qui ont demandé l'approbation canonique du Séminaire. Voyant que le S. Père fixait avec des yeux de complaisance notre intéressante petite famille, dont le charme était naturellement encore rehaussé par la circonstance, je lui dis qu'ils avaient tous été recommandés par leurs Evêques comme de bons enfants et que j'espérais bien qu'ils justifieraient pleinement leur bonne réputation. « Oh sans doute, reprit le S. Père, ce ne sont encore que des demi-professeurs, il faut qu'ils apprennent ici davantage la sainteté, la science et l'unité, unita vis fortior, unita vis fortior. » La sainteté développa cette pensée pendant quelques instants et ajouta, « Oh bien, mes amis, je vais vous bénir, le Pape va vous donner sa bénédiction, benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos, et amicos vestros, et parentes vestros, et Episcopos vestros, nunc et in secula. » En laissant tomber sa main, le S. Père l'approcha de mes lèvres et je la baisai avec respect, ainsi que le P. Arnaud.

qui se trouvait à mes côtés. Puis le S. Père se retira un peu, nous fîmes tant bien que mal nos trois genuflexions et nous retirâmes en nous disant tout bas: Beati qui viderunt:... multi voluerunt videre quae vos videtis et non viderunt, et audire quae auditis et non audierunt.

- Le 4 Decembre 1859 restera un des jours les plus mémorables pour le Séminaire français. En ce jour en effet, le Cardinal Patrizi, vicaire de sa sainteté, et nommé par Elle Protecteur du sem. français, a pris solennellement possession de son Protectorat. Le magnifique discours qu'il prononça alors, ainsi que la description de la cérémonie se trouveront dans la III^e partie.

- Le nombre des élèves est plus considérable cette année qu'on n'aurait osé l'espérer, tant à cause de la sortie d'un certain nombre d'anciens qui avaient entièrement terminé leurs études, qu'à raison de l'état actuel des affaires politiques en Italie, Il s'élève actuellement à 3^e environ, et plusieurs nouveaux sont de plus annoncés.

VII. C^{té} de Blanchardstown. (Irlande.)

Les Freres qui ont été choisis pour aller fonder cette C^{té} s'applaudissent de plus en plus de ce que la Cong^g. s'est implantée en Irlande, dont ils apprécient toujours davantage l'esprit religieux et bon des populations. Ils y voient d'ailleurs l'espérance de nombreuses vocations pour la Congrégation, dans un avenir plus ou moins prochain.

- Deux jours avant Noël, M^{gr} l'Arch. de Dublin, passant par Blanchardstown, est entré faire une visite à la communauté. Il a témoigné aux Freres une affectueuse bienveillance.

II.

Province d'Afrique.

I. C^{té} de Dakar.

Dakar. Une lettre du P. Chenay nous donne les quelques

Détails suivants, pleins d'édification, sur la mort du P. Logier et du P. Cyprien.

Mon C. R. Père,

Monseigneur me charge de vous donner des détails sur la mort du P. Logier, et aussi sur celle du P. Cyprien, que nous venons de perdre.

Vous savez, mon C. R. Père, que le bon P. Logier avait, chaque année, comme une rente, une attaque de fièvre bilieuse qui compromettait sa vie. Dans une année aussi mauvaise que celle-ci, il ne pouvait guère y échapper: il eut même une double attaque.

Un mois environ, avant l'accès qui l'emporta, ce bon père fut pris assez sérieusement, et il se crut au terme de son existence. Il en profita merveilleusement pour mettre ordre à sa conscience et se renouveler dans l'esprit de ferveur. Depuis cette époque, il se passa vraiment en lui des choses extraordinaires, et, après son rétablissement, sa ferveur ne fit que s'accroître. Il devint d'une ponctualité exemplaire, et sa ferveur sensible prit un développement considérable. Ainsi, il avoua, un jour, à un confesseur que, depuis quelque temps, il avait, à la s^{te} messe, des consolations si grandes qu'il avait bien de la peine à maîtriser son émotion.

On vit également s'augmenter en lui deux vertus qui étaient déjà en lui auparavant, mais à un degré inférieur. Malgré son immense désir de travailler à l'œuvre des missions, jamais personne ne supporta mieux que lui le repos et l'inaction forcée, dans laquelle le maintenait la Providence, vu son état moral.⁽¹⁾ — Il avait même, à ce sujet, des idées de foi bien belles et bien vraies. De plus, ce qu'on admirait en lui, c'est que, n'ayant pas de fonction proprement dite, il ne se laissait point aller à l'oisiveté, mais il travaillait au contraire avec une activité prodigieuse, jus qu'à compromettre par fois sa santé. Tantôt il copiait de la musique, tantôt il transcrivait des pièces administratives, tantôt il traduisait quelque livre italien, ou faisait de la théologie. L'ouvrage semblait fondre dans ses mains.⁽²⁾

(1) On sait que ce bon Père avait eu la tête gravement dérangée et il ne s'en était jamais remis

(2) Nous donnerons dans la 10^e Partie une belle lettre de lui sur le P. Barbier, où il semblait pressentir sa propre mort.

Son dernier ouvrage a même une importance réelle. Il a traduit la vie du jeune Beisharats. C'était un jeune noir d'Égypte, mort en odeur de sainteté à la Propagande. Cet livre sera bien utile à nos enfants. Cette traduction, que l'os est en train de revoir, pourra même être imprimée, quand le temps le permettra et que votre Paternité nous l'aura donné l'autorisation. — Ce fut comme le testament du bon P. Loger, car à peine traçait-il les dernières lignes, que le bon Dieu l'appela à lui.

Lors de la 2.^e attaque, on s'empressa de le transporter à Goré. Au bout de quelques jours, on se rendit maître de la fièvre bilieuse; le malade était convalescent, lorsque tout à coup, il fut atteint de la contagion qui régnait alors à Goré: c'est bien la fièvre jaune⁽¹⁾, quoiqu'on cherche à le dissimuler. Ce second mal, pire que le 1.^{er}, emporta sa victime dans 24 heures. Mais le bon Père eut soin d'utiliser ses derniers instants. Cette ferveur qui était en lui depuis quelque temps, prit un grand accroissement; et les Pères de Goré, seuls témoins de ses derniers moments, nous ont dit de bien belles choses; ils ont avancé que, de tous ceux qui sont morts dans les derniers temps, le P. Loger avait le plus donné de marques de cette dévotion sensible, que l'on aime tant à trouver dans un homme qui part pour l'éternité. Sa dernière nuit ne fut qu'une aspiration continuelle, qu'une rénovation d'abandon entre les mains de Dieu. Sans cesse les plus affectueuses paroles étaient sur ses lèvres: surtout les noms sacrés de Jésus et de Marie s'y reproduisaient à tous moments. Et ce fut dans ces pieuses dispositions qu'il s'endormit doucement dans le Seigneur.

Les derniers instants du F. Cyprien ne firent pas moins dignes d'envie.

Vous savez, mon C. P. Père, combien ce frère était pieux et régulier. Ici, les enfants eux-mêmes appréciaient sa vertu.

(1) Les symptômes sont tellement variés qu'on ne peut pas ranger tous les cas dans la fièvre jaune. Les médecins compétents y voient aussi des symptômes de typhus; et certains cas sont nommés pernicieux, autre expression qui ne dit rien; sinon mortel. (Note ajoutée par M. F. Kobis)

C'était un fruit mûr pour le Ciel: aussi dans la nuit du 12 au 13^{br} est-il envolé.

Il y avoit plusieurs jours que le bon Frère traînait une fièvre assez opiniâtre, mais qui n'avait rien d'alarmant. Pourtant le 11, il voulut faire sa confession ordinaire, et il fut récompensé de cet amour pour la règle qui le portait à ne pas attendre, car, le lendemain il eût été incapable de la bien faire. Le lendemain en effet, vers le milieu du jour, il fut tout à coup surpris d'une attaque de nerfs tellement violente que nous crûmes qu'il allaity passer. On s'emprespa de lui administrer l'onction des mourants. Par la vertu, sans doute, de ce sacrement, le frère recouvra quelques instants sa connaissance et un peu la parole. On en profita pour lui donner le S^t Viatique, qu'il recut avec toute la piété qu'on pouvait attendre de lui. A peine l'eut-il reçu, qu'il perdit de nouveau connaissance, et il ne la recouvra plus, durant le peu d'heures qu'il vécut encore. Enfin, le même soir vers 10 h. 1/2 il exala le dernier soupir. C'était un samedi, veille du Patronage de notre Mère céleste.

Voici donc, mon C. P. Père, des morts bien belles, bien consolantes. Du reste, tel semble être le sort des enfants du V. Père Libermann de faire tous une sainte mort. Sans doute, cet homme de Dieu assiste les siens, au moment du grand passage.

Ceci est bien consolant et bien rassurant pour nous qui vivons encore, mais qui devons pourtant aussi mourir: c'est une considération qui doit contribuer beaucoup à nous rendre notre petite Société de plus en plus chère, jusque l'on y apprend se bien le grand art de mourir.

Goëe - Le P. Lopezat rend ainsi compte au C. P. Père d'une épidémie qui a décimé dernièrement la population de l'île.

Goëe 7^{me} 9^{bre} 1859.

Une épidémie terrible s'est déclarée dans notre île, le 1^{er} 9^{bre} dernier. C'est la fièvre jaune qui, après avoir moissonné presque tout les européens de Sierra Leone et de Gambie

est venue fondre sur nous tout à coup. Dans le seul mois d'octobre, nous avons perdu soixante treize personnes, dont 66 européens, il n'y avait que 250 dans toute l'île. Dans les neuf mois précédents, nous ne comptons que 78 décès, et dans ce nombre 34 blancs, c'est donc le double dans un seul mois. Ôtez la terreur a-t-elle régné dans notre petite île. Tout le monde a été atteint: il n'y a eu parmi les Européens que 7 ou 8 exceptions. Je suis du nombre de ces privilégiés. Et cependant j'ai fatigué énormément: j'ai pour ainsi dire passé mes journées auprès des malades, de l'hôpital et de la ville. Vraiment le bon Dieu m'a soutenu et m'a donné un courage extraordinaire.

J'ai eu la consolation de pouvoir administrer presque tous nos malades, à l'exception de trois pour lesquels je n'ai pu être appelé à temps. Tous ces braves militaires ou marins ont montré des sentiments chrétiens, et sont morts dans de saintes dispositions. Quelques uns même ont manifesté une piété et une résignation admirables. Quoique je fusse chargé spécialement de l'hôpital, le bon Père Lacombe m'a beaucoup aidé, surtout pour l'administration de l'extrême-onction pendant la nuit.

Dans ce moment, l'épidémie est dans sa période de décroissance. Dans la dernière semaine du mois d'octobre, nous avons eu 30 décès. Depuis le 7^o Novembre nous n'en comptons que six. J'attribue la diminution des malades à la miséricorde du bon Dieu, à la protection de la S^{te} Vierge et de St Charles Borromée, patron de la paroisse. Dans le fort de l'épidémie, nous avons célébré une neuvaine de messes et de saluts, et nous avons fait dans toute la ville une procession générale. C'est depuis cette procession que le fléau a cessé de faire de si nombreuses victimes. Evidemment V. G. D. des Victoires, que nous avons portée dans notre pauvre île, nous a bénis.

— Une autre lettre du F. Lopsedat, du 25 9^{bre}, complète

aussi ces détails :

« L'épidémie dont je vous ai parlé longuement dans ma lettre du 6 courant, continue ses ravages, quoique d'une manière moins intense. Les sœurs de St. Joseph ont perdu une sœur. La mission a encore à déplorer la perte du pauvre frère Cyprien. Je m'abstiens de vous donner des détails sur ces deux morts. Vous les connaîtrez par d'autres lettres que je sais vous être écrites.

Ily a deux jours, le Commandant de notre île me fit appeler. Je fus bien surpris, lorsqu'il me dit qu'il me proposait pour la décoration au Ministre de l'Algérie et des colonies, en récompense, disait-il, de mon dévouement pour le service des malades, pendant l'épidémie. Sur la réponse que je lui fis, que je n'avais fait que mon devoir et que je ne désirais aucune distinction pour cela, il me dit qu'il voulait profiter de cette circonstance « pour honorer la Cong^o et la mission, et lui témoigner sa satisfaction des services que notre œuvre rend à la Côte d'Afrique. »

- Cette intention de M. le Commandant de Gorée n'a pas eu de suite. D'ailleurs, ces sortes de distinctions ne sont ni dans l'esprit ni dans les usages de la Cong^o et le C. N. P. l'a déjà refusée une fois pour un autre Père ^{aussi} de la mission (l'Afrique), en une circonstance un peu différente.

II. Eté de St. Louis.

L'épidémie qui a décimé la population Européenne de Gorée a respecté St. Louis, où l'on craignait son approche. La mauvaise saison n'y a même pas fait autant de mal, cette année, que dans certains années précédentes.

Le P. Le Penec est arrivé sain et sauf à St. Louis, où il doit être chargé du service religieux de l'hôpital.

III. Eté de Ste Marie de Gambie.

Voici quelques renseignements qui ont été communiqués par le P. Blanchet au F. N. P. au sujet des derniers moments et de la

pieuse mort du F. Steffan qui, depuis le départ du F. Blanchet, était supérieur de cette Communauté.

Monsieur Hobes vous a déjà fait part de tant de nouvelles bien pénibles pour votre cœur de Père, qu'il ne se sent pas la force de vous parler de la mort du bon F. Steffan. Je suis donc chargé de parcourir les différentes lettres de Gambi et de vous envoyer le résumé. Le F. Steffan, quoique d'un tempérament un peu bilieux, s'était assez bien soutenu pendant l'épidémie, et semblait avoir tout à fait échappé au fléau, lorsqu'il fut pris par une fièvre ordinaire d'abord, mais bilieuse ensuite, le 27 gbm. Ici les prières et les soins lui ont fait défaut; une seule chose semble lui avoir un peu manqué, c'est le calme et la tranquillité. Une trop grande préoccupation du ministère, du matériel de la maison, etc. etc. peuvent et semblent même avoir été pour beaucoup dans la marche si rapide de cette affreuse maladie. Dis qu'il fut reconnu que ce bon Père était sérieusement attaqué, le Docteur Anglais fut immédiatement appelé; tous les médicaments jugés nécessaires furent employés, et malgré tous ces moyens, trois visites du Docteur par jour etc. etc. le malade n'allait pas mieux et semblait au contraire s'en aller rapidement vers la tombe. Le 29, il reçut les derniers sacrements, avec les sentiments de la foi la plus vive. Depuis ce jour jusqu'au 11, ce ne fut qu'une alternative de mieux et de mal; le 11 la maladie prit un caractère plus grave et le 12 à 10 h. du soir commença son agonie qui se continua jusqu'au 14, jour auquel le bon F. Steffan rendit sa belle âme à Dieu. Toutes les lettres concordent à dire que ce cher Père a montré pendant tout le temps de sa maladie les plus grands sentiments de foi, d'amour et de résignation à la s^{te} volonté de Dieu; je crois devoir vous transcrire mot à mot ses propres paroles dictées à M^o. Santa Maria deux jours avant son agonie. Voyant son dernier moment arrivé, il fit appeler son Confesseur et lui dit: "écrivez à Monsi^gneur
" que je meurs en véritable missionnaire, et que j'ai fait le
" sacrifice de marié, avant et après ma réception dans la

« Congrégation. Je demande pardon de tous les scandales que
 « j'ai pu donner pendant mes séjours en Missions et dans la
 « Congrégation. » Il pria ensuite le P. Duby d'écrire en allemand
 à ses parents, pour les remercier de l'éducation qu'il en avait
 reçue et leur demander pardon de la peine qu'il avait pu leur
 causer. Mon C. R. Père, tant et de si beaux sentiments n'ont
 pas besoin de commentaire et ne laissent place qu'à l'espérance
 de pouvoir en éprouver de semblables lorsque mon moment
 viendra.

IV. C^{te} du Gabon.

Nous sommes encore à attendre la nouvelle de l'arrivée
 de M. J. Bepieux et des autres Pères partis pour le Gabon, mais
 nous aimons à espérer que Marie, l'Étoile de la mer, a guidé leur
 marche vers cette chère Missions, où ils vont d'autre désir que
 d'y implanter la connaissance et l'amour de son divin Fils. Les
 nouvelles au prochain Bulletin.

III.

Province des îles de la mer des Indes.

I. C^{te} de Port-Louis (Maurice).

Le Bulletin de Maurice commence par l'expression d'un
 grand sentiment de reconnaissance envers le C. R. Père, pour
 le bienfait de l'envoi d'un Père Visitateur, le P. Père Collin, dont
 la présence a comblé de joie tous les Pères de la Communauté,
 en même temps qu'elle y a produit le plus grand bien —
 « L'arrivée du P. Collin parmi nous, dit le rédacteur du Bul-
 « letin, a été, je crois, un des faits les plus importants dans les
 « annales de notre chère Missions de Maurice, et nous sentons
 « comme un besoin, au fond du cœur, de témoigner notre recon-
 « naissance à notre bonne Mère, ce nous avons menagé cette
 « consolation dans nos travaux et nos difficultés. Nous sentons
 « comme un besoin de vous témoigner à vous-même, mon C. R.
 « Père, notre sincère reconnaissance d'avoir contribué à notre
 « bonheur, en nous envoyant ce cher confrère, qui a fait tant
 « de bien à nos âmes. »

Le Bulletin de Maurice donne ensuite le long récit d'une grande œuvre de miséricorde pour les pauvres âmes, que le St. Cœur de Marie s'est plu à opérer, il y a quelques mois, par le ministère de nos Pères — Or, le lire avec beaucoup d'édification dans la III.^e partie.

II. Cté de la Providence.

(St.-Denis - Ile de la Réunion.)

Nous extrayons d'une lettre du F. P. Collin au C. R. Père quelques passages relatifs à la retraite annuelle des Pères, des Frères et des Filles de Marie.

La retraite a commencé le Dimanche 2 8.^e pour finir le 9, fête patronale de St. Denis. Nous avons suivi le même règlement qu'à Maurice et aussi le même choix pour les méditations, la régularité n'a rien laissé à désirer; il y a eu beaucoup de simplicité et d'entente dans nos petites conférences et chacun a été étonné de la rapidité avec laquelle cette retraite a passé; c'est que chacun s'est beaucoup appliqué à lire les Règles, constitutions, circulaires, bulletins, et pour plusieurs cette lecture avait le charme de la nouveauté. Ce qui il y a eu de consolant, c'est l'esprit d'union qui s'est constamment manifesté entre tous les Pères, et je crois qu'avec la grâce de No. S. cet esprit se maintiendra toujours. C'est le point capital auquel je ne cesserai pas de veiller. La rénovation des vœux a été faite avec assez d'entrain, et chacun est sorti content de sa retraite.

La retraite des Filles de Marie a commencé le 9 pour finir le 16. J'en ai prêché que deux fois pour remplacer le P. Dubois momentanément indisposé. J'ai beaucoup confessé le P. Dubois prêchait. Cette retraite a été bénie du bon Dieu; bien certainement, et de bonnes résolutions ont été prises qui exerceront une heureuse influence sur cette année. Le 16, Noz. est venu bénir la grande et belle nouvelle maison des Filles de Marie; il a officié et reçu la rénovation des vœux. Le soir il est revenu prêcher une 2.^e fois, et donner la Bénédiction du St. Sacrement. Tout s'est bien passé.

Du 16 au 23, retraite des Freres. Nous avons pu arranger les choses de maniere que tous ont fait la retraite ensemble. Le P. Pincau etait venu au Penitencier pour garder les enfants pendant les exercices des Freres, et le P. Dubois faisait la meme chose à l'école professionnelle et agricole. Mon rhume etait guéri. J'ai pu prêcher la retraite en entier. Certes, les instructions et les exercices de piété ne leur ont pas fait défaut.

Les explications des Regles et les instructions ont été faites à la chapelle, devant le St. Sacrement, en surplus. Les lectures spirituelles, à la maison. Le temps libre etait consacré aux Directions, soit avec le P. Dubois soit avec moi. Liberté entière sur ce point, ainsi que pour les confessions.

Cette retraite des Freres a été bien, ils ont été très contents et la grâce du bon Dieu s'est répandue avec grande abondance. Il y avait de l'entrain.

La clôture de la retraite a été brillante et bien touchante. Toutes les sœurs y assistaient. Il y avait: 1.° la réception d'un novice selon le formulaire exactement suivi, 2.° renouvellement des promesses du novice F. Alphonse, si j'ai légitimement reçu, mais à la réception duquel le formulaire n'avait pas été suivi, par la raison toute simple que le P. Dubois ne l'avait pas. 3.° Vœux de cinq ans du F. Fortunat. 4.° Renouvellement des vœux de tous les autres freres ensemble.

Tout s'est très bien passé. Le soir, j'ai réuni toute la Communauté à la chapelle, où j'ai lu plusieurs Décrets que j'ai portés concernant la Communauté de la Providence, la Leproserie, (ou le Kœuville), la nomination aux charges, et j'ai donné aux Freres des explications sur les emplois dont ils sont chargés.

Et le soir, à souper, nous avons fait grand galas et bu un bon verre de vin, pour que le bon Dieu vous conserve très longtemps à la tête de la Cong^g. Chacun etait bien heureux et bien content.



IV.

Province d'Amérique.

I. Communauté de St.-Pierre.

Cel est le titre que portera désormais la C.^{te} de la Martinique, par suite de la translation de son chef-lieu au séminaire Collège de St. Pierre, la ville épiscopale.

Nous extrayons de la correspondance du P. F. Emonet les quelques détails suivants concernant la mort du P. Lamouroux qui a payé de sa vie la prise de possession du séminaire Collège de la Martinique. (12^{ème} 1839)

Monsieur le P. Père, il faut déjà que je vous annonce une mauvaise nouvelle. Le bon P. Lamouroux a eu une apoplexie de poumons, douze jours avant notre arrivée. Il rendait du sang tous les jours en quantité effrayante. Je lui ai donné le S. viatique, l'extrême onction et il a fait les vœux perpétuels. J'avais complètement désespéré de l'amener à terre. Il a pu y arriver, il est encore en vie, mais il n'y a pas d'espoir de le sauver. Il a été porté de suite à l'hôpital. Un médecin est presque constamment auprès de lui. Même après 16 jours de maladie on l'a saigné et son sang n'accusait aucune maladie; la poitrine n'avait aucune affection, mais l'apoplexie ayant fait le sang séjourner dans les poumons, il est dans un état d'inflammation que rien ne peut vaincre. Oh! mon bon Père, que j'ai souffert à bord, ne sachant que lui faire; j'ai pleuré plus d'une fois; mon cœur souffrait tant de le voir ainsi sans soins intelligents que si la traversée eût duré encore quelques jours, je serais tombé malade moi-même. Je l'ai soigné moi-même tout le temps, le capitaine m'a aidé de quelques conseils; tout ce que je demandais m'était accordé de suite. Je m'étais beaucoup attaché à ce bon Père, j'avais presque de la prédilection pour lui. Vous dire combien il a été et est encore édifiant!!! Tout le monde est ravi de le voir, il est comme un seraphin dans son lit. Je vous réserve des détails pour la prochaine fois, car

il est bien probable qu'alors il sera près du P. Huss et du P. Paulus. Tous les autres se portent bien, M. de Beaurepaire n'a plus toussé depuis son départ, il s'est beaucoup engraisé.

- Le P. Emonet dans une lettre subéquente du 27^e X^{bre} au C. R. Père, annonce sa mort comme il suit:

Le malheur que je vous avais fait pressentir dans ma dernière lettre s'est accompli. Le P. Lamouroux est dant l'éternité depuis le mercredi 14 du courant. Je l'ai assisté jusqu'à son dernier moment, il n'a pas été sans connaissance l'espace de 8 minutes. Il a donné l'exemple d'une résignation parfaite et d'une rare patience. Le pauvre Père ne se doutait guère, pendant sa maladie, qu'il édifiait la ville de St. Pierre. C'est une victime que Dieu nous a demandée au commencement de notre œuvre. Que sa s^{te} volonté soit faite: il nous fait pourtant bien défaut! Les sœurs ne m'ont pas encore remis les détails qu'elles sont à même de me donner pour le temps qu'il a passé à l'hôpital. Je vous enverrai tous les détails possibles dès qu'elles me les auront remis. Sa mort a été celle d'un Sage.

- Après avoir payé ce faible tribut à la mémoire du bon et pieux P. Lamouroux, voici quelques détails sur la traversée de nos chers confrères de la Martinique et la prise de possession du séminaire - Collège. -

Nous ne sommes arrivés à la Martinique que le 29 Novembre, après 17 jours de traversée. Tout le monde était dans l'inquiétude à notre sujet, on faisait mille conjectures sur notre sort, les uns avaient entendu des voyageurs dire: que l'on avait trouvé des débris de l'harmonie sur les côtes d'Angleterre; d'autres nous avaient vus relâchés aux Canaries avec des avaries considérables. M^{gr} était presque dans la consternation.

Aussî, dès que l'harmonie eut été signalée, toute la ville de St. Pierre fut en mouvement. Tous les télescopes étaient braqués sur nous. Il arriva tant de canots à notre rencontre, qu'on ne pouvait plus tenir à bord. Nous ne pûmes mouiller

que sur les 10 h. 1/2. du soir; il y avait au moins cinq à six cent personnes sur la place à notre débarquement. Beaucoup de pères de familles des plus honorables nous attendaient là. Le maire de la ville ne put parvenir à percer la foule. Aussitôt débarqués, nous allâmes faire une prière d'action de grâces à la cathédrale, et de là nous nous rendîmes à l'Évêché où nous attendait sa Grandeur. Elle nous conduisit à la chapelle, y récita le *Ce. Deum* et le *Salve Regina* et nous donna sa bénédiction. Un dîner de réception était tout servi; nous n'avions pas grand appétit, mais la réception franche et saine de Mgr. nous en donna un peu. Après le dîner, nous nous rendîmes tous au grand séminaire.

Une coïncidence bien étrange, c'est qu'au moment même où nous jetions l'ancre, le packet partait emportant M. Mourig à la Guadeloupe, aussi que plusieurs des anciens professeurs. C'est le monde au quelquel chose de providentiel dans cette coïncidence.

Notre traversée, vous venez de le voir, a été bien longue et surtout bien fatigante. A l'exception du P. Glockler et de M. Cipin, nous avons tous été malades. J'ai été du moins la moitié de la traversée, le P. Le Bozec, M^{rs} DuLacquois et Farel ont également beaucoup souffert du mal de mer. Nous avons essuyé trois tempêtes, mais nous n'avons couru aucun danger. Une dizaine de jours de calme et une quinzaine de vent debout. Heureusement que nous étions parfaitement logés et bien soignés pour la nourriture.

Nous avons vécu tous dans la plus grande union. Nous avons pu dire deux mepes tous les dimanches et une de temps en temps, la semaine, quand le temps le permettait. Plusieurs matelots se sont confessés.

Nous sommes installés au Collège depuis quelque temps, nous prenons connaissance de toutes choses.

L'opinion publique en général nous est favorable, j'ai déjà accepté un assez bon nombre de nouveaux élèves. Le clergé se montre également bien pour nous.

II. C^{te} de Cayenne.

Le F. Guyodo annonce ainsi son heureuse arrivée au C. R. Père : je suis arrivée à Cayenne le 30 novembre en très-bonne santé. J'ai trouvé tous mes confrères très-bien aussi, à l'exception du F. Noeu qui a été assez gravement malade pendant mon absence et qui se plaint encore d'un dérangement d'estomac, mais cela n'aura par desuite, je l'espère. Le F. Ledhui est reparti pour Mana deux ou trois jours après mon arrivée. Tout s'est bien passé, grâce à Dieu, pendant mon absence, le F. Ledhui m'a très-bien remplacé.

— Le F. Schaal a fait aupe un très-bon voyage. « Ah bonjour, mon Père, ah! ah! ats! petit mon père, alla la..... s'icria une bonne nègresse qui le vit arriver. » Le pauvre Père en demeura tout interdit, et ne sut qu'en répondre que par son silence, en même temps qu'il se jeta dans les bras de ses confrères, qui l'attendaient avec une sorte d'impatience. Pour le présent, il est placé à Cayenne, où il soulage les autres Pères, qui succombaient sous le poids de leurs œuvres si variées.



Troisième Partie.

Lettres. Rapports. Citations diverses.

I

Lettre de Sa Sainteté Pie IX au C. R. Père.

Dans sa dernière Circulaire n^o: 78, le C. R. Père a donné communication d'une partie de la lettre que Sa Sainteté a daigné lui adresser, et dont on connaît l'objet. Aujourd'hui, nous croyons devoir reproduire ici cette lettre en entier et dans son texte original, d'autant qu'elle est un véritable monument, et pour notre petite Société, et pour le Séminaire français à Rome.

Fius F. F. IX.

Dilecte Fili Religiose Vir, Salutem et apostolicam Benedictionem. Quas libenter accepimus Litteras die 5. proximi mensis Octobris datas, atque intimo erga Nos, et hanc apostolicam Sedem, fidei, pietatis et obsequii sensu conscriptas, quibus, Dilecte Fili, istorum quoque tuorum, Sodalium nomine maximas Nobis agis gratias, quod Vostri Apostolicis Litteris pridie Idus Junii hoc anno sub Plumbo editis, Seminarium Gallicum ab ista tua Congregatione in hac alma Urbe Nostra fundatum probaverimus, ac simul significas Venerabiles Fratres Sacrorum in Gallia Antistites summam ex hac re percepisse laetitiam, Galliaeque Clerum non levi gaudis affectum fuisse. Non mediocri certe animi Vostri jucunditate et consolatione id a te novimus, cum Nos eorumdem Venerabilium Fratrum votis et postulationibus quam libentissime obsecundantes, ac de majore totius Galliae bono et utilitate

vel maxime solliciti Seminarium idem suprema Vestra auctoritate confirmandum esse censuerimus. Etenim in eam profecto spes erigimus fore, ut Deo iuvante, ex eodem Gallico Seminario ecclesiastici viri prodeant, qui omnium sacerdotalium virtutum splendore fulgentes, ac salutari solidaque doctrina praestantes, valeant in tempore, sub suorum Antistitum ductu, strenue praeliare praelia Domini, sempiternamque hominum salutem sedulo procurare, et Gallicis potissimum Diocesibus maximo esse usui et ornamento. Ne intermittas autem in hac tanta temporum asperitate, una cum tuis sodalibus, ardentiore usque studio divitem in misericordia Deum orare et obsecrare, ut Ecclesiam suam sanctam ab omnibus adversitatibus eripiat, Teosque adjuvet, roboret, confirmet et consoletur in omni tribulatione Vestra. Denique caelestium omnium munerum auspiciem, ac praecipuae paternae Vestrae in Te, et Religiosos tuos Sodales, caritatis testem, apostolicam Benedictionem toto cordis affectu Tibi ipsi, Dilecte Fili Religiose Vir, atque illis amantor impertimus.

Datum Romae apud Sanctam Petrum die
3 Novembris Anno 1859.

Sontificatus Vestri Anno Decimoquarto
Fuis F. F. IX.

II.

Prise de possession du Protectorat du
Séminaire français, de Rome, par Son E. le Cardi-
nal. Vicaire. (Extrait de l'Univers - Correspondance de Rome)

Il m'a été donné d'assister cette semaine à deux
cérémonies dont le souvenir sera inscrit dans les annales
de la piété Catholique en traits consolants. La première
de ces cérémonies a eu lieu dimanche 4 Décembre, à 3 p. de

soir, au séminaire français. S. Em. le Cardinal. Vicaire
 s'y est rendu solennellement, pour prendre possession du
 protectorat qui lui a été confié par Sa Sainteté, lors de l'ins-
 titution canonique de ce pieux et important établissement. Tout
 dans la maison, avait cette odeur et cet aspect de fête par-
 ticulière à Rome, dont les pèlerins savent l'indéfinissable
 charme, et l'on s'y sentait comme pénétré, il faut que je
 le dise, par la pureté et par l'expression chrétienne de ceux
 qui l'habitent. Recue par les B. P. Pères de la Congrégation
 du S. Esprit et du S. Cœur de Marie, et par la communauté,
 Son Eminence s'est rendue dans la chapelle intérieure, où
 après avoir prié devant le C. S. Sacrement, elle s'est assise
 sur le trône préparé à gauche de l'autel. Un prélat de sa
 suite a d'abord donné l'lecture de la Bulle pontificale d'ins-
 titution canonique du séminaire, que l'Univers a publiée
 in extenso en août dernier, puis s'est accompli le rite impo-
 sant de l'obédience. Le Supérieur, le B. P. Pères, les élèves
 et les Frères laïques sont venus tour à tour s'incliner devant
 leur Cardinal protecteur et baiser sa main à genoux. Il y
 avait parmi eux quelques Polonais tendrement accueillis
 au séminaire comme des compatriotes: noble et précieux
 héritage qu'une des plus tristes vicissitudes de notre temps
 a légué à l'honneur de la France! Une nombreuse assis-
 tance se préparait dans la chapelle. On remarquait Mgr
 de Langalerie, évêque de Belley; Mgr Forcade, évêque de
 Vela-Basse-Cerre. Mgr Gandolfi, évêque de Sabine; M. gr
 Calbot, Mgr Cataldi, M. Mgrs Lacroix, Bastide, Estrade
 de Cornulier, les B. P. F. F. Jeandel, Souaillard, de Pou-
 billon, de Villefont; le B. P. Abbi Régis, le B. P. Drouelle,
 M. le Curé de Borie, M. l'abbé Claire, d'autres prêtres
 et Religieux français que je voudrais pouvoir citer, et
 des laïques de la colonie.

Son Eminence, au milieu d'un profond silence, a pro-
 noncé un discours latin dont nos lecteurs liront avec plaisir
 la traduction, quelque affaiblie qu'elle soit. On rend difficil-
 lement le style de ces pièces, surtout quand elles ont été vivifiées.

par la piété et la dignité d'un orateur si vénérable, mais tous les fidèles y peuvent respirer les parfums inaltérables de l'amour du S. Siège, que le temps, l'ingratitude des hommes, les injustices des nations et les adversités de la fortune ne peuvent diminuer. Ils y trouveront les témoignages particuliers de cet amour pour la France, de cet amour qui appelle et cherche les fils aînés de la S^{te} Eglise Romaine, pour se les unir dans l'unité de la Foi, de la science et de la piété. Le C. P. Père Stumpf a répondu au Cardinal protecteur par des paroles très-senties. Son aimable Cœur lui a suggéré des pensées dignes de son éminent auditeur, dignes de sa mission, et je regrette que son humilité me prive de l'honneur de les rapporter. Un *Ce Deum* a été parfaitement chanté par les élèves du séminaire, avec accompagnement d'orgue expressif; puis le C. P. Père Supérieur a fait les honneurs de la maison à Son Eminence, qui a daigné exprimer une tendre satisfaction du zèle et des vertus dont la Communauté est si visiblement animée.

Discours prononcé dans cette solennité par Son Em.
le Cardinal-Vicaire.

Dans cette sollicitude apostolique, qui consume nuit et jour son âme, Notre saint Père le Pape Pie IX s'est persuadé qu'il pourvoit sûrement au bien de toutes les Eglises, en encourageant, parmi ceux qui sont appelés au partage du Seigneur, l'étude et la connaissance des sciences divines et humaines. Non par un dessein aussi sage, il a ouvert des séminaires, c'est-à-dire des demeures de science et de vertu dans cette ville même, sous ses yeux, auprès de cette chaire de la vérité, où les jeunes ecclésiastiques pourront puiser, comme à sa source, la saine doctrine, et se rendre capables de défendre les vérités catholiques, de combattre et de réfuter l'erreur. Je ne sais, en effet, par quelle disgrâce nous voyons aujourd'hui tant de fausses doctrines étaler leurs monstruosités au grand jour, les promener partout, se partager les diverses parties du monde et se glisser en tous lieux.

Suivants la foi que le Christ a enseignée, que les apôtres ont prêchée, ces doctrines nouvelles et étrangères corrompent l'esprit des hommes, les détachent de Dieu et leur font abandonner cette Église hors ^{de laquelle} il n'y a pas et il ne pourrait y avoir de salut.

Parmi ces établissements fondés à Rome par sa sainteté dans le but de former les jeunes ecclésiastiques à la science et à la piété, nous voyons, à un rang honorable, ce séminaire français s'élevant depuis peu d'années dans la vigne du seigneur.

Semblable au grain de sénéve de l'Évangile, il s'est rapidement accru et est déjà devenu comme un grand arbre garni de rameaux touffus. Tous, en effet, admirement comment, de presque tous les diocèses de France, des jeunes gens choisis sont accourus se placer à l'ombre protectrice de cet arbre; nous mêmes nous nous en réjouissons et ne pouvons nous empêcher de lui appliquer avec une parfaite justesse les paroles du premier psaume: «C'est le bois planté près du courant des eaux; il donnera des fruits et répandra partout la prospérité.» Ce séminaire, en effet, établi, pour ainsi dire, sur les cendres de saint Pierre et de saint Paul, puisera à une source si pure des eaux vivifiantes qui le feront croître, et «en son temps il portera des fruits abondants,» non seulement pour lui, mais aussi pour les Églises qui lui auront envoyé des élèves.

C'est donc à bon droit et avec raison que le S. Père, se félicitant en quelque sorte lui-même de cette institution, a dirigé tout particulièrement sur ce séminaire ses soins paternels et, pour en perpétuer la durée, lui a donné la confirmation et la sanction de son autorité apostolique, plein de confiance dans les précieux résultats qui en découleront pour l'Église. Et ici, je ne dois point passer sous silence l'attention que prit sa sainteté de placer le nouveau séminaire sous la protection et le patronage du Cardinal qui, dans la ville, est son Vicaire général pour le spirituel. C'est une marque de l'amour particulier, de la bienveillance spéciale qu'il porte à chacun des élèves; car le Souverain Pontife, en dormant pour protecteur au séminaire français

celui qui, à Rome, tient sa place dans les choses spirituelles et les soins pastoraux, a semblé vouloir montrer qu'il considérait les élèves de cet établissement comme le clergé romain, ou comme une partie choisie de son troupeau.

On ne s'étonnera donc pas, en ce jour où je prends possession de ma charge, où je deviens votre protecteur, j'éprouve des sentiments de joie impossible à contenir, en me trouvant au milieu des Directeurs si méritants de ce séminaire, et les jeunes gens les plus distingués me formant une glorieuse couronne.

C'est à vous d'abord, Révérends Pères, que j'adresserai la parole, mais non pour vous animer à la continuation de votre œuvre commencée sous de si heureuses auspices, vous n'avez pas besoin de cet encouragement, et il est évident pour tous que l'Institut auquel vous appartenez a déjà très-bien mérité de l'Église. Le zèle et les efforts dont vous avez fait preuve jusqu'à présent pour le progrès scientifique et spirituel de vos élèves, me sont un sûr garant des services plus grands encore que vous rendrez dans la suite à ceux qui vous sont confiés et à toutes les Églises de France. C'est ce qui attendent de vous vos illustres évêques, et particulièrement Notre Très-Saint Pontife Pie IX. En érigeant ce séminaire et en approuvant ses règles, le S. Père ne vous demande qu'une chose, c'est de produire des fruits qui correspondent à la grandeur de ce bienfait.

C'est à vous plutôt, élèves bien aimés, que je veux m'adresser. J'admire votre zèle à accourir ici, et je ne saurais trop vous en louer; obéissant à la voix de vos pasteurs, vous avez laissé la patrie et ceux qui vous sont chers, pour venir à Rome, le centre de l'unité catholique, puiser auprès du Siège de S. Pierre la saine et pure doctrine de Jésus-Christ. C'est là une faveur que vous ne sauriez trop estimer, c'est un sort réservé à un petit nombre, et que vous devez regarder comme un bienfait tout spécial de la Providence. Mais ce n'est pas pour cette seule chose, notez le bien, je vous prie, que vous vous êtes éloignés de vos diocèses; ce

nest pas seulement pour profiter de la solide doctrine et des enseignements ecclésiastiques que vous avez gagnés à la Ville-Eternelle, vous pourriez le faire également dans les séminaires de votre patrie, ils abondent en hommes remarquables par la piété, la doctrine et la science. Il faut donc plutôt assigner une autre cause à votre généreux dessein : les vénérables Evêques de France, en vous envoyant demander la foi sacrée à la chaire de Pierre, la maîtresse de la foi et de la piété, ont eu en vue surtout de vous unir par un lien plus étroit au centre de l'unité, et ainsi, par cette union admirable de tous les membres avec le Pontife Romain, faire du corps mystique des fidèles une seule et même chose en Jésus-Christ, le prince des pasteurs. Aussi vos évêques, dans leur vigilance infatigable, du moment où vous vous éloigniez d'eux, vous ont-ils accompagnés de ces paroles de St. Irénée, cette première lumière des Gaules, et vous ont-ils dit :
 « Allez, mes fils, allez à Rome, volez vers cette Eglise, à la-
 « quelle à cause de sa prééminence, il est nécessaire que toute
 « Eglise concoure, que tous les fidèles s'unissent. »

Suivez donc avec courage, excellents jeunes gens, le but que vous vous êtes proposé ; mais, je vous en prie, que la vraie piété, que toutes les vertus qui conviennent à un ecclésiastique soient le premier objet de vos travaux. Aussi voudrais-je voir profondément gravé dans vos esprits ce que dit une autre gloire de la France, saint Bernard, l'honneur de vos églises, etc. est par là que je terminerai : « La piété, sans la science, produit un homme
 « bon pour lui-même, inutile pour ses frères ; la science sans
 « la piété rend souvent l'homme orgueilleux et en fait l'écueil
 « des simples ; mais, entrer dans les secrets de la science, pénétrer
 « les mystères du salut, savoir beaucoup et savoir être saint,
 « voilà le comble de la perfection. »

Réponse du R. P. Stumpf, Supérieur.

(Traduit du latin)

Éminentissime Frère,

Plén de reconnaissance pour les honneurs distingués que vous avez bien voulu nous faire aujourd'hui, et dont le souvenir

ne s'effacera jamais de nos cœurs, qu'il me soit permis de
Vous exprimer aussi bien que me le permettra mon impuissance,
les sentiments de notre plus profonde gratitude, pour le bien-
fait signalé dont sans l'avoir mérité, nous nous voyons com-
blés en cette solennité.

Depuis que sa Sainteté, notre Souverain et bien aimé
Pontife Pie IX, s'est plu à jeter sur notre Société un regard
de bonté et de bienveillance et à lui confier, pour toujours, le sémi-
naire français, cette belle œuvre, fruit de son inépuisable
générosité, nous nous trouvons comme sous l'empire d'un
double sentiment: du dévouement et de la crainte. Mais
aujourd'hui, Eminentiſsime Prince, Votre présence vient rani-
mer notre courage; car c'est en Vous, comme en notre plus
zélé protecteur, que se réunissent nos plus chères affections,
comme c'est aussi entre vos mains que nous nous aban-
donnons tout entiers et sans réserve. Avec un tel soutien,
sous de telles auspices, nous ne saurions défailir.

Vous vous offrez donc l'hommage de notre respect
et de notre sincère reconnaissance. Faisons nous ne point
revenir au despoir de ce que Votre protection nous demande
en retour, ni faire défaut à vos justes attentes. Qu'au contraire
toutes nos forces soient employées à cultiver ce champ con-
fié à nos soins pour lui faire produire de riches moissons de
doctrine et de salut, dont les fruits puissent rejaillir sur l'Eglise,
régénérer la patrie, et être toujours pour ce saint Siège Apostolique
et les Révérendissimes Prélats français une source de gloire et de
consolation.



II.

Lettre du P. Logier au C. R. Père sur la mort
du P. Barbier.

Dakar 19 Août 1859.

L'Afrique vient de perdre un excellent apôtre et mission-
naire, et la Communauté de Dakar un habile Supérieur et Direc-
teur dans la personne du P. Barbier. — La nouvelle de sa mort nous
a tout plongés dans le deuil et l'affliction; elle a été comme un coup

De foudre qui nous a tous terrifiés. Huit jours se sont écoulés depuis ce fatal moment, et nos cœurs sont encore dans une profonde émotion. un grand vide s'est fait au milieu de nous, et malgré les liens qui nous unissent tous, on croirait s'apercevoir d'une sorte de dislocation générale, tant physique que morale, tant est grande et vive l'impression que sa mort nous a causée. Cette impression a éclaté dans les uns par des soupirs et des sanglots, dans les autres par un changement de vie et de conduite elle nous a valu, à tous, une bonne retraite; on compte des confessions réparées, des conversions d'infidélités, et une plus grande fidélité dans la correspondance à la grâce et la vocation de Dieu. On dirait que le masque est tombé à plusieurs et a disparu, pour faire place à la vérité. On croit remarquer plus de sincérité, plus de charité, plus de piété et de sainteté qu'auparavant. . . . Hélas! c'en est donc fait du bon et très-cher P. Barbier! nous ne le verrons plus, guerrier improvisé s'avancer à la tête des armées, pour étendre sur les infidélités l'empire de la paix, en même temps qu'ils étaient soumis par la force des armes; nous ne le verrons plus, monté sur un chameau, traverser les déserts, et faire luire aux yeux de ceux après à l'ombre de la mort, le flambeau de l'évangile, et moi-même, je ne le verrai plus travailler, sous ma fenêtre, à embellir le parterre de la St^e Vierge, afin de la rédommager par tous les moyens possibles, de l'indifférence des noirs pour cette bonne Mère. Il n'est rien qu'il ne faisait ou n'entreprenait pour la faire aimer davantage, spécialement de la part de ceux et celles qui, doués de belles qualités, semblaient être les plus propres à faire reluire en eux les vertus de cette aimable Mère. — Se peut-il et peut-on croire qu'un si bon Père nous ait été ravi à la fleur de son âge, ah! s'il est mort jeune, trop jeune même pour la terre, il est mort vieux, pour le ciel, et après avoir vécu de longues années, ses jours étaient pleins devant le Seigneur, et il emporte avec lui la consolation d'avoir fait beaucoup de bien, et même tout le ^{bien} qu'il lui était permis de faire sans sortir de la sphère de ses attributions. — Le P. Père

(1) Le P. Barbier pendant qu'il était Prêtre apôl. de St Louis et depuis, avait accompagné le Gouvernement dans plusieurs expositions militaires.

Barbier n'est plus! mais je me trompe, il vit encore dans nos cœurs, qui l'aimèrent toujours, il vit dans nos esprits, qui se souviendront toujours de lui, et lui seront reconnaissans de ses avis salutaires. Il vit dans l'âme des petits enfants qui ont eu le bonheur de le connaître, et qui commencent déjà à l'apprécier; il vit dans tous ceux qui lui étaient si saintement et si étroitement unis; et ceux là sont nombreux, car sa sollicitude et sa tendresse presque maternelle, s'étendait sur tous, embrassait tous les besoins, et ne laissait personne dans l'embarras. Il était auprès de nous comme un ange consolateur, et pacificateur entre le ciel et la terre. Quoiqu'il eût pour lui-même une sainteté grave et austère; il était poli, doux, affable, bienveillant et miséricordieux envers les autres.

Ses traits avaient conservé toute leur fraîcheur jusque dans le tombeau, où il nous a été permis de le voir et de le vénérer comme un saint. On ne priait pas pour lui, mais chacun, au contraire, le priait pour soi; et les cœurs les plus froids et les plus insensibles étaient en ce moment touchés jusqu'aux larmes: Si les remords de leur conscience se faisaient jour, leur repentin ne se manifestait pas moins par leurs sanglots. On le regardait comme un glorieux martyr. Il était en effet martyr du climat et de la fièvre, victime de l'obéissance de la charité et d'un dévouement sans bornes. Si vous voulez connaître mon sentiment particulier, je crois que sa tête est maintenant environnée d'une double auréole: ^{l'auréole de la science} de la charité. Et je crois que la conviction générale est, que l'on eût cru faire injure à ce martyr en priant pour lui. Si nous avons suivi les prières liturgiques de l'Eglise dans la célébration de ses obsèques, c'était ^(dans l'effet) de se retirer du purgatoire, que dans celui d'accroître sa gloire accidentelle dans la céleste patrie.

Il l'a bien méritée, il en était bien digne, et Dieu qui est fidèle dans ses récompenses aussi bien que dans ses promesses, lui aura ouvert sans difficulté l'entrée de son royaume. Il a fait l'œuvre et la volonté de Dieu, puisqu'il a travaillé à la gloire et au bien de la mission et qu'il a mené parmi nous une vie si sainte, aussi était-ce là le point de mire vers lequel

il nous ramenait lorsque nos esprits étaient entraînés par la perspective des conversions brillantes au sein des populations infidèles, «l'ajsons faire la volonté de Dieu sur ces âmes, et occupons nous de notre sanctification.»

Qu'il soit donc à jamais heureux ce tendre père, que ses désirs relativement à notre mission, qu'il avait tant à cœur, soient satisfaits; j'aurais bien voulu, lorsque j'ai appris qu'il était à l'extrémité, m'offrir moi-même en sacrifice pour lui, mais il était mûr pour le ciel, et moi je ne l'étais pas encore, il ne me reste donc qu'à travailler à le devenir, à correspondre fidèlement à la grâce, et à suivre ce bon Père, quoique de loin, dans la carrière d'un bon missionnaire et d'un parfait religieux du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, afin d'aller, quand il plaira à Dieu de m'appeler aussi à lui, le rejoindre dans le ciel, avec le Vénéré Père Libermann, et tous les autres dignes ouvriers apostoliques et religieux de juments de notre sainte Congrégation. — (Signé Logies)

Qui eût dit que c'était si tôt que le P. Logies devait effectivement suivre le P. Barbier dans la tombe?

III

Une œuvre de la miséricorde du Saint-Cœur de Marie à Maurice.

(Extrait du journal de cette C^{te})

De nombreux jeunes gens, nés sur les côtes du Mozambique, âgés de 20 à 30 ans pour la plupart, croupissaient pélemêle, depuis plus de deux ans déjà, sur la terre de Maurice, dans l'ignorance la plus profonde des premières vérités de notre sainte religion, abandonnés tout entiers à l'empire du démon et du péché. Nul n'avait fait entendre encore à leurs oreilles le saint nom de Dieu, si ce n'est pour l'outrager, nul ne leur avait adressé une parole charitable pour les arracher à l'abîme dans lequel ils étaient misérablement plongés. Pour comble de malheur, à leur porte était le protestantisme égyptien

le moment favorable, et glisser dans leurs cœurs le venin de ses erreurs et de ses préjugés. Leur perte paraissait presque inévitable. Encore quelques semaines, quelques mois tout au plus, et de l'abîme de l'ignorance et du péché, ils étaient menacés de devenir la proie d'une secte passionnée et fanatique, qui ne manquerait pas de souffler dans leurs cœurs une haine implacable pour la religion de N. S. J. C. et surtout pour le nom de notre sainte Mère.

Dans cette triste extrémité, dans le moment où la perte de ces pauvres âmes semblait devoir être bientôt consommée à jamais, le St. cœur de Marie jeta sur elles un regard de tendresse et de miséricorde. Du milieu des nombreux adultes, elle en choisit un qui, pendant plusieurs années avait été l'instrument de ses miséricordes près des âmes les plus pauvres et les plus abandonnées, au cœur ardent et généreux, diverti d'un saint désir de gagner de nouvelles âmes à Jésus et à Marie. C'est de ce pauvre enfant de la sainte Vierge, ignora-t-on, si ce n'est de ceux qui partagent son humble condition, mais puissamment aidé de la grâce divine qui dirige ses pas, c'est cet humble catéchiste, qui tant de fois nous a aidés dans notre ministère apostolique, qui a encore une fois l'instrument des miséricordes de Marie à l'égard de ces pauvres âmes..... Confiant dans son secours ordinaire et aidé des conseils de son Directeur spirituel, sans lequel il n'entreprend rien, il pénètre dans l'humble demeure de ces pauvres créatures ignorantes et jusque là abandonnées. Il leur parle de Dieu et de sa sainte religion avec une conviction qui les touche et les pénètre, il les presse de devenir des enfants de Dieu, en leur montrant combien ils sont malheureux de se trouver sous l'empire du démon, et combien plus malheureux encore ils seraient, s'ils venaient à mourir avant d'avoir reçu le saint Baptême. Ils écoutent avec attention l'humble apôtre de la charité, la grâce triomphe de leurs cœurs et ils demandent à être instruits des vérités de notre sainte religion, et ils pressent de les préparer à recevoir bientôt leur baptême.

Le lendemain, les nouveaux néophytes, déjà convertis au

fond du cœur, étaient réunis au nombre de trente dans une humble chapelle dédiée à Marie et consacrée à l'instruction des âmes les plus pauvres et les plus abandonnées, demandant avec une sainte avidité le pain de la parole, dévorés d'une sainte ardeur de connaître les vérités de notre sainte religion.

L'œuvre de la conversion de ces pauvres âmes, commencée par un humble catéchiste, qui n'avait eu pour soutien que sa foi et sa confiance en Jésus et Marie, devait nécessairement être continuée et affermie par quelqu'un qui les aimât et les conduisit plus avant dans les voies du Christianisme. J'eus la consolation de me voir appelé, par le choix de mes supérieurs, à ce beau ministère, près de ces âmes si bien disposées à l'action de la grâce. Je leur adressai quelques paroles pour les engager à venir souvent entendre la parole du bon Dieu, et apprendre la prière pour se préparer à recevoir un bon baptême. Dociles aux conseils que je leur donnai, de la part de Dieu, pour le bien de leurs âmes, on les vit, pendant six mois entiers, se réunir tous les soirs, après un travail long et pénible, oublier, pour ainsi dire, jusque bien avant dans la soirée, le petit repas destiné à réparer leurs forces, pour vaquer en commun à l'exercice de la prière et se faire instruire des vérités du salut. On les vit désirer et devenir promptement enfants de Dieu par le baptême, abandonner les voies du péché, renoncer généralement aux attaches criminelles qu'avaient jusque là captive leurs cœurs, rompre avec les habitudes les plus invétérées, demander à s'approcher du st. tribunal de la pénitence, puis se retirer en versant des larmes d'avoir ignoré si long temps le bon Dieu et de l'avoir si souvent et si cruellement offensé. Et quand on leur demanda, après quelques mois d'instruction, s'ils seraient bien contents d'être baptisés pour devenir les enfants du bon Dieu, on les entendit répondre, dans leur langage naïf avec un sourire d'indicible bonheur sur les lèvres: « Ah! mon Père, moi bien content d'être enfant de bon Dieu, moi bien content de gagner mon baptême! moi bien content! » On les entendit protester avec force que jamais ils n'abandonneraient la religion du bon Dieu, que jamais ils ne retomberaient dans le péché,

et qu'ils aimeraient mieux mourir que de l'offenser encore à l'avenir.

Après six mois entiers consacrés à instruire ces chers néophytes et à former leurs cœurs, j'eus la consolation d'être autorisé par mes supérieurs à les admettre prochainement au s.^t baptême et de leur annoncer cette heureuse nouvelle. Elle fut accueillie avec les transports de la joie la plus vive et de la plus sincère reconnaissance. Nous les vîmes, au sortir du catéchisme, sous la conduite du zélé catéchiste, qui dirigeait par tous leurs pas, entrer à l'Eglise, se prosterner aux pieds de la bonne Vierge et la remercier amoureusement par la récitation du chapellet, de la grande faveur qui venait de leur être annoncée; après cela nous les entendîmes réciter en commun la prière du soir et se retirer en remerciant encore une fois le bon Dieu de sa miséricorde à leur égard.

Pour apurer l'œuvre de la conversion de ces chers néophytes et surtout leur persévérance dans la pratique de notre sainte religion, lorsqu'ils auraient le bonheur d'être régénérés, il fallait, avant de procéder à la cérémonie du baptême, leurs choisir des parrains et des marraines, capables de les soutenir et de les fortifier dans la pratique du bien, par leurs bons conseils, et surtout par leurs bons exemples. Nous décidâmes, en conséquence, de la vid des supérieurs, que nous n'admettrions pour parrains ou marraines, que de bons persévérants déjà connus par la pureté de leurs mœurs et la régularité de leur conduite. Je consacrai, à les instruire des devoirs qu'ils auraient à remplir à l'égard des nouveaux baptisés, les quelques jours qui me restaient encore jusqu'au moment de la cérémonie. Mes paroles furent accueillies avec attention et reconnaissance, et les parrains et marraines accueillirent et affectionnèrent désormais les nouveaux néophytes comme de nouveaux frères qu'ils allaient engendrer bientôt à l'Eglise et à N. S. J. C.. Enfin, après une épreuve de six mois, après des marques nombreuses et non équivoques de bonne volonté et de dévouement, le jour du bonheur arriva pour nos chers néophytes. Les cloches de notre chère Eglise de

la *st. croix* annoncèrent par leurs joyeuses volées que ce jour était pour toute la famille chrétienne un jour de joie et d'allégresse, puisqu'elle allait voir augmenter le nombre de ses enfants, et un jour de triomphe pour le *st. Cœur de Marie* qui allait arracher de nouvelles âmes à l'enfer.

Réunis au nombre de 40, le visage épanoui d'une douce joie, les nouveaux néophytes accompagnés de leurs parrains et marraines se réunissent dans la pieuse enceinte. Quand l'ordre est établi, le *F. Collin* qui préside la cérémonie, leur adresse une courte et onctueuse allocution; il leur montre la nécessité du sacrement qu'ils vont recevoir, la miséricorde de Dieu à leur égard, et leur rappelle les obligations qu'ils vont contracter, pour toute leur vie. Enfin, après une peinture vive et pénétrante de la laideur et de la malice du péché, il les invite, il les presse, au nom de *J. Christ en croix*, de demander pardon au bon Dieu de l'avoir si longtems offensé. Cette allocution terminée, le bon Père commença les cérémonies du baptême solennel, après lesquelles il s'adressa derechef aux nouveaux baptisés, pour les féliciter d'être devenus par le *st. baptême* les enfants de Dieu et les héritiers du ciel; il leur donna les conseils les plus salutaires pour demeurer toute leur vie les enfants du bon Dieu, et il leur fit promettre, à la face des saints autels, que jamais que jamais ils ne l'oublieraient. Avant de terminer, le bon Père les conjura encore, au nom de la charité que le bon Dieu venait de répandre dans leurs âmes, de travailler de tout leur pouvoir à la conversion de leurs pauvres frères aveugles et égarés.

La multitude se retira alors pleine d'admiration des grandes merveilles que le seigneur s'était plu à opérer en faveur de ces pauvres noirs. Quant à eux, remplis de la plus vive reconnaissance, ils restèrent quelques instants encore récitant leur chapelet avec une douce ferveur, puis au signal qui leur fut donné, ils se dirigèrent vers notre demeure, pour remercier les Pères qui avaient procuré leur régénération spirituelle, et ils renouvelèrent encore, en nous quittant, la promesse de demeurer toute leur vie les enfants du bon Dieu et de mourir plutôt que de l'offenser.

Extrait du Discours prononcé par
 M^g: Forchet, à la Distribution des Prix du Séminaire.
 Collège, à St-Pierre (Martinique).
 7 9^{bre} 1859.

« C'est qu'il en soit, devant tant de témoignages directs ou indirects de l'opportunité d'un corps enseignant pour le Séminaire Collège, devant les intentions de M^g: Lherpoux, devant l'opinion publique partagée par de hauts personnages, par d'éminents magistrats et par un grand nombre de Pères de famille, force nous fut de nous prononcer définitivement.

« Mais à quelle corporation confier ce précieux établissement, cette jeune école qui nous est si chère et sur laquelle nous fondons de si grandes espérances ? quelle Congrégation présenter à la confiance des familles, d'autant plus exigeante qu'elle avait été mieux satisfaite jusqu'ici ? On se défie des étrangers, on se défie surtout d'un enseignement novice. Il fallait donc trouver un corps qui fut connu et qui eût fait ses preuves : nous pouvons dire, Messieurs, que, nous aussi, nous avons été heureux.

« La Providence a voulu que depuis long temps déjà nous ayons au milieu de nous une Congrégation dont nous avons pu apprécier l'esprit de conciliation et le zèle sacerdotal ; un grand nombre de nos prêtres ont reçu dans son sein l'enseignement théologique, et partout, où ses membres ont été employés, soit comme professeurs de grands séminaires, soit comme missionnaires, soit comme directeurs des consciences, chacun s'est plu à rendre hommage à leurs qualités. En Europe, ils ont obtenu le même succès ; la sagesse de l'Empereur s'applaudit de les avoir placés, dans nos colonies, à la tête des œuvres les plus importantes. dernièrement, le Souverain Pontife, en leur confiant la direction du Séminaire français à Rome, a fait à la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, la plus haute consécration qu'il fut possible d'obtenir, et confirmait la confiance que nous avons déjà en elle.

« C'est donc à cette Congrégation que nous nous sommes adressé, et son Supérieur Général s'est empressé, pour répondre à notre légitime attente, d'envoyer, sous la conduite d'un prêtre que tous connaissent et estiment, le personnel nécessaire pour répondre aux besoins de l'établissement. Parmi ces membres, plusieurs sont gradués dans les lettres et dans les sciences, et ont déjà exercé le professorat dans les maisons de plein exercice que la Congrégation possède dans la Métropole.

« Ce nouvel ordre de chose si plein d'espérance qu'il soit, Messieurs, nous fera-t-il oublier l'ancien ? et notre confiance dans les nouveaux maîtres nous rendra-t-elle ingrats à l'égard de leurs devanciers ? Nous croyons n'avoir laissé échapper dans ce discours aucune occasion de rendre hommage à leurs services ; nous n'oublierons jamais le concours qu'ils ont apporté à la fondation de cette maison ; leur nom sera toujours associé à l'œuvre de Mgr. Leherpeur. »

Extrait d'un Article du Journal la France d'Outre-mer, sur le même sujet.

« Voilà, ce nous semble, bien des raisons qui expliquent la réforme qui, à notre séminaire-College, fait passer l'enseignement des mains des prêtres séculiers entre ceux des mêmes ordre régulier, tous enfants de la même Congrégation. Et quelle est cette Congrégation ? Celle qui a succédé à nos vieux Jacobins dans le privilège de renouveler sans cesse le clergé des Antilles, celle qui nous a fourni des prêtres vénérables et vénérés comme les Fauthead, les Jacquier, la Communauté Du St. Esprit qui, après l'érection des villes de St. Pierre et de la Basse-terre en sièges épiscopaux, est resté indissolublement lié aux deux colonies Martinique et Guadeloupe, et à leurs évêques. On doit tout espérer de la haute moralité et de l'antique renom de cette communauté. La transformation qui s'opère au séminaire avec son concours substituera à un enseignement donné par devoir, un enseignement pratiqué par vocation, à des instituteurs de circonstance, des instituteurs de profession. Tout le monde ne peut qu'y gagner. Ce sont, il ne faut pas l'oublier, les corporations religieuses qui ont édifié dans notre

colonie tout ce qui existe encore de bon et de durable. Ce sont les Dominicains qui ont bâti l'église du Monillage et les deux tiers de nos églises paroissiales, le Palais épiscopal actuel, et créé les habitations de St-Jacques, du Crau-Vaillant et la cafetière aujourd'hui abandonnée des Pitons de Fort de France. Ce sont les jésuites qui ont construit les églises du Fort, des Ursulines et bien d'autres encore; la magnifique sucrerie de la famille Perinelle est leur œuvre, et ils ont, concurremment avec les Frères Frêcheurs ou Frères blancs, pris part à la colonisation, soutenu et encouragé les premiers pas de nos aïeux sur cette terre tropicale, qui il fallait conquérir sur la barbarie et la nature vierge. Deux religieux sont jusqu'ici les seuls historiens sérieux que nous ayons eus, et l'un d'eux, le F. Labat, a attaché à son nom le souvenir impérissable de ses belles études sur notre industrie et notre fabrication sucrière. Ne sont-ce par là autant de titres pour nous pousser à accueillir avec sympathies la venue parmi nous d'une nouvelle corporation? Tout n'avons pas écrit ces lignes pour être désagréables à personne, nous savons qu'il y a, à St-Pierre, à côté du séminaire Collège de St-Louis de Gonzague, des établissements d'instruction publique, qui méritent toute confiance et demandent à vivre; nous espérons fermement que ces établissements continueront à prospérer après l'organisation nouvelle du séminaire Collège, comme ils prospéraient avant, et c'est parceque, telle est notre espérance, notre conviction, que nous parlons aussi franchement. Viennent donc les Pères du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, et nous les recevrons avec la confiance que nous accordions autrefois aux Dominicains! Viennent les Pères du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, et leur prise de possession de l'enseignement nous fera attendre plus patiemment l'accomplissement d'un autre vœu que nous avons bien souvent émis - l'intervention des Crappistes dans notre agriculture.

Extrait d'un rapport du P. Durand au C. R. Père
sur la mission de Commegrande,
(Guyane.)

Mon Très Révérend Père,

Vous m'avez manifesté plusieurs fois le désir de connaître
q. q. détails sur notre ministère, et principalement sur l'établissement
de la paroisse de Commegrande.

Le quartier de Commegrande, qui compte environ 1,200 habitans,
est situé au nord-ouest à cinq lieues de canotage de Cayenne, sur
les deux rives d'une rivière, appelée rivière de Commegrande,
qui va se jeter dans la baie qui forme la rade et le port de Cayenne.
Du temps de l'esclavage, ce quartier, se composant presque en entier de
terres basses très-favorables à la culture de la canne, possédait de
magnifiques sucreries, aujourd'hui abandonnées faute de travail
leurs. La plupart de ces grandes propriétés ont été morcelées
et sont occupées par de petites habitations, où vivent cinq à six
noirs. Avant l'émancipation, les prêtres ne faisaient que de
rares apparitions sur les habitations: c'étaient plutôt des vi-
sites aux propriétaires que des missions; aussi le bien spiri-
tuel des noirs s'en ressentait-il, j'en sais quelque chose. Depuis
1848, époque de la liberté, ce quartier abandonné et livré à lui-
même, n'a pas eu le bonheur, comme les autres quartiers de la
Guyane, d'être érigé en paroisse, et cela par suite de certaines
jalousies particulières des propriétaires.

Le bon P. Mignon, l'heureuse mémoire, y a fait plusieurs
missions passagères, et les noirs le regrettent encore comme un père;
sa plus chère pensée était de faire un bien plus stable. Il
désirait ériger une paroisse pour résider au milieu de ces bon-
gens, mais Dieu en a disposé autrement; la mort l'a arrêté dans
ses bons dessein. J'ai été assez heureux pour recueillir son cher héritage et j'
ne doute pas qu'il n'ait contribué aux succès de ma mission,
par ses continuelles intercessions auprès de Dieu et du St. Cœur de
Marie. A notre arrivée, en Décembre 1854, ces chers confrères venaient
depuis trois mois, de rendre son âme à Dieu. A cette époque, la

fièvre jaune s'élevait dans la colonie. Pour éviter ce fléau, qui atteignait principalement les nouveaux arrivés, notre Père Supérieur fut forcé de nous éloigner pour un temps de Cayenne, siège de l'épiscopat. Le quartier de Bonnegrande me fut assigné pour mission. Dès mon arrivée, je parcourus les habitations, et tous les dimanches, j'offrais le saint sacrifice de la Messe, tantôt dans un lieu tantôt dans un autre, sous des hangards élevés à la hâte par la piété et le zèle des noirs. La foule de ces pieuses réunions était toujours bien grande, malgré la distance des lieux, le mauvais temps et les rivières à traverser. J'ai vu, durant cette mission, des femmes faire des trois légers dans de petites coques de bois, pour venir assister aux offices le dimanche. De tout les cœurs, il ne partait qu'un seul cri, c'était le désir de posséder une église et un prêtre au milieu d'eux. Que de fois, dans mes courses, n'ai-je pas entendu des vieillards respectables et pleins de foi s'écrier: mon Père, quand est-ce que nous aurons le bonheur de posséder au milieu de nous un prêtre pour nous apprendre la prière, baptiser nos enfants, bénir nos jeunes gens et nous assister à nos derniers moments! Dieu et la bonne maman Marie, que nous ne cessons de prier, auront un jour, nous l'espérons, pitié de nous, car nous sommes leurs enfants comme les autres hommes; le bon Dieu ne regarde pas la couleur, mais le cœur. »

Cependant le Gouvernement local paraissait peu disposé à faire des sacrifices en faveur des petits propriétaires. Mais les habitants de Bonnegrande, quoique pauvres et sans ressources pécuniaires, ne perdirent pas courage. Pleins de confiance en Dieu et en Marie, ils se présentèrent à moi, un dimanche après la messe, et me dirent: « Mon Père, nous avons confiance en vous, commandez, nos bras vous appartiennent, nous désirons vivement construire une église pour nous réunir à la prière; dirigez-nous dans cette entreprise, nous sommes à vos ordres... Tandis que nous travaillerons, nos femmes et nos enfants s'occuperont des vivres. » Mes enfants, leur répondis-je, mes neveux, comme religieux, sont bien restreints, j'en ai comme vous, pour toutes ressources que ma bonne volonté et le désir de sacrifier ma vie pour le salut de vos âmes. Cependant

« espérons que Dieu, qui voit vos bons desirs et les miens, bénira
 « votre entreprise, et prions à cette intention, Ces paroles les
 remplirent d'enthousiasme. Ce même jour, une nègresse,
 excellente chrétienne, vint à moi en disant: mon Père,
 « les noirs ont bonne volonté pour un moment, mais quand
 « le travail est un peu prolongé, ils se découragent, si vous
 « voulez, nous ferons une quête entière notre femmes, pour leur
 « acheter quelque chose qui leur gratte le gosier et leur donne
 « un peu de courage» (ce sont ses propres expressions), elle voulait
 parler du tabac que les noirs aiment tant. Ce qui fut dit,
 fut fait. A l'heure même on se concerta et dès le lendemain,
 j'eus arriver au travail 400 hommes pleins de courage, qui
 se mirent après la 5.^{te} messe, à abattre les bois. Un noir
 appelé Jérôme Sauveur, propriétaire plein de foi et de zèle,
 qui auparavant employait son samedi à faire cinq lieues
 à travers la forêt, pour se rendre à la messe dans un quartier
 voisin et revenait le lundi, fut heureux de nous offrir les bois
 de sa forêt près de la rivière. Charpentier de son état, il s'offrit
 aussi lui-même pour diriger les travaux de la charpente. Le
 lendemain nous avions donc une centaine d'hommes dans
 la forêt, les uns occupés à abattre, les autres à haler les pièces
 de bois sur une place destinée à servir de chantier. L'uni-
 versité et l'ardeur avec lesquelles les noirs remplissaient leur tâche
 pouvaient donner une idée de cet temps de foi, où riches et pauvres
 se dévouaient pour construire ces chefs-d'œuvre d'architecture
 gothique qui font encore aujourd'hui l'admiration de l'Europe
 entière. A ce propos, permettez-moi de vous raconter un trait
 des plus édifiants, dont je garderai toujours un précieux souvenir.
 Un homme atteint de la fièvre et désolé de ne pouvoir se rendre
 au travail avec les autres, appela sa femme et lui dit: « prends
 « ma chemise de laine, va, à ma place, travailler à la case du
 « bon Dieu, ne t'inquiète pas de moi, je ne serais plus seul, Dieu
 « et la bonne maman Marie veilleront sur moi. » Toutes les
 représentations de la femme au sujet des soins que réclamait
 sa maladie, furent inutiles, elle fut obligée de s'embarquer
 dans un canot, pour venir remplir la tâche de son mari.

Et omni devoir, au milieu des ouvriers, une femme toute seule travaillant comme eux, je l'interrogeai, et elle m'apprit ce que je viens de vous raconter. Ce trait admirable peut, mon C. R. Père, vous donner une idée de lardent désir de posséder une église, qui animait ces braves gens.

On choisit de concert, pour l'emplacement de la nouvelle église, un des endroits les plus favorables du quartier. Ce lieu se trouve au centre de la paroisse et à l'embouchure de trois rivières. Durant ce temps, les femmes rivalisaient de zèle avec leurs maris, non seulement elles leur fournissaient les vivres, comme il avait été convenu, mais encore elles venaient tous les jours préparer l'emplacement de la future église. J'admire le courage avec lequel elles sabraient les bois et les mauvaises herbes. Il est vrai que leur amour propre était en jeu, car leurs maris, en ren. trant le soir leur disaient « mon Père, a annoncé aujourd'hui, que ceux qui ne mettraient la main à la maison du bon Dieu, resteraient à la porte ». Il n'en fallait pas plus pour piquer leur amour propre, et exciter leur zèle. Sous ce rapport, les femmes sont ici comme en Europe. Chose étonnante, vingt cinq jours après, l'église si désirée était debout. Nous eumes la consolation de voir, le jour des rameaux 1856, la S^{te} messe dans ce nouveau et rustique sanctuaire. Ce fut un jour de fête et de bonheur pour ces bonnes gens. Il y avait à peine six semaines que j'étais arrivé dans ce quartier.

C'est un peu dans le genre de l'istable de Bethléem. Le toit est en feuilles de palmistes, qui peuvent durer cinq à six ans. Les murs sont d'énormes poteaux enfoncés dans la terre, à un mètre de distance, reliés entre eux par un treillis de bois couvert d'un crépiissage. C'est ainsi que se font la plupart des bâtiments de ce pays. L'église est assez vaste, elle a 70 pieds de long sur 26 de large. Son intérieur comme son décor est très modeste. Un autel en beau bois de couleur, que m'a donné le Gouvernement, le chœur séparé de la nef par une simple barrière qui sert, en attendant, de S^{te} table; en guise de parquet, la terre battue; un chemin de croix. Voilà, mon C. R. Père, la description du style et de l'ornementation de la Cathédrale de Combray.

J'espère, avant long temps, vous faire celle de la nouvelle église que le Gouvernement va bientôt commencer. C'est l'amiral Baudin qui m'a annoncé cette heureuse nouvelle, il y a trois jours. Vous apprendrez avec plaisir que mon dernier voyage en France, pour cause de maladie, a été dans les vues de la Providence, et une bénédiction pour la paroisse de Commenge. Les différents objets que j'ai reçus des personnes pleines de foi et toutes dévouées à l'œuvre des noirs qui est notre œuvre, ont singulièrement enrichi la trop grande pauvreté intérieure de notre église en même temps qu'ils ont attiré l'admiration de tous nos noirs. La reconnaissance comme leur admiration s'est très grande, et ce que j'esais, c'est que tous les jours ils aiment à prier Dieu pour leurs bienfaiteurs, mais surtout pour les bonnes Dames de Bordeaux dont ils gardent précieusement le souvenir. Dans leur simplicité, plusieurs fois ils m'ont fait la question suivante: « Mon Père, comment cela peut-il se faire, que des blancs qui ne nous ont jamais vus ni connus, songent à nous et soient si bons pour nous? » Je leur répondis « Ces blancs font cela pour le bon Dieu. » Frappés de cette réponse, ils s'écriaient: « Il n'y a que le bon Dieu seul qui soit capable de récompenser ces personnes si charitables! Oh! que ces bonnes âmes de France seraient touchées si elles pouvaient connaître les bons sentiments qui animent ces noirs.

Je ne vous ai encore rien dit de ma sacristie, qui a 4 mètres sur 8; c'est une espèce d'appendice latéral. Durant cinq mois, elle m'a tenu lieu de bresbyère. Elle me servait tout à la fois de salon, de chambre à coucher, de réfectoire, de salle de réception etc. C'était loger en véritable missionnaire. J'aimais ce genre de vie, et il me rappelait les jours que j'ai passés dans la mission d'Afrique, si chère à mon cœur. Avant que j'eusse ce modeste logement, j'étais obligé de me rendre à un quart de lieue, au milieu des bois pour chercher un gîte. A cette époque, j'avais avec moi deux enfants noirs de 9 à 10 ans, qui m'accompagnaient dans toutes mes courses. Ils m'affectionnaient comme leur père. A la moindre chute que je faisais, ils s'empresaient de me porter du secours et de me faire la

question suivante: « Mon Père a cassé son tête! » Cette demande si naïve me faisait oublier ma chaise. L'église achevée, les gens de Combe grande songèrent à leur pasteur. Couchés de ses sacrifices, ils se dirent entre eux: « le bon Dieu en a sa case, il s'agit maintenant d'en donner une au Père », et avec un nouveau zèle ils se mirent à l'œuvre. Deux mois après, la paroisse de Combe grande possédait un joli presbytère, construit dans le même style que l'église. Entouré de deux belles galeries, il a 115 mètres de longueur sur 8 de large. Son intérieur, un simple rez de chaussée, composé de cinq appartements très commodes. Quant aux meubles et aux ustensils de ménage les plus nécessaires, ils me furent prêtés par les noirs, qui firent dans cette circonstance les plus grands sacrifices. L'un me prêta une armoire, un buffet Indien et toute sa vaisselle, qui se composait de trois assiettes, deux gorgonnettes, un verre et un couvert tout rouillé, l'autre une table faite à coups de hache; celle-ci la porte de sa maison pour supporter mon lit. Enfin celui-là une marmite. Plus tard le Gouvernement étant venu à mon secours, j'ai pu rendre tous ces objets à leurs maîtres. A cette case les noirs ajoutèrent un jardin, qu'ils entourèrent, un puits et un four pour rôtir le gibier qu'ils ont soin de me fournir de temps en temps.

M. Baudin, Gouverneur de la Guyane française, que j'ai eu le bonheur de connaître sur les côtes d'Afrique, m'a été du plus grand secours et m'a aidé de toute sa protection. Informé de tout ce qui s'était passé, il voulut tout voir par lui-même. Il choisit heureusement le jour d'une première Communion pour effectuer son dessein. Partit sur un vapeur, accompagné du Vice-Préfet, du directeur de l'Intérieur et de ses aides de camp. Les noirs le reçurent en triomphe; pour l'honorer ils s'étaient jetés dans leurs canots parés aux couleurs nationales, et saluèrent l'Amiral et sa compagnie de plusieurs salves de fusils de chasse. Arrivé à terre, le Commandant du quartier lui fit un petit discours qui plût à tout le monde. Le Gouverneur y répondit par quelques mots de bienveillance. Lorsqu'il se rendit à l'église, environné de deux cents ^{noirs} en costume complet, où ne manquait, sauf quelques exceptions, que des souliers, le saluèrent

le saluèrent par les cris répétés de, vive l'Empereur! vive le Gouverneur! j'ai été satisfait de ces derniers. Durant la 5^e messe, où trois nous se distinguaient au lutrin, M. Baudin donna ordre au Commandant du vapeur de tirer 24 coups de canon au moment de la consécration. Cette salve enthousiasma beaucoup les noirs, et fut une récompense, bien légère, si vous le voulez, mais très flatteuse pour eux. Un instant avant la première Communion, le Vice-Tripes prononça quelques paroles sur le sacrement de l'Eucharistie qui firent impression sur tout l'auditoire. Après le déjeuner, qui provenait presque exclusivement de la chasse des noirs, un des plus anciens et des plus respectables du quartier s'approcha de l'Amiral et lui dit: « Général, je viens au nom de tous mes confrères, vous remercier de la bonté que vous avez eue de venir nous visiter et voir les travaux que nous avons faits pour le bon Dieu et le salut de nos âmes. Nous et nos enfants garderons de vous un précieux souvenir; tant que nous vivrons nous prions le bon Dieu et la bonne Marie, de vous aider et de vous bénir, vous et votre famille ». Ces paroles furent prononcées avec tant de sentiment que M. Baudin en fut profondément ému. Il se fit un plaisir de visiter leurs petits carbetts, où ils campent autour de l'Eglise, il leur fit les plus grands éloges sur leur zèle, leur dévouement et leur bonne tenue. Satisfait des noirs et de leurs travaux, il fit un don de 800 fr. à la future fabrique; c'était un véritable bienfait du ciel. A son départ, il nous promit de nous aider de tout son pouvoir pour ériger définitivement le quartier en paroisse. En effet, au bout de six mois, il recut du Ministère l'autorisation d'établir la paroisse. Quelques semaines après, le décret paraissait dans la feuille de la Colonie. A peine le Directeur de l'Intérieur vint à notre aide et mit à notre disposition des meubles et les ornements de la chapelle de la Gabrielle, habitation considérable autre fois, mais presque abandonnée en ce moment. La nouvelle de l'érection de la paroisse me remplit mon cœur de joie. Je ne puis m'empêcher de m'écrier: Dieu soit béni, ma mission est enfin terminée!

Bulletin Général

de la Congrégation.

du St- Esprit et du St- Cœur de Marie.

—
Tome II.
—

4^e Année - Avril 1860.

N^o 143

Première Partie,

Actes officiels - Avis en recommandations - Nouvelles
générales de l'Institut.

I

Actes officiels.

I. Décret d'érection canonique d'un petit Scolasticat à Cellule.

Par Décret, en date du 1^{er} Janvier de cette année, le C. P. Père Gal a érigé canoniquement un petit Scolasticat à Cellule, tant en considération du nombre toujours croissant des jeunes aspirants à la congrégation réunis dans cet établissement, qu'à raison de leurs bonnes dispositions présentes et des espérances plus

grandes encore que fait concevoir pour l'avenir l'érection de ce petit-scolasticat.

II. Admissions au petit Scolasticat de Cellule.

Par Décret du C. P. Père Gal en date du 29 janvier 1860, six jeunes aspirants ont été admis, les premiers, en qualité de Petits-Scolastiques à Cellule, à savoir, M. M.:

Garmy (Antoine) en Religion, Jean (apôtre), né le 5. 9^{bre} 1842 à Suzillac (Fuy de Dôme);

Charles (Jean) en R. Paul (apôtre) né le 18 fév. 1842 à S. Myon, à

Cerrade (M. vien), en R. François Xavier, né le 15 janv. 1846 aux Martres sur Moorges, id.

Fallier (Blaise), en R. Louis de Gonzague, né le 19 Avril à Sugères (idem);

Davignon (Joseph), en R. Marie, né le 14 janvier 1847 à Saint Armand en Callende (idem);

Dozat (Vincent), en R. Joseph, né le 31 Mai 1842, à Clermont Ferrant, (idem)

III. Admissions au Noviciat des Frères de N. D. de Langouner.

Par Décret du C. P. Père Général, en date du 10 Mars, trois postulants Frères ont été admis canoniquement en qualité de Novices, à savoir:

Quirou (Jean) en Religion Louis de Gonzague, né le 30 mar 1844 à Rougonver (Cotes du Nord)

Jaffoux (Pierre) en R. Ephrem, né le 6 9^{bre} 1841 à Chateaugay (Fuy de Dôme);

Piry (François Xavier) en R. même nom, né le 2 2^{bre} 1840 à Crédir (Morbihan).

IV. Décret déterminant le sens du principe de nos Règles et Constitutions, qui défend l'introduction dans nos Communautés des personnes de différen. sexe, et faisant l'application de ce principe aux établissements de Cellule et du Sém. Collège, à la Martinique

Touss. Ignace Schwindenhammer Supérieur Général de la Congr. du S. Esprit et du S. Cœur de Marie.

Considérant 1^o les inconvénients et dangers qui résultent, par la nature des choses, des rapports fréquents et habituels entre personnes

de différent sexe, même consacrées à Dieu par l'acte religieux;

Considérant 2^o. que, suppose même l'absence de tout danger, il est de la plus grande importance de ne donner aucune prise à la critique et à la malignité des hommes en une matière aussi délicate, et qu'on ne saurait s'environner de trop de précautions pour éviter même, autant que possible, jusqu'à l'apparence du mal.

Considérant 3^o. que la lingerie et l'infirmerie de l'établissement de Cellule, présentement desservies par les Religieuses de l'endroit, bien que séparées du reste de la communauté autant que le permet la distribution du local (considération qui avait fait penser d'abord que cette mesure n'était point contraire aux Règles et Constitutions), font cependant, en réalité, partie du ^{même} corps de maison; et que les Religieuses précitées, lorsqu'elles y sont, sont véritablement dans la communauté, ce qui est défendu formellement par le principe ci-dessus;

Considérant 4^o. que la lingerie et l'infirmerie du féminin Collège de St. Pierre, (Martinique), desservies jusqu'ici par les Sœurs de St. Paul (à Chartres), sont placées dans une maison tout à fait séparée du Collège et qu'il faut faire même un trajet assez notable par la rue pour passer d'une maison dans l'autre.

Le St. Esprit invoqué, et d'accord avec notre conseil, avons arrêté et arrêtons ce qui suit:

Art. I. Le principe des Règles et Constitutions (Cous. II. de la chasteté, chap. II. Art. III.) relativement à l'introduction des personnes de différent sexe dans les établissements de la Congrégation, doit être compris et maintenu dans toute sa rigueur, c'est-à-dire, qu'on ne doit jamais introduire ni femmes ni Religieuses quelconques dans nos Communautés, ni pour la tenue de la lingerie ni pour le soin des malades, soit d'une manière habituelle, soit seulement d'une manière accidentelle et transitoire, comme par exemple pour examiner l'état du malade et prescrire des remèdes sans lui donner elles mêmes aucun soin.

Art. II. On ne pourra déroger à cette règle et introduire une personne d'un autre sexe, expérimenté dans le soin des malades, que dans le seul cas de véritable nécessité, tel que celui qui doit être très rare, où il n'y aurait pas de médecin, ni dans l'endroit même, ni dans les environs, auquel on puisse avoir recours, ou encore le cas d'un accident

grave et imminent, ou d'un danger pressant, où il y aurait à pourvoir instantanément à la vie d'un malade, sans pouvoir attendre l'arrivée du médecin, que l'on doit toute fois alors s'empreser d'appeler. Dans l'un et l'autre cas précités, le Supérieur ou son assistant devrait lui-même recevoir la sœur et la conduire près du malade, lequel devrait être placé, autant que possible, dans l'endroit le plus exposé à la vue et le moins retiré de la maison. En outre, le Supérieur aurait à rendre compte, exactement et sans retard, au Supérieur Général, de ce qui a eu lieu, et des raisons qui ont motivé cette dérogation au principe sus-mentionné.

Art. III. On ne devra pas garder plus long temps les Religieuses dans l'établissement de Cellule, soit pour la tenue de la lingerie, soit pour le soin de l'infirmerie, mais on doit aviser au moyen de les écarter de la maison pour la rentrée prochaine.

Art. IV. Le Statu quo sera maintenu relativement au Sém. Collège de la Martinique, mais toutefois à deux conditions ayant pour but d'obtenir une séparation encore plus complète, à savoir 1^o de condamner les fenêtres de l'infirmerie qui donnent de loin sur une des cours des élèves, 2^o de pratiquer une autre porte par laquelle les Religieuses puissent entrer dans la chapelle, sans être vues aucunement par les personnes de la maison.

V. Nominations et placements de sujets.

— Par Décret du C. C. Père Général, en date du 2 Février 1860, le P. Artaud a été transféré de la Ct^e de Rome à celle de Cellule, où il remplace comme professeur le P. Hubert revenu à Paris pour raison de santé. Quant à la direction du petit scolasticat, le P. Hubert est remplacé présentement dans cette charge par le P. Dièvre.

— Par Décret antérieur du mois de Janvier 1860, les P. F. Dotti (Théologie), Contoz, Amable (Romanet) et Collin agrégé, ont été envoyés à la Réunion pour l'œuvre de la Providence, qui prend tous les jours plus d'extension.

II

Avis et Recommandations

La partie administrative qui concerne les demandes de renouvellement des Vœux devant expirer, ayant beaucoup laissé

à désirer jusqu'à présent, le C. P. Père croit devoir rappeler ici et indiquer sommairement tout ce que l'on doit faire à cet égard, conformément aux Règles et Const., et il recommande expressément à tous de s'y conformer exactement à l'avenir, comme l'ont fait exceptionnellement plusieurs communautés.

1^o Tout Supérieur Local doit tenir un registre vivant des vœux de ses subordonnés, indiquant l'époque de leur émission, leur durée, l'époque de leur renouvellement.

2^o Il en est de même du Supérieur Provincial pour les sujets de la province.

3^o Six mois au moins avant l'expiration de leurs vœux, les sujets doivent en demander le renouvellement, soit pour 3 ans soit pour toujours, selon qu'il y a lieu. En cas d'oubli de leur part, les supérieurs doivent avoir soin de leur rappeler à temps, surtout aux Dées.

4^o Voici la marche à suivre relativement à cette sorte de demandes: 1^o Le sujet doit la formuler par écrit dans une lettre au C. P. Père; 2^o Il remet cette lettre au Supérieur local, qui délibère avec son conseil sur cette demande, et la transmet avec le procès-verbal de la délibération, au Supérieur Provincial, ou Vice-Provincial, lorsque la Vice-Province relève directement de la Maison-Mère; 3^o Celui-ci délibère de même avec son conseil, et envoie le résultat de la délibération, avec le reste du dossier au C. P. Père Général, lequel enfin décide, d'accord avec le conseil de la Congrégation.

5^o Les sujets ayant renouvelé leurs vœux, le Sup^r local doit en prendre note sur le registre des vœux, puis envoyer au Provincial ou Vice-Provincial les actes mêmes des vœux, signés par lui et le sujet; le Provincial ou Vice-Provincial doit de même relater la chose sur son registre, puis signer les actes et les envoyer à la Maison-Mère pour les Archives.

6^o Il faut bien observer, qu'outre ces actes envoyés à la Maison-Mère, on doit en conserver un double dans la C^{te} où se trouve le sujet, lequel doit en ^{avoir} avoir un exemplaire par devers lui.

* Lorsqu'une Vice-Province n'a qu'une Communauté, il va sans dire qu'il n'y a alors qu'un seul conseil et une seule délibération.

Nouvelles générales de l'Institut

Depuis le dernier Bulletin, deux faits se sont accomplis, avec une coïncidence et des rapports dont nos chers Confères ne manqueront pas d'être frappés; nous voulons parler de la mort de M.^r le Docteur Libermann, frère de Notre Vénéré Père Fondateur, décédé le 14 Janvier dernier, et la célébration solennelle, le 2 Février suivant, de l'anniversaire de la mort de ce bien aimé Père lui-même, qui avait précédé son frère de huit années dans la tombe.

C'est à N. D. de Langonnet que M. Libermann a rendu son âme à Dieu. Il avait désiré passer ses derniers jours dans une maison de la Cong.ⁿ pour s'y préparer en paix à mourir, et consacrer en attendant au soin des malades; sa science et sa longue pratique médicales. Depuis deux ans environ, il était donc au milieu des nombreux scolastiques, frères, collégiens, Colons de N. D. de Langonnet, où il se estimait heureux de se dévouer à cette nombreuse jeunesse, et où il jouissait de l'estime, de la confiance et de l'affection de tous. On aimait, en le voyant, en l'entendant, à se rappeler notre Vénéré Père, dont il avait quelque chose d'assez ressemblant dans les traits, les manières, les gestes, le langage; on aimait surtout à l'entendre parler de ce Père bien-aimé, à l'égard duquel il ne se lassait point d'admirer les voies cachées et ineffables de la divine Providence; c'était là le thème favori de ses conversations.

Il pouvait en parler mieux que personne, lui, qui avait vu notre V. Père incrédule, et qui n'avait pu oublier les douleurs que lui avait fait éprouver son enfement au Christianisme; lui, qui, quelques années après, devint à son tour l'humble disciple de son frère converti, et en recut une impulsion efficace vers la vie parfaite et intérieure. Ainsi ces deux vies déjà si intimement unies par les liens du sang et de l'amour fraternel, se fondirent pour ainsi dire en une seule par des communications réciproques de vie surnaturelle et divine.

Et nous devons ajouter, que cette union recut son complément et entier achèvement, dans une affiliation à la Cong.ⁿ, que le C. P. Père général accorda à M. Libermann, quelques mois

avant sa mort, sur la demande de ce dernier, qui, nous l'espérons, reçoit maintenant au ciel sa récompense avec son frère bien-aimé, au milieu des enfants du S^t et Imm. Cœur de Marie. On verra plus loin quelques détails sur cette mort, extraits du journal de M. D. de Langonnet. Malgré tout ce qu'elle a eu d'édifiant, & R. B. carmoine épouvanté de voir pour le posséder. — Peu après le décès de M^{re} Libermann, la Communauté - Mère célébrait, au Noviciat de Mons. Torg, le huitième anniversaire de la bienheureuse mort de notre Vénéré Père et S^t Fondateur.

Depuis 1852, le 2 Février nous apporte tous les ans une joie, une allégresse traditionnelle qui, au lieu de souffrir de diminution par les années qui s'écoulent, semble au contraire, s'accroître chaque année davantage, comme un rayonnement toujours plus beau sur la terre de la gloire dont joint au ciel notre Père bien-aimé, & un gage plus assuré de sa protection sur ses enfants.

La vérité est que le temps qui s'envole avec tant de rapidité, emportant tout et accumulant les ruines sous chacun de ses pas, ne fait que rendre toujours plus vif au cœur de la Cong^o le souvenir ineffaçable de son S^t Fondateur, plus elle médite à loisir et les actes de sa vie et les paroles sorties de sa bouche et les petits écrits dus à sa plume, plus aussi elle conçoit d'admiration, de vénération, d'amour, de dévouement pour celui que Dieu, dans son infinie bonté, nous a donné pour Chef de la chère famille spirituelle des enfants du S^t Cœur de Marie.

Faisons nous tous, à la vénération et à l'amour, joindre une égale imitation. C'est là l'hommage pratique que désire surtout, nous le savons, ce bien-aimé Père, qui nous exhortait sans cesse, lorsqu'il vivait au milieu de nous, et sur son lit de mort, d'une manière si touchante à la ferveur, à la charité, à l'amour de Jésus seul, à la mort à nous-mêmes, au titre du salut des âmes, à la confiance en Dieu. Maintenant qu'il reçoit la récompense de ses vertus, il nous dit du sein de la gloire d'une manière encore plus pressante & persuasive : *memento propositorum vestrorum*.... imitatoris mei estote sicut ex ego Christi — Les détails du 2 Février seront donnés à l'article du Noviciat.

Nous avons aussi à mentionner la mort du Frère Lazare,

réfectoier au séminaire Colonial. Ce bon et pieux frère s'est endormi doucement dans le Seigneur, le jour même de Faguet, où il est allé chanter, nous l'espérons, l'alleluia éternel. Une lettre insérée dans la II^e Partie donnera quelques détails sur cette pieuse mort.

— Depuis que nous avons écrit ces lignes, un événement est arrivé que nous ne pouvons passer sous silence: la Cong^e a perdu un de ses amis les plus cordialement attachés et les plus dévoués, la France un de ses prêtres les plus vénérables, et l'église un de ses plus grands serviteurs de Marie. M^o. Desgenettes, le St. fondateur de l'Archiconfrérie du C. S. et Imm. Cœur de Marie a rendu sa belle âme à Dieu, le 25 Avril, fête de St. Marc Evangeliste. Les derniers jours qui ont précédé sa mort, le C. S. Père s'est rendu plusieurs fois auprès de lui, accompagné tantôt de l'un tantôt de l'autre Père, non seulement par l'impulsion d'un sentiment personnel d'affection, de reconnaissance et de vénération, mais au nom de toute la Cong^e, qui doit tant à T^o. D. des Victoires et à celui que nous regardons à plusieurs titres, que nous ne pouvons rapporter ici comme notre second Fondateur et Père, après notre Vénéré Père Libermann. Ce n'était du reste que l'acquit d'une dette bien légitime, car M^o. Desgenettes, lui aussi, était venu huit années auparavant, mêler sa douleur à la nôtre, au chevet de notre bien aimé Fondateur, qu'il affectionnait tendrement. On se rappelle encore les paroles que l'homme de Dieu adressait à cet autre homme de Dieu déjà au seuil de son érémite: *bonum certamen certavi, cursum consummavi. etc.*

Ces paroles furent aussi sur les lèvres de tous ceux qui furent témoins des derniers moments du St. Curé de N. D. des Victoires ou qui, pendant les trois jours qu'il resta exposé à la vénération publique, vinrent contempler ses traits empreints de toute la sérénité et la paix des prédestinés. Cel. notre Vénéré Père semblant reposer doucement sur sa couche funèbre au milieu de ses enfants, tel M^o. Desgenettes sur son lit de parade, à N. D. des Victoires.

Pendant trois jours, plusieurs élèves du séminaire colonial, ont été pieusement occupés à faire toucher au

corps du S^t. fondateur de l'Archiconfrérie, les objets de piété et autres que la foule apportait sans cesse. Ces témoignages de vénération publique, éclatèrent surtout au jour où furent faites les obsèques solennelles de ce grand serviteur de Dieu et de Marie. On verra, par les détails de cette cérémonie, que nous sommes forcés de réserver pour la III^e. Partie, si tout ne contribua pas, en cette circonstance, à témoigner de ce qu'on appelle: fama sanctitatis.

La Cong^g. toute entière y fut grandement représentée, d'abord par le C. P. Père général, à qui une place avait été réservée dans le Chœur de l'Église de St. D. des Victoires, à la gauche de son Excellence le V^once Apostolique, Mgr. l'Evêque d'Autun, étant à droite, et son Eminence le Cardinal Archev. de Paris se trouvant seul de l'autre côté; puis par les P. P. P. P. Burg, Frayd, Delaplace, Barillec, Humbert, les V^onces, et les élèves du Séminaire colonial, qui furent employés dans les cérémonies. Nous omissions presque oublier les P. P. Vestris et François récemment arrivés de Bourbon et dont le dernier, après dix années d'absence, avait été reconnu par M. Desgenettes quelques heures seulement avant sa mort. — Cont le monde maintenant de demander quel sera son successeur, et personne ne sait rien de certain; mais tous espèrent que le C. S^t. Pierre voudra bien diriger ce choix et que l'Archi^{evê} de son Cœur Imm. trouvera un cœur pieux, zélé et rempli de l'esprit de cette association dont la Mission n'est pas encore finie, bien que son S^t. Fondateur lui ait été ravi, mais pour un séjour meilleur, où il achèvera l'œuvre que la Miséricorde Divine lui avait donné de commencer en 1836.

Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

I

Province de France.

I. Maison - Mère -

Maison du Noviciat.

Le 2 Février est sans doute pour la Cong^g toute entière un des jours les plus doux et les plus chers. Outre la fête de la Purification de la S^{te} Vierge et de la présentation de Jésus au temple entre ses mains, c'est aussi pour nous la fête de la naissance au ciel de notre Vénéré Père et de sa présentation au temple éternel par les mains de la mère de Jésus. Mais si cette fête est si belle pour toute la Cong^g, sa célébration présente cependant encore, peut-être, au Noviciat, un caractère tout particulier. Il y a surtout deux choses qui la distinguent de toute autre fête en son genre et tout le charme: la réunion de famille qui a lieu en ce jour, puis, et surtout, le souvenir du Vénéré Père, qu'on se plaît à rappeler partout, et qui fait comme la vie de toute la journée.

Cependant cette année, notre réunion de famille n'a pas été tout-à-fait complète, à cause de l'absence de celui que tout le monde désirait le plus, de celui qui, dans la Cong^g, remplaçait notre Vénéré Père, et seul pouvait le représenter sensiblement au milieu de nous, mais à qui ses occupations n'ont pas permis de s'y trouver de corps, quoiqu'il y étant certainement d'esprit et de cœur. En retour, nous avons eu plusieurs Pères de la maison de Paris, tels que le R. P. Gaultier et le P. Frey, qui a bien voulu venir chanter

la grand messe. - Tous les scolastiques étaient là aussi, ainsi que plusieurs frères.

Les S.^s Offices ont été célébrés, sinon avec une grande pompe et solennité, (notre petite chapelle et la pauvreté des novices permet qu'il s'en déploye beaucoup) du moins avec autant de ferveur possible, dans l'intention de toute la Cong^g; car, selon la pensée du C. P. Père, et qu'il a exprimée lui-même à la dernière retraite générale, une de nos intentions principales dans la célébration des saints offices du Noviciat, qui forme, avec les autres maisons de formation, comme le cœur de l'Institut, c'est de rendre à Dieu, au nom de la Cong^g toute entière dispersée dans les diverses parties du monde, le culte extérieur et public qu'elle lui doit comme Société.

Mais ce qui ^{fait} charme le plus doux de cette journée, avons-nous dit, c'est le souvenir de notre bien-aimé Père. Deux vireux en particulier, non ~~moins~~ moins qu'au salut, avec quelle vive émotion on se plaît à répéter le Magnificat pendant lequel notre Vénéré Père a fait le chemin du ciel, et surtout ces belles paroles avec lesquelles s'est exhalé son dernier soupir, et qui le résument si bien tout entier, comme elles pourraient faire la devise de la Congrégation. deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.

Le repas de midi est laissé à la libre effusion des cœurs, mais au repas du soir, on lit toujours ces dernières lettres si touchantes, écrites au chevet même de notre Père mourant, lesquelles racontent ses derniers instants, et reproduisent ses dernières paroles et recommandations d'une manière si saisissante, qu'on croit vraiment les entendre et suivre encore les derniers battements de son cœur.

Mais, l'exercice principal de cette belle journée, et qui a le plus ce caractère de fête de famille consacré au souvenir du Vénéré Père, c'est la conférence spirituelle du soir qui est commune pour tous: Scolastiques, novices et frères. Tous se réunissent ensemble, non moins que les Pères; assemblée touchante, qui rappelle la réunion de tous les enfants que fit autour de son lit notre bien-aimé Père mourant. La conférence toute entière est consacré d'ordinaire à sa mémoire. De quel autre sujet

pourrait-on mieux s'entretenir en ce jour, que des vertus, des exemples que nous a laissés notre bien-aimé Fondateur ? N'est-ce pas sur leur Père que les enfants doivent se former, sur leur maître les disciples ? Le Vénéré Père, c'est le modèle propre, particulier et spécial que le Cœur Imm. de Marie nous a donné.

Cette année, le P. F. Directeur du Noviciat avait invité le P. Delaplace à vouloir bien venir faire cette conférence. On sait combien ce cher Père est pénétré d'estime et d'affections pour le Vénéré Père. Il a du reste plus d'occasion que tout autre de l'étudier et de le connaître intimement, puisqu'il est chargé du soin si précieux et si doux de recueillir ses écrits, de les mettre en ordre et de les préparer pour la lithographie. Aujourd'hui a-t-il parlé du Vénéré Père, comme il en parle toujours, de l'abondance d'un cœur rempli de vénération et d'amour filial.

Ayant pris pour texte ces paroles de N. S. *in si granum fuerit in terram mortuum fuerit ipsum solum manet, si autem mortuum fuerit multum fructum afferit* (St. Jean Cap. XII. 24. 25.) il se proposa de nous montrer la juste application de ces derniers mots à notre Vénéré Père, dont la vie toute entière a été aussi féconde pour le bien qu'elle a été traversée par l'épreuve, et à cet effet, il nous a exposé la série de ses principales souffrances, peines et tribulations. Le prenant dans son enfance et le suivant jusqu'à la tombe, il nous la montre dans les diverses phases plus marquantes de sa vie, portant sans cesse, et dans son esprit et dans son cœur, et dans son corps, les sacrés stigmates de la croix. Nous avons appris, en entendant ce récit, plusieurs particularités intéressantes que nous ignorions. Notre Vénéré Père nous apparaissait alors plus que jamais comme un homme de douleur, un ami véritable de la croix de Jésus, une victime sans cesse immolé pour la gloire de Dieu, et le salut des âmes, et nous comprenions ces paroles de plusieurs personnes auxquelles le P. Delaplace avait entendu dire « qu'elles s'étaient demandées, après avoir lu sa vie, si aucun saint avait jamais eu une existence plus longtemps et plus universellement crucifiée »

Le cher P. Delaplace a dû s'arrêter là, l'heure était déjà depuis longtemps passée. Tout le monde était si attentif et écoutait avec tant d'intérêt et tant d'attachement, qu'on avait

l'ai laissé passer 3 quarts d'heure, sans s'en apercevoir à peine. Nous avons bien regretté qu'il ne put achever, car il devait reprendre chaque partie de la vie du Vénéré Père, chacune de ses souffrances, et faire voir comment chacune d'elles avait été un germe fécond en fruits de grâce et de sainteté, d'abord pour lui-même, puis ensuite pour la Cong^g, et enfin pour les pauvres âmes qui font l'objet du zèle de l'Institut. Mais on ne l'a laissé s'arrêter là, qu'à condition qu'il terminerait son sujet l'année prochaine. Ce qui est différé ne sera pas perdu.

Ainsi s'est passée cette belle fête, mais elle aura, nous le pensons, laissé deux grands fruits: d'abord une union plus intime entre tous les enfants de la Cong^g qui y ont assisté, et ensuite un désir plus ardent de devenir de dignes enfants de notre vénéré Père, par notre zèle à marcher sur ses traces, dans la voie surtout de l'abnégation et du renoncement.

signé, Barillec

Maison du Scolasticat

— Le F. George obligé de garder la chambre depuis une quinzaine de jours, par suite de douleurs rhumatismales, a suspendu momentanément, au scolasticat comme au séminaire colonial, ses cours d'écriture jointe et d'histoire ecclésiastique.

— Nos chers confrères liront avec intérêt les quelques détails suivants concernant le P. Bernhard, dont la mort a été annoncée dans le dernier Bulletin.

La mort du Père Bernhard non moins que celle de la plupart de nos chers confrères a été un véritable sacrifice offert par la Cong^g au Cœur-à-Cœur de Marie. Ce cher confrère offrait en effet les plus belles espérances. C'était un des premiers fruits de notre institution des scolasticats. Il avait terminé ses humanités et fait toutes ses hautes études au milieu de nous, passant successivement de H. D. du Gard à Ste Marie de Gourin, à Paris et à Mons-Tony. Il avait fait partie de la 1^{re} prise d'habit des grands scolasticats.

Et pendant ces longues années que le P. Bernhard a vécu parmi nous, il n'a jamais donné lieu à aucun reproche et s'est toujours montré un fervent scolastique. Jamais sa régularité ne s'est démentie, et quoiqu'on ne vit jamais en lui rien d'extraordinaire, il est constamment demeuré jusqu'au bout un exemple pour tous. Il était naturellement grave par caractère mais la charité l'avait habitué à savoir toujours sourire à ses confrères.

Lorsqu'il eut fait sa profession, les talents sérieux et la régularité parfaite qu'on avait toujours remarqués en lui, déterminèrent le C. P. Père à lui confier toute à la fois les cours d'écriture et d'histoire au séminaire et au scolasticat, ainsi que la vice-discipline au grand scolasticat. Ce bon Père se mit de suite à l'œuvre, et avec un zèle et une ardeur qui ne contribuèrent peut-être pas peu à déterminer la maladie qui le conduisit si promptement au tombeau. Avec une apparence de force, il était cependant assez faible et ses poumons étaient fortement attaqués. L'illusion, nant sur son état, il travailla jusqu'au bout, ne se doutant pas même qu'il fût si gravement atteint. Il dut s'arrêter cependant au commencement de Décembre, et dès lors ses forces diminuèrent sensiblement. Il commença à craindre la mort, tout en espérant toujours de vivre; jusqu'à l'instant où le P. Directeur lui fit connaître clairement son état. Le médecin avait déclaré une phtysie galopante. Le cher Père n'en continuait pas moins de se lever chaque jour.

Il ne s'alita définitivement que les 3 derniers jours; le jour même de sa mort, personne ne songeait à le voir finir si tôt; si il était seulement question de le descendre de sa chambre à l'infirmerie. Le scolastique infirmier vint le voir, à 4 heures du matin, il apprit de lui qu'il avait peu dormi durant la nuit et avait eu des sueurs abondantes. Il trouva que ces sueurs étaient froides. On lui apporta la 5^e communion sur les 6 heures. Quelque temps après, il fit ouvrir sa croisée par un des scolastiques, la fit fermer par un autre et dit à l'infirmier qu'il se sentait un lourd sommeil. Celui-ci descendit alors en avertir le P. Directeur, en lui demandant quand il j'aurait chercher

ce Père à l'infirmerie, et ayant reçu l'ordre d'attendre après la classe il remonta vers son malade. Il le trouva la face tournée contre le mur et le crut profondément endormi. Il s'approcha de lui, mais n'entendant plus aucun mouvement ni ses pirations, il le toucha et s'aperçut que ce cher Père avait rendu subitement son âme à Dieu pendant sa courte absence... C'était le 29 Ebre 1839 à 8 h. et quelques minutes du matin. Les scolastiques apprirent cette douloureuse nouvelle après leur déjeuner toute la Communauté alla dire le De profundis pour l'âme de notre cher défunt.

Maison du Séminaire Colonial.

- Pendant ce trimestre, trois nouveaux élèves sont arrivés au Séminaire Colonial. Par contre, deux autres sont partis pour le grand séminaire de la Martinique.

- Le 9 janvier, Octave de la fête de S^{te} Geneviève, tous les élèves non moins que les scolastiques, sont allés entendre la 5^{me} messe célébrée par le C. P. Père et recevoir la 1^{re} Communion de sa main dans l'église de ce nom; il y a peu de temps encore le Santhion, et le soir ils ont assisté à la cérémonie de la translation des reliques de cette S^{te} Patronne de Paris, présidée par son Em. le Card. Archev.

- L'Œuvre Apostolique (ayant pour but de venir en aide aux besoins spirituels et matériels des missions) dont nous avons déjà parlé plusieurs fois et qui a ses réunions mensuelles dans la chapelle du séminaire Colonial, où elle fait de plus célébrer chaque jour la 5^{me} messe pour les missions, l'œuvre apostolique, disons-nous, a pris un nouvel essor pendant l'année 1839. Aussi l'Exposition des objets recueillis et confectionnés pour les missions a-t-elle débarrassé; renchérit sur celle de l'année passée... Le dernier jour de cette exposition publique, à Paris, le 21 Mars, son Em. le Card. Archev. de Paris a daigné présider lui-même la réunion du 'Commissariat', dont l'lecture a été faite par le sous-Directeur, le P. P. Laglace. Étaient présents, outre son éminence, le C. P. Père

Directeur général de l'œuvre, plusieurs religieux, des missionnaires, des prêtres séculiers, ainsi qu'un grand nombre de zélatrices et associées de l'œuvre. La cérémonie eut lieu dans la chapelle des Religieuses de St. Maur, où fut ensuite donné le salut du b. S. Sacrement, après un petit Discours plein de justesse, d'animation et de piété, sur l'excellence de l'œuvre, par le P. de Damas de la Compagnie de Jésus, et quelques paroles d'encouragement adressées par Son Em. le Card., dont toutes les bonnes œuvres s'estiment heureuses de posséder les sympathies et la pieuse bienveillance.

En s'associant à cette bonne nouvelle, nos chers confrères, des missions surtout, seront particulièrement touchés d'apprendre que la Mission des deux Guinées et de la Sénégambie a reçu sa part dans la répartition des objets de culte; on l'a évaluée à plus de deux mille francs.

— Le P. Janin, dont la faible santé s'était encore assez bien soutenue jusqu'ici, malgré son travail continu et assez appliquant des Archives, est plus malade depuis quelque temps. Il est même descendu si bas, il y a quelques jours, qu'on a cru prudent de lui administrer le sacrement des mourants; depuis lors il s'est un peu remis, mais sans beaucoup d'espoir de guérison, ce à quoi du reste ce cher Père est parfaitement résigné.

— Le P. Laultier, dont la santé réclame toujours quelques soins particuliers, est parti pour Reims, depuis plusieurs semaines. C'est pour lui, on le sait, une vacance aussi honorable que pleine de consolation, que le temps qu'il peut passer auprès de son Eminence le Cardinal Gousset. Si ce n'était les graves préoccupations actuelles de la S.^{te} Eglise romaine, sa joie serait parfaite, mais au moins est-ce une grande consolation pour lui, que de pouvoir épancher son cœur chargé d'angoisses dans le cœur de l'Eminent Prélat si dévoué à la chaire du Vicairé de Jésus-Christ.

II. Cité de Bordeaux.

Nous extrayons ce qui suit du Journal de la Communauté de Bordeaux, qui nous fait envisager cet établissement à certains points de vue particuliers.

La maison de Bordeaux, située dans le quartier des pauvres et destinée plus particulièrement aux pauvres et aux soldats, a pour origine un petit germe sorti du cœur exubérant de la charité: c'est la comme sa pierre d'assise au milieu de cette cité superbe et opulente. Elle a subsisté, grandi, et s'est développé doucement jusqu'ici, dans le sein et les étreintes amoureuses de la charité. Ses produits ou résultats ordinaires sont comme la floraison, l'épanouissement de la charité. Malgré sa pauvreté apparente et réelle, sa valeur matérielle est au moins de 80 à 90 mille fr. pour une communauté religieuse. Plus de 60,000 fr. ont été payés dans 10 ou 12 ans, et pour solder les dettes du premier emplacement, et pour couvrir les frais d'achat et de construction de la belle et délicieuse petite chapelle qui reste inachevée. Ses ressources ramassées sou par sou, sous l'impulsion et le regard de la charité retombent en partie, encore sou par sou dans les mains de la pauvreté sous le son de la cloche compatissante de la charité qui la redonne sans cesse. C'est comme l'océan qui laisse sortir de son sein le nuage emporté par les vents; ce messager fidèle arrose les montagnes et les plaines, porte partout la fertilité par ses eaux bienfaisantes, et la mer les reçoit de nouveau par les torrents, les rivières et les fleuves, etc.

La maison de Bordeaux, placée sur les grandes lignes du nord par Paris, du midi, et de la mer, est comme un point d'arrêt, ou un trait-d'union entre la Maison-Mère et les Missions lointaines. Elle pourrait être là, et pour recevoir avec tant de bonheur les voyageurs et donner l'hospitalité aux bons Pères qui arrivent ou qui partent; et pour pister les airs de vent commercial et en donner avis aux différentes maisons de la France et de l'étranger par des rapports spéciaux, si son personnel était nombreux et bien composé.

Ce premier but d'utilité est déjà obtenu, puisque dans l'espace d'une année environ, nous avons eu le bonheur de donner l'hospitalité au moins à 35 ou 40 Pères et frères, ou autres membres de nos différentes maisons.

Parmi ces hôtes bien-aimés, la petite Communauté de Bordeaux a eu l'honneur et le bonheur, au mois de

septembre dernier de recevoir dans son sein le C. P. Père général, accompagné d'un très-honorable cortège: c'étaient les P. P. J. P. Gaultier, 1^{er} assistant; Emonet, Provincial de la Martinique; M. M. les Vicaires-gén. de la Martinique et de Bourbon se rendant au concile d'Agon. A leur passage, comme au retour, l'avisite de si bons Pères a été trop courte, ouï beaucoup trop courte pour nos âmes et nos cœurs. —

Quelques mois plus tard, M^{gr} Bespiens et ses bien chers compagnons de voyage nous rendaient la vie de communauté moins monotone et plus édifiante par leur piété de Missionnaires vraiment apostoliques.

Enfin, voilà que nous avons le bonheur d'abriter sous le toit de la vraie fraternité deux Pères de Bourbon, les P. P. François et Lestras, qui sont venus se reposer un peu de leurs fatigues, et M. l'abbé Guilloux ex-cure de St. Pierre de la Réunion qui doit se rendre bientôt au noviciat.

— Une autre fois quelques détails sur nos amours.
Moriet.

III. C^{te} de St. Jean.

— La Communauté de St. Jean marche toujours bien; les jeunes colons font la consolation des Pères par leur activité au travail, leur piété et leur bon esprit. Les ateliers qui y ont été établis, il y a quelque temps, avec l'autorisation du C. P. Père, sont en grande prospérité.

— D'autre part, la Providence a permis que l'on put acquiescer les terres de la Colonie de St. Jean, ce qui assure à l'avenir et plus d'importance et plus de solidité. A côté de ces consolations, il a plu à Dieu d'affliger la petite communauté par la maladie du P. Bayfer. Nous espérons que ce cher confrère se remettra avec le retour de la belle saison.

VI. C^{te} de N. D. de Langoumes.

Le P. Fernot a communiqué au C. P. Père les quelques

détails suivants, au sujet de M^r. le Docteur Libermann
dont nous avons ci-dessus mentionné la mort.

Notre Dame de Langonnet 11 janvier 1860.

Mon C. Révérend et bien-aimé Père,

Je crois que notre très-cher Docteur M^r. Libermann va aller au ciel rejoindre notre Vénéré Père. Je trouve qu'il baisse beaucoup et devient très-faible: il faut qu'il fasse des efforts pour parler et quelquefois les paroles expirent sur ses lèvres. Aussi, par précaution, et bien qu'il ne soit pas encore dans un danger imminent, je viens de lui donner le St Viatique et l'Extrême Onction. Ce bon M^r. Libermann est tout en paix et tout tranquille, et se prépare à la mort avec la plus parfaite sérénité: il ne se dissimule nullement son état, et il est le premier à en parler. Il y a trois jours, au début de sa maladie, et sans qu'on pût présumer qu'il déclinerait si vite, il me disait déjà: «Je ne sais si tout cela ira, mais que la volonté de Dieu soit faite; s'il faut partir, je serai très-content. On ne sait trop ce que c'est que sa maladie. Il n'a pas de fièvre, mais il est dans un état de prostration complète. Je crois bien que c'est une décomposition intérieure qui s'opère en lui, contre laquelle je crois, il est impossible de lutter, et tous les remèdes seront impuissants. Je crois qu'il s'éteindra tout doucement par épuisement. Le Médecin du Faouët, que j'ai fait venir, ne sait trop que dire ni que faire. Ce qu'il y a de consolant en tout cela, c'est la paix et la sérénité de ce bon M^r. Libermann, qui craint que ses souffrances ne soient pas méritoires, parcequ'il dit, qu'il faut bien qu'il les supporte, quand même il ne le voudrait pas.» Il est difficile de présumer s'il ira encore longtemps, ou s'il s'éteindra dans peu de jours.

14 Janvier — Notre bon M^r. Libermann a rendu doucement son âme à Dieu ce matin (samedi) Comme je vous l'ai déjà dit, il était parfaitement préparé et est mort dans les meilleurs sentiments. Cela va faire un vide parmi nous. Nous ne l'entendront plus en particulier nous parler du V. Père, mais il lui dira les besoins de ses enfants de T^l. D. de Langonnet. y Lermol.

— Le jour de St Joseph a eu lieu la prise d'habit des trois postulants frères, dont on a vu le décret d'admission dans la 7.^{me} partie.

V. Cité de Cellule.

On avo dans la 1.^{re} partie, que le C. R. Père a institué canoniquement le petit-scolasticat de Cellule, par Décret en date du 1.^{er} janvier. Le 2 février suivant, entre les mains de la C. G.^{le} Vierge offrant Jésus au Temple, et sous les auspices de notre P. Père, six des jeunes aspirants ont été reçus solennellement en qualité de petits scolastiques de la Cong.^g — Cette cérémonie déjà si belle par elle-même, avait de plus ici ce prestige de la nouveauté qui plaît tant à l'enfance. Et puis, disons-le, rien n'est touchant comme de voir de jeunes cœurs, que le souffle empesté du monde n'a pas encore flétris, choisir le Seigneur pour leur unique partage, et s'engager déjà à embrasser l'Etat de perfection, et à y marcher toujours jusqu'à leur dernier soupir. Puisse-t-ils persévérer tous dans leurs pieuses dispositions!

Nous réservons pour la III.^e Partie quelques extraits d'une lettre d'un petit scolastique racontant cette cérémonie du 2 février, ainsi que d'un rapport abrégé du P. Hubert au C. R. Père sur le petit-scolasticat de Cellule.

VI. Cité de Rome.

Le Bulletin de la Communauté de Rome nous apporte cette fois encore une nouvelle du plus haut intérêt; nous voulons parler d'une visite que Sa Sainteté a daigné faire à la C.^{té} et au séminaire français; témoignage touchant de l'attachement qu'a cette œuvre par le cœur du zélé Pontife, et gage assuré de la protection des S. S. Apôtres sur cet établissement; l'une des espérances de l'Eglise de France. — Voici ce que le P. Stumpf en écrit au C. R. Père, à la date du 17 Mars 1860.

Mon C. Révérend Père,

Grande nouvelle! le S. Père vient d'honorer le séminaire français d'une visite. Tout a été bien, charmant, presque céleste... Heureusement, le S. Père a en la charité de me faire prévenir quelques heures à l'avance, et l'on s'est mis à l'œuvre, à qui mieux mieux, pour disposer notre petit intérieur selon toutes les règles de l'art.

Donc, à dix heures, Sa Sainteté arriva avec son escorte d'usage. Nous la reçûmes à la porte extérieure de la maison, en

habits de fête et pieusement agenouillés sur un tapis de verdure. A peine le St Père eut-il mis pied à terre, qu'il nous donna la bénédiction et s'écria d'un ton de familiarité charmante: Ab! il superiore! eccoli tutti; andiamo(1). Je me mis à sa gauche, et toute la Communauté nous suivit. En montant les escaliers, je lui dis, en italien: «que nous étions bien confus de recevoir sa Sainteté dans une petite maison comme la nôtre.» Qui, me repliqua-t-il, en italien: elle est petite matériellement, mais elle est grande pour ceux qui l'habitent. Et bien, vous avez reçu mon petit avis? j'avais pensé qu'il serait bon de vous prévenir, afin dene pas vous prendre tout-à-fait à l'improviste!

Sur cela nous arrivâmes au salon, où j'avais fait préparer un trône, et comme les Elèves s'embarrassaient un peu sous la porte, il leur dit en français: «Rejoins, venez, rangez-vous par là tout autour; compelle intrare. Enfin, nous fîmes tous là devant devant lui à genoux; c'était le moment de tirer de ma poche un grand papier tout chiffonné et encore tout humide, où j'avais éparpillé de dire quelque chose. Je vous enverrai cette pièce improvisée un peu plus tard.

Quoiqu'il en soit, le St Père écouta avec beaucoup d'attention, ma prose française, et fit de temps en temps des signes d'approbation très marqués ce qui m'aidera beaucoup à arriver au bout, par de fins mes ratures, sans branler.

Quand j'eus fini, la Sainteté reprit également en français, à peu près en ces termes: «J'approuve beaucoup les bonnes pensées que vous m'exprimez là, mais je ne suis pas assez fort pour vous dire mon avis en français.» Ce qui ne l'empêcha pas toutefois de poursuivre en français, en disant, qu'il ne doutait pas le moins du monde de la sincérité de notre attachement au St Siège, ni de nos efforts à l'aider de nos prières contre les méchants qui persécutent l'Eglise. Mais ce qu'il savait aussi, c'était notre bonne volonté à défendre l'Eglise par le bon esprit qui nous anime; par l'esprit d'union, qui rendra la France religieuse forte et puissante contre toutes les attaques. » puis il donna la bénédiction..... Anous admit au baisement du pied. Pendant cette cérémonie, qui fut assez longue, il me causa du nombre des élèves

(1) Ah... le superiore! les voici tous..... allons!

du local, de l'église... Après cela, un élève lut une petite pièce de vers français, et après quelques instants d'entretien, il se leva pour donner la bénédiction, en ajoutant que c'était aussi pour les Evêques, les parents, &c. En descendant les escaliers, je lui proposais de voir l'église que j'avais fait déblayer en grande hâte. Il en fut content, mais exprima son regret qu'elle ne fut pas en train de se terminer... — A l'instant même, il nous envoya dans une voisine de cour un beau calice en argent doré, en faisant dire que c'est pour avoir été content de nous,

Signé Stumpf.

— M. le Comte de Meneval, naguère Ambassadeur à Munich, vient de se rendre à Rome et d'entrer au séminaire français. L'Empereur n'a pu s'empêcher de le féliciter de sa nouvelle vocation. Il est beau en effet de quitter ainsi la carrière des honneurs, et de se ranger à 50 ans et plus sous le joug de l'obéissance à un Règle, pour se livrer aux études préparatoires au sacerdoce.

— Nous apprenons que M. le Comte de Brien, évêque de Brabant, vient de suivre M. de Meneval au séminaire français.

— Un diacre de Québec, à Rome depuis le mois de fév., vient d'entrer également, sur une lettre de son évêque.

— Enfin un élève du diocèse d'Alix, récemment arrivé à Rome avec M. l'abbé Carrière, sup. gen. de S. Sulpice, vient de compléter le nombre de 12 élèves.

— Le séminaire français a eu, il y a peu de temps, la visite du Général de Boyon, et trois jours après celle du Général de Lamarrière, qui est de fait ministre de la guerre de Sa Sainteté, comme l'est de droit Mgr de Mérode, nommé récemment.

— Mgr l'évêque de Carcassonne, actuellement à Rome, a été au séminaire français, dont il a été fort content; il a promis d'y envoyer quelqu'un de ses sujets.

— Le P. Stumpf écrit que les affaires vont mieux à Rome et que tout fait espérer qu'elles s'arrangeront. Dieu veuille qu'il en soit ainsi, à la prière de toute l'église!

VII. C^{te} Blanchards' town.

Le P. Leman écrit au C. R. Père, à la date du 20 Janv.
 « Votre petite communauté augmente. Vous avons reçu les
 « trois enfants dont je vous ai parlé; ils sont charmants, forts
 « intelligents, mais un peu espiègles - Vous en avons encore ad-
 « mis deux autres, et nous en attendons encore plusieurs. Il
 est à craindre d'après cela, que la maison louée provisoirement
 pour commencer l'œuvre ne devienne bientôt insuffisante; ou
 plutôt, n'est-il pas à désirer qu'il en soit ainsi, pour une plus
 grande extension du bien qu'on s'est proposé de réaliser dans
 cette fondation?

II

Province d'Afrique.

I. C^{te} de Dakar.

Dakar - La correspondance de Dakar du mois de Janvier,
 nous apprenait que la santé de M^g. Kobès laissait assez à dési-
 rer. et le forçait par fois à garder le lit pendant plusieurs jours.
 La Grandeur a été privée d'assister aux offices le jour de Noël.
 Le jour de l'Épiphanie, elle eut cette consolation le matin, et celle
 de faire un baptême d'adulte, mais, une demi heure après, la
 fièvre vint la visiter - Depuis lors, les nouvelles de sa santé sont
 un peu meilleures et nous aimons à espérer que la bonne Mère
 conservera longtemps encore M^g. Kobès à cette chère mission, qui
 semble avoir de plus en plus besoin de lui, à raison des œuvres si
 intéressantes: du clergé, des Frères et des Sœurs indigènes. Ces œu-
 vres pleines d'avenir pour la mission, sont en ce moment plus
 prospères qu'elles semblent avoir jamais été. Aussi M^g. Kobès
 les recommande - il aux prières de la Cong^g?

- Vous extrayons d'une lettre de M^g. Kobès, en date du
 19 Mars 1860 au C^{te} R. Père les nouvelles suivantes:
 1^o Réserve religieuse de deux Novices des Filles du S. Cœur de
 Marie; elles sont quatre maintenant ayant l'habit, et deux
 postulantes se préparent à le recevoir; 5^o d'autres vocations se sont

annoncés; 2° Ordination de M. l'abbé Jougâ* à l'ordre de Portier. 3° Emission des vœux pour trois ans par le frère leon (noir indigène), comme affilié à la Congrégation.

- La presse de la mission vient d'imprimer, en latin et en français, la Bulle d'approbation du séminaire franc. à Rome. C'est un beau travail, bien soigné, bien exécuté, dont le C. B. Père a été très-satisfait.

Gorée - Le P. Lopedat dans son rapport annuel au C. B. Père, où il s'est uniquement borné pour le moment à ce qui concerne l'exercice du St. ministère, nous fournit les détails suivants sur la mission de Gorée:

La population de notre île est d'environ 3000 âmes. Dans ce nombre on compte environ 2000 chrétiens. Le reste est mahométan ou sans religion aucune. Pour maintenir les premiers dans le bien, pour ramener les autres à la vérité, voici les moyens que nous employons.

1° Catechismes pour les enfants des écoles (des deux sexes) dirigés par les frères de Flœrmel et par les sœurs de St. Joseph de Cluny. Ces catechismes ont lieu deux fois par semaine, le dimanche & le lundi, pendant toute l'année. Les enfants qui suivent ces catechismes sont au nombre de 150 environ. Nous avons deux divisions. Je suis chargé des plus grands et le P. Lacombe instruit les plus petits.

2° Catechismes pour les nègres adultes également deux fois par semaine, le mardi et le vendredi de 2 à 3h. du soir. 30 à 40 personnes y assistent. Elles ont pour la plupart fait leur première Communion: on leur fait une espèce de catechisme de persévérance.

3° Catechismes tous les soirs, moins le dimanche pour les noirs adultes, au presbytère, de huit à neuf heures du soir. En moyenne, 40 noirs fréquentent ces catechismes. Les uns ont déjà fait leur première communion, les autres s'y préparent et d'autres se disposent à recevoir le St. baptême: les instructions sont données suivant les diverses catégories d'individus. C'est le P. Lacombe qui est chargé de cette œuvre comme de la précédente.

4: Catechismes particuliers faits dans la journée, dans le parloir de la communauté pour les personnes qui se disposent plus prochainement au baptême ou à la 1^{re} communion. C'est encore le P. Lacombe, qui est chargé de ce ministère, qui, comme les deux précédents, se fait en langue indigène.

5: Instructions suivies d'un salut dans les chapelles des écoles, le mercredi pour les garçons et le jeudi pour les filles. Le P. Lacombe ^{ou le curé} des premiers et moi des secondes. Des adultes, et surtout les jeunes demoiselles récemment sorties des écoles, y assistent.

6: Prières du matin et du soir à l'église pour les fidèles. La prière du matin se dit à 8 h. et demie et la prière du soir à 6 h. $\frac{1}{4}$. Ce dernier exercice a été établi en 1856. Après la prière, on chante un cantique, puis on récite trois dixaines de chapelet en Français. Mais peu de temps après cette institution, j'eus fait cet exercice en Wolof, parceque, c'était plus utile pour la généralité des assistants. 150 personnes environ assistent à chacune de ces prières.

7: Exercices pendant le carême: Nous faisons deux prédications par semaine: une en Français, l'autre en Wolof. Elles sont suivies de la bénédiction du S. Ciboire. Le Vendredi, nous faisons le chemin de la croix. Cet exercice est suivi avec un empressement extraordinaire. L'église est insuffisante. Je doute qu'on trouve en France une paroisse, où le chemin de la croix soit pratiqué avec plus de ferveur et de dévotion. C'est en langue Wolof, qu'on fait les prières et qu'on chante les cantiques.

8: Mois de Marie - Cet exercice qui a lieu tous les jours à 6 h. pendant le mois consacré à la C. S. Vierge, est suivi avec une grande assiduité. Nous prêchons deux fois par semaine, les autres jours nous faisons une lecture pieuse. Le salut a lieu chaque jour après l'instruction ou la lecture. Nous chantons tous les jours les litanies de la 1^{re} Vierge. L'autel de Marie est décoré avec le plus grand soin. Deux cents bougies l'éclairent chaque soir. C'est la générosité des fidèles qui contribue à cette belle illumination. Nos bons paroissiens ne peuvent rien refuser

au culte de Marie, ou plutôt ils se portent avec ardeur à procurer tout ce qui peut le rehausser, l'agrandir. L'année dernière, j'ai recueilli quinze cents francs pour l'ornementation de l'autel de V. G. des Victoires, dont nous possédons une magnifique statue.

9^o Service de l'hôpital. Je suis spécialement chargé de ce ministère, parce que le P. Lacombe s'occupe exclusivement des œuvres des indigènes. Quelquefois cependant mon confrère me remplace, soit lorsque je suis malade, soit lorsque je suis empêché par d'autres causes.

Voici le chiffre de nos malades visités pendant les quatre dernières années:

| | | |
|----------|-------|----------|
| en 1856. | 1230 | malades. |
| " 1857. | 859 | is. |
| " 1858. | 1247 | is. |
| " 1859. | 1093. | is. |

Ces nombres ne regardent que les malades de l'hôpital de la marine. Quant au chiffre des malades en ville; je ne saurais vous le donner je crois qu'on peut l'évaluer à la moitié des nombres précédents.

1^o Résultats spéciaux des œuvres et ministères. Je vais vous donner les chiffres des quatre dernières années, afin que vous ayez une idée plus complète de ces résultats:

| | enfants | adultes | Total |
|---------------------------------|---------|---------|-------|
| 1 ^o Baptêmes en 1856 | 117 | 11 | 128. |
| is. " 1857 | 127 | 12 | 139. |
| is. " 1858. | 114 | 39. | 153. |
| is. " 1859. | 98. | 22. | 120. |

| | |
|------------------------------------|------|
| 2 ^o Sépultures en 1856. | 63. |
| is. 1857 | 90. |
| 1858. | 101. |
| 1859. | 208. |

| | | | |
|----------------------------------|---------|-------------|-------|
| 3 ^o Mariages en 1856. | Propres | rehabilités | Total |
| | 0. | 9. | 9. |

| | Propres | Grâtes | Total |
|---------------------------|---------|---------|-------|
| Mariages en 1857 | 2 | 9 | 11 |
| „ „ 1858. | 11 | 10 | 21 |
| „ „ 1859. | 5 | 5 | 10 |
| 1 ^{re} Communion | enfants | adultes | Total |
| en 1856. | 33. | 10. | 43. |
| „ 1857. | 00 | 21. | 21 |
| „ 1858. | 38. | 32. | 70. |
| „ 1859. | 00 | 11 | 11. |

Vous remarquerez par ces chiffres que nous ne faisons faire la première communion aux enfants que tous les deux ans.

3^e Confirmation - Tous ceux qui ont fait la première communion jusqu'en Août 1858, ont reçu le sacrement de confirmation.

J'ai oublié de dire à l'article (Sépultures) que tous nos malades reçoivent les derniers sacrements avant de mourir. J'en ai eu que deux refus de la part d'un protestant et d'un juif de l'Alsace.

Quatre ou cinq ont été transportés morts à l'hôpital.

Joël. - Vous empruntez ce qui suit à une lettre que nous est personnelle, et où le P. Kieffer, avant de parler de Joël, ne peut s'empêcher de dire encore quelques mots à la mémoire du si regrettable P. Barbier - "Vous avez raison, mon cher père, la perte que la congrégation a faite en la personne du P. Barbier est bien grande, mais elle est bien plus grande encore pour notre pauvre mission d'Afrique et surtout pour l'ancre de Dakar, où ce bien aimé supérieur sera à jamais regretté". La mort nous a tous jetés dans une profonde tristesse, mais entremêlée d'une joie si bienheureuse et inexprimable, avec une résignation entière à la Divine volonté. On pleurait, mais on sentait au fond de son cœur quelque chose, qui semblait faire naître une douce confiance d'avoir un intercesseur de plus auprès du bon Dieu. Un autre Compère est encore tombé depuis, c'est le cher P. Logier. Tout vous avez déjà appris la mort: sa fin a été aussi celle d'un saint. Que la St. volonté soit faite en tout cela, fiat in omni sima mea horum similia.

« La mauvaise saison a été très meurtrière cette année-ci, à St. Marie de Gambie, puis à Gorée; on voyait les navires de ces deux colonies tour à tour stationner en quarantaine. St. Marie de Joal au contraire a été amplement préservée; il semble que le ciel voulait bénir ce pays tout spécialement, d'abord par la tranquillité établie dans cette contrée par l'arrivée des blancs, ensuite par une année des plus heureuses. En effet, les vents du pays ne savent se rappeler une année où la récolte du mil et du riz ait été plus abondante. Espérons que tout cela tournera à la plus grande gloire de Dieu. Le Gouvernement va faire un blockhaus à Caolach dans le Saloum, plus tard peut-être on en fera un autre dans l'intérieur de Sin; Dès maintenant les rapports du roi de Sin avec les blancs nous permettent de pénétrer à l'intérieur du pays. Vous voyez combien il peut en résulter d'avantages pour la gloire de Dieu et l'établissement de notre sainte religion dans ces pays infidèles, désormais ouverts à l'évangile. *Moesis quidem multa, etc.* Kieffer.

— Le P. Lamoise ajoute ce qui suit, à la date du 11 Février — Le Commandant du poste et ses soldats nous ont été d'un grand secours jusqu'à présent, sous bien des rapports. Nous avons l'espoir que bientôt nous aurons à Joal des secours indigènes, des filles du pt. Caur de Marie. Déjà, sur la demande de M^r, leur place a été réservée.



II. C^{te} de St. Louis.

Le P. Duret, supérieur de la Communauté de St. Louis, dans son rapport annuel au C. P. Père; qui a été satisfait de la manière dont il a été rédigé, conformément au modèle indiqué dans une circulaire, résume ainsi le neuvième Art. de son rapport, concernant les diverses œuvres et ministères extérieurs dont s'occupent les Pères de la Communauté.

Œuvres et ministères extérieurs — Ces œuvres et ministères sont les mêmes que ceux des prêtres employés dans les paroisses. Prédications; confessions; visites des malades; catéchismes; directions spirituelles des écoles et des communautés religieuses; aumôneries

De l'hôpital, etc. Le F. Derignier s'occupe spécialement des
œuvres indigènes, il a obtenu d'assez heureux résultats pour la con-
version de ses vieilles signares et nègreses, ainsi que pour l'instruc-
tion religieuse. Le F. Rouvri a été chargé de l'hôpital, depuis le
mois d'Avril, je m'en suis chargé de la moitié, il a en outre la di-
rection de l'école des filles et des garçons qui comptent 380 élèves, il
a leur confiance et leur fait beaucoup de bien. Je suis chargé de
trois communautés: celles des sœurs se composent de 28 religieuses et
les frères sont au nombre de 8.

L'œuvre de S. Vincent de Paul n'est encore composée que
de 8 membres. Je suis le Président honoraire et jusqu'ici les réunions
ont lieu à la Préfecture, elle commence à faire le bien. — L'œuvre
de la crèche est en bonne voie, 3 religieuses s'en occupent sous
la direction de la Provinciale, il y a une soixantaine d'enfants.
Le Gouvernement a accordé 7,000 fr. de plus pour 1860, ce qui
élève l'allocation du Gouvernement à 6,000 fr.

Les résultats spéciaux sont: Confirmations 61, 7^{ème}
Communions 37, Baptêmes 78, Conversions 16, Mariages 17,
3 refus de sépulture: un ivelliste et deux concubinaires publics.

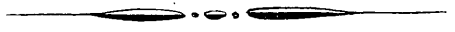
— Nous réservons pour la III^e Partie le récit de plusieurs faits
édifiants, extraits du Journal de la Communauté, et qui ne peuvent
trouver place ici.

III. Crèche de Ste Marie de Gambie.

L'œuvre apostolique dont il a été parlé ci-dessus, a fait don
à cette mission, sur la demande du F. Blanchet, d'un ornement
noir et d'un drap mortuaire pour son Eglise.

— Le F. Moyos en revenant du Gabon à Dahar, à cause
de sa santé, comme il sera dit plus loin, a trouvé auprès du F.
Blanchet l'hospitalité la plus fraternelle et sous les soins que
réclamait son état. Les sœurs ont au plus rivalisé de zèle pour appor-
ter du soulagement au cher malade, et il n'est pas jusqu'à un
médecin Anglais qui, sans avoir été appelé, ne soit venu de lui-
même pour le soigner. Mais ce qui lui a fait le plus de bien c'est
une neuvaine, après laquelle il s'embarqua pour Dahar, où

nous pensons qu'il doit bientôt partir pour rentrer en France, l'état de sa santé n'éprouvant aucune amélioration.



VI. Côte du Gabon.

- Mgr. Bepien aïné, que les autres Pères sont tous arrivés à bon port au Gabon, sauf le F. Moyon, qui a beaucoup souffert de la poitrine pendant la traversée, chaque fois qu'il a dû quitter la mer et mettre pied à terre, et qui, une fois rendu dans cette chère mission, l'objet de tous ses vœux, eut de telles attaques d'hémoptysie (crachements de sang) que l'on crut nécessaire de le faire profiter de la 1^{re} occasion pour retourner à Dakar, comme il a été dit ci-dessus.

- Le F. Guenégan, nouveau Missionnaire d'Afrique, est chargé depuis son arrivée, de la catégorie des petits enfants de Ste Marie, auxquels il témoigne un intérêt tout paternel.

- Cette œuvre des enfants en général, est toujours l'objet de la plus douce espérance de nos chers confrères du Gabon, et ils sont disposés à s'y livrer avec une ardeur plus grande encore, depuis que plusieurs d'entre eux ont vu à la Maison-Mère, que l'importance le C. P. Père y attache, comme à une œuvre pleine de vitalité pour le salut de ces pauvres peuples.

- Les résultats de la Communauté pendant l'année 1859 ont été les suivants: 19 baptêmes d'adultes; 15 d'enfants; 2 d'adultes en danger de mort; 19 premières Communions; 3 mariages.



III

Province de la mer des Indes.

I. Côte de Port-Louis (Maurice.)

Nous extrayons le passage suivant de la correspondance de Port-Louis: "C'est le 19 février, dimanche avant les cendres

cendres, qui a eu lieu la confirmation à notre église de la S^{te} Croix; nous avons près de 300 confirmants. M^g a assisté à la g^e messe qui a été chantée par le P. Buquel. La cérémonie a été magnifique. Sa Grandeur était dans l'enchantement et une complète satisfaction, et de la beauté de l'église et de la nombreuse assistance. Après la cérémonie, un modeste déjeuner a été servi à la maison des missionnaires. M^g Letard et un autre laïque y assistaient. Nous avons aussi M. le chanoine Fortesq. Le P. Laval, le P. Buquel et moi représentions la Comm^{te}

- La santé des Pères de Maurice se ressent plus ou moins de leur continuel et pénible travail. Nous citerons seulement le P. Chiersi qui, dernièrement, a fait une maladie assez grave; c'était une pleurésie causée par un refroidissement.

- Voir, dans la III^e Partie, la cérémonie de la Bénédiction du Cœur de l'Église de S^{te} Croix.

III. Été de la Providence (Bourbon)

Nous empruntons les quelques nouvelles suivantes au Bulletin de la Communauté de la Providence.

Procession de la fête Dieu de la Léproserie - Le 26 Juin 1859, a eu lieu pour la première fois la Procession de la fête Dieu, dans la paroisse de S^{te} Bernard.

Si les cérémonies de ce genre sont touchantes partout ailleurs, elles le sont surtout parmi de pauvres gens, de pauvres lépreux, qui traînent péniblement leur corps pour former comme un cortège de martyrs au Dieu des martyrs. Pour rehausser l'éclat de la fête, une vingtaine de tirailleurs choisis parmi les notables de la Léproserie et de la paroisse formaient une haie autour du dais, et accompagnaient ainsi surtout le C. S. Sacrement. A la Bénédiction, qui s'est donnée aux trois repositoires, on entendait chaque fois la détonation d'une salve de 20 coups de fusil; ce qui, avec l'écho formé par les montagnes, produisit un merveilleux effet. Dix bannières portées par des enfants vêtus de blanc, les sociétés en grand costume, tout jusque au recueillement des fidèles avait emprunté un caractère de solennité inconnu jusqu'alors.

- La Colonie vient d'être éprouvée par une inondation

* M. Letard est un jeune laïque extrêmement dévoué à nos Pères de Maurice.

telle qu'on n'en avait jamais vu de pareille depuis bien des années. Le Penitencier a été sur le point d'être inondé. Plusieurs ponts de la Colonie ont été emportés ou gravement endommagés. Les récoltes ont beaucoup souffert des pluies torrentielles qui eurent lieu pendant près de trois jours. Les dommages causés à la récolte ne pourront qu'ajouter à la cherté déjà fabuleuse des objets de consommation.

- A l'inondation vient de s'ajouter une nouvelle épreuve pour le pays. Un coup de vent sans être bien violent vient de mettre la dernière main à l'œuvre destructrice de l'inondation. L'un a achevé ce que l'autre avait commencé. L'établissement de la Providence n'a eu aucun dégât à déplorer. La III^e Partie renferme des détails bien intéressants sur cette œuvre des Filles de Marie.

IV.

Province d'Amérique.

I. C^{te} de St. Pierre (Martinique.)

La divine Providence semble bénir de plus en plus le début des travaux de nos chers confrères au séminaire collège de la Martinique. Voici en effet ce qu'écrivait dernièrement au C. P. Père, M^{re} Porchez :

« L'opinion se conserve toujours de la manière la plus favorable envers vos Pères; les préventions coloniales se relâchent ou même de quelque chose, en leur faveur: des familles qui jusque là, ne voulaient pas de notre collège, à cause du mélange de couleurs vont y envoyer leurs enfants, parce qu'on espère que sous les Pères tout y sera au superlatif. »

- Présentement l'établissement ne compte pas moins de deux cent trente élèves.

- Le F. Gloeckler a été sérieusement malade; il a fait une fluxion de poitrine qui a donné quelques inquiétudes. Mais, grâce à Dieu, cela n'a point eu de suites fâcheuses. Seulement le cher Père a été obligé d'aller en changement d'air,

179.
et il a été condamné à un repas absolu, jusqu'à un rétablissement complet. C'est une rude privation, et pour lui et pour ses confrères, en présence de tant d'occupations qui pèsent sur eux tous.

II. Cité de Cayenne.

— Les Pères de la communauté de Cayenne se préoccupent en ce moment de l'établissement d'une école agricole et professionnelle, dans le genre de celle de St. Ilan ^{moins} nommée de la Providence à Bourbon. Ils recommandent aux prières de leurs confrères cette œuvre qui peut avoir de bien bons résultats pour le bien.

— Le P. Brunetti, selon toute probabilité, se trouve en ce moment au Brésil, où il devait aller faire un petit voyage de 3 à 6 semaines. Nous donnerons plus tard, s'il y a lieu, quelques détails sur cette excursion, qui ne manquera sans doute pas d'intérêt, à plus d'un titre.

Troisième Partie.

Lettres - Rapports - Citations diverses.

Extrait d'une lettre d'un Scolastique de Paris aux Scolastiques de N. D. de Langoumen sur la mort du Frère Lazare.

« C'est au même jour (il parle du jour de Fêtes) qu'est mort le P. Lazare, de la mort la plus édifiante. C'était une bien belle âme. Il se faisait remarquer surtout par sa ponctualité et sa soumission à la volonté de Dieu dans les circonstances fâcheuses. Depuis un mois environ il gardait le lit. Nous

avons eu la consolation de le veiller, ou plutôt d'aller nous édifier auprès de lui, quelques jours avant sa mort. Ce bon frère, malgré les peines qu'il endurait, n'ouvrait pas la bouche pour se plaindre. La plupart du temps il était en prières. On lui annonça un jour que c'était la fête des sept douleurs de la C. S. Vierge; voulez-vous, mon frère, lui dit-on, offrir vos peines en union avec Marie, pour les pauvres Noirs de l'Afrique? — Oh Oui! répondit-il, en souriant, pour les pauvres noirs d'Afrique. Enfin déjà prêt pour le ciel, il fut au Seigneur de nous l'enlever le beau jour de Pâques. Voici à peu près en quels termes, le P. Père Directeur nous annonça cette belle mort: le frère Lazare, nous dit-il, était une de ces âmes toute simples qui vont droit à Dieu. Il savait à peine lire, il n'avait donc pas grande science humaine. Mais dans la science de Dieu, il était vraiment avancé. Sa confiance en Dieu était admirable et indiquait combien son cœur était innocent et tout à Dieu. Cette parole de St. Jean « perfecta charitas foras mittit timorem », se réalisait en lui d'une manière bien sensible. Dès que je le vis en danger, huit jours avant sa mort, je ne voulus pas attendre pour l'engager à recevoir l'extrême-Onction. Mais en le lui proposant, je pris les précautions qu'on doit prendre en pareilles circonstances, le rassurant autant que je le pouvais; mais le bon frère n'avait pas besoin de ces ménagements: son âme ne désirait rien tant que de quitter ce monde. — Oh, mon père, me disait-il, je serais si content de recevoir ce sacrement! Croyant que ce serait un peu se presser que de lui donner de suite, je voulus remettre au lendemain; mais il insista et j'accordai pour le soir. Il recut ce sacrement avec une joie et une consolation bien sensibles..... Le voyant plus mal le matin du jour de Pâques, bien que nos Pères crussent que je m'alarmais trop tôt, j'en voulus pas qu'une âme aussi bien disposée, fut exposé à être surprise par son dernier moment, et être ainsi privé de l'avantage si précieux de s'y préparer à loisir. Vers 8 heures, je lui dis donc en toute simplicité: mon bon frère, soyez bien heureux; je crois que vous irez finir votre jour de Pâques au ciel. Le bon Dieu va vous appeler à lui, je le pense bien, avant la fin de la journée. C'est un bien grand bonheur pour vous, de mourir un si beau jour. Oh, mon

Père! répondit-il, avec un sourire qui exprima toute la joie de son âme, « Ce ne sera pas long, n'est-ce pas? Je répondis, que je ne le pensais pas, mais qu'il fallait cependant être prêt à souffrir encore longtemps, si le bon Dieu le voulait, et ne pas être trop impatient de le voir. Après quelques autres paroles propres à confirmer et à l'exhorter dans ces dispositions si excellentes, je le quittai, recommandant de m'avertir, dès qu'il paraîtrait approcher de son dernier moment. Vers 3 heures, comme on commençait à se réveiller, il y touchait. Nous dîmes les prières des agonisants; je pus le confesser encore, puis quelques instants après, son âme quittait doucement son corps et paraissait devant Dieu. Voilà, à peu près ce que nous disait le R. Père Directeur. Nous eûmes encore le bonheur de le veiller pendant deux nuits de suite. Le mardi eut lieu l'enterrement. Après la messe de requiem qu'on chanta dans la chapelle du scolasticas, le convoi funéraire se dirigea vers Ville-Juif; et après avoir déposé en terre les dépouilles mortelles de notre bon frère Lazare nous nous retirâmes vers Mons-froy, emportant avec nous la consolante pensée, que nous avions un frère de plus au Ciel. »

Première prise d'habit
au Petit Scolasticas de Cellule.

Lettre des petits Scolastiques de Cellule à leurs Frères bien-aimés les
Novices et les Scolastiques de Paris.

Vivent Jésus, Marie, Joseph et St-Louis de Gonzague.

Mes bien-aimés Confrères,

Notre prise d'habit a été ici la fête des fêtes, et jamais il n'y en aura, sans doute, de plus belle. Elle a eu sa préparation, son action de grâce, ce serait à en écrire mille pages toutes plus belles les unes que les autres, si j'avais vos talents.

Depuis le premier Janvier nous prions avec une ferveur toujours plus ardente le divin enfant Jésus de nous accorder la grâce

D'un vrai petit-scolasticat. Nous avons été exaucés, et en remerciant notre puissant intercesseur, nous avons continué de lui demander une grande préparation.

Une neuvaine fut commencée aux approches du grand jour. Le 29 janvier arriva, ^{ou nous} nous l'attendions le moins, le P. Père Provincial tant désiré. Il devait remplacer, au milieu de nous, le C. R. Père Supérieur Général, qui regrette beaucoup de ne pouvoir venir lui-même. C'était pendant le chant de la grande messe. Il vint nous voir à l'étude qui suivit, et sa première parole fut qu'il était venu pour nous. Nous sommes toujours bien heureux de voir cet excellent Père, mais ce jour là notre bonheur était à son comble. Il était venu pour nous! c'est à dire, pour l'érection canonique de notre petit-scolasticat, pour la première prise d'habit à St-Sauveur. Il était venu pour nous! Vous allez juger vous-mêmes si c'était trop dû.

Dès trois heures et demie, il faisait passer l'examen préparatoire aux élus. Ça dura bien une bonne heure, le résultat lui parut satisfaisant. Il eut été bien difficile que nous ne fussions point instruits de la nature, des fins du petit-scolasticat, des dispositions, qualités, conditions requises pour y être reçus, des engagements des petits scolastiques: notre Père Directeur nous l'avait tant de fois répété, et de plus, il nous en avait réduit la substance en six leçons, sous forme de catéchisme.

À six heures, notre retraite s'ouvrait par une première instruction suivie du salut où l'on chantait le Veni-creator, pour implorer les lumières du St-Esprit. Comme nous chantions avec amour et ferveur! Les exercices de notre retraite étaient on ne peut plus variés. La journée se partageait en oraison, visites au S. Sacrement et à la sainte Vierge, lectures, conférences, chapelet, chemin de la croix, travail manuel, instructions. Et le P. Père Provincial s'était réservé le principal: l'oraison et les deux instructions.

Jamais nous n'avons entendu parler si simplement et si clairement de notre vocation. Il nous a montré avec une grande simplicité, ce que c'était que la vie religieuse; qu'il fallait pour cela, renoncer au monde, aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs,

a sou-même. Et comme s'il eut eu peur de nous effrayer par cette vie de sacrifice, il nous montrait ensuite que c'était là le vrai bonheur, le seul bonheur, et en même temps le moyen le plus sûr, le plus facile d'aller au ciel. Quant à la persévérance dans notre vocation, il la faisait ressortir de l'emploi des moyens de la conserver, qu'il nous démontrait être le Règlement, et en particulier les points de la prière, des sacrements et autres moyens de règle. Je ne sais pourquoi je vous redis toutes ces choses, vous devez depuis longtemps les connaître, vous qui avez le bonheur d'être formés chaque jour par ce bien aimé Père, mais pour nous tous, beaucoup de choses nous ont paru si belles et si nouvelles que je suis porté à croire que les autres les ignorent.

J'arrive enfin à la veille du grand jour. En vain cherchions nous avec inquiétude le sommeil pour faire disparaître plus vite les quelques heures qui nous séparaient de l'objet le plus grand de nos desirs. Plus nous voulions dormir et plus la préoccupation de notre prochain bonheur nous en empêchait. Il nous semblait, jusque dans ^{nos} rêves, nous voir revêtus du saint habit, de la main même ses anges du ciel.

La cloche nous tira de ces illusions pour nous ouvrir la réalité plus heurieuse.

Quand nous arrivâmes à la chapelle, celle-ci était ornée comme aux plus grands jours de fête. Au côté de l'Épître, avait été placée une table ornée, et sur laquelle reposaient les autres objets donnés aux nouveaux scolastiques, avec le saint habit qu'ils allaient recevoir. Nous nous rangâmes sur une ligne en face de l'autel à l'entrée du chœur; à droite et à gauche se trouvaient, sur un double rang, d'abord les Pères de la communauté de Cellule, puis les Frères. Après la prière, le P. Père Provincial vint à l'autel où il entonna le Veni creator. J'ai dit avec quel fervour nous le chantions dimanche soir, je ne saurais le redire pour le jundi matin. Chacun des mots de l'allocution que le bon Père nous a adressée a retenti au fond de nos cœurs. Il prit pour texte le passage où il est dit: que les parents de Jésus le présentaient devant le Seigneur. Après quoi, il nous fit comprendre que nous ne nous donnions pas trop jeunes à Dieu et que ^{notre} nous devions faire

tout notre possible, pour que cette donation fut sincère. Il y a bien
 long temps que nous aurions voulu nous donner, et tous nos chers
 petits confrères ne désiraient rien tant que de nous suivre. Ce
 qui me frappe le plus, c'est que le R. Père Provincial nous dit
 que, comme l'enfant Jésus, nous étions destinés pour être jésus
 comme fondement; d'où dépendrait la solidité de l'édifice,
 et que nous étions là pour la perte ou le salut de plusieurs.
 Veuillez le bon Dieu que nous ne soyons choisis pour le malheur
 d'autrui, par notre conduite peu édifiante; mais, espérons en
 Marie notre bonne mère et dans les prières de la Congrégation
 toute entière.

Jusqu'ici tout était bien beau, bien touchant, mais les
 demandes et les réponses du cérémonial l'étaient encore davan-
 tage. Notre joie fut extrême quand nous reçûmes cet habit reli-
 gieux si longtemps désiré de nous tous. Un instant après, nous
 avions abandonné les livrés du monde et nous rentrions dans
 la chapelle processionnellement sous les livrés du *St. Esprit* et du
 saint cœur de Marie. Nous étions trop émus, et notre cœur et
 notre esprit tout absorbés en Dieu ne pouvaient voir ce qui se pas-
 sait dans les autres. Nous avons cependant appris depuis lors, que
 les larmes avaient coulé en abondance des yeux d'un grand
 nombre des élèves attendris pendant que nous apparaissions
 ainsi transformés, et que nous nous donnions à Dieu par l'acte
 de consécration des scolastiques. C'est jour trois fois heureux que celui
 où il nous fut dit que nous étions reçus scolastiques de la pieuse
 Congrégation du *St. Esprit* et du *St. Cœur de Marie*. Quel doux mo-
 ment que celui où nous reçûmes les saints embrassements des Pères
 et des Frères! Nous voilà donc pour toujours à Jésus et à sa sainte
 Mère. Notre très-aimable Sauveur va venir faire ses délices dans
 nos âmes, en nous procurant les nôtres: deux des nouveaux petits
 scolastiques revêtus du surplis seroient le prêtre, offrant en sa-
 crifice la sainte victime. De l'autel, notre Seigneur descend
 dans nos cœurs, et il y accumule cette joie déjà si grande. C'est
 vraiment là le plus beau jour de la vie!

Les élèves ont aussi participé au banquet sacré avec
 nous, et déjà ils avaient participé à nos pieuses impressions.

85.

Les petits nous amusèrent bien, car quand nous descendions de la chapelle dans la cour, ils se mirent à nous regarder avec surprise en disant: d'où viennent donc ces petits Pères, ils sont donc venus de Paris? Ces petits enfants n'avaient point assisté à la touchante cérémonie de l'heure matinale. On fut de la peine à leur faire croire qui nous étions.

La fête continue à la grand'messe; ce sont encore des scolastiques qui font la fonction d'acolytes et si notre pauvreté ne nous permet pas d'avoir diacre et sous-diacre, nous possédons tout ce que nous pouvons avoir de plus solennel. C'est le Père Supérieur qui officie. Pour la première fois tous très-étonnés, les élèves assistent à des vêpres où l'on fait l'encensement, car les soutanes prises le matin permettent cette cérémonie jusqu'alors inusitée. Sans doute c'est encore bien loin d'une belle cérémonie que le Père Directeur nous dit se faire chez vous; mais c'est bien beau pour notre maison, qui n'a encore rien vu de semblable.

Notre salut du Credo-saint Sacrement, ce fut encore nous qui fîmes tout les frais et ce soir nous fîmes tout employer. Les cierges bénits et donnés au moment de la prise d'habit nous servirent de flambeaux. Tous les six nous continuâmes, aux pieds de notre très-doux maître, l'action de grâces qui n'avait pas éprouvé d'interruption.

Voilà nos bien-aimés Confères, ce que ma mémoire a permis à mon cœur de vous communiquer dans cette lettre. Que de choses incommunicables pour cela seul qu'elles sont trop grandes et trop belles. Vous les comprendrez, cependant, puisque déjà, vous aussi, avez eu le bonheur de prendre le saint habit religieux.

Finirai je ma lettre sans vous faire part des sentiments de reconnaissance dont brûlaient nos cœurs envers Celui, qui, après Dieu, est l'auteur, du bonheur et de la joie qui les inondaient dans ces moments beaucoup trop courts! Non il faut bien qu'après avoir

parlé de la fête, je n'oublie pas celui qui nous l'a donnée. Nous avons tous voulu écrire au C. Révérend Supérieur général afin de le remercier de nous avoir accordé une si grande grâce, et nous voulons que ces lignes publient partout notre gratitude. *Corradé, petit scolastique*

Un coup d'œil sur l'état du petit scolastique de Cellule.

Le P. Hubert vient de nous donner l'article suivant, concernant le petit scolastique de St Sauveur (à Cellule) et nous nous en faisons d'en venir faire partager l'intérêt à nos chers confrères.

« Nous aimons tous à connaître les laborieux commencements des œuvres dont s'occupe la Cong. : cet attrait devient un très-vif et très légitime désir, quand il s'agit de ces œuvres mères, préliminaires de futurs apôtres, de fervents religieux de notre société. On envie, en quelque sorte, le bonheur de ceux qui sont élus pour travailler à cette portion choisie et ce n'est pas moi, qui jusqu'ici ai eu cette douce consolation, ce n'est pas moi qui m'en étoufferai. Aussi les confrères moins heureusement partagés semblent-ils avoir le droit d'exiger, qu'en compensation, on les tienne au courant de ce qui regarde ces œuvres d'espérance: ce droit nous trace un devoir et c'est ce devoir ~~à remplir~~ que je viens remplir, en parlant ici du nouveau petit scolastique de St Sauveur.

On doit se rappeler tout d'abord, que ce fut dans le but de recruter des sujets, que le C. P. Père fonda notre établissement d'Auvergne. Or, ce recrutement d'enfants n'était au « chose que l'idée 1^{re} d'un petit scolastique qui ainsi, a comme pris naissance avec la fondation de Cellule. En effet, dès le premier je, il se trouva parmi nos élèves, quelques uns qui se destinaient à notre Institut.

Cependant, on ne connut le nom de scolastique, qu'après

la séparation de ces enfants dans une division spéciale sous le titre de *petit scolasticat*, séparation qui s'effectua seulement le 20 octobre 1858. Elle n'eut d'abord que masculine et on procéda très lentement à la formation intérieure de cette section. A la fin de l'année scolaire, on n'avait guère fait qu'habituer tout le monde, le public et le clergé, à l'idée d'un nouveau genre d'œuvre.

C'est dans ces circonstances que le C. D. Père me mit à la tête de ces chers enfants. Ils étaient au nombre de 20, tous très bons, mais cachant encore sous un extérieur d'espièglerie et de légèreté toutes les qualités de leur esprit et de leur cœur. Semblables à ces jeunes arbustes paraissant quasi morts quand on les voit dépouillés de tout signe de vie à la suite d'un rude hiver, mais qui n'attendent pour développer la vigueur de leur existence que les approches du printemps et les bienfaisantes chaleurs du soleil; alors ils se couvrent, comme par enchantement, de feuilles, de fleurs et de fruits délicieux. Ainsi en a-t-il été du petit scolasticat de St. Sauveur.

Dès les premiers jours que je fus au milieu d'eux, je m'aperçus que ce qu'ils ne faisaient pas, ils ne l'omettaient que par ignorance, et qu'ils ne désiraient rien tant que d'être tels qu'ils devaient être. Aussitôt, j'introduisis peu à peu dans leur petite communauté toutes les règles et coutumes de nos scolasticats. Un mois, à peine, après la rentrée des classes, c'était un arbre couvert d'un nombreux feuillage; et déjà vous y auriez trouvé en g. honneur les habituelles religieuses de nos maisons de probation. En voyant avec quelle ardeur ces chers enfants mettaient en pratique jusqu'à mes moindres observations; avec quel désir ils attendaient l'introduction complète de tout ce qui devait les former insensiblement, mais parfaitement, à notre genre de vie, je n'ai pu m'empêcher de reconnaître que l'œuvre de Dieu était évidente, que le St. Cœur de Marie y donnait une impulsion extraordinaire; et que le Vénéré Père n'était pas étranger au progrès d'une œuvre que j'avais entreprise sous son patronage. Je me suis rappelé cent fois, en pensant à la manière dont ils accueillirent toutes nos paroles, la belle comparaison de M. Drack, (1) voulant faire comprendre comment notre St. fondateur recut les

(1) Le catholique de notre V. Père, lors de sa conversion.

premiers enseignements de la doctrine chrétienne.

Les fleurs odoriférantes ne pouvaient se faire attendre avec de si heureuses dispositions, et elles se traduisaient par la pratique de toutes les vertus.

Celle qui domine toutes les autres, est la simplicité religieuse. Elle leur a été d'autant plus facile, qu'ils l'avaient tous apportée du sein de leurs familles. C'est elle qui est le principe du bon esprit qui anime ces enfants. C'est elle qui les rend vertueux, même à leur insu, et ils produisent de beaux traits de détachement, de mortification, d'obéissance, d'humilité, &c., dont ils seraient fort étourdis d'entendre le récit. J'en aurais une multitude à raconter pour l'édification de tous, mais je me contenterai d'en citer ici quelques uns pris au hasard.

Lorsque je leur appris qu'ils devaient me remettre, conformément à leur règlement, l'argent et les petits objets qui ne leur étaient point nécessaires, tous vinrent déposer entre mes mains jusqu'aux choses les plus insignifiantes: de petites images, un fil, des boîtes, &c., et ils ne conservaient que les objets absolument indispensables. Depuis lors, ils venaient me prier de leur donner quelques-unes des plumes etc., qu'ils m'avaient remis en dépôt, selon qu'ils en avaient besoin. Or, il est à remarquer que je n'ai mis nullement par là d'un tel abandon, et que je n'exige point tant exigé, s'ils eussent demandé des explications; mais ils déposèrent tout avec tant de simplicité, que je ne crus pas devoir y mettre de restriction.

Quant au détachement pour la famille, il n'est pas moins beau sans ces enfants. L'un d'eux, à qui je demandais s'il aurait bien le courage de quitter son pays pour toujours, répondit: «oui, mon Père, si le bon Dieu veut que je sois religieux». Il a dit «qu'il fallait abandonner son père et sa mère pour lui». De quoi ils ne font pas mystère. Un autre, qui n'a pas quinze ans, exposait ses sentiments à sa tante, religieuse de 18 années de profession, et s'attrait une réponse où j'ai lu: «ton détachement m'étonne, à t'en rendre parler, on te croirait religieux depuis 10 ans, non pas que je veuille le blâmer pour cela, mais, vois tu, mon petit ami, il faut être...»

«Seigneur...» (vous ne sont pas aussi détachés effectivement,

mais leur combat intérieur n'en est que plus admirable. C'en est un aspirant d'une grande sensibilité, qui sent une trop forte attache à sa famille, disait en parlant d'un autre sup. relin. de père et de mère: «il a bien du bonheur.» C'est bien là le cas d'une âme amante de la double volonté de Dieu, qui ordonne l'amour des parents et la correspondance à la vocation. Un petit enfant (de 2 ans) venait pleurer près de moi, parce que le diable lui faisait regretter le toit paternel.)

Ce qui m'a le plus édifié, c'est que j'en ai jamais entendus se plaindre, ni en réclamation, ni en direction, ni en aucune manière. Et cependant Dieu sait combien ils ont eu souvent occasion de se plaindre pour une foule de détails. J'avais défense de tenir les mains dans les poches, et ils les tenaient dehors durant tout l'hiver, se rappelant mutuellement ma défense, lorsque les rigueurs du froid les portaient instinctivement à l'enferrer. Jamais ils ne m'ont fait de réclamation, souffrant cela pour le bon Dieu selon l'esprit de celui qui écrivait à sa mère un mois de L. à nous nous levons à 5 h. du matin: main «tenants qu'il fait un peu froid (c'était un froid extrême) il «fait bien de la peine pour sortir du lit, mais il faut le faire «pour plaire à Dieu.»

À la mortification ils joignaient l'obéissance. L'un d'eux était continuellement dérangé, et cependant se conduisait comme s'il n'eût eu aucun malaise. Comme il m'inquiétait, je dis au frère infirmier d'en prendre soin. Le lendemain en faisant une ronde, je le trouvais encore au lit. «Comment allez vous cher enfant? — je vais très-bien, mon père — Pourquoi alors rester au lit? ajoutai-je, en souriant: «ça m'innuie bien, mon père, mais le frère Paul (c'est l'infirmier) a ma dit de demeurer couché jusqu'à ce qu'il vienne.» Un des plus jeunes venait m'avouer qu'il avait eu le malheur de demander la veille un morceau de pain à un élève. Il était au lit malade, ayant grand faim et ne pouvait obtenir à manger. Il n'avait point fait sa digestion qu'il venait humblement s'accuser de sa faute et demander pénitence.

C'est cette humilité qui a fait supporter à la ma-
-jorité

la peine d'être retardé pour la prise d'habit. Je disais à l'un des postulants qu'on ne pouvait le recevoir comme scolastique parce qu'il lui manquait encore trop de choses « où je ne m'en étonne pas, me répondit-il, j'en suis bien indigne maintenant, j'attendrai que le bon Dieu le veuille. »

Cette faveur leur fut accordée par le C. P. Père, le 2 février*. Dépendre leur joie à cette heureuse nouvelle serait impossible. La lettre qui précède vous en a dit quelque chose, en vous racontant cette unique et touchante cérémonie. Je l'ai fait écrire par l'un des nouveaux petits scolastiques, élève de 5^{ème} et le premier de sa classe.

* Le petit scolasticat n'avait été établi canoniquement que le 1^{er} janvier, comme on l'a vu ci-dessus.

Quelques traits édifiants

(Extraits du Journal de St-Louis.)

(Sénégal.)

Bien cher et bien aimé Père,

Qu'ils sont rares les faits édifiants que nous pourrions citer à glaner dans notre pauvre St-Louis! Cependant, hélas! nous devons dire, malgré la stérilité dont cette misérable terre semble être frappée, il ne se passe pas d'année que nous n'ayons quelque nouvelle gerbe à offrir au Seigneur, quelques nouveaux faits à enregistrer dans les annales de notre petite communauté. Permettez-moi, cher Père, d'en extraire ceux qui me paraissent devoir être plus propres à édifier nos chers Confères, et à les porter à prier d'une manière plus fervente pour ces pauvres peuples, si dignes de pitié et de compassion.

Le premier fait a trait à un noir Mahométan âgé de 27 à 28 ans. Ce brave homme, soldat depuis assez long temps dans la troupe indigène, ayant été appelé à faire partie d'une expédition dirigée contre les pillards du royaume de Sin, fut pris par la grâce en allant visiter en curieux la maison de Daxhar.

Ce fut en causant avec quelques enfants de la mission qu'il conçut le projet de se faire instruire de la Religion chrétienne. Dès son retour à St. Louis, il vint s'adresser au P. de Régnier et le supplier de lui fixer une heure à laquelle il pourrait venir s'entretenir avec lui. Et comme le Père lui demandait s'il avait songé à toutes les difficultés qu'il trouverait à l'encontre de son projet, j'ai tout prévu, lui répondit-il, mais je suis décidé à tout braver pour devenir chrétien, parceque le Chrétien seul possède la vérité. Et comme pour s'éprouver lui-même, il alla jusqu'à déclarer sa résolution à ses parents et à ses amis. L'inutile devons dire tous les efforts qu'ils durent faire pour essayer de le faire rentrer en lui-même; mais tout fut inutile. Pendant 2 ou 3 mois consécutifs, il vint régulièrement tous les jours à l'heure fixée. Par malheur, il fut envoyé en détachement au poste de Todor, d'où il n'est pas encore revenu. Espérons qu'à son retour, nous le retrouverons tout aussi résolu et que le Seigneur lui accordera enfin l'objet de ses desirs.

Puisque je suis à vous parler des soldats, laissez-moi vous dire en passant, qu'une des meilleures institutions politiques, au Sénégal, et qui enfante le plus de nouveaux enfants infidèles à l'Eglise, c'est sans contredit la création des troupes indigènes, composées en grande partie, ou pour mieux dire en presque totalité d'engagés volontaires, pris dans le haut du fleuve. Le plus grand nombre de ces pauvres gens qui viennent à l'hôpital, consentent à recevoir le 7^e Baptême avant leur mort, et souvent le demandent eux-mêmes. Sans doute, les motifs qui semblent guider ces voleurs du ciel, paraissent quelque fois bien humains; les uns disant qu'étant avec les blancs, ils doivent être de la Religion des blancs, les autres que, venant à mourir, ils veulent être enterrés avec les honneurs qu'on rend aux blancs; toutefois, je vous assure qu'on ne peut que se rassurer en voyant toute leur bonne volonté. Non-seulement, en effet, ils croient fermement tout ce que le Père leur dit; non seulement ils renoncent pour ainsi dire publiquement à Mahomet et à ses doctrines, mais de plus ils opposent un courage inébranlable à toutes les railleries de leurs compagnons de salle, et ferment l'oreille, énergiquement, à certains marabouts qui les

visitent d'ordinaire, pour les tenir en garde contre la visite
du prêtre, et détruire en eux l'effet des paroles qu'il a pu répandre
à leur faire entendre.

Oh, les Marabouts! que de bien, cher Père, ne ferait-on
pas ici, parmi les noirs, sans cette caste dégoûtante! Malheu-
reusement, ils ont une influence que rien ne peut contrebalan-
cer. Les Noirs les craignent d'une manière étonnante, et il suffit
que le Marabout parle, ¹⁷⁰⁹⁵ que tout le monde dise amen. Ces mi-
sérables poussent le fanatisme tellement loin, qu'il y a au-
jourd'hui, l'un d'eux voulant braver la fureur des flammes d'un vaste
incendie qui dévora une centaine de cases, pour aller cher-
cher ses gris gris, fut surpris par le feu au moment où il fai-
sait son sac et fut littéralement calciné. Et lors du retour du
convoi qui porta au cimetière les quelques ossements que l'on
en put recueillir, toute la famille fut bientôt consolée par une
seule parole du Marabout ensevelisseur: «iialla ho def, c'est
Dieu qui la fait.» Mais laissent de côté la question des Ma-
rabouts et de leur fanatisme, pour en venir à des faits bien plus di-
fianth et seuls capables de nous consoler un peu de la peine que
nous éprouvons, en voyant cette foule de malheureux courir béni-
volement à leur perte.

Il y a un mois et demi, un jeune homme âgé de 20 ans,
que j'avais connu à l'école il y a 4 ans, mais que depuis j'avais
tout à fait perdu de vue, vint me trouver pour me prier de l'instruire
et de le baptiser. Lorsque j'étais à l'école, me dit-il, je n'ai pu
réussir à vaincre l'opposition formelle que je rencontrai du côté
de mon père et de ma mère, mahométans renforcés. Mais au-
jourd'hui que mon père est mort, et que j'ai une place qui me
permet de vivre sans le secours de mes parents, je viens à être
chassé du toit maternel, je n'ai plus de raison pour retarder
plus longtemps l'exécution de mon projet. Je vais en prévenir
ma mère, et si elle persiste à me refuser son adhésion, je suis
assez grand pour passer outre.»

Comme vous le pensez bien, à cette nouvelle, la mère
mit tout sans dessus dessous pour empêcher son fils de réaliser
son dessein. Misérable, lui disait-elle, comment peux-tu ainsi

« fouler aux pieds les cendres de ton père, renier sa famille, prolonger
 « ta mère et les parents dans le deuil et les larmes. « Non, mon fils,
 « crois-moi, ne le fais pas. « Et nonce à ces idées que les abbés t'ont
 « mis dans la tête pour ton malheur et celui de ta famille. « Sois pitie
 « se ma vieillesse, respecte mes cheveux blancs et ne hâte pas le mo-
 « ment de ton trépas. » Un jour qu'il ne venait pas à l'heure in-
 « dignée pour le catéchisme, je crus qu'il était vaincu et que tout
 « était fini. Dans ma désolation de ne pouvoir courir après lui car
 « je ne savais où il était, je priai le seigneur d'accorder à ce pauvre
 « enfant courage et force pour résister victorieusement à tous les es-
 « sants que l'enfer lui livrait. Quel ne fut pas mon étonnement
 « quand, le lendemain, il vint m'apprendre tout joyeusement qu'il
 « avait passé toute une partie de la veille à discuter avec sa mère, et
 « qu'il avait fini par lui prouver si bien que les « Marométans étaient
 « assurés d'aller en enfer, qu'elle avait fini par le laisser maître de
 « ses actes. « Mère, lui disait-il dans son langage aussi simple que
 « naïf, « j'ai mieux les choses que toi, j'ai été à l'école pendant long-
 « temps; là j'ai étudié et j'esuis sûr que les Marométans sont des
 « enfants du diable: pour toi, tu ne le crois pas, parceque tu n'écou-
 « tes que les marabouts qui te trompent pour avoir ton argent. »

Enfin bref, comme il savait parfaitement son catéchisme,
 et qu'il devait partir sous peu pour le bas du fleuve où il faisait
 le commerce, nous choisîmes le jour de la Purification pour lui con-
 férer le saint baptême, à la suite duquel je célébrai la 5^{te} messe,
 pendant laquelle il eut le bonheur de recevoir son Dieu pour la
 première fois.

Le troisième fait, je devrais dire la troisième scène,
 est encore plus récent. Il y a seulement huit jours que le dénouement
 vient d'en avoir lieu. L'évènement dont toutes les circonstances
 sont si touchantes, que je ne puis résister au désir de vous le ra-
 conter tout au long.

F. F. est un mulâtre de 2^e classe (c. à d. presque noir) âgé
 de 28 à 30 ans. Après avoir passé ses premières années à dissi-
 per, dans les écoles de France, la petite fortune que son père lui
 avait légué, il revint à St. Louis, il y a 7 à 8 ans. Ami du plai-
 sir et de la licence, il essayait de passer joyeusement sa jeunesse

lorsque la main du Seigneur le frappa d'une manière terrible. Il devint complètement aveugle. Bien loin de reconnaître en cela la main du Seigneur et de revenir à lui dans la sincérité de son cœur, il ne fit que continuer de mener la même vie, autant qu'il lui fut possible. Mais tout ne devait pas se terminer là. La plus grande misère vint se joindre à la cécité : l'ayant plus le sou, réduit à aller loger dans une simple case et à envoyer chaque mois mendier la modique somme de 2, frs, que son oncle paternel et tuteur lui avait alloué à titre de pension; en un mot, poussé par la nécessité en même temps que par ses passions, il avait fini par s'établir en concubinage avec une jeune négresse mahométane. Jusqu'à ce jour, tous les conseils et les prières de nos Pères et de ses amis avaient été inutiles pour obtenir de lui un complet changement de vie. C'est à notre petite Société de St Vincent de Paul qu'il était réservé de servir d'instrument à sa conversion. Ce fut en entendant la conversation des deux principaux membres de la Société, qui le visitaient du reste assez souvent, qu'il laissa enfin libre entrée dans son cœur à la grâce, qui frappait depuis si long-temps à la porte de ce pauvre cœur, mais qui jusque là avait toujours été repoussée. Les péchés de sa vie passée, et le danger de la mort éternelle auquel l'exposait son état présent, se présentèrent vivement à sa pensée, et les premières larmes commencèrent à couler.

Un jour, les deux membres de St Vincent de Paul le trouvèrent contre son habitude, triste et taciturne. Eh, qui avez-vous, lui dirent-ils ? Pour toute réponse, il se mit à pleurer. Et les autres poursuivant : avez-vous quelque peine de famille, ou avez-vous reçu de mauvaises nouvelles ? Ah ! misérable que je suis, leur dit-il, éloigné par l'état où je me trouve de toute société humaine, je sens le besoin de me rapprocher de Dieu ; mais, quand je considère la foule de crimes dont je me suis rendu coupable depuis mon enfance, je sens que je ne serai jamais pardonné. Si vous saviez combien je souffre !... Et cependant, j'ai tant besoin de lui !... Et ce disant, ses larmes redoublèrent. Oh, monsieur, lui dirent les deux autres, qui de nous n'a pas péché ?... Ne craignez pas de vous rapprocher de Dieu. La bonté vous le sava,

surpasse infiniment notre malice, et il est toujours prêt à pardonner au pécheur repençant. Essayez seulement de le prier. Puis, riguez, laissez votre position, renvoyez votre négresse....

A ces mots, la négresse en question, qui de la cour avait tout entendu, s'empressa d'entrer dans l'intérieur de la case et s'adressant au pauvre jeune homme « non, non me renvoie pas, lui s'est-elle, tu sais combien je t'ai toujours été dévouée. Rebuté de tout le monde, je sais que tu n'as rien à attendre sur la terre, mais du moins laisse moi partager tes souffrances jusqu'à la fin. Je ne suis qu'une pauvre négresse! C'est vrai, mais, sois-en sûr, je te serai dévouée jusqu'à la mort. L'année, je suis prête à passer par tout ce que tu voudras, je ne crains pas les sacrifices. Il ne sera pas dit que j'ai abandonné un pauvre aveugle, par défaut de courage. Veux-tu une preuve de ce que je dis, et bien, fais moi venir un prêtre pour m'instruire et j'exécuserai immédiatement le dessein que j'ai conçu depuis longtemps, je me ferai baptiser pour faire la même prière que toi. Sois observant tous les deux la loi du Dieu des chrétiens, nous nous consolons et nous nous soutiendrons mutuellement. »

A un tel langage prononcé en Wolof et avec une émotion que la langue ne saurait rendre, les deux assistants ne purent s'empêcher de mêler leurs larmes à celles du pauvre aveugle.

Le lendemain, le P. de Bégnier fut mandé pour instruire la négresse en question, et pour préparer son futur mariage avec G. F.

A la nouvelle de la décision de son neveu, l'oncle qui disait-il, avait réservé une jeune personne à G. F. devint furieux. C'est un fait inouï, au Sénégal, qu'un mulâtre épouse une négresse. L'oncle, dis-je, déclara qu'il ferait tout son possible pour s'opposer à ce mariage. Et voyant que ces Messieurs de St. Vincent de Paul avaient pris la chose en main et l'activaient autant que possible, il essaya de l'empêcher par un autre moyen. Il envoya son fils rendre de fréquentes visites à son neveu pour lui reprocher ses bienfaits. Ce jeune homme, âgé de 17 à 18 ans, outrepassa son mandat. « Eh quoi! disait-il à l'aveugle, tu parles maintenant de Dieu et de Providence! qui donc t'a tourné la tête? Ce sont les Curés, mais ne sais-tu donc pas qu'une fois qu'il t'auront fait marier, ils te

« te laisseron en place » Et l'aveugle. De lui répondre, non mon
 « ami, ils ne m'abandonneront pas, et s'ils m'abandonnent, ils y
 « a toujours la providence de Dieu qui veillera sur moi. Ots, la
 « Providence, tu n'as pas toujours raisonné ainsi, quand mon père
 « te donnait 25 fr. par mois, c'était là ta Providence: mais Marie
 « toi et tu verras - Notre Père m'a fait du bien, c'est vrai, et je l'en
 « remercie, mais s'il ne veut plus me donner quoi que ce soit, j'en
 « ai tout de même confiance en Dieu. Le salut de mon âme
 « avant tout. - Mais ne sais-tu donc pas, que mon père est plus
 « riche que M. M. xx. ? et que ceux-ci ne pourront pas faire pour
 « ce que mon père peut faire. - Tout ce que j'étais, c'est que la for-
 « tune que votre père possède, c'est Dieu qui la lui a donné et
 « qu'il peut la reprendre dès demain, s'il lui plaît. - Diable de
 « Dieu, qui lui a donné. S'il a de la fortune, c'est tout simplement
 « parce qu'il a su travailler ses deux bras, voilà quel fut son
 « Dieu, et son esprit d'ardeur, voilà quelle est sa Providence. Mais
 « toi, qui es aveugle, crois-tu pouvoir devenir riche; quand tout le
 « monde t'aura abandonné, alors tu sauras bien implorer mon
 « père, au lieu d'implorer Dieu » A ces paroles, la négresse qui était
 « présente, n'y tint plus. « Oui F. F. tu es aveugle, mais tant
 « que j'aurai deux bras, sois tranquille, tu ne manqueras de rien.
 « Et puis, quand je ne pourrai plus travailler, alors je te prendrai
 « par la main et nous irons mendier et je devrai à tous les passants
 « la charité pour le neveu de M. L. F. son oncle lui refuse du pain,
 « parce qu'il a voulu vivre en bon chrétien »

« Si je voulais, cher Père, continuer à vous raconter tout
 ce qui se passa entre ces trois interlocuteurs à plusieurs reprises,
 je serais trop long. Qu'il me suffise de vous dire, qu'en effet, la
 pension fut suspendue, ainsi que le loyer de la maison, en disant
 qu'il n'y avait plus rien pour F. F. qu'on ne connaissait plus.
 Plusieurs personnes charitables, à qui le fait fut raconté, s'é-
 muèrent de pitié et ouvrirent leurs bourses à la société de saint
 Vincent de Paul, qui put ainsi fournir aux principales dépenses
 de ces deux pauvres gens, dans les tristes circonstances où ils se
 trouvaient »

Malgré tout ce que j'ai dit de l'oncle de F. F. le mariage

n'eut pas moins lieu, la semaine dernière, à la suite du Bapteme et de la 1^{re} Communion de la négresse qui, depuis, véritable apôtre, prêcha aux autres négresses mahométanes le bonheur de servir Dieu.

Je suis obligé de m'arrêter ici pour aujourd'hui; après Paquet, je vous promets un autre rapport sur quelques autres faits de ce genre, que je ne puis vous mentionner maintenant faute de temps.

Veuillez agréer B^{ts}.

E. Rouvié.

L'établissement de la Providence à Bourbon.

Extrait du Moniteur de St-Denis.

25 Novembre 1859.

Dans les hauts de la ville de St-Denis, au pied de la montagne du Brûlé et sur le versant oriental de la ravine du Butor, s'étend un vaste terrain, autrefois inculte et stérile, qui était hérisse d'arbres sauvages et couvert de rochers dénudés; le Gouvernement a acheté l'emplacement et ses propriétés; il a fait transformer le sol ingrat et abandonné en terres fécondes et productives; il a livré à l'agriculture et à l'exploitation d'immenses fourrés impénétrables ou inaccessibles; et aujourd'hui, les ronces, les lianes et les rochers ont cédé la place à l'une des institutions les plus intéressantes, les plus utiles que la bienfaisante civilisation ait élevées au soulagement de l'humanité, à l'instruction de la jeunesse, à la moralisation de l'enfance égarée ou pervertie.

Dans cet asile de charité, les infirmes des deux sexes sont recueillis avec une pieuse sollicitude et entourés de tous les soins, temporels et spirituels, que réclament leur âge et leur position; les enfants des nécessiteux, les orphelins surtout, y sont élevés dans la religion, l'ordre et le travail, dans l'apprentissage de métiers qui les rendent utiles à eux-mêmes et à la société; les jeunes détenus y sont dirigés dans la voie du bien, dans

l'exercice d'une vie laborieuse et morale. Les bienfaits de la divine Providence s'y répandent sous toutes les formes, avec une large profusion, avec une générosité qui n'a de limite que celle des ressources de la Colonie. Un brillant avenir est réservé à la prospérité de cette magnifique création qui, à l'origine de la fondation, a été appelée du nom d'Établissement de la Providence; jamais nom ne fut mieux appliqué au but d'une institution, et jamais établissement ne répondit mieux à la grandeur des destinées qui lui sont ouvertes par sa dénomination.

L'établissement de la Providence comprend l'hospice, le pénitencier et l'école professionnelle.

L'école professionnelle et agricole a été créée par M. le Baron Darricau, en vertu d'un arrêté en date du 20 octobre 1858. Par cet arrêté, M. le Gouverneur a donné une Constitution officielle à l'établissement de la Providence, qui, à partir de ce jour, a pris rang parmi les institutions les plus importantes dont soit dotée la Colonie. La direction de l'établissement a été confiée en même temps aux Missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Entre les mains de ces dignes Apôtres de charité et d'abnégation, l'institution a pris de grands et rapides développements: le défrichement et la culture des terres, l'installation des différentes branches de l'école professionnelle, l'amélioration du système pénitencier, l'appropriation de l'hospice, tout a marché avec un égal progrès.

M. le Gouverneur, dans ses nombreuses visites à la Providence a été touché des soins constants que les missionnaires consacrent à la prospérité de l'établissement; il n'a cessé d'en exprimer sa satisfaction, à M. le Directeur et à ses coopérateurs zélés. Rien n'est en effet plus digne d'intérêt et d'éloge, que l'intelligence active, le dévouement laborieux, la charité inépuisable de ces intrepides bienfaiteurs de l'humanité, qui, profondément versés dans la science professionnelle, longuement exercés dans les différentes branches de l'industrie pratique, consacrent leurs lumières et leur expérience à l'enseignement des jeunes ouvriers, à leur instruction et à leur éducation, et qui savent allier les leçons de l'atelier aux conseils de la sagesse, pour exciter l'émulation de l'artisan.

Mr. Mr. les Missionnaires sont les pères de leurs apprentis, qui aiment le travail, parce qu'ils aiment ceux qui leur en donnent l'exemple et la connaissance.

Les apprentis, les ouvriers et les détenus de la Providence sont en même temps encouragés dans la persévérance du bien, par les exhortations paternelles de Mr. le Gouverneur. Mr. le Baron Darricau se complait au milieu de ces jeunes gens, que sa sollicitude a réunis dans ce lieu de moralisation et de travail pour en faire des hommes, des artisans laborieux et honnêtes, des citoyens paisibles et utiles. Chaque jour de visite de Mr. le Gouverneur est un jour de fête pour les habitans de la Providence, qui ont toujours à se féliciter de la bonté du Chef de la Colonie.

La partie la plus importante de l'Établissement est sans contre-dit l'école professionnelle et agricole. Depuis longtemps, le Pays manque d'ouvriers actifs et capables, la plupart des entrepreneurs et des chefs d'ateliers sont souvent embarrassés dans l'exécution de leurs travaux par l'absence de bras intelligents, d'employés instruits, d'artisans assidus et exercés. L'école professionnelle de la Providence ouvre la voie à un enseignement qui manquait dans la Colonie; dans cette école, les enfants sont reçus depuis l'âge de 10 ans et au dessus jusqu'à 15 ans; ils y apprennent à lire, à écrire et à calculer; ils consacrent à cette étude deux heures par jour, le dimanche excepté; le reste de la journée est employé à la culture des terres, aux travaux du jardinage, aux occupations en plein air, où les enfants sont occupés dans la mesure de leurs forces et selon les besoins de leur santé. Cet exercice développe en eux le goût pour la culture, il les façonne aux travaux plus rudes des ateliers et leur donnent les connaissances agricoles qui sont indispensables à toute personne qui vit à la campagne.

Lorsque les élèves ont atteint l'âge de douze ans, et qu'ils renoncent à l'agriculture, ils commencent l'apprentissage d'un métier sous la direction d'un missionnaire spécialement affecté à ce métier; ce missionnaire les guide par ses conseils et son exemple; il les instruit dans les diverses parties de la profession et les exerce graduellement dans les travaux variés qui peuvent se présenter dans l'atelier.

Les états enseignés sont ceux qui sont particulièrement utiles dans la Colonie; ils comprennent la menuiserie et la Charpente, la Forge et la Mécanique dans les limites du besoin du pays; le Charronnage et la taille des pierres, la Cordonnerie. la carrosserie a déjà reçu un commencement d'installation; cependant cette branche de travail ne pourra recevoir que dans quelque temps tous les développements qu'elle comporte.

L'action combinée de l'éducation religieuse, de l'instruction élémentaire et de l'enseignement professionnel produit sur les enfants les plus heureux effets. Chacun apprend à devenir un jour un honnête homme, un citoyen instruit et laborieux, un père de famille actif et dévoué; par l'exemple des maîtres, il se prépare à leurs vertus, il poursuivra et complètera cette préparation par le contact ultérieur avec les éléments intellectuels de la société; l'instruction ainsi dirigée, donnée dans ces conditions, aura développé en lui le sentiment moral et religieux; elle aura fortifié en lui les bonnes et honnêtes inclinations; elle aura réprimé les mauvais penchants, elle aura maintenu l'esprit de famille, l'amour du pays et des bonnes mœurs; et en même temps elle aura donné au Pays des bras vigoureux, exercés, qui répondront à la plupart des besoins de la vie pratique de notre Colonie.

Nous aurons l'occasion de parler souvent de l'établissement de la Providence et d'appeler l'attention de la Représentation du Pays sur une institution qui mérite, à tous égards, la plus vive sollicitude.

Bénédictio de la Maison. Mère des Filles de Marie à Bourbon.

16 Octobre 1859.

Dimanche matin, à sept heures, une imposante cérémonie avait lieu à l'établissement de la Providence: c'était la bénédiction de la nouvelle Maison-Mère que les Filles de Marie ont fait construire sur le terrain qui leur a été concédé si généreusement par l'Administration coloniale; à côté

de l'hospice des vieillards dont elles ont la direction.

Toutes les Sœurs étaient réunies à cette maison pour leur retraite annuelle. Avant de procéder à la cérémonie, du pied de l'autel, dans une touchante improvisation dont toutes les paroles sortaient du cœur, M^{gr}. de St. Denis s'est exprimé à peu près en ces termes:

« Jésus un jour, disait à la foule qui l'entourait: à qui est semblable mon Eglise et à qui la comparerais-je? à un grain de sénévé qu'un homme prend et jette dans son jardin et qui croît jusqu'à devenir un grand arbre, dans les branches duquel viennent se reposer les oiseaux du ciel.

« On sait si l'histoire s'est chargée de justifier la prophétie.

« A qui, mes chères Sœurs, comparerais-je à mon tour la sainte institution dont vous êtes les premières filles, et à laquelle ce jeune diocèse s'enorgueillira toujours d'avoir donné naissance? S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, il me semble aussi que je puis comparer au petit grain de sénévé cette communauté qui ne compte encore qu'une douzaine d'années d'existence.

« Ce grain a été pris et jeté par une pieuse main dans le jardin du diocèse de Saint-Denis, dans les fertiles sillons de la Rivière des Pluies, c'était la Supérieure actuelle et l'une de ses Sœurs, toutes deux de la plus haute classe de la société coloniale. A elles s'adjoignirent bientôt quelques pauvres filles de cette autre classe si longtemps déshéritée des douceurs de la vie sociale, dont elle s'est montrée si digne. Nulle part, assurément, elles n'eussent été admises comme religieuses; cependant l'Esprit-Saint avait daigné souffler au fond de leur cœur; elles se sentaient éprises, elles aisaient d'un vif désir de consacrer toute entières à l'amour de Dieu et de leurs frères souffrants les forces physiques et morales de leur corps et de leur âme; seul or et seul argent dont elles pouvaient disposer.

« Fallait-il qu'un pareil dévouement demeurât stérile? La divine Providence a tranché la question, elle ne l'a pas permis. Entre l'abolition de l'esclavage et la naissance de cet ordre précieux, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer une de ces mille

harmonies cachées du monde moral que notre myopie intellectuelle n'aperçoit pas ou feint de ne pas apercevoir, mais qui n'en sont pas moins ravissantes aux oreilles de ceux qui écoutent religieusement les temps et les lieux marqués, de toute éternité, pour les grandes œuvres de Dieu.

« Les plébéiennes sont donc reçues à bras ouverts par les patriciennes, et toutes se mettent ensemble à l'œuvre pour se bâtir une case, une case, on doit le concevoir, de paille et de bambous; et ce pauvre toit construit à la hâte, elles le partagent la joie dans le cœur, le sourire sur les lèvres, avec toutes les orphelines qui se présentent pour y être admises. On s'est fait une loi de n'en refuser aucune. « La Providence y pourvoira » est le seul mot qu'on répond à toutes les objections. La centaine fut bientôt atténuée

« Cant de charité, tant d'abnégation ne pouvaient rester sans récompense. Le Dieu qui se plaît à relever tout ce qui est humble, tout ce qui est petit à ses propres yeux, comme aux yeux du monde, se plût à susciter une foule de vocations qui rappelaient énergiquement les premières vocations apostoliques. « Considez, semblent-ils nous dire avec un saint enthousiasme, celles qui parmi nous ont été appelées à notre vocation; il y en a fort peu de sages de la sagesse du monde, peu de puissantes peu de nobles; mais Dieu semble avoir choisi les moins sages au point de vue humain pour confondre les plus sages, les faibles pour confondre les puissants; il a choisi les plus viles et les plus misérables selon le monde, et ce qui n'était rien pour faire de grandes choses, afin qu'aucune chair ne se glorifie devant Dieu et n'attribue sa vocation à sa grandeur et à ses mérites. » (1)

« Ainsi, sous la douce influence des plumes célestes, on vit le petit grain de sénévé sortir de terre, s'élever peu à peu, se fortifier, et devenir un grand arbre qui s'étendit ses rameaux béni sur la ville de Saint-Denis, sur la montagne de Saint-Bernard, au fond de la ravine de l'Herbe, sur les cotéaux de sainte Anne et de sainte-Suzanne, pour y prêter son ombre tutélaire aux orphelins, aux orphelines, aux vieillards abandonnés sur la voie publique et incapables de gagner leur vie, aux ouvrières sans travail, aux enfants des écoles et aux plus hideuses de toutes

(1) 1. cor. 1. 26. 27. 28. 29.

les afflictions humaines; tout ce que Dieu garde est bien gardé; ce qu'il bénit est bien béni; ce qu'il féconde a de la vigueur et de la vie.

« Vous vous trouviez suffisamment logés, mes chères Sœurs, sous votre toit de paille et de bambous. Si l'on vous avait consultées, vous n'eussiez jamais consenti à le quitter. Vous regardiez même, plusieurs fois vous me l'avez dit à moi-même, le salut de votre petit empire comme attaché à cette profonde pauvreté qui vous rappelait celle de Bethléem. Mais si cet état se fut prolongé plus long temps, vos œuvres auraient pu en souffrir. Plusieurs de ces âmes si dévouées qu'on rencontre çà et là dans la Colonie, vos protecteurs, vos amis s'en sont alarmés pour vous. Un vaste plan, en rapport avec votre noviciat, avec vos besoins, a été concerté entre eux, essayé, exécuté, terminé avec la majestueuse simplicité où il nous apparaît actuellement. Alors vous avez laissé une colonie pour garder la riche pauvreté de la maison primitive, et vous êtes venues comme de timides colombes, vous cacher et former vos novices aux vertus religieuses dans celle qui la remplace si heureusement.

« Autrefois, mes chères Sœurs, à la vue du temple nouveau qui avait remplacé l'ancien, les Israélites venus de la captivité, poussaient vers le ciel des soupirs et des sanglots.

« Il n'en est pas de même de nous aujourd'hui; vous nous permettez bien, tout tant que nous sommes ici, de nous réjouir de cette heureuse métamorphose qui s'est opérée à nos yeux.

« Oui, nous nous en réjouissons, sinon pour vous qui vous faites d'autant plus petites que Dieu vous fait plus grandes, au moins pour vos orphelins et vos orphelines, vos lépreux et vos lépreuses, vos infirmes et vos malades, pour toutes vos œuvres en un mot, présentes et futures; nous nous en réjouissons pour votre noviciat qui, en vous permettant de recevoir plus de novices, doublera et triplera des forces qui succombent trop souvent sous le fardeau; nous nous en réjouissons pour vos bienfaiteurs et bienfaitrices qui voient leur nobles efforts couronnés d'un plein succès; nous nous en réjouissons pour les vertueux disciples du vénérable Libermann que nous nous honorerons toujours d'avoir eu pour condisciple et pour ami, et à la direction spirituelle desquels nous vous avons confiés, tout en restant votre Supérieure

immédiat; nous nous en réjouissons aussi pour nous même, mes chères Sœurs, nous remercions le ciel, avec effusion de cœur, d'avoir réservé à notre Evêque le double bonheur de bénir votre maison et de vous introduire dans ce nouveau sanctuaire, où nous demanderons constamment au ciel, que coule pour vous le lait et le miel des consolations célestes, qui seules peuvent vous soutenir dans le sentier si âpre et si difficile des bonnes œuvres! Amen.»

Après cette allocution, Mgr. assisté de M. l'abbé Haninck, curé de l'Assomption, et du R. P. Collin, provincial des Frères du St Esprit et du St Cœur de Marie, a parcouru tous les appartements de la maison, en jetant l'eau sainte sur ses murs. Sa Grandeur a ensuite célébré le St. sacrifice de la messe, et toutes les Sœurs sont venues tour à tour, à l'offertoire, renouveler leurs vœux entre ses mains.

Le soir, à quatre heures et demie, Mgr. Maupoint est revenu prononcer le discours de clôture de la retraite, et donner la Bénédiction du C. S. Sacrement.

Cette journée a été pour les Filles de Marie, l'une de celles qui dédommagent amplement de bien des peines, de bien des sacrifices.

Inauguration du chœur de l'église de la S^{te} Croix (à Maurice.)

Je ne veux pas terminer cette lettre, mon C. R. Père, sans vous faire part du bonheur dont nos âmes ont été inondées le dimanche 29 Janvier, à l'occasion de l'inauguration et de la prise de possession du chœur de notre église de la sainte Croix.

Vous vous rappelez, mon bien cher Père, quelle a été l'origine de l'église de la S^{te} Croix. Le bon Père Laval l'a rappelé à nos fidèles enfants; dans l'allocution qu'il leur a adressée le jour de notre fête. Il y a maintenant onze ans, un brave homme de couleur, originaire de Pondichéry, acquit une certaine fortune en exerçant la profession de traicteur (C'est chez lui que nous avons pris pendant long temps nos aliments journaliers). M. Ramor fut touché de la grâce; il se convertit; reçut le St. Baptême (il était encore païen)

et fit sa première Communion. Il possédait alors, et sa famille possédait encore, à la St Croix, un lot assez considérable de terrain, sur lequel il avait bâti une maison de campagne. Cet endroit s'appelait alors la prairie, probablement parce que c'est une vaste plaine aride, alors inculte où il n'y avait que de l'herbe pour les troupeaux. A cette époque, tout cet endroit était désert, il n'y avait que la maison de M. Lamor d'un côté, et deux cases de noirs à une certaine distance de là. Ce digne Monsieur vint trouver un jour le P. Laval et lui dit: « qu'il avait de grandes actions de grâces à rendre à Dieu qui l'avait toujours béni; que dans les derniers temps, il l'avait éclairé de sa sainte lumière, lui et sa famille, que son travail avait été aussi béni et lui avait rapporté quelque moyen, et que maintenant il désirait pouvoir témoigner à Dieu sa reconnaissance d'une manière convenable. » « Et que voulez-vous faire pour cela, lui demanda le P. Laval? » Je veux bâtir une chapelle à l'honneur de Dieu, répondit notre excellent homme. — Mais en quel endroit voulez-vous construire cette chapelle? A la prairie, sur une des extrémités de ma propriété. — Mais il n'y a personne dans cet endroit, repartit le bon Père, c'est le plus désert de tous les environs — Na rien, ça se va venir (peu importe s'ils y viendront). — Et bien! M. Lamor, faites votre chapelle, elle portera le nom de chapelle de la St Croix, conclut le P. Laval. — M. Lamor se mit à l'ouvrage et, au bout de huit mois, la chapelle était achevée. Elle avait son autel, ses chandeliers, son calice, ses ornements, &c., en un mot, elle était munie de tout ce qui était nécessaire pour célébrer le St Sacrifice de la messe. Elle avait environ 20 pieds de long sur 18 de large, avec 3 petites fenêtres de chaque côté. Réformée en forme de voûte, cela lui donnait un petit air d'église et était au rang de nos plus belles de ce temps là. M. G. l'évêque la bénit solennellement le dimanche de la 5^e Trinité 1848, elle est à deux milles de la ville.

Notre excellent chrétien avait dit que les fidèles y viendraient. Ça se va venir, il avait dit vrai. le dimanche suivant, le P. Lambert y fut envoyé par notre bon P. Laval pour célébrer la St messe. Non-seulement la chapelle était pleine de monde

mais il y eut une foule nombreuse qui fut obligée de rester dehors et le même fait s'étant renouvelé les dimanches suivants, nous résolûmes de l'agrandir. Le plan à suivre était tout naturellement tracé: il fallait conserver la chapelle de M. Zamor pour le chœur de l'église, et y ajouter une vaste nef pour contenir les assistants. Nous entretenîmes M. Zamor de notre projet, persuadés qu'il serait heureux de l'entendre et qu'il nous aiderait à le réaliser; nous étions dans l'erreur. M. Zamor avait fait construire sur le mur formant la façade de la chapelle et au-dessus de la porte, un petit clocher en brique, qui n'était que la continuation de la muraille au-dessus du toit; laquelle muraille était percée d'une petite fenêtre dans laquelle était une petite cloche. Le brave homme, après nous avoir écoutés, nous demanda s'il fallait abattre le clocher et descendre la cloche. Sans nul doute, lui répondîmes nous, la nouvelle nef devant être forcément plus élevée. Cette réponse l'attrista; il déclara nettement, à son grand regret toutefois, qu'il ne pourrait jamais consentir à voir casser son petit clocher surmonté d'une croix. Tous les raisonnements furent inutiles: impossible d'obtenir de lui l'autorisation demandée parce que le clocher devait être abattu.

Les choses en étaient là et y seraient peut-être encore, si, quelques semaines après, ne se fut élevé un violent orage, un coup de vent, selon l'expression vulgaire ici, qui dura plusieurs jours et fit d'immenses ravages, arrachant des arbres, renversant des maisons, détruisant les jeunes plantations, etc. etc., le pauvre clocher ne fut pas épargné. Comme il se trouvait dans une plaine, où les vents sont toujours très-forts, il fut tellement battu par la tempête, qu'il ne put résister, et fut renversé au devant de la porte, au ras de la muraille et du toit, sans qu'il arrivât aucun dommage au bâtiment; la cloche qu'on trouva parmi les décombres n'avait aucun dommage et ce ne fut par, vous le pensez bien, une petite consolation pour notre cher bienfaiteur. Mais, dès le moment, nous prîmes le trouver plus disposé à écouter nos raisons pour l'agrandissement de l'église, ce qui fut définitivement résolu.

Mais voilà aussitôt à organiser des bandes de travailleurs. Trois jours de la semaine, nos chers enfants étaient mis en contribution pour cet ouvrage. Les femmes portaient les pierres, le sable sur

la tête; les hommes les taillaient, creusaient les fondements, bâtissaient H.^s H.^s. Il y avait un mouvement admirable. Mes confères vous auront sans doute écrit: qu'une procession d'ouvriers armés de leurs instruments, qui de maçon, qui de charpentier, qui de forgeron allèrent recevoir M^{gr}. lorsqu'il vint bénir la 1.^{ère} pierre de cette nef, longue de 80 pieds et large de 34. La Grandeur était sur le point de partir pour l'Europe. Avant de quitter ce lieu de bénédiction, il dit: mes enfants, j'espère, qu'à mon retour, je trouverai votre église terminée et que je pourrai la bénir. «Cui, Monseigneur, dit la foule.» On tint parole, l'église était terminée au retour de sa grandeur, qui la bénit quelques semaines après.

Mais cette nef, quoique très-spacieuse, ne tarda pas à être trop petite, et il fallait songer à un nouvel agrandissement. L'achèvement de cette église, alors la plus belle après la cathédrale, et la régularité avec laquelle nous venions y célébrer la S.^{te} Messe, les Dimanches et fêtes et chanter les Vêpres, y attirèrent plusieurs familles qui vinrent se grouper autour, et quoique, comme je vous l'ai déjà dit, mon P^{re}. les terres de cet endroit ne soient que peu fertiles, sans eau, l'affluence des acquéreurs commença à être si considérable que, de cent piastres l'arpent qu'elles se vendaient alors, elles sont aujourd'hui à mille six cents. Malgré la cherté de ces terres, il s'est formé un beau village autour de notre église, tous les jours de nouvelles familles sont venues s'y établir et y viennent encore. Dès lors, cet endroit de bénédiction a cessé de s'appeler la prairie; il a pris le nom plus chrétien de J^{te} Croix, et tous ses environs, à une grande distance, portent ce beau nom, non seulement dans le langage vulgaire de nos chers enfants, mais même dans les actes officiels civils. Des rues y ont été tracées par l'autorité gouvernementale. L'une s'appelle, rue de la J^{te} Croix, une autre rue J^t Pierre, une autre rue J^t Jean H.^s H.^s. Quel bonheur pour nous et nos chers enfants! Mais ce qui y a de plus consolant, c'est que le village de la J^{te} Croix ne se compose que de familles bien chrétiennes et pieuses. Ce sont les familles bien converties de la ville qui, pour fuir le brouhaha et les dangers d'une populeuse et commerçante cité, sont venues fixer leur tente près de l'église et de la maison des Pères. Ces pauvres gens ayant

été arrachées, par la grâce du Seigneur, de la corruption et des illusions du monde, viennent chercher leur tranquillité et la paix de la famille à l'ombre du sanctuaire de la Croix. Et puis tous savent que leur bon Père Laval, qu'ils aiment, qu'ils affectionnent, qu'ils vénèrent comme leur Épître, a choisi le lieu de son repos auprès de la grande Croix qui s'élève en face de l'église, et devant laquelle ils ne passent jamais sans faire une prière, depuis que M^{gr} y a attaché des indulgences. Ils savent aussi que les autres Pères reposeront près du bon P. Laval; que cette église est l'église des Pères; que le terrain et la maison appartiennent aux Pères, et qu'ainsi l'église ne sera jamais abandonnée; qu'ils pourront donc toujours trouver les secours spirituels dont ils auront besoin, et voilà ce qui les attire et les attache: les jeunes chrétiens ne veulent pas se séparer de leurs pères. Voilà la raison véritable de ce mouvement, qui amène chaque jour de nouvelles familles à la 4^{te} Croix et qui en fera, dans moins de dix ans, une ville considérable, mais une ville bénie du Seigneur, et composée, nous avons tout lieu de croire, de pieux et fidèles chrétiens.

La nef que nous avions construite menaçait donc de trouver insuffisante, le P. Band a qui Dieu a donné un véritable génie et un goût exquis pour l'architecture et tout ce qui touche à la maison de Dieu, conçut l'idée d'y ajouter un tour magnifique, avec deux grandes chapelles latérales, et de petites chapelles rayonnantes autour du chœur. Ce plan, il l'a admirablement décrit dans la lettre qu'il vous a adressée et que j'ai citée plus haut (Vient ensuite l'exposé des moyens fournis par la Providence pour la réalisation de ce plan)

Depuis longtemps, notre cher P. Laval nous disait: que s'il avait seulement le bonheur de voir ce beau chœur fini et d'y célébrer la 4^{te} Messe, il serait heureux; il chanterait de tout son cœur un te Deum et après il dirait volontiers: Nonne dimittis. Il nous répétait souvent les mêmes paroles: « Une belle église, disait-il, « voilà qui parle au cœur; cela donne une grande idée de Dieu, « et c'est une prédication continuelle. La 4^{te} Croix sera un souvenir perpétuel de notre passage par ici; on dira: voilà ce que les missionnaires ont fait: Ce sera pendant longtemps comme un

« abrégé de nos instructions, un souvenir qui perpétuera le bien
 « après nous. et surtout, si le bon Dieu permet que nous venions
 « reposer près de cette croix, nos enfants viendront y prier, s'y agenouiller
 « et nous ferons du bien à ces bonnes gens, même après notre
 « mort. » Je vous assure mon P. Père, que ces paroles répétées souvent
 par ce saint homme me pénétraient l'âme, et ne m'ont pas peu en-
 couragé à travailler à obtenir le résultat que le Seigneur nous a
 enfin accordé. Après mon retrait de Tamplemousses, je me proposai
 de procurer cette satisfaction au bon P. Laval, et nos efforts ont
 été couronnés de succès. Je vins donc le trouver 10 jours avant notre
 fête, et j'eus dit: « mon Père, vos desirs sont accomplis; dimanche,
 « 29, vous pouvez venir chanter le Te Deum à la 3^e Croix dans le
 « nouveau chœur de l'église » Je ne pus pas lui proposer de venir chan-
 ter la grand' Messse, ses forces ne le lui permettant plus.

Cette nouvelle se répandit bien vite dans toute la ville et
 les environs: le P. Laval dut se trouver à la 3^e Croix le Dimanche.
 C'en était assez pour y attirer une foule nombreuse. Aussi l'assis-
 tance fut-elle considérable, mais notre vaste enceinte en aurait
 contenu bien davantage. Le P. Band bénit l'église, benedixit loci, et
 fit la persersion de l'eau bénite. Je chantai la 3^e Messse et le P. Laval
 adressa une touchante allocution qu'il commença par ces mots:
 « mes chers enfants, tout à l'heure en offrant le saint sacrifice, le
 « le Père chantait ces paroles: gratias agamus Domino deo nostro, et vous avez
 « répondu: dignum et justum est. » Il a ensuite développé ces paroles, disant
 « combien il était heureux de se trouver dans cette nouvelle église;
 « qu'il avait longtemps désiré cette faveur; que c'était là un prodige
 « de la Providence et de la bonté de Dieu; combien de grâces étaient des-
 « cendues dans cet endroit depuis 11 ans. Combien d'âmes y avaient
 « trouvé leur salut! Combien il y en aurait encore qui s'y sanctifie-
 « raient! Il a remercié la famille Lamor, les bienfaiteurs, tout le
 « monde, rien ne fut oublié. Et la fin, il dit d'une voix altérée et
 « fatiguée, mais qui a fait pleurer tout le monde: qu'il avait encore
 bien des choses à demander:

1^o Il demandait à Dieu que cette église se finisse.

2^o Il demandait à ses confrères et à ses enfants, lorsque le Sei-
 gneur l'appellerait de ce monde, de porter son corps au pied de la

« croix, près de cette église, que c'était là qu'il voulait reposer jusqu'à
 « la résurrection future; qu'il voulait être au milieu de ses enfants,
 « qu'il ne voulait pas en être séparé, mais demeurer toujours avec eux
 « en ce monde et en l'autre, dans le ciel. — Oui, avec ses enfants; avec
 « ses bienfaiteurs; que c'était là la dernière grâce qu'il demandait. »

3°. Lorsqu'il reposerait près de la croix, il pria: chacun de ses
 « enfants qui passerait par là de faire une petite prière pour le repos de
 « son âme, afin que le Seigneur lui remit promptement les dettes
 « qu'il pourrait avoir à acquitter encore dans le purgatoire; il suppli-
 « ait chacun de ne pas y manquer. »

Ces paroles ont grandement ému, comme vous le pensez bien,
 mon R. Père, et ne seront pas oubliées de long temps.

Mais il est temps que je m'arrête: j'en suis laissé entrainer
 plus loin que je ne voulais, je n'ai même pas le temps de relire ma
 lettre.

Veuillez agréer R. P.

Chévaux.

M. l'abbé Dufiche-Deogenettes,
 Curé de la paroisse N. D. des Victoires.

(Extrait de la Semaine religieuse.)

Aussitôt après la mort de M. Dufiche-Deogenettes,
 son corps a été embaumé, revêtu de ses ornements sacerdotaux, puis
 transporté dans la chapelle des catéchismes de l'église, où il est
 resté exposé à la vénération des fidèles qui, depuis lors, n'ont cessé
 d'affluer du matin au soir, et de rendre un pieux hommage au
 vénéré pasteur.

C'est lundi, 30 avril, à 40 heures, qu'ont eu lieu les obsèques, et nous ne pouvons que reproduire le compte rendu publié à ce
 sujet dans la Gazette de France.

« Une foule compacte qui n'avait pu trouver place dans le
 saint lieu, a stationné pendant plusieurs heures, au pourtour de
 l'église. La nef, le transept, le chœur, l'intérieur de toutes les

chapelles étaient complètement tendus de noir. Un baldaquin bordé d'hermine, parsemé d'étoiles d'argent, dont les draperies s'attachaient aux parois du chœur, et descendaient jusqu'aux stalles, était fixé à la voûte et recouvrait le catafalque. De grands candélabres d'argent, posés sur leurs piédestaux, soutenant des coupes d'où s'échappaient des flammes funéraires, étaient distribués tout autour de la nef.

« Un crêpe funéraire voilait entièrement la chaire, ainsi que le confessionnal du bon pasteur.

« M. l'abbé Buquet, vicaire général, a célébré la messe de Requiem, ayant pour Diacon et Sous-Diacon: M. M. Duchesne, curé de N. D. des Champs, et Leblanc, curé de St. André; M. l'abbé Desfossés, vicaire de la paroisse, faisait la fonction de maître des cérémonies. Le service funéraire s'est accompli en présence de Son Em. le Card. Archevêque de Paris, de S. Exc. Mgr. Sacconi, nonce de S. S. Pie IX, de Mgr. de Marguerie, évêque d'Autun.

« Le chapitre métropolitain avait envoyé pour le représenter M. l'abbé Cusvaux, doyen; M. Secourtier, Archiprêtre.

« Parmi les membres très-nombreux du clergé, nous avons remarqué M. M. les curés de St. Roch, de St. Augustin, de la Madeleine, de St. Séverin, de St. Sulpice, en un mot la plupart des curés de Paris et de leurs vicaires, et plusieurs ecclésiastiques attachés aux hôpitaux, hospices et maisons de charité; des représentants de tous les ordres et communautés religieuses, et principalement des Dominicains qui comptaient le Vénéré défunt parmi les membres les plus fervents du tiers-ordre de St. Dominique. Nous devons aussi mentionner l'assistance de M. le Maire et d'un de ses adjoints, du conseil de fabrique et d'un grand nombre de personnages de distinction.

« S. Em. le Card. Archevêque de Paris a fait l'absoute et conduit le corps dans le caveau creusé au pied même de l'autel de Notre-Dame des Victoires. Le chant du *De Profundis* terminé, Mgr. Moclot, d'une voix visiblement émue, a rendu un dernier hommage aux vertus du Pasteur à jamais regrettable, dont le nom, associé à celui de N. D. des Victoires, comme l'a dit S. Eminence, a retenti jusqu'aux extrémités de la terre. La foule

s'est ensuite retirée silencieuse et recueillie.

« C'est à sept heures du matin que, par les soins du clergé de la paroisse, en présence de quelques religieux de l'ordre de saint Dominique et de plusieurs fidèles, les dépouilles mortelles du vénéré pasteur avaient été mises dans le cercueil. On a déposé sur sa poitrine pour obéir à son dernier vœu, le Manuel de l'Archiconfrérie, dont il avait l'habitude de se servir.

« Son cœur qu'il a légué à la maison de la Providence de la rue Oudinois, a été porté, mardi 1^{er} mai, dans la chapelle de ce charitable établissement. On y a célébré la messe à son intention.

Voici maintenant quelques détails rétrospectifs, publiés par l'ami de la Religion, sur M. l'abbé Dupliche-Desgenettes :

« Né à Abloncon en 1778, Charles-Éléonore Dupliche-Desgenettes devint prêtre en 1806, et exerça le 1^{er} ministère dans son pays natal, à Torjentan et à Abloncon, jusqu'à l'année 1819. Il vint alors à Paris et fut choisi pour être le vicaire de M. l'abbé Desjardins, curé des Missions étrangères. Lorsqu'en 1820, le vertueux ecclésiastique fut devenu grand vicaire de M. l'abbé Quilén, M. Desgenettes le remplaça dans la cure.

« Ce fut alors (vers 1824), qu'il fonda cet œuvre excellente à laquelle il donna le nom de la Providence, cet asile pour l'éducation des jeunes filles pauvres, que son zèle, secondé par les dons magnifiques du Roi Charles X et de M^{me} la duchesse d'Angoulême, lui permirent de créer, et de faire prospérer d'une manière admirable. En 1830, le curé des Missions étrangères, ayant fait parvenir des vivres aux soldats renfermés dans la caserne de Babylone, fut l'objet d'une sorte d'émeute, et se vit obligé de s'éloigner momentanément. Sa retraite dura jusqu'en 1832, époque où M. l'abbé Quilén lui confia la cure de Notre-Dame des Victoires.

« Tout le monde connaît les merveilles de cette association, fondée en 1836, érigée en Archiconfrérie par bref apostolique du 24 avril 1838, et qui compte aujourd'hui plus de 20 millions d'associés et 15 mille confréries agrégées.

« Le couronnement de l'image de la Crèche-Sainte-Vierge, dans le sanctuaire de N. D. des Victoires, le 9 juillet 1835, fut un glorieux témoignage rendu par le successeur de saint Pierre

et une consolation précieuse pour le zélé fondateur de l'archiconfrérie. M. le Curé de St. D. des Victoires célébra, en 1856, la 50^e année de son sacerdoce. Enfin, plein de jours, et épuisé par des travaux immenses, il vit décliner ses forces physiques, en conservant entière sa forte intelligence.

« Les soins pleins de tendresse d'un médecin distingué, M. le docteur Lessier, conservèrent pendant deux ans, la fragile existence de M. Desgenettes: mais une maladie violente, s'attaquant aux sources de la vie, nous a enfin ravi ce vertueux pasteur. Ses œuvres lui survivent parmi les hommes, comme elles sont sa récompense à la face de Dieu. »

Paroles prononcées par Son Em. le Card. Arch. de Paris sur la tombe du V. M. Desgenettes.

« Au moment où la tombe va se fermer sur la dépouille mortelle du fidèle et vénéré serviteur de Marie, disons encore une fois, mes frères, avec la sainte Eglise, et dans des sentiments de consolation et même de joie: Où, la mémoire du juste ne périra pas, elle vivra éternellement. Certes, si jamais semblable parole a trouvé une juste application, c'est bien en ce moment, dans ce jour de deuil où nous rendons les derniers devoirs à celui qui depuis si longtemps gouverne cette paroisse; à celui que vous connaissez tous si bien, et dont le nom a retenti jusqu'aux extrémités de la terre; à celui que nous aimions à environner de notre affection pastorale, dont il était si digne; que nous avons vu dépérir dans ces derniers temps avec peine, inquiétude et alarme, mais qui cependant devait quitter ce monde, parce que la mesure des travaux et de la piété était comble, parce qu'il était temps qu'il fut récompensé après de si longues années d'application, de zèle et de dévouement infatigable pour l'œuvre qui l'absorbait tout entier.

« Maintenant il est ou il sera bientôt en possession de la récompense réservée à ses travaux. Nous aimons à le penser, et si nous avons prié pour lui, tous ensemble avec un cœur ému, avec les vœux les plus ardents pour son bonheur éternel, c'est dans cette

confiance que les quelques tâches, les souillures inséparables de la fragilité et de la misère humaine, seraient bientôt effacés et qu'il entrerait bientôt dans le lieu de rafraîchissement, de la lumière et de paix. Consolons-nous, mes frères, dans ces pensées qui sont si puissantes, si efficaces sur le cœur des fidèles enfants de la sainte Eglise et des vrais serviteurs de Marie, comme vous l'êtes tous. Mais promettons-nous bien, au bord de cette tombe, près des restes vénérés de celui que nous regrettons et que nous pleurons, d'honorer comme il convient cette belle mémoire, et de ne pas laisser déchoir en nous les principes de notre foi, de piété, de zèle, de dévouement. Et de bien qu'il a contribué à répandre dans un si grand nombre d'âmes et qu'il s'est efforcé de cultiver et d'entretenir sous la protection de la Très-sainte Vierge, avec l'assistance de celle qui est notre Mère à tous.

« Disons-nous bien, que cette protection et cette assistance de la Très-sainte Vierge, toujours si nécessaires et si opportunes, sont encore plus nécessaires et plus indispensables au temps où nous vivons; et puisque le bon pasteur n'a rien négligé pour que ce grand diocèse fut spécialement gardé par Marie, puisque dans son zèle si ardent, dans sa charité si vive, il a procuré autant qu'il a pu, et par des moyens vraiment admirables que son zèle lui a suggérés, la gloire de la très-sainte Vierge, de telle sorte que ses espérances premières et ses saints desirs ont été infiniment dépassés, cherchons à marcher sur ses traces; ne négligeons rien pour faire, à son exemple, tout ce qui il sera possible pour secourir une œuvre si efficace et si précieuse, afin de rendre gloire à Dieu et d'étendre autant qu'il sera en nous la gloire de Marie, notre mère qui nous aime tant.

« Bien convaincus que tant qu'elle sera la gardienne du Diocèse et la gardienne vigilante de la 5^{te} Eglise, tant que son nom sera vénéré, quel que soit le lieu où nous soyons, d'un bout du monde à l'autre, nous avons tout à espérer, nous n'aurons rien à craindre de tous les événements qui surviendront, de toutes les épreuves particulières, publiques et générales par lesquelles il faudra passer. La gloire de Dieu rejaillira toujours. Ainsi les maux de l'Eglise, les difficultés de tous ceux qui ont le sentiment vraiment chrétien, réclament l'attention et le dévouement de tous, pour combattre comme il convient les combats du Seigneur, pour être fidèle au temps de

la lutte et de l'épreuve, pour ne manquer à aucun engagement, à aucun devoir, ainsi que celui pour lequel nous prions en ce moment, afin que Dieu nous trouve bons et fidèles serviteurs, dévoués dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, n'ayant rien omis de ce que nous devons faire pour accomplir sa volonté sur cette terre et pour être au nombre de ceux qui auront part aux éternelles récompenses.»

Son Eminence s'est ensuite agenouillée devant l'autel de Notre-Dame et a récité le *Dub Kumm*.

A. M. D. G.

Bulletin Général

de la Congrégation

du St- Esprit et du St- Cœur de Marie.

Tom II.

4^e Année — Juillet 1860.

N^o 15.

Idem — Novembre 1860.

N^o 16.

Première Partie.

Actes officiels — Avis et recommandations —
Nouvelles générales de l'Institut

Nota. Le grand retard de ce Bulletin a été en partie occasionné par la Notice que le C. P. Père nous a chargé de faire, à l'occasion de la mort de M. Desgenettes, sur les rapports tout spéciaux qui ont existé entre notre Congrégation et l'Archiconfrérie du C. S. Cœur de Marie, non moins que son Vénérable Fondateur. Toutefois, nous sommes

obligé d'avouer aussi, que depuis l'envoi de cette Notice aux Communautés, nous avons laissé s'écouler un intervalle trop long et nous implorons l'indulgence de nos chers confrères, leur promettant de faire plus de diligence à l'avenir pour l'expédition du Bulletin, mais les priant aussi de nous en fournir les moyens, en envoyant plus ponctuellement à la Maison. Mère les matériaux qui doivent le composer.

I

Actes officiels.

I. Décret de translation de la C^{ie} de Blanchardstown à Willamstown. (Irlande.)

Conformément à ce que nous avons fait pressentir dans le Bulletin précédent, la Communauté et l'œuvre de Blanchardstown se trouvant trop à l'étroit dans cette maison, on s'est trouvé dans la nécessité de chercher ailleurs un local plus vaste. En conséquence, la C^{ie} a été transférée à Willamstown, de l'autre côté de Dublin, dans une position qui paraît assez avantageuse, par Décret du C. G. Père en date du 1^{er} Juin 1860, sur l'avis du Conseil, à la date du 30 Mai.

II. Décret d'établissement d'un Petit Scolasticat à Willamstown.

La maison d'Irlande ayant été principalement fondée à l'effet de recruter des sujets britanniques pour la Cong^g, ainsi qu'il a été dit dans le Bulletin 76: 12, et un certain nombre de vocations s'étant déjà présentées, parmi lesquelles plusieurs semblent donner de bonnes garanties de persévérance, le C. G. Père, après avis du Conseil en date du 1^{er} Juin, y a érigé, en date du 21 du même mois, un nouveau petit scolasticat de la Congrégation, le 1^{er} fondé hors de France.

III. Décret d'établissement d'une Communauté à Port-au-Prince. (Haïti.)

Le présent Décret, dont nous donnerons le texte même ou son intérêt particulier, sera sans doute très-agréable à nos chers Confrères, car on ne peut nommer parmi

nous la Mission d'Haïti sans faire vibrer tous les cœurs. Ce pays, que des circonstances malheureuses avaient forcé la Cong^g. d'abandonner momentanément, et qui, depuis le départ du P. Cisserand, avait vécu dans une espèce de schisme vis-à-vis de Rome, particulièrement sous le règne de l'empereur Boulouque, tombé il y a quelque temps, se rapproche maintenant du S. Siège, à la faveur des bonnes dispositions dont est animé le nouveau Président de la République Haïtienne. Celui-ci a envoyé dernièrement à Rome un Ministre plénipotentiaire à l'effet de négocier un Concordat avec le S. Siège. Ce concordat a été effectivement conclu; il est très-favorable à l'Eglise à l'endroit de ses droits et prérogatives; un Archevêché doit être érigé dans ce pays, avec un ou plusieurs sièges suffragants, et toutes les mesures sont prises pour le libre exercice de leur autorité spirituelle, et pour le renvoi des mauvais prêtres, qui se réfugent dans cette île; de tous les points de l'Europe, pour y cacher leurs antécédents ou y satisfaire leur mollesse, leur cupidité ou d'autres mauvaises passions.

Parmi ces prêtres, Dieu vient d'en appeler un à lui, il y a peu de temps, et sa mort peut être regardée comme un trait de la Providence, dans les circonstances actuelles. C'est M. l'abbé Moussa, prêtre noir, originaire du Sénégal, qui a exercé pendant quelques années le S^t. Ministère de concert avec nos missionnaires d'Afrique. Son origine l'avait fortement accredité auprès de l'Empereur Boulouque, et il avait été nommé à la Cure de Fort au Prince, la 1^{re} de l'île. Vu sa position et ses dispositions malveillantes à notre endroit, depuis que M^{gr}. Robes s'était vu obligé de l'évincer de la mission d'Afrique, il eût pu être un grand obstacle au bien. Sa mort a donc été, sous ce rapport, une chose heureuse. Fuisse, du moins le Seigneur faire miséricorde à son âme; le C. P. Père recommande que l'on prie à cet effet, vu les rapports que M. Moussa a eus avec nous.

Pour pourvoir à l'exécution du Concordat précité, le S. Père le Pape a envoyé à Haïti comme Délégué Ap^{osto}lique

Moz^o Monetti, Evêque de Cercia, dans les Romagnes, qui n'a pu prendre possession de son siège, vu les événements actuels qui ont lieu en Italie. Sa Grandeur est venue passer quelques jours à Paris, à la Maison-Mère, pour s'entendre avec le C. P. Père et emmener les trois Pères qui devaient l'accompagner. Elle nous a bien edifiés pendant son court séjour ici. Son départ et celui des Pères a eu lieu par le packet-Anglais du 15 de ce mois.

Bien que le Gouvernement Haïtien soit actuellement animé de très-bonnes dispositions et que la Mission dont est chargé ~~est~~ ~~chargé~~ Moz^o Monetti s'ouvre sous des auspices favorables, le C. P. Père exhorte cependant tous les membres de la Cong^o d'adresser à Dieu par le S^t Cœur de Marie des prières spéciales pour le succès de ses efforts et de ceux de nos confrères qui auront le bonheur de le secourir. Les difficultés en effet, il ne faut pas se le dissimuler, sont grandes et délicates, et l'ennemi de tout bien n'a pas coutume de lâcher ainsi pied sans avoir disputé avec acharnement, le terrain qu'il possédait en paix depuis un temps plus ou moins long.

Voici maintenant le texte même du Décret dont il s'agit:
 Nous, Ignace Schwindenhammer, Supérieur 17^e de la Congrégation du S^t-Esprit et du S^t-Cœur de Marie,

Vu 1^o les rapports anciens et tout particuliers de dévouement qui unissent depuis longtemps notre Congrégation à la Mission d'Haïti, laquelle a été une des causes occasionnelles de la fondation de la société du S^t-Cœur de Marie.

Qu² Qu'anciennement, et même bien avant la fusion des deux sociétés, la Cong^o du S^t-Esprit avait été plusieurs fois sur le point d'envoyer des prêtres pour l'évangélisation de ce pays;

Vu 3^o la demande que nous avons faite il y a quelque temps à Rome à l'effet de reprendre cette mission, forcement suspendue pendant plusieurs années.

Vu 4^o l'accueil favorable fait à cette requête par N. S. Père le Pape lui-même, et la demande de trois ou quatre Pères pour cette mission, qui nous a été adressée dernièrement par le Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande

au nom de sa sainteté;

Vu 5^e les immenses besoins de cette mission, surtout au point de vue d'un bon clergé, pour le salut de plusieurs centaines de milliers d'âmes;

Vu 6^e les conditions favorables, au point de vue des intérêts religieux, dans lesquels se trouve présentement ce pays, tant à raison du concordat qui vient d'être conclu entre le S. Siège et le Président de la République Haïtienne, que de l'envoi en Haïti d'un Légat Apostolique, Mgr. Monette, à l'effet de pourvoir à l'exécution du Concordat, moyennant lequel cette île doit se réunir au centre de l'unité Catholique, dont elle avait été séparée depuis un certain nombre d'années.

Le S. Esprit invoqué, et d'accord avec notre Conseil, par délibération en date du 3 juillet de la présente année,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit:

Art. I. Et et demeure instituée canoniquement, en Haïti, une Communauté de membres de la Congrégation;

Art. II. Présentement et jusqu'à nouvel ordre, le siège de la Communauté est fixé à Port au Prince, la ville principale, qui sera aussi le siège de l'Archevêché que l'on doit créer à Haïti

Art. III. Présentement et jusqu'à nouvel ordre, cette C^{te} dépendra directement de la Maison-Mère.

Fait à Paris, à la Maison-Mère, le 1^{er} Novembre 1860, fête de tous les Saints.

signé, Schwindenhammer.

IV. Admissions aux Vœux.

Par décision du C. G. Père, d'accord avec le conseil, en date du 19 Janvier 1860.

- A été admis à la Profession et à l'émission des premiers vœux, le F. A. Epwinse (Galesme), qui avait été autorisé à faire son noviciat, dans la C^{te} de la Providence, (Bourbon).

- Idem au renouvellement des Vœux pour cinq ans, le

Ablais de la C^{te} de Langonnet.

— Idem aux vœux perpétuels, les F. F. Emile et Augustin, de la C^{te} de la Providence (Bourbon).

Par une autre décision, en date du 7 Mai de la même année,

— Ont été admis au renouvellement des vœux pour 5 ans: les F. F. Pineau de la C^{te} de la Providence (Bourbon); et Dupraz de la C^{te} de Dakar (Sénégal); 2^o: les F. F. Luc de la C^{te} du Gabon; Georges de la C^{te} de Dakar et Arin de la C^{te} de St Pierre (Martinique).

— Idem aux vœux perpétuels: 1^o: les F. F. Horner de la C^{te} de la Providence (Bourbon), Marchandau de la C^{te} de St Marie du Gabon et Grasser de la vice-C^{te} du Croissant (grand séminaire de la Martinique), 2^o: les F. F. Michel (Maurer) de la C^{te} de la Providence (Bourbon), et Jules Joseph de la C^{te} de Rome.

Par une autre décision du 5 Août,

— Il été admis à la Profession et à l'émission des 1^{er} vœux: M. Strub, novice ecclésiastique de la C^{te} de Dakar (Sénégal), qui avait été autorisé, pour raison de santé, à aller achever son scolasticat et faire son Noviciat à Dakar.

— Idem au renouvellement des vœux pour 5 ans, le F. Buquel de la vice-C^{te} du Grand-Port (Maurice).

— Idem à l'émission des vœux perpétuels: les F. F. Beaud de la C^{te} de Fort Louis (Maurice), et Brezmer de la vice-C^{te} de Mana (Guyane).

Par une autre décision du 24 du même mois,

— Ont été admis à l'émission des vœux perpétuels: les F. F. Dhyèvre de la C^{te} de Cellule et Morice de la Communauté de Bordeaux.

— Idem à la Profession et à l'émission des 1^{er} vœux, douze Novices ecclésiastiques, savoir M. M.:

Fascal, (Jean Baptiste), en Religion, Marie (Immaculée) du Diocèse de Toulouse;

Javouhey (Léonard) en Rel. Joseph, du dioc. de Dijon;

Stevennou, (Michel) en R. J.ès, du dioc. de Quimper;

Hervé (Olivier-Laurent) en Religion Faul, du dioc. de St. Briene.

Wichl (François-Xavier) en R. Grégoire de Nazianze, du dioc. de Strasbourg;

Armonin, (Jules Melchior) en R. Jean de la croix, du dioc. de Besançon.

Fiquet, (Pierre-Marie) en R. Philippe de Berg, du dioc. de Yannes.

Corbet, (François-Xavier) en R. Denis, du dioc. de Strasbourg;

Schiffmacher, (Marie-Christophe) en R. Gabriel, du dioc. de Sem.

Crinel, (Joseph-Marie) en R. Joachim, du dioc. de St. Briene.

Vincent, (Simon-Prospere) en R. Henri Suso, du dioc. de St. Claude;

Locher, (François) en R. Léon IX, du dioc. de Rottembourg.

Par une autre décision du 28 du même mois.

- Ont été admis à la Profession et à l'émission des 1^{ers} vœux, dix Novices Frères, savoir: les F. F. Chévore, Aloïse, Camille, Tréne, Victorin, Dorothe, Stanislas, Athlphonse, Symphonien, du Noviciat de Langonnet, et Raphaël de la C^{te} de Rome où il avait été autorisé à achever son temps de probation.

- Item au renouvellement des vœux pour 5 ans, les F. F. Guillaume de la C^{te} de St. Ilan, Sébastien de la C^{te} de Langonnet, Fermin de la C^{te} de Bordeaux et Genès de la vic. communauté du Trou-Vaillant (grand séminaire de la Martinique)

- Item aux vœux perpétuels, les F. F. Yves Le Collin du Noviciat de Mons-Troy, Casimir de la C^{te} de Cellule, François de la C^{te} de Langonnet, Antoine Ordel de la même C^{te} et Bernard Ordel de la C^{te} de la Providence (Pombon)

V. Admissions au Petit Scolasticar de N. D. de Langonnet.

Par Décret du C. R. Père, en date du 1^{er} Mai 1860,

ont été admis en qualité de petits scolastiques à N. D. de Langonnet, onze postulants, à savoir, M. M.:

Stoll, (Nicolas), en Religion Grégoire VII, du diocèse de Strasbourg;

Valter. (Louis Philippe, en Rcl. Louis-Bernard du dioc. de
Strasbourg;

Girard (Auguste) en Rcl. Francois, du diocèse de Besançon;

Voisen (Jean-Marie) en Rcl. André Avellan, du dioc. de Vannes;

Bracken (Thomas) en Rcl. Patrice, du dioc. de Dublin (Irlande);

Costes (Gustave-Louis) en Rcl. Pie V, du dioc. de Perpignan;

Reichert (Jacques) en Rcl. Fidèle de Sigmaringa, du dioc. de Strasbg;

Gappert (Marie-Joseph) en Rcl. Alphonse de Ligori, du dioc. de
Strasbourg;

Stoffel (Ignace) en Rcl. Sébastien de Apparitio, du dioc. de Strasbg;

Berbigier (Maurice) en Rcl. Paul (St. Emite), du dioc. de St. Flour;

Dault (Auguste) en Rcl. Jérôme Emilien, du dioc. de Strasbourg;

Humbrecht (Joseph) en Rcl. Francois Girolamo, du dioc.
de Strasbourg.

Par un Décret du 20 Octobre.

Ont été pareillement admis en qualité de petits
scolastiques à N. D. de Langonnet, huit autres Postulants,
savoir M. M.:

Féret (Clement) en Rcl. Benoit d'Abignan, du dioc. de
Grenoble.

Bell (Auguste) en Rcl. Grégoire I^{er}, du dioc. de Strasbourg;

Cadoret (Félix) en Rcl. Yves, du dioc. de Vannes;

Moiana (Francois) en Rcl. Paul de la Croix, du dioc. de Séez;

Lang (Joseph) en Rcl. Bruno, du dioc. de Strasbourg;

Beltseth (Victor) en Rcl. Martin de Tours, du dioc. de Strasbg;

Conyngnam (Edouard) en Rcl. Thomas de Cantorbéry,
du dioc. de Cralée (Irlande);

Houlaghnam (Thomas) en Rcl. Marie (du Mont-Carmel)
du dioc. de Dublin (Irlande).

VI. Admission au Petit-Scolasticat de "Wuillamstown" (Irlande)

Par Décret du C. Rcl. Pie, en date du 30 juin

Ont été admis en qualité de petits scolastiques deux
Postulants de l'Établissement d'Irlande, dont ils sont les
premiers, savoir: M. M. Jacques Browne, Patron de

25.

de Religion Francois Xavier, et Michel Cummins,
Pat. de Noel. Louis de Conzague.

VII. Admission au Noviciat des Freres à N. D. de Langonnet

Par Décret du C. R. Père en date du 15 Mai 1860.

Ont été admis en qualité de Novices Freres, à N. D. de Langonnet, huit Postulants, à savoir:

Fichodo (Jean) en Religion Agathange, du dioc. de Namur;

Valy (Joachim) en Religion Albert, du dioc. de St. Brieux;

Dugné (Pierre) en Religion Odilon, du dioc. de Namur

Bruno (Laurent) en Religion Benoit, du dioc. de Bourdeaux;

Kiegenbatt (Joseph) en Religion Clement, du dioc. de Strasbourg.

Burger (Marie) en Religion Marie-Eleonard, du dioc. de Strasbourg.

Meyer (Alphonse) en Religion Alphonse, du dioc. de Strasbourg.

Lacaret (Isidore) en Religion Felix, du dioc. de Bayonne;

Par un autre Décret du 8^{ème}.

Ont été pareillement admis en qualité de Novices Freres à N. D. de Langonnet, six autres Postulants, à savoir:

Chapner (Joseph) en Religion Marie Antoine, du diocèse de Strasbourg,

Brassard (Zéphir-Joseph) en Religion Cyprien, du dioc. de Strasbourg,

Bernard (Francois) en Religion Désiré, du dioc. de Bayonne;

Kirner (Antoine) en Religion Joachim, du dioc. de Strasbourg;

Moiriquet (Augustin) en Religion Saturnin, du dioc. de Paris;

Le Conarain (Yves-Marie) en Religion Victor, du dioc. de St. Brieux.

Par un autre Décret du 15^{ème},

Ont été pareillement admis en qualité de novices freres à N. D. de Langonnet, trois Postulants savoir:

Mabasse (Jean) en Religion Basile, du dioc. de Clermont;

Tichot (Jean) en Religion Francois d'Assise, du dioc. de Clermont

Morle (Claude) en Religion Valentin, du diocèse de Clermont.

VIII. Mutations dans le personnel des Pères et des Frères.

1^o Personnel des Pères.

Par Décret du C. R. Père, en date du 1^{er} Février 1860,

Les P. F. François et Lestrat de la Mission de Maurice, qui avaient été envoyés provisoirement à Bourbon, ont été rappelés en France.

Par Décret du 1^{er} du suivant,

Le P. François a reçu de nouveau sa destination pour la Mission de Maurice,

Le P. Lestrat a reçu la sienne pour la Mission de Cayenne.

Par Décret du 1^{er} Juin,

Le P. Libermann, qui avait été envoyé transitoirement à Rome, ainsi qu'il a été annoncé dans le Bulletin N^o 12, a été rappelé à Paris, pour reprendre ses anciennes fonctions au scolasticat.

Le P. Dülmann, Professeur de philosophie et de sciences au séminaire colonial, a reçu son obédience comme Professeur de sciences au séminaire Collège de St. Pierre (Martinique) et a été transitoirement remplacé au scolasticat par le P. Speisser.

Par Décret du 20 Juin,

Ont été transférés:

Le P. Parillee, du Noviciat de Mons Jory, à Paris, pour être attaché au personnel de l'administration générale.

Le P. Engel du séminaire Colonial où il était économiste, à la C^{te} de Cellule pour y remplir les mêmes fonctions.

Le P. Speisser du scolasticat, au Noviciat de Mons Jory, en remplacement du P. Parillee.

Le P. Tritsch, de Cellule, où il était supérieur, à la C^{te} de Dakar, le P. Hubert le remplace à Cellule comme vice-supérieur.

Le P. Linslet, aussi de Cellule, à la C^{te} de St. Louis (Sénégal)

Le P. Guillaud, aussi de Cellule, à la C^{te} de N. D. de Langonnet.

Le P. Brunetti de la Mission de Cayenne, qui, revenant à la Maison Noire et passant par la Martinique avait été

revenu et inscrit sur le cadre du Clergé de la Colonie, sans l'autorisation et contrairement aux intentions du C. H. Père, a reçu de nouveau sa destination pour la mission de Cayenne.

Par Décret du 15 8^{bre}.

Le F. Welty, revenu du Gabon à Dakar, pour raison de santé, a été de nouveau attaché à cette dernière Communauté.

Le F. Dupraty, de la C^{te} de Dakar, a reçu sa destination pour le Gabon, en remplacement du F. Welty.

2^e Personnel des Frères.

Par Décret du C. H. Père en date du 20 7^{bre},

Ont été transférés:

Le F. Francois Xavier, du séminaire colonial à la C^{te} de Cellule, où déjà auparavant il avait été attaché;

Le F. Modeste, de St Ilan, au séminaire colonial;

Le F. Mathias, de Langonnet, aussi au séminaire Col^l;

Le F. Alexandre, de Rome, à la C^{te} de la Providence à Bourbon.

Le F. Michel, du séminaire colonial où il avait été placé provisoirement depuis son retour de St Louis (Sénégal), à la Martinique.

Le F. Luc, de St^e Marie du Gabon d'où il était revenu pour raison de santé, à la C^{te} de Dakar, où il avait été primitivement employé.

IX. Placement des nouveaux Profès.

1^o Placement des nouveaux Profès Pères.

Par Décret du C. H. Père, en date du 8 7^{bre},

Ont reçu leur destination:

Les F. F. Pascal, Pinel et Armonis pour la nouvelle mission d'Haïti,

Le F. Favouhey pour la C^{te} de la Providence (Bourbon),

Le F. Picquet pour le séminaire collège de St Pierre (M^o 19^{me}),

Le F. Stervennou pour la mission de Maurice,

Le F. Hervé pour le séminaire colonial, en remplacement du F. Georges, exclu de la Cong^o pour les motifs que le C. H. Père fera connaître plus tard, en temps et lieu.

Le F. Kiehl, pour le séminaire français à Rome, en remplacement du F. Liebermann rappelé au scolasticat,
 Le F. Corbet (minor) pour Cellule, en remplacement du F. Suillaud passé à Langonnet,
 Le F. Schiffmacher pour la maison d'Irlande,
 Le F. Vincent pour St. Flan, en remplacement du F. Kapper décidé.
 Le F. Locher, pour le scolasticat à Paris, jusqu'à destination ultérieure et définitive.

2^o Placement des nouveaux Profès Frères.

Ont reçu leur destination:

Le F. Stanislas, pour le séminaire Colonial;
 Le F. Agrippone, pour Cellule, où il avait été autorisé à achever son noviciat,
 Le F. Raphaël, pour la maison de Rome, où il avait été également autorisé à achever son temps d'épreuve;
 Le F. Théodore, pour la maison d'Irlande,
 Le F. Aloïse, pour Dakar (Sénégalie),
 Quant aux F. F. Camille, Tréne, Dorothee et Victorin, ils ont reçu leur Obédience pour rester à Langonnet, lieu de leur noviciat.

Nouvelles générales de l'Institut.

Dans le Bulletin 16: 13, nous avons porté à la connaissance de toute la Congrégation, la réponse que M. S. Père le Pape avait daigné faire à la lettre de remerciement du C. M. Père, pour la faveur de l'approbation canonique du séminaire français. Depuis lors, notre C. M. Père ayant cru devoir écrire de nouveau au S. Père pour lui offrir de rechef, en ces circonstances si douloureuses et si critiques, le témoignage de notre dévouement inaltérable à sa personne sacrée, l'expression de nos vives douleurs à la vue des angoisses qui pressurent son cœur, l'assurance enfin de nos incessantes supplications au près de Dieu et de la C. S. Vierge immaculée, sa sainteté a bien voulu, une fois encore, répondre au C. M. Père par une lettre signée de sa propre main, où l'âme navrée de douleur du Vicaire de Jésus-Christ se dévoile toute entière, mais toutefois avec cet accent de fermeté calme et d'inébranlable confiance en Dieu qui fait de Pie IX, en ce moment, l'admiration du monde catholique.

En conséquence de cette lettre, que nous sommes heureux de reproduire ici, et conformément au désir qui y est manifesté par sa sainteté, le C. M. P. recommande à tous les membres de la Congrégation, prêtres et non prêtres, en France et en quelque pays ou Mission qu'ils se trouvent, de continuer, et avec plus de ferveur que jamais, à réciter pour l'Eglise et le souverain Pontife les prières qu'il a indiquées dans la circulaire 16: 18, et il prescrit à chacun des Pères d'y ajouter une fois l'offrande du sacrifice de la messe et aux Frères celle de la 1^{re} Communion. De plus, il les exhorte tous à ne rien omettre par ailleurs de ce que pourra leur suggérer leur piété et leur zèle, toujours dans les limites de la 1^{re} obéissance, pour essayer de faire une sainte violence au ciel, afin de confondre les desseins audacieux et sacrilèges des méchants, et de ramener dans les sentiers de la vérité et de la justice les ennemis, hélas! trop nombreux, de Jésus-Christ et de son Eglise sainte.

Voici le texte même de la lettre "de la Sainteté", dont nous donnerons la traduction en français, dans la III. Farte, pour être lue aux Freres en réunion de Communauté.

Plus. P. IX

Dilecte Fili salutem et Apostolicam Benedictionem. Reddito Nobis fuerunt Littera VI Idus Januarii proximi datae, quas, tuo iuxta et Congregationis istius nomine, mittere ad Nos voluisti. Eminent in his sensus animi Nobis sanctaeque huic Sedi in exemplum devincti, qui in generali hac italicarum rerum conversione gravissimo est affectus morosus, ob vim temporali Ditioni Nostrae illatam, atque ab Aemiliade provincias ab eâ impudentissime avulsas. Qui sane morosus apud Eos bonosque omnes in immensum augetur ob facinora in Dies undaciona, qua, nemine repugnante, a praedonibus palam publiceque perpetrantur, facto adversus Pontificii status Nosiri aliasque Italiae regiones impetu, ac rebellionem, sub obtentu unionis italicæ, ac nomine et patrocinio Regis Sardinia armis quoque versus excitata. Omnia profecto corrumpunt principia quibus humanum stat consortium; ubi quis possit, nullis repugnantibus, arma praedonesque transmittere ad aliena subrependu atque ita regni fines amplificare. Sed qui longe sunt ab iustitia et duro corde, quique emolumentis suis omnia metientes jus comminiscuntur, quod vivis posterisque videbitur incredibile, sciant quod abbreviata non est manus Domini. Is quidem non dabit in æternum fluctuationem gusto: idcirco, in omni oratione et obsecratione ne desistas, Dilecte Fili, eundem obsecrari quo veniat in auxilium populi sui, atque ut splendidum cito tribuat Ecclesie suae sanctae triumphum. Praesidium in hunc finem cum fiducia invocemus Virginis Immaculatae Sanctissimæ Matris suae Mariae, quae omnia errorum monstra protulit, atque in maximis Ecclesiae sanctaeque huius Sedis necessitatibus, semper adfuit presentissima. Pietati interim tuae plurimum per grati, benevoli tuius animi prorsus adjungimus Apосто-

Benedictionem, quam omnis et animi et corporis prosperitatis auspiciem Tibi ipsi, Dilecte Fili, omnibusque istius Congregationis sodalibus, effuso paterni cordis affectu peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum die 23 Junii 1860.
Pontificatus Nostri Anno XV.

Filius S. F. IX.

— Nous devons maintenant rappeler à nos chers Confrères trois nouvelles pertes arrivées depuis le dernier Bulletin, et dont les Billets mortuaires envoyés, chacun en son temps, aux Communautés, leur a déjà donné connaissance. Les S. F. Krappfer, Janin et Moyon, nous ont aussi quittés pour un séjour meilleur, où ils n'oublieront pas la Congrégation pour laquelle, pendant leur vie, ils ont montré un attachement et un dévouement si grands, et nous pourrions dire peut-être, peu communs. C'est assurément là une bien douce consolation que de penser, que ces chers confrères sont maintenant réunis à notre V. Père, au Ciel, dans le St Cœur de Marie, selon qu'ils en avaient si souvent formé le vœu et entretenu la ferme espérance, toute fois il est vrai aussi de dire que la mort de ces trois jeunes Pères, a été, humainement parlant, une grande perte pour la Congrⁿ. Qui ne sait en effet, parmi nous, ce qu'ils lui ont rendu de services et ce qu'ils auraient surtout pu encore lui en rendre, si la vie leur eût été conservée, principalement les S. F. Janin et Moyon, à cause de leurs aptitudes spéciales? Aussi ces coups de la divine volonté qui ont frappé, cette fois, parmi le personnel employé à l'administration générale, ont-ils été tout particulièrement sensibles au C. R. Père.

Nous donnerons dans la III^e Partie quelques détails sur la mort de ces chers Confrères.

— Une autre mort, que la vénération, l'attachement et la reconnaissance, nous font un devoir de mentionner ici, c'est celle de M^{gr} Forchéz, Evêque de St. Fier. A de

France (Martinique). On sait qu'une ancienne et s^{te} amitié l'unissait à N. C. P. F. et qu'il professait pour la Cong^g. un sincère dévouement. On sait aussi, que ce fut dans la chapelle du séminaire colonial qu'il voulut être sacré.

Cette perte est immense pour la Martinique, aussi y a-t-elle répandu un deuil général. Ce jeune Diocèse déjà deux fois orphelin a perdu en M^{gr} Forchéz un véritable Pasteur, selon le cœur de Dieu, qui semblait posséder tous les dons de la nature et de la grâce pour continuer, développer et mener à terme les pieux desseins, les s^{tes} entreprises, les laborieux travaux de son digne prédécesseur M^{gr} Leherpeur. Mais il eut hélas! le temps à peine, de faire entendre quelques fois sa voix de premier Pasteur à ses chers coopérateurs et à son troupeau bien aimé, le temps à peine de remettre entre les mains de nos Pères la direction du séminaire Collège de la Colonie, son œuvre de prédilection comme elle avait été celle de son prédécesseur, le temps à peine de parcourir, dans une première visite pastorale, toutes les paroisses de son diocèse, par lesquelles il passa en faisant partout le bien. Voilà, avec quelques autres œuvres, dont sa vie si pieuse et si sagement réglée était remplie, tout ce qu'il lui fut donné d'accomplir, dans le court espace de l'autel, où il recut l'ontion des Pontifes, il y a deux ans à peine, à cette tombe où reposent maintenant ses dépouilles mortelles, objet d'une pieuse vénération. Mais, au Ciel, qui n'en a l'espérance, il achèvera son œuvre, et quelque soit l'avenir qui soit réservé au Diocèse de St Pierre et de Fort de France, Dieu se souviendra toujours, que les deux premiers Evêques qui ont fondé cette Eglise ont été des Pontifes selon son Cœur, de véritables pasteurs des âmes, animés de son esprit et ne désirant que sa plus grande gloire.

Lorsque nous parlerons de la Communauté de St Pierre (Martinique), nous dirons quelques mots de l'oraison funèbre qui a été prononcée par le P. Emonet, à l'occasion de la mort de M^{gr} Forchéz, et si la place ne nous permet pas, cette fois, de la reproduire, ce sera pour le prochain Bulletin.

Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

I

Province de France.

I. Maison - Mère.

Avant de donner les nouvelles particulières concernant chacune des maisons du Noviciat, du Scolasticat et Séminaire colonial, dont se compose la Maison-Mère, nous devons parler de notre retraite générale annuelle, au centre de la Congrégation.

Voici ce que nous extrayons à ce sujet du journal de la Communauté. « Dans l'Octave qui a précédé la fête du St-Cœur de Marie, la Maison-Mère comptait, cette année encore, un nombre considérable de membres de la Cong^g assistant à la retraite générale. C'était les R. V. P. F. F. Le Varasseur F., Gravière, Burg, Libermann, Le Varasseur, Luiset, François, Feureux, Delaplace, Guilmin, Leman, Callu, Lestrat, Suilland, Freyd, Corbet, Temot, Bailler, Duparquet, Schmoerer, Fritsch, Hofbauer, Morice, Deyèvre, Buisson, Diquet, Tortaud, Lejeune, Engel, George, Feister. Presque tous les membres des Communautés de France se trouvaient ainsi réunis, et, dans leurs rangs, les maisons d'Irlande et de Maurice avaient leurs représentants. On avait espéré voir ce nombre complet par la présence du P. Brunetti; mais il ne put arriver que quelques jours après la retraite.

Les exercices furent encore suivis par douze Novices:

Mo. Mo. Pascal, Favouhey, Stervenou, Hervé, Pochl, Prinel, Symonin, Fiquet, Corbet, Schiffmacher, Vincent, Locher. En tout 43 retraitants.

Le P. Père Le Vasseur F., donna chaque soir le sujet de méditation du lendemain. Les vœux de Religion furent les points principaux sur lesquels il appela l'attention des retraitants. — Le C. P. Père a continué le développement du sujet commencé l'année précédente: les fins particulières de la Congrégation. On a été heureux d'entendre préciser, avec une netteté et une logique remarquables, toutes les questions fondamentales qui doivent diriger constamment dans l'appréciation de la société, et former la base de la conduite de chacun de ses membres. L'exposition des fins spéciales de l'Institut a occupé à peu près toute la retraite. Bien que deux instructions eussent été, chaque jour, consacrées à ce sujet, le C. P. Père n'a pu qu'indiquer sommairement les moyens propres à faire réaliser l'une des fins qu'il avait énoncées. Heureux ceux qui pourront, l'année prochaine, entendre achever le développement de ce sujet éminemment pratique!

Le jour de la fête du St. Cœur de Marie, avant le Salut solennel du C. S. Sacrement, les douze Novices précitées ont fait leur Profession et émis les premiers vœux, les F. P. Morice et Dhyèvre ont fait les vœux perpétuels, et tous les autres Pères ont renouvelé ensemble, en union avec le C. P. Père, l'acte de leur consécration au divin Maître. Les Frères, les Novices et les scolastiques étaient présents à cette imposante cérémonie, qui fut présidée par le C. P. Père, il y compléta, par une instruction de circonstance, la série des conférences qu'il avait données pendant la retraite.

Après ces jours de bénédiction et de renouvellement dans la ferveur sacerdotale et religieuse, fut tenu, comme les années précédentes, l'assemblée générale des Règles. Dans les différentes séances qui eurent lieu à cet effet, chacun fut appelé à signaler les divers points sur lesquels il pouvait avoir remarqué que quelque chose laissait à désirer; ce qui donna lieu au C. P. Père

de faire des observations tout à fait pratiques, des appréciations pleines de justesse, et d'ouvrir des points de vue qui ne seront point perdus pour le bien général de l'Institut et de ses œuvres. Le procès-verbal de ces séances a été soigneusement dressé. Les observations qui ont été faites, ont donné lieu à soulever quelques questions, assez importantes pour demander l'examen et la solution du Conseil. Elles seront résolues, en temps et lieu, et les décisions en seront communiquées ensuite à toute la Cong^g, selon que le C. R. Père le jugera opportun.

— Nos chers Confrères ne seront peut-être pas fâchés de connaître, au commencement de cette nouvelle année scolaire, quel est le personnel de la Maison-Mère, qui comprend, comme on le sait: la Maison du Séminaire colonial, (siège de la Maison-Mère), le scolasticat et le Noviciat.

Nous indiquerons d'abord les Pères plus spécialement employés à l'Administration générale, puis ceux qui s'occupent plus particulièrement de l'Administration locale des trois-maisons précitées. Ensuite nous ferons connaître leurs diverses fonctions, au point de vue de l'enseignement et du S.^t ministère, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté.

§ I. Administration.

1^{re} Administration générale. — Ce sont les mêmes Pères que ceux indiqués dans le Bulletin 16: 12, sauf les changements annoncés dans la 1^{re} partie, à savoir: le P. Feureux, Vice-Procureur général, à la place du P. Brichet, et le P. Barillec sous-secrétaire Archiviste, en remplacement du P. Janin.

2^{de} Administration du Séminaire-Colonial. — Le Père Le Varasseur F. Vice-Supérieur, ou Directeur (le C. R. Père se réservant, comme nous l'avons dit dans le Bulletin 16: 12, le titre de Sup^r de la Maison-Mère qu'il dirige à l'aide de trois Vice-Supérieurs ayant le titre de

Directeurs); le P. Le Vavasasseur est en outre Secrétaire pour les affaires du séminaire étrangères aux élèves; le P. Freyd Vice-Directeur, 1^{er} assistant, secrétaire pour les affaires concernant les élèves; le P. Le Vavasasseur L. Préfet de discipline, 2^e assistant; les P. F. Corbet et Hoervi, Vice-Préfets de discipline; le P. Brichet économe (pour les 3 maisons); le P. Libermann Préfet des études (pour les 3 maisons); le P. Corbet Vice-Préfet des études, Archiviste du séminaire; le P. Le Vavasasseur L. Préfet du Culte (pour les 3 maisons); le P. Corbet Vice-Préfet du culte; le Père Libermann Préfet de santé (pour les 3 maisons); le Père Brichet Vice-Préfet de santé.

3^e Idem du Scolasticat. — Le P. Libermann, Vice-Sup: ou Directeur (comme il a été expliqué ci-dessus) Préfet de discipline, Secrétaire pour les correspondances relatives aux sujets du scolasticat; le P. Locher Vice-Préfet de discipline vice-économe, Vice-Préfet de Culte, Vice-Secrétaire et Archiviste du scolasticat.

4^e Idem du Noviciat. — Le P. Burg Vice-Supérieur ou Directeur, Maître des Novices Vice-Préfet des Etudes, Secrétaire pour ce qui concerne les sujets du Noviciat; le P. Speisser, Vice-Maître des Novices, Vice-Préfet de discipline, du Culte, de santé, Vice-économe et Archiviste du Noviciat.

§ II. Enseignement.

1^o Au séminaire colonial et au scolasticat. — Dogme le P. Corbet — Morale, M. St. Colombe — Droit canon, le P. Le Vavasasseur L. — Ecriture 5^{te} et Histoire ecclésiastique, le P. Hoervi — Philosophie et Chimie le P. Libermann — Physique le Père Brichet.

2^o Au séminaire colonial seulement: Liturgie, cérémonies, et Chant, le P. Le Vavasasseur L. — Prédication, le P. Delaplace, — Pastorale, le R. P. Gaultier.

3^o Au Scolasticat seulement: Cérémonies et Chant le P. Locher.

4^e Pour le Novicias: Pastorale, le P. Burg-liturgie, le P. Barilla - Prédication, le P. Delaplace, Cérémonies et Chant, le P. Speijser.

§ III. Ministère.

1^e Confesseurs des Pères et des Frères: Les P. F. Le Vavasseur F.; Burg, Le Vavasseur L., Freyd. et Libermann.

2^e Confesseurs des Séminaristes: Les P. F. Le Vavasseur F.; Le Vavasseur Lion, Corbet, Freyd et Hervé.

3^e Idem des scolastiques: le P. Libermann, et des Novices le P. Burg

4^e Idem de la Communauté de St-Joseph; pour les sœurs, le P. Freyd, pour les Novices et élèves, le P. Delaplace.

5^e Idem des allemands: le P. Corbet.

6^e Idem des personnes du dehors: le P. Feureux.

7^e Aumônier de la St^e Famille: le P. Delaplace.

8^e Idem du Patronage: le P. Hervé.

9^e Confesseurs des sœurs de la réparation: le P. Freyd

10^e Idem des Sœurs de l'Immaculée Conception: le P. Le Vavasseur F.

11^e Idem des enfants des Sœurs de l'Imm. Conception: le P. Bricet.

12^e Idem des Sœurs de la Propagation de la Foi: le P. Le Vavasseur F.

13^e Id. Id. de St-Maur: le P. Le Vavasseur L.

14^e Id. Id. Augustines: le P. Gauthier.

Il'après cette énumération des diverses fonctions et emplois, nos chers confrères éloignés pourront juger si les membres attachés et employés à la Maison-Mère ont de quoi employer utilement leur temps, et si il doit leur rester encore beaucoup de loisir, lorsqu'ils veulent remplir consciencieusement la tâche que l'obéissance a imposée à chacun d'eux. Nous devons encore ajouter, que plusieurs Commissions ont été formées par le C. G. Père, telles que: Commission de Discipline générale et locale, Commission générale et particulière pour les études, Commission générale et particulière pour le Culte, Commission pour les Archives, Commission pour le Matériel, aussi générale et particulière. Ces Commissions se réunissent plus ou moins souvent, suivant le besoin et l'opportunité, pour l'étude et la discussion des matières spéciales qui font l'objet propre de chacune d'elles.

En sujet des œuvres et ministères à l'extérieur, dont l'énumération a été faite ci-dessus et auxquelles s'en rattachent encore quelques autres, comme, par exemple, l'œuvre apostolique ^{qui réside} de la Communauté des Sœurs de la Propagation de la Foi, &c. Nous aurions beaucoup de choses intéressantes à mentionner, mais ni le temps ni l'espace ne nous le permettent. Nous dirons seulement que ces diverses œuvres sont bénies du ciel et ne contribuent pas peu à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Celles qui sous ce rapport a le plus d'importance, peut-être, c'est la direction de la Maison-Mère et du Noviciat de la Cong^{re} des sœurs de St Joseph (de Cluny). En effet, les religieuses de St Joseph sont répandues dans toutes les colonies françaises et dans plusieurs autres Colonies étrangères, la direction spirituelle que leur donne notre Cong^{re} devient pour ainsi dire le complément et le perfectionnement du bien commencé à Paris par notre V. Père pour l'œuvre Coloniale. Tous les ans, le C. N. Père se réserve à il, conformément aux desirs des sœurs, de prêcher la retraite annuelle de la Maison-Mère des sœurs de St Joseph, comme il nous prêche à nous-mêmes la nôtre, par là il y a plus d'unité, plus de suite. Cette année, la retraite de St Joseph a été suivie, comme toujours avec les plus grands fruits par plus de 400 religieuses, y compris les Novices, et parmi elles se trouvaient une cinquantaine de supérieures, venues de divers établissements de France et d'outre-mer. On sait par là le bien immense à faire dans cette Cong^{re}, et par elle l'œuvre Coloniale elle-même sans parler des missions dont elle s'occupe dans les pays étrangers, et des œuvres et établissements variés qu'elle possède en France, et qui sont toutes plus ou moins analogues à nos propres œuvres et établissements — Cette affluence extraordinaire de 400 religieuses à la retraite de cette année du 1^{er} au 8 septembre était due en grande partie à ce qu'une nouvelle chapelle, qui est plutôt une jolie petite église, avait été consacré le 17^e jour du mois de Mai précédent. La

Consécration en fut faite par Mgr. l'Evêque d'Autun conjointement avec Mgr. l'Evêque de Beauvais. Le Card. Arch. de Paris qui ne put, malgré son désir, venir lui-même consacrer le Maître autel, offrit du moins le dernier jour de l'Octave, le St. Sacrifice de la Messe dans le nouveau sanctuaire. Le jour même de la cérémonie, son Excellence le Nonce avait pontifié au salut solennel; le lendemain le C. R. Père alla célébrer la 5^e Messe sur l'autel, où, pour la première fois, des mains sacerdotales offraient l'adorable victime.

Outre la Maison de Paris, deux autres C^{tes} de S^t. Joseph, celle d'Abtencon et celle de Yvon près Rouen, eurent aussi leur retraite prêchée par des Frères de la Congⁿ, la 1^{re} par le P. Ornel et la 2^e par le P. Pascal. ce dernier prêcha aussi la retraite des sœurs de l'Immaculée Conception, et le P. Freyd celle des sœurs de la Reparation. Partout le bon Dieu se plut à répandre ses bénédictions.

A ces diverses retraites nous pourrions en ajouter plusieurs autres, telles que celles de l'Œuvre de la 5^e Famille, et du Patronage, &c, puis diverses prédications et stations qui ont été faites par les Novices prêtres, tant à l'hospice de Bicêtre qu'au Fort de ce nom et à plusieurs ^{autres} des environs.

La divine parole a trouvé beaucoup d'écho parmi ces pauvres âmes, et il a été constaté, une fois de plus, que le royaume de Dieu est plus près des malheureux, des petits, de ceux qui sont dans les conditions laborieuses de la vie, que des riches et puissants du monde. Nous tâcheront de donner dans la III^e Partie quelques détails sur ces petites missions, qui sont tout à fait dans le but et selon l'esprit de la Congrégation.



II. Maison du Noviciat.

(Extrait du Journal)

« L'année du Noviciat s'est ouverte par la retraite prêchée par le R. P. Burg. Les P. F. Locher et Vincent y prenaient part pour se préparer au Diaconat. Cette retraite avait un double but, elle inaugurerait l'année qui s'ouvrirait et préparerait à l'ordination les nouveaux novices venus du scolasticat, qui reçurent tous le sous-Diaconat, à savoir :

Mr. M. Daum, originaire du diocèse de Strasbourg, Eschbarts, Idem ; Wandel, id. de St. Claude ; Leloup id. de Rouen ; Lebelley id. de Contance ; Kisch, id. de Strasbourg ; Haberli id. id. ; Lanet, id. de Montpellier,

Mr. Guillemin, id. du diocèse de Quimper, postulant Voeux, appelé à la prêtrise, et Mr. Guilloux postulant prêtre, naguère curé de St. Pierre à Bombon, suivaient aussi les exercices.

Cel est le personnel du noviciat aux premiers jours. Depuis lors est entré comme postulant Mr. Beyne mineur du diocèse de Culle, ayant exercé, pendant quelques mois, les fonctions de professeur au Collège de Lanyonnet, et Mr. Chemitzguer, prêtre, naguère aumônier dans le diocèse de Besançon.

Cette année comme la précédente, le C. R. Père, accompagné du P. Delaplace, a passé la belle saison, (qui n'a été guère belle), au milieu de nous au Noviciat, où il est resté jusqu'à l'époque de la retraite annuelle des Pères. Là, il a trouvé plus de tranquillité pour se livrer, sans dérangement, au travail qu'il a entrepris pour le bien général de l'Institut, en son même temps que sa santé a profité du bon air et des agréments de notre solitude pour se remettre un peu et puis, notre C. R. Père a pu suivre par lui-même, pendant ce temps, la marche du noviciat, ce qui est un des grands avantages de la proximité de cette maison du siège même de la Congrégation.»

— Vient ensuite le récit de la fête de St. Stanislas Rostka

Façon du Noviciat, et du salut de départ des P. P. Pascal, Ornel et Aymonin, qui eut lieu ce même jour, nous le réservons pour la III.^e Partie.

III. Maison du Scolasticat.

(Extrait du Journal)

Cette année, le scolasticat de Paris compte un personnel qui indique que sa prospérité se maintient. Malgré les douze Novices qu'il a donnés à la Maison de Mont-Tory, il lui reste encore 36 scolastiques titulaires, dont huit reçus de M. D. de Langonnet, au mois d'octobre dernier.

Ceux-ci, destinés au cours de philosophie, sont :

Mr. M. Lejeune (Eugène) du diocèse de Laon, Bigot Guillaume du dioc. de Strasbourg, De lorme, Nimble, du dioc. de Besançon, Espitallié (Lavier) du dioc. de Cahors, Le Douarin (Cyprien) du dioc. de Vannes, Blaisot (Pierre) du dioc. de Coutances, Simon (Pierre) du dioc. de Rouen, Cernay (Pierre-Marie) du dioc. de Vannes.

Ces scolastiques avaient été précédés de quelques mois par un de leurs confrères, Mr. Vidal (François) du diocèse du Tury, venu plus tôt, à cause de la conscription.

A ces neuf élèves sont venus se joindre six postulants dont un créole de la Martinique, élève du grand-séminaire de cette colonie dirigé par nos Pères.

Par contre, deux anciens postulants ont quitté le scolasticat, l'un faute de vocation, et l'autre pour raison de santé.

Mr. Stoffel, bien que n'ayant pas encore tout à fait terminé ses études théologiques a dû, pour raison de santé, quitter Paris, dont le séjour lui paraissait contraire, et pour cette raison, le C. R. Père l'a autorisé par dispense à passer au noviciat de Mont-Tory.

Le 22 septembre, le scolasticat de Paris à l'occasion d'une ordination qui a eu lieu dans la chapelle du séminaire, a reçu la visite de Monseigneur Charbonnel, ancien Evêque de Coronto (Canada), actuellement religieux capucin, du convent de S. Tra Pali à Rome. L'Éminent

Prélat a conféré ce soir. Il a constaté à M. M. les Novices que le scolasticat avait récemment envoyé au Couviciat de Mons-Troy, et à deux élèves du Séminaire colonial, non moins qu'à quelques ecclésiastiques étrangers. Après le dîner, il vint épancher son cœur au milieu de ceux qu'il appelait les enfants de son ancien ami de St. Sulpice, notre Vénéré Père, dont il nous parla avec grand affection et vénération. L'apparition du pieux Evêque fut une bénédiction dans la famille du St. Cœur de Marie. Il était beau en effet non moins qu'édifiant de voir un Evêque, dont le nom est mêlé à de grands œuvres, revêtu des humbles livrés de St. François, aussi le scolasticat conserverait-il le souvenir de cette visite comme une de ces bonnes fortunes, dont l'effet est d'encourager chacun à marcher avec constance dans la carrière de l'apostolat.

La retraite annuelle qui précède la rentrée des classes, a commencé le dimanche 15 octobre. Le R. Père Libermann, Directeur du scolasticat, a donné les instructions et le P. Hervé les conférences. Le dimanche 21, jour de clôture, M. M. les Scolastiques ont renouvelé leur consécration à la E. St. Vierge, & le soir, leur dîner a été honoré d'une visite inattendue; Le C. R. Père Supérieur général accompagné du R. F. Le Varasseur J. est venu compléter par sa présence le bonheur de la famille, & à la récitation il a reçu avec cette douce aménité qu'on lui connaît, les postulants & nouveaux qui lui ont été présentés.

Le 24 du même mois, un salut d'adieu a été célébré dans la chapelle du scolasticat à l'occasion du départ du P. Servennou, pour la mission de Maurice.

IV. Séminaire Colonial.

Le Séminaire colonial compte cette année 68 élèves, dont 59 en Théologie et 9 en Philosophie, nombre assez considérable, relativement aux années ordinaires. Le

bon esprit continu à y régner, et avec lui la régularité et la piété.

À l'ordination du 27 octobre, faite dans la chapelle du séminaire par Mgr. Charbonnel (dont nous avons parlé plus haut), un élève a été ordonné prêtre, et un autre a reçu le Diaconat.

Le jour de la dédicace, Mgr. Monetti, Délégué Apôtrique près le Gouvernement d'Haïti, a pontifié solennellement au salut. Ce digne Prélat a témoigné sa satisfaction pour la manière dont les offices se célébraient au séminaire; le chant en particulier lui a paru grave et imposant. Le même jour, au dîner, nous avons été honorés de la présence de M. Faubert, Ministre Plénipotentiaire du Gouvernement d'Haïti près la Cour de Rome; de Mgr. Miglia, Auditeur de son Excellence le Nonce, et faisant l'interim depuis que celui-ci est parti pour Rome, où il loge au séminaire français, et de plusieurs autres convives étrangers.

II. Cité de Bordeaux.

Le C. R. Père nous permet d'extraire le passage suivant d'une lettre, que le F. Gravère lui adressait, il y a quelque temps. Il fera connaître à nos chers lecteurs une des œuvres fondées et dirigées par nos Pères de Bordeaux, laquelle n'est certes pas sans intérêt; on va en juger. « Vous avez connaissance, mon C. R. Père, d'une réunion de bonnes personnes que je dirige depuis mon séjour à Bordeaux. Ces quasi religieuses consacrent leur zèle et leurs soins à un hôpital de vieillards et à un autre d'épileptiques. Elles sont actuellement au nombre de 25, et secourent à peu près 105 à 110 malheureux. Le bon Dieu semble bénir leur bonne volonté. Lundi dernier, son Eminence clôturait une mission dont elles avaient été les principaux instigateurs dans la localité où elles ont leurs épileptiques. Bienveillante sans doute pour le bien qu'elles font, son Eminence les traita avec beaucoup de bonté. Leur but est vailleurs bien dignes d'encouragement,

il est apostolique, car elles tiennent à honorer spécialement Notre Seigneur souffrant dans les âmes abandonnées, et elles cherchent à établir des secours religieux où il n'y en a pas. Ainsi elles en sont à leur 2.^e paroisse, c. à d. qui dans les deux endroits où elles se sont établies, elles ont facilité la création de deux paroisses. Ayant le même but que nous, elles reviennent sans cesse à leur idée presque fixe que notre Vénéré Père ne permettra pas qu'elles s'agrigent à une autre Congrégation que la nôtre.»

— Cette année, comme les précédentes, nos Pères de Bordeaux ont fait avec leurs pieux habitués de la chapelle, et les divers membres des confréries qui ont là leur centre et point de ralliement, le pèlerinage de N. D. de Verdalais. Nous manquons de détails sur la manière dont il s'est accompli, mais ce que nous savons, c'est qu'il a rempli de joie le cœur de nos chers confrères et qu'il n'aura pas non plus laissé d'être bien agréable à Elle, pour l'amour de qui il avait été entrepris.

— Le F. Firmin a été assez gravement malade, mais cela n'a pas eu de suite, et présentement, le bon Père s'occupe avec une nouvelle ardeur, nous n'en doutons pas, de l'œuvre des militaires. Cette œuvre jointe à toutes les autres dont sont chargés nos Pères de Bordeaux, leur fait désirer depuis longtemps de recevoir quelque renfort de la Maison-Mère, car ils ne sont toujours que le N. Père Gravier, le F. Maricet et M. Labbé Bonanet. Mais jusqu'ici le E. N. Père a eu le regret de ne pouvoir venir à leur aide à cet égard, vu surtout les grands besoins des Missions, maintenant particulièrement que celle de St. Domingue vient de nous être rendue. Espérons toutefois, qu'un jour, ce qui n'a pas été possible jusqu'ici le deviendra.

III. Cité de St. Ilan.

La Communauté et l'établissement de St. Ilan, qui se composent, cette année, des P. P. Schmoderer, Callu et Vincent, ont été honorés, il y a quelque temps, de la visite de Son Eminence le Cardinal Donet, Arch. de Bordeaux,

accompagné de M^{gr}. Martial, son ancien grand Vicaire et ami de coeur, aujourd'hui Evêque de St. Brienc. Ces deux Evêques ont trouvé dans leur coeur dévoué à la Cong^g des paroles de bonté et de bienveillance, non moins que de félicitation, tant pour l'œuvre elle-même que pour ceux qui la dirigent, avec autant d'intelligence que de dévouement, et les jeunes enfants objet de leur sollicitude et de leurs soins. (Voir les détails dans la III^e Partie.)

IV. C^g de N. D. de Langonnet.

L'après les changements indiqués dans la 1^{re} Partie, le personnel de la C^g de Langonnet se compose des F. F. Fernot, supérieur, Guillaud, Guilmin, Duparquet, Hoffbauer, Lejeune, Danger et Guyot, sans parler du R. P. Warnet, et de M. Nouillet scol^g et Pénit^e aspirant. Cette année, par un désintéressement vraiment digne d'éloges, les petits scolastiques et les collégiens de N. D. de Langonnet, non moins que les scolastiques et les collégiens de Cellule ont renoncé à leurs prix de fin d'année en faveur du Denier de St. Pierre. Ils ont compris que le secours de leurs prières, unies à celles de tout le monde Catholique, n'était pas le seul besoin de N. S. Père le Pape Pie IX, en ces circonstances si douloureuses et si critiques pour l'Eglise et son auguste Chef; qu'il fallait encore à la Chaire de Pierre, pour l'aider à faire face à ses immenses obligations, l'obole de leur amour filial. Ils avaient peu à donner, mais ce qu'ils possédaient ils l'ont donné; c'est-à-dire, leurs droits à de légitimes récompenses, droits acquis par une longue année d'application et de travail. Aussi le C. N. Père a-t-il été sensiblement touché de leur noble dessein et de la pensée de foi qui l'avait inspiré; par une lettre pleine de paroles de félicitation et d'encouragement, il a donné sa pleine adhésion à leurs desirs, et le F. Stumpf, Procureur de la Cong^g à Rome, a été chargé de déposer la pieuse offrande aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, qui a étendu ses mains paternelles pour bénir ses chers fils de Langonnet et de Cellule. Recevoir la bénédiction du Pape, c'était là la plus douce des récompenses qu'ils pussent désirer et la seule qu'ils eussent reçue.

Mais le IX a fait plus, dans sa tendresse de Père commun de tous les fidèles, il a daigné adresser à ces jeunes élèves une lettre signée de sa propre main, monument impérissable de la bonté de son cœur, exhortation toujours vivante au plus filial dévouement envers le Souverain Pontife et la chaire de S. Pierre.
(Nous donnerons la Lettre de Sa Sainteté dans la III^e Partie.)

— Depuis le dernier Bulletin, deux cérémonies de prise d'habit de petits scolastiques ont eu lieu à N. D. de Langonnet, l'une à la fête de la Pentecôte 27 Mai, l'autre à la fête de la Conssaint. Dans la 1^{re}, douze postulants et dans la 2^e huit, en tout 20 postulants scolastiques ont reçu, avec le s^t habit, le titre de Petits-Scolastiques de la Cong^e; belle pépinière de futurs apôtres, spes gregis! Les petits scolastiques de la 1^{re} cérémonie sont: M. M. Stoll, Girard, Walter, Voisin, Braken, Costes, Reiches, Gaspert, Stoffel (Ignace), Berbigier, Paull, Humbrecht. Ceux de la 2^e prise d'habit sont: M. M. Ferret, Bell, Cadoret, Biana, Lang, Bertsch, Conyngham et Houlaghan; les mêmes en un mot que l'on a vus dans la première Partie, admis en principe en qualité de petits-scolastiques, par décision du Conseil du 1^{er} Mai et du 20 Octobre 1860. Cette dernière cérémonie eut lieu le dernier jour de retraite de rentrée du scolasticat de Langonnet, retraite prêchée par le P. Pascal et au sujet de laquelle nous lisons ceci dans une lettre d'un scolastique « Il ne fallait rien moins que l'éloquente et douce parole du P. Pascal pour nous consoler de l'absence de notre tant aimé Père Provincial, que nous attendions ici, où l'on dit tout bas, qu'il semble avoir oublié le chemin de Langonnet. » Dans le même intervalle, il y a aussi eu pour les frères trois cérémonies de prise d'habit à Langonnet, l'une le 27 Mai (fête de la Pentecôte), et la seconde le 29 J^u (fête de S. Michel, clôture de la retraite annuelle des frères, à N. D. de Langonnet), et la 3^e le 1^{er} Novembre fête de la Conssaint. — A la 1^{re} cérémonie 8 postulants frères ont été admis en qualité de Novices, ce sont les F. F. Fichova, Vally, Duquie, Bruno, Kiegenbaer, Burger, Meyer, Lacarret, à la 2^e six autres y ont été pareillement admis, à savoir: les F. F. Schafner, Brassard, Bernard,

Bernard, Kirner, Mériquet, Le Couarin. Enfin la 3^e il n'y en eut que trois, les F.F. Matasse, Tichot et Moerle; tous ces frères avaient été admis en principe par le conseil, en date du 15 Mai, du 8^{juin} et du 15^{juin}; ainsi qu'il a été dit dans la 1^{re} Partie.

Outre ces diverses prises d'habit, il y a eu le 29^{juin} la Cérémonie de la Profession et émission des 1^{ers} Vœux de cinq frères. Théobald, Dorothee (Kengel Victor) Victorin (Michel Louis) Trénié Lejèbre Xavier, qu'on avus admis en principe dans la 1^{re} Partie; de plus les F.F. Luc (Contoz) et Guillaume (Mainguy) renouvelèrent leur vœux pour 5 ans, et tous les autres Frères firent la renovation annuelle de leurs saints engagements.

V. C^{te} de Cellule.

On a déjà vu, dans la 1^{re} Partie, les diverses mutations du personnel de la C^{te} de Cellule, et notamment que le F. Hubert y a remplacé, en qualité de vice supérieur, le F. Fritsch, parti pour la Mission d'Afrique, après laquelle il soupirait depuis longtemps. Présentement la C^{te} se compose donc, outre le F. Hubert, des F. F. Dhievre, Buisson, Diquet, Artaud et de deux scolastiques M. M. Foulet et Buss.

- Le nombre des élèves de l'établissement de Cellule a pris une telle proportion, que force a été de mettre une limite à la réception des nouveaux. Les nouvelles constructions paraissent donc nécessaires, et c'est le vœu des familles non moins que celui des Pères de l'établissement, et surtout de la Mère Emmanuel, Donatrice de la maison.

À côté de cette nouvelle consolante, vient se placer comme une espèce de contre poids, celle de la mort de deux aspirants petits scolastiques; ou plutôt, nous nous trompons, car ces deux morts ont été tellement pleines d'édification, qu'il n'y reste guère plus de place à la tristesse.

Le 1^{er} de ces aspirants, Léon Stumpf, neveu du F. Stumpf, est mort à Langogne (Lozère) au milieu de sa famille, le Vendredi 6 Avril 1860; le 2^e Saturnin Coutarel, d'Issoire (Fuy de Dôme)

est mort à Cellule, le 6 Août suivant. De petites notices ont été faites à Cellule dans un style aussi simple que pieux, sur ces deux tendres enfants, fleurs à peine écloses, mais qui ont cependant répandu autour d'elles, ici-bas, un délicieux parfum, et qui maintenant, au Ciel, brillent d'un modeste éclat, dans la couronne que forment autour du St-Cœur de Marie ses enfants bien-aimés, et dont notre Vénéré Père est le principal ornement. Si les limites de ce Bulletin ne nous permettent pas d'y insérer au moins la 1.^{re} de ces notices, ce sera pour un autre numéro, car il est juste que personne ne soit injuste de l'édification qu'elles renferment, surtout pour les maisons de recrutement.

La retraite de rentrée a été prêchée, à Cellule, par le P. Pinel. La C. St. Vierge n'a pas manqué de répandre des bénédictions particulières sur ces enfants, déjà si bien préparés au travail intérieur de la grâce.

VI. C^{te} de Rome.

Le P. Kohil, ayant remplacé le P. Libermann à Rome, la C^{te} se trouve donc actuellement composée des P. P. Stumpf, Maistrejean et Kohil sans parler des Frères.

Vous avons rapporté dans le précédent Bulletin une visite de N. S. Père le Pape au séminaire français. Peu de temps après, c'était encore, de la part de sa Sainteté, un nouveau et touchant témoignage de sa bienveillance particulière pour l'établissement. Voici en effet ce que le P. Stumpf écrivait au C. R. Père en juillet dernier « Décidément, nous ne sommes pas, aux yeux du S. Père, des partisans de la politique nouvelle, qui substitue le droit de la force à l'antique force du droit.

La Sainteté veut de nous envoyer par un de ses prélats domestiques, dans une voiture de cour qui attirera tous les regards, les premières épreuves d'un magnifique ouvrage destiné à perpétuer les gra. ds monuments de Rome, restaurés sous son Pontificat. Les gravures sont fort belles

étonneront gracieusement la modeste bibliothèque du séminaire français.

Le P. Stumpf poursuivant ses bonnes nouvelles, écrivait ensuite ces lignes agréables de simplicité et de poésie à Mercredi matin, vers les 9 heures Son Em. le Card. Villecourt, Mgr Bastide et Mgr Nardi, auditeur de Rote, nous causèrent l'agréable surprise de venir nous visiter dans notre maison de campagne à Frascati. Peu s'en est fallu qu'un improvisiste au jeu éminent ne fit perdre au P. Jules tout son latin. Mais réflexion faite, nous eûmes l'heureuse idée d'acheter le plus vieux coq des environs, qui, d'après les registres de l'Etat civil, était le bis-aïeul de la grand'mère de tous les poulets du pays. C'est assez vous dire, mon C. R. Père, que notre dîner ne laissa rien à désirer. Quelques jours après, et fort heureusement dans la soirée, son Excel. le duc de Gramont, ambassadeur de France, à cheval et suivi d'une petite escorte, vint faire visite à M. de Meneval, vous voyez, mon C. R. Père, de quelle façon on respecte nos loisirs. C'est bien le cas de s'écrier avec le poète: *Tempora si fuerint nubila, solus eris*; c'est à dire qu'on ne joint ici de quelque repos que dans la saison des pluies.»

— Mais revenons à la prose et à l'un des côtés sérieux du séminaire français. Voici ce que dit la Correspondance de Rome au sujet des succès obtenus par ses élèves. «Le Programme de la distribution des prix et de la collation des grades au collège romain nous fait aujourd'hui connaître en détail les succès obtenus par les élèves du séminaire français.

«Le premier prix de Théologie dogmatique (classe du matin), a été décerné à M. de la Judie, du diocèse de Montpellier, le prix de langues orientales à M. Eschbach du diocèse de Strasbourg, le prix de liturgie à M. Morel du diocèse d'Amiens.

«Ont été reçus docteurs en théologie: M. M. Gujot du diocèse de St-Dié; Robert du Botneau du diocèse d'Arles.

* M. Esbach, novice, est revenu de Rome, il y a quelques mois, pour achever son temps d'épreuve.

Les licenciés et les bacheliers en Théologie, sont au nombre de huit.»

— Comme on le voit, le séminaire français continue à prospérer, et les succès qu'il obtient pour les études ecclésiastiques, joints à l'approbation que N. S. P. le Pape a daigné lui donner, il y a quelque temps, affermissent de plus en plus cet établissement, que le P. Lammier, de pieuse mémoire, a commencé si humblement et si laborieusement. Nous pourrions donner encore comme cause de prospérité, les savantes argumentations du P. Stumpf dans les séances publiques du collège Romain et les divers articles qu'il fait parfois pour les Correspondances de Rome, mais ce cher confrère nous saurait mauvais gré de p. " si avantageusement de lui.

— La rentrée de la nouvelle année scolaire (1860-1861) a dû nécessairement être moins nombreuse que les années précédentes, vu la situation actuelle des choses, en Italie. Toutefois, grâce à la tranquillité dont Rome n'a cessé de jouir jusqu'à présent, au milieu de tous les bouleversements dont elle a été et est encore témoin autour d'elle, et grâce aussi sans doute à la confiance qu'inspire la bonne cause, dont les droits appuyés sur la justice même de Dieu, ne peuvent ne pas enfin triompher, le nombre des élèves s'élève encore à près de 25, et ils sont heureusement de ceux dont on peut dire: non numerandi sed ponderandi.

Monsieur Sacconi, Nonce apostolique en France actuellement en congé à Rome, comme nous l'avons déjà dit, est descendu au séminaire français, où il a conféré dernièrement, dans la chapelle de l'établissement, la tonsure et les ordres mineurs à M. M. Eugène de Meneval, ancien ministre plénipotentiaire de France à Munich, Henri Gibon, du diocèse de Paris, et Albert de Briey, du diocèse de Poitiers. Son Excellence paraît très-satisfaite du choix qu'elle a fait au séminaire français pour y loger. Pour la maison, sa présence est en honneur, en même temps que la régularité et la simplicité du Trélat sont un objet de pieuse admiration pour les Directeurs et les élèves.

En fait de nouvelles sur la situation, le P. Stumpf se contente de dire, dans sa lettre de fin de Novembre au C. H. Père, que les affaires vont très-mal, et que les plus habiles ne peuvent conjecturer ce qui adviendra. Il ajoute:

* Ancien récepteur du Duc de Brabant; fils aîné du Roi des Belges.

« il ne reste donc qu'à attendre et à prier. C'est-ce que le
 « S. Père fait admirablement, et sa prière sera exaucée —
 « Victor - Emmanuel fait des instances réitérées auprès des
 « l'Archevêque de Naples pour le faire rentrer, afin de cal-
 « mer un peu le peuple. Il quittera donc Rome dans quel-
 « jours avec M^{gr}. Spaccapietra, Napolitain, que le S. Père
 « lui adjoint.»

VII. Cité de Wuillamstown.

La translation de la Communauté de Blanchard-
 stown à Wuillamstown s'est effectuée d'une manière heu-
 reuse, sous les auspices du S. Coeur de Marie. Toutefois
 un incident assez singulier préleva à l'installation,
 le voici tel que le F. Leman la raconte au C. R. Père.
 « Il y a une affaire assez désagréable pour la maison que
 nous venons de prendre. Le F. Holley et les frères qui y
 habitent ont été épouvantés, en entendant une sonnette
 s'agiter violemment pendant environ une minute, dans
 la maison. Le portier, qui occupait encore la loge ces jours
 derniers, lui a dit, que c'est ainsi ^{depuis} une vingtaine d'années.
 Deux ou trois fois par mois, on entend une sonnette, et on
 ne voit bouger aucune des autres qui se trouvent dans les
 corridors et les offices. — Il a ajouté qu'il était mort bien des
 personnes dans cette maison, qui ne valaient pas grand
 chose. — Tout le monde sait cela dans le village, et
 les bonnes femmes racontent beaucoup d'histoires sur cette
 maison. Jusqu'à aujourd'hui, elle a toujours, je crois, été ha-
 bitée par des protestants; il ne serait donc pas étonnant que
 le diable y ait pris domicile sans payer de loyer; mais j'espère
 que lorsque N. S. y habitera, le démon n'y demeurera pas
 longtemps, supposé qu'il soit l'auteur de ces incidents. En
 attendant j'y ai fait mettre des Immaculée - Conception sur
 toutes les portes, et la maison a été bénite. Toutefois le F.
 Philippe, surtout, n'est pas rassuré; il n'oserait coucher seul
 dans la maison pour tout l'or du monde.»
 — Depuis lors, il paraît que le démon a eu peur et a

a effectivement pris la fuite, car nous n'entendons plus parler de rien.

Depuis l'ouverture du nouvel établissement, c'est-à-dire depuis le commencement de cette nouvelle année scolaire, le personnel des élèves se compose déjà d'une quinzaine de scolastiques, tant aspirants que titulaires, et à peu près autant de pensionnaires et d'un peu plus d'externes.

Parmi les scolastiques titulaires sont M. M. Browne (Jacques) en Roel. François Reavier, et Cummins (Michel) en N. S. Louis de Gonzague, qu'on a vus admis en principe dans la 1.^{re} Partie, et qui ont fait leur consécration et pris le s.^t habit, le 2 juillet, fête de la Visitation de la s.^{te} Vierge. Un 3.^e vient d'arriver dernièrement, c'est M. Bracken (Thomas), aussi Irlandais, qui a fait son postulat et a reçu le s.^t habit à N. D. de Langornet, ainsi qu'on la vu ci-dessus, ayant été amené d'Irlande, avec plusieurs autres, par le F. Hotley, lorsque celui-ci fit un premier voyage dans ce pays, pour y préparer les voies à la fondation d'une maison de l'Institut. Puissent ces prémices du petit-scolasticat d'Irlande être le gage de nombreuses et solides vocations, au milieu de cette population Irlandaise, où la foi et la piété se trouvent unies à un fond de caractère naturellement bon.

Nous dirons ici, pour réparer un oubli, que le mois dernier on a donné l'hospitalité pendant un jour, au séminaire Colonial, à vingt-deux des soldats Irlandais, qui sont passés par Paris en différents groupes de plusieurs centaines, à leur retour d'Italie. On aimait à voir ces braves enfants de l'Irlande, dont la foi les avait fait voler, au moindre signal, au secours des droits sacrés du siège apostolique, mais en même temps c'était un spectacle déchirant que l'état de délabrement et de misère où ils se trouvaient réduits, après avoir été retenus quel que temps prisonniers par le gouvernement piémontais. On s'est fait tout son possible pour leur procurer quelques vêtements, et on put même, à l'aide d'une petite collecte, donner à chacun d'eux une pièce de cinq francs — Plusieurs demandèrent des scapulaires, en montrant à leur cou les leurs tout déchirés, et ce désir si pieux et si touchant fut aussitôt satisfait,

à l'aide d'un certain nombre de scapulaires que nous tenons en réserve pour les associés de l'œuvre de la S^ce Famille. Quelques-uns de ces braves jeunes gens en voyant nos Frères, témoignèrent un certain désir d'embrasser comme eux la vie religieuse, mais les choses en restèrent là.

— La C^o. de Williamstown est composée, présentement, des P. F. Leman, Supérieur, Jérôme Schwindenhammer, Holley et Schiffmacher; mais pour peu que le nombre des élèves augmente, on comprend que ce personnel sera insuffisant, pour une maison d'éducation.

II. Province d'Afrique.

I. C^o. de Dakar.

Dakar — Deux lettres de Mgr Hobis au C. R. Père, en date du 20 Août et du 21 septembre, renferment les détails suivants, que nous nous empresseons de transcrire pour en faire partager l'intérêt à tous nos chers Compères.

Lettre du 20 Août — « Nous nous préparons, par une neuvaine de saluts du S. Sacrement, à notre grande fête du S. Cœur de Marie; nous n'oublions pas que pendant cette semaine vous êtes en retraite à la Maison-Mère, et nous nous unissons à vous par une intention spéciale. Votre fête, à nous aura une solennité spéciale » &c. — Quant à la raison de cette solennité spéciale, Sa Grandeur l'exprime en ces termes dans sa lettre précitée du 21^e « La fête du S. Cœur de Marie a été, cette année, un jour mémorable pour la Mission, par les cérémonies que nous y avons eues: 1^o la Profession religieuse et l'émission des Vœux par F. Strub; 2^o la rénovation des vœux pour 5 ans du P. Duprat et du Frère Georges; 3^o la rénovation annuelle de tous les Frères et Frères de la Communauté; 4^o La vêtue ou prise de la soutane de 5 élèves se destinant à l'état ecclésiastique;

5. La vêtue de deux novices frères indigènes (frères affiliés);
 6. La vêtue de deux novices du S. Cœur de Marie; 7. La
 Profession religieuse et l'émission des 1^{er} vœux des deux premières
 sœurs indigènes, filles du S. Cœur de Marie - La Cérémonie
 pour les vocations indigènes a eu lieu avant la messe du
 matin, et celle des membres de notre Cong^o avant
 l'examen particulier.»

M^{gr} Hobbs dont la santé est assez chancelante depuis
 quelque temps, s'est trouvé un peu fatigué à la suite de ces
 deux longues cérémonies, mais depuis lors il s'est assez bien
 remis, sans pouvoir cependant encore se livrer à un travail
 bien assidu.

— Les dernières nouvelles de la Mission, nous apprenaient
 que, cette année, la mauvaise saison, qui y est parfois de meur-
 trière, comme l'an dernier par exemple, s'était écoulée sans
 presque marquer son passage.

— Depuis que Dakar est devenu possession française, ce
 pays marche sensiblement dans la voie du progrès. Ainsi
 un fort a été construit à la pointe vis-à-vis Gorée, et un
 peu plus loin on a fait un vaste cimetière, déjà entouré
 d'un mur, et dont Monseigneur a fait la bénédiction le
 mardi de la Trinité; il est question d'un télégraphe éle-
 ctrique sous-marin entre S^t Louis et Dakar; de plus, il est
 décidé que les deux lignes de paquebots français (Bordeaux
 Marseille) transatlantiques vont toucher désormais chaque
 mois Dakar, où l'on prépare à cet effet un débarcadère.
 La Compagnie entretiendra en outre une correspondance
 entre Gorée et les îles du Cap Vert (S^t Vincent) point de relâche
 actuel. A quoi il faut ajouter, qu'il est toujours question d'un
 chemin de fer à établir à Dakar, et plusieurs autres projets
 qui tendent de leur nature à donner une grande importance
 à ce point et à en faire plus tard, peut-être, le chef-lieu des
 possessions françaises de la côte occidentale d'Afrique.

On espère que ce progrès matériel contribuera, dans
 les bénevoles cachés de la divine Providence, à procurer aussi
 le progrès de l'Évangile en ce pays, pour le salut duquel tant
 de victimes ont déjà été offerts au Seigneur Jésus - t. Il en être ainsi!

— Le personnel de la maison de Dakar se compose, outre Mgrs Kobis, des F. F. Kelly, Chénay, Tutsch, Lacombe, et Strub, sans parler des Frères.

Gorée — Nous n'avons rien appris de particulier concernant Gorée, sinon que le F. De Négnier a été adjoint provisoirement au F. Lossadat, en remplacement du F. Lacombe, qui a été appelé par Mgr Kobis à Dakar, où il s'occupe principalement des œuvres indigènes, des séminaristes, des Frères et des sœurs.

Joal — La correspondance de Joal ne nous apporte pas des nouvelles moins consolantes que celle de Dakar.

« Nous avons eu le bonheur, en ces derniers temps, écrit le F. Lamoise au C. R. Père, en date du 31 juillet (fête de S. Ignace), de préparer une huitaine d'adultes au Baptême et à la première Communion. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que plusieurs étaient mahométans et âgés, leur conversion au Christianisme, ainsi que leur persévérance pleine de joie, est un vrai sujet d'édification — Le nombre de nos baptêmes de cette année atteint déjà cinquante. »

— Les retours vers Dieu ne se sont pas bornés à Joal seul, mais il s'en est fait également dans les villages environnants, où le F. Lamoise a été envoyé en Mission par Mgr Kobis. On trouvera plus loin la petite relation de cette excursion apostolique, ainsi que quelques autres nouvelles sur la mission de Joal, qui nous la montrent dans une voie véritable progrès.

— Présentement, l'établissement de Joal se compose des F. F. Lamoise et Duby.

II Eté de St. Louis.

La correspondance de cette Communauté ne nous offre cette fois rien de particulier à relater, si ce n'est que le F. Duret ayant ouvert une souscription pour les Chrétiens persécutés de Syrie a pu réunir une somme de 1,750^f; c'est certainement une belle offrande pour St. Louis. Ce tribut de la charité Chrétienne, qui ne connaît pas de distinction de pays ou de race, ne restera certainement pas sans

récompense pour la colonie. Mais le dernier des Pères qui s'organise maintenant partout, pour venir en aide au Père commun de tous les fidèles, quel sera-t-il à St-Louis, et aussi à Goré, où il y a une chrétienté florissante?

— Le F. Le Penne a été retenu par les fièvres, quelques jours à l'hôpital; c'était pour achever de s'acclimater. Depuis lors, il jouit de son ancienne et excellente santé de Bretagne. Le F. Duret est aussi resté quelque temps malade, il va mieux, grâce à Dieu.

La C^{te} des Pères de St-Louis comprend les F. F. Duret, Hély, Kouré, Le Penne et le F. Luisset, qui est en partance pour ce poste. Il a été ajouté aux quatre autres Pères par suite de la concession par le Gouvernement du traitement d'un 5^e Prêtre à St-Louis, destiné à faire, en temps opportun, quelques excursions apostoliques dans l'intérieur du fleuve Sénégal.

III. C^{te} de Ste Marie de Gambie.

Le F. Blanchet, qui se trouve présentement avec le F. Kieffer à Ste Marie, depuis le départ de M. Santamaria, actuellement en France, nous a adressé, après son retour dans cette mission, une lettre pleine d'intéressants détails, dont nous extrayons les passages suivants: « Part, comme vous le savez, le 79 novembre de Bordeaux, et arrivé le 14 Feb. à Dakar, je me trouvais, 10 jours après, en plein exercice des fonctions du St Ministère à Ste Marie le 24 Feb., c'est-à-dire juste sept mois après l'avoir quitté. Nos chrétiens m'ont reçu avec de grands sentiments de joie, ainsi qu'ils reçoivent, du reste toujours les Pères qui ont résidé quelque temps au milieu d'eux. Comme ils ont l'habitude de procurer quelques provisions aux Pères qui partent, et comme je les avais abandonnés momentanément sans les prévenir, ils ont voulu avoir leur revanche, et m'appartèrent des poules, des fruits et une grande quantité d'aufs; ajoutant, qu'une partie de ces provisions était pour remplacer celles qu'ils avaient dû me donner en partant, et l'autre pour me témoigner leur satisfaction de me revoir de nouveau au milieu d'eux. Du reste,

on a toujours remarqué que les chrétiens de Ste Marie s'attachent d'une manière toute particulière aux gens qu'ils ont une fois connus; ainsi arrive-t-il quelque un de Dakar, il jure les voir demander avec instance des nouvelles des F. F. Euby, Heiffer de Roëgnier &c. qu'ils n'ont pas revus depuis 4 ou 5 ans.

— Les Fêtes de cette année ne se sont pas faites sans nous procurer quelques consolations, car, outre plusieurs premières Communions, nous avons eu 21 baptêmes dont 18 d'adultes. Parmi ces derniers, se trouvait un frère par sang, âgé de 22 à 23 ans, il y avait deux ans qu'il demandait cette grâce, aussi était-il au comble de la joie, surtout lorsqu'il a pu communier. Il travaille actuellement d'une manière très-active à amener à l'Eglise ceux de sa nation qui sont en grand nombre ici. Le second adulte est une femme d'une quarantaine d'années, qui avait été jusque dans ces derniers temps une fervente mahométane; les six autres adultes sont des jeunes personnes. Une d'elles me répondit, comme je les renvoyais en les exhortant à être fidèles à la grâce reçue dans le sacrement: Oui, je serai fidèle et j'amènerai aussi mon père qui est protestant; et en effet, le dimanche suivant, elle amenait son père, qui me promit de se marier légitimement dans l'Eglise catholique.

— Nous voici au mois de Mai, or, ce mois est pour tous nos chrétiens un mois de grande dévotion. Comme nous tenions à bien illuminer l'entel de Marie, et que nous n'avions pas beaucoup d'argent pour acheter de quoi illuminer, il nous vint à la pensée de faire, comme l'année dernière, un appel à la piété de nos fidèles, qui l'accueillirent avec empressement et nous apportèrent plus de 200 bougies, et remarquez qu'elle se vend ici 65 Cent.^{mes} Les enfants eux-mêmes ont puisé dans leur bien petite bourse, pour pouvoir aussi offrir leur chandelle à la Ste Vierge. Puisse cette bonne Mère les conserver ^{tout} dans leurs bons sentiments d'aujourd'hui!

— Les écoles marchent toujours très-bien, surtout celles des Filles tenues par les Soeurs, elles sont en moyenne 40 ou 50; la classe mulâtre surtout; étant presque toute catholique, fréquente très-assidument les classes. L'école des garçons est moins nombreuse

Cela tient à plusieurs causes; d'abord, les noirs ne cherchent pas beaucoup à apprendre à lire et à écrire, ils prétendent pouvoir être de bons ouvriers sans savoir tout cela; ensuite, il s'en trouve un certain nombre à l'établissement de Dakar, et enfin, il faudrait que les bons Frères d'Irlande nous formassent un bon frère, maître d'école. (Avis aux lecteurs Irlandais!)

Le Gouvernement est toujours très-favorable à la Mission, avons-nous quelque plainte à lui faire, aussitôt il y fait droit. Ainsi dernièrement on faisait quelque bruit pendant la nuit au près de notre maison, j'en ai écrit au chef de la station, et il m'a immédiatement envoyé le chef des constables ou gens d'armes avec une lettre, me donnant droit de recourir à la force quand et comme je voudrais; Je ne sache pas que ce pouvoir ait été donné à d'autres habitants, excepté peut-être au Consul français, c'est un trait parmi beaucoup d'autres.

Dans deux ou trois ans, notre église sera littéralement trop petite, il nous faudra de toute nécessité l'augmenter du chœur, dont les fondements sont posés depuis 1830, mais où pren. dre 4, à 5,000 fr.; si une bonne personne vous donnait une bourse contenant une somme semblable, ne la laissez pas tomber, serrez-la au contraire bien fortement.

IV. C^{te} du Gabon.

Les F. F. Antoine et Anselme sont arrivés au Gabon après une heureuse traversée. — Comme il a déjà été dit ci-dessus, le F. Kelly et le F. Luc ont quitté le Gabon pour raison de santé. Le 1^{er} s'est rendu à Dakar, où s'étant trouvé mieux, il doit définitivement rester, et il sera remplacé à St. Marie du Gabon par le F. Dupratz. Quant au F. Luc, qui est venu passer quelque temps en France, et doit repartir prochainement, non pour le Gabon, mais pour Dakar, il a profité de son séjour à Paris pour se perfectionner dans l'imprimerie, et notamment pour apprendre à cliquer pour l'imprimerie de la Mission, à laquelle il a déjà travaillé par le passé.

Le F. Marchandean a envoyé au C. K. Père, de la part de

M^g. Bessieux, une petite notice sur l'un de leurs élèves, mort il y a quelque temps, qui trouvera naturellement sa place à côté de celles sur les deux aspirants scolastiques de Cellule, dont nous avons parlé plus haut. En les lisant, on ne manquera de remarquer, par un rapprochement bien sensible, que l'esprit de Dieu est le même partout, qu'il souffle indifféremment ici ou là, au Gabon comme en France; heureuses les jeunes âmes qui entendent cette voix et qui lui sont fidèles!

— Plusieurs enfants de l'établissement de S^t. Marie du Gabon ont adressé de charmantes petites lettres au C. R. Père, en leur propre nom et au nom de leurs jeunes camarades. Elles respirent l'attachement le plus filial pour le C. R. Père, et une reconnaissance bien sentie pour l'envoi des missionnaires, dont ils apprennent la science du salut. Le C. R. Père s'est empressé de leur répondre, afin d'encourager d'aussi bons sentiments.

— L'œuvre de la S^t.-Enfance a alloué, cette année, un subside assez considérable, pour l'établissement des enfants de la mission du Gabon, et il y a lieu d'espérer que, l'an prochain, un secours analogue sera encore accordé, ainsi qu'à l'établissement de Dakar, selon que M^g. Kobis en a fait dernièrement la demande.

Le personnel de la Communauté des Pères se compose présentement, outre M^g. Bessieux, des P. F. Le Berre, Proussot, Marchandau, Dupratz et Guinnigan

 III

Province de la Mer des Indes

I. C^{té} de Port-Louis (Maurice)

Le P. F. Laval, que nous aimons et vénérions tous, quoique sans le connaître pour la plupart, écrivait il y a quelque temps au P. F. Le Varasseur ces lignes qui respirent si bien la simplicité antique et la tendre piété; que nous ne pouvons résister au désir de les reproduire, et d'édifier

en les reproduisant. « Mon bien cher Père, ce serait une
 « grande consolation pour moi de pouvoir vous revoir
 « avant de fermer les yeux, mais si ce n'est pas la volonté
 « de notre bon Dieu, du moins soyons unis dans les très-sacés
 « Cœurs de Jésus et de Marie: Je sens qu'il faudra bientôt
 « plier sa tente, je suis parfois tenté de m'écrier avec le
 « prophète: hui mihi quia inrolatus meus prolongatus est nimis.
 « L'écriture sainte et les exercices de piété sont mon refuge et
 « ma consolation. L'exercice du S. Ministère m'étant presque
 « devenu impossible.

« Mes respects les plus profonds au C. R. Père Supérieur
 « général - Priez pour votre frère, afin qu'il obtienne miséri-
 « corde.»

Puis il ajoute en Postscriptum: « Il va y avoir, dans quel-
 « ques semaines, 19 ans, que vous êtes venu me lever de mon
 « pauvre grabat dans le presbytère de Courville (1) pour m'em-
 « barquer pour Maurice. j'aime à me rappeler devant le bon
 « Dieu cette petite anecdote.»

Il y a quelque temps, ce bon Père fut surpris pendant
 la nuit par une attaque subite de coliques sèches qui, en
 peu d'heures, le réduisirent à un tel état de souffrance que la
 C^{te} fut jetée dans la consternation. Il souffrit pendant plusieurs
 jours des douleurs aiguës et poignantes. Dans les nombreuses visi-
 tes que chacun s'empessa de lui faire, nous le vîmes, d'ible Bul-
 letin de la C^{te}, toujours occupi sur son lit de douleur à réciter
 pieusement son chapelet, et épancher sa S^{te} âme dans l'oraison,
 ou à méditer sur les douleurs de N. S. J. C. en croix, nous donnant
 les plus beaux exemples de résignation, de patience et de S^{te} confor-
 mité à la volonté de Dieu — Nos Pères de Maurice voient sou-
 vent leurs travaux auprès des âmes bénis par le S^{te} Cœur de
 Marie. Le dernier Bulletin de la C^{te} mentionne en particulier
 plusieurs conversions de protestants, et notamment à Grand-Port,
 mission sur laquelle on trouvera dans la III^e Partie un petit
 écrit plein d'intérêt.

(1) Paroisse du diocèse d'Evreux où le P. Laval exerçait le S^{te} ministère avant de partir pour
 Maurice. Il ne demanda pour suivre le P. Le Vassseur, qui venait le chercher, que le temps de s'habiller, de
 prendre son chapeau, son bréviaire et son crucifix.

Présentement le personnel des Pères de la C^{te} de Fort-Saint, y compris les établissements du Grand-Fort, de Flaug et de la Fontaine-d'Or, est le suivant: les F. F. Collin, Laval, Chévana, Chiersé, Lambert, Blampin, François, Beaud, Bourget, Maître, Buguel et Stervennou.

II. C^{te} de la Providence (Réunion)

L'établissement dirigé par nos Pères de la Réunion, et connu sous le nom de Providence, prend une importance toujours croissante. Il se compose comme on l'a vu dans un Bulletin précédent, d'un hospice, d'un pénitencier, et d'une école agricole, professionnelle*. Or, voici ce que relate une lettre de Bourbon au sujet de cette école « Le jour de la fête de l'apparition de S. Michel on a donné le premier coup de pioche pour la fouille du grand bâtiment de l'école agricole et professionnelle. Il aura 41 mètres de long sur 6 de large, avec deux étages. Plus tard, ce bâtiment se complètera par le retour d'équerre aux deux extrémités, donnant deux bâtiments de 15 m. de long chacun sur 12 de largeur — On achète aussi les matériaux pour la maison des Pères, pour laquelle le Conseil général a voté 3,000^f. Elle sera finie cette année.

— Le F. Dubois écrivait au C. N. Père, à la date du 6^{fév}, « Nous avons eu le bonheur de faire notre retraite en même temps qu'à la Maison-Mère. Le bon Dieu nous a beaucoup bénis cette année. Il me semble que notre retraite a été encore plus recueillie, plus utile que celle de l'année dernière. A la fin de la retraite, le F. Pineau a renouvelé ses vœux pour cinq ans, et le F. Horner, admis en principe aux vœux perpétuels, les a renouvelés pour jusqu'au temps où il lui sera donné d'aller les émettre pour toujours à la Maison-Mère. »

Lors du dernier courrier de Bourbon, l'état sanitaire des frères laissait assez à désirer; le F. Dubois lui-même n'allait pas très bien. « Je suis asthmatique comme un vieup de 90 ans, écrivait-il; depuis huit jours je n'ai pu dire la S^{te} Messe, à cause de cette maladie. — Espérons que le petit renfort se composant du F. Savouhey et du F. Alexandre, qui vont partir incessamment pour Bourbon, donnera un peu de relâche à nos chers O

* Outre la Communauté mère et le Noviciat des Filles de Marie on en trouve deux sur le continent.

confères de cette mission, et contribuera au rétablissement de leur santé.

La Cité des Frères de Bourbon se composera alors des F. P. Dubois, Harner, Pineau et Javouhey. Nous complétons par un 2.^e extrait du Moniteur de Bourbon, le 1.^{er} extrait que nous avons déjà donné, dans le précédent Bulletin, concernant l'œuvre de la Providence, qui captive l'attention et l'intérêt de la colonie entière.

 IV

 Province d'Amérique.

I. Cité de St. Pierre (Martinique.)

C'est à la Martinique, ainsi qu'il a été dit plus haut, que le F. Moyon a rendu son âme à Dieu, après avoir édifié toute la Cité. Vers le même temps, le F. Blanc se trouvoit aussi assez malade, et notamment très-fatigué de la poitrine. Aujourd'hui, il va mieux, grâce à Dieu. Le F. Duprien a éprouvé de son côté un commencement assez sérieux de dysenterie, mais qui n'a pas eu de suite.

Nous avons parlé plus haut de la mort prématurée de Mgr. Forchet. Le F. Emonet a été choisi pour faire l'oraison funèbre de ce digne Prélat. Il l'a prononcée d'abord à Saint-Pierre, dans l'Eglise cathédrale, puis à Fort-de-France. Nous regrettons que les limites du Bulletin ne nous permettent pas de communiquer cette fois, à nos chers confères, cet éloge du second Evêque de la Martinique, où la vérité, du récit emprunte le style et l'onction de la piété, pour redire l'homme de Dieu, qui fut, successivement, un séminariste modèle, un prêtre humble et zélé, un Pontife selon le Cœur de Notre Seigneur, orné de mansuétude et embaumé d'une charité tendre, qui préparait le succès de ses vœux ardents et de ses constants efforts pour la conquête des âmes.

Enfin, la Cité des Frères de la Martinique, qui comprend le séminaire, collège le grand-séminaire et le

163.

pèlerinage de N. D. de la Délivrance, se compose des F. F. Émonet, Simonet, Blanc, Glackler, Dufrenoy, Grasser, Duillmann, Le Bozec, Chenay, Renaud, Suard, Fiquet, et de Beau-repaire, Vêevic.

II. C^{te} de Cayenne.

(Extrait du Journal de la C^{te})

« Pendant le dernier trimestre de 1859 et le 1^{er} de 1860, nous avons eu quatre premières Communions, une à Comnegrande, quartier desservi par le F. Durand, à laquelle a assisté le Gouverneur M. de Mont-Ravel, non moins bien disposé pour la Congrégation que M. le Contre-Amiral Baudin, et qui a été présidée par M^{gr} Dossat, toujours bon pour nous; une autre à Rémire, desservi par le F. Heu, et deux à Cayenne, où sont les F. F. Guyodo et Brunetti. Ce dernier accompagnait, il y a quelque temps, M^{gr} le Préfet Apostolique à la colonie pénitentiaire du Maroni. M^{gr} Dossat allait bénir la première union qui avait lieu entre deux pauvres transportés. L'établissement du Maroni, peu éloigné de Mana, a été fondé le 27 Août 1857 par le digne M. M^{gr} Linon. On y compte actuellement près de 1000 condamnés et libérés. »

— Depuis l'envoi du Bulletin, le F. Brunetti est venu en France, comme on la vu dans la 1^{ère} Partie, et il est reparti, accompagné du F. Lestrat, pour sa chère mission de Cayenne, qui comprend actuellement, y compris la C^{te} de Cayenne et la vice-Communité de Mana, les F. F. Guyodo, Durand, Brunetti, Ledhu, Lestrat, Heu, Krammer et Schual. Mais, selon les intentions du C. R. Père, l'un de ces Frères doit passer à la Martinique, pour renforcer le personnel du Séminaire-College.



Troisième Partie

Lettres - Rapports - Citations diverses

Traduction d'une Lettre de Sa Sainteté Pie IX au S. R. Père.

Pie IX Pape.

Bien-aimé Fils. Salut et Bénédiction Ap^{9m}.

Nous avons reçu la lettre en date du 8 Janvier dernier, que vous avez bien voulu nous envoyer, en votre nom et en celui de toute votre Cong⁹. On y voit briller l'expression des sentiments qui vous rattachent d'une manière tout exemplaire à l'Église et à ce saint-siège, et de la douleur profonde que vous éprouvez, dans cette révolution générale de l'Italie, en voyant les attaques violentes exercées contre notre domaine temporel et les provinces de l'Émilie, qui en ont été détachées avec tant d'impudence. Cette douleur sang-ment encore infiniment en vous, comme en tous les hommes de bien, à la vue des crimes de jour en jour plus audacieux que d'indignes déprédateurs commettent ouvertement publiquement et sans rencontrer la moindre résistance, après avoir envahi nos États pontificaux et d'autres contrées de l'Italie, et excité ^{partout} la révolution, par le moyen des armes, sous le prétexte de l'union italienne, et au nom du roi de Sardaigne. Tous les principes, qui sont la base des sociétés humaines, s'écroulent évidemment dès qu'on peut sans que personne... s'y oppose, envoyer des armées et des envahisseurs pour enlever le bien d'autrui, et étendre ainsi la limite de son royaume. Mais pour ces

hommes, éloignés de toute justice, au cœur endurci, qui, mesurant tout d'après leurs intérêts, ont inventé un droit mensonger, qui paraîtra incroyable à l'époque actuelle et aux âges futurs, qu'ils sachent que le bras du Seigneur n'est pas raccourci. Non, le Seigneur n'abandonnera pas le juste à d'éternelles fluctuations. C'est pourquoi, bien aimé Fils, ne cessez pas, dans toutes vos prières et supplications, de conjurer le Seigneur, pour qu'il vienne au secours de son peuple et que, sans délai, il accorde à sa Sainte Eglise un triomphe éclatant. Dans cette intention, implorons avec confiance la protection de Marie, la Vierge Immaculée, sa Très-Sainte Mère, qui s'est toujours montrée très-propice dans tous les besoins de l'Eglise et de ce saint Siège. En attendant, plein de reconnaissance envers votre piété, nous ajoutons, comme gage de notre bienveillance, la bénédiction apostolique que nous accordons à vous, Fils bien-aimé, et à tous les membres de votre Congrégation, dans toute l'effusion de l'amour dont notre cœur paternel est rempli pour vous. Qu'elle vous attire toutes les bénédictions spirituelles et corporelles.

Donné à Rome, auprès de St Pierre, le 23 juin 1860.
La 15^e de Notre Pontificat.

Sus. J. J. IX.

Détails sur la mort du P. Moyon.

(par le P. Brunetti)

Il arriva, le 15 Mai, aux îles du Salut sur la Cérés, revenant d'Afrique.

A cause de sa grande faiblesse, le médecin du bâtiment ne voulut pas lui permettre de faire le voyage des îles du Salut à Cayenne, craignant que la fatigue que lui occasionnerait ce voyage de quelques heures ne le conduisit à la tombe.

Il écrivit aux Frères de Cayenne, de l'hôpital des îles du Salut où il avait été envoyé, aussitôt que l'ancre avait été jetée. Le P. Frère Guyodo alla le voir quelques heures après.

Nous partîmes des îles du Salut, le samedi 25 Mai, et le 29 à 3 heures nous mouillâmes dans le carénage à Fort-de-France (Martinique). Le Père Moyon, pendant cette traversée de cinq jours, était continuellement couché. Il ne se levait que pour venir à table, où il mangeait beaucoup et avec beaucoup d'appétit; mais après chaque repas, il rendait tous les aliments qu'il avait pris et cela presque immédiatement. C'est ce qui avait fait penser aux médecins, qu'il était non seulement phthisique, mais encore atteint d'un cancer à l'estomac. Ses nuits étaient très-agitées, il ne faisait presque que tousser. Quand j'arrivai à bord, le médecin s'empêcha de me dire que mon confrère était bien malade, et que, selon toutes les probabilités, il n'arriverait point en France. Quant au malade, il ne s'en doutait ~~pas, quoiqu'il se sentait cela, peut-être que quelques paroles, et qu'il fut excessivement affaibli.~~

~~Arrivé à la Martinique, il voulait même d'aller~~
passer quelques jours au séminaire-College. C'est pourquoi, le lendemain de notre arrivée, avec la permission du médecin et du Capitaine, nous prîmes le bateau à vapeur, qui nous conduisit de Fort-de-France à St-Pierre. Pendant les premiers jours, ce cher Père fut heureux, d'abord d'être au-

milieu de ses confrères, et puis de voir de certains petits soulagemens qui font tant plaisir aux malades, et qu'il est impossible d'avoir sur mer. Ce fut pendant ces jours, que le F. Emonet résolut, sur les instances du docteur Goliath et les miennes, de le garder à la Martinique. Le malade y consentit d'autant plus volontiers, qu'un petit mieux se faisait sentir dans son état, depuis qu'il était à terre. Ce qui pourtant ne dura pas longtems. Ses vomissemens recommencèrent, et tous les jours il allait déperissant; il fut bientôt contraint de garder presque continuellement le lit. Quinze jours avant sa mort, on le transporta, selon son désir, au Croix Vaillant, où il ne resta que quelques jours. Ses souffrances augmentaient et il s'affaiblissait de plus en plus. Le F. Supérieur lui annonça qu'il ne devait plus s'occuper qu'à une chose: bien mourir. « Les médecins », lui dit-il, vous ont condamné; vos pensées, à présent, ainsi que vos desirs, doivent se tourner vers le ciel. » Cette nouvelle, bien loin de l'étonner et de l'effrayer, lui fit plaisir; il remercia le F. Supérieur, et, à partir de ce moment jusqu'à son dernier soupir, il ne cessa pas un instant de sourire et de prier. Huit jours avant sa mort, il reçut l'extrême-onction et le F. Viatique. La veille, il avait prié un de ses confrères de vouloir bien lui lire les prières du rituel prescrites pour l'administration de ces sacrements, ainsi que celles des funérailles.

À côté de la chambre du malade, se trouvait un cabinet où Mgr. Leherpeur était mort, deux ans auparavant. C'est là que le F. Mojon avait tout fait disposer pour se préparer à la mort. Dans l'embrasure de la fenêtre qui donnait sur la chapelle, avait été placé un prie-Dieu surmonté d'une croix, sur lequel il espérait pouvoir s'agenouiller et adorer son divin Maître, reposant dans l'humble sanctuaire du Collège. À l'extrémité, se trouvait un petit lit; au pied, quelques images qui lui rappelaient l'agonie du divin Sauveur au jardin des Oliviers. Suspendus à son cou, étaient son crucifix, son chapelet et plusieurs scapulaires.

À partir du jour où il reçut les derniers sacrements, le bon Père ne parlait plus que de sa mort prochaine.

Comme il savait que ses restes devaient reposer auprès de ceux de ses confrères, qui avaient succombé à la Martinique, il me demanda, le lendemain, si on avait désigné définitivement le lieu où il devait être déposé. Je lui dis qu'il n'avait qu'à choisir lui-même. Il me répondit pas, parcequ'il lui semblait que faire sa volonté, en choses même permises, était une imperfection à laquelle il ne devait pas se laisser aller. Un autre jour, il me dit qu'il désirait voir le P. Supérieur pour lui demander ce qu'il devait boire: ou de l'eau pure, ou de l'eau coupée avec de la bière. Je lui répondis qu'il pouvait prendre la boisson qui lui conviendrait le mieux. « Non, dit-il, je ne veux pas faire ce qui me convient, j'ai quelques heures encore à vivre, et je veux les sanctifier par l'obéissance, et ne point faire ma volonté. » Le P. Supérieur arriva, il lui ordonna de prendre un peu de bière avec de l'eau, ce qu'il fit. C'est pour ce motif qu'il désirait que le P. Supérieur fut continuellement auprès de lui, pour lui demander sa décision dans les moindres choses. Aussi, quand il n'était pas là, il le faisait aussitôt appeler, et dès que celui-ci approchait, il redevenait calme et tranquille.

À plusieurs reprises, il me dit, « priez pour que je ne reste pas longtemps en purgatoire. » Je lui répondis une fois « vous avez fait votre purgatoire sur la terre; vous n'avez rien à craindre. D'ailleurs, ajoutai-je, aussitôt que le Vénéré Père aura appris que vous êtes mort, inquiet de ne pas vous voir arriver auprès de lui, il viendra vous chercher et vous déliorer. » À cette idée, il sourit et ne répondit rien.

Ce qui le préoccupait surtout, c'était son enterrement. Dans ses moments de demi-délire, il nous demandait si tout était prêt; si le cercueil était là, à côté de son lit, si les gens qui devaient le porter étaient arrivés. Et quand on lui répondait d'une manière évasive, alors il faisait des efforts pour se lever et pour partir. Plusieurs fois, il s'informait si l'on ne commencerait pas bientôt les chants funèbres. Et quand

on lui répondait qu'il devait attendre, qu'il n'était pas encore mort, il souriait et se tenait tranquille.

« Je ne puis pas prier, disait-il quelquefois, c'est ce qui me chagrine ». Vous souffrez, mon cher Père, lui répondait-on. « La souffrance est une prière sublime, offrez-la au bon Dieu » On le voyait alors se recueillir un instant et offrir à Dieu ses souffrances, en les unissant à celles de son divin Maître, et un moment après il souriait. Un jour, c'était celui de la rivière du Facket, le P. Supérieur vint lui annoncer que le C. R. Père lui envoyait sa bénédiction. « Merci, répondit-il. « Je vais lui répondre » que voulez-vous lui dire ? « Dites-lui que je regrette de ne pas le voir avant d'expirer, et qu'il est la seule personne que je regrette sur la terre » Vous ne voulez pas venir avec moi en France, lui dis-je un jour ? « Je vais là haut, me répondit-il, en me montrant le ciel. »

Cependant il allait toujours s'affaiblissant, nous pensions qu'il n'irait pas jusqu'au dimanche. Il ne prenait plus rien depuis quelques jours, et ne se faisait presque plus comprendre. Ne pouvant expectorer, sa respiration devenait de plus en plus pénible. Alors il baisait fréquemment ses scapulaires et son crucifix. Il a conservé la connaissance jusqu'au dernier moment. Nous récitâmes les prières des agonisants, le lundi 6 à 4 h., où il eut une crise très-violente, que nous crûmes la dernière, ce qui cependant n'était pas, il vécut encore neuf heures. A trois heures du matin, il rendit le dernier soupir entre les bras du Père Supérieur, qui venait de lui donner une dernière fois l'absolution.

Après l'avoir revêtu de sa soutane et avoir mis entre ses mains le crucifix, qu'il n'avait presque jamais quitté pendant sa maladie, et qu'il avait baisé peut-être plus de deux cents fois pendant les huit derniers jours, nous le plaçâmes sur un lit de parade, disposé pour cela au milieu de la chambre mortuaire. Les élèves eurent la permission de venir faire une prière auprès des restes inanimés du Père, qu'ils ne connaissaient que pour l'avoir vu; à de rares

intervalles, faire une courte et pénible promenade au jardin appuyé sur un bâton. Plusieurs demandèrent une mèche de ses cheveux, qu'ils voulaient, disaient-ils, garder comme une relique. — A cinq heures, mercredi, on fit la levée du corps au collège; puis, après l'avoir transporté à la Chapelle, où un catafalque avait été préparé, on chanta les vêpres des morts qui furent suivies de l'absoute.

A huit heures du soir quatre noirs accompagnés de quatre membres de la Congrégation et de deux professeurs séminaristes à cheval, portèrent le cercueil au Moine Rouge, où il fut enseveli le lendemain. Un nombreux clergé, beaucoup de fidèles, assistèrent à la cérémonie.

C'est le cinquième membre dont les restes ont été déposés dans le cimetière de N. D. de la Délivrande, quatre Pères et un Frère; et aussi le cinquième, nous en avons la ferme confiance, qui, de cette mission tant éprouvée, est allé grossir au culte le nombre des Enfants de la Congrégation du S^t Esprit et du S^t Cœur de Marie.

Maladie et Mort du P. Janin.

C'est le jour de l'Ascension, à 4 h. moins un quart du matin, qu'est mort, au Scolasticat de Paris, le P. Janin.

Depuis bien longtemps déjà, ce bon Père ressentait les atteintes d'une maladie de poitrine qui devait le conduire à la tombe. L'hiver de 1859, surtout, par ses rigueurs extraordinaires, fit décliner considérablement sa santé. L'approche du printemps sembla apporter quelque mieux, mais ce mieux dura peu, et bientôt le mal fit de nouveaux et rapides progrès. La respiration devint de plus en plus difficile, et une toux presque continuelle ne lui fit plus au malade, pendant la nuit, qu'un sommeil court et pénible. — Pendant quelque temps, des scolastiques allèrent coucher au séminaire colonial, dans une chambre voisine de la sienne, afin de lui rendre les petits services dont il

pouvait avoir besoin pendant la nuit. Mais le R. F. Le Vavasseur F., sur la demande du F. Janin lui-même, jugea qu'il serait mieux de le transporter à l'infirmerie du Scolasticat, où il serait plus à portée des soins que réclamait sa position. C'est ce qui eut lieu en effet, le samedi 21 Avril.

Le lendemain, quoique rien d'extraordinaire ne se fut manifesté dans l'état du F. Janin, le R. F. Le Vavasseur, jugea à propos de lui administrer le S. Viatique et l'Extrême Onction. Après la messe de Communauté, les Scolastiques se rendirent processionnellement à l'infirmerie et s'édifièrent de la piété et de la résignation avec laquelle le bon Père recut ces deux sacrements des mourants. Les Dimanches qui suivirent, jusqu'à sa mort, la sainte Communion lui fut administrée avec les mêmes cérémonies.

Le beau mois de Marie sembla ranimer de nouveau la santé défaillante du cher malade. Une température douce et agréable lui permit de faire, tous les jours, une petite promenade au jardin, ou même plus loin en voiture, et, le soir, on le voyait suivre assidûment les exercices du Mois de Marie à la chapelle du Scolasticat. Cependant, ses forces baissaient insensiblement; et le 16 Mai, veille de l'Ascension, il parut plus mal que d'ordinaire, quoiqu'il put encore cependant quitter le lit une partie de la journée. Le soir, on le recommanda à la prière commune, après laquelle le R. F. Le Vavasseur, à qui rien n'échappait, et qui avait de tristes pressentiments pour la nuit, vint le confesser de nouveau, et l'offrit de lui administrer immédiatement le S. Viatique. Mais ce bon Père qui ne voyait pas son état, et ne se sentait guère plus souffrant qu'à l'ordinaire, témoigna qu'il désirait attendre jusqu'au lendemain, probablement à cause de la belle fête de l'Ascension qui allait s'ouvrir. Hélas! le bon Dieu, dont les desseins sont toujours impénétrables, ne devait pas lui laisser cette consolation.

Le lendemain matin, à 10 h., l'infirmier, sur l'ordre du R. F. Le Vavasseur, l'avertissait qu'il n'y avait encore aucun changement dans la santé du F. Janin. Mais,

vers 3 h. $\frac{1}{2}$, pendant qu'il préparait un peu de sirop, la respiration du malade vint tout à coup à se ralentir considérablement, et à ne s'échapper plus que par coups saccadés et à de longs intervalles. Il appela aussitôt les autres infirmiers et le F. Speisser, qui commencent immédiatement les prières des agonisants. Le F. Dülmann arriva aussi en toute hâte et renouvela l'absolution, mais elle ne tomba peut-être que sur un cadavre. Le F. Janin s'éteignait ainsi dans l'espace de quelques instants, et son dernier soupir s'échappait inaperçu et insaisissable. C'était le jour de l'Ascension, à quatre heures moins un quart du matin. On eut dit que M. S. voulait faire entrer avec lui cette belle âme au ciel, comme il y avait fait entrer, le jour de sa glorieuse Résurrection, celle du bon frère Lazare.

Le F. Janin, comme toutes les personnes atteintes de ces sortes de maladies, ne crut jamais bien sérieusement à la gravité de son état; il riait même quelquefois affectueusement des tristes pressentiments que lui manifestaient quelques Pères qui venaient le visiter. On avait pu constater à peu près la même chose pour le F. Bernhard, l'année précédente; sans doute, Dieu, dans sa bonté, veut épargner à ces âmes innocentes et pures les horreurs qu'éprouve toujours la nature aux approches de la mort, et la crainte trop vive de ses jugements redoutables.

Le F. Janin, en effet, se faisait remarquer surtout par sa simplicité et son innocence; on découvrait en lui une de ces âmes pures et privilégiées, qui ne savent, pour ainsi dire, ce que c'est que le mal.

Pendant tout le temps qu'il fut au scolasticat, on put admirer aussi sa charité; on dirait presque pleine d'attention, pour les scolastiques qui allèrent tour à tour coucher auprès de lui, à l'infirmérie. Quelque instance qu'on lui fit pour rester éveillé, afin de pouvoir le servir plus promptement au besoin, il ne voulait jamais y consentir. Mais la première recommandation qu'il faisait tous les soirs à chaque scolastique, c'était de dormir bien tranquillement

(1) Dans les derniers temps cependant il vit bien qu'il allait mourir, et il reçut la mort avec une grande résignation.

et de ne s'inquieter de rien. Ses dernières paroles étaient: «Bonne nuit» ou «Fiez le bon Dieu pour moi» Pendant la nuit, il se servait toujours par lui-même, autant qu'il lui était possible, et il faisait mille excuses et mille remerciements quand il avait été obligé de faire lever quelqu'un, ou de le déranger de quelque autre manière

Sur la fin de sa maladie, lorsqu'il ne pouvait plus faire par lui-même ses lectures de piété, il ne manqua presque jamais d'en entendre une, qu'il priait un scolastique de lui faire. Il en était de même pour toutes les prières de communauté, auxquelles il répondait ordinairement de bouche, quoique cela le gênât toujours plus ou moins.

Il témoigna aussi, pendant le même temps, une dévotion bien tendre envers le S. Sacrement. C'était pour lui une peine très-sensible de ne pouvoir recevoir le S. Viatique que tous les huit jours; aussi malgré sa faiblesse resta-t-il toujours à jeun jusqu'à cinq heures et cinq heures et demie du matin, pour recevoir la S^{te} Communion pendant la semaine. On conçoit combien cela devait lui coûter en pensant que le peu de sirop qu'il prenait dans la nuit était presque le seul moyen de calmer un peu sa toux si violente et si fatigante. La veille de sa mort, le P. Speisser vint l'avertir qu'on lui administrerait encore le S. Viatique le lendemain: «Oh, merci, merci!» répéta-t-il plusieurs fois, en témoignant la joie la plus vive. Mais comme on l'a vu, il ne devait plus avoir ce bonheur sur la terre.

Bien souvent aussi, il fixait ses regards pleins de tendresse et d'affection sur une image de la Mère de douleurs, ainsi que sur le portrait de notre Vénéré Père, suspendus aux murs de l'infirmerie, et semblait leur demander la patience et la résignation dans ses souffrances.

Enfin il ne manquait pas de prendre le parti de la S^{te} pauvreté, lorsqu'on semblait lui apporter plus de remèdes ou d'aliments qu'il ne croyait devoir en consommer.

Le visage de ce bon Père qui, pendant les derniers

temps de sa maladie, était tout flétri et crispé par la souffrance, reprit, après la mort, une expression douce et paisible, et l'on eut dit qu'il dormait d'un léger sommeil.

Les scolastiques, selon la pieuse coutume de notre Congrégation, se succédèrent deux à deux, sans interruption, auprès du lit funèbre, pour y réciter l'Office des Morts.

Le lendemain matin, le F. Hubert célébra dans la chapelle du scolasticat la messe des funérailles; quelques heures après, le C. R. Père faisait l'abouche et les deux Communautés du Noviciat et du scolasticat s'acheminèrent vers Villedieu, pour y déposer la dépouille mortelle du bon Père, à quelques pas des tombes, encore fraîches, du F. Bernhard et du Frère Lazare.

Un scolastique.

Pour achever ce tableau très raccourci des qualités du F. Janin, nous dirons que trois choses nous ont paru en lui particulièrement remarquables : premièrement, beaucoup de subtilité et vivacité d'esprit, joint à une âme candide et à une grande droiture de cœur, ce qui rendait son commerce joyeux, agréable, en même temps qu'édifiant; deuxièmement, une aptitude particulière pour sa fonction d'archiviste : il avait de la précision, de l'exactitude, l'esprit de détail; il souffrait quand les choses n'étaient pas en règle de la part des autres, ou quand lui-même ne pouvait y mettre la régularité dont il avait le sentiment; troisièmement, un amour vraiment filial pour le Cong. et tout ce qui la concerne; il l'aimait, l'affectionnait, en comprenait et possédait l'esprit, ses intérêts faisaient sa vie. En suite, il aimait souvent à parler du V. Père et a travaillé beaucoup à la conservation de ses reliques; il était aussi animé d'un grand esprit de déférence et de soumission filiale envers le C. R. Père.

Le bon Père ne comptait pas les appréhensions de la mort. « Puisque ça été jusqu'ici un privilège de la Cong., nous disait-il un jour, d'y apprendre à bien mourir, j'is père quel que notre V. Père ne me refusera pas non plus cette faveur, et il se tenait en rais. Son courage n'a point été trompé, et de lui aussi nous

175.

pouvons dire que M. V. Père l'a placé avec lui, au ciel,
dans le S. Cœur de Marie.

Visite du Card. Archevêque de Bordeaux, et de l'Evêque de St-Brieuc, à St-Han.

(Extrait d'une lettre du P. Schmoderer au C. No. Père)

Son Eminence était venu voir son ancien am de
cœur et grand vicaire, Mgr. Martial, Evêque actuel de
St-Brieuc. Ses jours et ses heures étaient comptés, et jamais
je n'aurais osé espérer qu'on put seulement penser à nous
un seul instant. Mais en sa qualité de sénateur, le
cardinal avait à s'occuper de la loi relative aux Orphe-
lins et enfants trouvés, en étude en ce moment. Lui parler
de St-Han, c'était l'inviter à y venir. La famille Duchesne
se chargea de la commission. Jésus, le lundi soir de la
Pentecôte, que son Eminence nous visiterait le mercredi
suivant, à deux heures après midi.

Vous comprenez sans doute, Mon Très-Respectueux
Père, quels doivent être mon émotion et les sentiments de toute
ma petite communauté, en apprenant cette nouvelle;
mais ce n'était pas le moment de s'extasier. Tout ce qui
pouvait se remuer était à l'œuvre; et l'heure solennelle
venue, notre Colonie toute entière rayonnait de cet air
de bonheur et de fête que l'on n'éprouve que dans ces
moments exceptionnels.

La porterie de St-Han était transformée en un
magnifique berceau de verdure et de fleurs. Vingt quatre
orphelins, drapeau et oriflamme en tête, faisaient haie dans
l'avenue qui conduit à l'établissement; cent vingt colons,
divisés en pelotons de vingt quatre, ayant chacun ses
drapeaux, faisaient front dans l'avenue qui conduit de
la porterie à la maison St-Louis. La division des ateliers,
ouvriers compris, faisait piquet près de la fontaine. Les
Pères et les Frères étaient rangés en demi-cercle à l'ouverture

du chemin qui conduit à la chapelle. Toutes les autres issues étaient encombrées par des curieux, accourus de tous côtés.

L'arrivée de S. Eminence se fit attendre, mais plus le cœur a désiré, plus il est heureux quand il possède l'objet de son désir. C'est ce qui nous est arrivé à tous, lorsqu' enfin les cloches des paroisses voisines, lorsque la cloche de St. Jean surtout, nous dirent à l'envi, que nous possédions le Cardinal Archevêque de Bordeaux.

Monsieur Duclésieux prête la main à son Eminence, j'offre la mienne à sa Grandeur. Monsieur Martial, et leurs seigneuries sont introduites sous les voûtes de fleurs éleées pour elles.

Après quelques paroles échangées, le digne fondateur de St. Jean lut un chaleureux discours, dans lequel ressortait cette pensée: que notre œuvre doit son existence et sa vie aux bénédictions que l'Eglise lui a envoyées par ses Princes. Après chacune de ces bénédictions, qu'il énumère, il signale un nouvel essor, un nouveau développement. « Aujourd'hui, plus que jamais, il se croit autorisé, dit-il, à espérer beaucoup des bénédictions de son Eminence, parce que ce n'est plus lui, particulier, faible et isolé, mais toute une société d'hommes de prière et de dévouement, qui sauront les faire germer et par la sainteté de leur vie, et leur faire porter des fruits, et en les arrosant de leurs vœux et en les soutenant de leurs vertus. » Le discours fini, le frère Etienne rend le mouvement à ces masses électrisées et immobiles pendant quelques instants. Il commande: les drapeaux s'avancent et s'abaissent successivement devant son Eminence et devant sa Grandeur. pris par le flanc droit, au pas accéléré, les pelotons défilent vers la chapelle. Le mouvement était soutenu par un chœur de chantres (orp'helins) qui, sur l'air de Bénédiction à jamais, exécutaient un hymne à son Eminence.

Arrivés sur le parterre qui précède la chapelle, les pelotons font halte, forment double trait, et laissent passer Nos Seigneurs, qui ne peuvent se lasser d'admirer l'élégance

hardiesse, la gracieuse pureté du style de notre délicieuse église. Ils y pénétrèrent et se rendent sur les prie-Dieu qui leur sont destinés dans le sanctuaire. Après une courte prière, Monseigneur Douet se tourne vers les assistants: Il répond au discours de notre fondateur, parle fort avantageusement de la Congrégation du S^t. Esprit et du S^t. Cœur de Marie, rappelle le bien que font nos Pères dans son diocèse, puis se félicite de tout le bien qu'il entrevoit déjà dans l'œuvre de S^t. Jean. « Ces bons Pères, je le vois, a-t-il ajouté, sont partout les mêmes: des hommes de prière et de dévouement, comme la très-bien dit M^r. Duclésiau il y a quelques instants ». Il engagea ensuite nos chers enfants à aimer et à nous obéir, « parceque, leur disait-il, nous sommes des Pères qui conduisons au Ciel. »

Cette visite à la Chapelle se termina par la bénédiction pontificale.

En sortant, son Eminence voulut se rendre au cimetière, puis après un bref salut aux restes mortels de ceux qui se réjouissent au Ciel de sa présence au milieu de nous, le Cardinal se rendit dans la maison du S^t. Cœur de Marie, habitée, comme son nom l'indique, par la Communauté; puis de là dans la salle des enfants - Le jardin si riche en fleurs, en ce moment, nous valut un gracieux éloge. Son Eminence admira ensuite une complète et magnifique exposition de machines agricoles, qui encombraient les pelouses, aux avords des ateliers, lorsque sa Grandeur M^r. de S^t. Brienc lui fit agréablement remarquer que si les produits sont déjà si jolis, combien plus doivent l'être les producteurs; puis prenant son illustre ami par la main il le conduisit dans les ateliers, « ne craignez rien, Eminence, lui dit-il en entrant, suivez-moi seulement, je connais déjà le chemin. »

A peine nos illustres visiteurs eurent-ils franchi le seuil de la porte, que de vigoureux Vulcains s'attachant, de toute part, sur des masses de fer rougies, le feu vole aux éclats; les souffleurs vomissent feu et flammes. « quand je voudrai parler sur l'enfer, me dit son Eminence sur le ton le plus aimable, je penserai à vos ateliers. »

Nous abordons tout doucement la seconde partie de l'usine. — La vapeur redoublait de vitesse, et, dans son rapide mouvement, entraînait à la fois une longue file de tours, de machines à percer, à filer, à tarander &c... des scieries à vapeur achevaient le tableau, et, par leur tapage vraiment infernal, ne laissaient plus rien à la parole; l'émotion seule pouvait parler.

Dans la menuiserie et la charomerie, c'était à qui ferait mieux mieux; il n'y a pas jusqu'au bon frère Tonge, qui, en cette occasion, voulut oublier toutes les misères qu'il a rapportées d'Afrique, pour rivaliser de zèle et d'activité avec tout le monde: il était assurément bien occupé, il rabotait les montants d'un professionnel.

En sortant des ateliers, son Eminence voulut traverser les basses-cours.

Fuis, arrivée à la cour carrée, dite des orphelins, elle dut passer entre deux bataillons, formés par les enfants et les frères réunis, qui la saluèrent au passage.

On chemina ensuite vers la maison St. Louis, où les dignes Trilats daignèrent admirer notre cabinet d'histoire naturelle: les sections de la géologie et de la minéralogie furent trouvées admirables.

Au sortir de St. Louis, son Eminence, pour causer quelques instants de plus avec nous, se rendit à pied jusqu'à la barrière, escortée par tout le personnel comme ci-dessus. — Là, au moment de voir s'éloigner de nous celui qui nous avait rendu si heureux, je le remerciai de la peine qu'il s'était donnée et du sacrifice du temps si précieux, qu'il avait daigné faire, en venant visiter notre œuvre — je le remerciai de toutes ses bontés pour les autres œuvres de la Congrégation, et l'assurai que jamais St. Jean n'oublierait l'insigne honneur qu'il avait daigné lui faire en ce jour.

J'ai auje vivement remercié Sa grandeur Monseigneur Martial de sa bienveillante et continuelle attention pour nous, plus particulièrement de celle de sa présence au milieu de nous, en ce moment si consolant.

Fuis, à ma prière, les Trilats ont daigné appeler de nouvelles grâces sur nous, en nous bénissant une dernière fois.

Mille Vivat ont été la réponse de nos enfants et de notre chère Communauté à ces éminentes bontés.

Les loisirs utiles de M. D. de Langouet.

Extrait d'une lettre du F. Duparquet au R. Père.

Le vaassieur, F.

Il y a longtemps, bien cher Père, que je ne vous ai entretenus des petites occupations à l'aide desquelles j'utilise, avec nos enfants, mes instants de récréation et les jours de vacance. Il faut que je vous en dise quelque chose, car tout cela fait merveille.

Horticulture - 1^o Nous avons défriché une lande de près d'un hectare de superficie, c'est là notre grand travail. Elle était tellement aride et dans une position si ingrate, que le F. Guyot l'avait condamnée à rester lande à tout jamais.

Or, voilà que nous avons détruit les bruyères et les fougères, et aujourd'hui elle est remplacée par un vaste verger, qui déjà nous a donné une certaine quantité de fruits en groseilles, framboises, fraises, cerises, &c.

2^o Les petits scolastiques se sont occupés de la taille des arbres et des différentes espèces de greffes les plus usitées, telles que greffes en fente, par approche, à la pontoise, et quoique ce fût leur coup d'essai, toutes ont parfaitement réussi, et aujourd'hui, à la grande admiration de tous, nous avons de magnifiques espèces de poires, qui se développent sur les sorbiers et les sauvageons du parc.

3^o Notre jardin botanique et nos bosquets ont été mis dans un bel ordre et dans un très grand état de propreté, de sorte que nous pouvons hardiment revendiquer notre part dans les louanges que, ^{M. D.} les curés ont données lors de la distribution, touchant la propreté qu'on remarquait dans l'établissement.

Pisciculture - Cette partie n'a pas moins réussi que la précédente. Au mois de Mars, j'ai fait déposer au moment du frai des brochets mâles et femelles, dans un des petits bassins du parc où on avait tiré de l'argile. Ils ont frayé aussitôt, et aujourd'hui la douve du parc est remplie d'une grande quantité

de petits brochets qui ont déjà environ un décimètre de long et la grosseur du pouce.

Éducation des animaux - 1.° Lapins - Les six que j'ai fait venir à Fâgues de Carlan multiplient avec une telle rapidité, que nous n'en comptons pas moins aujourd'hui d'une cinquantaine environ, sans compter les décès qui ont été nombreux, vu l'expérience des lapiniers qui les avaient renfermés dans un espace trop étroit; sans cela nous en aurions au moins un cent. Nous avons aussi une très-jolie chèvre qui donne beaucoup de lait; 1 litre par jour, et quand elle a des chevreaux jusqu'à trois litres.

2.° Canards - J'en ai fait venir trois de St. Ilan, il y a environ deux mois, et ils font aujourd'hui l'ornement de notre rivière, il y avait un mâle et deux femelles. L'une des deux femelles, qui est une canne de barbarie, couve encore, l'autre qui est une canne ordinaire, promène sur la rivière une charmante petite couvée qui est l'amusement de nos petits enfants, pourne pas ^{dire} aussi quelquefois des grands. On leur a fait une jolie installation pour les loger sur le bord de la rivière.

En finissant je vous dirai que les pêches ont été bien fructueuses. Votre pisciculture a donc réussi, tout le monde en a le résultat sous les yeux, aussi viens-je vous rappeler la promesse que vous nous avez faite d'une bonne récompense.

Copie d'une lettre du P. Lamoise à Mgr. Koobès.

Joal le 15 Mars 1860.

Monseigneur,

Je m'empresse de rendre compte à Votre Grandeur de la petite mission qu'elle avait bien voulu me confier, en m'engageant à faire par terre le voyage de Dakar à Joal, pour visiter tous nos bons chrétiens qui se trouvent sur cette côte. Le bon Dieu, comme vous verrez par ma lettre, a daigné

bénir ce voyage et compenser amplement les fatigues qu'il m'a occasionnées.

Je fus à peine parti de Dakar (Samedi 11 février) que le démon, qui prévoyait sans doute que j'allais lui faire la guerre, voulut me jouer un mauvais tour. Je n'avais pas encore fait une lieue de chemin quand j'eus une curieuse aventure. En traversant la rivière de Scan, le cheval tomba sous le cavalier et s'embarassa dans le sable mouvant, tellement que je fus obligé de descendre dans la rivière pour l'aider à se débarrasser. Grâce à Dieu, ce mauvais pas a été bien vite franchi et oublié. A Mbatal, après avoir renvoyé le cheval selon votre parole, j'ai passé le milieu de la chaleur chez Nicolas Curpin. Sa bonne vieille sœur s'est confessée; quant à lui, il m'a accompagné jusqu'à Poufisque où il a eu le bonheur de communier, dimanche, avec un menuisier. M. Lamaze, le forgeron, est toujours bien disposé; il est venu à la messe malgré ses infirmités et il se prépare encore à faire ses Fêtes cette année. Après la messe, j'ai baptisé le seul enfant qui reste à la fille de M. Fonga, de trois qu'elle avait: ce dernier même, m'a-t-on dit, avait manqué de mourir. Je vous enverrai l'acte de baptême prochainement. Le Père qui ira à Poufisque la prochaine fois, aura à baptiser l'enfant de M. Albert, on fait les préparatifs du baptême. A Bargu M. (N.), père de Sœur Marie Joseph, m'a assuré que dès qu'il serait rendu à Gorée ou à Dakar, il se mettrait à pratiquer tous les devoirs de la religion; sa fille le lui recommande instamment; d'un autre côté, il ne se porte pas bien depuis longtemps. — La femme de feu M. Soutances m'a fait la même promesse. Le Marabout Maisalé dit qu'il nous cherchera un autre enfant pour faire faire son éducation; son fils qu'il avait retiré de chez nous est mort.

A Hédajane, le vieux Capitaine Bombaylé malade s'est confessé; il désire se marier légitimement avec sa femme qui est presque aussi âgée que lui, mais encore infidèle. Je les recommande. Monseigneur, à vos bonnes prières. — A Sapon-guine, une vieille malade, nommée Cléonore s'est confessée

* Ce baptême a été fait, quelque temps après, par M^r. Kotic lui-même.

À Saumane, j'ai baptisé la fille malade de Biram. Femme nommée Warique; c'est la sœur de la chrétienne Yandi - à Tégafarou, j'ai logé dans la case de la mère de Dioufy - Benga, malheureusement elle est encore mahométane. - À Sali, on m'a prié de béni les tombeaux de 3 chrétiens morts ces derniers temps. Cati-jouga, ancienne élève des Sœurs de Dakar s'est confessée et a reçu l'extrême-Onction. Une autre malade s'est confessée, ainsi que deux femmes chrétiennes. -

À Mébou, Maba, qui est gravement malade, s'est confessé, ainsi que sa femme, s'est marié légitimement avec elle et a reçu l'extrême-Onction; il est prêt à faire un voyage avancé. - Gabar aussi s'est confessé. Deux autres personnes se sont confessées; Frudence avec sa femme m'ont bien accueilli, comme ils en ont l'habitude de longue date. Ils en sont toujours où ils en étaient pour la religion. Il en est de même à Sali de Siego Mbeign avec sa femme pour le bon accueil, mais malheureusement aussi pour leur lenteur à pratiquer la religion.

À Warang, j'ai visité les deux infidèles dont on m'avait parlé, mais ils tiennent au Mahométisme avec la personne qui les garde; à Wianing une personne s'est confessée. Parti de ce dernier poste de bon matin, j'ai pu dire encore la 1^{re} messe à Joal vers 10 heures. - J'ai fait le pont à pied depuis Mbatat, dans ces cinq courtes journées de chemin, je n'ai pas trop souffert, Dieu soit loué! Je remercie la S^{te} Vierge et les S^{ts} anges.

Le mois suivant, 10 Mars, conformément à votre désir, j'ai de nouveau visité les parages de Sali, de Mébou, de Warang et de Wianing. Cette tournée, de même que le 1^{er} voyage, lors de mon retour de Dakar, a été le sujet d'une grande consolation pour les chrétiens et les infidèles de ces villages: Dieu soit loué!

Une vingtaine de personnes se sont approchées des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Neuf enfants dont deux en danger de mort ont reçu le S^t Baptême, plus une vieille femme octogénaire, qui a quitté le mahométisme par l'impulsion, comme elle disait, de la grâce de Dieu.

Le malade, nommé Moaha, qui s'était marié légitimement dans mon dernier voyage et avait reçu l'extrême-onction, a eu le bonheur de faire sa première communion; il la fit en viatique. J'en ai plus retrouvé la chère Gati Jougou, nous sommes allés prier sur sa tombe que j'ai bénie. Le menuisier Gabar aussi était mort. So Salé, un bon petit garçon de 6 à 7 ans m'a été confié; il est ici à la maison, s'il apprend bien nous vous prions de l'admettre à Dakar.

Vous voyez, Monseigneur, qu'il y aurait un bien immense à faire sur cette côte, si on pouvait régulièrement visiter ces petites chretientés; d'ailleurs, j'ai remarqué et j'esuis heureux de vous le constater, que bien des préjugés sont tombés de l'esprit des infidèles même; les peuples, surtout des villages que nous avons le plus fréquentés, nous conservent de précieux souvenirs, et tous en général désireraient beaucoup nous voir parmi eux.

Qu'importe le Seigneur envoyer des ouvriers dans la moisson pour réaliser le désir de ces bonnes gens, c'est dans cet espoir, Monseigneur, que je vous prie de me bénir et de me croire toujours etc. . .

Agriculture à Dakar.

(Extrait du journal de la C^{te}.)

On sait de quelle importance est l'agriculture dans un pays de mission. En effet, notre douce religion ne se contente pas de cultiver les cœurs; elle donne aussi tous les soins possibles au corps; et elle ne dédaigne point, tout en montrant avant tout la vie future, s'adoucir à ses enfants les rigueurs de la vie présente. On sait les travaux des Jésuites au Paraguay, et de tant d'autres qui ont marché sur leurs traces.

Il est donc de notre devoir de donner à ces pauvres populations africaines au moins l'exemple d'une bonne culture.

car sous ce rapport, comme sous tous le reste, ils sont bien arriérés. Le Gouvernement lui-même encourage nos efforts, et met à notre disposition des terrains assez considérables, qui n'attendent que des bras, pour les défricher.

D'abord, les environs de notre résidence ont pris une nouvelle face. En vérité, on pratique à la lettre ce point de notre Règle qui prescrit de ne point laisser de terrain inoccupé.

Déjà un petit ravin, jadis inutile, a été converti en un beau potager, qui fait l'admiration des visiteurs. Il fournit plus de légumes qu'il n'en faut pour nous et pour les sœurs. Il y a même déjà quelques arbres du pays qui nous payent leur doux tribut, tels que papayers, bananiers, &c. &c.

D'autres ne font encore que des promesses; mais, vu leur jeunesse, nous leur pouvons demander autre chose.

Ce sont presque uniquement nos enfants qui ont réalisé ces merveilles; encore ne s'en occupent-ils qu'autant que ça ne nuit pas aux études. Il est vrai, ils ont pour les diriger un frère bien laborieux et bien intelligent: le bon frère Antonin.

Mais ce n'est là qu'une partie de nos cultures. Il y a quelque temps, on a acheté pour une somme insignifiante (150^{fr.}) un terrain immense, inculte encore il est vrai, mais qui commence à se montrer docile à nos premiers soins.

Mais voici le plus curieux de notre affaire. Savez-vous que nous allons devenir de vrais Seigneurs, titrés et armoirisés, dans le genre des Sulpiciens, qu'on dit Seigneurs de Mont-Réal? Voici le fait.

De l'autre côté de la pointe de notre presqu'île, si l'on va au milieu des flots, un vaste rocher, battu par la vague écumante. C'est ce qu'on appelle l'île Madelaine. Elle est peut-être plus grande que tout Gorée, et présente une terre végétale bien autrement riche que celle de notre presqu'île. Cela se conçoit, si l'on songe que cette île se couvre chaque année, à la saison des pluies, de longues herbes, dont le détritus engraisse singulièrement le sol.

Des préjugés ridicules empêchent les gens du pays d'en tirer parti; parceque, suivant eux, cette terre est consacrée aux génies. Et malheur aux téméraires qui oseraient tenter une culture sur leur patrimoine. Une pareille considération ne pouvait que stimuler notre ardeur, désireux que nous sommes de les désabuser et tranquilliser aussi, à l'abri de ce préjugé, sur la conservation du fruit de nos peines.

On se mit donc à l'œuvre. Pour défricher, on n'eut qu'à mettre le feu aux hautes herbes qui s'élevaient de toutes parts, et dont les cendres ne firent qu'accroître la fertilité du terrain.

Bientôt l'on put semer différentes productions: du riz, du mil, des pistaches, des haricots du pays.

Tout cela leva à merveille. malheureusement, survint aussi une prodigieuse quantité de chenilles, qui menacent de tout dévorer. Pourtant, nous pouvons nous consoler par les vers du bon Lafontaine: « La chenille (le renard) sera bien habile si elle ne s'en laisse aller pour avoir »

Mais c'est bien matériel devons parler si long temps de plantations. Vous direz même peut-être que c'est téméraire d'oser nous donner comme agriculteurs, d'oser parler de nos modestes travaux, à vos oreilles, accoutumées à entendre parler des créations magiques de Langonnet et de St. Ilan. Pourtant cela a bien aussi son côté intéressant, même pour la gloire de Dieu. Ne sera-ce pas beau, par exemple, si ces travaux augmentant nos ressources, nous permettent d'acheter quelques pauvres petits nègres, d'en ajouter une vingtaine à ceux que nous possédons déjà?

Voilà le fin mot de tous nos châteaux en Espagne; vous nous pardonnerez, pour cela, les illusions dont nous nous berçons peut-être. Trouvez du moins que les génies de la Madelaine seront bien attrapés, s'ils sont obligés de payer contribution, pour faire la guerre à Satan leur père.



Mission du Grand-Port. (Maurice.)

Le Bulletin a déjà dit un mot, dans le temps, de l'abandon dans lequel s'était toujours trouvé ce pauvre quartier, avant qu'il eût été confié à nos Pères. Déjà un grand bien s'y est fait depuis quatre ans que s'y trouve le P. Chiersi, mais non sans peines; et si les contrariétés de tout genre sont le cachet des œuvres de Dieu, cela est vrai à tout égard pour la mission du Grand-Port.

Reste-seul de nouveau, pendant plusieurs mois, dans cette immense quartier par suite du départ du P. Lestiat, parti en septembre 1859, il a pu cependant préparer deux-cents personnes à la Confirmation, pour le mois de Novembre suivant. Sa Grandeur profita de son séjour dans le quartier pour bénir deux magnifiques cloches, dues à la générosité de quelques habitants. Le P. Chiersi était au comble de la joie; mais pour un missionnaire, il y a rarement de beaux jours sans nuage. A l'occasion de cette cérémonie, quelques mauvaises langues avaient irrité contre lui la population de couleur en l'apprenant par son côté faible. Les noms de ceux d'entre eux qui avaient pris part à la souscription, n'étaient gravés que sur la petite cloche; on leur fit croire que c'était la cloche des noirs, que la grande était réservée pour les blancs, que c'était un affront qui avait voulu leur faire et autres choses de ce genre. C'en était assez pour les irriter, et il n'y a pas de sottises qu'ils n'aient dites au P. Chiersi. Un autre, et c'était un des principaux, vint le trouver au moment de sortir de l'église, et lui dire, que le temps était venu où les blancs devaient apprendre à couber la tête. — Il réussit enfin à calmer un peu l'orage. Ce qui produisit le plus d'effet, ce ne furent pas les raisonnements du Père, mais un bon mot d'un farceur. On avait fait venir un millier de gaulettes pour faire une salle verte pour le repas qui suivit la bénédiction des cloches. Un brave homme dit confidemment à l'oreille d'un mulâtre que ces gaulettes devaient être distribuées aux noirs pour bro-

les mulâtres. Ce bon mot produisit son effet, des lettres d'excuse arrivèrent au bon Père et tout fut oublié.

Le Dimanche de la Quasimodo, il a eu une première communion qui lui a donné de grandes consolations; il était tellement touché des bonnes dispositions de ses enfants, qu'il eut mille peines à chanter la Grand' Messe.

Le mois de Marie a été pour ce cher Père un mois de consolations toutes particulières. Plusieurs bonnes familles revenues au bon Dieu; trois protestants convertis; presque tout un quartier dans lequel jusque là on n'avait pu faire aucun bien, une centaine de personnes, à Mahébourg même, rentrées dans le bon chemin, tout cela a été l'œuvre de la bonne Mère pendant le mois qui lui est consacré.

« La mortalité a été extraordinaire cette année dans le quartier du Grand Fort, écrivait dernièrement le P. Thiersi; il y a par suite bien des courses à faire et aussi bien des accidents. Une fois tombé avec le cheval, je me suis foulé les deux poignets. Une autre fois je suis descendu plus vite que je ne l'aurais voulu dans le lit assez profond d'une rivière, j'en ai été quitte pour porter mon bras en écharpe pendant huit jours. J'ai les deux genoux presque paralysés à force de monter à cheval; je descends avec peine les marches de l'autel. »

La santé du P. Buguel lui ayant permis de reprendre le travail du saint ministère, il a été adjoint au P. Thiersi auquel il sera d'un bien grand secours pour les grands besoins du vaste quartier du Grand Fort.

(Un Père de Mauricie.)

L'établissement de la Providence

St-Denis, 29 Novembre 1859.

(Extrait du moniteur de la Réunion.)

Le Conseil général dans sa session actuelle, s'occupera de l'établissement de la Providence: cette question, assurément, ne

sera ni la moins intéressante ni la moins utile de ses débats. En raison de son importance, nous nous permettrons de soumettre à l'appréciation des Représentants du Pays quelques points relatifs à cette institution, qui méritent - croyons-nous - de fixer spécialement leur attention.

L'hospice de la Providence sert en général d'asile aux vieillards infirmes; il reçoit les malades incurables, qui non seulement ne peuvent plus rien faire pour eux-mêmes, mais qui exigent d'autrui des soins nombreux et pénibles: telles est la position des personnes atteintes d'ulcères cancéreux, de paralysie absolue, de contracture des membres, de cécité tardivement acquise, de démence sénile, et de tant d'autres affections redoutables dont un médecin seul pourrait donner la nomenclature.

Outre le traitement médical que ces infirmités réclament, il faut à ces malades des serviteurs pour leur donner tous les soins de la propreté et quelquefois de la nourriture; il leur faut en même temps des surveillants doux et actifs, qui les protègent contre eux-mêmes, maintiennent au milieu d'eux l'ordre et la discipline et les empêchent d'enfreindre les prescriptions médicales qui leur sont imposées dans l'intérêt de leur état sanitaire. Or cette régularité dans la discipline et cette surveillance dans le service ne paraissent pas aisées à l'hospice de la Providence: l'établissement n'a pas de cour spéciale: il n'est pas fermé, il n'a pas de mur d'enceinte; les habitants peuvent sortir et rentrer à volonté, se répandre dans les cultures, s'aventurer dans les bois et même pénétrer dans les propriétés voisines; ils sont ainsi exposés à la tentation de ramasser ou de cueillir des fruits et des légumes, de se procurer des boissons qui nuisent à leur corps et à leur caractère, aggravent leurs infirmités et les rendent peu dociles et quelquefois difficiles.

Il est donc à désirer que l'hospice de la Providence soit entouré d'un mur de séparation, et renferme dans son enceinte quelques grandes cours, des promenades plantées d'arbres, des bassins, de l'eau courante, qui entretiennent

la fraîcheur et l'ombre, permettent aux vieillards de se reposer au grand air et de se promener sans sortir de l'établissement et d'évagabonder dans les environs. Sans fermeture, la discipline est presque impossible et la propreté extrêmement difficile; deux conditions impérieusement prescrites par l'hygiène, la science et la morale.

Il nous avons aussi quelques mots à dire relativement au système pénitentiaire qui est adopté à la Providence.

La question pénitentiaire doit être à la fois une question de charité et une question sociale; il faut respecter les droits de l'homme tout en sauvegardant les intérêts de la société; il faut guérir les penchants vicieux, neutraliser le venin criminel qui se distille dans les jeunes cœurs, et non abandonner à eux-mêmes, dans les lieux séparés, des enfants auxquels l'occasio a été souvent plus funeste que leur mauvaise nature.

Autrefois, on réunissait dans une enceinte commune les jeunes condamnés; on les faisait travailler, mais on ne s'occupait guère de leur moralisation ni de leur instruction; c'était mettre en fermentation, dans un creuset impur, toutes les mauvaises pensées, toutes les mauvaises actions que la corruption mutuelle engendre et développe. Aujourd'hui on a abandonné ce moyen désastreux et peu charitable; on a adopté le système des colonies pénitentiaires, qui prévaut sur tout autre système dans les spirit et dans les décisions de l'Administration métropolitaine. A l'intérieur, on l'applique aux jeunes détenus des articles 66 et 67 du Code pénal; à l'extérieur, on l'a développé sur une vaste échelle à la Guyane. Dans les deux conditions il produit les plus heureux effets. C'est le même système qui a été mis en œuvre au Penitencier de la Providence.

L'Administration de la Réunion, justement ém. e du sort des enfants condamnés, a voulu les arracher à la contagion funeste de l'atelier de discipline et de la gêne; elle les a réunis dans un asile séparé; où des hommes sages, instruits et éclairés sont proposés à leur direction, à leur moralisation, à leur instruction; où des avis paternels les maintiennent

dans la bonne voie et les guident sans cesse vers le bien et l'utile.

Les jeunes détenus sont spécialement soumis au défrichement du sol et à la culture des terres; ils sont logés dans des bâtiments neufs, bien appropriés, vastes et aérés, où la santé du corps se fortifie en même temps que celle de l'âme s'épure et se développe. Le nombre des détenus est de 65; il peut s'élever graduellement et être porté jusqu'au chiffre de

125

L'action bienfaisante du Pénitencier se fait rapidement sentir sur les enfants qui l'habitent; elle s'accroît avec la durée de leur séjour dans l'établissement. En présence de ces faits, on éprouve le regret bien légitime que les jeunes détenus, envoyés au Pénitencier, ne soient retenus plus longtemps; les condamnations qui les assujétissent ont souvent trop peu de durée, pour que l'influence produite ne s'efface pas rapidement après la sortie des enfants.

En France, dans les quatre pénitenciers qui sont confiés à l'Ordre du S. Esprit, les enfants reçus sont maintenus dans l'établissement jusqu'au moment de leur majorité*. Ils profitent ainsi de toutes les leçons de leurs maîtres et contractent peu à peu l'habitude d'une vie régulière et laborieuse, d'occupations suivies; ils acquièrent l'amour du travail et se créent des carrières honorables à la sortie du lieu de détention.

Le même système pourrait être adopté et suivi à la Providence, les jeunes enfants, tout en se livrant au travail des terres, à la transformation du sol, aux plantations d'arbres et de légumes, auraient tout le loisir de suivre avec fruit les leçons d'une instruction religieuse complète et de recevoir en même temps les notions indispensables de la lecture, de l'écriture et du calcul.

L'établissement de la Providence est en voie de prospérité, les personnes qui ont visité l'institution ont pu juger des grands bienfaits que les dignes maîtres ont semés sur cette terre de charité. Ces bienfaits se continuent et seront suivis de nouvelles créations, telles que plantations d'arbres dans les lieux impropres

* Ceci n'est pas tout à fait exact; c.à. d. que généralement, ils restent jusqu'à leur majorité, mais non pas toujours.

à la culture, fondation de grands jardins pour l'alimentation des marchés de la ville, éducation des animaux d'étable et de basse-cour, introduction de races nouvelles, travaux de pisciculture autant que le permettront les difficultés de se procurer du frai de poisson.

Il est peu d'institutions dans la Colonie qui soient destinées à rendre plus de services à la société créole; il en est peu aussi qui appellent plus vivement la sollicitude du Conseil général. Nous croyons faire acte de bon citoyen en recommandant à la bienveillance des Représentants du Pays l'Établissement industriel et agricole de la Providence de Saint-Denis.

—•••—

Oraison funèbre de Mgr. Louis Martin Bochez
Evêque de St-Pierre et de Fort-de-France.
Prononcée par le R. P. Lemoine.

In fide et caritate sanctum fecit illum
et elegit eum ex omni carne.
Il l'a sanctifié dans la foi et la douceur
et il l'a choisi pour être le modèle de tous.
EccI. XLV. 5.

Monseigneur, (1)

Mes Frères,

En présence de ces cendres à peine refroidies, et à la vue de cet appareil funèbre qui réveille dans tous les cœurs de si cruels souvenirs, ne devrais-je pas garder le silence, et ne serait-il pas plus convenable de ne point troubler la douleur commune? Quand le malheur, comme un coup de foudre, vient frapper soudain tout un peuple, ne vaut-il pas mieux rentrer dans la foule et pleurer avec tout le monde? Quand un père est arraché violemment et pour toujours à la tendresse de ses enfants, n'est-ce pas une vaine présomption que de chercher à les consoler par des paroles? Et Dieu ne plaie, M.

(1) Monseigneur Foirier, Evêque de Nouvelle-Orléans (St. Dominique)

F., que je vienne ici pour insulter à votre affliction si juste et si légitime! Mais aussi, n'est-il pas vrai que, quand on pleure sur le bord d'une tombe, c'est un besoin et un soulagement, pour le cœur affligé, de rappeler dans la vie ceux qui ne sont plus, par le souvenir de leurs actions et de leurs vertus. C'est la douloureuse mission que je viens remplir en vous parlant de la vie et des derniers moments de Monseigneur, l'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, Louis, Martin Forchets, Evêque de St. Pierre et de Fort-de-France.

hélas! il y a quinze mois à peine, il revenait au milieu de nous plein de vie et de force, et comme l'Oint du Seigneur, répandait autour de lui les trésors de grâces dont Dieu l'avait inondé au jour de sa consécration. Vos cœurs étaient heureux alors, votre enthousiasme était grand. Vous nous faisiez des vœux pour lui; tous nous acclamions avec bonheur celui qu'une longue expérience nous avait appris à aimer et à vénérer. Pourquoi donc ces jours de joie et d'espérance se sont-ils changés si vite en des jours de deuil et d'affliction? *Conversi sunt dies nobis votorum nostrorum in lacrymas* (1). Pourquoi Dieu, qui nous avait fait un don si magnifique, ne nous l'a-t-il laissé tout juste que le temps nécessaire pour nous en rendre la perte plus sensible? O mon Dieu! il ne nous appartient pas de scruter la profondeur de vos desseins, mais du moins, qu'il nous soit permis de glorifier votre nom, en publiant les œuvres que vous avez opérées par votre Illustré Serviteur.

In fide et levitate sanctum fecit illum.... La foi et la douceur, voilà le cachet spécial de notre Evêque, voilà l'auréole qui illumina sa vie toute entière, et avec laquelle il nous apparaît aujourd'hui.

I.

Louis Martin Forchets naquit à Amiens en l'année 1805 d'une famille humble, mais où la piété était traditionnelle, et où l'honneur, la religion et la probité se transmettaient comme la plus belle part d'héritage. Une pieuse mère fut l'ange de son berceau, et comme si cette heureuse mère eût pressenti les hautes destinées du jeune Louis, elle eut

(1) (Ambr. de sbit. Valent.)

toujours pour lui un amour de prédilection. D'ailleurs, possédant les qualités les plus séduisantes du cœur, l'enfant, par son aménité, sa candeur, sa franche gaieté, sut gagner l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Déjà, on voyait briller en lui un reflet de cette douceur qui plus tard devait faire le fond de son caractère et jeter un si vif éclat parmi nous. *In lenitate sanctum fecit illum*. Il ne connut de l'enfance que les joies douces et naïves de la famille et le bonheur d'ignorer ce qu'il est douloureux d'apprendre.

Entré dès l'âge de douze ans dans le célèbre collège de St. Acheul, il s'y fit remarquer constamment par une grande force de mémoire, par la solidité du jugement, la vivacité de l'intelligence, par le brillant même de l'imagination. Ses talents, joints à un travail consciencieux, lui firent faire des progrès rapides et signalés. Modeste sans affectation, sévère de mœurs sans rigidité, gai sans dissipation, et par-dessus tout profondément religieux. Il obtint l'affection et l'estime de ses maîtres et de ses condisciples.

Cette fleur délicate, épanouie dans l'innocence, devait craindre le souffle empesté du monde; elle n'hésita pas à venir s'abriter à l'ombre du sanctuaire. O Dieu! vous fûtes témoin des transports du lévite, des soupirs échappés de son cœur, des pénitences qu'il s'imposa, de son empressement à fuir tous les regards pendant le noviciat de son sacerdoce; aussi, après trente années, les échos du séminaire d'Amiens redisent encore ce que fut M. l'abbé Forehez.

Déjà il avait terminé ses études théologiques, mais l'âge ne lui permettait pas encore de franchir les derniers degrés du sanctuaire. Il résolut donc de se livrer à l'enseignement pendant quelques années. Ses premiers maîtres, les enfants de St. Ignace, qui n'avaient point perdu le souvenir de ses talents et de ses vertus naissantes, l'accueillirent avec bonheur dans leur maison de St. Anne-d'Auray. Frappés bientôt de l'accroissement qu'avaient pris en lui toutes ces belles dispositions de l'esprit et du cœur, dont ils avaient remarqué les premiers développements à St. Acheul, ils résolurent de l'attacher à

leur société Flein de l'esprit de la Compagne, admirateur sincère de la vertu et du savoir de ses membres, dévot dès lors du désir de glorifier son Dieu, il semblait tout naturel que notre jeune lévite écrivit au frontispice de sa vie sacerdotale la profonde et sublime devise: *Ad majorem Dei gloriam.*

«Céanmoins, il ne répondit pas à des ouvertures si flatteuses pour sa vertu?

«Était-ce manque d'amour pour la vie religieuse? mais nous savons avec quelle conviction il parlait de la vie commune, nous savons par quels traits il peignait les dangers d'un isolement qui nous livre à la merci de nos idées, de nos goûts et de nos faiblesses; il faisait se bien valoir l'exemple de Jésus-Christ appelant autour de lui des disciples qui mangeaient à sa table, couchaient sous le même toit, voyageaient à sa suite, le servaient et en étaient servis?

«Nous qui avons pu lire dans son âme, nous pensons qu'il obéissait au souffle de ce vent qui naît de Dieu et va où il veut. La Providence le réservait pour une Cité qui avait besoin de son apostolat; elle le réservait pour votre belle Colonie qui, après avoir admiré ses vertus dans un rang inférieur, devait un jour vénérer en lui son premier Pasteur.

«Nous sommes arrivés au moment où il recut l'onction sacerdotale

Ce ne fut pas sans frémissement et sans épouvante, mais non plus sans d'ineffables délices qu'il prit pour l'éternité le songe du Seigneur. Il savait bien que le sacerdoce est un lourd et terrible fardeau, mais il savait aussi à qui s'adressait sa confiance. *Deus cui credidi.*

II

«Nous sentons toute notre impuissance à retracer les vertus sacerdotales, les qualités éminentes, les travaux si nombreux de cet homme de bien; à vous rappeler tout ce que cette âme dévote avait reçu du ciel pour la gloire de Dieu, l'honneur de la religion et la sanctification des hommes. Mais votre reconnaissance et le souvenir des actes qui ont rempli sa carrière suppléeront à l'insuffisance de nos paroles et di-

plus éloquemment ce que fut notre bien-aimé (Fontifé).

Quand nous envisageons son sacerdoce, nous ne remarquons pas en lui un de ces hommes appelés à marcher dans la voie des épreuves visibles et frappantes, qui donnent parfois aux serviteurs de Dieu un caractère saisissant de grandeur. Il ne nous apparaît pas non plus comme l'un de ces héros à mission exceptionnelle, destinés à étonner le monde par l'éclat de quelque vertu particulière.

O tombe: quel est donc celui que tu dérobes à nos regards en ce moment? Un juste dont la vie fut un martyre continu, mais un martyre caché; un juste désireux de s'élever jusqu'aux plus hautes régions de la vraie gloire, et qui, à l'exemple de Jésus-Christ, se cache dans les profondeurs de l'humilité; un juste qui a compris que celui qui veut s'élever à une grande hauteur l'édifice de sa perfection, doit, avant tout, lui donner pour base, l'oubli de soi-même et le sentiment de sa faiblesse. *Cogitas magnam fabricam construere altitudinis, fundamenta prius cogita humilitatis* (1).

Si peine promu au sacerdoce, il refuse de s'attacher à un illustre Evêque (2) qui le demandait en qualité de secrétaire. Ce qu'il fallait à son cœur d'apôtre, c'était des âmes à sauver, ce qu'il fallait à sa modestie, c'était le poste le plus humble. Sa nomination au St-Sépulchre d'Abbeville venait combler tous les desirs de son cœur. Desoutes celles de la ville, la paroisse du St-Sépulchre était la plus petite, et elle était peuplée surtout de pauvres et de malheureux.

Comme une humble fleur embaumée de son parfum le champ qui la recèle et semble fuir les regards, ainsi le vicaire du St-Sépulchre répand dans les âmes la bonne odeur de Jésus-Christ, et se montre attentif à cacher ses vertus aux yeux des hommes.

Malgré tout, il ne put longtemps dérober son mérite à l'instinct religieux des populations, et, chose pourtant bien rare dans nos vastes diocèses de France, du moins dans la modeste position de vicaire, son nom, après quelques

Saint Et. Justin.
1. Moins deignement de Charbon, évêque d'Amiens.

années, était benî au loin par tous les rangs de la société et sa vie acceptée comme exemple par ses confrères dans le sacerdoce.

En manifestant ainsi l'excellence des œuvres de son ministre, Dieu se glorifiait lui-même: *Videant opera vestra bona et glorificent patrem vestrum qui in caelis est, et il exalta-
rait son serviteur selon qu'il est écrit: Celui qui s'humilie
sera exalté; Qui se humiliat exaltabitur.*

Enseignement sublime, vérité bien importante et pourtant si méconnue.

Déjà, à l'apparition du christianisme, ce qui a le plus étonné le monde, c'est le culte que notre religion rend à son Seigneur, qu'il y a d'opposé aux tendances de la nature dégradée, le culte de l'humilité, de la pénitence et du renoncement; culte qui venait redresser les aspirations de l'intelligence et du cœur, et dans lequel le judaïsme vit un scandale et le paganisme une folie.

Et pourtant cette doctrine est la seule qui convienne à l'humanité déchue, la seule qui soit vraie, car elle vient de Dieu, et celui qui l'apportait dans le temps s'appelait lui-même la vérité éternelle, la vraie lumière qui doit éclairer tout homme venant en ce monde.

Pourquoi donc cet étonnement d'alors? Pourquoi de nos jours encore tant d'égarements, tant de fausses voies? Est-ce que les esprits marchent à la lueur d'une fausse lumière, la lumière de la raison obscurcie par le souffle des passions.

Quoiqu'il en soit, en ce monde, ne jouisse pas encore de la lumière parfaite, quoiqu'il ne lui soit pas encore donné de contempler en Dieu et face à face ce qui est, ce qui a été et ce qui sera par-delà les siècles, il possède néanmoins la vraie lumière, qui, quoiqu'imparfaite, est assez vive pour guider ses pas au milieu des ténèbres de la terre. Cette lumière s'appelle foi, elle est force, soutien, consolation pour le juste, elle est toute sa vie: *Iustus enim ex fide vivit.*

Ah! ne nous étonnons pas que notre saint prêtre aimât tant l'humilité. *In fide..... sanctum fecit illum.* Le

Seigneur lui a donné la foi vive, qui révèle à l'homme son néant et le néant de tout ce qui est autour de lui; la foi généreuse qui féconde le néant et opère des merveilles.

Ne la voyez-vous pas briller en lui par les œuvres les plus sublimes d'un apostolat humble et désintéressé?

Elle lui a montré de grands besoins et de profondes misères dans les pauvres vieillards. Que d'ignorance en effet! que d'illusions! même à cet âge. Hélas! ces pauvres vieillards, déjà la mort les enlace, et ils renvoient encore à des temps qu'ils ne verront pas leur retour à Dieu. Le spectacle de tant d'hommes, uniquement préoccupés du temps, quand ils ont le pied sur le seuil de l'éternité, l'avait ému de compassion. C'est assez pour sa foi et son ardente charité qu'ils aient des besoins, il leur sera dévoué jusqu'à la mort. Toute sa vie, en effet, il fit pour eux des instructions et des catéchismes à part. Soit faute d'un lieu de réunion, soit qu'il fut devenu trop étroit pour contenir ceux qui accouraient, attirés par sa douceur et par le charme de son éloquence populaire, vous l'avez vu, plus d'une fois, sur vos savanes, à l'ombre d'un arbre, grouper autour de lui ses chers vieillards, et là, comme autrefois le divin Maître, leur rompre le pain de la parole, joyeux et content. Plus se rappelant que le Sauveur ne voulut pas renvoyer à jeun ceux qui l'avaient suivi au loin pour entendre sa voix, il déposait dans leur main, avec la plus suave bonté, l'obole qui adoucit les amertumes de la pauvreté. Il se réservait le bonheur de les réconcilier avec Dieu, et quand les infirmités ou la sénilité leur rendait difficile l'abord du St. Tribunal, il allait lui-même les prendre par la main, les conduisait, les agenouillait avec précaution, et, après avoir entendu l'aveu de leurs fautes, les reconduisait à leur place. In fide et lenitate.

Même plus tard, devenu Evêque, il n'oubliera pas ses bien-aimés vieillards. Au milieu des sollicitudes sans nombre et des fatigues inhérentes à sa nouvelle dignité, il trouvera encore quelques moments à leur consacrer; deux fois la semaine il les réunira dans sa propre chapelle, et les instruira en langue

vulgaire avec cette expression de bonté et ce charme de paroles que ceux-là seuls peuvent comprendre qui l'ont entendu.

Sa foi lui avait fait découvrir un autre trésor dans les malades. Il était tout à eux. Un fleuve de consolations débordait de son cœur. Sans doute il ne pouvait pas leur dire comme autrefois le fils de Dieu: Levez-vous et marchez. Mais il leur disait à leurs âmes: courage, Dieu vous voit, vous aime, vous récompensera, et les malades étaient fortifiés et consolés. Oh! qu'il est bon ce prêtre! que sa parole fait de bien! s'écriaient-ils dans l'enthousiasme de leur reconnaissance, quand l'homme de Dieu avait franchi le seuil de la porte pour aller à la rencontre d'une autre misère. Et si le malade avait à endurer quelque privation, une fois encore, l'obole de la charité avait été déposée près de lui.

Et vous, ô mères de famille, vous savez avec quelle effusion il bénissait vos petits enfants. Ce fut là sans doute l'une des plus douces jouissances de son épiscopat. Quelle persévérance n'eut-il pas mise à les instruire? et quel zèle il apportait à ce ministère sacré! C'est qu'il savait que toutes les espérances de la société et de la religion reposent sur l'enfance. Aussi, il préparait avec un soin religieux les instructions qu'il faisait aux enfants, bien persuadé qu'il est souvent plus difficile de se mettre à la portée des petits qu'il de parler devant un brillant auditoire. Quelques jours avant sa mort, il a pu dire cette parole étonnante: Je n'ai jamais fait de catéchisme sans l'avoir préparé.

On comprend sans peine maintenant, que tout Stobreville se soit ému quand il résolut son départ, que de bons les cœurs, une prière unanime se soit élevée vers le ciel, pour demander l'inefficacité de ses desseins. Mais la voix de Dieu avait retenti au fond de son âme, elle lui avait dit: quitte tout, sois de ton pays, exi de cognation tua. Les circonstances d'ailleurs avaient parlé; ni les larmes de la famille, ni les supplications de l'amitié, ni la désolation du troupeau, rien ne put le résister. On comprend encore qu'après sept années d'absence, son souvenir soit demeuré vivant dans tous les cœurs, et que l'enthousiasme

ait 'éclaté' partout, quand il reparut au milieu de ses anciennes ouailles revêtu des insignes pontificaux. Son plus bel éloge serait de pouvoir rappeler les flots sortis alors spontanément de toutes les bouches.

Sa pensée n'avait pas été tout d'abord de venir au milieu de nous, mais il ne sembla aborder à un rivage voisin du nôtre que pour nous arriver purifiée par une épreuve de plus.

Monsieur Lechevalier de si douce mémoire, *unus memoria in benedictione est*, était alors l'abbé d'Amertumes. Sa mort lui enlevait coup sur coup les conducteurs de son troupeau, éclairait son cœur, en lui ravissant le confident de ses pensées, son bras droit pour l'exécution de ses œuvres. Mais il n'en fut point en s'arrêtant la mission des hommes suscités de Dieu. Un âme en qui avait été placée auprès du grand Seigneur pour encourager ses nobles pensées et ébaucher ses desseins. Une autre âme non moins forte, non moins énergique, non moins sincère, ses successeurs n'ont pu s'en dispenser, accomplir, dans le calme et la patience. Ce sera la mission réservée à M^r. Porchez.

Sur ces montagnes qui furent les premiers bornes de son zèle. Sa rareté habitants, groupés autour d'une petite chapelle, au-dessus de son troupeau. Il a pour demeure une cellule ouverte aux intempéries des saisons. Il n'a pas même un lit pour se reposer de ses fatigues. Il n'a pas même une chaise à offrir au visiteur qui vient le recevoir.

Plus tard, quelques jeunes séminaristes vinrent se mettre sous sa direction en s'occupant de sa paroisse. Il conservait un délicieux souvenir de cette époque de sa vie. Que de fois nous l'en avons entendu parler!

Alors que les flots soulevés semblaient vouloir ébriquer pour toujours M^r. Lechevalier de nos rivages, ce prêtre avait fait un vœu à l'étréme de la mer. Qui s'exécute? Celui qui repose là, sous cette pierre, à côté de lui. On vit l'apôtre du Norm. Rouge, à la tête du petit troupeau qu'il dirigeait et dont il était déjà aimé comme un père, aller chercher au loin et porter sur ses épaules les pierres destinées à édifier un temple à la gloire de Dieu. Les jeunes s'annonçaient au chant des psaumes et des cantiques et nous eûmes sous les yeux un spectacle digne des plus beaux siècles de sa foi. O Marie! avec quel amour vous devez contempler celui qui étonna, avec des sentiments si

si près un tombeau en votre honneur. Sans doute, alors, vous changez ces pierres en tant de diamants précieux, destinés à embellir sa couronne de l'éternité.

Les pieuses associations qui avait fait surgir M^r. Lechevalier, les établissements qu'il avait fondés, son grand Vicaire les protégeait & selon son pouvoir, il les dirigeait par ses conseils et les animait par ses chaleureuses exhortations.

Et quand le premier Pontife, brisé par la souffrance, ne pouvait plus agir par lui-même, quand il ne pouvait plus que lever les mains au ciel, M. Poches, comme un autre Josué, combattait dans sa plume, et a su avoir supporté le poids de la chaleur et les fatigues du combat, venant près du Pontife tout rayonnant de sérénité. C'est ainsi qu'il a donné son temps, sa santé, ses forces; c'est ainsi qu'il a donné de sa vie et de son armé pour alléger les travaux et adoucir les épreuves du premier Evêque de cette Eglise. O dévotion, ô dévouement, où qu'elle a dû être touchante la première entree de ces deux âmes au sein d. Dieu! Ah Seigneur! si un instant vous survenez le voile qui les déroce à nos regards, votre immense douleur se changerait sans doute en une immense joie.

III.

Depuis quelques mois, l'Eglise de la Martinique était veuve. Elle venait de perdre l'un qui a laissé dans son sein tant de traces de son inépuisable charité. Comme une autre Rachel, elle fit entendre d'immenses gémissements et se montrait inconsolable parce qu'il n'était plus.

Mais le Dieu de toute consolation devrait entendre les cris de son veuve et la relever bientôt de son affliction.

Dès qu'elle eût essuyé ses premières larmes et épanché une partie de la douleur qui inondait son âme, les Esprits Célestes, à qui l'avait été confiée la garde de cette nouvelle Eglise, remonterent vers le trône du Ciel. Haut pour lui demander un nouveau Pasteur. Celui que j'ai choisi, leur dit-il, est sur le premier degré du siège de cette Eglise. Allez l'annoncer le au Pontife suprême et à mon peuple.

En apprenant le choix que Dieu avait fait par la voie du Souverain Pontife, la douleur empreinte sur tous les visages fit place à la joie la plus grande. Aussi quelques mois après, quand le

11
nouveau Seigneur vint au milieu de nous, revêtu des insignes de sa dignité; son arrivée fut elle un véritable triomphe.

L'enthousiasme et les acclamations du bon peuple au il venait gouverner et qu'une longue expérience lui avait rendu si cher furent bien douces à son âme. Néanmoins, il ne fut pas entièrement l'allégresse commune. C'est qu'il savait que les Gardiens de l'Épiscopat souffraient dans leur calice bien des amertumes et bien des douleurs. L'œuvre des 1100 ans pesait surquelles il avait répandu son âme devant Dieu, sa misère lui était apparue, non pas comme une auréole de gloire, mais comme une couronne d'épines dont les pointes acérées s'enfonçaient dans sa tête. Ce fut sans doute le souvenir de ces visions, qui avaient fait si d'ans son âme qui lui fit répandre des larmes si abondantes au jour de son sacre. Ce fut cette oraison parfaite de lui-même, ce renoncement pour la vie à toute espèce de repos et de paix, comme il l'écrivait quelques jours après, cette affection sainte par laquelle il s'unifiait à son futur troupeau, qui imprimèrent sur son front cet éclat tout céleste qui frappa la nombreuse et illustre assemblée présente à la cérémonie.

Maintenant, M. F., arrêtons un instant nos regards sur celui que l'ange du trépas a frappé si subitement au milieu de la carrière apothéïque qu'il parcourait à pas de géant; sur cette lumière de l'Église qui répandait un si doux éclat, et dont la salutaire influence faisait germer tant de vertus.

N'est-ce en vous parlant de l'Épiscopat de si bonhomme saint que nous pleurons, que pourrions nous vous dire que vous ne sachiez déjà? N'est-ce pas au milieu de vous qu'il s'est dépensé au delà même de la mesure de ses forces? Qui eût été sa partie de son Discours qui n'eût admiré sa valeur de son Apôtre?

Le Seigneur qui partage ses différents dons comme il lui plaît, et qui les partage avec une variété éternellement digne d'admiration, avait donné à M. F. l'ordre la mission de l'Apôtre. Il était admirablement préparé pour ce sublime ministère. Supérieur aux besoins de la nature, à force de fatiguer son corps par les travaux et les veilles, il s'était rendu en quelque sorte infatigable. Je ne sais quel air de dignité douce et serein se peignait sur son front et dans son maintien, et lui assujettissait tout à'abord les esprits et les cœurs. Qui eût dit ce donc après l'avoir entendu? Son éloquence simple et naturelle

éclairait et touchait, et portait en même temps la lumière de la foi dans les esprits et le feu de la charité dans les cœurs.

Mais dans ces extérieurs indistincts au succès du ministère apostolique, il prenait ce qui en fait la force et la vie : le zèle. Vous savez, M. F., de quel zèle votre Evêque était dévoré ! O cités et campagnes de la Normandie, rendez nous témoignage de ce que vous avez vu ! ne l'avez-vous pas vu passer de la chaire au tribunal de la pénitence pour récurer les pécheurs ou les avant convertis ? Ne l'avez-vous pas vu dispenser à tous les secours de la religion ? Ne l'avez-vous pas vu arriver au milieu de vous avec cette sollicitude avec laquelle Raphaël regardait comme un de ses grands troupeaux, avec cette affectueuse compassion avec laquelle tout les faiblesses et toutes les douleurs du prochain ; avec cette espèce de jalousie délicate qui tient toujours en mouvement et qui fait un reproche de toute satisfaction, de tout plaisir, en présence des souffrances d'autrui ?

Ce zèle vraiment apostolique embrassait dans tous ses détails la grande œuvre de la sanctification des âmes. Poursuivant sans relâche le cours de ses visites pastorales, il demeurait toujours présent au milieu des établissements de son diocèse. Il en suivait avec sollicitude les progrès et la direction. Il se rendait attentif à encourager les jeunes clercs dans l'étude des sciences et l'acquisition des vertus ecclésiastiques, à faire avancer dans la perfection de leur état, les Communautés et Congrégations religieuses, à soulager et guider, dans leur pénible ministère, ses prêtres. Qui d'entre nous, ministres du Seigneur, pourra oublier la retraite ecclésiastique pendant laquelle il nous a légué des enseignements si purs ; pendant laquelle nous ne savions à qui il jallait le plus admirer, ou de son éloquence si suave et douce, ou de sa science des divines écritures, ou de sa tendre charité pour nous ? Pendant ces jours bénis, il nous a fait entendre des paroles qui nous ont pour nous comme un testament impérissable et toujours vivant des admirables vertus que renfermait le cœur de notre bien-aimé Père.

C'est de la charité que vient ce zèle dévorant de notre Père, la charité, qui porte le pasteur à se sacrifier lui-même pour son troupeau. M. F. Tenon avait le cœur tout embrasé de cette divine vertu. Elle s'échappait au dehors de mille manières. Elle composait le fond de son être. Il ne savait qu'une seule chose se sacrifier pour son peuple. Je suis pour de chose, écrivait-il dans l'une de ses lettres, mais je me donnerai moi-

même tout entier pour la Martinique.) Il reprenait toutes les nuits ses du prochain et trouvait toujours quelque rebrousse pour les soulager. Comment pouvait-il suffire à toutes? Ah! chrétiens, c'était en sacrifiant tout, et en se sacrifiant lui-même: libentissimè impendam et superimpendam. O noble prodigalité de notre Evêque! O sage imprévoyance de sa charité! O admirable impuissance de son dévouement; qui, à l'exemple du grand évêque d'Hispanie, ne peut faire de testament parce que tous ses biens ont été répandus sur les pauvres! Nullum testamentum fecit Augustinus, quia undè faceret, Christi pauper, non habuit.

La maladie l'a surpris dans l'exercice de son ministère. Jusqu'au dernier jour, rien ne faisait pressentir qu'il fut arrivé au moment suprême; mais une fièvre brûlante devint ses entrailles un secret. Ni l'art des médecins, ni les vœux de l'amitié, ni les prières de tout un peuple ne purent arrêter ses ravages. Il est mort; j'osais le dire, plus de vie et ne viva.

Aussi, quand tout à coup les sons lugubres des cloches viennent à retentir dans la cité, un frémissement involontaire agite tous les cœurs, on s'interroge avec anxiété; on se demande que signifie cette voix. Hélas! c'était la voix qui annonçait au troupeau que le Pasteur a été frappé, et aux enfants que leur Père n'est plus.

Toutant la mort ne vint pas le frapper à l'improviste. Chaque acte de notre Pontife, pendant sa vie, a été un acharnement vers la céleste patrie. Vous savez qu'elle a été l'édification de ses dernières moments; vous savez comment il a conjuré à l'instinct d'une fièvre dévorante la force de quitter sa couche, de se revêtir de ses ornements sacrés et de passer jusqu'à trois heures devant son crucifix pour se préparer à recevoir Celui qui devait l'aider à couronner son sacrifice. (1).

Tel est le caractère, telle a été la vie, tels ont été les derniers moments du saint Evêque que la Providence vient de nous enlever, de ce juste qui a combattu en bon combat, qui a conservé le précieux dépôt de la foi et rempli son laborieuse ministère. Le temps était venu pour lui d'aller recevoir cette couronne de justice que lui destinait le juste juge. Il a passé, comme nous rapidement, ayant le précieux et rare privilège de plaire aux hommes sans déplaire à Dieu, d'emporter avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont aimé, et l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Il

(1) 1771. Guesdon, vic. adm., lettre pastorale à l'occasion de la mort de M^{gr} Forcher.

se révéla dans un épiscopat de quelques jours le grand sublime des
 Anges au dessus du boucau des Savants, car il a donné beaucoup de glo-
 re à Dieu dans le Ciel, et à paix à beaucoup d'âmes sur la terre.

« C'est un signe mauvais, disait-on. L'évêque de Sagayze en
 parlant de la mort de l'Evêque Athanase, c'est un signe mauvais quan-
 t'ies hommes adonnés à la saine philosophie et remplis de l'amour de
 Dieu, sont retirés et emportés avant le temps dans la même cité. (1) » etc.

Mes Frères, quand on voit, dans l'espace de deux ans à peine, notre
 église de la Martinique perdre corps sur corps et en quelque sorte avant le
 temps, deux illustres Pontifes, qui faisaient sa gloire et son bonheur, par
 leur sagesse et leurs vertus, n'est-on pas tenté de s'effrayer, et de craindre, qu'il
 n'ya là pour nous, un sinistre pronostic; un signe mauvais pour l'avenir?
 Notre époque a plus d'un point de ressemblance avec l'époque de saint
 Athanase, époque de défaillance universelle, époque désastreuse de luttes
 et de déchirements, où l'on voyait la civilisation aux prises avec la barba-
 rie, où l'on voyait l'ancienne société toute entière tomber en ruine et se
 couler avec fracas.

Nous aussi, ne vivons-nous pas dans un temps de défaillance
 morale, où les principes s'en vont, où les caractères fléchissent, où la race
 des hommes de bien devient de plus en plus rare. En ce moment, notre
 société, elle aussi, se est-elle pas, jusqu'à un certain point aux prises avec
 la barbarie, et tout ne semble-t-il pas présager pour elle une de ces heures
 suprêmes d'agonie, dont il n'est armé qu'à Dieu seul de commander?
 L'issue, car jamais peut-être, la lutte entre le bien et le mal ne fut plus
 acharnée qu'elle ne l'est de nos jours.

Quand donc dans ces moments difficiles, on voit la mort se
 moissonner ces hommes avec Dieu a marqué de son sceau; quand on
 voit disparaître si subitement de l'air ces vaillants cœurs; à l'âge avan-
 cé et muo marionne, au cœur généreux et brûlant de zèle de la gloire de
 Dieu, qui semblent avoir été précusurés pour s'opposer aux envahisse-
 ments du mal, n'arrivés nous, alors, dites-moi, n'est-il pas permis de
 s'effrayer, et de déplore plus amèrement encore la mort de notre Pontife?

Mais non, écarterons ces vaines appréhensions. Au milieu de
 notre douleur, n'avons-nous pas la douce espérance que le Père que nous

(1) Greg. Naz. in laud. mag. Athan.

pleurons a reçu sa récompense, et que Dieu a couronné dans sa gloire
 tant de vertus, tant de honneur, tant de mérites. Ah! Portife saint et
 vénéré, votre devise en cette vie mortelle n'était-elle pas: In vinculis carni-
 -tatis. Non, non, la mort n'a pu briser les liens de cette charité ardente,
 de cette charité immortelle qui, depuis le moment de votre consécration
 épiscopale, vous attachait pour toujours à ce Diocèse, car l'amour est fait
 comme la mort, foris ut mors directio. Vous l'avez prouvé en vous sacrifiant
 pour votre peuple. Comme le bon Pasteur, vous avez donné votre vie
 pour le troupeau qui vous était si cher. Et voilà pourquoi la mort n'a
 fait qu'ajouter une âme de plus à celles qui vous respirent déjà
 à nous. Cui, nous en avons eu ferme confiance, du haut de votre
 gloire, vous aimerez à jeter un regard de tendresse et de bonté sur
 cette terre que, naguère encore vous arrosiez de vos sueurs. Les enfants de
 la Martinique, vous les aimez encore comme ils vous aiment, In vincu-
 -lis caritatis. Jusqu'au jour de l'éternité, vous serez notre protecteur, vous se-
 -rez notre Père. Ainsi soit-il.



Lettre de Sa Sainteté Pie IX aux petits scolastiques et élèves de N. D.

de Sarguemel et de Collière. (traduction)

Pie IX, Bayce,

Bien-aimés, et Salut et Bénédiction apostolique.

C'est avec une grande joie que nous avons reçu votre lettre, toute remplie des sentiments de la tendre affection, du dévouement filial et de la confiance tranquille qui vous animent envers Nous. Elle Nous donne l'assurance de la grande douleur qui afflige vos cœurs à tous, Nos chers-fils, à cause de Nos immenses angoisses et calamités. Mais Notre confiance est en Dieu à qui Nous défendons la cause et Nous ne doutons pas que ce Dieu se accueille avec charnement ses prières et les vœux unanimes de tous ses fidèles, et que, par sa vertu toute-puissante, il ne détourne de Nous ses oracles présents, et que bientôt il se accorde un éclatant triomphe à sa S^{te} Eglise. Continuez donc, mes bien-aimés fils, à adresser au Dieu très-miséricordieux vos prières et vos supplications et de solliciter avec une ardeur toujours plus grande le secours de sa très-S^{te} Mère, l'Immaculée Vierge Marie. Nous sommes vivement pénétré du sentiment de la reconnaissance, en voyant que vous avez fait, par le mouvement de votre cœur, le sacrifice de vos récompenses de cette année, afin de Nous en offrir le prix en allègement de Nos embarras pécuniaires. Que ce témoignage de votre ferveur reçu de Dieu, auteur et distributeur de tous les biens célestes, nous abonde en une abondante récompense.

Nous désirons que soit pour vous le gage d'un si grand bien la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons avec beaucoup de amour et du fond de votre cœur paternel, à chacun de vous, à vos familles et à toute votre maison.

Donné à Rome, près de S^t Pierre, le 29^e du mois d'Août 1860, la 15^e année de notre Pontificat.

Pius I. P. IX.

Une Fête patronale au Noviciat.

(Extrait du journal du Noviciat).

Mardi, 13 Novembre. Fête de St. Stanislas.

La fête de notre Saint Patron a été célébrée avec toute la pompe que nous pouvions lui donner. La modeste Chapelle avait pris ses plus beaux ornements; l'autel étincelait de fleurs et de lumières, de gracieuses vitraux-mes, portant des chiffres et des emblèmes chrétiens, recouvraient les arborescences, des lustres habilement combinés jetaient à la voûte, et couronnant cet appareil et le contemplant, apparaissait, au milieu des fleurs, la gracieuse figure de notre Mère.

Les Sociétés d'écritures hébraïques, venues caprices au Paris, ont contribué à donner plus d'éclat aux cérémonies de ce jour qui sera bientôt le leur.

À 9 heures la grande Messe était célébrée par le R. P. Brunetti, missionnaire, retournant à Cu. enno, assisté du R. P. Loozer, économiste du Séminaire de Paris, ayant les fonctions de Diacre, et de M. Vando, novice, faisant les fonctions de Sous-Diacre. M. Eugène Schwindendorfer, novice, dont la bonté et la complaisance sont si connus, tenait l'orgue, accompagnant le chant, et remplissant les intervalles silencieux des suaves et pieuses harmonies, qu'il lui inspire toujours sa foi profonde.

Après la Messe, temps libre.

À 11 heures $3/4$, Examen particulier.

À Midi, Dîner présidé par le C. R. P. Supérieur Général. Autour de lui avaient pris place les R. R. P. P. venus pour assister à la Fête. Besoin n'est pas de dire que la Réfectoire s'était mis au Règlement des grandes Fêtes, son modeste ordinaire avait été changé, et une conciliation douce et amicale remplaçait la lecture édifiante de chaque jour.

Récréation jusqu'à 2 heures.

Il ne surpasse agréable nous avait été ménagé à tous. Une de ces cérémonies touchantes dont l'impression ne s'efface jamais, tant elle la fait profonde, avait par une attention délicate de notre Bien aimé Supérieur Général, été réservée pour le Noviciat. À 2 heures, la cloche nous

a inclait à la Chapelle, pour donner le baiser d'adieu fraternel à ses
 146 Pères et à un Frère que l'obéissance appelait au-delà des mers. Les
 R. R. P. P. Pascal, Orinel, Nymonin destinés à la nouvelle
 mission d'Haïti, Frisch à la mission de Pachar, Javouhey à celle
 de Bourbon, Tiquet au collège de la Martinique, et le Père Aloyse
 à l'établissement de la Providence à Bourbon, sortirent venus se ranger
 en cercle autour de Paul. Cinq d'entre eux avaient fait profession le
 26 Août dernier. Ils s'agenouillaient pour la dernière fois devant la
 Bonne Mère, à laquelle si souvent et si instamment, ils avaient de
 le zèle pour les pauvres âmes délaissées, venaient la rendre garant de
 leur immolation, de leur sacrifice, et déposer dans son Cœur sacré leurs
 espérances futures.

Les R. R. P. P. Orinel et Pascal étaient déjà bûchés aux tra-
 vaux de l'apostolat, ils avaient pendant dix années, comme prêtres
 séculiers, coarce, avec fruit, à Bourbon, le ministère pieu des pauvres-mis,
 ils allaient le continuer à Haïti, mais revêtus pour jamais de la
 glorieuse livrée des enfants du Saint Cœur de Marie.

Lorsque le C. R. Père, d'une voix jénétique, a entendu le
 Veni Creator, avec de cœurs battaient d'émotion, que sincères étaient
 ces vœux formés pour ces apôtres des plages lointaines.

Le R. P. Levasseur, provincial de France, avec cet accent
 de conviction qui le caractérise, a tracé d'une manière vive et éloquent,
 de les motifs requis pour rendre la mission fructueuse. N'y aurait-il
 dit, de quoi être effrayé en voyant les autres nombrantes et impudens,
 tel qui nous sont confiés et notre petit nombre. Considérons nous, J. C. pour
 convertir ce monde, ne fait que douze pauvres pêcheurs. L'obéissance
 vraie, l'aspiration constante vers la sainteté, le dévouement sans bornes
 sont les trois puissants leviers, sur lesquels doivent s'appuyer les mission-
 naires, pour réaliser, dans toute leur plénitude, les paroles du Sauveur:
 posui vos est estis et fructum offeratis et fructus vestri maneat. Ces vertus possédées dé-
 couvrent les forces, et opèrent, par le petit nombre, des merveilles admirables.
 Dix années de missions et d'efforts donnaient à ses conseils et à ses avis
 toute l'autorité de l'expérience. Sa parole simple et convaincante devint
 surtout entraînant, lorsque abaissant ses regards sur les missionnaires
 d'Haïti, et les élevant au Ciel, il s'écria: Que grande doit être la joie
 de notre Vénéré Père, du Père Esprit, de nos autres Pères, en nous voyant

facteur pour cette mission si chère à leur cœur, si chère à toute la Congrégation. A h. ni en doutons pas, leurs prières ont obtenu la grâce de la voir de nouveau s'ouvrir devant nous. Partez donc avec confiance. Faites à Haïti tout le bien que l'Eglise et la Congrégation attendent de vous et pleins de mérites, poussez-vous aller vous asseoir, au Ciel, près de ceux qui vous ont devancés dans la voie laborieuse des missions!

Puis le C. R. Père Général a entreouvert le tabernacle; et les missionnaires agenouillés, d'une voix que l'émotion n'affaiblissait pas, ont prononcé la touchante Consécration qui les lie à jamais à l'œuvre des âmes, et spécialement à celles qui sont les plus malheureuses et les plus délaissées. Forts de cette nouvelle garantie donnée à leur sacrifice, ils se sont relevés pour recevoir le baiser d'adieu, que tous, par ordre, sont venus leur donner, saintement envieux de la gloire et du bonheur qu'ils vont chercher dans les rudes travaux de l'apostolat. La gloire la plus pure, la joie la plus douce sont bien celles que procure le dévouement aux âmes abandonnées; et il est bien permis de l'envier; aussi plus d'une voix amie disait-elle avec effusion, à ces nouveaux et bien-aimés frères: à bientôt près de vous, au revoir.

Puisse notre bonne Mère accompagner leurs pas! leur donner les consolations qui fortifient et ravivent, le courage qui ne faiblit jamais! Puisse-t-elle toujours, sous son regard protecteur, réaliser les merveilles auxquelles, sur tous les points du globe, nos frères dans la carrière dangereuse des missions. Puisse surtout le Cœur sacré de Marie couvrir d'une protection spéciale, celle à qui est échue en partage la mission difficile et pénible de St-Dominique!

Peu d'instants après le Salut le C. R. P. Général retournait à Paris, emmenant avec lui les R. R. P. P. Pascal, Crines, Mynurim, qui le soir devaient partir pour leur mission.

A 4 heures, Vêpres solennelles chantées par le R. P. Brunetti.

A 6 heures, 3/4, Chapelet en commun à la Chapelle.

A 7 heures, Supper après lequel les Scholastiques retournaient à

Paris.

Bulletin Général.

de la Congrégation

du St-Esprit et du St-Cœur de Marie.

Tom. II^e.

5^{ème} Année - Mars 1861.

N^o 17.

Première Partie.

Actes officiels - Avis et recommandations - Nouvelles
générales de l'Institut.

I Actes officiels.

I. Nominations de supérieurs. Par Décret du C. H. Père en
date du 1^{er} Décembre 1860.

Le F. Pascal a été nommé supérieur de la nouvelle
Communauté de Port-au-Prince (Haïti) pour 3 ans, à
partir du 1^{er} janvier 1861.

Par un autre Décret du 2 Décembre 1860,
Le F. Fritsch a été nommé supérieur de la Communauté

de Dakar, en remplacement du F. Barbier qui n'avait pas encore été remplacé.

II. Mutation dans le personnel des Pères et des Frères.

Par Décret du C. G. Père en date du 7^{me} Janvier 1861.

Le F. Schaal a été détaché de la Mission de la Guyane, où il est remplacé par le F. Lesbrat, et envoyé à la Martinique au petit séminaire-collège.

Par Décret du 2 Février,

Le F. Holley a été rappelé, pour cause de maladie, de la C^{te} de Williamstown (Irlande), à la Maison-Mère, et le F. Hofbauer a été détaché de la C^{te} de Langonnet pour aller le remplacer en Irlande.

Par Décret du 13 Mars.

Les F. F. Eusèbe (Meurer) & Marie Joseph, Schneider, de la C^{te} de St. Ilan, ont reçu leur destination pour la C^{te} de la Providence (Réunion).

Par Décret du même jour,

Les F. F. Dorothée et Trinie ont été transférés de T^{le} O. de Langonnet à Cellule.

Par Décret du 14 Mars,

Le F. Fidèle a été détaché de la C^{te} de St. Ilan, et attaché à celle de T^{le} O. de Langonnet.

Par Décret du 15 Mars,

Les F. F. Philémon et Marcellin de T^{le} O. de Langonnet ont été envoyés à St. Ilan, pour y remplacer les F. F. Eusèbe et Marie Joseph destinés pour la Réunion.

III. Admissions aux Vœux.

Par décision du conseil en date du 11 Mars 1861.

Il a été admis à la Profession et à l'émission des 1^{ers} vœux M. de Beaurepaire (Pierre) Novice à la Martinique, où il avait été envoyé pour raison de santé.

Idem les F. F. Ignace (Baglin), Ferdinand (Erangville), Marcellin (Reisser) et François Lavier (Fyre) Novices à T^{le} O. de Langonnet.

Idem au renouvellement des vœux pour cinq ans, le F. Alexandre de la C^{te} de la Providence (Réunion).

Idem à l'émission des Vaux perpétuels: les F. F. Holley et Buisson, et le F. Hilarion de la C^{ie} de la Providence (Réunion)

IV. Admissions au Noviciat.

Par Vêret du C. R. Père, en date du 30 Janvier 1861.

Ont été admis en qualité de Novices titulaires, deux postulants, à savoir: M. M. Guilloua (Victor Marie), en Religion Marie-Joseph, du diocèse de Vannes, et Beyne (Jean-Baptiste) en religion Etienne, du diocèse de Evlles.

V. Admissions au grand scolasticat.

Par Vêret du 1^{er} Février 1861.

Ont été admis en qualité de scolastiques titulaires, deux aspirants, à savoir: M. M. Cauya (Léonce) en Rel. François de Sales, du diocèse de Carcassonne, et Eigenmann (Gebhard) en R^e. Antoine de Padoue, du diocèse de S^t-Gall (Suisse).

VI. Admissions au petit scolasticat de Cellule.

Par Vêret du 8 Décembre 1860.

Ont été admis en qualité de petits scolastiques, à Cellule, deux aspirants, savoir M. M. Michel (Joseph) en Religion Ignace, du diocèse de Valence, et Delpuechs (Jean Baptiste) en Religion Emmanuel, du diocèse d'Alby.

VII. Admissions au petit scolasticat de Willamstown.

Par Vêret en date du 10 Mars 1861,

Ont été admis en qualité de petits scolastiques titulaires à Willamstown (Irlande) quatre aspirants savoir: M. M.

Mullarkey, du diocèse de Dublin (Irlande)

Owyer, Idem.

O'Connor (François) Idem.

O'Connor (Paul) Idem

II.

Avis et recommandations.

I. Un 1^{er} avis que donne le C. R. Père Supérieur g^{al}, "est relativement au vocable de la Congrégation, dont la connaissance vraie n'est pas encore entièrement répandue dans le public, où tantôt on nous désigne sous le titre de Cong^o ou de Pères du S^t Esprit, tantôt sous celui de Cong^o ou de Pères du S^t Cœur.

à Marie, et cela peut être un peu par la faute des membres eux-mêmes. Le C. R. Père recommande donc à tous les Pères de contribuer de leur mieux, chacun dans sa position particulière, à rectifier ces erreurs et à établir l'uniformité à cet égard. Et pour cet effet, il faut qu'on ne tronque pas soi-même, soit en parlant soit en écrivant, soit de toute autre manière, le véritable vocable de l'Institut; de plus, chaque fois qu'on s'aperçoit que d'autres personnes ne le connaissent pas au juste, il faut les éclairer; ce qui doit surtout se faire lorsqu'il s'agit de quelque organe de la publicité, comme il est arrivé notamment plusieurs fois à la Martinique, où les journaux ayant parlé de nos Pères, à l'occasion du séminaire Collège de la Colonie, les ont désignés tantôt sous le titre de prêtres de la Cong.^{ne} du St. Esprit, tantôt sous celui de Pères du S. Cœur de Marie ou de la Cong.^{ne} du S. Cœur de Marie. En pareil cas donc, le C. R. Père recommande, soit de prévenir les erreurs lorsque cela est possible, soit du moins d'en avertir les auteurs afin qu'ils soient fixés une bonne fois pour toutes sur le véritable titre de la Congrégation.

II. Un 2^e avis du C. R. Père concerne le titre de Directeur que prennent quelquefois ceux des Pères qui sont chargés de la direction morale et disciplinaire, notamment dans nos maisons de noviciat et de scolasticat, ainsi que dans les établissements d'éducation dirigés par la Congrégation.

Or, ce titre de Directeur ne leur convient pas, car il suppose le pouvoir administratif, et ne doit être donné qu'aux seuls Pères qui sont à la tête d'une vice-communauté. Au lieu de les appeler Vice-supérieurs, on peut leur donner le titre de Directeurs. Ainsi par exemple, on dit le F. Directeur du séminaire colonial, le F. Directeur du scolasticat, le F. Directeur du noviciat, ces trois maisons étant chacune une fraction de la Maison-Mère; tout le C. R. Père s'est réservé la supériorité; on peut dire également le F. Directeur de St. Michel - dépendance de la C^{te} de N. O. de Langomet. le F. Directeur de Carlan - dépendance de la C^{te} de St. Blan. Quant aux Pères qui sont chargés de la direction morale et

disciplinaire, ils doivent, d'après les Règles, comme aussi d'après ce qui sera marqué dans les nouvelles constitutions, porter le titre de Préfets et être appelés de ce nom et non point de celui de Directeurs. Ainsi par ex., si les Pères qui sont actuellement chargés de la direction du Noviciat et du Scolasticat, n'étaient pas en même temps vice-supérieurs de ces maisons, on devrait leur donner simplement le titre de Préfet des Scolastiques et de Préfet des Novices (ou Maître des Novices) (Regula Paris. III. Cap. III. Art. I.)

III

Nouvelles générales de l'Institut.

Nous avons beau interroger nos souvenirs, nous ne trouvons que quelques rares nouvelles d'un intérêt général à communiquer à nos chers Confères. Nous donnerons du moins de notre pauvreté à défaut d'abondance.

1^o Nous avons eu la nouvelle de l'heureuse arrivée en mission de plusieurs Pères et Frères dont le départ était mentionné dans le précédent Bulletin, à savoir: des Pères François et Stervennou à Maurice, des F. F. Brunetti et Lestrat à Cayenne, des F. F. Tritsch, Lussat, ainsi que des F. F. Luc et Noïse à Dakar, du F. Fiquet et du F. Michel à la Martinique, des F. F. Pascal, Ornel et Symonin à Haïti, avec Mgr. Monetti, Vêléqui apostolique.

2^o Au mois de janvier de cette année, la Bulle d'Érection canonique de notre séminaire français, à Rome, a été reproduite dans les analesta, revue périodique imprimée à Rome, sous la direction de Mgr. Chaillet.

3^o L'anniversaire de la mort de notre V. Fondateur et bien-aimé Père dans le S. Sacrament de Marie, a été célébré cette année, à la Maison-Mère, avec la même solennité et les mêmes sentiments de joie, d'amour et de confiance, que les années précédentes. Il en a été du reste de même dans toutes les Communautés de la petite société, où le 2 Février restera à jamais une époque mémorable. Et sans attendre cet anniversaire, qui ne revient qu'une seule fois l'année, il ne se passe peut-être pas un seul jour, pour aucune maison de l'Institut, où notre V. Père ne soit présent au souvenir, ne fasse l'objet de prière.

entretiens, ou redevienne un sujet d'espérance pour obtenir telle ou telle grâce demandée à Dieu, c'est ce qui résulte en particulier de l'ensemble des correspondances arrivant à la Maison-Mère des diverses Communautés et missions de la Congrégation.

Nous retrouvons toujours çà et là quelque manuscrits de notre V. Père; ainsi, dernièrement encore, deux bons Chartreux sont venus nous demander humblement l'hospitalité pour une demi-journée, à la faveur et comme sous les auspices vénérés de notre saint Fondateur, en nous présentant, pour lettres de créance, quatre belles lettres de ce bien aimé Père. Il les avait écrites, la 1^{re} de Rome, la 2^{me} de la Noeuville et les deux autres de Paris, à un ancien condisciple de St-Sulpice, Chartreux en Piémont, qui a rendu son âme à Dieu, il y a quelques mois seulement. On nous permet de garder deux de ces lettres, mais pour les deux autres, le P. Abbé de la grande Chartreuse désire en garder les originaux pour son Monastère, les regardant comme les écrits d'un saint.

Cette réputation de sainteté, notre V. Père la possède et auprès de ceux qui l'ont connue ou ont entendu parler de lui, et auprès de ceux qui ont occasion de lire quelque chose de ses petits écrits spirituels. Dernièrement encore une Dame, fille d'un ancien Ministre, dont le mari occupe une des hautes positions à Paris, ayant lu quelques unes de ses lettres, où elle trouva justement pour les besoins de son âme ce qu'elle n'avait rencontré dans aucun autre livre spirituel, ne pouvait se consoler de n'avoir pas connu ce saint, comme elle disait. Elle sentit si bien que c'était là le genre de direction qui convenait à son âme, que pendant retrouver le même esprit dans son successeur, elle ne voulut avoir d'autre directeur spirituel. Voilà ce qui opère sur les âmes l'aiman spirituel des saints; et ne se rappelle-t-on pas tout naturellement ici ces paroles de nos saints livres: *post te curramus in odorem unguentorum tuorum*? Les saints attirent après eux à l'odeur de leurs parfums, et pendant leur vie et au-delà même de la tombe.

Deuxième Partie

Revue des Communautés.

I

Province de France

Maison - Mère.

Le Révérend Père Lavenbruck faisant un peu trêve à ses incessantes missions dans l'Ouest de la France, est venu passer quelques jours à la Maison-Mère, où tout le monde a été heureux de le revoir. Ce digne Père compte bientôt 50 ans de missions, à peu près dans toutes les parties et dans tous les diocèses de la France. Aussi est-il, moins que personne, à court, de ces histoires intéressantes, de ces faits merveilleux du bon vieux temps; c'est un tribut dont on ne lui fait pas grâce chaque fois que nous le revoyons. Mais sans parler de ses pieux récits, sa présence seule fait du bien, et l'on sent, après l'avoir quitté, un désir plus vif dans son cœur, de faire aussi, soi-même, quelque chose pour le salut des âmes.

— Le P. Holley, par suite du mauvais état de sa santé, a dû quitter l'Irlande et venir à la Maison-Mère pour y prendre du repos et recevoir les soins particuliers que réclame son état. Ce cher Père est gravement atteint de la poitrine et l'on se demande, avec une anxiété trop bien fondée si ce n'est pas une nouvelle victime que Dieu se prépare. Il est du reste parfaitement disposé au bon plaisir de Dieu; il eût été heureux d'aller un jour donner sa vie au loin, dans les missions, mais il sera également content de mourir ici, à la Maison-Mère, sous l'aile maternelle de la Cong^g.

Maison du Noviciat

Le samedi, vingt deux Décembre 1860, sept Novices sous-Vicaires ont été promus au Diaconat, ce sont M. M. Baum, Vandel, Lebelley, Leloup, Poisch, Lapi et Haberle.

Le même jour, le P. Locher, Vicaire, a été ordonné prêtre, après avoir suivi les exercices de la retraite avec les Novices.

Le 2 Février, sous la protection de la S.^e Vierge, présentant Jésus au temple, et sous les auspices de notre V. Père, deux Postulants Novices, M. M. Guillou et Beyne, ont pris le S.^t habit et ont été reçus Novices titulaires, en exécution du Décret du C. N. Père en date du 28 Décembre. Le C. N. Père a été présider lui-même cette cérémonie.

On trouvera dans la III. Partie une description de la Fête du 2 Février au Noviciat.

Le 21 Février, un agrégé de la Cong^e, nommé Benoit, a rendu son âme à Dieu, au Noviciat, où il avait été envoyé pour s'y préparer à mourir dans le silence et le recueillement. Sa mort fut aussi édifiante que sa position était obscure dans l'Institut. C'était un homme tout à Dieu, et vivant de la vie de la foi d'une manière peu commune, quoique dans des choses tout ordinaires. Les Novices ont fait sur lui une petite notice si édifiante que, bien qu'il ne fut qu'agrégé, nous croyons devoir la communiquer, comme nous ferions pour un Père ou un Frère de la Congrégation.

Maison du Scolasticat.

Depuis le dernier Bulletin, deux scolastiques ont passé du scolasticat au Séminaire Colonial.

Le 1.^{er} Février, deux aspirants scolastiques, M. M. Canja et Eigenmann, ont pris le S.^t habit et ont été reçus en qualité de scolastiques titulaires (suivant le Décret du C. N. Père en date du 30 Décembre 1860). La cérémonie a été présidée par le P. Leharouff assistant et Vice-Provincial de France.

Un jeune converti, dont les scolastiques avaient fait l'instruction religieuse, a reçu le S.^t Baptême des mains du P. Hervé, dans la chapelle du scolasticat.

Quelques mois auparavant, cinq personnes protestantes avaient également fait leur abjuration, au scolasticat, entre les mains du R. F. Berg, après y avoir été aussi préparées par les scolastiques. Ce petit exercice de fêle est pour ceux-ci comme un essai et un avant-gout des travaux plus étendus pour le salut des âmes, qui les attendent un jour, et après lesquels ils soupireront.

Maison du Séminaire colonial.

Le séminaire colonial donne toujours de loin en loin, quelques uns de ses élèves les plus pieux au scolasticat. C'est ce qui est arrivé encore dernièrement pour un séminariste. Mais par contre deux scolastiques ont passé du scolasticat au séminaire.

Huit élèves prêtres du séminaire colonial sont partis pour les colonies en ces derniers mois, à des époques différentes. Plusieurs se préparent aussi à recevoir la prêtrise, à l'ordination de la Trinité, pour servir ensuite leurs aînés. Ces recrues périodiques sont destinés à remplir les vides causés incessamment dans les rangs du Clergé colonial, soit par la maladie, soit par la mort. On parvient présentement, à tenir les cadres à peu près au complet et cela moyennant les seuls prêtres formés au séminaire colonial. Car pour le dire à l'occasion, V. V. les Evêques et les Tréfets ap. des colonies sont si satisfaits des jeunes prêtres qui leur viennent du séminaire du S.^t Esprit, qu'ils désirent généralement n'en recevoir pas venant des autres diocèses, et de fait, ils n'acceptent qu'exceptionnellement, et assez rarement, de ces prêtres étrangers.

II. Communauté de Bordeaux.

Le Journal de la C.^{te} de Bordeaux constate que les œuvres dirigées par nos Pères y sont toujours sur un pied assez satisfaisant, sinon tout à fait aussi prospère qu'on le désirerait, telles sont les œuvres des militaires et des mères de famille, l'œuvre apostolique, l'Archiconfrérie du C. S. et Imm. Cœur de Marie, la Confrérie de l'amour de Dieu. Ce sont là autant de moyens de persévérance pour beaucoup de bons fidèles, qu'on peut appeler les habitués de la chapelle du S.^t Cœur de Marie, et aussi, grâce à la protection de la C. S.^t Vierge, de moyens de conversion pour un certain nombre d'âmes égares.

Dans le cours de l'année 1860, il s'est fait dans la chapelle, de 14 à 1500 communions, chiffre assurément bien consolant; on peut dire que dans le sanctuaire du St. Cœur de Marie, V. S. est bien dédommagé de la froideur et de l'indifférence d'un si grand nombre de chrétiens qui ne connaissent plus le Dieu du tabernacle, ou blasphèment même ce Dieu d'amour, depuis qu'ils ont cessé de l'aimer.

Les Frères de Bordeaux ont béni en 1860 quatre mariages, et fait faire la 1^{ère} Communion à six personnes. Sous ce rapport leur ministère n'a pas été très étendu. Mais on ne pourrait compter le nombre des confessions qu'ils ont entendues, elles sont incessantes non plus, pour ainsi dire, celui de leurs prédications dans la chapelle, qui s'élevait de 280 à 300, sans parler de plusieurs missions et retraites, tant dans la ville même à Bordeaux, comme à l'hospice des incurables où le F. Gravière a prêché une petite station de Carême, que dans la banlieue et quelques paroisses environnantes. Ces petites missions et retraites ont été bénies de Dieu, et son Em.^e le Card. Archevêque de Bordeaux se trouvant à Paris, a témoigné sa satisfaction au C. V. Frère Général.

III. C^é de N. D. de Langonnet.

Le 19 Mars sous la protection du glorieux St. Joseph, les quatre Novices Frères, Ignace, Ferdinand, Marcellin, et François-Xavier qui avaient été admis par Décret du C. V. Frère en date du 11 Mars, ont fait leur profession et prononcé leurs 1^{ers} vœux. La solennité de cette fête fut encore relevée par la présence du V. Frère Le Vasseur, Vice-Provincial, qui recut leurs engagements de la part du C. V. Frère Général.

Une statistique de la Maison de Langonnet que nous venons de recevoir, montre mieux que tous les renseignements, et l'importance et la prospérité de cette œuvre, du moins quant au développement extérieur. Mais nous devons ajouter, que ce tableau n'est point trompeur, et qu'en réalité il se fait beaucoup de bien à V. D. de Langonnet, l'une des grandes espérances de la Congrégation pour le recrutement des sujets Frères et Frères.

Avant de donner cette statistique, nous devons rappeler

230.

nos chers confrères que l'établissement comprend 1°. Un petit-scolasticat qui est le principal de l'Institut; 2°. un petit-postulat de Frères; 3°. Un noviciat de Frères; 4°. Un collège; 5°. Un petit-séminaire colonial, où sont reçus les élèves depuis la 2^e qui, momentanément, est adjoind au collège, destiné à porter lui-même un jour, le titre de petit séminaire dès qu'il sera possible de l'obtenir; 6°. un pénitencier, ou la colonie dite de St. Michel. Or, on compte répartis entre ces divers anneaux:

| | |
|--------------------------------|------|
| 1°. Directeurs et Professeurs. | 12. |
| 2°. Frères Profes. | 24. |
| 3°. Scolastiques | 41. |
| | 14. |
| | 14. |
| 4°. Séminaristes. | 6. |
| 5°. Novices frères. | 19. |
| 6°. Postulants frères. | 24. |
| 7°. Collégiens. | 78. |
| 8°. Agrégés. | 11. |
| 9°. Domestiques. | 7. |
| 10°. Colons | 140. |

Total. 390 personnes.

Le F. Guyot, qui est à la tête de la colonie de St. Michel, a fait exécuter par les frères et ses jeunes colons une conduite d'eau qui est un des merveilles du pays. Nous en réservons la description faite le F. Guyot lui-même, pour la III^e Partie.

IV. C^{te} de St. Jean.

Le F. Vincent, économe de la C^{te}, qui n'était encore que Vicaire, a été ordonné prêtre à Noël dernier par Mgr. l'évêque de St. Brieuc.

Point d'autres nouvelles de cette petite communauté. Les travaux, de culture et d'atelier y marchent comme à l'ordinaire. Les jeunes colons par leur docilité et leur bonne conduite continuent aussi à redominer nos chers confrères ainsi livrés à tous ces soins matériels, de ce que cette position neut avoir de pénible pour la nature et de capable de dessécher le cœur. Le petit orphelinat

en particulier est sur un très bon pied; il a déjà fourni plusieurs bons Frères, et il prépare encore quelques jeunes aspirants pour le Noviciat de Langonnet. Nous ajoutons ici une petite note qui nous est communiquée par le R. P. Lévassieur F. a. Le F. Calle mérite des éloges pour la belle clôture qu'il est parvenu à établir autour de la colonie de Carlan. Jusqu'ici cette mesure prescrite par nos Règles, avait paru impraticable pour cette maison; le F. Schmoderer la déclarait même impossible, tant on désespérait de pouvoir jamais réduire les Bretons de Moëlin à quitter la vieille habitude qu'ils avaient de traverser les cours de la ferme.

Pour y parvenir il n'a fallu rien moins que le courage du F. Calle et plusieurs combats de jour et de nuit, où les pauvres Bretons n'ont pas toujours pris la fuite, les jambes intactes, devant les terribles chiens de la Colonie.

Sauf ce moyen employé, qui serait un peu violent, si l'on s'agissait pas de Bas-Bretons, plus accessibles aux jambes qu'à la tête, on doit donner ce fait comme une preuve qu'on peut quelque fois céder, pour la clôture, devant des difficultés qui seraient insurmontables si on le voulait bien.

V. Cœ de Cellule.

L'établissement de Cellule acquiert chaque jour une extension et une importance plus considérables. Ainsi le dernier compte-rendu du personnel de la maison accusait un effectif de 24 petits scolastiques dont 7 titulaires et 16 aspirants, 120 élèves du petit séminaire; 3 Frères postulants, 13 orphelins, de 75 à 90 enfants suivant l'école primaire. Si on ajoute à ce personnel 7 Frères 11 Frères et 2 grands scolastiques, qui sont employés dans la maison, on obtient un chiffre total de 255 à 260 personnes. Et c'est là le résultat de quatre années seulement d'existence..... N'est-il pas vrai de dire: *Digitus Dei est hic?*

Le 25 Décembre, la nuit même de Noël, deux Postulants furent reçus solennellement en qualité de petits scolastiques titulaires. Cette cérémonie fut présidée par le R. P. Lévassieur F., représentant du C. R. Père. Un plus grand nombre avaient

demandé à recevoir le s^t habit, et semblaient même, y avoir acquis un certain droit, en égard aux efforts par les quels ils s'y étaient préparés, mais vu leur jeunesse, et pour mieux leur faire apprécier l'importance de cette action, on crut opportun de leur réserver ce bonheur pour la fête de la Pentecôte.

A l'exemple de leurs frères de M. O. de Langomet, les élèves de Cellule ont ambitionné la faveur de voir établie parmi eux la Congrégation de la C. S. Vierge. Le C. M. Père s'empresça de leur procurer cette faveur, et le 2 février, douze élèves choisis entre tous les autres, furent reçus congréganistes. On espère, et avec raison, un très-grand bien de cette pieuse association, établie sous les auspices de notre V. Père. C'est à qui méritera d'être enrôlé sous les bannières de la C. S. Vierge et de porter le doux nom d'enfant de Marie.

Une mission a été donnée dans la paroisse de Cellule, pendant l'Advent, par deux Pères Moaristes, dont l'un, le M. F. Ducourmaux, avait eu des rapports intimes avec notre V. Père, sur la vie duquel il nous donna même quelques renseignements.

Cxi de Rome.

Le séminaire français est toujours honoré de la présence de son Excellence M. g. Sacconi, l'once en France.

En mois de Décembre dernier, M. g. l'Evêque de Poitiers et M. g. l'Evêque de Quimper étant allés à Rome pour leur visite ad limina apostolorum, ont aussi demandé à loger dans l'établissement, où nos Pères furent très-heureux de les recevoir. Leurs Grandeurs ont emporté un très-bon souvenir de la maison, et ont promis d'y envoyer désormais, chaque année, des sujets de leur diocèse.

« Au séminaire français, écrivait le P. Stumpf au C. M. Père, le senior de S. Pierre a fait merveille. Tous les Princes romains ont grande confiance dans la maison. M. g. Cardini un des membres les plus influents de l'Archevêché (établi ad hoc à Rome) m'a apporté une liste de souscription, j'y ai mis en tête 700.^{fr} qu'on m'avait donné la veille à cet effet, M. de Brie 1000 et M. de Moenneval 500; les autres élèves

223.

« 5^{l.}, ce qui nous a fait plus de 1600^{l.}. On fut émerveillé, et le
« même soir le T. Conc. me dit à l'oreille que le S^{t.} Père nous
« avait déjà traités. Quelques jours après, un de nos prêtres reçut
« une boîte de bijoux de la valeur de 5, à 6,000^{l.} qu'il avait recueillis
« dans son pays à Bayonne. M^{rs.} Gardi me la demanda
« pour la montrer aux Dames romaines, qui devaient la rece-
« voir pour la loterie en faveur du Pape. Toutefois je voulus
« d'abord la remettre au S^{t.} Père lui-même, qui versa des larmes
« de joie en la voyant. »

Les travaux de l'église du séminaire français avancent
toujours, quoique lentement. On est occupé, en ce moment, à faire
la chapelle du S^{t.} et Imm. Cœur de Marie, qui doit être en tout
semblable à celle si célèbre à Paris, siège et centre de l'archicon-
frérie pour la conversion des pécheurs. La statue a été envoyée
de Paris, par une pieuse Dame, dont les largesses ont beaucoup
contribué à l'érection de cette église. Dans une visite qu'elle eut
l'honneur de faire dernièrement au souverain Pontife, elle obtint
de sa Sainteté que l'Archiconfrérie serait établie dans cette église,
qui portera le titre de T. C. D. des Victoires de S^{te} Claire. C'est le
S. Père lui-même qui a dit que le titre de S^{te} Claire devait
être ajouté à celui de T. C. D. des Victoires, en mémoire de l'an-
cienne église et convent de S^{te} Claire, aujourd'hui remplacés
par l'église et l'établissement du séminaire français. Sa
Sainteté renchérissant encore sur ses bontés, accéda à la deman-
de qui lui fut faite de donner Elle-même l'autel de la chapelle
du S^{t.} et Imm. Cœur de Marie. Elle promit de faire ce don, qui
nous sera doublement précieux.

Faisse cette divine Reine qui a écrasé la tête de l'antique
serpent, renverser encore aujourd'hui tous les ennemis de la S^{te}
Eglise, ou plutôt les ramener à son divin Fils, et procurer à l'im-
mortel Fils, les consolations que mérite si bien son tête à
honorer et faire honorer de tous le Cœur. Cris. Saint et Immaculé
de la Mère de Dieu!

Été de Willaustown. (Irlande).

« Nous avons déjà dit (sire Gardi), que le F. Holley avait

de quitter Williamsstown et revenir à la Maison-Mère, à raison du mauvais état de sa santé, et qu'il a été remplacé par le F. Hofbauer.

L'état actuel de l'établissement ne diminue point les espérances qui avoient présidé à sa fondation. En effet, le nombre des élèves et des aspirants à la Congrégation, ne fait que s'accroître, et bien même que l'on se demande, si des agrandissements de local ne seront pas bientôt nécessaires. Heureuse nécessité, lorsqu'il s'agit surtout des maisons de scolasticat où se préparent des sujets pour la vie religieuse et apostolique dans l'Institut.

En résumé, l'établissement se compose actuellement de 4 Pères, 3 Frères, 31 élèves du collège, 14 scolastiques (dont 6 titulaires) et 4 postulants Frères, en tout près de 60 personnes.

Le 19 Mars fut une belle fête pour la C. de Williamsstown. Quatre aspirants (admis par Vêpres du C. R. Père en date du Mars), reçurent solennellement le St. habit avec le titre de petits scolastiques. C'était pour la 2^e fois seulement que l'établissement était témoin d'une semblable cérémonie; la joie était dans tous les cœurs, et il est inutile de dire que plus d'un parmi les jeunes aspirants, hâta de tous ses vœux l'heureux moment où, par cette 1^{re} consécration, il pourrait se dire l'enfant de St. cœur de Marie.

II.

Province d'Afrique.

1. Cité de Dakar

Dakar - Voici un résumé des œuvres de Dakar, extrait du Bulletin de cette communauté. Comme on le verra, c'est un établissement des plus intéressants, et l'on comprend aisément qu'il peut avoir une très-grande influence pour préparer, peu à peu, la régénération religieuse de ce pauvre pays, qui a déjà coûté si cher à la Congrégation.

I. Apprentis. - Ce sont des enfants destinés ad hoc par leurs parents

ou qui demandent à apprendre des métiers, ou le plus souvent des enfants que l'expérience a montrés impropres à l'étude. Ces enfants sont une douzaine environ, les métiers auxquels on les forme sont ceux d'imprimeurs, de relieur, de cordonnier, tailleur, cuisinier, forgeron et menuisier.

II. Collégiens. — Ilya l'école élémentaire, l'école primaire et l'école secondaire. L'école élémentaire se compose de 27 enfants environ, d'un âge très-tendre pour la plupart. Ils partagent leur journée entre l'étude des éléments et le travail manuel au jardin.

L'école primaire comprend une douzaine d'enfants, ayant fait presque tous la 1^{re} Communion. On leur enseigne la grammaire, un peu d'arithmétique, l'histoire et de géographie. Ils ont aussi un peu de travail au jardin.

L'école secondaire est composée des élèves plus intelligents, ou en qui on croit reconnaître quelques marques de vocation. Ils étudient le latin, ils sont 6 ou 8 environ.

III. Scolastiques ou séminaristes indigènes. Ils sont une douzaine environ dont un a reçu la tonsure. Ils sont, pour leurs études, à peu près de la force d'élèves de 4^e. C'est la petite pépinière des vocations au sacerdoce et à la vie religieuse. Les deux tiers environ portent la soutane, noire le Dimanche, et bleue en semaine.

IV. Filles indigènes. Un 3^e ou 4^e a fait des vœux privés temporaires; quatre autres sont novices ou postulantes.

V. Sœurs indigènes. La C^{te} des Filles de Marie — car c'est le nom qui leur a été donné — compte deux sœurs Professes, quatre novices, et quatre ou cinq postulantes.

Ce sont, avec la Direction des sœurs de l'Immaculée Conception, et quelque peu de ministères extérieurs, les travaux auxquels consacrent tous leurs efforts nos chers confrères de Dakar, sous la conduite de Mgr. Kobès, auquel les diverses œuvres indigènes sont particulièrement chères. Finiss-le b. Cœur de Marie les bénir de plus en plus!

Gorée — Ce que nous avons appris de plus intéressant un sujet de cet établissement c'est que le P. Lassetat a pour ainsi dire transformé l'église de Gorée à force d'embellissements. Mais ce à quoi ils est surtout appliqué, c'est à orner la chapelle de la C. S. Vierge. Bel

autel, statue magnifique de N. D. Des Victoires, venue de France, candélabres, etc.; rien n'y manque, et tout cela est dû au zèle du P. Lossedat et à la générosité des pieux fidèles.

Le P. Lacombe, dont nous avons annoncé le passage à Dakar, est redemandé à Gorée à grands cris par la population de couleur, dont il s'occupait principalement. Les noirs pratiquants se sont même réunis pour adresser une chaleureuse pétition à Mgr. Hobbs, à l'effet de ravoir ce Père, qui, sachant parfaitement leur langue et en étant très-aimé, est plus à même que tout autre de soutenir et de développer cette œuvre des noirs, devenue languissante depuis son absence.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que les négresses de Gorée ont offert un chapelet en or massif au P. Lacombe depuis qu'il est à Dakar. Mgr. Hobbs doit l'envoyer au C. N. Père, pour être conservé comme souvenir à la Maison Mère.

Joal - Nous empruntons l'extrait suivant à une lettre du P. Lamoise au C. N. Père, à la date du 27 février:

« Les résultats que la Providence nous a donnés en l'année 1860, sont les suivants: 74 Communions paschales, 12 premières communions, 64 Baptêmes, dont 13 d'adultes, et 2 mariages; puis une 11^eaine de malades préparés à la mort et 16 enterrements, ensuite une école de garçons sérieusement entreprise et puis se fortifiant sous la direction du P. Veltz. L'emplacement de celle des filles et de la maison des sœurs choisi par Monseigneur, de concert avec le Commandant de Gorée et dépendance, est déjà préparé et muni d'arbres. - Enfin pour le soutien de cette pauvre mission, Dieu a voulu que le Commandant de Gorée, d'entente avec sa Grandeur, demandât un traitement annuel pour un curé à Joal.

« Je pourrais ajouter encore, Mon C. N. Père, que si ces trois grands villages, mis depuis peu sous la direction du Gouvernement français, se sont maintenus dans la soumission à l'autorité et avancés dans un avenir meilleur, sans aucun de ces cas graves qui se rencontrent si facilement; cela vient surtout du concours, de l'action du missionnaire.

pour le bonheur des peuples. Par réciprocité, le Commandant
se joal a été fidèle à demander avis, selon les instructions
qu'il avait reçues de ses Supérieurs. Il s'est aussi montré
toujours bienveillant et plein de déférence à notre égard.

II. Cité de St. Louis.

Le Bulletin de la Cité de St. Louis ne nous ayant point été
encore envoyé, nous sommes à peu près sans nouvelles de cet
établissement, sauf le fait d'un baptême d'adulte administré
par le P. Le Fenec, à un Eucros Algérien, malade à l'hôpital
de St. Louis. Ne connaissant pas le Français, il pria de lui servir
d'interprète un Espagnol qui se trouvait là, et qui ayant passé
huit ans à Alger connaissait très bien l'Arabe. A peine avait
il reçu le sacrement de régénération que sa joie fut au comble.
Ne sachant comment témoigner sa gratitude au P. Le Fenec,
il lui baisait les mains, et ayant saisi le chapelet de la sœur
qui le soignait, il colla ses lèvres sur le crucifix et ne voulait
plus s'en détacher. Ce fut dans ces sentiments de bonheur et de
piété, qu'il rendit son âme à Dieu.

Quique ce baptême eut été fait, d'une manière notoire,
avec pleine liberté et en toute connaissance de cause de la
part du Eucros algérien, il paraît cependant que l'adminis-
tration coloniale, on ne voit pas trop, pour quel motif, s'en
offusqua un peu et fit faire une enquête, mais les choses
n'eurent pas plus de suite que cela.

III. Cité de St. Marie de Gambie.

Nous extrayons d'une lettre que nous a adressée le Père
Blanchet, les passages suivants, qui renferment tout le Bulletin
de la Cité de St. Marie de Gambie:

« Depuis que je vous ai écrit, mon bien cher Père, le St. minist-
« ère a marché son train et n'a pas été sans quelques consolations,
« parce que plus nous allons, plus le diable perd du terrain, or,
« il fait toujours plaisir de voir le diable reculer. Les Fagues de
« cette année s'annoncent assez bien; nous aurons un certain
« nombre de premières communions, un bon nombre de bap-
« têmes »

d'enfants et quelques baptêmes d'adultes, mais peu; la raison en est, que le gouvernement anglais a été en guerre avec une tribu, et toute l'attention de nos gens s'est tournée vers la guerre.

Vous alliez me demander si j'ai encore fait partie de l'expédition: oui, et voici comment la chose s'est passée.

Comme cette expédition semblait n'être pas sans quelques dangers pour ceux qui en faisaient partie, Monseigneur m'avait formellement défendu de faire des démarches pour être du nombre. Je me tins donc en repos, et ne pensais nullement à mon humeur naturellement un peu guerrière, lorsque, le jour même du départ, tous nos militaires catholiques, sergent en tête, vinrent me prier de me rendre chez le Gouverneur.

Je leur demandai de quoi il s'agissait; ils me répondirent, que Monseigneur m'ayant défendu de faire des démarches pour aller à la guerre, ils avaient adressé au Gouverneur une lettre collective dans laquelle ils demandaient formellement qu'il me priât de les accompagner, ajoutant, qu'eux, catholiques, ils ne voulaient pas mourir et être enterrés comme des chiens.

Le gouverneur, quoique protestant, fut fort touché de cette démarche et les envoya pour me prier de me rendre chez lui.

Je ne pouvais pas refuser; je partis donc de suite, suivi du caporal. Le gouverneur me reçut très-bien, m'exposa la chose, et me dit que s'il consentait, il en serait très-reconnaissant, et écrirait longuement en Angleterre en faveur des ministres catholiques de S.^{te} Marie de Gambie. Je lui répondis: « que j'étais à ses ordres et à ceux de nos catholiques, ajoutant que le prêtre ne connaît pas le danger, dis qu'il s'agit du salut des âmes. » Je partis donc le soir à bord d'une goëlette. Tous les officiers eurent pour moi tous les égards possibles. L'expédition proprement dite dura sept jours, après lesquels je revins à S.^{te} Marie, ne voyant pas grand danger pour nos soldats catholiques, et ne connaissant pas bien les intentions de Monseigneur relativement à mon absence. Les indigènes ont perdu 200 ou 250 hommes, et on leur a brûlé cinq gros villages; de notre côté, nous avons six morts et une vingtaine de blessés. La chose s'est donc très-bien passée, et cette petite

affaire nous a fait grand bien sous le rapport de l'ascendant; car j'ai été seul appelé, et il paraît même assez certain que les ministres Wesleyens ont été refusés par le gouvernement.

IV. C^{te} de St^e Marie du Gabon.

On se rappelle l'incendie qui, la nuit du 1^{er} Août 1859, a dévoré l'établissement presque tout entier de nos Pères du Gabon. Aujourd'hui, après beaucoup de gêne et de souffrance, et aussi une grande patience, les dégâts se trouvent à peu près réparés, par la construction de deux nouvelles cases en bambous, dont l'une de 8 m. de large sur 18 m. de long est consacrée aux enfants. Nos Pères préparent en outre des matériaux pour une troisième case destinée à compléter l'établissement de ces enfants.

En même temps que s'exécutaient ces travaux à St^e Marie, la Mission élevait à St^e Pierre, distant de 20 minutes environ de St^e Marie, une maison en planches destinée à l'habitation des sœurs qui, elles aussi, ont une école en voie de progrès, où reçoivent l'éducation religieuse une quarantaine de petites filles noires, espoir de la formation de familles chrétiennes.

L'établissement de St^e Marie du Gabon voit aussi, avec grande consolation, s'augmenter le nombre de ses élèves. Ils sont, en ce moment, au nombre de 75 à 80, dont six ont commencé l'étude du latin. Et c'est Mgr. Bessieux lui-même, qui a bien voulu se charger de l'instruction de ces derniers; le plus petit, il est vrai, mais la plus précieuse partie de son troupeau. Faire décliner Rosa, et conjuguer amo, corriger quelques thèmes et versions, voilà ce qui captive l'attention et l'intérêt de Mgr. pendant des heures entières, et cela tous les jours. Et il ne s'en fatigue pas, ou bien s'il se sent parfois un peu fatigué, il a un bon moyen de défendre son esprit, la culture. La serpette ou la pioche en main, on le voit qui coupe, qui défriche, qui plante; c'est l'une de ses plus douces occupations, et elle n'est pas sans utilité pour les enfants et les gens du pays, car il n'est rien de tel que l'exemple de sa grandeur pour leur inspirer l'estime et l'amour.

d'un travail pour lequel ils sont, naturellement, paresseux... et sans goût.

III.

Province de la Mer des Indes.

I. Île de Port-Louis (Maurice.)

Le R. F. Collin, qui avait été envoyé dans la Mission de Maurice, en vue spécialement d'y établir les choses selon les Règles et les Constitutions, vient d'être assez heureux pour y conduire à bonne fin un des points les plus essentiels, celui de la vie de communauté: Plusieurs changements demandés par les Règles avaient déjà été obtenus, mais le plus difficile, à cause de Mgr. l'Evêque de Port-Louis, était de faire cesser l'isolement de quelques Pères, placés seuls à la tête de paroisses. Or, aujourd'hui le principe de la vie commune est tout à fait en vigueur à Maurice, comme on va le voir par le tableau suivant: à Port-Louis, les F. F. Chevaux, Laval, Blampin, Beaud, Bourget, François; à Flacq, les F. F. Collin, Lambert, Maistre; au Grand-Port, les F. F. Chiersi, Bouquel et Stevennoe.

Le bon et saint Père Laval s'affaiblit chaque jour davantage, aussi ne peut-il plus dire la 5^e messe depuis le 22 janvier, dernier jour où il eut le bonheur de monter au s^t autel. Il fait, dit le Père Chevaux, tous les jours la 5^e Communion à ma messe, à la grande édification de tous les assistants et de toute la ville, qui le vénère comme un saint.

Voici ce qu'il écrivait lui-même, en Novembre dernier, au C. R. Père, qui nous permet de publier ces lignes pour notre mutuelle édification: « L'état de ma santé est toujours bien misérable, manque de forces, état nerveux allant chaque jour croissant, ma grande inquiétude et crainte est que, d'ici à quelque temps, à cause de ces accidents nerveux, il me soit impossible de dire la 5^e messe, la seule consolation qui me reste, cependant, à lors même, que la 5^e volonté de Dieu soit faite ».

« Quant à l'exercice du s^t ministère, il me devient chaque
 « jour plus difficile; il se réduit à quelques rares confessions, caté-
 « chismes deux fois par semaine, pour la première communion
 « du vieux monde; je garde le parloir et je fais l'office de
 « portier, ce qui me donne occasion de donner quelques petits conseils
 « aux allants et venants, ce qui est encore un ministère que n'est
 « pas infructueux tout à fait; puis le reste du temps est employé
 « à la méditation de l'Écriture sainte, lecture de la vie des saints,
 « récitation du s^t office, et ainsi s'écoulent les jours, les semaines
 « et les mois, un peu trop lentement, à mon avis; le temps paraît
 « long à un soldat désarmé ne pouvant plus rien faire pour la
 « gloire de son Maître et le salut de ses frères - heu mihi! »

« Au mois de Février, écrit le H. F. Collin, au C. P. Fév.
 « il y a eu, à Maurice, deux coups de vent à quinze jours d'inter-
 « valle, qui ont causé des dégâts considérables, à cause de l'inon-
 « dation principalement. On comptait une 40^e de victimes,
 « parmi les indiens surtout; et pour les animaux, plus de 4,000
 « bêtes ont péri. Tout notre parti, nous n'avons pas à nous plain-
 « dre; les Chapelles de St^e Croix et du Cassis n'ont éprouvé aucun
 « dégât sérieux; à la petite Rivière, les beaux vitraux du cham-
 « bre représentant le s^t Cœur de Marie ont été brisés, mais le P.
 « Bourget a été vite consolé, car la personne qui avait
 « fait don de ce beau médaillon, en a redemandé un sembla-
 « ble immédiatement. St Flacq, notre très belle plantation
 « de riz a été grillée, notre petite vanillière assez abîmée, mais
 « nos cannes, encore petites, n'ont pas souffert du tout.» Nous
 « réservons pour la III^e Partie la description de la Bénédiction
 « solennelle de la chapelle du s^t Cœur de Marie, à Maurice.

II. C^te de la Providence (Réunion)

La Mission de Bourbon allé assez éprouvée depuis quel-
 que temps, dans son état sanitaire: ainsi les F. F. Dubois, Horner,
 et Feneau, ont payé, chacun à son tour un petit tribut à la maladie.
 De plus, outre le F. Augustin qui se meurt d'une phthisie pul-
 monaire, le F. Michel a été pris d'une dysenterie des plus
 terribles, que l'on peut être conduit au tombeau, à l'heure qu'il

est, et les F. F. Kilaron et Fortunat ont été attaqués aussi, quoique moins violemment. C'est une épreuve que Dieu permet pour cette communauté, qu'il semble dédommager, par ailleurs en la comblant de bénédictions, comme on va le voir par les extraits suivants du rapport annuel du F. Dubois au C. R. Père général:

1. A la Providence, nous avons: 1^o l'hospice des vieillards infirmes, que nous administrons spirituellement et temporellement. Le nombre de ces vieillards varie de 120 à 140. Dans le nombre il s'en trouve qui sont de bons chrétiens et qui nous consolent beaucoup. Ils sont régulièrement confessés. Tous les jours, les Sœurs leur font le catéchisme. Chaque semaine, le F. Fineau leur fait un autre catéchisme à la chapelle. Les premières Communions se sont élevées, cette année, au nombre de 18 à 20. Les Bâptêmes d'adultes à celui de 10. Il en meurt, en moyenne, 40 par an, tous préparés à paraître devant Dieu.

2^o Ecole professionnelle - Cette école est composée de 30 enfants de toutes les Castes: des blancs, des mulâtres et des noirs. Ces enfants vont très-bien, ils sont en général, pieux et édifiants. Nous espérons plus tard trouver parmi eux quelques vocations à la vie religieuse. Cette œuvre fait l'admiration de tout le monde. Les enfants y apprennent des états et font en même temps quelques études. Nous avons eu, cette année, 12 premières communions et 11 confirmations.

3^o Penitencier des jeunes délinquants - Le pénitencier est composé d'une moyenne de 90 enfants, tous condamnés par les différents tribunaux de la colonie. Ces enfants, d'une nature vicieuse pour la plupart, n'offrent pas autant de ressources que les enfants de l'école. Cependant, il en est quelques-uns qui profitent des grandes peines que se donnent les Frères et les Pères pour leur changement. Il y a eu 6 premières communions. Quoique le résultat immédiat du bien opéré parmi eux ne soit guère sensible, soit à cause de leur mauvaise disposition, soit à cause de la brièveté des condamnations pour quelques-uns, ce travail que est fait auprès d'eux ne laissera pas cependant que de porter des fruits dans l'avenir. Ils ont toujours le grand avantage d'apprendre leurs prières et leur catéchisme.

4°. *Maison des filles de Marie* - C. *Moriciat*, qui est aujourd'hui composé de vingt personnes va très-bien. Les sœurs qui le composent sont pleines de bons desirs et travaillent généreusement à leur perfection. Tous les confesseurs tous les huit jours, ainsi que les autres qui sont employées auprès des vieillards, et à la *Maison-Mère* des filles de Marie. De plus, de temps en temps, nous leur faisons des instructions. En outre, je suis chargé de confesser extraordinairement les sœurs des cinq maisons des quartiers.

5°. *Orphelinat de la charité* - L'orphelinat des petites filles dirigé par les filles de Marie se compose de 120 enfants. Le *F. Pineau* est chargé de confesser et de catéchiser toutes ces enfants; je confesse les sœurs. Cette œuvre fait vraiment plaisir maintenant. Depuis l'arrivée des filles de Marie, cet établissement a totalement changé, il y a beaucoup de piété, de modestie, leur amour du travail est connu partout.

II. *Maison de la Neuville (Léproserie)* Le *F. Horner* est chargé 1°. de la paroisse de *St Bernard* qui se compose de 13 à 1400 âmes. Ce sont des gens pauvres pour la plupart. Ils sont simples et bons comme les montagnards en général. Dévotés à leur pasteur, qui appellent du doux nom de Père, ils ne voient que lui et lui donnent toute leur confiance.

Ils aiment aussi beaucoup les frères, surtout le frère *Amédée* qui s'est fait une réputation colossale par ses talents médicaux. Vraiment, ce bon frère a le sens intime des maladies, qu'il guérit admirablement. C'est un empirique de première force et de meilleur goût. Les fidèles de cette paroisse ont montré cette année toute la piété, en aidant le *F. Horner* à la construction de son église. N'ayant plus d'argent ils ont payé de leur personne; par semaine, à la forêt, avec le Père, ils ont rendu un immense service pour le transport des bois. Les femmes elles-mêmes portaient des pièces. Et si le beau travail que le *F. Horner* vient de faire exécuter dans la construction de son église est arrivé à bon fin, c'est bien à la piété de ses paroissiens qu'il le doit.

2°. La léproserie est composée de 80 malades, le *F. Horner* en est l'aumônier et le Directeur officiel tout à la fois. Le côté spirituel a souffert un peu par le manque de chapelle; ma

maintenant tout se relève bien, l'administration vient d'en faire construire une charmante. C'est sans doute une des belles œuvres de notre Congrégation, celle du moins qui est le plus en rapport avec l'esprit de notre fondation.

IV.

Province d'Amérique.

I. C^{te} de St-Pierre (Martinique).

Depuis le dernier Bulletin, a eu lieu la distribution des prix au séminaire Collège de St-Pierre (Martinique). C'était pour la 1^{re} fois que cette cérémonie se faisait, depuis que nos Pères avaient pris la direction de l'établissement. On s'y attendait avec un mélange d'apprehension et de confiance. Mais on avait raison d'avoir confiance; car les choses se passèrent à la satisfaction des élèves, des parents et des maîtres. Nous ne parlons pas ici des discours élogieux pour les Pères et la Cong^g, prononcés par M. le Maire de la ville de St-Pierre et M. l'abbé Guesdon, Vicairé général administrateur, ni de celui du F. Emonet. Nous réservons ce dernier pour la III^e Partie, avec l'appréciation qui en fut faite par la nombreuse et brillante assistance.

La rentrée des classes s'est effectuée sous les plus heureux auspices. Voici en effet ce qu'en écrivait le F. Emonet, au C. R. Père, à la date du 10 février dernier. « L'établissement est dans un état prospère sous tous rapports; nous sommes une 40^{ème} de plus que l'année dernière. La classe de 8^{ème} à 80 élèves, presque tous nouveaux, et des familles les plus honorables de la ville de St-Pierre. Les études vont bien, nous avons reçu un élève de seconde, qui avait fait toutes ses études chez les F. Jésuites à et qui a eu plusieurs prix à la fin de sa troisième, il est bien loin d'être le premier ici - Je dois dire aussi que la piété a beaucoup gagné, et elle fera chaque jour de nouveaux progrès. Il y a un certain nombre d'élèves qui se préparent sérieusement à entrer dans la Cong^g. Un entre autres, qui est un ange de piété, et qui la toujours été, se rendra au scolasticat

aussitôt après sa réthorique; il est en second de cette année.

Quelques jours après que le F. Emone ont écrit ces lignes, un nouvel élément de prospérité, nous pourrions dire un nouveau lustre était donné au séminaire collège. En effet, le 26 février, un cours public de physique et de chimie s'ouvrait dans l'établissement. Le F. Dülmann, qui est chargé de ce cours, l'inaugura par un discours savant, dont les journaux de la colonie ont parlé en ces termes: « Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs l'ouverture de ce cours public de physique et de chimie du séminaire collège. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui le remarquable discours qui a inauguré le professorat du F. Dülmann.

Le F. Dülmann est jeune encore, mais la science, avant tout, a imprimé un caractère particulier à sa physionomie douce et pénétrante. Son élocution est simple, claire, son organe suffisamment puissant, et sa méthode ingénieuse corrige les défauts d'une diction un peu étrangère. Le F. Dülmann a déjà fait quatre leçons, et à chacune une foule intelligente s'est assemblée pour l'entendre. Son succès va grandissant, et après l'honneur de répandre et de fonder l'étude des sciences dans notre pays, nous ne connaissons pas de plus grande satisfaction pour le savant Père, que de voir suspendu à sa parole l'auditoire qu'il charme en l'instruisant. » — le manque de place nous oblige à remettre à une autre fois la reproduction de ce discours d'ouverture.

Au mois de Décembre dernier, quelques jours avant Noël, le F. Duprien, par suite de travaux et de fatigues excessives est tombé malade d'une congestion cérébrale et pulmonaire, qui le conduisit bientôt aux portes du tombeau. On crut urgent de lui administrer les derniers sacrements, qu'il recut avec une fermeté d'âme et une piété qui arrachèrent des larmes à tous les assistants, qui se pressaient en foule. Peu après, il prononça ses vœux perpétuels et fit à Dieu généreusement le sacrifice de sa vie. Mais Dieu se contenta de sa bonne volonté. Le cher malade se remit peu à peu, à la grande joie des Pères de la C^{te} et de toute la population du Morne-rouge, que sa maladie avait jetée dans une véritable déviation. Espérons que ce mieux se soutiendra, et prions à cet

Plusieurs autres Frères ont aussi eu à souffrir de l'état de leur santé, mais grâce à Dieu, il n'y a rien eu de grave.

II. C^{te} de Cayenne.

Nous avons déjà fait connaître l'heureuse arrivée à Cayenne des F. F. Drumetti et Lestrat, et le passage du F. Schaal de Cayenne à la Martinique.

À Cayenne, les diverses œuvres dont nos Frères sont chargés n'offrent rien de particulier, que nous sachions; car nos chers confrères, tout absorbés qu'ils sont par leurs travaux, nous font parvenir peu de nouvelles concernant leur mission.

Nous apprenons cependant par une lettre du F. Guyodo au C. H. Père, que l'Association des Mères de famille qu'il a établie à Cayenne est en voie de prospérité. On y a tiré dernièrement une petite loterie, dont le produit a dépassé 1,200^f. M. le Gouverneur a approuvé et loué cette œuvre dans un arrêté officiel qui a été inséré au Journal de la Colonie; Elle a présentement, deux têtes de bétail, qu'une Dame du Conseil nourrit sur son habitation, au profit des pauvres mères de famille.

III. C^{te} de Port-au-Prince (Haïti).

Le Bulletin de cette communauté naissante est rempli du plus haut intérêt. Il annonce d'abord l'heureuse arrivée de Mgr^e Monetti, Délégué apostolique, ainsi que des F. F. Pascal, Ornel et Aymonin. Ce fut le 3 Décembre, sous les auspices de St. François Xavier, qu'ils descendirent à Jacmel, à quelques lieues de Port-au-Prince, Capitale de la République Haïtienne. La réception fut belle, magnifique, enthousiaste; rien n'y manqua; on eut dit un peuple gémissant depuis longtemps dans les fers, et faisant éclater les transports de sa joie à la vue de son libérateur. Ce ne sont pas seulement les populations qui accueillirent Mgr^e le Délégué apostolique et les trois missionnaires comme les envoyés du ciel; le Gouverneur lui-même, et notamment le Président de la République, leur prodigua tous les honneurs, et mille marques touchantes d'une sympathie non de simple convenance, mais qui part du cœur et promet un appui bienveillant et efficace.

Commencant sa mission sous d'ausi heurieux auspices, Mgr. Monetti n'a pas tardé, ainsi que nos Freres, à recueillir les plus douces consolations. A une ou deux exceptions près, tous ces prêtres de l'île qui vivaient dans le schisme vis-à-vis le S.^t Siég. sont venus faire leur soumission au Chef anguste de l'Eglise, dans la personne de son digne représentant. Ils versaient des larmes de repentir sur leurs égarements passés, aux pieds de sa Grandeur, qui les relevait paternellement et les envoyait au S.^t Fascal pour se confesser. Nous devons ajouter, que depuis l'arrivée de Monseig. Monetti à Haïti, trois des mauvais prêtres du pays ont cessé de vivre, et pendant que ceux-ci rendaient leur âme à Dieu, deux autres ont pris la fuite pour aller demander l'hospitalité à des plages étrangères. Fuisse la miséricorde divine se faire sentir aux uns et aux autres!

Le S.^t Fascal, reste à Port-au-Prince, où il remplit les fonctions de secrétaire du Vêlégué apostolique. Les S.^t F. Orinel et Nymonir sont près de là, à Fétionville (ou la Coupe), endroit le plus salubre peut-être du pays, au milieu d'une nombreuse population. Fétionville est comme la villa de Port-au-Prince, c'est là que les notabilités de la Capitale vont respirer l'air frais et pur des montagnes, et chercher la douce tranquillité d'une solitude agréablement située sur le bord de la mer.

Soit à Port-au-Prince, soit à la Coupe, nos Freres ont déjà opéré un bien considérable pour le salut des âmes. On peut à peine compter le nombre des confessions qu'ils ont entendues; combien d'âmes éloignées de leur Dieu depuis fort longtemps s'en sont rapprochées! Combien d'autres sont ébranlées et se disposent à suivre les premières! On peut du reste s'en faire une petite idée, en pensant que Mgr. Monetti a donné dans le seul espace de quatre mois, la confirmation à 2,000 personnes, tant enfants qu'adultes.

Le S.^t Fascal a installé des Catechismes pour les enfants et pour les grandes personnes, et il s'y trouve toujours une foule avide de s'instruire. Ses predications a la cathédrale sont universellement goûtées, et grands et petits se sentent atteints par ce glaive à deux tranchants de la parole de Dieu, qui tue et donne la vie. (Voir pour les détails la III.^e Partie)

Troisième Partie

Lettres - Rapports - Citations diverses.



Hommage en amour à notre vénéré Père.

Une fête de la Purification au Noviciat.

Parmi les fêtes que la Congrégation *Dieu! Esprit et du* St-Paul de Marie célèbre avec une dévotion particulière, il en est une surtout qui est chère à son cœur, et dont elle salue le retour, chaque année, avec un renouvellement de joie et de bonheur: nous voulons parler de la fête de la Purification de la Co. S. Vierge. C'est en ce jour, en effet, que notre Vénéré Père et Fondateur quitta cette vie pour une vie meilleure, et il convenait à ses enfants, non plus de pleurer sa perte, mais de célébrer pieusement sa naissance dans le Ciel. C'est aussi à pareil jour, on le sait que 22 ans auparavant, le salut des pauvres Noirs fut recommandé pour la première fois au Cœur Immaculé de Marie, dans son sanctuaire chéri de N. D. des Victoires, et plus tard le même jour encore, eut lieu solennellement la première consécration à cette même œuvre des Noirs. Triple coïncidence, qui ne semble point sans quelque mystère.

L'année 1861 ne s'est point laissé surpasser par les précédentes, dans la pieuse ardeur qu'elle a mise à célébrer cette belle fête: il semble même que le ciel ait voulu s'y associer en dépoissant, comme par enchantement, le voile sombre et brumeux dont il était resté couvert depuis plusieurs jours.

Des 8 h $\frac{1}{2}$, les scolastiques arrivaient de Paris, conduits par leur bien-aimé Directeur, le R. F. Liebermann. A 9 h. commençait la Bénédiction et la Distribution des Cierges par le R. F. Bailléc.

Le dégel qui devrait depuis quelque temps ne permit pas de faire la procession, et la grande Messe suivit immédiatement, on était parvenu avec de la bonne volonté de part et d'autre, à placer tous les scolastiques dans notre petite chapelle, et le bonheur d'être tous réunis fit oublier la gêne.

Cette première cérémonie fut suivie du silence, pour les novices jusqu'au dîner, où il fut rompu par un généreux Des gratias. La salle de récréation avait été transformée en réfectoire, et ornée autant que le comportait le local. Une petite credence attirait d'abord les regards en entrant; elle supportait, sous un globe de verre, une pauvre lampe, au pied de laquelle on lisait ces mots: « Lampe dont se servit notre Vénéré Père, pendant son séjour à Rome ». A l'autre bout de la salle était suspendu, d'un côté de la table des Pères, le portrait chéri de notre Vénéré Fondateur, puis, du côté opposé, un charmant tableau que nous ne devons pas oublier de mentionner ici, dû au pinceau et à la générosité de M. Eugène. Cette toile, où l'auteur a su si bien s'inspirer de son propre cœur, représente l'aimable Patron du Noviciat, St Stanislas Kostka en contemplation, l'aurole d'innocence et de pureté qui brille sur son jeune front, le caractère angélique de tous ses traits ne contribueront pas peu, nous l'espérons, à augmenter la dévotion et l'amour des Novices pour leur St Patron, comme aussi à inspirer leur pitié, lorsqu'ils auront le bonheur de célébrer le St sacrifice de la messe à l'autel de St Stanislas, au-dessus duquel cette image a été suspendue.

Après la visite au C. S. Sacrement qui suivit le dîner, la récréation générale s'ouvrit pour tous par les plus douces expansions de la charité fraternelle. Deux nouveaux scolastiques reçus de la veille, devaient être embrassés par les Novices, et puis, disons-le, on ne s'était point revu depuis les fêtes de Noël; c'était déjà long. Aussi fut-ce un spectacle charmant de voir la gaieté animée, la joie douce et vive qui régnait sur tous les visages, et peut-être est-il permis de croire que, du haut du ciel, notre Vénéré Père n'y demeura point insensible. On nous a dit qu'il aimait tant à voir cette fusion de cœurs, ces épanchements simples et spontanés de ses enfants, à la Noville, à M. O. Dubard, à Paris, partout!

A 1 h. $\frac{3}{4}$, la cloche fit de nouveau rentrer dans le silence

et nous appela tous à la chapelle, où, par la récitation du chapelot, en commun, les enfants du St-Cœur de Marie répétèrent ses bénédictions sur eux et sur la petite Cong^e qui lui est consacrée. A 2 h. 1/2 commençaient les vêpres, où le chant du Magnificat ne manqua pas de réveiller de bons touchants et mystérieux souvenirs, surtout lorsque nos voix émus redirent ces paroles: Et exaltavit humiles. Aux vêpres succéda immédiatement pour les Novices, la récitation en particulier du St-Office, pendant que les scolastiques, selon leur règlement, furent gratifiés d'une nouvelle récréation. Mais enfin, à 4 h. 1/2 ont sonné, et la cloche par une joyeuse volée, a réuni tout le monde dans la salle d'étude du Noviciat, Pères et Frères, Novices et scolastiques, tous s'y pressent, aussi serrés que possible, car c'est là que doit se passer une des parties principales de la fête; c'est là que le V. F. Delaplace doit nous entretenir de la vie et des vertus de notre Vénéré et bien aimé Fondateur. Il n'est point besoin de parler ici de l'amour si tendre de ce bon Père, de son zèle si ardent pour tout ce qui touche à notre Vénéré Père, ils sont assez connus. Aussi, depuis plusieurs années, le vœu commun est-il chargé de faire tous les ans ce petit entretien de famille sur les vertus du V. F. Libermann devant ses enfants réunis.

L'entretien de cette année ne fut que la suite et le complément de celui de l'année dernière, où, partant de ce texte de St-Jean: « si le grain de froment ne tombe en terre, et s'il n'y pourrit, il ne peut porter de fruit, mais s'il y meurt, il porte beaucoup de fruits. » Le V. F. Delaplace nous avait montré, dans notre V. Père, d'abord les souffrances extérieures et intérieures, la mort et l'anéantissement complet à lui-même et à toutes les choses créées, se proposant de nous montrer ensuite les fruits principaux correspondants à ces souffrances, à cette mort et à cet anéantissement. Mais surpris par le temps, et forcé d'omettre cette seconde partie, il s'était borné à nous l'énoncer et à la promettre pour cette année, promesse qu'il a tenu en effet, à la grande satisfaction de tous. On conçoit que nous ne puissions répéter, ni même que nous ayons pu retenir tant de belles et bonnes choses; nous devons nous contenter d'en reproduire quelques-unes, le moins imparfaitement possible.

Le Révérend Narrateur, après avoir invoqué l'Esprit St et le

le Cœur immaculé de Marie, et pris place dans la petite chaire de la salle d'étude, commença par nous avertir, qu'il ne rechercherait guère l'éloquence des paroles, la seule éloquence des faits devant parler assez haut, et d'ailleurs, dit-il, le V. Père ne serait point content si, pour « parler de ce que le Seigneur a fait en lui, nous nous écartions de la simplicité, qu'il aimait tant. »

Parmi les fruits que les souffrances de notre V. Père produisirent, soit en lui, soit autour de lui, il en distingua spécialement trois, qu'il appela trois sortes d'enfantements: 1°. L'enfantement à la vie chrétienne, 2°. l'enfantement à la vie sacerdotale, 3°. l'enfantement à la mission de Fondateur d'une Cong^g religieuse et apostolique.

1°. Enfantement à la vie chrétienne. Après un exposé rétrospectif sur les principales épreuves qui précèdent la régénération spirituelle au 1^r Baptême, le F. Delablace ajouta à peu près en propres termes « Maintenant nous allons voir le Chrétien, et quel Chrétien ! Chrétien tout rempli, et jusque dans la racine de son être (expression dont il se servait quelquefois) des sentiments de la foi la plus vive, la plus lumineuse, et de l'amour le plus ardent pour Jésus son divin Maître. La grâce l'inonde, il s'y sent comme plongé. Longtemps après, il se souvenait encore, comme si c'eût été hier, de ces mystérieux entraînements de l'esprit de Dieu, qui le transportait hors de lui-même; il avouait, malgré son humilité, que rarement il en avait vu ailleurs d'aussi forts, et dit-il un jour, disait-il, avoir le malheur de devenir infidèle, il ne pourrait jamais oublier ces impressions de grâce, qui remuaient en core le fond de son âme. »

Voilà notre V. Père aux premiers jours de sa vie chrétienne, quel début dans la carrière ! Plus il avance et plus V. S. se communique à son fidèle serviteur. Du premier degré de l'oraison jusqu'au plus élevé, il marche avec rapidité; il parcourt à pas de géant les voies de l'oraison de méditation, de l'oraison d'affectif, puis de foi pure et de contemplation. C'est ce que Dieu permit qu'il nous découvrit, dans une de ses lettres en particulier, il parle d'ailleurs si pertinemment de toutes ces diverses communications de l'âme avec Dieu, que l'expérience a pu, évidemment, aussi bien l'éclairer. Ce qui se passe invisiblement

en lui, sous l'action des opérations du St. Esprit, se révèle extérieurement, à son insu peut-être, et certainement contre son gré. C'est un rayonnement angélique sur ses traits calmes et animés. Ce sont d'amoureuses larmes qui coulent de ses yeux entre ouverts et immobiles pendant le St. temps de l'oraison, ce sont des effets sensibles d'amour aux visites du St. sacrement, pendant la St. messe, après la communion; le feu qui le consume semble vouloir briser son corps fragile ou le transporter jusqu'au pied du tabernacle, où réside son amour. Après ce tableau rapide, le H. F. Delaplan nous le montre répandant partout autour de lui la bonne odeur de Jésus-Christ, qui fait toute sa vie et tout son bonheur.

Toutour de lui que ne produisent point sa foi, sa charité son zèle si doux et si ardent? Nous ne pouvons entrer dans les détails sur l'aurore des bandes de piété établies par ses soins, nous rappellerons seulement, quelle renouela la ferveur dans les deux séminaires de St. Sulpice et d'Issy, et prépara à l'Eglise toute une génération de St. prêtres, d'Evêques selon le cœur de Dieu, de fervents Religieux, de zélés missionnaires, de tous les Ordres. Combien parmi eux, se rappellent encore avec bonheur et édification, les conseils et les exemples si saints de notre V. Père!

C'est à cette époque aussi que commence pour lui cette correspondance spirituelle si variée et si vaste, avec des personnes de toute condition, qui reçoivent ses lettres comme autant d'oracles du ciel; il en est même qui ne les lisaient ou n'y répondaient qu'à genoux. C'est de l'abondance de son cœur qu'il écrivait ces lettres, sous la dictée de l'esprit de Dieu, dont on se sent tout embaumé en parcourant ces pieuses lignes. Quel esprit de foi elles renferment, quelle connaissance du cœur humain, quelle science des vies intérieures! Où donc notre V. Père a-t-il appris tout cela? *Ab Domino factum est istud*..... C'est l'œuvre du Seigneur, c'est un fruit du Calvaire où ce bon Maître a fait monter notre bien-aimé Père, pour en faire un disciple selon son cœur.

Ce 1.^{er} tableau est suivi d'un second résumant tant d'empêchements, de difficultés et d'épreuves qui semblaient devoir arrêter pour jamais notre V. Père sur les 1.^{er} degrés du sanctuaire. Voilà le travail de l'enfantement au sacerdoce. Il a donc enfin reçu

l'onction sacrée, reprend le narrateur, le voilà prêtre. Et quel prêtre, un prêtre tout rempli de Jésus-Christ, le souverain Prêtre, le prêtre unique, dont tous les autres ne sont pour ainsi dire que l'extension et les organes! Notre V. Père, prêtre de Jésus-Christ, était l'homme de Dieu, de l'Eglise et des âmes. L'homme de Dieu: quel esprit de religion dans son cœur, quelle sainteté répandue sur son extérieur, dans toute sa personne! on vient de loin, pour avoir le bonheur de le voir, à l'autel, célébrer les S.^{ts} mystères... L'homme de l'Eglise! il voit, écoute et aime Jésus-Christ dans son Chef suprême. Son esprit est au feu souple aux moindres enseignements de cette Eglise sainte, que son cœur et sa volonté sont soumis au plus petit de ses desirs. C'est ^{Elle} qu'il représente, c'est pour Elle qu'il prie, à l'autel, dans les divins offices. Tout ce qui la touche lui va au cœur, il en suit avec un intérêt plein de foi la marche à travers ce monde, tantôt se réjouissant, tantôt s'affligeant avec elle. Il serait heureux de donner sa vie pour l'Eglise, cette divine Epouse de Jésus-Christ, il en donnerait mille pour qu'elle fut, en tous ses membres, toute pure, sans tache, et digne en tout point d'être offerte à son S.^t Epoux. Comme il souffre de voir des brebis errantes hors de ce berceau du salut! S'il pouvait donc donner toutes les âmes à l'Eglise, et par elle à Jésus-Christ! Instaurare omnia in Christo.....

L'homme des âmes: ces âmes si chères à N. S. et à l'Eglise, comment pourrait-il n'être pas tout à elles? aussi quel zèle, quelle charité le dévore! Une âme à sauver, c'est tout pour lui: il ne craint donc pas de donner à la confession et à la direction, un temps très précieux. Il ne connaît point de distinctions entre le riche et le pauvre, ou plutôt le pauvre, le petit, le faible a ses prédilections. Il présente lui-même toutes les infirmités qu'on lui découvre. Les lettres de direction que je reçois, disait-il, me déchirèrent car on ne voit guère que des âmes en peine et en souffrance, et je ressens tout cela. Il pouvait donc dire avec l'apôtre: qui d'entre vous est infirme sans que je sois infirme; qui d'entre vous souffre du scandale sans que je brûle? Et ce qui il y avait surtout de remarquable dans ses rapports avec les âmes, c'était la pureté de son zèle. Le moi, l'intérêt personnel, l'inclination, les raffinements spirituels de la nature, rien de

tout cela n'existait, car il ne voyoit que Jésus-Christ dans les âmes et les âmes en Jésus-Christ. Aussi il n'inoculait aux âmes rien que de pur et de céleste; là où son action de confesseur ou de Directeur avait passé, il ne restait, après son passage, que lumière de foi, excitation à l'amour divin, saints desirs, et rien de ces vapeurs et fumées de la terre, qui trop souvent sont l'indice du mélange de l'action humaine de l'homme avec l'action sur naturelle de Dieu.

Mais notre V. Père ne devait pas seulement passer du rang des simples chrétiens à la tribu sacerdotale. De nouvelles douleurs lui sont réservées, et par là Dieu va le préparer à la mission particulière qu'il doit remplir dans son Eglise. Celle de Fondateur d'une Cong^g de prêtres religieux missionnaires. Ou plutôt c'est sa vie toute entière de crucifiquement qui formera les premières assises de cet édifice spirituel, établi dans un coin obscur de l'Eglise de Dieu, et qui, peu à peu, grandira. Ou reste pouvait-elle être fondée autrement que sur l'aniéantissement et la mort, cette petite société du St. Cœur de Marie, c'est-à-dire, du cœur qui fut, par ses douleurs, le plus semblable au cœur sacré de Jésus. Cette petite société qui se dévoue de préférence au salut des âmes les plus éloignées de Dieu et les plus délaissées, et qui par conséquent ont le plus besoin de l'application des mérites de la Croix de J. C. ? Cette petite société qui, pour remplir un but si élevé et saint, doit savoir s'oublier elle-même, se sacrifier, s'immoler pour le salut de tant d'âmes ?

Le F. Delaplace nous montre donc, après avoir esquissé les épreuves qui précéderent et accompagnèrent l'établissement de la société, notre V. Père comme Fondateur. Et ici, il nous le fait voir : réunissant en lui tous les traits d'un fondateur vraiment suscité de Dieu; rempli d'une tendresse de père pour tous ses jeunes disciples; attirant les vocations, non par aucune industrie humaine, mais par sa confiance en Dieu, dont il faisait l'œuvre, et la réputation de sainteté dont il jouissait partout; inoculant à l'œuvre naissante un esprit à elle, propre et particulier, en rapport avec son but spécial; remplissant l'Institut de cet esprit, qui n'est autre que celui de N. S., c'est-à-dire, une vie très-sainte et très-parfaite quant au fond, mais simple quant à la forme, à la pratique

et à la manifestation extérieures.

Il nous le représente devant la Congrégation, non seulement de ses plus s^{es} exemples, gravés en car actères ineffaçables, au cœur même de l'Institut, mais de Pages pleines de sagesse et de divers écrits spirituels formant pour nous le plus excellent Directoire spirituel développant la Cong^e et ses œuvres — établissements et missions en France, à Bourbon, à Maurice, à Haïti, en Afrique, en Australie, à Cayenne — réalisant l'union qu'on eut pu croire presque impossible de la société naissante du St. Claude Marie avec l'ancienne Cong^e du St. Esprit; donnant par là une vigueur une extension nouvelle à l'Institut; coopérant efficacement à l'œuvre si importante et si difficile de l'érection des trois Evêchés coloniaux, œuvre presque entièrement due à son zèle, non moins qu'à sa rare prudence et à sa modération. Enfin, il nous est montré assurant, avant de quitter cette terre, l'avenir de l'Institut, en désignant, sur son lit de mort, celui qui devait, après lui, continuer son œuvre, la développer, y mettre la dernière main par une solide organisation, destinée à protéger et à conserver l'esprit et l'âme dont ce bien-aimé Père avait si abondamment enrichi la Congrégation.

Nous regrettons que notre plume n'ait pu conserver à ces récits tout l'intérêt, le charme et l'onction qu'ils eurent dans la bouche du P. F. Delaplace; contentons-nous de dire que l'heure pendant laquelle il parla fut bien vite écoulée.

Il était près de six heures quand nous sortîmes de la salle et la cérémonie de Prise d'habit qui devait suivre pour deux Novices postulants, M. M. Guilloux et Deyne, ne promettait guère de demeurer plus longtemps. On attendit encore quelques instants le C. P. Père général, qui devait venir de Paris, et il arriva, en effet. Son arrivée nous combla tous de joie car si quelque chose avait manqué à notre Fête, c'était bien sa présence au milieu de nous. Après s'être revêtu des ornements, il se rendit à l'autel, où eurent lieu les interrogations et les autres cérémonies accoutumées prescrites par le Cérémonial. La consécration fut ensuite prononcée solennellement, et le modeste personnel des Novices put dès lors compter deux membres de plus. — Après l'embrassement fraternel accompagné du chant de l'Ecce quam bonum

commença le salut solennel du S. Sacrement, et M. S. voulut bien terminer cette belle journée en faisant descendre sur nous sa divine bénédiction. Un nouveau colloquium fut donné au souper par le C. H. Père, que nous étions si heureux de voir au milieu de nous; après la petite visite d'usage au S. Sacrement, il fallut de nouveau faire les adieux jusqu'au prochain revoir; mais on se quittait le cœur content et heureux d'une si belle Fête. Les Novices rentrèrent encore une fois dans le calme de leur petite solitude, et les Scolastiques regagnèrent joyeusement Paris. Peut-être charmèrent-ils encore la longueur du chemin, en s'entretenant des vertus de notre V. Père, comme le H. F. Delaplace l'avait fait, l'année précédente, pour leurs anciens confidés, qui ne l'ont pas oublié

Un Novice.

N. D. de Langonnes

Une Merveille à la Colonie de St- Michel.

Mon H. Père,

Tous ceux qui ont visité l'établissement de N. D. de Langonnes sont unanimes à reconnaître qu'il est à peu près sans pareil, non-seulement en Bretagne mais même en France; je n'exagère pas, j'esquis simplement l'écho des amateurs. Il faudrait une main autrement légère que celle d'un agriculteur, et un esprit plus poétique que celui d'un géôlier pour mettre en relief tout ce qu'il y a de vraiment remarquable dans notre abbaye et aux alentours; aussi je laisse volontiers la besogne à d'autres et jeme bornerai à vous donner, de temps à autre, selon des occasions, certains faits intéressants qui se passeront à la colonie de St- Michel.

Le H. F. Levaupieur, notre Provincial, vous a donc parlé de la merveille de notre Colonie, de notre conduite d'eau, de ce travail gigantesque que nous a valu, de la part des paysans, nos voisins, l'épithète de sorciers! Hé! bien! voici ce que c'est que ce grand travail. C'est un canal en bitume de mille mètres de long, fondu sur place, tout d'une pièce, qui nous amène sur la

buse de St Michel les eaux d'une belle source, que nous avons découverte dans la grande prairie de St Jean Baptiste. En moyen le diamètre est de 18 centimètres. Le débit de l'eau est 75 litres à la minute, ou plus de mille hectolitres par jour. Le prix de la matière première ne va pas à 2 fr. par mètre courant; mais je ne calcule pas la main d'œuvre qui toute a été fournie par les frères et les enfants; pas un ouvrier étranger n'y a mis la main. Si nous avions dû faire ce travail par des hommes de l'art et par des mains étrangères, il nous aurait probablement coûté environ dix mille francs; c'est à-dire que nous n'y aurions pas songé. Cependant quelle assistance ne nous donne-t-il pas! quel profit n'en tirons-nous pas déjà, sans compter les bénéfices certains qu'il nous donnera dans un avenir tout prochain! Mais avant de les ennuier, retournons à notre canal souterrain, et disons d'abord quels sont les motifs qui ont déterminé sa mise en exécution.

Pendant 2, 3 ou 4 mois de l'année, suivant le degré de sécheresse, le puits de St Michel restait à sec. Durant cet intervalle, nous étions obligés d'aller, avec des barriques, chercher à l'abbaye l'eau nécessaire à notre consommation. Travail pénible et qui plus est, passablement dangereux, puisqu'il a failli coûter la vie à plus d'un habitant de la colonie. Les bêtes de trait assez nombreuses nous, allaient, trois fois par jour, terminer leur repas à la rivière, à 300 mètres d'ici.

Si pendant cette sécheresse, le feu se fut déclaré à la colonie, nul doute que l'incendie n'eût fait de terribles ravages.

Ces considérations, cette perte de temps, ces dangers, et la gêne continuelle, joints aux brillantes perspectives de beaux bénéfices dans l'avenir, comme je le dirai plus bas, ont déterminé notre C. No. Firz Supérieur gal à nous accorder la construction de ce canal.

Nous avons commencé ce hardi travail par drainer le fond de la grande prairie de St Jean Baptiste. Les deux belles sources coupées par ces drains ont été réunies par un canal en pierre, dans une fontaine appelée fontaine St Jean. Les eaux s'engagent dans le canal en bitume dont l'ouverture à 0, 13^{centi} de diamètre. Elles suivent alors, en conservant le niveau, les

contours d'une colline, à travers la forêt, jusque vis à vis St. Michel. (C'est de ce point toujours de niveau avec la source, que l'abbaye pourra plus tard prendre de l'eau pour les jardins du grand-parc) — De là, le canal se dirige en ligne droite vers la colonie, en passant par un bas-fond de 24 mètres au-dessous du sol de nos bâtiments — Dans ce bas-fond, nous avons eu l'heureuse idée d'établir un jet d'eau qui, sans être perfectionné, atteint cependant une si grande hauteur, que j'en ai rien vu d'aussi beau en ce genre à Paris. La pression de l'eau est énorme dans cet endroit, et je regrette de n'avoir pu doubler là l'épaisseur du bitume, car déjà nous avons dû renforcer une partie du canal, qui avait éclaté sous la charge de l'eau. Enfin aujourd'hui tout paraît solide. Nous avons ménagé des regards sur toute le parcours de la conduite d'eau, pour en chasser l'air qui est, comme vous ne l'ignorez, sans doute pas, un grand obstacle à l'écoulement de l'eau dans les siphons. Par le moyen de ces regards, l'eau nous arrive en moins de 2 heures, tandis que s'il n'y avait pas de ces échappements à l'air, l'eau ne nous arriverait peut-être pas avant 8 jours.

Pour recevoir l'eau à St. Michel, nous avons construit, avec cinq dalles en granit, une fontaine cimentée avec du brai. L'eau arrivant là à gros bouillon, est distribuée par de petits tuyaux souterrains, à travers les cours, dans cinq endroits de la cuisine. Un robinet, placé au-dessus des marmites, y distribue l'eau nécessaire; 4 autres robinets, placés en dehors de la cuisine aux 4 portes de la maison bâtie en croix, fournissent l'eau aux différentes sections des enfants. Le surplus de l'eau est reçu dans un beau réservoir contenant environ 180 mètres cubes d'eau, et que nous entourons de tous les soins imaginables. — Tout ce réservoir est fait en terre glaise; le fond est sable, et les bords sont préservés d'avarie par une maçonnerie. Dans un des angles, est construite une bonde-bascule, destinée à lâcher l'eau quand le réservoir est plein, et à boucher, sans que personne y touche, lorsque l'eau est vidée. L'eau qui sort de ce réservoir, que nous appelons étang de St. Michel, roule comme un ruisseau, à travers les cours, par des canaux souterrains, et va arroser une vieille pâture que

nous allons convertir en excellente prairie, ainsi que toutes les
landes qui existent encore autour de la maison. Plus tard,
lorsque nous aurons terminé notre grande écurie de 30m. de
long, sur 8 de large en dedans, cette eau véhiculera le purin sur
nos terres & fera pousser une si grande quantité d'herbes qu'il vaudra
sans nous, nous aurons par les bénéfices du foin, retiré le fond engagé
dans la construction du canal.

Autrefois, disette d'eau, avec tous ses graves inconvi-
nients, aujourd'hui abondance partout, à la cuisine, dans
les cours, dans les étables et dans les champs - mais ceci n'est
pas tout : à côté de l'utilité se trouve l'agréable - le 10 Mars
écoulé, un dimanche, par un temps magnifique, a eu lieu
le baptême de la nacelle et de l'élément qu'elle porte - Tous
les colons avec drapeau, clairon et tambour, se sont rendus sous
le commandement des F. F. More et Augustin, près de la
nacelle, l'ont transportée près du petit lac, et lorsqu'elle a pris
possession de son élément, elle a été saluée par une salve de
21 coups de fusil et de pistolet. Ensuite a eu lieu la bénédic-
tion. Monseigneur dans la nacelle, j'ai fait, armé d'un balai, le
tour de l'étang, en jetant, à droite et à gauche, de l'eau à tous
ceux qui avaient soif - Les bords, ainsi que l'île construite au
milieu, étaient paroisés de drapeaux et d'oriflammes. Quelques
jours après nous avons planté cinq épicéas en l'honneur du C. R.
Fevr, des R. R. F. F. Levassieur, Gaultier, Fémot, et de votre pau-
vre serviteur. Je ne vous parle pas des allées, des osiers, des
plates bandes de fleurs dont nous avons orné notre bel étang de
St. Michel. Encore un peu de temps, et la colonie de St. Michel
éclipsera St. Colbache... n'est-ce pas une louable ambition? De
jeu, nos travaux de St. Michel, et surtout la conduite d'eau avec
son jet d'eau et son bassin, captivent l'admiration des voyageurs.
Il n'y a que nos bons paysans qui ne reviennent pas de stupéfac-
tion de voir l'eau venir d'en bas, arriver en haut sans aucun
mécanisme - Dans leur persuasion que nous avions commerce
avec quelque puissance occulte, ils nous ont traités de sorciers.
Il s'est même trouvé un curé des environs, véritable St. Thomas,
qui n'a cru qu'après avoir vu.

Pierre Guyot.

Lettre du R. P. Maîtrejean, aux Novices en Scolastiques de la Congrégation.

Rome Le 6 Mars 1861.

En quittant Paris, il y a dix-huit mois, je vous ai promis une longue lettre sur Rome. Pour vous la faire, j'attendais quelques instants de loisir qui, jusqu'ici, ne se sont jamais présentés — mais chose promise, chose due; je vais donc résolument me mettre à l'œuvre, faisant trêve à toute autre occupation.

Faire un pèlerinage à Rome! Quel est le cœur catholique qui n'ait éprouvé ce pieux désir! Quelle est l'âme chrétienne à qui n'ait soulevé la pensée de venir prier sur les tombeaux des saints Apôtres!

Rome rouge du sang des saints martyrs, comme elle est blanche de la blancheur des Vierges, présente à tous, impies ou croyants, de profonds sujets de méditation! C'est un grand livre ouvert à ceux qui recherchent la vraie science, et qui aiment les sublimes enseignements du Christianisme. Le pieux voyageur y rencontre, à chaque pas, un monument, une pierre, qui atteste que plus de 18 siècles ont cru et pratiqué tout ce qui est aujourd'hui proposé à sa foi. Il aime à porter ses regards sur les fondations pieuses, les sanctuaires vénérés, les somptueux temples chrétiens qui s'élèvent partout sur les débris des vieux palais de l'empire, et sur tant de ruines fameuses, qui ne rappellent guère que des horreurs et des crimes. En parcourant ces mêmes lieux, où passèrent avant lui tant d'illustres serviteurs de Dieu, son cœur éprouve de bien douces sollicitations; son âme, portée au recueillement et à la prière, semble s'agrandir, et il se sent comme environné d'une atmosphère de sainteté. À chaque coin de rue, sur la façade principale de chaque corps de bâtiment, dans tous les ateliers, apparaît, éclairée par une modeste lampe, la douce image de la Vierge — Marie tenant son Fils entre les bras — L'artisan romain aime à travailler aux pieds de la Madone; toujours il commence et finit sa tâche en lui adressant une petite prière.

Les nombreuses statues qu'on admire dans la 5^e Cité, représentent des apôtres, des martyrs, des vierges, des Confesseurs, qui ont appartenu à toutes les classes de la société.

En eux le seul mérite d'avoir bien fait est honoré. A Rome, on ne connaît d'autre grandeur que celle d'être véritablement grand devant Dieu. Le vice y est beaucoup plus rare, à moins d'arrogance et cherche l'ombre plus que nulle part ailleurs; il sait d'avance qu'un continuel mépris lui est réservé; et partant sur les vieilles murailles de l'antique capitale de Néron, il peut lire cette sentence: « le mal périt et meurt, la vertu seule « vivra toujours. »

Mais jetons un coup d'œil rapide sur les plus précieux souvenirs de la métropole catholique.

L'an 42 de notre ère, un pauvre voyageur, couvert de poussière et de sueur faisait son entrée dans la grande cité romaine — Il était sans sac, sans argent, sans chaussure, et le voyage avait presque usé le seul vêtement qu'il portait. Son front chauve était bruni par le soleil, sa barbe crépue, son visage pâle, et d'abondantes larmes avaient creusé sur ses joues des rides profondes.

Cet homme s'appelle Pierre; c'est un pauvre pêcheur du lac de Galilée.

D'aussi loin qu'il peut, il lance un regard de dédain au plus riche temple de Jupiter situé au sommet du Capitole; il se promet de le renverser un jour.... et il y réussira.

Il rencontre une population immense, toujours ivre de plaisirs honteux, courant au théâtre impur de Flère, au temple des idoles, et aux combats de l'êtes et de gladiateurs. Voilà les passions qu'il vient vaincre, voilà la ville la plus corrompue du monde qu'il se propose de plier sous la morale austère d'un Dieu crucifié.

Rien ne l'épouvante: ni les bruyants échos de la débauche, ni les penchants dépravés d'un peuple dissolu, ni la puissance des Césars.

Il s'arme d'une croix de bois, et va en face de l'effrayante luxure du palais doré de Néron, annoncer un Dieu inconnu jusqu'alors, né dans une crèche et mort entre deux voleurs; il prêche des mystères redoutables, des menaces terribles, les pleurs de la pénitence, le dépouillement des richesses, l'amour de la pauvreté, l'abnégation de soi-même et l'amortification des sens.

La doctrine est étrange, mais sa voix a tous les accents de la vérité, et sur son visage éclatè la paix et la conviction. Le vieux sénateur Pudens se décide à l'écouter et lui offre un asile dans son palais; en échange, il reçoit bientôt, lui et toute sa famille, l'eau sainte du baptême. — La demeure sénatoriale devient alors un sanctuaire mystérieux, où St. Pierre dresse un autel et convie ses premiers enfants au banquet eucharistique. Il y consacra St. Lin et St. Clet, qui dévoient être ses successeurs au souverain Pontificat, dont la merveilleuse chronologie compte jusqu'à nos jours, et sans aucune interruption, une durée de 1800 ans. Cels furent, à Rome, les commencements du christianisme.

Mais le démon devait se déchaîner, et tout l'enfer se soulever avec violence. Cherchons, dans les monuments de la ville éternelle, l'histoire des événements qui survinrent.

Sur la voie Appienne, presque au fond d'une colline, on voit une petite église appelée Domine quò vadis! — C'est là que saint Pierre fuyant la persécution, qui devenait chaque jour plus menaçante, rencontra le Sauveur du monde chargé de sa croix — Où allez-vous Seigneur? s'écria-t-il. — à Rome, pour y être crucifié de nouveau répondit Jésus-Christ, qui, en disparaissant, laissa l'empreinte de ses pieds sur la dalle où il s'était arrêté — L'apôtre comprit ce que le divin Maître demandait de lui; il retourna sur ses pas, et se prépara à la mort.

Ici, dans la rue de l' Corso, actuellement la plus fréquentée de Rome, et à côté d'un magnifique palais, se trouve un obscur souterrain qui fut la demeure de St. Paul. On y montre les chaînes de l'illustre captif, et la colonne où il fut attaché et sur laquelle on a gravé ce mot sublime de l'apôtre « Verbum Dei non est alligatum » Le Docteur des nations y écrivit plusieurs de ses épîtres, en même temps que par ses exhortations pleines de feu, il convertissait tout un peuple de saints.

En parcourant le vieux forum, on aperçoit le joli clocher de St. Françoise Romaine. Cette église est bâtie à l'endroit où se passa le fait bien connu de Simon le magicien. Il avait offert de l'argent aux apôtres, pour acheter d'eux le don de faire des miracles. Sa proposition ayant été repoussée avec le plus profond mépris, pour

s'en venger il déclara qu'il allait s'élever publiquement dans les airs en présence de toute la ville. Néron voulut assister à ce spectacle et y vint avec sa cour. Le magicien s'éleva en effet, soutenu par les Démon. Mais un spectateur obscur que la foule curieuse avait peu remarqué, s'est mis à genoux. C'est Pierre qui demande à Dieu de confondre l'imposteur. - A l'instant, Simon comme atteint d'une foudre invisible, perd l'équilibre, il tombe et vient se brayer contre le sol, en arrosant de son sang la loge de l'empereur. L'apôtre se relève, mais l'empreinte de ses genoux est restée sur les deux pierres où il finit. Ce sont ces deux pierres creuses, recouvertes d'une grille d'or et que l'on a placée dans la chapelle latérale de droite.

Au pied du Capitole, et au dessus d'une modeste église dédiée à S.^t Joseph, on visite, le cœur plein d'émotion, un affreux cachot construit d'énormes blocs de travertin et de pierre volcanique. Il n'y avait, dans les temps de la Rome conquérante et barbare, d'autre ouverture qu'un trou circulaire, à la voûte, par lequel on jetait les prisonniers de guerre, les agitateurs politiques et les condamnés à mort. - S.^t Pierre et S.^t Paul y furent renfermés pendant neuf mois, leur présence a fait de cette ténébreuse prison, un des plus pieux sanctuaires, où l'on peut aujourd'hui toucher avec respect la colonne de granit, à laquelle ils furent attachés, et on aime à briser à la source, qui jaillit miraculeusement, pour baptiser leurs gardiens convertis.

Là haut apparaît le mont Janicule, qui fut le Calvaire du premier des Papes. C'est à l'endroit où s'élève aujourd'hui un petit temple rond, chef d'œuvre d'architecture moderne, que S.^t Pierre fut crucifié, la tête en bas. Le sol où fut plantée sa croix est laissé à découvert, par une ouverture qui permet de voir la terre même arrosée du sang de l'apôtre. Quel grand souvenir se rattache à celui du martyr du prince des apôtres, dont l'obscur pontificat devait néanmoins grandir et s'élever sur le trône impérial !

Le jour même où S.^t Pierre mourait de la mort de son divin Maître, S.^t Paul succombait sous la rage de ses bourreaux, de l'autre côté du Tibre, et au delà des murs - Une

intéressante église appelée S. Faul aux trois fontaines est construite là où il fut décapité. - Batte, entombant sur un terrain incliné, fit trois bonds, d'où jaillirent trois sources qui existent encore, et dont l'eau desquelles le pieux visiteur aime toujours à tremper ses lèvres. - Heureuse église, que celle où les apôtres laissèrent toute leur doctrine avec leur sang!!!

Derrière de la porte latine, un peu à l'écart et presque dans la solitude, une humble chapelle honore la mémoire du disciple S. Jean. Sur cet emplacement, l'évangéliste presque centenaire fut plongé dans une chaudière d'huile bouillante, d'où il sortit sain et sauf. - Le tyran furieux à l'imutilité d'un supplice si cruel, reléqua sa victime dans l'île de Patmos.

La persécution augmentant chaque jour, la Rome païenne toujours dévorée de la soif du sang, mêlait les jeux au carnage. Les chrétiens couraient se cacher dans le voisinage des sablonnières, et creusaient eux-mêmes ces immenses galeries souterraines qu'on appelle aujourd'hui caracombes. Là ils priaient nuit et jour; les prêtres leur distribuaient la sainte eucharistie, le pain des forts, et leur prêchaient la parole divine, jus qu'à ce que la main des bourreaux vint les saisir à leur tour. - Ce ténébreux réseau de longs corridors étroits et creusés sous terre, a dans des directions différentes plusieurs ouvertures, portant chacune un nom particulier. - L'entrée qui se trouve près de la basilique de S. Sébastien, porte cette inscription: « C'est le cimetière du B. Callixte, pape, et martyr illustre. - Quiconque y entrera, le cœur contrit et après s'être confessé, obtiendra la pleine rémission de toutes ses fautes, par les mérites de 1/4 mille martyrs et 16 souverains Pontifes, dont les corps y sont ensevelis en paix, et qui tous, après avoir passé par de grandes tribulations, endurèrent les tourments de la mort, pour le nom du Christ, afin de devenir les héritiers de la maison du Seigneur. »

On comprend la dévotion des chrétiens de tous les temps pour des lieux sanctifiés par d'aussi précieuses reliques - que de traits d'héroïsme, que de souvenirs de piété, de vertu, de foi, se rattachent à ces cryptes profondes, dont les parois sont garnies, à droite et à gauche, de tombeaux, d'ossements et de squelettes. - Par le passé, les pèlerins et le peuple de Rome avaient coutume d'y venir, pieds nus, -

notamment tous les vendredis de l'année et pendant la semaine sainte.

Ce sont ces catacombes de la Rome chrétienne, qui ont miné, démolí et détruit la Rome païenne. Les autels du vrai Dieu se sont élevés avec les sépulchres des martyrs; puis les temples, les théâtres, les arcs de triomphe de la cité maîtresse du monde se sont écroulés insensiblement. Enfin, après 300 ans, les bourreaux fatigués, sentent la hache s'échapper de leurs mains et commencent à être touchés de la vertu céleste de la croix. Le christianisme sort victorieux de sa longue et terrible lutte; il a vaincu les forces de l'enfer, ses persécuteurs fléchissent le genou devant l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde sur le trône des Césars.

Aujourd'hui, la croix brille au sommet du Capitole, et le fameux temple de Jupiter est remplacé par un couvent de pauvres moines franciscains.

Sur la place Brazane, au milieu des célèbres débris de l'antique basilique Ulpienne, dans laquelle le Grand Constantin décréta la déchéance du paganisme, s'élève, sur une colonne merveilleusement décorée, la statue en bronze de Pierre.

Le Panthéon d'Agrippa consacré à tous les faux Dieux de la vieille Rome, est devenu, par une sublime métamorphose, l'église de tous les saints, sous le vocable de Santa Maria ad Martyres. Sous l'autel principal, reposent 28 chars de reliques recueillis dans les diverses catacombes.

Avec les ruines des thermes de Dioclétien, ces constructions colossales, qui passeraient de nos jours pour un rêve de l'imagination, si les vieux murs qui restent encore debout n'en attestaient les proportions gigantesques et la prodigieuse magnificence, le vaste génie chrétien de Michel-Ange sut enrichir la ville sainte d'un des plus beaux temples dont elle ait le droit de se vanter, et que Pie IV fit appeler du doux nom de Madone des Anges. Les Chartreux desservent ce nouveau sanctuaire de Marie. — Ce n'est pas là, assurément, la moindre conquête du christianisme sur la Rome impériale. Les thermes de Dioclétien ont été le théâtre de la divinisation de tous les vices; dans leur enceinte

luxurieuse, l'art de jouir épuisa tous ses secrets. C'était le rendez-vous journalier de plus de 25 mille visifs, dévorés de la soif des plaisirs matériels. Aujourd'hui, c'est un lieu de silence et de recueillement, où l'âme pieuse va, aux pieds de la Vierge Immaculée et au milieu de la solitude profonde des enfants de St. Bruno, chercher des joissances, des joies, des consolations spirituelles, que la Rome ivolâtre et dissolue ne goûta jamais.

L'amphithéâtre Flavien, appelé le Colysée ou le colosse, est la ruine la plus grandiose du monde. Après avoir bu le sang des gladiateurs et des bêtes féroces, son arène but aussi le sang des martyrs. C'est sur les gradins circulaires de ce hardi monument de la vanité païenne, que 100 mille spectateurs firent tant de tant de fois retentir ce cri barbare « Des chrétiens aux lions! » Sur ce sol consacré par l'héroïsme des Confesseurs de Jésus-Christ, Benoît XIV érigea les stations du *Ninevius* — Au centre, s'élève une simple croix de bois, symbole de victoire et de civilisation; monument plus grand, plus touchant et plus solide que la masse entière du majestueux squelette.

Depuis que le Christianisme est sorti glorieux de l'obscurité des catacombes, ceux qui ont visité Rome y sont venus en pèlerins; les princes chrétiens la respectaient et l'aimaient comme leur mère commune; pour eux, la papauté était le plus solide rempart des trônes. Les rois et les empereurs venaient s'agenouiller sur la tombe du Fils de Galilée, et y déposaient leurs sceptres et leurs couronnes. — Hélas! qu'est devenue cette foi admirable des siècles moins civilisés que le nôtre!

Cout le monde a entendu parler de l'Eglise St. Pierre de Rome, et lorsque, pour la première fois, on se trouve en face de cet imposant monument, on éprouve une émotion indéfinissable. — A la vue de cet édifice, le plus vaste et le plus somptueux que la main de l'homme ait jamais construit, on devine que là repose celui à qui Jésus-Christ a dit: « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle » — On sent un je ne sais quoi qui semble dire, que là réside une puissance indestructible, qui sortira toujours victorieuse des mains de ses ennemis.

Les proportions colossales et la magnificence des décorations de l'intérieur élèvent tellement l'âme, qu'il semble que l'on quitte la vallée des larmes et les petites misères de ce monde, et que l'on fait son entrée sous les porches de l'église glorieuse. — S. Pierre est une revanche éclatante des catacombes; rien n'y rappelle la douleur et la persécution, tout y respire la joie et le triomphe. — C'est un ce Deum en marbre, en or et en mosaïque.

Cet incomparable monument a 220 mètres de longueur. — La nef du milieu est large de 60 mètres et haute de 47. Au centre de la nef transversale, sous un splendide baldachin de métal doré, s'élève le magnifique autel de la confession, où le Pape seul a le droit de célébrer les saints mystères. Au devant, se trouve le tombeau du Prince des apôtres, entouré de 142 lampes qui brillent nuit et jour. Sa statue en bronze est à droite, adossée au dernier pilier de la grande nef; elle tient en main les clefs, mystérieux emblèmes de sa puissance; l'un des pieds est à moitié usé par les lèvres des pieux visiteurs, qui tous aussi y appliquent humblement leur front, en signe de soumission et de respect.

Mais comme c'est aux jours de grandes solennités que la basilique revêt un aspect tout particulier, j'avais essayé de vous dire quelque chose de la grand'messe du jour, célébrée par Pie IX. pour la fête de Noël, comme étant la dernière à laquelle j'ai assisté.

Dès le matin, au lever du soleil, la solennité Dei sancto Natale avait été annoncée par le canon du fort S. Ange, et sur les murs de cette forteresse flottaient largement déployées les majestueuses bannières pontificales. — A huit heures, on remarquait sur tous les points de la sainte cité, de nombreux piétons se dirigeant vers la basilique vaticane. — A neuf heures, les voitures de place, les brillants équipages des Princes de l'Eglise, des ambassadeurs et des Prélats, venaient remplir, en la sillonnant, l'immense place de St. Pierre. — A neuf heures et demie, l'entrée solennelle doit commencer. — Reste à chacun le soin et la précaution de se pourvoir d'une place convenable. — Bientôt la marche s'ouvre par quelques soldats suisses avec leurs casques et leurs cuirasses du moyen-âge; les gardes nobles, revêtues de leur brillant uniforme rouge, sont échelonnées de distance en

distance; les gardes palatins, et, pour la première fois, les zouaves pontificaux forment la traie. Les chanoines de la chapelle Sixtine s'avancent d'abord en rochet et soutane violette; - suivent les procureurs généraux d'ordre, les chanoines, les camériers, les abbés mitrés, les évêques et archevêques latins, les évêques grecs et arméniens, qui attirent tous les regards par la splendeur et la richesse de leur vêtement oriental. Puis viennent les cardinaux, qui précèdent immédiatement le Pape.

Il serait bien difficile de peindre quelle est, pendant le temps du défilé, l'attitude et le maintien de la foule. - Comme les principales parties du monde ont des représentants dans cette assemblée, on chercherait en vain une uniformité d'impression. - Cependant on peut dire que, en général, les Français, les Italiens, les Espagnols, les Polonais, sont dans une admiration religieuse. Les Anglais, au contraire, ont conservé leur flegme habituel; ils sont là comme ils seraient au théâtre, ou comme ils iraient aux thermes de Caracalla.

Mais bientôt un murmure circule dans les rangs serrés de la multitude: « Voilà le Cardinal Antonelli », un mouvement visible s'observe; tout le monde veut voir le célèbre secrétaire d'Etat, le premier ministre de Pie IX. Sa figure pâle est éminemment italienne; sa haute intelligence, sa grandeur d'âme et sa dignité se lisent dans son regard vif et pénétrant. Il y a dans la gravité de sa démarche quelque chose qui révèle son énergie, son courage et son habileté. Quand on a vu une fois seulement le Cardinal Antonelli, on ne demande plus pourquoi il en est qui le craignent et le détestent. C'est qu'en effet, il y a dans toute sa personne un je ne sais quoi qui semble dire aux méchants: « vos plans seront déjoués et vous serez aussi vains que vos projets. »

Cout-à-coup un recueillement silencieux s'empare graduellement de la foule. - C'est le Souverain Pontife qui apparaît au-dessus de toutes les têtes. Rien n'est beau comme de voir Pie IX, revêtu de la tiare et de la chape, et porté par douze hommes en robe rouge, sur son fauteuil appelé *sedes gestatoria*; il y trône avec aisance et majesté. Tous les yeux se fixent sur lui, tous ses traits sont contemplés avec avidité. Son tendre sourire de sa bouche, à la douceur

de son regard, aux rayons de la joie céleste qui éclate sur son visage, tout le monde tombe indistinctement à genoux. Il est vraiment le Vicaire de Jésus-Christ, celui qui se montre ainsi à nous, avec l'esprit, l'âme et le cœur visiblement éclairés et mondés de la lumière d'en haut. Il est vraiment le père commun des fidèles, celui qui bénit avec tant d'amour tous ses enfants accourus de presque toutes les contrées catholiques, pour se prosterner sur son passage.

À la vue de Pie IX, il n'est personne qui ne se sente devenir meilleur, le mouvement de sa main paternelle qui répand à chaque pas les célestes bénédictions, impressionne les mécréants les plus endurcis. L'étranger qui est venu d'un pays lointain pour vénérer le Chef suprême de la sainte Église de Dieu, est tout transporté de bonheur; des larmes de joie brillent dans ses yeux; il a vu le Pape, il mourra content.

Arrivé dans le sanctuaire, le majestueux faucon portatif s'abaisse, et le Pape en descend pour aller s'asseoir sur son trône. Alors les cardinaux viennent lui baiser les mains, les archevêques et évêques le genou, les pénitenciers et les abbés le pied. Ensuite, après le chant de Vierge, le S. Père se revêt du costume dans lequel il doit célébrer, et la messe papale commence.

Tous les regards se portent sur l'autel où Pie IX offre l'auguste sacrifice. Nulle part on ne rencontre plus de dignité, plus de gravité, plus de majesté. La voix sonore du Pontife remplit l'immense basilique, en portant la foi dans les cœurs où elle retentit. C'est cette même voix qui, le 8 Décembre 1854, proclamait sous les voûtes mêmes de S. Pierre, le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, et c'est aussi cette même voix qui, le 26 mars de l'année dernière, dénonçait à l'Univers Catholique les spoliateurs des Tombeaux de S. Pierre.

Au milieu des tristes événements politiques qui s'accomplissent, on croirait devoir trouver dans le Vénéré Pontife de la tristesse et de l'abattement. Les amertumes dont son cœur est abreuvé sont connues de tous. À Castel Fidardo, on a assassiné sa petite armée composée de héros chrétiens, dont les noms ne périront jamais. On a excité ses sujets à la révolte; on ne lui

a laissé qu'un lambeau de territoire, que ses persécuteurs menacent de ravir encore. Mais Fie IX sait que sa royauté lui vient du Calvaire. Comme celui dont il est le représentant ici bas il sait pleurer sur les malheurs des peuples, mais comme lui aussi, il ne craint ni les clamours, ni les outrages, ni les manœuvres perfides perfides et sait dormir tranquille au milieu des tempêtes. Pendant que tout le monde est dans l'attente, Fie IX prie et demeure confiant; le charme inexprimable de son sourire règne toujours sur ses lèvres; il est admirable dans sa résignation, autant qu'il est ferme dans sa résistance. Il est tout à la fois l'agneau de Dieu et le lion de la tribu de Juda. Son cœur, qui n'aspire qu'aux seules richesses du Ciel, n'était pas attaché aux domaines dont on vient d'le dépouiller; en repoussant des conseils impossibles dont l'acceptation eût été la ruine de sa souveraineté spirituelle, il a juré à jamais la paix de sa conscience; et il attend patiemment que les promesses divines faites à l'Eglise dont il est le chef visible, se réalisent. « Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle »

De St Pierre, passons, si vous le voulez, à la basilique de Sainte Marie Majeure, Elle occupe le sommet le plus escarpé du mont Esquilin, et est assise sur un grand escalier qui en tient toute la largeur. Au pied de cet escalier, s'élève un magnifique obélisque en granit oriental, et du côté opposé, une superbe colonne cannelée porte sur son chapiteau la statue en bronze de la S^{te} Vierge, qui semble bénir les régions environnantes. Plusieurs longues rues viennent s'y aboutir, et offrent par leurs ondulations un coup d'œil vraiment pittoresque.

L'origine de ce somptueux sanctuaire de Marie est due à un miracle attesté par toutes les traditions de l'Eglise romaine. Voici le récit qu'on en trouve dans les anciens auteurs: Jean Patrizi et son épouse vivaient à Rome dans le plus exact accomplissement de leurs devoirs de chrétiens. Comme ils n'avaient pas d'enfants, ils désiraient consacrer la grande fortune qu'ils possédaient à l'auguste Mère de Dieu. — En l'année 363, dans la nuit du 4 au 5 août, c'est à dire à l'époque des plus fortes chaleurs en Italie, et alors que la terre est desséchée par

le soleil brûlant, une neige épaisse tomba sur le sommet du mont Esquilin, dans un espace dont les contours étaient déterminés avec la plus grande précision - Pendant cette même nuit, la S^{te} Vierge apparut aux pieux époux Patrizi, et leur commanda d'élever un temple en son honneur sur le lieu et dans les limites que la neige occupait. Cet ordre céleste fut promptement mis à exécution, et lorsque le sanctuaire fut achevé, le Pape Libère, qui vivait alors, institua la fête de Sainte Marie des neiges, qui se célèbre le 5 août, chaque année.

L'intérieur de ce temple consacré au culte de Marie, offre un ensemble parfait de richesses et d'élégance, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Mais il y a de plus une particularité que je ne puis omettre - L'architecture de nos églises de France présente que des arcs et des courbes sévères, des ogives d'une gravité sombre, des décorations, des peintures qui ne semblent faites que pour provoquer constamment les larmes de la pénitence, et rappeler l'inexorable justice du terrible Jéhovah!

Sainte Marie Majeure n'a rien de cette austérité - la profusion des ornements amassés par la piété des peuples et des princes, est l'expression d'un immense amour, qui imprime à cette enceinte, d'une beauté incomparable, un air de fête toute céleste - Les formes gracieuses merveilleusement unies à la plus grande richesse de dessin et de sculpture, jettent l'âme dans une sorte de piété suave. Bossy redit à haute voix ces paroles de S^t Ephrem: « O Marie, Reine des cieux et de la terre, vous êtes notre protectrice pleine de grâce, de gloire et de vertu, vous êtes entourée d'une auréole plus radieuse que le soleil - C'est par vous que nous avons été reconciliés avec Dieu; vous êtes l'espérance des pécheurs, le port où les malheureux naufragés abordent avec sûreté, le silé des orphelins, le soulagement des malades, le baume des infirmes, le salut de tous. » En un mot Sainte Marie Majeure est vraiment le temple de la Mère du bel amour.

Quarante colonnes de marbre blanc divisent la basilique en trois nefs; celle du milieu est pavée en superbes mosaïques. Le maître-autel répond à la majesté et à la magnificence de l'ensemble.

À gauche, se trouve la chapelle de la Vierge, qui fut le

par le Pape Paul V pour y placer l'image de Marie antique peinture attribuée à St. Luc, et qui a toujours été l'objet d'une très grande vénération de la part des souverains Pontifes, du peuple de Rome et des étrangers.

En face, on aperçoit un oratoire où réside le saint sacrement. L'immense et somptueux tabernacle doré a la forme d'une basilique supportée par quatre anges - Au dessous, se trouve un autel dédié à la Nativité du Rédempteur. On y descend par un escalier de marbre blanc à deux branches. Là se conservent, dans un coffre d'argent, les précieuses reliques qui ont été sanctifiées par l'attouchement de N. S. Seigneur dans la nuit de Noël : la crèche dans laquelle il fut couché, le foin sur lequel sa très-sainte Mère le déposa, et les langes qui servirent à l'envelopper. Toutes les riches décorations de cette chapelle tendent à célébrer le joyeux avènement du Sauveur. Au plafond se trouve l'image du Père éternel bémissant le monde au moment de l'incarnation du Verbe, et la coupole entière est convertie d'anges qui chantent en chœur le Gloria in excelsis Deo.

Pendant la nuit de la fête de Noël, ces saintes reliques sont exposées à la vénération publique - La basilique est illuminée avec un goût et une splendeur incomparable - C'est alors que l'on remarque une procession continuelle de prêtres, de religieux et religieuses, de simples fidèles de toutrang, de tout sexe et de toute âge. Quelques Cardinaux et évêques y apparaissent aussi. Tous viennent s'agenouiller indistinctement devant le pauvre berceau du Roi des cieux. Là il n'y a pas de place privilégiée : c'est l'image de l'égalité devant Dieu - A côté de la pourpre d'un prince de l'Eglise, on aperçoit la robe grise d'un humble frère de St. François; et les grandes dames romaines se trouvent confondues parmi les femmes en haillons et sont prosternées sur le même marbre - Un nombreux habitants de la campagne sont accourus aussi à cette fête, si féconde en sublimes enseignements; la plupart d'entre eux ont fait une longue et pénible route à pied, et sans songer à prendre aucun repos, ils aspirent au bonheur de passer toute la nuit devant les reliques saintes. A la vue de la crèche, du foin, des modestes langes qui servirent à la naissance

d'un Dieu, ils oublièrent leurs fatigues et leurs misères et s'étaient
 ment heureux dans leur pauvreté. — Oh! bon peuple romain,
 en épanchant votre âme devant le divin enfant de Bethléem,
 vous n'avez pas oublié les tribulations de votre auguste Pontife-
 roi — Par vos prières, d'une ferveur comparable à celles des saints,
 vous avez conjuré le ciel d'écarter l'orage qui gronde sur nos
 têtes — que Dieu vous exauce et qu'il fasse tomber une étincelle
 de votre foi admirable dans les cœurs des ennemis de sa sainte
 Eglise!



Bénédition solennelle de la chapelle du St-Cœur de Marie à Maurice.

Ce fut le 17 Novembre dernier*, un jour consacré à la sainte
 Vierge, un samedi, qu'eut lieu la bénédiction de cette jolie
 petite église. C'est pour la 4^{ème} fois qu'elle a été bénite, parceque,
 à quatre différentes reprises, elle a reçu des modifications notables.
 Mais tout porte à croire qu'elle ne le sera plus; le F. Bourget
 a trouvé moyen de la mettre dans un état où elle n'a rien à
 envier aux plus belles églises de ce pays, et toutes les personnes qui
 la voient sont étonnées que, dans un quartier si pauvre, on ait
 pu réussir à faire une église si complète sous tous les rapports.
 Sous l'affluence fut nombreuse le jour de la fête, dont l'éclat
 fut rehaussé par une journée magnifique. Outre les P. F. Plampin
 Maistre, Bourget et moi qui représentions la Communauté, il
 y avait encore plusieurs ecclésiastiques séculiers: Mgr arriva vers
 8 h. 1/2, et aussitôt il commença la bénédiction, après laquelle je
 chantai la grande Messe. C'est le F. Plampin qui avait été prié
 de faire le sermon, il prit pour texte ces paroles: Gloria in excelsis
 Deo. Il développa superbement ces paroles. Il est vrai qu'un
 instant avant qu'il montât en chaire, elles avaient été parfaite-
 ment chantées par un chœur de jeunes musiciens, jeunes gens
 pieux, qui vinrent ajouter, de leur belle voix, à la splendeur de
 la cérémonie. Je ne sais si le bon Père fut frappé, ou plus proba-
 blement s'il fut inspiré par la st^e Vierge, toujours est-il que sa

tendre pitié, sut tirer un bon parti de la circonstance et édifier grandement son auditoire, dans lequel on voyait un grand nombre de bienfaiteurs de cette église. Le P. Blampin nous dit, qu'avant le péché, le temple de Dieu c'était le monde, et que Dieu se complaisait dans ce temple, où il voulait être adoré; combien ce temple était beau (c'est là une charmante description de l'univers); mais que le péché y ayant pénétré, Dieu avait été obligé de l'abandonner et de se retirer dans des temples matériels, de pauvres maisons de pierre et de bois comme la nôtre. C'est là qu'il se communique à ceux de ses enfants qui ne se sont pas laissés corrompre par la contagion du siècle, le cherchent et l'aiment comme leur Dieu. Cette pensée fournit les plus belles idées au P. Blampin; elle lui donna aussi l'occasion de remercier les bienfaiteurs, et de les encourager, leur montrant l'excellence de la bonne action qu'ils avaient faite en aidant le missionnaire à la construction de cette église.

Je vous ai dit plus haut, mon bien cher Père, que c'est pour la quatrième fois qu'une bénédiction a été donnée à la chapelle de la petite Rivière. Cela vous étonnera, et cependant c'est parfaitement vrai, comme vous le verrez par le petit aperçu que je veux vous donner sur l'origine et les développements de la chapelle du St-Cœur de Marie.

En 1849, tout le quartier de la Petite Rivière n'était qu'une espèce de savanpe; et présentait l'aspect le plus triste et presque sauvage; quelques misérables cases en bois ou en paille et couvertes en chaume, des terres incultes et couvertes de broussailles, voilà ce qui apparaissait invariablement au voyageur qui suivait la grande route qui le traverse, et tout près de laquelle se trouve la chapelle. Voilà ce que le P. F. Levasseur a vu de ses propres yeux, vers cette époque, ainsi qu'il nous l'a dit quelques années plus tard. Si quelqu'un avait annoncé alors que, dans 15 ans, il y aurait dant cet endroit une jolie petite église, construite avec toute la solidité désirable, et une forme vraiment religieuse, et que cette église serait bâtie sans nouvelles impositions, sans le concours du Gouvernement et par le seul zèle du missionnaire et les efforts des malheureux du quartier, tout le monde l'aurait traité de fou.

Ce qui aurait été une véritable folie, à en juger humaine-

est devenu possible et s'est réalisé par la toute miséricordieuse bonté du St. et Imm. Cœur de Marie, notre bonne Mère.

En 1846, une personne de couleur, noire, mais libre de naissance et fille d'un boulanger, M^{lle} Desfossez se trouve tout à coup captivée par une pensée qui l'occupe vivement et ne l'abandonne plus. Elle a eu le bonheur de recevoir le don de la foi; elle pratique régulièrement ses devoirs religieux; elle sait combien il est doux d'aimer et de servir le Seigneur. Comme la Samaritaine, elle ne peut pas garder pour elle seule ce trésor si précieux; son bon cœur est touché de l'affreuse misère spirituelle, plus grande que la temporelle, dans laquelle vivent les pauvres gens de son quartier. Elle cherche donc un moyen de réunir les pauvres noirs, afin de leur apprendre la prière. Elle est la pénitente du P. Laval; elle a vu l'élan de piété qui a été soufflé parmi les pauvres gens de la ville, et elle veut le faire rayonner jusque dans son quartier. Il faut donc les réunir chez elle; mais où? Il n'y a ni église ni chapelle, et comme elle est pauvre, elle n'a qu'une misérable maison et quelques chétives dépendances qui sont en ruine; mais parmi les vieilles mesures, il se trouve une pièce de 12 pieds carrés, dans laquelle est le four dont se servait son père, le boulanger, pendant qu'il existait encore. Elle va trouver le P. Laval, pour lui demander la permission de réunir dans le four, les quelques personnes des environs qui voudront bien venir assister à la réunion qu'elle fera pour leur apprendre la prière. Le P. Laval fut enchanté de cette idée, félicita M^{lle} Desfossez; et voilà une cinquantaine de personnes qui viennent chaque jour aux instructions de cette bonne fille. Encouragé par le succès, le bon Père y installe un petit autel sur lequel il place une croix avec des chandeliers en fer blanc; la bouche du four est convertie en niche, dans laquelle est placée une petite statue de la sainte Vierge, et le tout est béni par le zèle missionnaire, sous le vocable de chapelle du St. Cœur de Marie. Ainsi fut érigée, mon bien cher Père, notre première chapelle dans la mission de Maurice.

La s^{te} Vierge ayant pris possession de cet endroit béni qui lui rappelait sans doute les montagnes de la Judée, y répandit les plus grandes grâces sur ses habitants. Les pauvres gens s'y réunissaient avec le plus grand empressement. Le P. Laval venait les visiter de temps en temps, et alors c'était lui qui faisait le catéchisme

Il perfectionnait ce que M^{lle} Desfossés avait ébauché; il y entendait les confessions, baptisait et bénissait les unions qui ne l'avaient pas été. Plus de 50 mariages et un grand nombre de baptêmes furent ainsi faits dans la petite chapelle du S^t Caser de Marie.

Mais vrità que le pieux oratoire est devenu trop petit; il ne peut plus recevoir tous ceux qui en sollicitent l'entrée. Sur un an plus tard, en 1847, on se décida à construire une chapelle plus spacieuse. M^{lle} Desfossés voulait lui donner 50 pieds de long; Le bon S^r Laval, qui craignait de manquer de moyens pour la construire, la voulait plus petite. Néanmoins, il finit par céder devant les assurances que lui donnait la pieuse fille, qui, depuis ce temps, n'est plus connue dans le quartier que sous le nom de fondatrice de la chapelle et les fondements sont creusés sur un plan de 80 pieds de long sur 30 de large. La fondatrice n'avait pas d'argent, mais elle avait du zèle, et les nouveaux chrétiens de la petite rivière en avaient aussi. Ceux qui étaient maçons travaillaient aux murailles, ceux qui ne l'étaient pas transportaient les matériaux; les femmes, les enfants, tous se portent à la construction de la chapelle avec une ardeur qui ne se démentira pas jusqu'à son entier achèvement.

Mais il faut de l'argent pour acheter de la chaux. De l'argent! Ils n'en ont pas - alors ils bâtissent les murailles avec de la terre rouge délayée dans l'eau. Mais du moins il en faudra pour acheter les bois nécessaires pour couvrir la chapelle? Oui, sans doute, et dans cette calamité, le S^r Laval annonce à ses enfants de Fort-Louis, une quête extraordinaire pour la chapelle de la petite rivière. Bientôt après vient le jubilé accordé par N^o S^r Père le Pape Pie IX, lors de son avènement au trône pontifical, et pour gagner le jubilé, M^{gr} l'évêque, alors Vicaire apostolique de Maurice, avait ordonné, comme une des conditions, que tous feraient une aumône pour la construction des chapelles. La petite rivière eut sa part dans la collecte; et c'est par ces deux moyens réunis, et aussi par les petites économies du bon S^r Laval, qu'il fut possible de donner un toit de chaume au nouvel édifice. Ses murs n'étaient pas encore entièrement achevés lorsque j'arrivai à Maurice (9^o 8^h 1847) et le jour de la fête de Noël de cette année, le S^r Laval m'envoya chanter la messe de minuit dans cet endroit choisi de Marie. Nos braves gens avaient improvisé un toit de verdure, pour le sanctuaire seulement; les assistants

étaient à la belle étoile. C'est là que, pour la première fois, notre Seigneur daigna descendre sur cette terre si longtemps abandonnée; Image bien vivante de l'étable de Bethléem. Les murs d'enceinte étaient encombrés, toute la Petite Rivière et ses environs étaient là. Jamais je n'oublierai avec quelle piété, quel recueillement, les bons gens, encore novices dans la foi, assistèrent au St. sacrifice! avec quelle religieuse attention ils écoutèrent la parole que je leur adressai!

La chapelle ayant enfin été terminée, il fallut songer à son ornement intérieur. Son toit de chaume fut caché par un beau lambris, en toile blanche, auquel on donna la forme d'un arc plein ceintre. Un autel du même bois fut fabriqué par un de nos meilleurs charpentiers, et peint par un de nos chers chrétiens; une belle Vierge en bois doré⁽¹⁾ faite à Pondichéry et que nous fut donnée par un malabar, fut placée au dessus du tabernacle comme une Reine triomphante et pleine de bonté; en un mot, elle prit un aspect si pieux et si convenable qu'après la Cathédrale, elle était considérée comme la plus belle église du pays. Nous vînt alors la bénir. C'était pour la 2.^{ème} fois qu'elle était offerte à Dieu sous l'invocation du saint et Immaculé Cœur de Marie. Le sermon fut prêché par M. l'abbé Masmy le P. Caval et moi assistâmes à cette cérémonie, et dès lors j'allai régulièrement le Dimanche et le Jeudi, dire la 5.^{ème} Messe et faire le catéchisme dans cette pieuse chapelle, où je bénis un grand nombre de mariages et fis faire la 1.^{ère} Communion à tout le bon peuple, qui avait travaillé et s'était imposé tant de sacrifices pour élever le sanctuaire à la gloire de Dieu et à celle de sa B.^{te} Mère.

À peine cette église eut-elle été bénite et les saints Offices y furent-ils régulièrement célébrés, qu'elle se trouva de beaucoup trop petite; au bout d'une année je formai le projet de l'agrandir; et en 1848, le plan en fut définitivement arrêté; il s'agissait de l'allonger de 40 pieds, mais de construire les murs plus solidement, en chaux et sable et non en terre comme la 1.^{ère} fois. Que veut la fin, veut les moyens, dit-on, mais nous n'avions pas de moyens (la caisse de la chapelle était vide). Toutefois, nous avions grande confiance en la Providence. Une dame du voisinage

(1) Cette Vierge n'était rien moins que belle et bien faite. Je me sers de cette expression pour me conformer à la manière de voir et de penser de mes pauvres gens.

fut l'occasion dont la *St* Vierge se servit pour nous faire entreprendre
 et révoquer le projet. Je lui vendis un banc dans l'agrandissement
 futur pour une somme de 100 piastres; avec cela, le mouvement
 est donné, et voilà les travaux qui commencent. Hommes, femmes
 et enfants, tout travaille. Des bandes sont organisées trois jours par
 semaine. Chaque bande a son jour. Les uns apportent les pierres,
 les autres l'eau, les uns creusent, les autres taillent les pierres,
 les autres bâtissent; une grande charette attelée de 30 ou 40 fem-
 mes qui la tirent par une corde et qui est poussée par une 10 ain-
 d'hommes, va à une lieue et demie de là au bord de la mer cher-
 cher le sable et la chaux nécessaires. Le dimanche, on vient à la
 Messe, on écoute l'instruction de son pasteur; et après on tra-
 vaille le reste de la journée. Un peu de riz et des bœdes, voilà
 ce que les pauvres gens demandent au missionnaire pour
 travailler ainsi pendant plusieurs mois. Aussi les murailles
 montèrent-elles comme par enchantement et il fallut songer
 à la toiture. Mais comment faire pour se procurer le bois
 nécessaire? La Providence y a pourvu. Voilà une pieuse et cha-
 ritable Dame qui a une forêt à 8 lieues de là, dans des mon-
 tagnes ardues et escarpées. Sur la prière que lui en fait le mis-
 sionnaire, M^{me} Gordier permet qu'on prenne dans ses bois
 toutes les pièces nécessaires pour la couverture de la Chapelle du
S^t Coeur de Marie. Une quinzaine de charpentiers, bûcherons et
 autres sont déjà partis de la Petite Rivière et sont arrivés à la
 montagne du nuage, où ils passent toute la journée à abatte-
 re et équarrir les pièces demandées. Le soir, ils trouvent un abri
 dans la pauvre case de leurs frères en Jésus-Christ, dont ils
 partagent le frugal repas. En quelques semaines, les pièces néces-
 saires sont préparées, traînées au bord de la mer, où un navire,
 aussi envoyé par la Providence divine, vient les prendre, pour
 les transporter en un lieu où elles sont aisément expédiées jus-
 qu'à la chapelle.

L'agrandissement de l'église put ainsi être couvert bientôt,
 et le toit de chaume fut continué et aussi le beau lambris de
 toile blanche en forme de voûte. Nous eûmes ainsi une belle
 église, de 77 pieds de long sur 38 de large. Mais l'Origue se
 trouvant alors en Europe, elle fut solennellement bénite le
 jour de la Nativité de la *St* Vierge de cette même année,

par le P. F. Laval autorisé ad hoc par M. le Vicaire général du diocèse. C'était la 3^{ème} fois que la puissante et aimable protection du S^t Cœur de Marie était appelée sur cette chère petite église.

Le second agrandissement avait paru tellement impossible à un grand nombre de personnes, à cause de la pénurie des ressources pécuniaires, qu'elles refusèrent de croire à la réussite jusqu'à ce qu'il fut terminé. Plusieurs ecclésiastiques partageaient ce sentiment, et le P. Laval le nomma un vrai miracle.

Mais que coûtent les miracles à notre bonne et tendre Mère? Et surtout que coûtent-ils à son Cœur Immaculé, quand il s'agit de faire du bien à ses enfants? Est-ce que le monde entier ne retentit pas du bruit des prodiges opérés par la miséricordieuse bonté de notre très-aimée Mère? Avouez, si vous voulez, mon bien cher Père, que Marie a fait un miracle dans cette circonstance, mais avouons aussi qu'elle l'a complète, ou mieux qu'elle en a fait un autre en 1860 en faveur de la petite église dédiée à son Cœur immaculé, en lui donnant définitivement la forme et la solidité qui lui manquaient encore.

Après avoir été agrandie, comme je viens de vous le dire, l'église du S^t Cœur de Marie était suffisamment spacieuse pour nos chers enfants de la petite Rivière. Les offices y furent célébrés, comme ils l'avaient été jusque-là les Dimanches et fêtes, et le bien continua à s'y faire. En 1856, le P. Bourget, qui la desservait alors, pensa qu'il fallait donner à la pauvre chapelle du Cœur immaculé de Marie, une forme plus pieuse encore, et surtout lui donner une solidité et une architecture extérieure plus conforme à un monument sacré. Le plan qu'avait adopté le P. Bourget était, comme auparavant, un rectangle, mais avec une abside qui formerait le chœur. Il pensait, avec raison, que le chœur devait être entièrement séparé de la nef et que personne ne devait le traverser, par respect pour le S^t Sacrement. C'était là l'idée qui le poursuivait, et pour le réaliser, il jeta d'abord les fondations du chœur, de l'avant-chœur et des deux sacristies; la tour et le corps de l'église n'ont été construits qu'après; le bon Père amis quatre années pour exécuter cet ouvrage; mais je vous assure, mon bien cher Père,

que c'est un temps, où il a fait des prodiges de persévérance et je dirais même de ténacité. Il a fallu toute son énergie et sa constance pour réussir. Ce n'est pas aux pauvres gens de la petite Rivière qu'il s'adresse, mais c'est aux riches commerçants, aux riches propriétaires qu'il a fait un appel général et soutenu pendant si long temps. Grâce à Dieu, son beau travail est aujourd'hui terminé, il a complètement renouvelé le pieux sanctuaire du S^t Cœur de Marie que nous aimons tant, et lui a donné une forme tout à fait architecturale. Le style de l'église est Romain pur, plein-céintre, la longueur totale de l'église, y compris la tour, a 117 pieds de long sur 30 de large; l'abside qui forme le chœur a 20 pieds de profondeur. Il est percé au dessus de l'autel, d'une rosace où se trouve un beau vitrail représentant le S^t Cœur de Marie. Cela fait un effet magnifique; la tour de devant est solidement construite et s'élève à une hauteur de 50 pieds, les murs latéraux de l'édifice, qui ont 20 pieds de haut, sont percés de 3 fenêtres de chaque face, et appuyés de 3 contre-forts qui font un bel effet. Les deux sacristies adossées aux murailles latérales sont très bien aussi et faites avec goût, elles donnent un charmant aspect à l'église vue de côté. Pour construire cette belle église, le S^t Bourget a su trouver 22 mille piastres, au grand étonnement de tout le monde. Une fois de plus, il ne reste qu'à s'écrier: Opus Numm! O Maria. Virgina illud!!....



Distribution des Prix

au
Séminaire. Collège de S^t Pierre (Martinique.)

Extrait du journal la France d'Outremer

(27 Novembre 1860.)

Enfin, au milieu de l'émotion générale, un prêtre jeune encore, se lève, un grand manteau couvrait ses épaules jusqu'à terre; sa physionomie austère et douce à la fois rayonne d'une expression particulière de bonheur et de fierté: C'est le R. S^t Emonet, supérieur des Frères de la congrégation du S^t Cœur de Marie et du petit Séminaire-Collège. La

se penche pour l'écouter, et le Révérend Supérieur prononce le remarquable discours que nous recommandons à nos lecteurs.

« Au moment de nous séparer pour la première fois depuis qu'il a plu à la Providence de nous appeler au milieu de vous; en ce moment solennel, où, attendant la récompense d'une année de travail, vos cœurs palpitent d'espérance sous les regards de vos parents et de cette imposante assemblée, permettez-moi, chers enfants de me adresser un instant à vos esprits, et d'appeler votre attention sur quelques unes de ces vérités importantes que le jeune homme ne doit jamais perdre de vue. Ce n'est pas que je veuille troubler les sentiments si doux et si purs qui vous animent aujourd'hui; mais, laissez-moi vous le dire, les émotions du cœur ont aussi leurs enseignements, et plus qu'aucune autre ^{solennité} doit vous convaincre de la nécessité du travail, de la nécessité d'une éducation forte et solide.

Pourquoi, en effet, ces couronnes qui tout à l'heure vont être déposées sur les fronts des vainqueurs, sinon pour attester que vous avez travaillé, et que les palmes de la victoire ont été chaudement disputées? Pourquoi cette attente inquiète de vos parents et surtout de vos mères? Ah! demandez leur quel sera pour eux le plus doux dédommagement des sacrifices qu'ils s'imposent pour vous? N'est-ce pas d'appréhender, en entendant proclamer vos noms, que vous ayez bien employé votre temps, que leurs peines et leurs sacrifices n'aient pas été stériles? Et vos succès d'aujourd'hui ne seront-ils pas à leurs yeux, une garantie par rapport à votre avenir sur lequel ils fondent tant d'espérances? N'est-ce point aussi pour honorer vos efforts, pour vous engager à persévérer dans la voie rude et laborieuse du devoir que sont venus ces citoyens, ces ecclésiastiques dont notre cité a le droit d'être fière? Pourquoi enfin cette joie et cette satisfaction qui rayonne sur vos fronts? N'est-ce point encore parce que la plupart d'entre vous, en rentrant dans vos familles, vous emportez le sentiment du devoir accompli?

Oui, chers enfants, le travail, voilà notre vrai titre de noblesse; Dieu qui a imposé le travail à l'homme comme une expiation, a voulu aussi que l'homme y trouvât sa grandeur et sa véritable dignité. Et de le simple artisan, courbé sur son

métier, si l'humble ouvrier qui accomplit consciencieusement sa tâche, a droit au respect et à l'estime de ses semblables, que sera-ce quand le travail a pour but de former l'homme, de le cultiver, de développer ce qui il y a de plus noble en lui, c'est-à-dire, ses facultés intellectuelles, la raison?

Si Dieu ne plaise, cependant, qu'en parlant de travail, je ne veuille parler ici que du travail de l'esprit et des connaissances que vous devez acquérir pendant le temps de vos études. Il est vrai, la société demande beaucoup aujourd'hui au jeune homme, dans les différentes carrières qu'elle lui présente. Mais que l'on ne s'imagine pas que tout est fait, lorsque le jeune homme quitte le Collège très-instruit, très-versedans la littérature, dans l'histoire, dans les sciences. L'erreur de beaucoup de gens, dit Ozanam, est de se méprendre sur les études où l'on a coutume d'appliquer la jeunesse. Le but prochain que l'on s'y propose, n'est pas précisément le savoir, mais l'exercice. Il ne s'agit pas tant de littérature, d'histoire, de philosophie, choses qui s'oublieront peut-être, que d'affermir l'imagination, le jugement, la mémoire qui demeureront. « Si le jeune homme est très-instruit, a dit l'illustre évêque d'Orléans, je suis tenté de le plaindre, il sera probablement incapable de s'instruire d'avantage. » Et de fait, la science seule n'engendre-t-elle pas souvent la vanité, l'orgueil, la présomption, ces fatals écueils contre lequel sont venus se briser tant de beaux talents. C'est ce que faisait dire à Platon lui-même: « L'ignorance absolue n'est pas le plus grand des maux ni le plus à redouter, beaucoup de connaissances mal digérées est quelque chose de bien pis. »

Donc il faut à l'éducation une base solide, et cette base, c'est l'éducation morale et religieuse. Si celle-là fait défaut, qu'est-ce qui formera le cœur, la conscience, le caractère du jeune homme? Qu'est-ce qui pliera sa volonté à la règle du devoir?

« La religion n'est-elle pas en harmonie profonde avec toutes les nobles puissances, avec toutes les grandes facultés de la nature humaine. Lumière d'intelligence pour l'esprit, flamme de vie pour le cœur, puissance encourageante et redoutable pour la conscience, loi immuable pour les mœurs, autorité douce

« et ferme pour le caractère, grâce et secours pour la vertu, qui
 « ne comprend tout ce qu'elle peut pour le développement des
 « facultés intellectuelles, sur la discipline, sur l'affermissement des
 « facultés morales, sur les soins physiques et la conservation de
 « la santé et des mœurs, et par conséquent sur l'éducation toute
 « entière.» (1)

Bussi n'est-ce pas pour avoir trop négligé cette partie importante de l'éducation, que tant de jeunes gens, à qui Dieu avait pourtant donné des talents, se sont perdus dans la médiocrité? N'est-ce pas pour avoir négligé ces principes que les générations actuelles sont dans un état de souffrance et de malaise?

« En s'envisageant la question qu'au seul point de vue littéraire, voyons quelle a été sur notre société l'influence du mal qui nous a envahis. Ce qui frappe nos regards, au premier abord, en l'examinant de près, ce sont les sciences, les arts, l'industrie; avec leur admirable cortège de découvertes en tout genre. Et ne semble-t-il pas que de nos jours l'homme ait arraché à la nature ses secrets les plus intimes, et que rien désormais ne puisse échapper aux infatigables investigations de l'esprit humain. C'est là de notre époque le grand titre de gloire; autant qu'un autre j'en suis fier pour notre siècle. Toutefois, si les sciences ont fait d'immenses progrès, je demanderai ce qu'est devenu notre littérature? N'est-elle pas descendue précieusement de toute la hauteur à laquelle les sciences se sont élevées? Et les hommes les plus compétents n'ont-ils pas signalé et jugé sévèrement cet état de décadence qui va s'accroissant de jour en jour? Où sont les œuvres littéraires durables de notre époque? Où sont ces œuvres de génie capables de rivaliser avec les immortels chefs-d'œuvre que le passé nous a légués? Quelques poésies fugitives, quelques rares compositions de mérite, perdues au milieu de productions frivoles, c'est avec ce mince bagage littéraire que notre société se présente à la postérité.

On a dit avec vérité que le style c'est l'homme. Il me semble tout aussi vrai de dire que la littérature c'est la société, la société avec ses qualités, avec ses défauts, la société avec ses tendances et ses aspirations bonnes ou mauvaises. La littérature est donc, ce me semble, le plus sûr baromètre de l'état moral et religieux d'un peuple. Or, quand on la voit aujourd'hui des-

des auteurs sereines qu'elle habitait autrefois, et où elle puisait ses inspirations dans le pur amour de la gloire, dans le pur amour du beau; quand on la voit se rendre la complice des mauvaises passions, en confondant dans un effroyable pêle-mêle toutes les notions du vrai et de l'honnête; quand on voit un grand nombre de nos écrivains, qui pourtant ne manquent pas de talent, mettre l'amour du gain avant l'amour de la gloire et préférer un succès éphémère à un succès solide et durable, n'est-il pas permis de conclure alors qu'il manque quelque chose à l'éducation de notre société?

Les sciences sont admirablement faites pour la prospérité et le bien-être matériel de la société; mais l'homme ne vit pas seulement de pain; l'homme est avant tout un être moral, et comme tel il doit remplir les devoirs de la vie sociale; comme chrétien, il doit tendre vers cette immortelle destinée que la foi nous montre, et qu'il attend dans un monde meilleur. Or, les sciences seules sont impuissantes à guider l'homme dans cette voie. Elles ne peuvent ni former, ni élever le caractère: elles ne peuvent ni donner à l'homme une règle de conduite, ni lui inspirer les grandes idées, les grandes vertus, les grands dévouements dont le monde a besoin, elles ne peuvent répandre sur les productions de l'esprit humain ce souffle de l'inspiration et de la grandeur qui est le caractère des œuvres de génie. Tout cela ne peut être que le fait d'une forte éducation morale et religieuse. Vous le comprendrez, je l'espère, chers enfants, et tout en travaillant à acquiescer l'instruction nécessaire, vous ne négligerez point ce côté si important de votre éducation. Ce double et noble but, vous pouvez l'atteindre sans de grands obstacles; car, laissez-moi vous le dire, Dieu a fait beaucoup pour vous. Il vous a fait naître dans un pays dont l'univers entier admire la richesse et la beauté. Jetez vos regards autour de vous sur cette terre de la Martinique. Le spectacle de cette nature, à la fois si riche, si variée, si poétique, ce beau ciel, ce soleil toujours radieux, ces vertes campagnes qui resplendent dans des flots de lumière, cette prodigieuse végétation qui se renouvelle dans une éternelle et verdoyante jeunesse, ce sol dont l'interminable fécondité semble provoquer toutes les ressources du génie inventif de l'homme, ces frais et gracieux paysages qui se déroulent à chaque pas, ces imposantes montagnes

avec leurs pics aux formes bizarres, avec leurs forêts vierges, avec les sublimes horreurs de leurs gorges et de leurs précipices, et dans le lointain, l'immensité des cieux qui se confond avec l'immensité de l'océan : Cant de merveilles ne méritent-elles pas votre admiration ? Une si belle terre ne mérite-elle pas votre amour ? Il est vrai, les Antilles attendent encore le poète qui doit les chanter dignement. Mais les Antilles, et la Martinique surtout, n'ont rien à envier au ciel d'Italie et de la Grèce, à ces terres classiques qui ont inspiré tant de poésies et d'enthousiasme. Or, si le monde physique est le reflet et comme le miroir du monde moral, il me sera permis de dire sans flatterie, que Dieu a été aussi prodigue pour vous que pour le sol que vous foulez. Oui, il a donné au jeune créole une intelligence, un esprit vif et pénétrant, une imagination féconde, une mémoire généralement heureuse, il lui a donné un cœur capable de nobles élans ; il lui a donné ce courage et cette sensibilité, qui sont la source de toutes les généreuses inspirations, et par dessus tout, il lui a donné le sens chrétien, ce sens religieux qui survit encore en lui, même au milieu de ses égarements. Que vous manque-t-il donc pour être plus tard des membres utiles à la société et pour faire un jour l'honneur de votre pays, sinon de faire fructifier ces dons naturels et de travailler avec cette constance soutenue, avec cette ténacité qui se propose un but sérieux ?

Encore une fois, chers enfants, Dieu a fait beaucoup pour vous Dieu et les hommes ont aussi le droit d'attendre beaucoup de vous. Bon, chers élèves, vous ne tromperez pas ces espérances ; non vous n'irez pas gaspiller dans une jeunesse désordonnée ces trésors de l'intelligence, ces dons du cœur que vous avez reçus du Ciel, et qui doivent faire de vous les hommes de l'avenir.

Pour nous, chers élèves, la mesure de ce que vous devez être un jour pour la société, pour la patrie, pour la religion, est aussi et sera toujours la mesure de notre tâche et de nos obligations. C'est assez dire combien cette tâche est grande, combien ces obligations sont rigoureuses. Nous le savons bien, et notre conscience nous le dit assez haut, que Dieu, les hommes et vous-mêmes, vous aurez le droit de nous en demander compte un jour. Nous ne faillirons pas, j'espère, à la noble mission qui nous a été confiée. Il est vrai, à

cette sainte œuvre de votre éducation, nous ne pouvons apporter que le faible tribut de notre dévouement. Mais nous sommes pleins de confiance, et ce qui soutiendra toujours notre courage, c'est que nous comptons sur Dieu, sur le Pontife que la Providence nous a donné, suivons, chers élèves, et sur l'avenir.



Nota. Ce Bulletin étant déjà un peu long, nous remettons au suivant quelques autres détails annoncés.

A. M. D. G.

Bulletin Général

de la Congrégation

du St-Esprit et du St-Cœur de Marie.

Tom II.

5^{ème} Année - 2^e 3^{ème} Trimestre - 1861

7^{os} 18 et 19 et 20.

Première Partie.

Actes officiels - Avis et recommandations - Nouvelles générales de l'Institut.

1^{ère} Section.

Actes officiels -

Parmi les actes officiels qui ont été réunis dans les trois derniers trimestres qui viennent de s'écouler, les uns se rapportent à quelques communautés, les autres au personnel.

Actes relatifs aux Communautés.

I. Décret d'erection d'une Communauté à Chandernagor. — Nos chers Confrères ont déjà vu lire dans le journal le monde (N^o du 18 août 1861) une dépêche ministérielle envoyée à Chandernagor et annonçant l'envoi prochain, dans cette mission, de quelques membres de l'Institut.

Le Conseil général de la Congrégation avait, en effet, depuis déjà 1859 décidé en principe l'acceptation de cette mission, pour le moment ou les circonstances seraient favorables à son entreprise. Les circonstances se présentant, le C. G. Père, en exécution de la décision prise par le Conseil, a érigé une Communauté en ce pays, par un décret du 8^{juin} 1861, dont nous donnons ici le texte même avec ses considérants, pour mieux faire connaître à tous nos Confrères les motifs qui ont déterminé l'Institut à entreprendre cette nouvelle fondation.

— Nous, Ignace Schwindenhammer, Supérieur général de la Cong^g du S^t Esprit et du S^t Cœur de Marie,

Vu 1^o les instances faites par le Prieur ap^o de Pondichery pour nous faire accepter la mission de Chandernagor,

Vu 2^o l'avis et les intentions du Card. Prieur de la S. C. de la Propagande, manifestées à M. l'abbé Perrin, Supérieur ecclésiastique de Pondichery

Vu 3^o la décision prise, à l'unanimité, par tous les membres de notre Conseil, dans sa réunion du 3 juillet 1859, d'accepter cette mission au moment favorable, décision fondée sur divers considérants, à savoir:

1^o que cette mission, encore presque toute infidèle, rentre tout à fait dans les fins de l'Institut, telles qu'elles sont déterminées par les Règles et Constitutions;

2^o que la Société du S^t Esprit a toujours été en principe chargée de desservir cette mission, et qu'en conséquence par suite de la fusion, c'est un devoir pour la Cong^g de continuer cette œuvre.

3^o que d'un côté, pour faire un bien sérieux et durable

dans cette difficile mission, il est depuis long-temps à désirer que la Cong^g y envoie de ses propres membres, au lieu de prêtres séculiers; et que d'un autre côté, cette œuvre, sans exiger un personnel considérable, peut être très-utile et très-avantageux à la Cong^g, soit en l'affermissant dans l'œuvre coloniale, et par là même garantissant d'avantage son existence légale, soit en lui procurant même quelques ressources, pour l'aider à soutenir ses maisons de recrutement et de formation.

Attendu qu'aujourd'hui toutes les circonstances sont favorables à l'exécution de cette mesure, M. l'abbé Chérouin, actuellement curé de Chandernagor, désirant revenir en France et le Gouvernement venant d'accorder, sur la demande du Gouverneur et du Préfet apost.^o, un 2.^o prêtre, et venant de nous demander, en outre, trois Frères de la Cong^g pour diriger une école dans cette colonie, ce qui permettra d'y établir une C^{té} régulière.

Avons décreté et décrétons:

Art. I. Est et demeure instituée régulièrement, à Chandernagor, dépendance de la Préfecture apost.^o de l'Inde-chère, une C^{té} de membres de la Cong^g.

Art. II. Présentement, et jusqu'à nouvel ordre, le siège de cette C^{té} est fixé à Chandernagor, dans la maison servant jusqu'ici de résidence au Curé.

Art. III. Présentement et jusqu'à nouvel ordre, cette C^{té} quoique comprise en principe général dans la Province de la mer des Indes, par suite de sa situation topographique, dépendra cependant directement de la Maison-Mère, à cause de son éloignement avec le centre de la Province susdite à laquelle elle appartient.

Fait à Paris, à la Maison-Mère, le 8 7.^o 1861
fête de la 7^eativité de la C. S. Vierge

II. Décret d'érection d'un Noviciat préparatoire de Frères à Williamstown (Irlande)

L'année dernière, le C. R. Père avait, par un décret du 1.^o Juin, érigé un petit scolasticat dans la Com.^{té} d'Irlande.

Outre les petits scolastiques, on espérait aussi y recruter des sujets pour être Frères. Et en effet, plusieurs se sont déjà présentés dans cette intention. Pour donc favoriser le développement de cette œuvre naissante qui peut être si utile à la Cong^e, le C. P. Père, d'après l'avis unanime du conseil dans sa réunion du 29 août dernier, a érigé dans cette même C^e un noviciat de Frères par un décret en date du 8^{me}.

Cependant, d'après ce même décret, conforme à l'avis du Conseil, ce noviciat ne sera proprement qu'un noviciat préparatoire ou demi-noviciat, en ce sens que les aspirants pourront y prendre le 8^e habit et y passer une partie du temps de leur probation, mais qu'ils devront aller achever leur épreuve, pendant un temps plus ou moins long, à N. D. de Langonnet, qui est, et sera jusqu'à nouvel ordre, le Noviciat central des Frères.

Cette dernière disposition est basée sur deux principaux motifs qui en montrent bien toute la sagesse : le 1^{er} (est) de mieux éprouver les sujets en les envoyant hors de leur pays et en même temps de les former d'une manière plus complète à la vie religieuse.

Le 2^{em} et le plus puissant, c'est, en faisant passer ainsi tous les Frères de l'Institut par un même moule, d'inculquer plus efficacement en tous : cet attachement à la Cong^e, cette unité d'esprit, cette uniformité d'habitudes et de manières de faire, qui sont si importantes dans toute société religieuse mais en particulier dans la nôtre, disséminée comme elle l'est et doit l'être, d'après sa fin et ses œuvres, dans des endroits si éloignés et en diverses parties du monde.

III. Décret relatif à divers travaux, arrangements, réparations et achats au séminaire colonial.

Depuis longtemps divers travaux étaient à faire au séminaire colonial, dont plusieurs même, relativement assez considérables, exigeaient préalablement l'autorisation du C. P. Père, non seulement comme supérieur local de la Maison-Mère, mais même comme supérieur provin-

ou, plus encore, comme supérieur-général. Or, le C. P. Père a bien voulu autoriser ces travaux par divers Décrets.

1.^o Par Décret du 2 Juillet, fête de la Visitation de la S.^{te} Vierge, il a autorisé divers changements, arrangements et réparations à la grande chapelle et à la chapelle du S.^t Cœur de Marie, dont on trouvera la description dans la 2.^{me} Feuille.

2.^o Par Décret du 8 Septembre, fête de la Nativité de la S.^{te} Vierge, il a également autorisé la construction d'une tribune au fond de la grande chapelle, pour y placer l'orgue, donner aux Frères une place convenable pendant les offices et procurer aux malades-convalescents le moyen d'assister commodement à la messe sans être obligés de sortir dehors pour s'y rendre.

3.^o Par un autre Décret du même jour, il a autorisé l'acquisition d'un nouvel orgue pour la chapelle, dont le prix sera relativement peu considérable, vu l'occasion favorable qui s'est offerte, en remplacement, d'une part, de l'orgue apporté de N. D. du Gard, qui est destiné pour Notre Dame de Langonnet, et d'autre part, de l'harmonium, placé dans la chapelle du S.^t Cœur de Marie et qu'on destine pour celle, deux maisons de formation où ces instruments étaient nécessaires pour la digne célébration des offices divins.

IV. Décrets relatifs à des achats et constructions à la Comm.^{te} de Cellule.

On a vu par les précédents Bulletins combien le C. Providence avait béni la Comm.^{te} encore naissante de Cellule, et les diverses œuvres qui y ont été commencées: scolasticat, petit séminaire, orphelinat, &c. ...

L'accroissement de ces œuvres n'écipitait des agrandissements matériels, et le C. P. Père les a autorisés par divers Décrets, rendus d'après la décision du Conseil général.

Ainsi 1.^o par un Décret du 2 Décembre 1860, il avait déjà autorisé à commencer un nouveau bâtiment pour le petit scolasticat, et en même temps pour fournir une salle convenable servant de chapelle en attendant qu'on fût en

en élever une. D'après ce décret le bâtiment devant s'arrêter pour le moment au rez de chaussée et au 1^{er} étage;

2^o: Les dépenses ayant été considérées qu'on ne l'avait prévu, et d'un autre côté, des inconvénients et dommages devant résulter de l'immobilité du bâtiment, le C. A. Fère a, par un nouveau Décret en date du 27 juillet dernier, autorisé l'achèvement du bâtiment commencé;

3^o: Entre les bâtiments pour la Communauté, il fallait à la maison de Cellule quelques dépendances, pour y établir des granges, boulangers &c. &c. et pour y établir plus tard les ateliers de l'orphelinat que l'on vient de commencer,

Or, il se trouvait un moulin avec dépendances contigu au jardin de l'établissement, offrant tous ces avantages, outre celui de pouvoir moulinner soi-même son blé pour l'usage de la maison. Le C. A. Fère a donc autorisé l'achat de ce moulin, par décret en date du 29 août.

4^o: Par Décret antérieur du 3 Décembre 1860, le C. A. Fère, avait déjà autorisé l'acceptation pour Cellule d'une Fondation de messes, faite par la mère Emmanuel en faveur de cet établissement.

V. Décrets relatifs à des constructions à N. D. de Langonnet.

Nous avons rapporté au N^o 11 et 12 du Bulletin le Décret du C. A. Fère autorisant l'établissement et la construction d'un pénitencier à St. Michel sous la dépendance de la C^{te} de N. D. de Langonnet. Depuis, l'accroissement de cette œuvre a nécessité divers travaux qui ont motivé les Décrets suivants:

1^o: Un Décret, en date du 1^{er} Décembre 1860 a autorisé l'établissement d'une conduite d'eau, ainsi que la construction d'une scierie et d'une porcherie (on a vu une partie de la description de ce merveilleux travail dans le dernier Bulletin.)

2^o: Un autre Décret, en date du 15 janvier de cette année, a autorisé la construction d'une nouvelle aile de bâtiment, qui était devenue indispensable, vu la multiplication des colons, l'insuffisance du local et la nécessité où l'on se trouvait vis-à-vis du Ministère de l'Intérieur d'avoir des bâtiments plus spacieux et mieux appropriés à l'œuvre.

VI. Décret autorisant de nouvelles constructions à
Williamstown.

La Communauté d'Irlande fondée d'abord, et comme on le sait en octobre 1859, à Blanchardstown près Dublin, fut, au bout d'une année, vu l'insuffisance de ce local et sa position peu avantageuse, transférée dans une autre maison à Williamstown, également près Dublin, mais mieux située que la première, par un Décret du 1^{er} juin 1860, que nous avons rapporté au Bulletin, N^o 15 et 16. Mais cette maison s'est bientôt trouvée aussi trop petite pour établir convenablement les trois œuvres que l'on a entreprises. Collège, Petit scolasticat et Noviciat de Frères, et pour en favoriser la prospérité, spécialement celle du collège qui offre de grandes espérances en vocations et en ressources. De nouvelles constructions étaient donc nécessaires. En conséquence, le C. P. Père dut autoriser la construction d'un nouveau corps de bâtiment, par un Décret daté du 15 mai 1861, et ratifié plus tard par le Conseil génl, dans sa réunion du 29 Août dernier, après la grande retraite.

VII. Décret autorisant la vente de la maison de Gourin.

On se rappelle que la Cong^g avait acquis, en 1854, la maison de Gourin en Bretagne, pour servir de Scolasticat, avec la pensée toutefois de la revendre après l'acquisition de l'ancienne Abbaye de N. D. de Langonnet, qui devait faciliter l'achat de l'établissement de Gourin, pour des raisons exposées en leur temps. Cette vente avait même déjà été décidée en Conseil général dans la réunion du 28 Août 1856, mais depuis ce temps il n'y avait pas eu lieu de la réaliser, jusqu'à ce que dernièrement, les Sœurs de St Joseph de Cluny, désirant avoir un établissement dans ce pays pour y recruter des sujets, et trouvant cette maison à leur convenance, à cause surtout de la proximité de N. D. de Langonnet, qui leur permettra de recevoir la direction des Frères de cette Communauté, demandèrent à en faire l'acquisition.

En conséquence, en cette occasion favorable, non moins que le bien à faire, en coopérant à l'œuvre que les Sœurs de St. Joseph désirent établir à Gowin, le C. R. Père a autorisé la vente de cette maison en leur faveur, par un Décret en date du 15 Août dernier.

§. II.

Actes officiels relatifs au Personnel.

I

Personnel des Pères.

1. Admissions aux vœux. — Par Décret du C. R. Père, en date du 19 Août 1861, rendu d'après la décision du Conseil g^{al} dans sa réunion du même jour, ont été admis:

1^o; à l'émission des Vœux Perpétuels, le F. Buguel de la vice C^{te} du Grand-Port (Maurice);

2^o; à l'émission des vœux de cinq ans, trois Pères dont les 1^{ers} vœux expiraient, savoir: les F. F. Diquet et Artaud, tous deux de la C^{te} de Cellule, et le F. Suard, de la C^{te} de St Pierre, (Martinique);

3^o; à la Profession et à l'émission des 1^{ers} vœux, neuf novices ecclésiastiques O: M^o. M^o.

Daum (Jean-Fierre), en religion Ambroise, du dioc. de Strasbg,
Vandel (Émile), en rel. Jean-Gualbert, du dioc. de St Claude;
Le Belley (Aug. Chrys^{te} Marie) en rel. Pierre d'Alcantara, du dioc.
de Coutances;

Le Soup (Simable Adrien) en rel. François de Sales, du dioc. de Rouen
Kisch (Martin), en rel. Joseph, du dioc. de Strasbourg;

Kabulé (Joseph), en rel. Raphaël, du dioc. de Strasbourg;

Lanet (Michel), en rel. Emmanuel, du dioc. de Montpellier;

Eschbach (St-Alphonse), en rel. St Joseph, du dioc. de Strasbourg;

Stoffel (Barthélemy) en rel. Jean-Chrysostôme, du dioc. de Strasbg

4^o; Par le même Décret a été ratifiée l'émission des Vœux Perpétuels du F. Dufrien, faite d'abord lorsqu'il était gravement malade, puis renouvelée, lors de sa convalescence, sur une autorisation que le F. Emonet croyait,

mais à tort, avoir recue, en confondant dans une réponse du C. P. Père, la question de droit avec la question de fait, ou du lieu, où la cérémonie devait se faire.

II. Rappels en France. — Depuis le dernier Bulletin, plusieurs Pères ont été rappelés en France par divers Décrets du C. P. Père, soit pour venir refaire leur santé fatiguée, soit pour jouir du bonheur de la retraite générale faite à la Maison-Mère, soit enfin pour être plus tard appelés à d'autres postes.

Ainsi, le F. Orinel a été rappelé de la C^{te} de Port-au-Prince (Haïti), pour raison de santé, et en même temps pour accompagner Mgr Monette à son retour de la Mission dans cette île;

Le F. Foussot, de la C^{te} de St-Marie du Gabon, aussi pour raison de santé, est revenu pour la 2^e fois en France, dans un laps de temps assez rapproché;

Le F. Chenay (ainé), de Dakar, attaqué d'un commencement de surdité, pour recevoir les traitements convenables.

Le F. de Reigner, de Gorée, qui n'était pas encore revenu en France depuis son départ en 1849;

Le F. Duret, supérieur de la C^{te} de St-Louis, (Sénégal), venu principalement pour faire ses vœux perpétuels à la Maison-Mère, et aussi, par la même occasion pour se reposer un peu de ses onze années de mission en Afrique;

Le F. Blanc, de la C^{te} de St-Pierre (Martinique), également pour faire ses vœux perpétuels, et en même temps refaire sa santé très-fatiguée, par suite de six années d'un ministère actif et de professorat au séminaire-collège de la colonie.

III. Mutations diverses. — Depuis la fin de la dernière année colaire, plusieurs mutations ont été opérées par divers décrets du C. P. Père.

Les F. F. Moricet et Chenay (ainé) ont été envoyés à Haïti, le F. Orinel, rappelé précédemment de cette même mission, remplacé à Bordeaux le F. Moricet,

Le F. Hervé a été détaché du séminaire colonial, et envoyé au séminaire français à Rome, en remplacement du F. Maîtrejean destiné pour un autre endroit;

Le F. Tritsch, de la C.^{te} de Dakar, pour aller commencer la nouvelle mission de Chandernagor;

Le F. Guilmin a été rappelé de N. D. de Langonnet pour être de nouveau envoyé en mission, à Maurice;

Le F. Duparquet a été également rappelé de la même C.^{te} pour être envoyé à s.^{te} Marie du Gabon.

Le F. Vincent qui était à s.^{te} Ilan, a été destiné pour la C.^{te} de la Providence à Bourbon, en remplacement du Père Javouhey, mort au mois de juillet. Il est remplacé à s.^{te} Ilan par le F. Locher, qui se trouvait l'année dernière au grand-scolasticat, comme vice-directeur; et qui est lui-même remplacé dans cette charge par un nouveau Profès, le F. Eschbach.

IV. Placement des nouveaux Profès - Voici quel a été le placement des nouveaux F. F. Profès, dont nous avons annoncé plus haut l'admission, d'après un décret du C. R. Père, en date du 8 septembre 1861:

Le F. Daum a été attaché à la maison du séminaire colonial, en remplacement du F. Hervé;

Le F. Le Belley, à la C.^{te} de s.^{te} Pierre (Martinique), où il est destiné au petit-séminaire collège;

Le F. Vandiel, à la C.^{te} de Dakar;

Les F. F. Seloup, Risch et Lanet à la C.^{te} de Langonnet;

Le F. Roberté, à la C.^{te} d'Irlande;

Le F. Eschbach, à la maison du C.^{te} scolasticat à Paris,

Le F. Stoffel, à la C.^{te} de Cellule.

V. Nomination et confirmation de supérieurs - Par Décret du 15 septembre, le C. R. Père a confirmé pour trois ans, le F. Fernet, dans la charge de supérieur de la C.^{te} de N. D. de Langonnet, et le F. Schmoderer dans la charge de supérieur de la C.^{te} de s.^{te} Ilan, les pouvoirs de l'un et de l'autre devant expirer cette année.

2^o Par Décret du 13 s.^o, le C. R. Père a déchargé le R. F.

Levavasseur F., des fonctions de Directeur ou vice-supérieur du séminaire colonial, pour qu'il fût s'appliquer plus particulièrement aux affaires de la Province de France, dont il est, comme on sait, vice-Provincial; et il a nommé pour le remplacer, le F. Freyd, précédemment chargé de le secourir.

VI. Autorisation accordée au R. P. Gaultier d'accepter le titre de Vicair. g^{al} de Reims. — On sait toute l'estime, nous dirons même toute l'affection que son Em. le Card. Gousset, Archevêque de Reims, témoigne au R. P. Gaultier. Il a voulu dernièrement lui en donner une marque toute particulière en lui conférant le titre de Vicair général.

Le C. R. Père a accordé au R. P. Gaultier, par Décret du 8 Juin, l'autorisation nécessaire d'après les Constitutions (Const. V. Art. IX.) pour accepter cette dignité si honorable, non seulement pour le R. P. Gaultier, mais encore pour toute la Cong^g.

VII. Autorisation accordée au R. P. Warnet de faire imprimer un ouvrage. — Depuis plusieurs années, le R. P. Warnet s'occupait de la composition d'un ouvrage d'une certaine étendue intitulé: Césor des prédicateurs et de tous les fidèles, ou dictionnaire enseignant d'une manière pratique et méthodique la vérité, les vertus et les devoirs du Catholicisme. Ce long ouvrage se trouvant enfin conduit à bon terme, mais ne pouvant être imprimé sans une autorisation préalable du C. R. Père g^{al}, (Const. IV. art. III. n^o 21.) celui-ci en a autorisé l'impression et la publication, par Décret en date du 15 juillet, pensant que cet ouvrage pourrait être vraiment utile, soit pour les membres de la Cong^g, soit au dehors parmi les ecclésiastiques, les Communautés religieuses et les fidèles.

Il comprend deux vol. in 4^o; le 1^{er} de près de 700 pages; le 2^e de 800 pages. La Bibliographie catholique en a fait un g^o éloge.

II.

Personnel des Frères.

I. Admissions aux Vœux. — Par Décret du C. R. Père, en date du 29 Août 1861, rendu d'après une décision du Conseil g^{al} du même jour, ont été admis.

4^o à l'émission des Vœux Perpétuels, le F. Cimothée, (Allain j^o B^{te}) de la C^{te} de Cellule, qui avait fait sa profession le 26 Déc. 1858.

2°. A l'émission des vœux de cinq ans, les F. F. Modeste (Valy Mathurin), alors à la Maison-Mère, et destiné depuis pour le Gabon;

Louis (Masson Louis); Fidèle (Storch Fidèle), de la C^{te} de Langonnet; tous trois profès du 3⁸^e 1858, et le F. Séraphin (Straub Xavier) de la C^{te} de St-Han, profès du 2^e février 1859.

3°. A la profession et à l'émission des 7^{es} vœux, dix novices Frères, à savoir:

Isidore (Cöuvry Mathurin), du Morbihan;

Louis de Gonzague (Guéron Jean), des Côtes-du-Nord;

Agathange (Fichods Jean), du Morbihan,

Albert (Valy Joachim-Marie), des Côtes-du-Nord;

Odilon (Dugue Pierre-Marie), du Morbihan;

Marie-Edouard (Burger Marie-Joseph-Edouard), du H^t-Rhⁿ;

Marie-Alphonse (Meyer Alphonse), du Bas-Rhin;

Félix (Lacaret Isidore), des Basses-Pyrénées.

II. Rappels en France. Par divers Décrets du C. P. Père, trois Frères ont été rappelés en France de la C^{te} de Dakar, le F. Jules (Guyon), pour venir se perfectionner dans l'horlogerie et la fabrication des montres, à cet effet, il est attaché provisoirement à la Maison-Mère; le F. Romand (Martin), pour se reposer et se retremper un peu en France, et depuis envoyé à St. G. de Langonnet; et le F. Luc (Contog) pour se perfectionner dans l'imprimerie, et en même temps pour accompagner M. Guillemé, prêtre agrégé à la Cong^g, précédemment envoyé en Afrique, et qui un mal à la jambe a forcé de revenir.

III. Mutations diverses - Plusieurs changements ont eu lieu parmi les Frères, d'après divers décrets du C. P. Père:

Le F. Victorin a été envoyé de St. G. de Langonnet à St. Han, et le F. Honorat de la même Communauté à Carlan.

Le F. François-Xavier, a été également détaché de St. G. de Langonnet, et envoyé en Afrique, pour être employé à la C^{te} de Dakar.

Le F. Modeste, de la Maison du séminaire colonial, a été envoyé aussi en Afrique, à la C^{te} de St. Marie du Gab

(1) Le F. Eusèbe a été aussi rappelé de Bourbon pour cause de santé, et envoyé à Langonnet.

Le F. Raphaël a été rappelé de la maison de Rome, et attaché à la Maison-Mère;

Le F. Marcellin a été envoyé de la C. de St. Jean à l'île de la Réunion, où il doit être attaché à la C. de la Providence;

Le F. Ignace, provisoirement à Paris pour les réparations faites à la chapelle, a été destiné à Cellule pour y remplacer le F. Alphonse destiné pour la nouvelle mission de Chandernagor.

IV. Placements des nouveaux Frères Profès — Voici qu'elles ont été les destinations des nouveaux F. Profès :

Les F. Marie Alphonse, Agathange et Edilon restent à Tc. D. de Langonnet, les deux 1^{ers} à l'abbaye, et le 3^{ème} à la Colonie St. Michel;

Le F. Tsidore reste également dans la même C. en attendant son départ pour la mission de Chandernagor, à laquelle il est destiné;

Les F. Albert et Marie-Edouard, ont été envoyés à St. Jean; Le F. Félix, au séminaire colonial, en remplacement du Frère Modeste; et le F. Louis de Gonzague a été envoyé à Cellule en remplacement du F. Dorothee qui a été renvoyé.

V. Sorties et renvois de la Congrégation — D'après l'avis du Conseil, en date du 29 Août 1861, le C. P. Père a fait donner au Frère Mathias le conseil de se retirer de la Congrégation.

En outre, 2 Frères ont été expulsés de la Cong. pour manquements graves: le F. Jacques, d'après un Vêret du C. P. Père en date du 20^{ème} Mars 1860, ratifié postérieurement par décision du Conseil en date du 11 Mars 1861, et le F. Dorothee renvoyé de Cellule par Vêret du C. P. Père rendu le 29 Août 1861, sur la décision du Conseil du même jour. Le C. P. Père se réserve d'exposer en temps et lieu les motifs de ces renvois. Nous espérons que ces tristes exemples ne se renouvelleront plus de si tôt, parmi les Frères.

III

Personnel des Scolastiques et des Novices.

I. Entrée de grands Scolastiques au Noviciat — Par Vêret du C. P. Père, en date du 8 sept.^{ème}, 13 grands scolastiques ont passé au Noviciat: après avoir achevé leurs études théologiques. Ce sont M. M. Maillot (Simon) — Hoeringer (Guillaume) — Thomas (Marie) — Ebenrecht (Martin) — Barthet (Magloire) — Le Cars (Nilar) — Sindhauer (Albert) — Baur (Edouard) — Muller (Alphonse)

Roichauve (Jean) — Grizard (Jean Marie) — Houvétyz (Pierre Marie René) — Jovan (René).

II. Entrée de petits scolastiques au grand scolasticat — Par Décret du E. R. Père, en date du 8 septembre, 73 petits scolastiques sont venus remplacer au Grand Scolasticat leurs confrères aînés entrés au Noviciat.

1^o: Vienient de N. D. de Langonnet: M. M. Lapeyre (Tulgence) — Fellerin (Jean Marie Joseph) — Graff (Joseph) — Viallet (Léon) — Holaine (Chéophile) — de Lombrière (Marie Henry) — Kenoua (Prosper) — Stoll (Nicolas) — Girard (Joseph Auguste) — Ferret (Clément.)

2^o: Vienient de la Maison d'Irlande: M. M. Bracken (Thomas) — Cummins (Michel) — Brown (Jacques.)

Cesont les prémices d'Irlande pour notre grand scolasticat; espérons qu'il seront suivis de plusieurs autres.

III. Admissions au grand-scolasticat — Par Décret du E. R. Père en date du 9 mai, fête de l'Ascension de T. C. S., ont été admis en qualité de grands-scolastiques & postulants: M. Houvétyz (Pierre Marie René), né le 13 Décembre 1836 à St Pierre (Martinique) Il avait déjà reçu les ordres mineurs au grand séminaire de la Martinique, où il avait commencé ses études théologiques — nom de religion François de Sales.

M. Babet (Jean-Félix), né le 7^o Octobre 1836 à Annav (Jura) diocèse de St Claude, élève en théologie, — nom de religion Louis de Gonzague.

IV. Admissions au petit-scolasticat de N. D. de Langonnet — Par Décret du E. R. Père date du 9 mai, ont été admis en qualité de petits scolastiques à N. D. de Langonnet, 4 Postulants:

M. M. Kempf (Jean-Baptiste) né le 30 Décembre 1842, à Strasbourg (Bas Rhin), élève de seconde, en rel. Romuald, Fallert (Joseph), né le 4 avril 1842, à Lauf (9^o Duché de

Bade, dioc. de Fribourg, élève de troisième - nom de rel. Bonifacius.

Baumgartner (Etienne), né le 29 Dec^{bre} 1841 à Münsthausen (Haut-Rhin); dioc. de Strasbourg, élève de troisième - nom de rel. Pierre de Nolase.

Contoz (Frudent), né le 18 août 1846 à Mègeive (Sarvie) dioc. d'Amnevy, élève de troisième - nom de rel. Stanislas Koska.

2^o. Par un autre décret du dimanche 20 8^{bre}, fête de la Pureté de la s^{te} Vierge, ont été également admis en qualité de Petits Scolastiques, à N. D. de Kungornet, 4 autres postulants:

Mr. Mr. Bitter (Charles) né le 28 Janv. 1842, à Eiefensrom (9^o Duché de Bade) dioc. de Fribourg, élève de rhétorique - nom de rel. Boniface;

Schwab. (François) - né le 18 8^{bre} 1845 à Wyhl, (9^o Duché de Bade) dioc. de Fribourg, élève de seconde - nom de rel. Wolfgang;

Huerre (Herman) né le 27 mars 1847, à Cayenne (Guyane française) élève de troisième - nom de rel. Benoit de Philadelphie;

Sery (Paul François-Célestin), né le 8 Janvier 1836 à Fontaine-la-Mallet (seine Inférieure) dioc. de Rouen, élève de seconde - nom de rel. Michel.

V. Admissions au petit-scolastiques de Cellule. - Par décret du C. S. Père, en date du 9 mai, fête de l'Ascension de N. S. ont été admis en qualité de petits-scolastiques 8 Postulants:

Mr. Mr. Couzinié (Louis) né le 8 Octobre 1838 à Sarailles, (Cam), dioc. d'Albi, élève de seconde - nom de rel. Léon (Pape);

Auvann (Pierre) né le 3 novembre 1839, à Ars (Fuy de Vème) dioc. de Clermont, élève de quatrième - nom de rel. François (Régis);

Spielmann (Joseph), né le 13 Février 1844 à Berghim (Haut-Rhin) dioc. de Strasbourg, élève de quatrième - nom de rel. Jean-Crisostôme;

Tannetier (Antoine) né le 27 août 1846 à Arlonn, (Fuy de Vème) dioc. de Clermont, élève de cinquième - nom de rel. Thomas

Wenger (Antoine) né le 12 janvier 1844, à Berghem (Haut-Rhin, dioc. de Strasbourg, élève de cinquième - nom de rel. Antoine;

Mecunier (Antoine) né le 2 juillet 1843 à Artonne, Fuy-de-Dôme, dioc. de Clermont, élève de sixième - nom de rel. Stanislas Hostia.

Tuillard (Michel) né le 1^{er} janvier 1846 à Jussat (Fuy-de-Dôme, dioc. de Clermont - élève de sixième - nom de rel. D. F. Claver;

Humbrecht (Crasme) né le 10 février 1845 à Poffenheim (Haut-Rhin, dioc. de Strasbourg - élève de septième - nom de rel. Bonaventure

VI. Placement provisoire de scolastiques. Par décret du C. A. Père, M. Vally, grand scolastique, a été envoyé provisoirement dans la C^{te} d'Irlande; M. Robo, également grand scolastique, à N. O. de Langonnet; M^{rs} Zimmer, auge grand scolastique, à Cellule

M. M. Foulet et Buss ont été également autorisés à rester encore dans cette dernière C^{te}, où ils se trouvent depuis quelque temps déjà.

IV.

Novices Frères.

I. Admission au Noviciat des F.F., à N. O. de Langonnet. Par décret du C. A. Père, en date du 9 mai, jete de l'Ascension de N. S., ont été admis comme novices frères, à N. O. de Langonnet, cinq postulants, à savoir:

M. M. Cansot (André) né le 4 Oct. 1843 à St-Gille-Flageaux (côtes du Nord) - nom de rel. Calixte;

Cétrel (François) né le 28 Janvier 1841 à St-Jean de Scheuan (Finistère) nom de rel. Bernardin;

Cansot (Martin) né le 10 août 1840 à St-Gille Flageaux (côtes du Nord) - nom de rel. Céléstin.

Fescheli (Philippe) né le 7^{me} Mai 1834 à Welchingen (9^{me} Duché de Bavière) nom de rel. Dominique;

Grüneissen (Chiebaud) né le 4 juin 1838 à Chamm (H^{ts} Rhin) nom de rel. Filicin.

Par un autre Décret du C. A. Père, en date du 1^{er} J^u, ont été également admis comme novices F. F. huit postulants, savoir:

M. M. Mac Nally (Daniel) né le 2^{ème} J^u 1838 à Cullen tra-duff, paroisse de Dordomine (Irlande) - nom de religion Vincent de Paul.

Levey (James) né le 1^{er} Juin 1835 à Sereen en Meath (Irlande) - nom de rel. Laurent.

Louarn (J^us) né le 8. 8^{ème} 1843 à Flougonver (côtes du Nord) - nom de rel. Séverin;

Carey (John) né le 3 Juin 1836 à Kilmurry (Irlande) nom de rel. François-Joseph,

Faucouin (Louis-Jean) né le 16 J^u 1828 à St-Denis de Castines (N^ouyenne) nom de rel. Ulric;

Brielon (Péon) né le 29 Juin 1841 à Bordeaux (Gironde) nom de rel. Pacifique;

Eglin (Auguste) né le 20 Avril 1838 à Villageneuf (Haut-Rhin) nom de rel. Jean de la Croix;

Philippe (Jean-Martin) né le 28 Mai 1838 à Berghheim, (Haut-Rhin) nom de Rel. Leonard.

II. Placement provisoire de F. F. novices. Par Décret du C. A. Père, en date du 1^{er} avril, le F. novice Vésire, a été envoyé de N. O. de Langomet à St. Ilan.

De même par Décret du 8 J^u, le F. novice Cassen a été envoyé à Carlan.

2^e Section

Nouvelles générales de l'Institut.

Le Crés.-Père se proposant d'adresser prochainement, ou du moins dès que ses occupations le lui permettront, une circulaire générale à tous les membres de la Cong^o; il se réserve d'y faire lui-même les recommandations opportunes. Tous nos confrères seront heureux sans doute de les recevoir directement de sa propre main. Nous passons donc immédiatement aux nouvelles générales de l'Institut.

I. Morts arrivées depuis le dernier Bulletin - Nous devons d'abord rappeler le souvenir des chers confrères, que nous avons eu la douleur de perdre dans l'année 1861 qui vient de s'écouler, et dont les billets mortuaires ont déjà annoncé la mort. Ce sont: le F. Michel, décédé à Bourbon, à la C.^{te} de la Providence, le 3 mars; le F. Holley, à Mons Jery, au Noviciat, le 7 Mai; le F. Javouhey à Bourbon, le 3 juillet; et enfin le F. Marchandeau à J.^{te} Marie du Gabon, le 26 novembre.

On le voit, et cette observation n'est pas nouvelle, depuis quelques années, la Providence semble choisir parmi les plus jeunes dans l'Institut; mais aussi, les exemples de vertu qu'ils ont laissés, et surtout la mort si édifiante qui a couronné leur vie toute de ferveur, nous donne la confiance que ce sont des victimes pures, dont le sacrifice aura été bien agréable à Dieu et attirera ses bénédictions sur la Congrégation entière et sur ses œuvres.

Nous réservons pour la 3^{ème} Partie les quelques détails qui nous ont été communiqués sur la mort du F. Michel et du F. Javouhey. Quant à ceux qui concernent le F. Marchandeau, le temps ne nous a pas encore permis de les tous recueillir; nous les donnerons dans le prochain Bulletin. Pour ce qui est enfin du F. Holley, ce cher Père a donné des exemples de vertu si édifiants, soit pendant son scolasticat et son noviciat, soit depuis sa profession, que le C. R. Père a voulu faire faire une petite notice plus détaillée sur sa vie toute entière. Nous la publierons dès que nous aurons pu réunir tous les faits les plus intéressants.

I. Du C. R. Père - Si le bon Dieu appelle à lui, de temps à autre, quelques uns de nos chers confrères, prions-le qu'il veuille bien du moins nous conserver encore bien longtemps le C. R. Père, dont la vie est, à tant de titres, si chère et si précieuse pour toute la Congrégation. Sa santé est loin d'être bonne, comme on le sait. Toutefois, grâce à

Le Dieu, elle se soutient toujours tant bien que mal, nonobstant une privation de sommeil qui l'empêche depuis long temps de prendre un repos, dont ses occupations nombreuses et incessantes lui font cependant sentir le besoin. C'est à nous à prier, pour que la Providence continue à lui conserver ses forces, afin qu'il puisse mener à bon terme les travaux considérables et d'une importance majeure qu'il a entrepris pour l'organisation de la Congr., et qu'il poursuive toujours avec ardeur.

Les Pères et Frères de Langonnet et de Cellule se sont réunis aux scolastiques de leurs maisons pour solliciter sa visite, à diverses reprises le C. R. Père désire lui-même depuis long temps pouvoir la faire. Mais divers travaux, puis des difficultés particulières qui sont survenues avec le Gouvernement, par suite du refus à Rome de la préconisation de M. l'abbé Mounig, pour le siège de la Martinique ne lui ont pas permis de s'absenter de Paris. Il espère du moins que cette année sera plus heureuse, et qu'il pourra visiter quelques Communautés.

Tous chers Confrères apprendront aussi avec bonheur que le C. R. Père a été nommé, dans le courant de l'année dernière, membre du Conseil central de l'œuvre de la 1^{re} Enfance. Pour inaugurer son entrée, et prêter en quelque sorte son nouveau titre, il a été invité par le Directeur général à célébrer la 5^{te} messe dans une des réunions générales, le jeudi 18 avril de l'année dernière, réunion à laquelle se trouvait une nombreuse assistance. On sait que M. l'abbé de Girardin, Directeur de la 1^{re} Enfance, était un des amis dévoués de notre Vénéré Père; aussi voyons-nous son nom figurer, à côté de ceux de M^{gr} de Ségur, de M. Duquesnay, de M. Patisbonne, de F. Chamurrien parmi les membres de la réunion ecclésiastique de St Jean, qui se tenait au séminaire sous la présidence de notre bien aimé Père et 1^{er} Fondateur.

Nos missions auront donc désormais dans cette œuvre si éminemment utile un représentant, sinon toujours

(1) Le Président de l'œuvre est M^{gr} l'Evêque d'Amat.

dans la personne du C. R. Père lui-même, du moins dans celle d'un délégué, pour exposer leurs besoins et présenter les demandes de secours. Déjà en 1860 une somme de 14,000 F. avait été obtenue pour l'œuvre des enfants dans les missions d'Afrique. L'année dernière, le conseil central, après avoir entendu le C. R. Père qui y assistait pour la 1^{re} fois, a bien voulu accorder une allocation triple de celle de l'année précédente, c'est-à-dire de 42,000 F. à partager entre M^{gr}. Bessieux et M^{gr}. Hobis.

Cette nomination du C. R. Père comme membre du conseil de la 5^{te} Enfance, et ces allocations octroyées à nos Missions, doivent nous exciter à contribuer avec d'autant plus de zèle à l'établissement et à la propagation de cette œuvre, d'ailleurs si belle, surtout dans les maisons d'enseignement et d'éducation. Et à cette occasion, nous devons dire que le C. R. Père a été heureux de voir, ce qui s'est fait, à cet égard, parmi les jeunes colons de l'Î. O. de Langomet, et dont les Annales de la 5^{te} Enfance ont fait mention. (N^o: 80) Qu'on se rappelle qu'en travail. lant à cette œuvre, nous travaillons, par là même, tant au bien des Missions en général, qu'au bien de nos missions en particulier, qui sont hélas! si pauvres et si dépourvues de ressources. En effet, l'envoi de ces aumônes, si minimales qu'elles soient, peut servir de titre près du conseil central de la 5^{te} Enfance, pour appuyer les demandes en faveur de ces mêmes missions.

Nous donnerons dans la 3^{ème} Partie, surtout pour les Pères de notre mission d'Afrique, quelques observations importantes pour les diriger dans l'emploi des aumônes de l'œuvre, aumônes qui, d'après son règlement, ont une destination toute spéciale.

III. Service anniversaire de M^r: Desgenettes - Dans le Bulletin N^o: 14, nous avons annoncé la mort du vénérable M^o: Desgenettes, ce grand et si dévot serviteur du C. S. et Sm. Cœur de Marie. Nous devons encore donner ici un souvenir à sa mémoire, souvenir qui rappellera en même temps

les liens intimes et si particuliers qui l'ont uni à notre V. Père, au C. A. Père, et en général à toute la Cong^e.

Sur la fin d'avril de l'année dernière, a été célébré son service anniversaire. Le C. A. Père ne pouvant y assister lui-même a voulu y envoyer pour le représenter et représenter en même temps la Cong^e, plusieurs Pères, et notamment le P. F. Levavasseur F., assistant.

M. l'abbé Duguesnay, curé de St-Laurent, à Paris, prononça l'Oraison funèbre, où nous lisons ces mots relatifs à l'origine de notre petite société aux pieds de N. D. des Victoires: « Ce fut à cet autel, (l'autel du C. J. et Imm. M^{re} Coeur de Marie,) qu'un jour M. Desgenettes eut la consolation de bénir quelques jeunes hommes, généreux fils de la France, jurant de se consacrer à la régénération chrétienne de celle de toutes les races humaines la plus barbare et la plus grossière, celle des pauvres nègres de la Sénégambie, victimes séculaires du sabre musulman et du trafic américain. »

Nous nous proposons de transmettre à nos chers Compagnons cette oraison funèbre toute entière; car c'est pour nous tous comme un document de famille, et un titre de plus à notre estime et à notre vénération, pour le bien-aimé protecteur et comme second fondateur de notre petite société.

V. Témoignage en faveur de la Congrégation - M. Augustin Cochin, ancien maire et conseiller municipal de la ville de Paris, membre du conseil de la Prop. de la Foi, et publiciste distingué vient de publier un ouvrage remarquable sur l'abolition de l'esclavage. Dans divers endroits, en parlant de l'influence de la Religion dans l'Afrique et les colonies, il rend en faveur de la Cong^e, ainsi qu'en faveur de M. Bertout, et surtout du V. Père les plus beaux témoignages. Nous les consignons ici, comme documents intéressants pour les annales de notre petite société.

En parlant de la Guyane, il fait l'éloge du zèle des prêtres formés dans la Cong^e du S^t Esprit qui fut

qui fut chargée en 1776 du service religieux de cette colonie, après la suppression de la société de Jésus: « Les prêtres du J^r Esprit, dit-il, continuèrent avec succès leur bonne œuvre. Grâce à cette influence, les rapports des deux classes (des blancs et des esclaves) étaient exceptionnels dans cette colonie, et si doux, que la première explosion de la révolution se passa sans désordre..... Les prêtres ayant courageusement refusé le serment, on les arrêta, on les condamna à la déportation. Trente-deux furent, en effet, déportés de la Guyane..... Bientôt dispersés par suite de la déportation, ils servirent après mille épreuves, arrestations, naufrages, à relever ou à secourir la religion sur d'autres points, les uns à la Guadeloupe, les autres à la Martinique, un à St^e Christophe, un autre à St^e Croix.» (L. I. liv. I. ch. XV. la religion l'instruction dans les colonies françaises.)

Parlant ensuite de la Martinique, il donne à M. Bertout, qui releva, comme on sait, la Cong^g du St^e Esprit, au sortir de la Révolution, cet éloge bien mérité, ainsi qu'on le verra par les annales de la Cong^g: « Le vénérable Chef de la Communauté du J^r Esprit, M. Bertout, qu'on peut appeler le père spirituel des colonies, car il releva dans toutes le sacerdoce, &c..... »

Passant à l'île de la Réunion, il raconte les travaux de Mgr Mornet, le dernier supérieur du J^r Esprit avant la fusion, quand il était missionnaire dans cette île: « se dévouant à la moralisation des noirs, en véritable prêtre de Jésus-Christ.» puis il montre la petite société du J^r Cœur de Marie venant continuer son œuvre avec le même dévouement. Il dit, à cette occasion, du V^e Père: « Ils avaient pris pour supérieur un saint, le F. Libermann, juif converti, qui prépara les fondements de la C^{te} destinée à évangéliser les noirs à Haïti, aux Antilles, comme dans les deux Guinées, la Sénégambie et dans le reste de l'Afrique.»

(1) Le chap. où nous extrayons ces passages avait déjà été publié dans une revue assez répandue: la Revue d'économie chrétienne, annales de la charité, (janvier 1861), sous ce titre: la Religion dans les Colonies françaises.

Dans le 2^{im} volume il parle de l'exploration et de l'évangélisation de l'Afrique. Après avoir déploré le malheureux état de ces pauvres peuplades si abandonnées, il ajoute : « Depuis, en 1843, les deux Guinées ont reçu les héroïques missionnaires de ce saint Père Libermann, qui, interrogé sur l'état de ses établissements par une Commission parlementaire, répondait humblement : « nous ne pouvons qu'une chose, c'est mourir. » Et en effet, des sept premiers missionnaires, après deux mois, un seul survivait; il passa deux ans pour mort, luttant à la fois contre les noirs et contre les méthodistes; on apprit en 1847, qu'il vivait: c'était M^r Bessieux, depuis Evêque et fondateur de la mission des deux Guinées. 5 missionnaires se sont succédé sur ce champ de bataille, 20 sont morts, 19 ont dû renoncer, 26 persévèrent, au milieu de 3,000 Catholiques, et de 50,000,000 de joyeux dissimulés dans la Nigritie, et sur 7,500 lieues de côtes. »

Il a ajouté dans le supplément du même ouvrage une note sur Haïti, après avoir peint le triste état de cette île sous le rapport religieux, il dit : « Pour oser concevoir la pensée de convertir à la foi de tels pasteurs et de tels fidèles, il fallait un saint. Ciel fut M. Cisserand, l'histoire touchante semble faite pour présenter, en regard des horreurs auxquelles la nature humaine s'abaisse, le spectacle de la sublimité qu'elle atteint. »

V. Découverte intéressante pour les Archives — Les documents que nous venons de citer nous rappellent une découverte très-précieuse pour les archives de notre Cong^o, que nous avons eu le bonheur de faire tout dernièrement

Nous ne possédions presque aucun document sur l'ancienne Cong^o du St-Esprit avant la révolution. C'est à peine si quelques anciens exemplaires des Règles, la copie des quelques Lettres-patentes et quelques autres pièces avaient pu être dérobées au pillage révolutionnaire. Et nous n'espérons plus retrouver autre chose.

Or, tout dernièrement, la pensée nous est venue d'aller demander aux Archives de l'Empire s'il ne s'y trouverait par quelques pièces concernant la Cong^g du St-Esprit, et on nous a communiqué trois grands cartons renfermant les pièces les plus importantes. Nous y avons trouvé, entre autres, les originaux mêmes des diverses lettres-patentes accordées à la Cong^g avec leurs arrêt d'enregistrement, les registres originaux des novices, les registres des membres jusqu'à la révolution, et même le registre des conseils G^g G^g. Ces papiers avaient sans doute été entérés à la révolution et déposés aux archives nationales.

Cette découverte est d'autant plus heureuse qu'elle fournit pour le travail du C. P. Père les documents les plus importants, au moment même où il en avait particulièrement besoin. Aussitôt le C. P. Père s'est-il empressé de demander l'autorisation d'en faire prendre copie, ce qui a été accordé, avec beaucoup de bienveillance, par M. le Directeur-g^l des archives, qui a offert même de les faire collationner et authentifier sans aucuns frais.



Deuxième Partie.

Revue des Communautés

Province de France

Maison-Mère.

Nouvelles concernant la C^{te} mère en g^l.

Retraite annuelle des S. P. — La retraite annuelle avait lieu,

comme, on le sait, les années précédentes dans la maison du scolasticat; mais cette année cette maison se trouvait trop petite à cause du grand nombre de retraits. On a donc dû la faire dans la maison du séminaire colonial. Les conférences ont eu lieu à la grande salle de théologie, et les exercices de piété à la grande chapelle. Malgré la nouveauté du local, tout s'est passé cependant avec le plus grand ordre.

Jamais la retraite de la Maison-Mère n'avait été aussi nombreuse. Il s'y trouvait en tout 48 retraits, 38 Frères avec le C. R. Père général: les R. P. F. F. Gaullier, Lavasseur F., Gravière, Burg, Libermann, Lavasseur L., Foussoy, Feareux, Delaplace, Suret, Leman, de Poigner, Chenay, Suillaud, Stumpf, Freyd, Guyot, Corbet, Fernot, Blanc Barillec, Duparguet, Schmoderer, Hubert, Frichet, Moricet, Buisson, Diquet, Artaud, Engel, Danger, Speisser, Hervey, Orinel, Corbet F. R., Vincent, Locher. Les novices appelés à la Profession: M. M. Daum, Vandiel, Le Belley, Peloup, Poisch, Waberlé, Lanet, Eschbach, Stoffel et un autre novice M. Guillaume destiné provisoirement pour le Gabon.

Le C. R. Père a continué ses conférences sur l'état constitutif de la Cong^g. L'année dernière il avait, comme on le sait, parlé des fins propres et spéciales de la Cong^g, cette année il a parlé des moyens constitutifs établis par les Règles pour atteindre ces fins. Bientôt nous l'espérons, tous nos chers confrères pourront avoir le bonheur de jouir des travaux entrepris par le C. R. Père sur ce sujet.

La fête du S^t Cœur de Marie a été célébrée avec le plus de magnificence possible. Le C. R. Père a officié à tous les offices, et ce sont les Frères eux-mêmes qui, selon l'usage traditionnel de M. V. du Gard, ont fait toutes les fonctions.

Le soir, à la cérémonie des vœux, qui a eu lieu à la chapelle du g^d scolasticat, le C. R. Père a fait une dernière allocution sur la nature et la gravité

de la consécration, soit par les vœux temporaires, soit par les vœux perpétuels. Vers la fin jetant un regard sur l'année qui venait de s'écouler, il nous a exhortés à remercier Dieu pour toutes les grâces et les faveurs nombreuses accordées à la Cong^g, et même, a-t-il ajouté, « pour toutes les épreuves que la Providence nous avait ménagées. » A ces mots, le C. P. Père a dû s'arrêter quelque temps sous l'émotion que lui causait le souvenir de ces épreuves. Cependant, après quelques instants d'un silence qui a profondément impressionné tout l'auditoire, il a repris d'une voix encore émue, mais plus ferme: « Oui, de toutes ces épreuves, car il faut aussi en bénir Dieu, et pour l'avenir nous remettre avec confiance entre ses bras. » Ensuite s'adressant aux novices qui allaient faire leur profession, il les a exhortés à se donner pleinement et sans réserve avec la résolution d'être, a-t-il dit, « non pas des religieux quelconques, mais des religieux zélés, fervents, pleinement fidèles à toutes leurs promesses envers Dieu et envers la Cong^g. » Enfin s'adressant à tous les F. F. présents et plus spécialement aux Pères qui devaient bientôt se disperser dans des Comm^m plus ou moins éloignées, il nous a exhortés d'une voix émue à nous remettre à tous nos devoirs selon les Règles et selon l'obéissance avec une nouvelle ardeur, afin de porter et de répandre dans toute la Cong^g ce parfum de la ferveur religieuse, ranimé dans cette retraite au sein de la Maison-Mère, afin que toute la Cong^g soit partout toujours unie dans un même esprit de ferveur - *cor unum et anima una*. Fuisse ces vœux toujours se réaliser parmi nous!

Après cette allocution du C. P. Père, a eu lieu la Cérémonie des vœux. Les neuf novices admis à la profession ont prononcé leurs premiers engagements. Les trois Pères Duret, Blanc et Buisson, admis aux vœux perpétuels ont prononcé et signé sur les 5^{ts} autels leur dernière consécration. Les F. F. Vignot et Artaud, ont renouvelé leurs

vœux pour cinq ans. Et enfin, tous les autres F. F. avec le C. P. Père ont fait d'une voix commune la rénovation annuelle des vœux ont s'est rendu ensuite processionnellement de la chapelle du scolasticat à celle du séminaire, en chantant avec joie et reconnaissance le Magnificat, pour y recevoir la bénédiction solennelle du C. S. Sacrement.

Le lendemain de la fête du 1^{er} Cœur de Marie, on a célébré le service solennel d'usage pour les défunts de la Cong^g, et ensuite a commencé le Chapitre des Règles qui a duré trois jours entiers. Le C. P. Père a fait diverses observations et recommandations de la plus grande importance, spécialement pour les maisons de formation. Nous n'en parlerons pas ici, le C. P. Père se proposant de les communiquer lui-même dans la circulaire qu'il doit faire, d's que ses occupations le lui permettront.

Retraite annuelle des Frères — Le Dimanche suivant, octave de la fête du 1^{er} Cœur de Marie, a commencé la retraite annuelle des Frères elle a été prêchée par le F. Barille. Seize Frères y assistaient les F. F. Olivier, Jean-Baptiste, Marie, Jules, Honoré, Joseph, Simion, Modeste, Stanislas, Ferdinand, Ignace et Damas de la maison du séminaire colonial, les F. F. Mathurin, et Yves de la maison du noviciat de Moons-jury, le F. Pierre de la C^{te} de Bordeaux et le F. Xavier de la C^{te} de Cellule. Cette retraite paraît aussi avoir été bénie de Dieu.

Le Dimanche suivant, fête de la Trinité de la C. St. Vierge, jour de clôture de cette retraite, les F. F. ont eu aussi, comme les F. F., leur chapitre annuel des Règles, ainsi que cela avait déjà eu lieu l'année précédente, afin que chacun put faire connaître ce que pouvait, à son avis laisser à désirer dans la maison où il se trouve placé, en ce qui concerne les F. F. Ce Chapitre

a été présidé par le R. F. Provincial.

Le soir, à la cérémonie des vœux, le R. F. Libermann a terminé les instructions de la retraite par une exhortation sur les moyens de conserver les fruits de ces saints jours et de se maintenir dans la ferveur. Le F. Modeste a ensuite renouvelé ses vœux pour cinq ans, et tous les F. F. se sont unis pour faire ensemble la rénovation annuelle de leurs saints engagements.

Diverses retraites prêchées. — Cette année, comme les précédentes, diverses retraites ont été prêchées par les Pères, à la fin de l'année scolaire, dans plusieurs Communautés religieuses, et principalement des Sœurs de St Joseph de Cluny, en considération des rapports spéciaux de cette Cong^g avec notre Institut.

Le C. R. Père, comme on le sait, prête le concours particulier de ses lumières et de son expérience à cette Cong^g; vu la ressemblance de ses fins et de ses œuvres avec les nôtres, tant en Europe, que dans les Missions et dans les Colonies, comme aussi en égard au très grand bien qui peut en résulter, selon qu'il nous l'a exposé lui-même dans les Conférences de la retraite annuelle de 1860.

En conséquence, c'est lui qui, cette année encore, comme depuis sept ans, a prêché leur retraite annuelle à la Maison-Mère, à Paris. Quatre cent Sœurs, les novices comprises, y prirent part; parmi lesquelles la plupart des Supérieures de leurs maisons de France. Cette retraite a été particulièrement bénie par Dieu.

Le F. Hervé, de son côté, a prêché celle de la maison de Cluny, qui est leur maison de fondation et où se trouve aussi un noviciat; le F. Moricet, celle de la maison d'Alençon; et M. Guilloux, novice, celle de la maison de Sens.

Le R. F. Sévassieur F. a, d'autre part, donné la retraite aux Sœurs de l'Im. Conception et à celles de la Propag^g de la For. réunies, puis une autre aux religieuses de

Souvenirs à Amiens, auxquelles il avait déjà prêché l'année précédente.

En outre, le F. Delaplace a prêché, à Beauvais, chez les sœurs de St-Joseph, une retraite aux Institutrices communales du St. S. de l'Évêq., œuvre fondée depuis trois années seulement par Mgr l'Évêque de Beauvais, et que cette année a compté le double de rétrocédantes, et promet par conséquent beaucoup de bien pour l'avenir.

Maison du Noviciat

Nous extrayons ce qui suit du Bulletin du Noviciat.

« Les sept novices qui ont fait leur Profession et mis leurs vœux, à la fête du St-Cœur de Marie, ont été remplacés par treize autres, dont onze venus du grand scol. de Paris, et deux autres de N. N. de Langonnet où ils avaient été employés quelque temps comme Professeurs. Il y a de plus deux anciens novices, M. M. Guilloux et Beyne qui commencent leur 8^e année de Noviciat.

« En outre, depuis le commencement de l'année, un confrère de plus a encore pris rang parmi les novices, c'est M. Ch. 2^e scolastique. Ses maux de tête l'empêchant de s'appliquer aux études, le C. P. s'en a abrégé le temps de son scolasticat, et a décidé qu'il viendrait rejoindre les novices à Mons-Tory. Et, en effet, depuis qu'il est avec nous, l'état de sa santé s'est déjà, grâce à Dieu, bien amélioré. Son arrivée porte à 16 le nombre actuel des novices, et tous sont titulaires.

« L'ouverture de l'année scolaire s'est faite, comme d'habitude par une retraite prêchée par le R. F. Burg, maître des novices. Cette retraite était en même temps la retraite préparatoire à l'ordination qui a été faite le 21 septembre à St-Lazare, par Mgr Moubly, Lazariste, év. de Fétis.

« Les 13 nouveaux novices ont tous reçu le sous-diaconat, et M. Beyne le Diaconat.

« La clôture s'est faite par la cérémonie de la reno-

des engagements des novices. La cérémonie a été présidée par le R. P. Fung.

« Les exercices de la retraite ont été suivis par les F. F. Eschbach et Stoffel, qui se préparaient, le premier à la prêtrise, et le second au Diaconat.

« Nous ne pouvons passer ici sous silence une circonstance qui n'est pas sans intérêt. C'est que le jour de l'ordination était juste, jour par jour, la 20^{ème} anniversaire de la 1^{ère} messe de notre bien-aimé Père et Fondateur. Sans doute que du haut du ciel il n'aura pas manqué de bénir ceux de ses enfants qui, à pareil jour, prenaient, à son exemple, l'engagement solennel de servir notre Jeûte-Mère l'Eglise, et cela, au sein même de la Cong^g qu'il a fondée pour les intérêts et la gloire de cette Eglise.

« Une nouvelle ordination a eu lieu le 21^{ème} bre, fête de St Thomas, apôtre; M. Beyne a été ordonné prêtre; M. M. Mailles, Jonan, Haeringer, Thomas, Ebenrecht, Barthet, Le Cars, Sundhauser, Baur, Müller, Pichbaum, Grizard, Houvitys ont été promus au Diaconat; et M. Ott, au S. Sac^t. Cette ordination a été faite à l'Eglise de St Sulpice par le Card. Arch. de Paris.

— Le 13 Novembre, la fête de St Stanislas, patron du Noviciat; a été célébrée cette année avec toute la solennité que nous permettait notre pauvreté et notre petit nombre.

« Une seule chose nous faisait défaut, c'était la présence des scolastiques à Mons-Tony. Votre petite communauté n'ayant pu, à cause de leur grand nombre, leur donner l'hospitalité, nous avons dû renoncer au plaisir de les voir réunis avec nous, comme eux ont dû se contenter de s'unir à nous d'intention pour célébrer notre fête.

« Mais par contre, le C. R. Père, accompagné de plusieurs autres Pères, a bien voulu prendre part à notre fête, et nous honorer de sa présence. Encore son séjour au milieu de nous fut-il bien trop court; car de suite après le dîner, après avoir adressé quelques paroles d'édification et d'encouragement aux novices réunis

autour de lui, il a repris le chemin de Paris. En partant, il nous a laissé toutefois l'espoir de le revoir le 2 Février, fête de la Purification, jour si cher à tous les enfants du 1^{er} Canton de Moiriel.

— « Cette visite du C. P. Père nous a été d'autant plus précieuse que, cette année, nous avons eu le regret de ne pas le voir au milieu de nous et réjouir de sa présence notre petite Communauté.

« Nous avons eu par contre la satisfaction de donner l'hospitalité, pendant tout l'été, aux R. R. J. F. Fousset, de Roignier et Chenay, tous trois missionnaires revenus d'Afrique. Ils ont pu, pendant leur séjour au milieu de nous, se reposer de leurs fatigues passées, pour retourner ensuite travailler avec plus de force et plus de succès à la portion de la vigne que le divin maître leur a confiée.

« Le Noviciat a toujours quelques petites œuvres au dehors. Ainsi, il continue à être chargé du vicariat de la paroisse de Villejeuf, ainsi que du service spirituel des soldats casernés dans les deux forts d'Jury et de Bicêtre. Ces œuvres offrent un double avantage pour les Novices: ils y trouvent une excellente occasion de s'initier aux fonctions du 1^{er} Ministère, et, en même temps, un aliment à leur zèle pour la sanctification et le salut des âmes abandonnées.

« Notons ici, en passant, que notre petite Comté est toujours bien vue du clergé du pays: En toute circonstance, on peut se convaincre de l'estime, de la confiance, de l'intérêt même que nous portent M. M. les Curés des environs.

Maison du Scolasticat.

Le personnel du scolasticat et ses fonctions ont été un peu modifiés pour cette nouvelle année scolaire. Le R. F. Libermann, qui est toujours directeur du 1^{er} Scolasticat, est chargé en même temps du cours de morale

pour les scolastiques. Le F. Eschbach a remplacé le F. Locher dans la fonction de vice-Tréfet. Il est en même temps chargé des cours d'histoire Ecclésiastique et d'écriture sainte pour le scolasticat et le séminaire.

— Malgré le passage au noviciat de onze scolastiques, à la fin de l'année scolaire, le g^d scolasticat compte encore un assez beau personnel.

Remarquons d'abord qu'il y est entré, pendant ces deux derniers trimestres, 8 nouveaux, venus de six diocèses différents, savoir: M. M. Chauvière (Alphonse clair) du dioc. de Luçon; Fommpuy (Cyprien-Renan) du dioc. de Culles; Peffe (Edouard) du dioc. de Strasbg; Kærcher (François-Georges) du dioc. de Tribourg en Brisgau; Authier (François-Élie) du dioc. de Besançon; Barband (Éugène-Joseph) du dioc. de j^o Blande; Heizmann (Mathieu) du dioc. de Tribourg; j^o Vucki de Bade; Riegert (Eugène) du dioc. de Strasbourg.

De plus, le petit scolasticat de Langonnet vient d'y envoyer toute une phalange de treize sujets, dont dix scolastiques titulaires, et trois postulants, ce sont: M. M. Sapeyre, Fellerin, Craff, Viallet, Klaine, de Lombrière,¹⁾ Renoue, Stoll, Girard, Ferret; Brunette, Chrsam et Schneider.

Enfin, le petit scolasticat naissant d'Irlande est venu, lui aussi, apporter au scolasticat central son 1^{er} et précieux tribut de quatre jeunes Irlandais, dont trois titulaires et un postulant savoir: M. M. Bracken, Cummins, Browne et Power.

Si l'on ajoute à ces 29 nouveaux grands scolastiques, 71 anciens qui doivent entrer plus ou moins prochainement au noviciat, cela donne un effectif de 100 scolastiques, dont 78 sont en théologie, et 22 en philosophie.

Cet accroissement pour la Philosophie, qui est dû surtout au petit scolasticat de N. D. de Langonnet, est une espérance pour l'avenir; mais, l'année prochaine et les années suivantes, ce nombre va se multiplier encore, quand

¹⁾ M. de Lombrière est retourné à Brodeaux pour raison de santé. Il continue ses études avec nos frères mineurs qui ont sauté le lacrimarium.

chacun des petits-scolastiques vont ensuite à leur tour apporter leur tribut. Dès l'année prochaine, celui de Cellule doit donner ses premiers fruits. Aussi le C. Po. Père se préoccupe-t-il beaucoup de trouver une maison plus vaste que le local actuel, qui menace d'être absolument insuffisant. C'est aux scolastiques surtout, grands et petits, à l'aider, pour cela de leurs prières.

— Les Scolastiques ont, ainsi que les Prévices, participé à la dernière ordination de Noël, faite par le Card. Arch. de Paris. M. M. Bigot, Sejeune, Delorme, le Douarin, Espitallié, Eigenmann et Tommepuy, ont reçu les ordres mineurs, et M. M. Vidal, Babet et Astanc, la tonsure.

— Et cette même fête de Noël, 3 postulants ont eu le bonheur de faire leur première consécration, ce sont M. M. Lecomte, Tommepuy et Etresam. Le nombre des grands scolastiques titulaires est ainsi actuellement de 28. Les Postulants actuels pourront bientôt, nous l'espérons, recevoir la même faveur.

— Tout en se livrant à l'étude, qui est une des joies spéciales du scolasticat; les scolastiques ne négligent cependant pas les occasions qui se présentent d'exercer leur zèle, et spécialement envers les enfants pauvres et délaissés du quartier.

Ainsi le Bulletin de cette maison raconte une 1^{re} Communion de six enfants des environs, instruits et préparés par les scolastiques. C'étaient de pauvres enfants, obligés de travailler à l'atelier ou en fabrique, et qui, par suite ou pour toute autre raison, ne pouvaient suivre les catéchismes de la paroisse. Chaque soir, pendant quelques mois, ils vinrent de différentes parties du faubourg St. Marcéan et du quartier St. Jacques, au scolasticat, pour s'instruire et se préparer à cette sainte action. Enfin, le 11 juin, ils eurent le bonheur de faire leur 1^{re} Communion de la main du F. Chenay, revenu dernièrement d'Afrique; il était assisté de quelques scolastiques heureux de les conduire au 1^{er} autel et d'embellir la cérémonie par leur présence et leurs pieux cantiques.

Le Dimanche, 21 juillet, avait lieu une fête, plus belle et plus touchante encore. C'était le baptême et en même temps la 4^{me} Communion d'un jeune homme de 17 ans, dont un des scolastiques s'était fait le catéchiste zélé. Il eut pour parrain un brave militaire, portant les galons de sergent, qui frappa tous les assistants par son air attentif et recueilli. Ce fut encore le Père Chenay qui fit cette cérémonie et donna, pour la 1^{re} fois, la s^{te} communion au bon néophyte, après l'avoir exhorté par quelques paroles ardentes.

— Dans le Bulletin du scolasticat nous lisons encore un récit bien intéressant : c'est celui d'une guérison merveilleuse d'un petit scolastique venu de N. D. de l'Annonciation et neveu du P. F. Collin, M. Botrel, qui a été instantanément guéri, aux pieds de la s^{te} Vierge, à N. D. des Victoires, d'une paralysie de mâchoires, que n'avaient pu vaincre jusque-là toutes les ressources de l'art. Ce fait est trop important pour que nous ne lui réservions pas une place dans la III^e Partie. En le lisant, plus d'un confrère se rappellera sans doute le miracle opéré, il y aura bientôt 15 ans, en faveur du P. Blampin, à qui la Mère admirable, dans un petit sanctuaire devenu depuis célèbre, à Rome, rendit l'usage de la voix, c'est une nouvelle preuve de la puissance de Marie, et en même temps un gage nouveau de sa tendresse maternelle pour les enfants de son cœur Immaculé. Opus tuum, nos, o maria, vivifica illud !

Maison du Séminaire Colonial.

Extraits du Bulletin du Séminaire Colonial :

— « Mgr Monetti, Evêque de Cervia, au retour d'une légation en Haïti, a séjourné une grande partie du mois de Mai, au Séminaire Colonial, avant de repartir pour Rome. Pendant son séjour au séminaire, le digne Prélat a bien voulu y officier pontificalement à la fête de l'Ascension, puis à celle de la Pentecôte, qui, comme fête patronale

de la Croix grégorienne, a été célébrée avec toute la pompe et la solennité que nous avons pu déployer. Plusieurs Supérieurs de Congrégations et Communautés, des ecclésiastiques, des laïques distingués, vinrent célébrer avec nous cette fête de famille, tels que M^{gr} Meiglia, chargé d'affaires ecclésiastiques en l'absence du Nonce apostolique, le R. P. Tessard, Provincial des jésuites, M. Etienne sup^g gal de la Cong^e de St Lazare, M. Albrand, supérieur du séminaire des Missions Etrangères, le P. F. Fétetot sup^g de la Cong^e de l'Oratoire. Les R. P. P. Dominicains et M. le Supérieur du séminaire des Irlandais étaient aussi représentés par un membre de leur Communauté. M. le Curé de St Jacques, paroisse sur laquelle est placé le séminaire, M. l'abbé Bouix, M. Faubert, Flémipotentiaire d'Haïti, M. de Keller, député, dont plusieurs ont pu lire les remarquables discours au corps législatif, compatriote et connaissance du C. R. Fér; et M. des Glageux, Président de la Prop^e de la foi, faisaient aussi partie de cette réunion:

« A cette occasion, nous devons mentionner aussi la visite de plusieurs personnages importants qui, dans le cours de l'année, nous ont honoré de leur présence, en dinant au séminaire, tels que M. g^r Cardini, Trélat romain, auditeur de Note pour l'Autriche; le R. P. Cerino, supérieur gal des Chétiens¹⁾; M^{gr} Howard, camérier du St Père, Cousin du Prince de Galles héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, qui est un des g^r amis de notre maison de

— « Le samedi après la fête de la Pentecôte, 25 Mai, vingt élèves du séminaire colonial reçurent l'ordination des mains du Card Archev. de Paris, après y avoir été préparés par une retraite prêchée par le P. Orinel. Deux d'entre eux furent ordonnés prêtres; deux autres reçurent le Diaconat; cinq, le sous-Diaconat, cinq, les ordres mineurs, et six, la tonsure cléricale.

— « Le 6 Octobre, fête du St Rosaire, la chapelle du séminaire colonial, a été témoin d'une autre ordination, demandée extra-tempora; spécialement pour le P. Stoffel,

1) Le R. P. Cerino était venu à Paris pour chercher les dépouilles mortelles du P. Ventura.

qui n'était encore que vicar. Cette ordination a été faite par Mgr de la Cour d'Arvergne, ancien Ardiakm de Pote pour la France, alors coadjuteur de l'Archevêque de Bourges avec future succession, et auquel il a en effet succédé depuis. C'est la toute 1^{re} ordination qui a été faite par l'éminent prélat, nous avons tous été édifiés de la gravité, de la dignité et de la piété avec laquelle il a officié. Nous devons ajouter aussi qu'il a été satisfait lui-même de la manière dont se sont faites toutes les cérémonies.

— « Ce serait ici le lieu de parler de l'exécution et de divers travaux, arrangements, embellissements dont la chapelle du séminaire colonial a été l'objet d'après les Décrets du C. P. Père que nous avons cités dans la 1^{re} Partie. Mais, comme cette description nous entraînerait trop loin, nous la réservons pour la III^e Partie, dans une lettre adressée par le F. Prichet, l'économiste au séminaire colonial, au F. Sejeune économiste à N. D. de Langonnet.

— « Sans ces travaux exécutés à la chapelle du S^r Cœur de Marie, et la nouvelle disposition qui y a été adoptée, il eût été difficile d'y faire aller tous les élèves du séminaire colonial. Cette année, en effet, un nombre considérable de nouveaux se sont présentés : la rentrée a été plus de 20, et ce nombre s'est toujours à peu près maintenu ; le choix semble aussi, jusqu'à présent, rendre un nombre, de sorte qu'on pourra dire cette fois et numériquement et pondéralement la retraite d'ouverture de l'année a été prêchée par le R. P. Levavasseur F., dont la parole ardente et vive n'a pas peu contribué à donner un bon élan à la piété et à la ferveur.

— « Le R. P. F. Levavasseur a couronné par là la fonction de directeur du séminaire colonial dont il était chargé depuis plusieurs années déjà. Cette année, en effet, le C. P. Père l'a complètement déchargé de cette fonction, afin qu'il puisse se consacrer entièrement

aux maisons de la Province de France et spécialement aux maisons de formation de Langonnet, de Cellule et d'Irlande qui demandent une attention et un soin tout particulier. Aussi, depuis la décision du C. R. Père il porte désormais dans toutes les maisons de la Province de France, le titre de Provincial. Il a été remis en place dans la charge et le titre de directeur du séminaire colonial, par le P. Freyd, qui, du reste, était déjà chargé depuis deux ans, de le secourir dans cette fonction et de le remplacer dans les absences qu'il était obligé de faire!

— « Quelques autres changements ont également eu lieu dans le personnel et les fonctions des Pères du séminaire colonial. Ainsi, le P. F. Gaultier, qui avait dû, depuis trois ans, céder le cours de théologie morale à M. S. Colombé, à la suite de la grave maladie qu'il fit, a repris sa classe cette année avec une nouvelle ardeur; jusqu'à présent, son cours ne paraît pas l'avoir trop fatigué, malgré le zèle et l'ardeur qu'il y met toujours.

« Le P. Herve, qui a été envoyé au séminaire français à Rome, est venu, d'ici dans l'enseignement de l'histoire et de l'écriture sainte par le P. Eschbach qui fait ces deux cours au scolasticat et au séminaire, mais séparément:—

« Le P. Haum est professeur de Philosophie, de Physique et de chimie. Les scolastiques sont réunis aux séminaristes pour ces deux cours, comme les années précédentes.

— « Le nouveau directeur du séminaire colonial, le P. Freyd, a prêché la retraite d'ordination de Noël. Un grand nombre de séminaristes y ont pris part, ainsi qu'à l'ordination qui la suivit: 6 ont reçu la prêtrise, 4 ont reçu le Diaconat, 2 le sous-trac., dix-huit, les ordres mineurs, et 11 la tonsure.

— « Le lendemain de l'ordination, a eu lieu le salut de départ des nouveaux prêtres. Le P. Britsch, ^{recommandé revêtu d'apôtre,} a fait une petite allocution, en prenant pour texte, ces paroles de N. S. : *mandate in me et ego in vobis. Puisse la bénédiction divine, que nous avons appelée de tous nos vœux, toujours les accompagner et faire fructifier leurs travaux!*

Il se trouve de nomination n'a pas été insérée, dans la partie des actes officiels par mégarde.

C^{te} de Bordeaux.

Nous venons enfin de recevoir le bulletin de cette C^{te}, envoyé par le F. Orinel, qui y remplace le F. Moricet, suivant le décret du C. H. Père, indiqué dans la 7^{me} Partie; nous en extrayons ce qui suit :

« Les œuvres de la C^{te} de Bordeaux : pèlerinages, neuvaines, retraites, G^{ra}, G^{ra}, reviennent périodiquement, toujours à peu près les mêmes, toujours cependant intéressantes et variées

« Ainsi le Dimanche, 7 juillet, sixième jour de l'octave de la Visitation, huit cents personnes au moins, ayant à leur tête les P. P. F. F. Gravière et Moricet, s'acheminèrent vers le sanctuaire vénéré de N. D. des Verdélais. A quatre heures du matin, toute cette foule montait en chemin de fer qui allait les déposer au pied de la colline où le sanctuaire est assis. Les pèlerins l'ont religieusement gravi entre coupant leur marche par de pieuses invocations et de saintes cantiques. Ils y étaient bien préparés et presque tous ont fait la s^{te} communion. Tous s'accordent à dire qu'à l'ordre le plus parfait a constamment régné depuis le départ jusqu'au retour.

« La neuvaine qui précède la fête de S^{te} Anne, une des fêtes patronales des mères de famille, a été prêchée par le P. F. Ducourneau, supérieur des Maristes de Niom, qui plusieurs titres unissent, comme on sait, à la Cong^g; car c'était un des amis de notre Vénéré Père, il a même été un certain temps à la Neuville vers 1843, et en outre il a été un des fondateurs de l'association des mères de famille. La neuvaine a été bien suivie, et la fête s'est terminée par la réception de nouvelles associées.

« Le Dimanche 22 Décembre, le P. F. Gravière a béni un nouvel orgue beaucoup plus considérable que l'ancien et qui sera dû à la charité des fidèles. Le P. F. Gravière leur a témoigné sa reconnaissance en termes bien sentis. L'instrument a répondu à l'attente générale, et tout le monde s'est empressé de faire sa petite offrande. Le jour de Noël, il y a eu grand mess à Mimis, les chants ont été délicieux, et l'orgue sous les

doigts habiles de M. Bivert, produisait des accents parfaitement en harmonie avec les joies douces de cette belle nuit. La foule était telle que la circulation devenait très difficile, même dans les tribunes; malgré cela, le recueilliement était admirable. On pouvait craindre quelque confusion au moment de la communion, mais non, on semblait même avoir oublié les circonflexes, tant chacun se serrait pour laisser passer les nombreux communicants qui se rendaient à la s^{te} table.

En outre, M. Bouquet a donné deux missions dans le diocèse, d'un mois chacune, elles ont été bénies de Dieu, et lui ont mérité les éloges de son Eminence. Le journal la Guyenne en a rendu un compte flatteur. Nous n'avons pas de détails sur ces deux missions, mais on nous en fait espérer pour le bulletin prochain.

Comme on le voit, les œuvres de la C^{te} de Bordeaux continuent en général à prospérer. Cependant une lettre du P. F. Gravière, en date du 8 Octobre dernier, que le C. R. Père nous a communiqué, annonçait que, pour l'œuvre des militaires, l'école du soir avait dû être interrompue sur la fin du mois de Septembre. On sait qu'un des moyens principaux employés pour attirer les soldats et leur faire du bien, c'était cette école qui leur était ouverte le soir, dans la maison même de nos Pères. Elle était une des premières de ce genre, parmi celles qui depuis ont été établies dans un grand nombre de villes en France. Jusqu'ici elle s'était maintenue, malgré la suppression de beaucoup d'autres, et, nonobstant toutes les difficultés et les obstacles, elle produisait un bien considérable parmi les soldats. Mais sur la fin du mois de Septembre dernier, le régiment ayant changé, le nouveau Colonel a fait répondre que l'école régimentaire suffisait à ses soldats. Force a donc été de cesser, au S. Cœur de Marie, l'école libre qu'on leur avait ouverte. Nous espérons toutefois que ce ne sera qu'une interruption, un moment d'arrêt dans cette œuvre déjà assez ancienne, et qu'à l'arrivée

d'un nouveau régiment, on pourra la recommencer avec un nouveau zèle, que l'obstacle présent n'aura servi qu'à stimuler.

C^{te} de St-Flan

Maison de St-Flan.

— Ainsi qu'on l'a vu dans la 1^{re} Partie, le F. Schmoderer a été continué dans la charge de supérieur de la C^{te} de St-Flan, mais le F. Vincent, qui le secondait l'année dernière dans la maison de St-Flan, a été remplacé cette année par le F. Hoicher, dont la santé se trouve bien d'une vie plus active, sur le bord de la mer.

— Quelques mois avant son départ, vers la fin de juillet, le F. Vincent a failli avoir la main gauche broyée dans les engrenages d'une machine à battre le blé. Les trois derniers doigts ont été pris, le petit doigt n'a été que blessé, mais la 1^{re} phalange du doigt du milieu a été en partie écrasée, et le doigt suivant disloqué. Il a beaucoup souffert, et est même resté plusieurs jours sans pouvoir dire la 5^{te} messe. Cependant, à son départ pour Bourbon, au mois d'octobre, sa main était à peu près entièrement guérie.

— Le Bulletin et la correspondance de la C^{te} de St-Flan nous parlent d'une nouvelle œuvre, qui n'est encore qu'un germe, mais qui offre cependant déjà quelque espérance pour l'avenir. Nous laisserons les Frères de cette Communauté nous l'exposer eux-mêmes:

« Une chose qui peut être intéressera tous nos chers Compagnons, c'est la création d'une sorte de petit postulat de Frères, que le C. R. Père a permis d'essayer. Pour la faire comprendre, il faut se rappeler qu'à St-Flan nous avons deux classes d'enfants: les colons ou jeunes détenus que le Gouvernement nous envoie, et les orphelins élevés par la charité. Parmi ces petits orphelins, plusieurs ont souvent témoigné un vif désir de devenir Frères dans la Cong^g,

et en effet, quelques uns sont déjà au Noviciat. Pour favoriser davantage ces jeunes vocations, et en même temps les conserver, nous avons cru opportun de former une section à part, des jeunes orphelins qui paraîtraient ainsi avoir vraiment, quoique d'une manière éloignée, des dispositions pour la vie religieuse. Ce que le C. G. Père nous a accordé. L'œuvre a donc été commencée au mois de novembre; on leur a donné un logement à part, ils ont un Règlement spécial, des exercices propres à eux, et plus tard peut être pourra-t-on y joindre un petit costume

« Ils ne sont encore que des enfants, dont deux de Bretagne, un de Normandie et un d'Auvergne, mais ils sont charmants par leur tenue et leur piété. Vous seriez enchantés de voir des bons enfants si fidèles à remplir tous les devoirs des Frères. Aussi sont-ils pour tous un sujet d'édification.

« Cette œuvre a un double but et un double avantage: C'est d'abord, de former comme une petite pépinière, d'où sortiront, nous l'espérons, des religieux bien remplis de l'esprit de notre Cong^g. En outre, ils nous seront d'un grand secours par leurs exemples pour former tous nos autres enfants à la docilité et à la piété, ce sera comme une sorte de modèle toujours vivant à côté de notre orphelinat. »

— Le même Bulletin ajoute: « la fièvre scarlatine s'est déclarée parmi nos enfants. Nous avons été obligés de transformer St. Flan en vrai hôpital, nous avons infirmerie des convalescents, infirmerie des malades, infirmerie des mourants. Depuis six semaines (la lettre d'où nous extrayons ce passage est écrite du 10 Déc.) nous avons eu 29 malades, dont 4 de fièvres intermittentes, 2 de cholérine et 23 de fièvre scarlatine. Cependant grâce au bon Dieu, à la C. S. Vierge et aux bons soins de notre médecin, un seul, c'était un colon, a succombé jusqu'à aujourd'hui 10 Déc. Notre infirmier et cuisinier, le bon Fr. Mathieu, par suite de fatigues a été fortement atteint lui-même de la scarlatine. Deux fois il a appelé près de son lit le Fr. Locher

croquant sa dernière heure bien proche. Que merci, il va mieux maintenant».

Nous nous impressions d'ajouter, pour rassurer nos chers confrères, que les dernières nouvelles de cette C^{te} nous apprennent la cessation à peu près entière de cette petite épidémie. Au 15 janvier, il n'y avait plus que trois enfants encore alités.

— Pour compléter le bulletin de J^t Stan, nous ajouterons ici une lettre adressée par M. le Préfet des Côtes-du-Nord au F. Schmoderer, laquelle fait connaître la direction donnée aux enfants dans l'établissement, et en fait en même temps l'éloge, du moins implicitement.

« St-Brieuc, le 24 8^{bre} 1861. M^o: le Directeur, j'ai l'honneur de vous informer que son Exc. M^o: le Ministre de l'Intérieur a approuvé, le 19 de ce mois, dans les termes suivants, la direction imprimée dans votre établissement, à l'enseignement professionnel:

« Monsieur le Préfet, vous m'avez transmis, le 17 avril dernier, un état indiquant les professions enseignées à la colonie de J^t Stan et le nombre de jeunes détenus qu'elles occupent.»

« Il ressort de ce tableau que, sur les 268 jeunes détenus présents au mois de mai dernier dans cet établissement: 238 étaient occupés aux travaux agricoles, soit 89 p. 90.

« Les autres travaux occupent 27 enfants. D'après les explications données par le directeur de J^t Stan, les tailleurs au nombre de 6, les 4 cuisiniers et les 3 corvons, constituant un total de 13 enfants, sont tous plus ou moins invalides et conséquemment impropres aux travaux agricoles. Il n'en reste que 14 qui soient réellement distraints de ces travaux, c'est-à-dire environ 5 p. 90.

« L'enseignement industriel se trouvant ainsi à la colonie de J^t Stan, renfermé dans les limites tracées par la circulaire du 17 avril dernier, il n'y a point lieu d'y apporter aucune modification.»

Recevez, M^o: le Directeur &c.

Maison de Carlay

Il vous espions que le bon P. Gallie vous enverra un petit bulletin pour le prochain numéro du bulletin général.

En attendant, le R. P. Provincial nous apprend que les enfants, qui sont nombreux dans cette maison, vont bien. Il y en a même trois ou quatre parmi eux qui se préparent comme aspirants frères pour T. D. de Langounet. Aussi le bon Dieu a-t-il béni tous leurs travaux. Les récoltes ont été favorisées d'un temps propice. Si la quantité a été un peu inférieure, elle a été du moins compensée par la qualité.

Cité de N. D. de Langouner

Il vous extrayons ce qui suit du bulletin et de la correspondance de cette Communauté.

« Cette année, comme les années précédentes, nous avons solennisé la fête du très-St. Sacrement avec une grande pompe. Le R. P. Supérieur avait réglé que les différentes catégories dont se compose l'établissement feraient chacune séparément son reposoir, de là une pieuse et sainte rivalité; aussi était-ce à qui montrerait le plus de zèle.

Le premier reposoir, celui des frères, placé au milieu de la grande allée de mélèze qui conduit à la forêt, se distinguait comme le plus grandiose; c'était un autel élégamment décoré, dans un monument gothique, aux ogives, aux rosaces et aux flammes ornés de mousse et de verdure. Les enfants du collège en avaient fait un autre dans la belle allée de tilleuls de la prairie devant l'abbaye; les fleurs, les guirlandes et les festons en faisaient la principale richesse. Enfin, les enfants de la colonie agricole de St. Michel avaient imaginé quelque chose de plus champêtre et de plus poétique: c'était un autel de verdure, élevé sur un rocher au milieu du réservoir qu'ils ont creusé sur le sommet du coteau de la colonie de St. Michel. Derrière l'autel se trouvait une barque aux avirons peints et

ornés de guirlandes et sur la barque un harmonium pour jouer pendant la bénédiction. Un pont de gazon fleuri, qui flottait à la surface des eaux, conduisait à l'autel. Les scolastiques avaient employé tous leurs soins et tout leur zèle à décorer avec un goût et un talent remarquable la chapelle qui formait un grand et somptueux reposoir, tout émaillé de guirlandes et de fleurs.

Notre procession formait un coup d'œil vraiment magnifique, quand elle s'est développée avec ses longues files ses nombreuses bannières et oriflammes variées, dans nos grandes et ombreuses allées de tilleuls, de mélèzes, de sapin et d'ormeaux. Venaient d'abord les enfants de la colonie suivis des élèves du collège, puis les Frères, ensuite les scolastiques et enfin les Frères et les ecclésiastiques étrangers en habits sacrés, précédant le C. S. Sacrement. Mais ce qui plaisait sans doute plus que tout le reste à Notre Seigneur, c'était la piété et la dévotion qu'on voyait empreinte sur tous les visages.

Aussi cette belle fête a-t-elle laissé après elle comme un parfum d'édification. Un Monsieur bien connu dans le pays par son impiété et son esprit irréligieux, qui avait été attiré à cette cérémonie par la curiosité, disait, en s'en retournant: « cette procession a mis ennu jus qu'au fond de l'âme: tout le temps qu'elle a duré je n'ai pensé qu'à ma première communion.»

— « Une fête d'un autre genre, et qui a aussi été très-belle, c'est notre distribution des prix. Bien que notre établissement se trouve, comme on le sait, assez solitaire, il y avait venu cependant au moins 1,200 à 1,500 personnes. Le clergé était très-nombreux. Il nous a témoigné beaucoup de sympathie. Nous avons à dîner plus de 60 prêtres: avec eux nous avons aussi de nombreux amis de la maison et en particulier le bon et vénérable M. Barbier, père du P. F. Barbier. Tout s'est parfaitement bien passé. Le salut solennel du C. S. Sacrement donné par M. l'Archiprêtre de Quimperlé, a terminé la fête, et tout le monde s'est retiré

paraissant très-satisfait.»

— Dans le cours du mois de septembre, a eu lieu la retraite annuelle des Frères, prêchée par le Père Chenay, qui était allé se reposer dans cette maison en attendant son départ pour Haïti. Elle s'est terminée le 22 *febr.*, fête des sept douleurs de la *S. Vierge*. Huit postulants ont fait leur *1^{re}* consécration de novices, deux Frères ont renouvelé pour cinq ans leurs engagements sacrés, et tous les autres Frères-Profes ont fait la rénovation annuelle de leurs vœux. A cette cérémonie s'en est jointe une autre plus touchante encore, celle de la consécration de départ du *P. Guilmin* et de trois Frères destinés pour les missions.

— Pour la nouvelle année scolaire, plusieurs changements ont eu lieu dans le personnel des *F. F. de T. C. D.* de Langonnet:

Le *F. Suillaud*, auparavant vice-*Trefet* du collège, en est maintenant *Trefet*, en remplacement du Père Guilmin envoyé à Maurice.

Le *F. Danger*, l'année dernière vice-*Trefet* du scolasticat, en est également *Trefet* cette année, en place du Père Duparquet, qui est destiné à retourner au Gabon. Le *S. Le Loup*, nouveau Profes a été désigné pour le secondier comme vice-*Trefet*.

Le *F. Lejeune* a cédé l'économat au *F. Busch*, nouveau profes, qui est en même temps économe et vice-*Maître* de novices des Frères, et il a reçu en échange la classe de Rhétorique avec la charge de vice-*Trefet* du collège.

— La nouvelle année s'est ouverte avec un nombre assez grand de scolastiques et d'élèves. A la fin du mois d'octobre, on comptait 18 petits scolastiques, mal gré le nombre en core fourni au grand scolasticat de Paris. La rentrée du collège offre aussi beaucoup d'espérance. Il y a eu un plus grand nombre de nouveaux que les années précédentes; cela montre que les quelques

préjugés qu'on avait conçus dans les environs à l'endroit du collège de N. D. de Langonnet, commencent à se dissiper.

Le Noviciat des Frères est aussi assez nombreux; on comptait, à la fin du mois d'octobre, 36 novices dont 22 titulaires et 14 encore postulants, et de plus 6 petits-postulants.

— « La retraite des scolastiques et en même temps celle du collége ont commencé le 29 9^{br} pour se terminer à la belle fête de la Toussaint. La 1^{re} a été prêchée par le R. P. Supérieur et la 2^e par le R. P. Warnet. A la clôture de cette retraite, sous les scolastiques ont renouvelé avec joie leur 1^{re} consécration dans la Congrégation, et quatre nouveaux l'ont faite pour la 1^{re} fois: M. M. Bitter, Schwab, Schuere, et Jéry.

— « Un mot sur les rapports extérieurs de la C^{te} pendant cette année, et sa position vis-à-vis le clergé en particulier. Dans les commencements, plusieurs préjugés factieux étaient répandus contre nous. On se tenait un peu à l'écart; on venait rarement nous visiter, mais aujourd'hui, tous ces nuages se sont dissipés. Le clergé des environs nous est très-bienveillant et conserve avec nous d'excellents rapports. Nous avons même eu une dizaine de prêtres qui sont venus faire leur retraite annuelle à N. D. de Langonnet. Le R. P. Warnet s'est volontiers chargé de les diriger. Ils ont tous paru très-satisfaits de leur séjour, et reconnaissants du bon accueil et de la direction qu'ils avaient reçus. Plusieurs se sont proposés de revenir les années suivantes. Ce sont là d'heureux présages pour le succès de toutes les œuvres de N. D. de Langonnet dans ce pays surtout où le clergé conserve encore une influence si grande sur les populations.

— En finissant, nous devons mentionner plusieurs travaux importants exécutés depuis le dernier bulletin:

Vient en premier lieu le moulin avec la roue hydraulique, dont la construction avait été autorisée par le C. R. Père (Décret du 12 Août 1860). Il a fallu, pour réussir, exécuter des travaux considérables; on a dû construire un barrage sur la rivière; puis agrandir l'ancien canal et en creuser un autre

tout est, à peu près terminé. Deux meules sont déjà placées au moulin pour moudre le grain. La scierie fonctionne et scie tout le bois de chauffage, qui n'est pas peu considérable à Langonnet.

A cela il faut ajouter le défrichement entier du parc, auparavant envahi par la lande, les ronces et les épines.

Colonie St-Michel.

Le R. F. Provincial nous communique une lettre du F. Guyot sur la visite de l'Inspecteur général, le Baron Boiuff, à la Colonie St-Michel.

« Nous avons eu hier (19 Juin 1861) la visite de M. l'Inspecteur. Il est arrivé à 8 heures du matin et n'est reparti que vers 4 heures du soir.

« Il a été content de la marche générale de la maison. Personne en punition, personne en désertion, un seul malade à l'infirmerie.

« Après son dîner, qu'il a voulu prendre à l'hôtel, il s'est rendu seul à la Colonie, et a visité deux sections d'enfants pendant leur dîner. « La nourriture est bonne et substantielle et les enfants ont bonne mine, » a-t-il dit.

« Le nouveau costume des enfants: blouse bleue, casquette militaire, lui a plu beaucoup. M. l'Inspecteur n'aime pas, pour des détenus acquittés le costume qui rappelle la punition du crime, comme le treillis carreau, le chapeau gris poil de chien &c., &c.

« Il a admiré notre petite ménagerie, notre pièce d'eau, sur laquelle il a vu les enfants s'amuser avec la barque. Il nous a beaucoup engagés à bâtir la 3^e aile de notre maison, en nous promettant plus d'enfants, &c., &c.

« Après avoir vu la Colonie, nous avons visité ensemble le parc et les abords de l'abbaye. Il a bien voulu accepter quelques rafraîchissements à l'abbaye, et nous a quittés satisfait de la Colonie. « Il n'y a pas de point noir à l'horizon, » a-t-il dit en partant.

— Tous nos Confères seront sans doute bien aises d'avoir

une idée plus complète de la colonie de St. Michel. Nous donnerons dans la III^{ème} Partie un rapport envoyé à M. le Sous Préfet de Napoléonville, sur sa demande, qui la fera connaître parfaitement. C'est un rapport bien complet, bien intéressant, qu'on lira avec plaisir, nous n'en doutons pas, et avec action de grâces envers Dieu qui a tant béni cette œuvre. Il pourra en outre être utile, et même servir de modèle, pour ceux qui sont ou pourront être chargés de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, dans des œuvres plus ou moins analogues à celle de St. Michel

C^{te} de Cellule.

Dans le dernier 76^o, nous parlions de l'Institution qu'on venait de faire d'une petite Congrégation de la S^{te} Vierge parmi les élèves du petit séminaire de Cellule. Elle n'était encore, à cette époque, qu'à sa naissance et à son berceau; depuis ce temps, elle s'est développée, bien que l'on soit sévère pour les admissions. Elle compte en ce moment 38 Congréganistes et 13 approbanistes. Sous l'influence de cette pieuse association, la piété a pris un nouvel essor dans ces jeunes cœurs, et, avec la piété, l'amour de l'étude s'est aussi accru et fortifié.

— Le scolasticat s'est également développé depuis le dernier bulletin — le 19 mai, fête de la Pentecôte, les huit postulants, dont nous avons donné les noms dans la 1^{ère} Partie, ont eu le bonheur de faire leur première consécration dans l'Institut. C'était pour la seconde fois seulement que le petit scolasticat de Cellule voyait cette cérémonie. Souffri-t-elle fait de profondes impressions, et a-t-elle été d'un puissant encouragement pour tous les aspirants à la Cong^o. Cette nouvelle réception a porté à quinze le nombre des scolastiques titulaires. Depuis cette époque, plusieurs postulants sont venus se présenter. Le nombre total des jeunes aspirants de Cellule est aujourd'hui de trente environ.

— Le Bulletin de cette C^{te} mentionne encore, pendant

le courant du dernier trimestre de la dernière année scolaire, une 1^{ère} Communion. Elle a eu lieu le Dimanche 7 juillet, fête du précieux Sang. Douze enfants ont eu le bonheur d'y participer, et tous les autres ont pris part à cette fête touchante en s'approchant avec eux de la table sainte.

— La distribution des prix de l'établissement de Cellule a été magnifique. C'était, disait-on, une des plus belles qu'on ait encore vues, non seulement à Cellule, mais dans tous les établissements du diocèse. Les trois grands Vicaires généraux: M. M. Mercier, Brun et Desjardin, ancien Supérieur du grand séminaire, ont bien voulu venir la présider. M. de Chazelles, député de l'arrondissement, et plusieurs autres personnes notables de Riom et des environs l'honoraient aussi de leur présence. Il y avait, en outre, de 60 à 70 ecclésiastiques, parmi lesquels, M. le curé du Chef-lieu d'arrondissement, et un des curés de Clermont; et avec eux plus de 800 personnes. Une assistance si honorable, et un concours si nombreux sont la meilleure preuve de la faveur et de l'estime, dont l'établissement de Cellule jouit dans le pays.

Un journal de Riom, la Presse judiciaire a fait une description de cette fête. Nous en donnerons l'extrait dans la III^{ème} Partie.

Les petits scolastiques de Cellule ont adressé au C. R. Père, une belle petite pièce de vers, pour lui faire hommage des couronnes qu'ils avaient obtenues. Elle mérite bien d'être insérée dans le Bulletin. Nous la donnerons donc également dans la III^{ème} Partie à la suite de la distribution des prix.

— Pendant les vacances, les Frères de Cellule ont eu leur retraite annuelle. Le F. Barillec a quitté la possession de ses archives pour aller la prêcher. Elle a commencé le 8 sept^{bre}, fête de la Nativité de la S^{te} Vierge, pour se terminer au dimanche suivant, fête du S^{nt} Nom de Marie.

— Pour cette nouvelle année scolaire, l'établissement de Cellule a une classe de plus, la Rhétorique. Tous les cours

sont ainsi maintenant au complet. Avec cette augmentation de classes, il fallait aussi augmentation de personnel. Le F. Stoffel, nouveau Profès, a été envoyé pour combler le vide. Il est chargé de la direction de l'Orphelinat et en même temps de l'économat, en place du Père Engel qui a reçu une classe à faire.

— La rentrée pour la nouvelle année scolaire s'est effectuée heureusement; le nombre des nouveaux a cependant été relativement moindre que les années précédentes, parce qu'on n'a voulu faire aucune concession, ce qui, en effet, était impossible cette année surtout, vu, d'un côté, le prix déjà si minime de la pension, et d'un autre, la cherté des vivres. Il y a eu environ de 70 à 80 demandes, mais seulement 30 admissions nouvelles. Le nombre des élèves était, vers la fin du dernier trimestre 1861, de 117.

— La retraite annuelle d'ouverture s'est faite un peu plus tard que de coutume; elle n'a eu lieu qu'en décembre, mais ce retard a été bien amplement compensé par la faveur si désirée d'avoir, pour la prêcher, le R. P. Provincial. Il écrivait lui-même au C. R. Père: que jamais il ne s'était vu encore autant assisté du bon Dieu. C'est assez dire quels fruits a dû produire cette retraite. Elle s'est terminée le 8 décembre, à la belle fête de l'Imm. Conception.

— Avec le développement de ses œuvres, l'établissement de Cellule s'accroît aussi matériellement. Nous avons indiqué dans la 1^{re} Partie un Décret du C. R. Père autorisant l'érection d'un nouveau bâtiment. La 1^{re} pierre en a été posée solennellement, le 30 avril, veille du mois de Marie, comme pour en examiner la consécration à la C. S^{te} Vierge. Aujourd'hui, il est à peu près achevé. Il a 40 mètres de long, sur 70 1/2 de large. Il comprend un rez-de-chaussée, deux étages, et une mansarde habitable. Il doit provisoirement servir à la fois au scolasticat et à l'orphelinat, fournir au Collège des docteurs, et en même temps renfermer une chapelle commune pour tout l'établissement, en attendant que le reste des bâtiments projetés soit construit.

On peut voir par là combien ce bâtiment était nécessaire et combien aussi il doit être beau, nous dirons même magnifique.

Cité de Rome.

Bien que Rome soit en ce moment le point culminant vers lequel sont tournés tous les cours catholiques, nous nous trouvons cependant ici un peu à court de nouvelles. C'est que le séminaire français poursuit son but tranquillement et sans bruit, mettant toute son ambition à former pour l'Eglise de France des prêtres instruits et pieux.

Sous ce double rapport, la Cité de Rome n'a qu'à se féliciter des succès qu'elle a obtenus pendant l'année scolaire qui vient de finir.

Cette année encore, comme les précédentes, elle a compté plusieurs diplômés soit au Collège romain soit à S. Apollinaire, où plusieurs élèves vont, comme on le sait, suivre les cours de droit canon. Nous ne connaissons pas au juste le nombre des diplômés du Collège romain. A S. Apollinaire, un des élèves a été reçu docteur, trois ont été reçus licenciés, et trois autres bacheliers.

La piété et la régularité se sont également maintenues. M^{gr} Sacconi, Arch. de Nicée, précédemment Nonce à Paris, aujourd'hui revêtu de la pourpre, et qui a passé plusieurs mois au séminaire français, écrivait au C. D. Père, en demandant à y prolonger sa demeure: « Mon séjour au séminaire français m'offre de véritables succès d'édification. J'admire de plus en plus la régularité de sa maison et le zèle des Pères, et surtout celui du Père Supérieur.

— Le dimanche 14 juillet, une ordination extra tempora a eu lieu dans la chapelle provisoire du séminaire français. Elle a été faite par le Cardinal de Villecourt.

M^{gr} Sacconi et M^{gr} de Mérode etc., y assistaient.

— Pendant l'année qui vient de s'écouler, le séminaire français a eu aussi une occasion d'exercer son zèle.

M^{gr}. Cizzani, grand aumônier des troupes pontificales, est venu demander quelques prêtres pour aller prêcher une retraite aux zouaves, à Anagni, afin de les préparer aux fêtes de Fâques; c'était une belle Mission. Le Père Maîtrejean, quoiqu'encore peu exercé dans ce genre de ministère, l'a acceptée avec plaisir. Un élève du séminaire français l'a accompagné. Les fruits de cette retraite ont été très-consolants. Tous ces braves jeunes gens y ont assisté avec une grande exactitude. Pendant la messe, où a eu lieu la communion g^{de}, le P. Maîtrejean a fait une quête pour le d^{er} de J^r Pierre qui a produit 450^{fr}.

— Pour cette nouvelle année scolaire, le personnel des Pères du séminaire français a été un peu modifié. Le P. Hervé a été envoyé pour remplacer le P. Maîtrejean qui a une autre destination. Cependant, le C. R. Père a consenti à laisser ce dernier Père à Rome en attendant son départ pour sa nouvelle mission, qui ne doit avoir lieu qu'en Avril prochain.

— Peu après son arrivée à Rome, le P. Hervé a prêché la retraite annuelle aux sœurs de J^r Joseph de Cluny, qui ont aussi une C^{te} dans la Ville Sainte. Il a également prêché aux élèves du séminaire français la retraite d'ouverture de la nouvelle année scolaire, pour inaugurer son entrée dans la maison.

— Malgré les craintes et les anxiétés que doit inspirer l'état actuel des affaires, le nombre des élèves n'a pas diminué. Au commencement de l'année scolaire, ils étaient déjà au nombre de 25. Il est même à remarquer qu'il y a eu, cette année, plus de nouveaux que les années précédentes. On compte, en effet, sur le nombre total, 19 élèves nouveaux. Le Cardinal Vicaire qui est, comme on le sait, le protecteur de la maison, se félicite beaucoup de sa prospérité, et se montre toujours pour elle plein de bienveillance.

— Peu après la rentrée, le 21 Novembre, fête de la Présentation de la C. S^{te} Vierge, a eu lieu la bénédiction de la chapelle, en attendant la consécration solennelle qui doit s'en

faire plus tard. Nous regrettons de n'avoir pas de détails sur cette cérémonie; mais nous espérons que les Frères de la C^{te} de Rome ne manqueront pas, malgré leurs grandes occupations, de nous en envoyer pour le bulletin prochain.

— Depuis le commencement de l'année scolaire, le F. Stumpf a eu déjà trois ou quatre fois la faveur d'être reçu par le 1^{er} Père le Chef vénéré de l'Église est toujours de la plus grande bonté pour la maison, et pour toute la Cong^g. Il sait que tous nos cœurs lui sont dévoués. Puisse notre filial attachement le consoler dans les cruelles angoisses qu'il éprouve depuis si longtemps!

C^{te} d'Irlande.

En commençant, nous devons tout d'abord, par ordre du C. R. Père, rectifier une erreur commise dans le dernier N^o. Nous avons annoncé l'admission de 4 postulants en qualité de scolastiques, dans la C^{te} d'Irlande. Et, en effet, sur les instances réitérées des Frères de cette C^{te}, le C. R. Père l'avait accordée par Décret du 10 Mars, comme devant avoir lieu prochainement à la fête de 1^{er} Joseph. N'ayant reçu aucun avis contraire, nous l'avons annoncée au Bulletin, pour donner toutes les nouvelles du trimestre. Nous ne pensions pas que les Frères de cette C^{te}, après avoir obtenu une autorisation en règle, eussent pris sur eux de ne pas l'exécuter, sans en prévenir le C. R. Père. Mais trois mois plus tard, au mois de Juin, une lettre d'Irlande apprenait, et cela d'une manière seulement accidentelle, que, des quatre postulants en question, deux étaient partis, et les deux autres remis indéfiniment. Et enfin, un seul d'entre eux, Joseph Dwyer, a été admis le 8 Décembre, à la fête de l'Immac. Conception. Le C. R. Père espère que cette explication prévendra à l'avenir des irrégularités de ce genre.

— Pour compenser ce léger mécompte, nous devons ajouter que le nouvel établissement d'Irlande s'est maintenu d'ailleurs, durant toute l'année dernière, dans un

était satisfaisant, vu surtout les difficultés que rencontre toute œuvre qui commence. Le nombre des élèves a été en moyenne, de 110 à 50 environ, dont moitié internes et moitié externes, et celui des scolastiques de 15.

— Le 21 juin, fête de St-Louis de Gonzague, Mgr l'Évêque de Dublin a honoré, pour la 1^{re} fois, la C^{te} de sa visite. On l'avait prié de vouloir bien venir pour donner la confirmation à quelques enfants. Il a accepté avec bienveillance. La cérémonie a eu lieu dans la Chapelle de la maison. Sa Grandeur a interrogé les enfants, et a été satisfaite de leurs réponses. Tout s'est très-bien passé.

— Pour cette nouvelle année scolaire, l'établissement d'Irlande a pris encore quelques nouveaux développements. Dès la fin d'octobre, le collège comptait 57 élèves, 36 pensionnaires et 21 externes; Et on avait en outre un certain nombre de demandes. Le scolasticat est moins nombreux, vu les recues envoyées déjà en France et la sévérité que l'on met pour les admissions. Cependant, d'après les renseignements qui nous sont donnés par le P. Vice-Frocurer, il compte encore une quinzaine de jeunes aspirants; et en outre plusieurs élèves du collège se disposaient à y entrer. Le Noviciat préparatoire de Frères, que le C. P. Père a érigé, comme on la vu dans la 1^{re} Partie, compte 6 postulants.

Les lettres des Frères nous apprennent que la maison jouit généralement d'une bonne réputation, et surtout de la réputation d'avoir de bonnes et fortes études, vis-à-vis des autres établissements du pays.

— Le personnel de la C^{te} a dû être augmenté pour la nouvelle année scolaire, d'un nouveau Père, le F. Haberlé, nouveau Frère, ainsi que nous l'avons indiqué dans la 1^{re} Partie.

Ce renfort était d'autant plus opportun que, peu de temps après la réouverture des cours, le F. Schiffmacher, dont la santé n'était pas très-forte, a dû cesser sa classe par suite de fatigues et d'épuisement.

— La scarlatine a aussi fait une apparition à l'établissement d'Irlande comme à St. Flan. Pendant quelque temps on a eu de l'inquiétude; quelques parents commençaient même déjà à retirer leurs enfants par crainte de la contagion; mais, grâces à Dieu et à la E. Vierge, on en a été quitte pour la peur. Le F. Leman écrivait au E. R. Père, au commencement de décembre, que tous les malades allaient bien et que le plus mal se trouvait en convalescence.

— Nous avons annoncé dans la partie officielle un Décret, du E. R. Père, autorisant la construction d'un nouveau bâtiment à Williamstown. On a dû se mettre à l'œuvre, immédiatement après l'autorisation; car les anciens bâtiments pouvaient à peine contenir une cinquantaine de personnes, et déjà ce nombre était atteint. Les travaux ont été poussés avec activité, et aujourd'hui tout est achevé, on fait déjà la classe dans le nouveau bâtiment. C'est un bel édifice de 106 pieds de long sur 32 de large, à l'intérieur. Nous espérons que la maison d'Irlande aura bientôt racheté ces dépenses par les vocations qu'elle fournira pour la Congrégation, et par suite, pour les missions, tant d'Afrique que des Colonies.

Province d'Afrique.

I. Cité de Dakar.

Dakar.

Après les fêtes de Faïques, M. ^{gr} Kobès a appelé autour de lui les Pères de la Cité de Dakar, ainsi que ceux de St. Louis, Gorée, Joal, et Ste. Marie de Gambie, pour faire en commun la retraite annuelle. Elle a été prêchée par le F. Fritsch. Le Dimanche 21 Avril, fête du Patronage de St. Joseph, a eu lieu la clôture présidée par Monseigneur. y ont pris part: les F. F. Lossedat, Blanchet, Lamoise, Wélty,

Kieffer, Lacombe, et Strub. Les F. F. Vuret et Le Fenec, de la C^{te} de St-Louis, n'ont pu arriver que quelques jours après la Clôture.

Fresqu'aussitôt après cette retraite, le 1^{er} jour du Mois de Marie, Mgr Hobis est parti pour Joal, afin de poser les fondements de la nouvelle chapelle qu'il y a fait bâtir. Il y est resté pendant tout le mois de Marie pour diriger lui-même les constructions; puis il a fait solennellement la consécration de cette chapelle, dont nous aurons à parler plus loin.

Sa Grandeur a effectué son retour de cette cérémonie, d'une manière, on peut dire, merveilleuse pour le pays, qu'il décrit ainsi lui-même: « J'ai fait de Joal où j'étais
 « de bâtir une église. J'ai fait en voiture, la première du
 « pays, le trajet de Joal à Dakar, en compagnie de cinq
 « de nos élèves. Si vous nous aviez vu gravir les montagnes,
 « nous frayant une route avec la hache à travers les forêts,
 « et arrachant les pierres dans les ravins creusés par les
 « torrents, vous auriez une idée du passage du premier
 « tombereau ou carosse, comme on l'appelle dans le pays,
 « sur la côte jusqu'à Joal. — Dieu nous a aidés et protégés
 « d'une manière toute visible. . . . » Remarquons qu'il
 a fallu faire ainsi plus de trente lieues, et en partie
 à travers les ravins, les montagnes, les rivières et les bois. Cepen-
 dant ce merveilleux voyage s'est heureusement achevé en
 3 jours

— A la fête de Dieu, il s'est fait à Dakar une procession des plus solennelles. La pompe de cette cérémonie a été rehaussée par la musique militaire exécutée par les enfants de la Mission. Elle ne s'était pas encore fait entendre en pareille circonstance. Aussi la foule émerveillée fut-elle encore plus grande que la première fois. Un reposoir avait été dressé par les Fidèles au centre même du village le plus important de Dakar. Les Missionnaires ont été particulièrement frappés du silence, de la contenance religieuse et respectueuse de cette grande foule de noirs encore païens, surtout au moment solennel

où le célébrant donnait la bénédiction du C. S. Sacrement. Suisse N. S. déchirer bientôt l'épais bandeau qui couvre les yeux de ces pauvres infidèles et se révéler à leurs coeurs, comme il s'est montré à leurs yeux dans cette belle cérémonie!

— Mais, de toutes ces fêtes, celle du St. Cœur de Marie tient le premier rang, car elle est également la Fête patronale de la Mission. De même que l'année précédente, les élèves séminaristes s'y sont préparés par une retraite de deux jours. L'un d'entre eux a eu le bonheur d'être associé au petit nombre de privilégiés revêtus de l'habit ecclésiastique. Tous ont offert à Dieu, par le Cœur de Marie, leurs engagements de travailler à devenir un jour eux-mêmes de fervents Missionnaires.

— Outre les cérémonies extérieures du culte, un des moyens pour la Mission d'attirer les noirs et de sauver les âmes, c'est encore le soin des malades. Les secours s'administrent particulièrement chez les sœurs de l'Immaculée Conception. Chaque matin, une des salles de leur maison est convertie en véritable salle de pansements. Une foule de malades viennent chercher des remèdes, et avec les remèdes corporels on leur distribue les remèdes spirituels. Les malades gagnés, ont se met, par eux, en rapport avec les familles, et surtout avec les enfants.

Le mois d'octobre dernier, la sœur Véronique, chargée du soin des malades, avait déjà baptisé, à elle seule, plus de 60 enfants en danger de mort, dont les $\frac{4}{5}$ sont décidés, après avoir reçu la grâce du saint-Baptême.

Monsieur a fait aussi recueillir chez les sœurs et baptiser deux pauvres nègresses malades, qu'on a trouvées gisantes et abandonnées au milieu du village. L'une a été recueillie dans la C^{te} des Filles de Marie (sœurs indigènes) et l'autre chez les sœurs de l'Immaculée Conception. Il serait difficile de dire avec quel zèle et quelle charité les Religieuses des deux Communautés s'empressaient

à les soigner, et en même temps à les instruire de notre sainte religion. Aussi, ces deux pauvres femmes gagnées par la charité, demandèrent-elles bientôt avec instance le St Baptême, et elles moururent toutes les deux avec bonheur après avoir ainsi reçu le sacrement de la régénération qui leur avait ouvert les portes du ciel. L'une de ces femmes était de bien loin dans l'intérieur, personne ne comprenait son langage. Enfin, on a pu trouver un interprète et la faire aussi instruire et baptiser. C'est ainsi que, dans sa miséricorde, la divine Providence avait admirablement ménagé tous les moyens pour le salut d'une pauvre négresse abandonnée.

— Après avoir parlé des œuvres de la Mission, nous devons dire un mot des quelques nouvelles constructions faites dans le cours de l'année. Mgr Hobis s'étant vu dans la nécessité de rebâter un des pignons de la grande maison, a profité de cette circonstance pour agrandir tant soit peu ce bâtiment, et pour commencer à le disposer d'après un nouveau plan fort avantageux. Dans cette nouvelle construction, il eut soin de disposer pour les Frères un excellent dortoir, dans les meilleures conditions possibles de salubrité, car il reçoit tout à la fois, l'air et le jour, du nord, de l'ouest et du midi, avantages qui sont immenses pour la santé dans ces pays chauds.

Cette construction a, en outre, permis d'agrandir la chapelle de toute l'ancienne sacristie qui a été transportée dans le nouveau bâtiment, derrière l'autel. La statue de la St^e Vierge, autrefois placée sur une simple credence, a été élevée dans une grande et belle niche au dessus de l'autel. Et, de chaque côté, deux niches plus petites renferment, l'une la statue de St Joseph, l'autre celle de saint Louis de Gonzague.

— Outre ces constructions, on a fait en partie le mur de clôture qui doit ceindre le terrain occupé par la C^{te} des Sœurs de l'Immaculée Conception.

— Le personnel de la maison de Dakar a subi, dans

le cours de cette année, plusieurs modifications, ainsi qu'on a pu le voir déjà par les Décrets de rappel et de placement indiqués dans la 4^{ème} partie. A la fin du dernier trimestre, il se composait, outre Mgr. Hobès, des F. F. Strub, Lacombe, Welty et Wandel, et des F. F. Claude, Jean-Marie, Julien, Marie-Amand, Antonin, Georges, Aloyse, François-Xavier. Le F. Jules doit aussi bientôt y retourner.

Le F. Strub est vice-supérieur ou Directeur de la maison, en remplacement du F. Tritsch, qui est, comme on l'a déjà dit, revenu en France pour aller commencer la nouvelle mission de Chandernagor — Le F. Strub est en même temps Procureur-provincial — Le F. Lacombe est chargé spécialement du ministère extérieur, et en particulier de la direction des écoles indigènes. Le F. Welty est Préfet de discipline des élèves, et le F. Wandel, économe et Préfet de discipline des apprentis.

— Monseigneur a beaucoup souffert de la migraine dans le cours de l'année. Les cérémonies de la semaine sainte l'avaient surtout bien fatigué. Cependant, dans une de ses dernières lettres au C. P. Père, il annonçait que depuis la fête du 5^{ème} Cœur de Marie, il éprouvait un mieux sensible. Il doit revenir en France, au printemps prochain, pour se refaire un peu.

Gorée.

Vous s'avez dire d'abord, par commission du C. P. Père, que depuis bien longtemps, la maison-mère n'a reçu directement aucune nouvelle de Gorée, bien que les nouvelles ne manquent par tout à fait. Aussi n'aurions nous eu rien à dire, cette fois encore, de cette C.^{te}, sans une lettre du F. Cossedat au F. de Ségner, pendant son séjour en France, et que le C. P. Père a réclamée à celui-ci pour le Bulletin. Voici quelques extraits de cette lettre :

« J'ai vu avec le plus grand plaisir que vous vous intéressez toujours à nos bons noirs. Aussi je m'empresse de vous dire où en est notre œuvre indigène.

« La prière du soir et du matin est toujours bien

suivie. Il semble même qu'on a plus de zèle pour assister à celle du soir. Les Catechismes sont fréquentés par soixante-dix personnes ou enfants. Les mardis ou vendredis, ils ont lieu à l'église de la paroisse, le plus grand nombre sont assidus à le suivre, et à venir entendre la parole de Dieu. Les autres viennent au presbytère dans la journée.

Mais, si d'un côté, ce bien que se fait me console, je dois vous dire aussi que j'éprouve une bien grande peine et désolation, en voyant par ailleurs le mal que se commet. Le catechisme de huit heures du soir, établi pour nos jeunes ouvriers, est malheureusement abandonné. Ces pauvres enfants se sont laissés égarer. Plusieurs même, des plus fervents autrefois, s'abandonnent maintenant à de tristes excès. J'espère cependant que nos avertissements nos exhortations, nos sollicitations pressantes, finiront, avec la grâce de Dieu, par les ramener à de meilleurs sentiments. Déjà même, quelques uns semblent se repentir. Je n'ai pas besoin de les recommander à vos ferventes prières; je sais trop l'intérêt que vous leur portez...

La colonie a reçu une compagnie de soldats indisciplinés, au nombre de 250 hommes. Ils sont campés à Dakar, sous des tentes. Ils doivent travailler huit heures par jour. Ce n'est pas pour eux une bonne saison. Jusqu'au mois de septembre, nous n'avions, pour ainsi dire, pas eu de pluie; c'était une année exceptionnelle, mais elles ont commencé à tomber aux premiers jours du mois, c'est-à-dire peu de jours après l'arrivée de la compagnie, et ces pauvres militaires sont souvent inondés. Toutes les conditions se réunissent donc pour les rendre malades. Souvent les maladies sont-elles fréquentes parmi eux. Chaque jour, l'hôpital en reçoit cinq, six, sept à la fois. Bientôt il ne suffira plus; et déjà, en effet, on prépare une succursale. Les bonnes sœurs se

dévouent avec une charité admirable aux soins des malades. Pour les habitants de Gorée, la saison s'est montrée très-bénigne....

« Le F. Kieffer, mon nouveau collaborateur, fait très-bien ici; il est plein de zèle, de dévouement et d'activité, pour évangéliser et visiter les Noirs.

« Veuillez-nous aider toujours de vos prières, et recommandez-nous bien à N. D. des Victoires. »

Tous nos Confères s'associeront, nous n'en doutons pas, aux peines et aux espérances des Frères de Gorée. Mais la Maison-Mère s'y associe plus particulièrement encore. Aussi, nous espérons que ces chers Confères voudront bien, de temps en temps, nous faire part des résultats de leurs travaux apostoliques, pour que nous puissions, nous-mêmes, les transmettre aux différentes Communautés.

Joal.

L'événement de Joal, c'est la construction de la belle chapelle qui vient d'y être élevée. C'est, nous dit-on, la première chapelle, vraiment digne de ce nom, qui soit élevée sur ces côtes; car toutes les autres ne sont que de pauvres cases converties en chaume, sans en excepter même celle de Dakar. Aussi on la regarde comme un vrai monument pour le pays. On en trouvera la description, ainsi que le récit de sa construction et de sa consécration solennelle par Mgr. Hobé, dans une lettre très-intéressante, adressée par le F. Lamouise au C. P. Père, que nous réservons pour la III^e Partie.

La case qui servait autrefois de chapelle, à Joal, est maintenant affectée au logement des missionnaires, qui n'avaient en, jusqu'à présent, pour s'abriter, qu'une misérable cabane de noirs.

Le F. Lamouise est toujours à Joal, mais le F. Welty, a été rappelé, comme on la vu plus haut, à la maison de Dakar. Il a été remplacé par le F. Foussot.

Cité de S^t-Louis.

Le F. Duret, a fait, en sa qualité de Tréfièt apostolique de S^t-Louis, une petite lettre pastorale, pour introduire, lui-même, l'œuvre si excellente du denier de S^t-Pierre, au Sⁿéegal. Outre l'établissement d'un trône dans l'église, pour recueillir les aumônes, il a prescrit en outre deux quêtes publiques, à l'instar de ce qui se fait en France, l'une pour le 1^{er} Dimanche de carême, l'autre, pour le Dimanche des Rameaux, et cela, d'accord avec le Gouverneur de la colonie. On eût sans doute désiré en savoir le résultat, mais il nous est encore inconnu.

— Le F. Duret est venu, comme on la dit plus haut, passer quelques mois en France, ainsi que les F. F. Fousset et de Régner. Ils se sont de nouveau embarqués à Bordeaux, avec le F. Vandiel et les F. F. Modeste et François-Kavier, destinés aussi pour l'Afrique, le 25 du mois d'octobre dernier, sur les paquebots transatlantiques. Leur voyage a été très-heureux, et ils se félicitent de la manière dont ils ont été traités pendant la traversée. Le 6 novembre, les Pères ont tous eu la consolation de dire la 1^{re} Messe à l'île S^t-Vincent. « Il y a là, nous écrit le F. Duret, une jolie petite église, un bourg d'environ 300 âmes, et pour la desservir un vieux prêtre (noir, qui nous a fait assez bonne impression. » Vers le 10 9^{bre}, ils arrivèrent à Gorée, en parfaite santé.

Le F. de Régner a suivi le F. Duret à S^t-Louis, où il a été déjà précédemment placé. Nous réservons pour la 4th Partie quelques autres nouvelles du Sⁿéegal, qui sont un peu étrangères à la C^{te}, mais qui cependant peuvent intéresser, pour l'histoire, des Missions d'Afrique.

Cité de Gambie.

« Nous extrayons d'une lettre du F. Blanchet les nouvelles suivantes :

« Le Gouvernement de la Colonie est venu enfin au secours de la Mission de Gambie. Nous avons reçu 500^{fr}. pour nos pauvres, et de plus 7,250^{fr} pour nos écoles. On a promis en outre, pour l'année 1862, d'élever cette dernière

dernière somme à 2,500 fr., ce qui permettra à la Mission de *fr* Marie de se suffire à peu près à elle-même.

« On a d'autant plus lieu de bénir la Providence de ce secours extraordinaire, que le Conseil colonial qui l'a alloué, est composé de sept membres, dont six protestants et un seul catholique. Les Méthodistes eux-mêmes, qui sont établis dans l'île depuis 30 ans, et qui ont de nombreuses écoles, ne reçoivent pas davantage.

« Il faut espérer que ces bonnes dispositions du Gouvernement de la Colonie se maintiendront, et qu'ainsi la Mission pourra développer ses œuvres et étendre le bien qu'elle fait. »

— La lettre du F. Blanchet qui nous transmet ces nouvelles, annonçait en même temps que le F. Duby était assez fatigué, surtout depuis son retour de la retraite annuelle, qu'il a été faire à Dakar. Prions pour que la santé de ce bon Père, et celle de tous les autres se maintiennent. Car hélas! il y a tant besoin d'ouvriers!

Cité du Gabon.

Extrait du Bulletin de cette communauté—

« La retraite annuelle des Frères de notre Cité de *fr* Marie du Gabon a eu lieu cette année, la deuxième semaine après Pâques. Les F. F. Bernard (Charles Gay) et Barnabé (Jean-François Cissot), précédemment admis aux Vœux Perpétuels par décision du Conseil, avaient été autorisés par le C. A. Père à les émettre au Gabon, entre les mains de Mgr. Bessieux, spécialement délégué pour les recevoir. C'est à la fin de cette retraite, le 7^e avril, Dimanche du Bon Pasteur, qu'ils ont eu le bonheur de contracter publiquement les saints engagements, que leur tient pour jamais au service de Dieu, dans la Cong^g. C'était pour la première fois que la Cité de *fr* Marie du Gabon voyait s'accomplir cette belle et touchante cérémonie. Tous les autres Frères se sont associés à cette

fête par la rénovation annuelle et commune de leurs Vaux.

— « Quant à nous autres Freres, nous avons fait notre retraite annuelle, à la même époque que la Maison-Mère, c'est-à-dire de manière à la terminer à la fête du 1^{er} Cœur de Marie. Nous étions tous heureux de pouvoir nous unir ainsi, de cœur et d'esprit, d'une manière plus spéciale à la Maison-Mère. Cette pensée, qu'à près de deux mille lieues de distance, nous faisions les mêmes exercices et au même moment, en union dans le 1^{er} Cœur de Marie, n'était-elle pas en effet bien propre à nous encourager et à nous fortifier ? »

— « Nous avons profité, pour faire cette retraite, des vacances de nos enfants, que nous avons placés à peu près comme en France, au mois d'août. Ces vacances ont été précédées d'un examen solennel présidé par Mgr. Plessieur, assisté de tous les Freres de la Communauté. Il a duré une journée entière, on a examiné chaque enfant sur les matières vues pendant l'année. Le résultat a été satisfaisant, et a même dépassé toutes les espérances.

« L'examen a été suivi de la distribution des prix. Les enfants ont reçu avec joie et bonheur la récompense de leurs travaux.

« L'examen de l'école des filles tenue par les sœurs, et leur distribution des prix ont eu lieu aussi de la même manière, sous la présidence de sa Grandeur. Nous avons été également très-satisfaits de tous les enfants, et surtout sous le rapport de l'amour du travail.

— « L'établissement du Gabon s'améliore aussi peu à peu sous le rapport matériel. Les désastres causés par l'incendie ont été amplement réparés. Outre les cases qui ont été faites pour la C^{te} et pour l'établissement des enfants, on construit une nouvelle chapelle, qui n'est, il est vrai, qu'en planches, mais du moins plus spacieuse et plus convenable que celle qui existait

précédemment: Elle a environ 30 mètres de long sur plus de 9 m. de large. Jamais encore le Gabon n'avait vu pareil monument.

— En outre on a fait venir du Sénégal deux ouvriers maçons, et on se prépare à construire en pierres le rez-de-chaussée de toutes les cases, avec le secours des Frères et des enfants. Il y a dans le pays d'excellentes pierres, et on peut aussi y faire de la bonne chaux, de sorte que l'on compte faire ces travaux à peu de frais. Il y aura de grands avantages tant pour la salubrité que pour la durée des constructions &c....

— « Une autre amélioration, que nous devons aussi faire remarquer, ce sont les assainissements qui ont été opérés et développés cette année. Il y avait autour de la Mission des marigots, c'est-à-dire des espèces de mares ou eaux stagnantes, et dont les exhalaisons pouvaient occasionner des fièvres. Actuellement, tous sont desséchés aux environs de la Mission. On y a fait des saignées pour l'écoulement des eaux; et on y a planté 150 cocotiers environ, ainsi que des arbres à pain, des avocatiers &c., qui empêcheront les mauvaises herbes de repousser, et en même temps nous donneront d'excellents fruits.

« Enfin une grande voie, large de 4 mètres environ, entoure la mission. La moitié est déjà bordée de manguiers.

« Et il faut remarquer que tous ces travaux ont été exécutés par les enfants, sous la direction de sa grandeur Mgr Bessieu, qui s'en occupe avec un admirable dévouement, animant tout le monde, non seulement par ses paroles, mais encore par ses exemples. »

— « Le 11 fév., le Gabon s'érouvait à l'aspect d'un monstre sans pareil: c'était un énorme serpent Boa Constrictor, qui s'était glissé sur le terrain de la mission, dans un trou creusé sous un petit monticule de terre. Au cri d'alarme, jété par un enfant, tous accoururent, munis chacun de son arme. Un

coup de fusil part; l'animal ne bouge pas; cependant il est blessé, on voit le sang couler... Avec une pivoche, on découvre son repaire. Il veut alors s'élaner, mais un vigoureux coup de bâton l'étourdit; et bientôt il reste gisant sur le lieu du combat. On retira du trou où il s'était caché vingt œufs de la grosseur d'un œuf d'oie. L'animal avait 3 m. 80 centim. de long, et environ 0,150 millimètre de diamètre. La Mission en a fait don au Commandant particulier, qui lui-même en a fait hommage au Commandant Supérieur; que probablement en enrichira quelque musée. L'histoire de ce serpent ne doit cependant pas effrayer nos jeunes scolastiques. Depuis plus de 15 ans qu'on est au Gabon, pas un seul missionnaire n'a péri de la morsure du serpent.»

— Outre le Bulletin dont nous venons de donner des extraits, le F. Le Berre, supérieur de la C^{te} du Gabon a envoyé au C. P. Père un rapport complet sur la Communauté et la Mission, dont celui-ci a été très-satisfait. On y trouve spécialement un tableau général des œuvres de cette Mission, avec des observations explicatives sur leur nature et leurs résultats. Nous en donnerons des extraits dans le prochain bulletin. Chacun de nous pourra, en le lisant, s'associer d'une manière plus intime aux travaux de ces chers confrères du Gabon.

— Sur la fin de cette année, il y a eu quelques modifications dans le personnel de la C^{te} du Gabon. La perte si regrettable du bon F. Marchandeau et le placement du F. Foussot à Jol ont laissé deux grands vides qui ne sont pas encore comblés, mais qui doivent cependant l'être tout prochainement. Pour le moment on a dû se contenter d'envoyer le F. Modeste, qui pourra en particulier aider pour le chant et l'accompagnement des offices sur l'harmonium.

La Communauté de Ste Marie se compose actuellement, outre M. gr Bessieux, des F. F. Le Berre, Dupratz, et Guennigan; et des F. F. Antoine, Charles,

Bené, Ignace, Barnabé, Anselme et Modeste.

Province de la Mer des Indes.

Cité de Port-Louis (Maurice.)

Ainsi qu'on la vu dans le précédent Bulletin, la Cité de Port-Louis, à Maurice, comprend actuellement trois maisons: l'une à Port-Louis même, ville principale de l'île, l'autre à Flacq, et la troisième à Grand-Fort, ou Mahébourg. Celle de Port-Louis est le siège et le centre de la Communauté, les deux autres sont érigées en vice-Cités dépendantes de la première.

Pour nous conformer à l'ordre suivi pour les autres Cités, nous parcourerons successivement chacune de ces trois maisons.

Port-Louis.

— Nos chers Compagnons désirent sans doute tout d'abord avoir des nouvelles de la santé du bon F. Laval. D'après les dernières lettres du R. F. Collin, il va toujours s'affaiblissant. Depuis le 22 janvier, il n'a plus eu la consolation de dire la 1^{re} Messe. On le conduit à l'autel pour faire la 1^{re} Communion, en le soutenant; et on le ramène aussitôt à la sacristie. Il ne marche plus qu'à l'aide d'un bâton.

Cependant son zèle ranime encore ses forces. Malgré sa faiblesse et ses infirmités, il fait toujours le catéchisme le soir, plusieurs fois la semaine, aux vieilles gens. A la confirmation, qui a eu lieu au mois d'octobre dernier, il a fait lui-même la plus grande partie des examens. C'était lui aussi qui remettait à chacun les billets de confirmation. Tous les Frères lui envoyaient leurs pénitents, et il inscrivait leur nom sur une carte, qu'il leur donnait ensuite, en

l'accompagnant d'un petit mot paternel que n'était pas sans effet.

Les médecins disent qu'il peut encore vivre long temps ainsi, parcequ'il n'y a que les nerfs de malades; mais aussi ils avouent qu'il peut être subitement enlevé. Espérons que la C. Ste Vierge nous conservera encore longtemps ce bon Père. Sa seule présence fait tant de bien, soit pour la C^{ie}, soit au dehors, par la vénération qu'inspirent ses vertus et ses longs travaux!

— Le F. Blanpin a failli perdre encore une fois la voix, par suite des fatigues du carême dernier qu'il a prêché, sur l'invitation de Monseigneur, à l'église Cathédrale de Port-Louis. Mais heureusement, grâces aux bons soins d'un docteur médecin, ami de la Cong; et grâces surtout à la Mère Admirable, à laquelle on a recouru avec ferveur, il a bientôt recouvré, comme auparavant, l'usage de sa voix pour la consacrer de nouveau au service de Dieu et à la gloire de Marie.

— Le F. Beaud a prêché le mois de Marie aux offices des blancs à la cathédrale; le F. François le prêchait aux pauvres ouvriers, les mercredis et vendredis de chaque semaine, et le F. Chevaux, allait le prêcher à deux chapelles aux environs de Port-Louis, le mercredi à la petite Rivière; et les mardis et jendis à la 1^{re} Croix. La C. Ste Vierge a béni tous ces pieux exercices en son honneur. Il y avait à chaque réunion, dans ces différents endroits, autant de monde, qu'aux plus grandes fêtes de l'année.

— Après les exercices du mois de Marie, sont venues les premières communions, tant à la cathédrale, que dans les chapelles; et dans les pensions et autres établissements que dirigent les Pères du Port-Louis. Toutes ont apportés à nos chers confrères de grandes consolations.

Ces différentes cérémonies ont été couronnées par une Confirmation solennelle de 350 enfants donnée par Monseigneur, à la Cathédrale, le dernier dimanche de

septembre. Sa Grandeur a été très-satisfaite du recueillement de tous les enfants et de l'ordre avec lequel tout s'est passé. Fussions-tous ces enfants et adultes, mêlés avec à la table du seigneur, persévérer dans leurs résolutions et devenir un jour la couronne des Missionnaires, qui n'épargnent rien pour leur salut éternel!

— La retraite annuelle est venue reposer un peu les Pères de Maurice des travaux apostoliques auxquels ils se sont livrés dans le cours de l'année. Ils l'ont faite en commun, à la maison de *St. Croix*, maison située, comme on le sait, à une lieue environ de la ville de Fort-Louis et qui appartient à la Congrégⁿ. La retraite s'est ouverte le 8 Sept. fête de la Nativité de *St. C. St. Vierge* pour se terminer encore sous les auspices de cette bonne Mère, le dimanche suivant, fête du *St. Nom de Marie*. Tous les Pères de Maurice s'y trouvaient réunis, sauf le *F. Stevennou* qu'une maladie empêchait d'y assister, et le *F. Bourget* retenu par les besoins du *St. ministère*. Cette retraite a été, nous écrit-on, faite avec un grand recueillement, et aussi avec beaucoup de fruit.

— Ainsi qu'on la vu plus haut, le personnel de la *C^{te}* de Maurice a reçu un renfort dans la personne du *F. Guilmin* qui s'est embarqué le 29 Nov.^r à Marseille, avec le *F. Vincent* et le *F. Marcellin* destinés pour Bourbon.

— La maison du Fort-Louis se compose actuellement des *F. F. Laval, Blampin, Beaud, Bourget, François, Guilmin et Maistre*.

Les *F. F. Chevoux, Bourget, Blampin, Beaud et Chierse* sont naturalisés Anglais depuis quelques temps; ce qui, sans nuire à leur qualité de Français, leur donne à Maurice, colonie anglaise, une position plus stable et un titre moins contestable auprès du Gouvernement anglais pour toucher un traitement.

Flacq.

Le R. P. Collin, Provincial, réside toujours provisoirement à Flacq, où il prête le concours de son zèle au P. Lambert, qui se plaint un peu de commencer à sentir le poids des années, mais surtout de quelques infirmités qui ne lui permettent pas d'en faire autant que son zèle le désirerait.

Tous n'avons du reste aucune nouvelle particulière à mentionner pour cette maison. Le bien se continue toujours. Le mois de Mars surtout a été, nous écrit-on, des plus consolants quelques conversions remarquables, que la B. Vierge a enfin décidées, ont fait oublier toutes les fatigues.

Grand-Port.

Le quartier que nos Pères évangélisent au Grand-Port a une population de 40,000 âmes, dont 14,000 créoles, tous chrétiens, disséminés dans diverses habitations, à une grande distance les unes des autres. On peut voir par là combien il y a à faire dans cette vaste mission. Aussi les P. P. doivent-ils y mener une vie vraiment apostolique, obligés qu'ils sont d'aller de chapelles en chapelles pour y dire la 1^{re} messe, faire le catéchisme, administrer les sacrements &c, tout en conservant aussi bien que possible la vie de règle et de communauté.

Leurs fatigues sont du reste compensées par de grandes consolations, bien qu'il reste cependant encore immensément à faire. Cette année, écrit le P. Chiersi, il y a eu 1400 Comm^{ns} rascals, non compris 200 premières communions. On remarque en outre un grand mouvement vers le bien. Tous les jours, il s'opère de nouvelles conversions. Pour apprécier ces résultats, il faut se rappeler que ce quartier était auparavant très-mauvais, d'autant qu'il n'avait pas toujours eu des prêtres bien édifiants, au contraire!

M^{gr} Collier est allé donner la confirmation à Mahébourg, dépendance du Grand-Fort, le 1^{er} septembre. Deux cent cinquante-cinq personnes ont reçu ce sacrement. Sa grandeur a témoigné beaucoup de satisfaction en cette circonstance.

— Le lendemain de la confirmation, M^{gr} est allé, accompagné des Pères, bénir une nouvelle chapelle que le F. Chiersé a fait bâtir dans un endroit bien pauvre aux environs de Mahébourg, aux Cent-Goulettes. Les pauvres gens de ce quartier avaient apporté, pour la construction de cette chapelle, un zèle admirable, jusqu'à s'atteler eux-mêmes à de grosses charrettes pour transporter les pierres, jusqu'à se priver même souvent pour apporter leurs aumônes. C'est une belle chapelle de 58 pieds de long sur 28 de large. Grâce au concours des fidèles, elle a seulement coûté 6,000 £. Elle est dédiée à s^{te} Philomène.

Le F. Buguel, de son côté, a fait aussi reconstruire, dans un autre endroit, une chapelle de s^t François-Xavier, qui était en ruine; et en outre, il a fait faire de grands embellissements à la chapelle de s^t Patrice. On travaille encore à d'autres chapelles en divers endroits dépendants du Grand-Fort.

Au milieu de tous ces travaux, les trois Pères de Mahébourg ont été assez fatigués. Le F. Chiersé surtout sent ses genoux bien affaiblis; le F. Stervennow a eu une dysenterie de soixante-dix jours qui l'a conduit à l'extrémité, et le F. Buguel avait une toue qui faisait craindre pour la poitrine. Cependant tous vont assez bien d'après les dernières nouvelles.

Exé de la Providence (Bourbon)

Établissement de la Providence.

— L'établissement de la Providence après, pendant

L'année qui vient de s'écouler, de grands développements. Le nombre des enfants du pénitencier, qui n'était en moyenne que de 90, s'est élevé successivement à 100, 120, 150, et à la fin du dernier trimestre, il dépassait 160. M^r le Directeur de l'Intérieur, satisfait des résultats de l'œuvre, a même arrêté, dans les premiers mois de l'année, que désormais tous les enfants condamnés par les divers tribunaux de la Colonie, qui n'auraient pas 21 ans accomplis, seraient conduits au pénitencier de la Providence. Aussi, il est à croire que bientôt le nombre des enfants va s'augmenter encore.

— Les enfants de l'école professionnelle ont aussi successivement augmenté en nombre; mais nous ne savons pas au juste quel il est.

Pour former ces enfants aux divers états et métiers nécessaires ou utiles, il y a maintenant six ateliers principaux. 1^o forge, mécanique et fonderie. 2^o charbonnerie, 3^o menuiserie, 4^o cordonnerie, 5^o tailleurs de pierres et maçons, 6^o enfin un atelier de reliure, qui a été établi sur la fin de l'année, et qui est appelé à rendre de grands services.

L'œuvre, se développant ainsi, demandait par suite également des agrandissements matériels. On a donc d'abord bâti une maison convenable pour la C^{te} elle-même. L'ancien logement, qui était étroit et mal disposé, est maintenant remplacé par une maison vaste, commode, et dont la disposition facilite beaucoup la régularité et la vie de communauté. On a construit ensuite, pour les enfants, un grand bâtiment de 41 mètres de long.

Ces diverses constructions ont été faites en grande partie par les enfants eux-mêmes, et moyennant les secours que le Conseil g^{al} de la Colonie a accordés avec beaucoup de bienveillance. Il avait alloué, pour 1861, la somme de 55,000 ₣. Pour 1862, il vient encore de voter, à l'unanimité, une somme de 60,000 ₣ pour

les ateliers et autres bâtiments, qui restent à faire.

— Le but que la Cong^g s'est surtout proposé, en acceptant la direction de l'établissement de la Providence, c'est, on le sait, l'éducation et la formation chrétienne de ces pauvres enfants abandonnés à la misère et au vice. Or, sous ce rapport, cette œuvre a déjà produit des résultats bien consolants. « La marche générale de nos œuvres, écri-
« vait dernièrement le F. Dubois au C. R. Père, nous
« console grandement; et nous avons des peines, nous en
« sommes bien dédommagés par l'esprit qui règne parmi
« ces enfants: esprit de simplicité, de soumission et d'amour
« du travail. Je puis dire avec assurance que l'état
« moral de l'école professionnelle dépasse celui de n'im-
« porte quel établissement de la Colonie.

« Que l'administration continue à nous être de plus en
« plus favorable. Les allocations qu'elle nous a accordées
« avec tant de bienveillance, la mesure prise par le
« Directeur de l'Intérieur de nous envoyer tous les jeunes
« condamnés, en sont la meilleure preuve. Lors de la
« dernière tournée qu'il a faite dans la Colonie, M.
« le Gouverneur a parlé de nous, dans plusieurs com-
« munes, d'une manière fort-avantageuse. Queisse
« tout cela tourner au bien des âmes et à la gloire de
« Dieu!

« J'ai adressé, conformément aux prescriptions
« de l'arrêté qui crée l'établissement de la Providence,
« mon rapport annuel au Directeur de l'Intérieur.
« Ce rapport a beaucoup intéressé: on a cru devoir
« l'expédier au Ministère.»

Nous regrettons de ne pouvoir communiquer à tous nos chers confrères ce rapport du F. Dubois, qui eût sans doute mieux fait connaître cet établissement si intéressant de la Providence; mais il n'est pas encore parvenu à la Maison-Mère.

— D'après ce qu'on nous écrit, il y a eu à la Providence une bien belle fête le jour du 1^{er} Cœur de Marie.

Monseigneur l'Evêque de St-Denis a bien voulu y assister. Il a donné en même temps la confirmation à 60 personnes de l'établissement. Sa Grandeur a témoigné pour nos Frères de Bourbon la plus grande attention et bienveillance. Le soir, furent invités et se trouvèrent avec Monseigneur, M. le Directeur de l'Intérieur, M. le Procureur-gal, M. l'Ingénieur en Chef et M. le Prefet de Police. On avait aussi invité M. le Gouverneur, qui s'excusa par une charmante lettre, où il témoignait ses regrets de ne pouvoir se rendre à cette invitation. Il a été très-malade, au point qu'on craignait même pour ses jours.

— La retraite annuelle des Frères de Bourbon n'a pu avoir lieu, comme les années précédentes, dans la semaine qui précède la fête du St-Cœur de Marie, parceque le F. Homme se trouvait retenu par la fête de St-Bernard, fête patronale de la paroisse qu'il dessert avec la Léproserie. Elle a été remise aux premiers jours du mois de septembre.

— Celle des Frères s'est faite dans le mois de novembre. Elle a été prêchée par le F. Dubois. Cette retraite a été bénie du St-Cœur de Marie, ainsi que celle des Frères, d'une manière toute particulière. Le F. Alexandre a renouvelé ses vœux pour cinq ans, suivant l'autorisation rapportée dans le Bulletin N^o: 17, et tous les autres Frères ont fait avec ferveur la rénovation de leurs saints engagements.

— Une nouvelle œuvre commence à se préparer à la Providence, et offre déjà des espérances pour cette Cité et pour toute la Cong^e. Nous voulons parler d'un noviciat de Frères. Déjà, comme on le sait, la Colonie de Bourbon a fourni plusieurs Frères que rendent de grands services. Mais, ce n'était là encore que des vocations isolées. Aujourd'hui il commence à se former un petit noyau de postulants. Le F. Chivaux en a envoyé deux de Maurice, et il en fait espérer d'autres encore. Aussi pourra-t-il se faire que, dans un temps plus ou moins rapproché,

si les espérances actuelles se soutiennent, et sur la demande des Frères de la C^{te} de la Providence, le C. P. Père y accorde l'établissement d'un noviciat préparatoire de Frères, comme il a fait successivement pour Cellule et l'Irlande.

— Au milieu des consolations que lui ont apportées ses veuves, la C^{te} de la Providence n'a pas laissé d'être bien cruellement éprouvée par la mort et la maladie. La mort du cher Père Favouhey et celle de son Frère Michel ont été des pertes bien grandes, vu surtout les nombreux besoins des travaux de tout genre de tant d'autres réunies ensemble. Mais, en se gênant beaucoup, on vient heureusement d'envoyer du renfort à cette maison. Le P. Vincent est allé remplacer le Père Favouhey, et le Frère Marcellin, le P. Michel.

Maison de la Neuville.

Le P. Horner est toujours très content au milieu de ses chers lépreux, et ces pauvres gens ne sont pas moins contents de le posséder avec les Frères, pour les soigner et les consoler. Le jour de sa fête, 13 juin, fête de S^t. Antoine de Padoue, a été un jour de joie pour toute la Léproserie. On voyait de tout côtés des oriflammes, des guirlandes de fleurs artistiquement tressées. Dès le matin, tous les malades, encore un peu valides, se sont réunis pour aller souhaiter à leur Père une heurieuse fête. L'un d'eux a lu au nom de tous, un beau compliment où étaient exprimés, dans un langage tout de cœur, leurs vifs sentiments de reconnaissance pour le P. Horner et pour les autres Frères et les Frères, et pour la Cong^g elle-même que les leurs envoies.

Province d'Amérique.

Clé de St-Pierre (Martinique.)

Maison du Séminaire-College.

— Le personnel du séminaire-College a dû subir cette année quelques changements, par suite de l'altération de la santé de quelques Frères.

D'abord, le F. Blanc, qui était fatigué de la poitrine, est revenu en France vers le mois de juin. Après quelque temps passé dans sa famille pour respirer l'air natal, il est venu à la Maison du Noviciat, à Mont-Jury, où il se trouve encore actuellement. Il va maintenant un peu mieux, quoiqu'il soit encore assez faible.

— Le F. Schaal, qui était précédemment à Cayenne, a passé à la Martinique, au mois de Février dernier, pour secourir un peu les Frères du séminaire-College. Le Frère Le Belley, nouveau Profès, doit encore y être envoyé prochainement, pour compléter le personnel indispensable pour les classes.

— M^{rs} de Beaurepaire qui avait été envoyé à la Martinique, encore novice, il y a 2 ans, à cause de sa mauvaise santé demandant un climat chaud y a fait sa Profession, le 29 Juin, fête des Bienheureux apôtres Pierre et Paul. Cette cérémonie a eu lieu dans la Chapelle du grand-séminaire de la Martinique, au Trou-Vaillant, en présence de la Communauté réunie.

Ainsi qu'on l'espérait le climat de la Martinique a d'abord été assez favorable à la santé de ce cher Frère. Il était très-faible à son départ de France, et là bas il s'est un peu remis du moins pendant quelque temps; malheureusement, ce mieux ne s'est pas toujours soutenu.

— Le F. Suard a été ordonné Diacre aux Quatre.

temps du Carême. Le siège de la Martinique étant vacant il est allé recevoir l'ordination, ainsi que les autres séminaristes de la colonie, à la Dominique, des mains de Monseigneur Favier Eudiste, Evêque de Roseau, qui a particulièrement connu notre V^e Père à Rennes et est un ami de la Cong^e. L'Amiral qui commande la station des Antilles avait mis à cet effet, et très-gracieusement, un vapeur à la disposition de M^r l'abbé Guesdon, Vicaire-administrateur du diocèse de St Pierre et Fort de France (Martinique)

Le P. Suard a aussi renouvelé ses vœux pour cinq ans, selon l'autorisation mentionnée plus haut, le dimanche 6 octobre, fête du St Rosaire, dans la chapelle du séminaire collége. « Cette cérémonie, écrivait le Père Emonet, nous a fait du bien à tous. Elle nous a rappelés
« les saints engagements que, nous aussi, nous avons eu
« le bonheur de contracter, et nous a imprimé un nouvel élan pour les remplir avec générosité. » Dans la petite allocution qu'il fit en cette circonstance, le P. Emonet prit pour texte et commenta ces paroles de notre V^e Père sur son lit de mort: « Etre fervents... toujours fervents. »

— Le séminaire collége de la Martinique a eu deux autres cérémonies bien belles qui laisseront pour l'avenir, des fruits durables: la 1^{re}, c'est l'inauguration d'une statue de N^o. D. des Victoires. Elle a eu lieu le 1^{er} jour du mois de Mai. M. l'abbé Guesdon est venu lui-même présider la cérémonie. La statue de Marie a été portée en triomphe par les élèves autour de la maison, et placée sur un autel orné avec magnificence, pour recevoir les vœux de ses enfants. Pour exprimer et porter au loin la joie de cette fête on lança un ballon qui, après s'être élevé dans les airs, alla s'abîmer dans les flots. Le soir, tout l'établissement était illuminé: des feux de bengale et des fusées aux diverses couleurs brillaient de tous côtés.

Une autre cérémonie, qui a complété la première, c'est l'institution de la Congrégation des saints Anges

dans l'établissement pour les plus jeunes élèves. Tous regrettons de n'avoir pas reçu les détails qu'on nous a annoncés sur cette dernière cérémonie.

— On a déjà pu voir dans le Monde (763 du 3⁸ 1861) le récit d'un accident très grave et qui aurait pu devenir des plus sinistres, arrivé au séminaire-collège de la Martinique. Voici le récit que nous en fait le bulletin de la C^{te}, où l'on verra la protection visible de la Providence sur l'établissement.

« Dans la nuit du 10 septembre, vers 2 heures du matin, un mur de terrassement qui soutenait le terrain de notre cour principale, s'est écroulé en partie. S'éboulement a commencé au pied même d'un bâtiment dans lequel nous avions une quarantaine d'enfants couchés. Jugez quel effroi nous avons dû avoir, et combien nous avons à bénir la S^{te} Vierge. Un peu plus, tout ce bâtiment s'écroulait. On a fait aussitôt évacuer ce dortoir pour s'établir dans un autre, hors de tout danger. Mais cependant, cet accident n'a malheureusement pas été sans victimes. Le mur écroulé s'élevait à une trentaine de mètres au-dessus de la rue Chevassor, et, contre lui, au bas, se trouvaient adossés quelques appentis. Une de ces maisons a disparu sous les décombres avec les malheureux qui s'y trouvaient. Ils étaient au nombre de sept. Au bruit sourd de l'éboulement, la partie voisine de la ville s'est mise sur pied. Tous les premiers de la cité par le rang, la position sont accourus pour voir les dégâts et organiser les moyens de secours.

Ce terrassement avait été élevé depuis plusieurs années déjà. On attribue l'éboulement aux grandes pluies qui règnent depuis 6 semaines, et notamment à une averse qui a tombé la nuit précédente pendant quatre heures consécutives. Tous espérons que ce désastre sera bientôt réparé. M. le Gouverneur se montre très bien disposé à cet égard. »

— L'année scolaire s'est terminée par une brillante distribution de prix, le 19 novembre. M^r le Gouverneur de la colonie; M. l'abbé Guesdon, Vicaire administrateur du diocèse, un grand nombre d'ecclésiastiques, et plusieurs des fonctionnaires publics, se sont empressés de venir l'honorer de leur présence.

M. le Vicaire administrateur a fait une allocution, où, après des éloges décernés à l'établissement, il a prédit pour lui un avenir plus prospère encore. Le F. Glackler a prononcé ensuite le discours d'usage qui a été très goûté. Nous donnerons dans le prochain Bulletin, ne le pouvant pas dans celui-ci faute de place, la description de cette fête et l'allocution de M. l'abbé Guesdon, d'après un journal de la Martinique.

Nous n'avons rien de particulier à mentionner pour la maison du Grand séminaire, ni non plus du Pèlerinage de N. D. de la Délivrante.

Cité de Cayenne.

Ainsi qu'on l'a dit dans les Bulletins précédents, la Mission de Cayenne comprend la Cité de Cayenne et la Vice-Communauté de Mana.

Cayenne.

Depuis le passage du F. Schaal à la Martinique, le personnel de la maison de Cayenne se compose du Père Guyodo supérieur, et des F. F. Durand, Le Strat, Brunetti et Tœu. Le F. Guyodo et les F. F. Le Strat et Brunetti exercent principalement le f^r ministère dans la ville même, ce dernier est chargé entre autres œuvres, de la direction religieuse du collège. Le F. Durand dessert la paroisse de Bonnegrande qu'il a fondée aux environs, et le F. Tœu celle de Remire, de l'autre côté de la ville, deux dépendances de la Cité de Cayenne.

Voici ce que nous rapporte sur ces différentes Missions

le bulletin de la Communauté.

— « A Cayenne, ce qui nous donne le plus de consolations, ce sont nos œuvres particulières, et surtout les réunions et associations que nous y avons établies, toutes sont assez florissantes. Un certain nombre de ménages chrétiens commencent à se former, grâce aux réunions de persévérance. Les mariages légitimes deviennent de plus en plus fréquents. Nous avons fait sous ce rapport de très grands progrès. Les mariages bénis en 1860 et 1861 sont au moins trois fois plus nombreux qu'en 1850 et 1851.

« Aux fêtes de Pâques, un bon nombre de fidèles se sont approchés des sacrements avec piété et édification.

« Nous avons eu, comme d'habitude, nos premières communions, qui sont toujours pour nous de grands sujets de consolation. Nous en avons eu de spéciales pour les adultes, et c'est là que se font ordinairement les vraies conversions ici même, faire sa 1^{re} communion est synonyme de se convertir. Les moyens à employer pour convertir nos noirs ne sont point les grandes et savantes prédications, mais les entretiens familiers, les catéchismes et les visites domiciliaires; il faut faire connaissance avec eux, les visiter, et puis les pousser jusqu'à ce qu'ils disent oui, et qu'ils consentent à apprendre leurs prières; et pendant ce temps ne jamais les perdre de vue, les babiller, lorsqu'ils se négligent, en un mot, les traiter comme de grands enfants, qu'ils sont, et lorsqu'on les a mis dans la bonne voie, avoir toujours l'œil sur eux.

« Aux premières communions que nous avons faites à Cayenne et aux postes environnants que nous desservons, nous avons eu environ 150 enfants, et de 70 à 80 adultes.

— « A Comnegrande, le F. Durand fait tous ses efforts pour arriver à bâtir une église nouvelle pour remplacer la provisoire qu'il a fait construire, comme on le sait, il y a quelques années. Les travaux doivent commencer en 1862. Le Gouvernement a alloué, à cet effet, une somme de 18,000^f.

— « Le quartier de Kominé, desservi par le P. Tben, a été effrayé par les meurtres commis sur différentes personnes par un malheureux noir. La crainte d'être attaqués empêchait même plusieurs personnes de venir régulièrement aux offices et aux instructions. Heureusement, on a pu enfin saisir cet assassin.

— « Outre ces œuvres ordinaires, nous allons de temps en temps porter secours de différents côtés, surtout quand les prêtres séculiers font défaut par la maladie ou l'absence. Ainsi, le P. Guyodo est allé prêcher une première communion à Mont-Sinery. Le P. Le Strat a été pendant plusieurs semaines au poste de Kwan, où il n'y avait plus de prêtres, puis quelque temps après à Hourou.

« Ce bon Père est revenu de cet endroit assez malade. Il a craché le sang à plusieurs reprises. Il a, de la part du médecin, défense absolue de chanter, prêcher, de faire le catéchisme. Espérons cependant que la Vierge nous le conservera encore.

Mana.

La Vice-Communauté de Mana se compose des P. F. Ledhuy et Kramer. Cependant, le P. Kramer a dû être détaché pendant quelque temps, pour aller desservir une autre localité manquant de prêtre. Mais étant tombé malade, il fut tout aussitôt rappelé à Cayenne, pour recevoir les soins convenables. Grâce à Dieu, il va mieux et pourra bientôt reprendre, comme auparavant, ses travaux ordinaires à Mana.

En dehors de son ministère à Mana, le P. Kramer allait encore régulièrement, chaque semaine, porter les consolations de la Religion à de pauvres lépreux, à trois lieux de Mana, à Carouany; ces pauvres gens soignés par les sœurs de St-Joseph, sont au nombre de 70 à 80. Il y allait tous les vendredis ou samedis, y passait la journée du dimanche, confessait, disait la messe, et en revenait le lundi ou le dimanche même. Le P. Ledhuy, outre le service de la paroisse, a dû encore s'occuper de ces pauvres malheureux, pendant l'absence du P. Kramer.

C^{té} de Port-au-Prince (Haïti.)

M^{gr} Monetti qui, comme on le sait, avait été envoyé par le P^e Père en qualité de Délégué apostolique à Haïti, est revenu de cette mission dans le courant du mois d'avril, accompagné du P. Orinel, et laissant au P. Pascal, en attendant l'élection d'un Archevêque, les pouvoirs de supérieur ecclésiastique.

Le P. Moricet, envoyé pour remplacer le P. Orinel, s'est embarqué au Havre dans les premiers jours d'octobre. « Ma traversée, écrit-il, a été longue, pénible et orageuse. « J'ai passé 54 jours en mer. Nous avons eu au moins « 25 jours de calme plat. Pendant quatre semaines, j'ai « horriblement souffert de l'estomac, au point de devenir très-maigre et méconnaissable. »

Un mois après, le P. Chenay (aîné) est allé encore porter secours aux Missionnaires d'Haïti. Parti par le Paquebot britannique de Liverpool, il a fait un plus heureux et plus prompt voyage que le P. Moricet, et est arrivé peu de temps après lui.

La C^{té} d'Haïti se compose donc actuellement du P. Pascal, supérieur, et des P. P. Chenay, Moricet et Aymonin. Les trois premiers exercent spécialement leur ministère à Port-au-Prince, capitale de l'île, et le dernier à Pétionville, qui n'en est éloignée que de 2 lieues et demie environ.

Ils ont à évangéliser, à eux seuls, une population de plus de 60,000 âmes, dont une grande partie disséminée dans les mornes ou les montagnes.

Après le départ de M^{gr} Monetti et du P. Orinel, le P. Pascal s'est trouvé seul à Port-au-Prince. Cependant, missionnaire depuis longtemps déjà aguerri, il ne s'est pas découragé, et ses travaux ont été couronnés de grands succès.

Pendant le Carême, sa parole pieuse et sympathique avait gagné bien des cœurs depuis longtemps.

éloignés de Dieu. (voir le précédent Bulletin)

— Vint ensuite le mois de Marie; il y moissonna encore beaucoup d'âmes, sous les auspices de la Mère de la divine grâce, refuge des pécheurs. Tous les matins, à 5h., il faisait la méditation à l'église, et il s'y trouvait une grande foule. Le soir, deux fois la semaine, il faisait encore une instruction. Une communion de 200 personnes couronna ce beau mois.

— Dans ce même mois, le P. Pascal commença à organiser, d'une manière régulière, des catéchismes pour préparer les adultes à la 1^{ère} Communion. Dès les premiers jours, près de 600 personnes se présentèrent; pour se faire inscrire. Il les partagea par séries de 20 à 100 personnes, pour les mieux instruire et les mieux préparer. Le 2 octobre, a eu lieu une de ces 1^{ères} communions, composée de 90 personnes; et, le Mercredi suivant, s'ouvrait un nouveau catéchisme, pour en préparer d'autres en plus grand nombre encore.

— Quelques jours après cette 1^{ère} Communion, avait lieu la fête du St Rosaire, qui a été célébrée avec magnificence. En ce jour, pour la 1^{ère} fois, apparaissait dans l'église de Fort-au-Prince, la gracieuse image de T. C. D. de la Salette. Plusieurs faveurs obtenues par son intercession avaient déjà propagé cette dévotion parmi le bon peuple d'Haïti. C'était une heureuse occasion pour le zèle du P. Pascal: une neuvaine solennelle fut célébrée en cette circonstance. Chaque jour, l'église était pleine de ces dévots serviteurs de Marie. Le jour de la fête, il y a eu plus de 350 communions.

« Pour clore cette belle journée, nous écrit le Père
 « Pascal, j'ai ouvert les portes de la sainte Eglise à une
 « Dame anglaise, dont la conversion est un vrai miracle
 « de la grâce. Pendant la maladie de M^{lle} Geffrard,
 « fille du Président, elle venait souvent lui donner des
 « soins. Les paroles que j'adressais à la malade; les pieux
 « sentiments de résignation et d'amour que je m'efforçais

de lui suggérer, touchèrent tellement le cœur de cette Dame, qu'elle résolut dès lors de quitter la froide religion de Luther, pour embrasser le Catholicisme. Son Excellence le Président de la République a voulu lui-même être son parrain, et Madame la Présidente sa marraine.

— Toute la population est remplie d'amour et de vénération pour les Frères qui se dévouent pour eux. Il y avait, hélas ! si longtemps, qu'ils avaient vu des prêtres zélés et dévoués ! Le P. Fascal surtout possède toute leur affection.

Le Président, lui-même, a pour lui la plus grande estime et le plus grand attachement, surtout depuis la guérison de sa Demoiselle, dont il a été fait mention plus haut, guérison attribuée en grande partie, par les médecins eux-mêmes, au ministère religieux que le P. Fascal s'est efforcé de remplir auprès d'elle pendant sa maladie. Tous les Ministres lui accordent la même confiance. Espérons que ces excellentes dispositions continueront pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

— Tandis que le P. Fascal évangélisait la Capitale, le P. Aymonin, de son côté, parcourait les Montagnes de Pétienville, portant également la Bonne Nouvelle à ces pauvres gens, qui n'avaient encore jamais vu le prêtre parmi eux. Là aussi, beaucoup d'âmes sont chaque jour ramenées à Dieu.

Le 6 août, il a eu la consolation de voir terminer le travail de réparation de l'ancienne église paroissiale qui tombait en ruines. Le P. Fascal en fit solennellement la bénédiction. Son Excellence le Président d'Haïti assistait à la cérémonie avec sa Dame. Il voulut lui-même être le parrain de l'église, et sa Dame en fut la marraine. Ce jour-là, il invita les Frères à dîner chez lui ; et comme à l'ordinaire, il leur donna les plus sincères témoignages de son amitié, ainsi que de son dévouement pour la Religion.

— Nous espérons pouvoir donner dans le prochain bulletin plus de détails sur cette belle mission d'Haïti. Mais ce que nous venons de dire suffit déjà pour montrer qu'un bien très-

grand a été opéré. On peut vraiment dire que la moisson est mûre et abondante. Mais hélas ! Il faudrait plus de ouvriers apostoliques pour la recueillir !



Troisième Partie

Lettres - Rapports - Citations diverses.

I

Détails sur les vertus et la mort
du P. Javouhey.

Le P. Javouhey, ainsi que nous l'avons annoncé, en son temps, a été appelé à une vie meilleure presque immédiatement après sa Profession religieuse, et encore à la fleur de l'âge. Il était, comme beaucoup déjà le savent, le petit neveu de la P^o. Mère Javouhey, Fondatrice de la Congrégation des Sœurs de St Joseph de Cluny, et par conséquent aussi de la P^o. Mère Rosalie Javouhey, sa sœur, actuellement Supérieure générale de cette Cong^o. Dès l'âge le plus tendre, il s'était toujours fait remarquer par une grande innocence et candeur. D'un extérieur timide et réservé, d'une piété toujours demeurée sensible, d'un grand esprit d'ordre et d'exactitude, il produisait un effet édifiant sur tout le monde autour de lui. Ce fut dans ces conditions qu'étant déjà prêtre depuis trois ou quatre ans, mais d'une santé assez délicate, il entra au Noviciat, pour se consacrer plus spécialement à Dieu, mener dans la Cong^o une vie toute de règle dont son âme sentait le besoin, et y faire

un plus grand bien pour le salut des âmes, en unissant ses efforts à ceux de ses confrères. Pour réussir dans les œuvres de la Congrégation, il ne manquait pas de certaines qualités précieuses: mémoire heureuse, vivacité et pénétration d'esprit, variété de connaissances utiles, esprit d'ordre, zèle, consciencieux pour ce dont il était chargé. Aussi sa mort fut-elle une grande perte pour l'œuvre de la Providence à Bourbon, où il avait été envoyé quelques mois après sa Profession, en partie à cause de la bonté du climat de cette colonie, qui semblait devoir mieux convenir à sa complexion délicate.

Voici maintenant les quelques détails qui nous ont été communiqués sur sa mort:

Lettre du P. Dubois au C. R. Père,

le 6 juillet 1861.

« Mon Très-Révérénd Père, la malle n'est pas encore partie et déjà le malheur que je vous faisais pressentir est venu nous frapper. Le bon P. Javouhey vient de mourir. Il a rendu sa belle âme, le 3 juillet, à trois heures du soir. J'étais absent au moment de sa mort; je devais depuis longtemps déjà aller confesser extraordinairement les Filles de Marie des quartiers; j'avais profité pour cela d'un petit moment de relâche, après les occupations que venait de nous donner la visite de M. le Gouverneur. La mort de ce cher Père a été très-prompte; il a été emporté par une crise d'oppression, la Communauté n'a pas même eu le temps de se réunir pour recevoir son dernier soupir. On m'a fait immédiatement avertir, je suis arrivé quelques heures après. Nous n'avons pu faire l'enterrement que le cinq. Monseigneur a voulu lui-même faire la cérémonie, me disant: « qu'il » voulait donner à notre Congrégation et aux Sœurs de » St Joseph une marque de son affection. » Toutes les Congrégations de la ville de St Denis y étaient représentées par plusieurs de leurs membres. La cérémonie a été très-belle, tous nos amis s'y sont rendus avec empressement.

« Le bon Père que nous venons de perdre, mon Très-Révérénd

Révérénd Père, aurait été l'homme de la Providence. Il possédait une foule de connaissances utiles, dont l'établissement aurait profité. Cependant, je suis très-heureux que le Bon Dieu nous ait demandé ce sacrifice, et que ce cher confrère soit venu mourir au milieu de nous; il a été pour nous un grand sujet d'édification, et il sera, j'en suis certain, un puissant avocat auprès de Dieu pour notre maison. J'ai toujours pensé que les bénédictions que le Seigneur nous a données jusqu'à ce jour venaient du sacrifice qu'il nous a demandé, au commencement, du pauvre F. Gourmil. Je suis maintenant convaincu que d'autres grâces nous sont réservées par la mort du bon F. Favouhey.

« Ces deux grandes vertus étaient, l'amour de la souffrance et l'humilité.

« Je n'ai jamais vu quelqu'un souffrir avec autant de patience; il ne s'est jamais plaint. Quand on lui demandait s'il souffrait beaucoup, il répondait toujours: « Presque pas. » Le médecin m'a dit plusieurs fois qu'il n'avait jamais vu un courage pareil. Son humilité était admirable; il évitait tout ce qui pouvait blesser cette belle vertu; il ne parlait jamais de lui; et dans la pratique des vertus qui pouvaient le faire remarquer, il savait mettre un tel cachet de simplicité que l'on était étonné de lui voir faire des choses si belles avec un oubli si complet de lui-même. Son obéissance égalait son humilité. La sœur qui le soignait n'avait qu'à exprimer un désir, et de suite, il se rangeait à sa volonté. Sa dernière parole a été celle-ci: « comme vous voudrez, ma sœur ». C'était, du reste, sa réponse constante. J'ai remarqué en lui un grand désir de vivre pour se sacrifier au salut des âmes; il s'intéressait d'une manière admirable à nos œuvres; et, sur son lit de douleur, il était au courant de tout ce qui se passait dans la maison. Cependant, surtout vers la fin, il était complètement résigné à la volonté de Dieu; il lui aurait été très-agréable de vivre, mais il voulait avant tout faire la volonté du bon Maître. »

signé, DuBoin

De son côté, Mgr. Moanpoint, Ev. de la Réunion, écrivait au C. P. Père :

« Nous avons entermé, hier, le F. Javouhey. Je suis allé
« lui faire de fréquentes visites pendant sa maladie. J'en ai
« toujours été fort édifié. Aussi, ais-je voulu officier pontifi-
« calement, à sa sépulture. Plus de 20 prêtres y assistaient.
« J'espère qu'il nous rendra cela du haut du Ciel. Donnez ces
« consolants détails à M^{me} la Supérieure des Sœurs de St Joseph.

Voici ce qu'écrivait aussi, à la nouvelle de sa mort, le F. Pascal, qui avait fait son Noviciat avec lui, et avait pu par conséquent le voir de près et l'apprécier :

« Pauvre F. Javouhey, je le regrette bien à cause du
« bien qu'il aurait pu faire, mais non à cause de lui, il s'
« doit être avec le Vénéré Père.... Il était si parfait religieux,
« même avant d'avoir fait ses vœux.... Les bons s'en vont
« et les méchants restent....



II

Détails sur les vertus et la mort du F. Michel.

Envoyé au C. R. Père par le P. Dubois.

Avant la mort du bon F. Javouhey, Dieu appela à lui le F. Michel.

La Congrégation a fait dans ce Frère une grande perte, car c'était d'abord un excellent religieux, et en même temps il avait de grandes qualités, surtout pour conduire et diriger les enfants.

Le F. Michel était déjà novice à St Flan lorsqu'on prit cette maison en 1855. Il s'attacha dès lors avec amour et dévouement à la Cong^e, et fut un modèle dans le noviciat, comme il a continué de l'être depuis sa Profession. Aussi fut-il admis aux Vœux Perpétuels, dès ses premiers vœux expirés.

Le C. P. Père l'envoya peu après sa profession à P

l'Île Bourbon, pour l'œuvre importante du Pénitencier qui venait d'y être confiée à la Cong^g. Et c'est là qu'il est mort le 8 Mars 1861, de la mort la plus édifiante. Voici les détails qui nous ont été communiqués sur ses derniers moments par le F. Dubois :

« Atteint d'un flux de sang putride, tous les jours, la maladie du F. Michel prenait un caractère de gravité effrayant, contre lequel venaient échouer tous les moyens employés pour son rétablissement, ou son soulagement; car déjà il avait été reconnu que cette maladie serait mortelle pour lui, et que ce bon Frère irait bientôt recevoir la récompense de ses sueurs, de ses travaux; de sa foi vive et de son inaltérable confiance en Dieu.

« Le F. Michel s'était mis entre les mains des sœurs (Les Filles de Marie) qui le soignaient, comme un enfant, entre les bras d'une mère, avec une candeur d'âme et une simplicité qui ne s'est jamais démentie. Il leur obéissait et leur demandait ses permissions, même pour les choses les plus petites et les plus simples. Pendant les premiers temps de sa maladie, il espérait quelquefois de guérir et parlait avec bonheur du jour où il remonterait au Pénitencier reprendre sa besogne. Il souffrait à la pensée du surcroît de travail qu'avaient les Frères. Il s'entretenait souvent de cette œuvre qu'il aimait tant; chaque enfant était pour lui un objet de grande sollicitude; il désirait réaliser, après son rétablissement, la pensée, si longtemps mûrie, d'ériger une statue de la 1^{re} Vierge sur la plate-forme du Pénitencier; c'est à cet ouvrage qu'il travaillait lorsque la maladie est venue le surprendre; il s'est terminé l'avant veille de sa mort. Quand les enfants venaient le voir, il se faisait rendre compte du travail. Un jour, on lui annonça que cette plate-forme se terminait. « Et la statue, dit-il! Un autre le fera pour moi. » Cette œuvre était bien chère à son cœur, et se, pendant sa maladie, il eut une pensée triste, ce fut sans aucun doute celle de quitter le Pénitencier. « J'aurais voulu, vivre encore dix ans, avait-il dit; mais ce serait encore

« dix années que j'offenserais le Bon Dieu, puisqu'il le veut,
 « il vaut mieux s'en aller et faire sa volonté. »

« Le Frère parlait peu pendant sa maladie; et quand-
 il le faisait, c'était pour s'entretenir du ciel, ou de son Dieu,
 ou de la s^{te} Vierge. Il était très-calme et paraissait tou-
 jours recueilli en Dieu. Ses regards se portaient souvent sur
 le crucifix suspendu près de son lit; et il murmurait sou-
 vent quelques prières en latin, en particulier le Memorare
 de la 1^{re} Vierge. Quoiqu'on ne lui eût encore rien dit de
 son état désespéré, et qui n'offrait plus aucune chance de
 guérison, il le sentait bien. La P. Mère Marie Magdelaine
 Supérieure des Filles de Marie vint le voir, il lui dit:
 « ma Mère, la sœur ne veut pas me dire, mais je m'en
 « vais rejoindre le Père Gourmil. » Le F. Michel était aimé
 et respecté de toutes les sœurs, qui avaient pour lui une gr^{de}
 vénération.

« L'état du pauvre malade devenant de plus en plus
 alarmant, on le lui fit connaître. Il recut cette nouvelle
 sans aucun trouble, étant aussi bien disposé à mourir
 qu'à vivre, et complètement abandonné. Sa réponse fut
 ces seuls mots: « Comme le bon Dieu le veut. » Il témoigna
 le désir de se confesser, et pria le Père de lui apporter la s^{te}
 Communion. Il recut l'Extrême Onction, le même jour, à
 3 h. de l'après midi; Ce n'est que le lendemain que le
 F. Supérieur put lui porter le Saint-Viatique, il avait été
 retenu la veille par une visite des plus importantes. Je ne
 saurais dire avec quelle impatience ce pauvre Frère atten-
 dit l'heureux moment qui devait l'unir à son Dieu. Toute
 la nuit se passa à demander l'heure et à compter celles
 qui devaient encore s'écouler. Le regard attaché sur le
 cadran d'un petit réveil qu'il avait fait placer exprès vis-
 à-vis son lit, il attendit dans un profond recueillement.
 A six heures, le bon Jésus vint s'unir à lui et combla
 tous ses vœux. Après la 1^{re} Communion, son visage annon-
 çait le repos en Dieu, et le bonheur dont il paraissait jouir
 intérieurement devait être grand. Après un bon moment.

d'actions de grâces, il appela une sœur et lui dit, d'une voix forte et vibrante: «Ma sœur, je vais mourir, et je vais aller au ciel, quand j'y serai, je ne vous oublierai pas - je tâcherai d'être reconnaissant des soins que vous me donnez.» Profondément peinée de l'entendre parler de sa mort, émerveillée et consolée de l'assurance qu'il lui donnait d'aller bientôt au ciel, la pauvre sœur le regardait d'un air envieux et étonné tout à la fois. Il avait tout vu et compris. D'une main tremblante il lui montra le Christ en croix, et lui dit: «Il est mort pour les pécheurs.»

«Pendant 19 jours que les sœurs eurent la consolation de soigner le F. Michel, elles n'ont jamais remarqué aucun signe de mécontentement sur sa figure. Au contraire, quelles que fussent les souffrances et l'importunité des soins, il les accueillait toujours avec bonté et était touché de ce qu'on faisait pour lui. Lorsqu'on lui présentait une tisane qui était désagréable au goût, et qu'on l'en avertissait, il répondait: «C'est mieux si elle est mauvaise, ça me donnera le moyen de faire pénitence.» Sa confiance en Dieu a été sans bornes et inébranlable, elle encourageait et fortifiait ceux qui en étaient témoins. Quelles que fussent ses douleurs, il ne se plaignait jamais. Qui demandait-on s'il souffrait, il répondait: «Un peu.» Et, quand la pauvre nature succombait sous l'excès des souffrances, son seul soulagement était de se faire réciter les Litanies de la 1^{re} Vierge, ou celles du 1^{er} Nom de Jésus. Il appelait souvent la 1^{re} Vierge à son secours, par des paroles toutes simples mais bien touchantes. Une nuit qui avait été plus pénible que les autres, après d'atroces souffrances endurées avec le même calme, il dit d'une voix suppliante: «Ma Mère, venez me chercher.» Et se tournant vers les sœurs: «Je voudrais mourir ce soir pour aller voir la 1^{re} Vierge, et surtout les petits pieds roses de la 1^{re} Vierge. C'est là que je veux rester toujours.» Son regard s'illuminait quand il parlait d'elle, il répétait à chaque instant: Jésus! Maria! On avait commencé pour lui une neuvaine à Notre Dame de la Salette; il témoigna une grande joie

et ajouta d'un air significatif: « Ce sera pour le bien de mon âme! » Il pria le F. Feneau de lui envoyer sa formule de vœux perpétuels; il la lut, tint les yeux fermés un instant « Ça console, dit-il, en montrant le papier. Moa croix des « Missionnaire, où est-elle? » Il se la fit mettre au cou, la baisa plusieurs fois avec respect et amour, et dit tout bas: « la « consolation des mourants » Depuis ce moment; elle ne la pas quitté. « Puisque je vais mourir, dit-il, je serais bien content se je pouvais faire la 1^{re} Communion, tous les jours qui me restent à vivre, demandez le au F. Supérieur. » On acquiesça à sa demande, le F. Supérieur lui promit la sainte Communion pour le lendemain. Cette nouvelle le combla de joie, il paraissait au comble de ses vœux. Quoiqu'avec beaucoup de peine, il s'arrangea dans son lit; il attendit dans un muet recueillement, les mains modestement croisées sur la poitrine, la seconde visite du Bon Abbaitre, qui venait sans doute lui donner encore l'assurance de son bonheur au Ciel. Il avait l'air d'un séraphin en recevant la 1^{re} hostie. Sa physionomie reflétait le calme de son âme, et ses yeux prirent une expression de bonheur indéfinissable. Ce qui se passa entre le Bon Dieu et lui, nul ne le peut dire.

À peine le F. Supérieur avait-il quitté sa chambre avec le S. Sacrement, que réunissant tout ce qu'il avait de force, le F. Michel appela la Sœur qui se trouvait là et lui dit, comme enivré de bonheur: « ah! que je suis heureux! je vais mourir et j'irai au Ciel! Le bon Dieu vous l'a dit? Oui, dit-il, d'un ton d'assurance. Toute cette dernière journée fut assez calme.

« Le F. Supérieur venait régulièrement près de lui, plusieurs fois dans la journée. Combien il était content lorsqu'il le voyait entrer! Souvent il parlait de ce bon Père, de toute la tendresse qu'il avait pour son Supérieur, et quand, retenu par quelque empêchement majeur, le Père Supérieur ne venait pas lui rendre sa visite quotidienne, il regardait la porte d'un air chagrin et disait: « Le Père est inquiet. » Monseigneur l'Evêque vint le voir. Il dit

après son départ: Notre Seigneur m'a accordé une grande grâce, celle de recevoir la bénédiction épiscopale avant de mourir.»

«La nuit approchait, notre pauvre malade sentait que le moment de la lutte venait.» Ce sera pour moi la dernière nuit, dit-il, veillez bien au grain ce soir, ma Sœur, et si j'étais bien sûr que ce fut pour ce soir, je demanderais au Père Supérieur de m'envoyer tous mes Frères pour les voir une dernière fois». On ne saurait dépeindre toutes les tortures de cette dernière nuit. Il n'eut aucun soulagement, pas une minute de repos. De temps en temps il disait, exténué de fatigue: «C'est fini, j'en aurai plus de repos sur la terre, mais au ciel!» Il se tournait et se retournait, se torturait dans son lit, sans avoir jamais une seule position. Sa croix de missionnaire servie d'ans une main, et les yeux attachés sur l'image du Sauveur, il souffrit tout, sans laisser échapper une plainte; et avec courage et confiance, il attendait l'heure de la délivrance. Et pendant sa maladie, le F. Michel nous avait souvent édifiés, ce n'est que pendant cette dernière nuit seulement que nous avons su apprécier les vertus de ce bon religieux: on avait suspendu près de son lit un petit tableau de notre Cris-Vénère F. Liebermann qu'il priait beaucoup; il le prit, l'embrassa, lui demanda la force et le courage, le pria avec beaucoup de dévotion, le regardait avec tendresse, et de ce regard qui voudrait tout dire et tout obtenir. Il avait aussi une grande dévotion à son f. Patron, à f. Joseph, qu'il invoquait fréquemment comme Patron de la bonne mort. Il s'adressait en toute simplicité et humilité à ces petites images qu'il avait fait suspendre près de son lit. Il prenait souvent de l'eau bénite, et avait prié qu'on lui en jetât beaucoup, lorsqu'il serait à la agonie. A chaque personne qui le venait voir, il disait: «priez pour moi à l'heure de ma mort.» La vue de ses frères l'émotionnait toujours, et quand, obligés de retourner à leurs travaux, il les voyait s'éloigner, toujours ses yeux se remplissaient de larmes.

« C'en les huit heures du matin, se sentant plus mal, il nous dit, d'envoyer appeler le F. Supérieur, qui se rendit de suite près du F. Michel. Déjà sa vue s'était obscurcie, le F. Supérieur étant entré lui dit « bientôt je ne verrais plus la terre » Il semble lui demander quelque chose du regard. Il veut articuler quelques mots, il ne le peut, sa voix est éteinte. Quelle anxiété pour ce pauvre malade ! Enfin, on a tout compris, c'était un dernier baiser d'adieu qu'il sollicitait de son Supérieur, et que fut déposé respectueusement sur ce front déjà pâle et glacé. Il murmura un merci, il était consolé. Il y avait quelque chose de pieux et de solennel dans cet adieu se touchant de Père et de fils. Comme il parut fort et serré ce lien spirituel qui unit les âmes qui se comprennent. Le F. Supérieur lui demanda s'il voulait qu'il lût la formule de ses vœux. Il répondit du regard seulement, il ne parlait plus, sa voix était entièrement éteinte, et ce n'était qu'avec beaucoup de peine et avec des efforts inouis qu'il avait constamment répondu aux prières faites pour lui. Comprimant sa respiration, il écouta attentivement, et quand le F. Supérieur eut terminé la lecture, le F. Michel qui ne voyait déjà plus articula un oui affirmatif. A partir de ce moment, il entra dans une douce agone, ayant toute sa connaissance et entendant parfaitement. Sa respiration devenant plus faible nous fit penser que bientôt son âme quitterait la terre. Le F. Supérieur, qui ne l'avait pas quitté, lui fit la recommandation de l'âme. A peine fut-elle achevée, que notre bienheureux Père s'endormit tout tranquillement dans une paix profonde, au milieu de personnes profondément attendries, mais grandement consolées d'avoir vu mourir un juste. Sa mort a laissé bien de la consolation dans la communauté, mais aussi bien du vide, surtout au pénitencier, où sa présence était si nécessaire. Plusieurs de ses enfants s'empressèrent de venir rendre à leur généreux bienfaiteur les devoirs de leur pieuse reconnaissance. Il avait demandé en mourant, et obtenu

pour un d'eux une très grande faveur, et les fers de ceux qui étaient enchaînés sont tombés ce jour-là. Même au moment de la mort, ce cœur généreux faisait encore du bien à ces pauvres enfants du Ténitencier. Notre pauvre frère avait cessé d'exister à 10 heures du matin; et, à la chute du jour, son corps, après avoir été mis dans le cercueil, fut porté et exposé à la chapelle de l'établissement, où chacun s'empressa de venir rendre au bon F. Michel un dernier devoir d'affection, d'estime et de reconnaissance. Sa mémoire vivra longtemps à la Providence. Le lendemain, samedi, eurent lieu ses obsèques. Les enfants du Ténitencier se disputèrent le privilège de porter son corps, qui fut accompagné des Pères et des Frères de la Cong^g, des Filles de Marie, des enfants de l'école professionnelle et de beaucoup d'autres personnes de l'établissement et d'ailleurs. Il a été déposé près du Père Guémit dans le cimetière de St Denis, le 9 du mois de Mars 1861.»

— A ces détails si édifiants, nous en joignons quelques autres sur le F. Ternot, fait connaître un peu la vie et les vertus du F. Michel avant son départ pour Bourbon.

« Lors de notre arrivée à St-Clan en septembre 1855, le F. Michel était chargé d'une section d'enfants, à la colonie succursale du Bois de la Croix. Quelque temps après, il fut chargé des orphelins à St-Clan. Il réussissait parfaitement dans la direction des enfants: il avait surtout un tact tout particulier pour former les plus petits, pour qui il avait des soins et une affection toute paternelle. Aussi c'était la section des petits qui lui était réservée. Il fallait voir comme ces jeunes enfants l'aimaient, lui étaient attachés. Cependant sa santé bien délabrée ne lui permit pas de rester chargé aussi longtemps qu'il l'aurait désiré, de l'éducation des enfants; il souffrait beaucoup de l'estomac, et très-souvent il était pris de vomissements pendant la nuit. Comme il était menuisier de son état, il fut envoyé à Langonnet dès le moment que nous commençâmes à en prendre possession.

« Ce qui se faisait remarquer en lui c'était son esprit de

pauprété, sa patience et sa résignation dans ses souffrances et sa régularité.

« Il avait, en effet, une habileté toute particulière pour utiliser jusqu'au moindre morceau de bois, et savait employer ce que d'autres eussent rejeté, comme n'étant plus bon à rien; cette qualité était très-remarquable en lui. J'en ai pas besoin de dire, que s'il pratiquait ainsi la pauvreté dans ses fonctions, il la pratiquait aussi pour lui-même dans les objets qui étaient à son usage personnel.

« Comme je l'ai dit plus haut, le F. Michel était d'une santé délabrée, et cependant il ne se plaignait pas et travaillait comme s'il eût été bien portant. Il dit avoir bien à souffrir dans les commencements de Lurgonnet, où l'on vivait dans une grande pauvreté, accompagnée nécessaire de toute nouvelle fondation. Il fallait alors travailler à l'Abbaye où se trouvaient encore les vens du haras; puis, vers midi, la Communauté se rendait à la ferme de Herlorov, à 20 minutes de marche, en faisant l'examen particulier. Là, on trouvait un maigre dîner, préparé par un novice, je veux dire un novice dans l'art de la cuisine. Vait leurs, il ne fallait pas grande science. à midi de la soupe, un peu de viande, et des rutabagas; le soir, du lait et de la bouillie de blé noir. Le lendemain, des rutabagas et un peu de viande et le soir de la bouillie et du lait. Celle était la carte invariable de cette nouvelle table d'hôte. Cela ne devait guère arranger le pauvre estomac du F. Michel: on lui procurait cependant, autant qu'on le pouvait, les petits soulagements que réclamait sa position. Quant à lui, pas une seule plainte n'est sortie de sa bouche. Il était toujours calme et plein de résignation, et même, une certaine gaieté enjouée se faisait voir en lui.

« Il eût eu bien des raisons pour se dispenser de plusieurs points du règlement; certes, il eût obtenu facilement de se lever après la Communauté, vu qu'il passait souvent des nuits très-mauvaises, ayant des vomissements continuels; jamais il n'a sollicité cette permission, et après avoir si mal reposé, il était un des premiers debout à 4 h. du matin.

« Je ne dis rien de son esprit, d'obéissance, en quoi, il était un modèle, comme en tout le reste. En un mot, ses confrères l'ont toujours regardé comme exemplaire en tout.

« Comme vous le savez sans doute, on avait espéré que les pays chauds seraient favorables à sa santé; et je crois, en effet, qu'il en a été ainsi; il n'eût pas vécu de long temps en France. Il fut donc envoyé à Bourbon dans la Comm^{te} de l'établissement de la Providence. D'après ce que j'en ai entendu dire, il y a été d'un secours incomparable à nos Frères pour l'organisation de l'œuvre des enfants. Enfin, le bon Dieu a trouvé sans doute que le bon Frère avait assez souffert et assez travaillé, et il l'a appelé à lui pour lui donner la récompense qu'il avait si bien méritée.

signé, Fernet,

16. B. Nous devons faire observer ici, de la part du C. R. Frère, qu'on ne doit rien inférer, des soins donnés par les sœurs, au B. Javouhey, et au F. Michel, concernant le principe de la Règle qui interdit l'ombrière, dans nos Cl^{ts} des personnes de différent sexe — Ces chers malades, en effet, ont été transportés et soignés hors de la Cl^{te}, et même, d'après ce que nous avons lieu de conjecturer, dans l'hospice attaché à la Providence.

III.

Guérison merveilleuse d'un Scolastique à N. D. des Victoires.

Maria ne se lasse pas d'être bonne pour ceux qui l'aiment et se confient en elle, tout dernièrement cette douce et tendre Mère donnait aux Scolastiques de notre cong^e un gage d'amour dont le souvenir vivra long temps dans la mémoire reconnaissante des Enfants de son Cœur Immaculé.

Un petit Scolastique de N. D. de Langonnet, M. Botrel a été guéri miraculeusement au sanctuaire de la N. D. des Victoires! Voici le récit de ce fait mémorable, tel que nous en avons été les quasi-témoins et tel que notre mémoire nous le rappelle.

Au mois de Mai dernier, M. Botrel Jules, âgé de 16 ans et demi, arrivait à Paris pour se faire traiter d'une paralysie complète de la mâchoire dont il était affligé depuis trois mois, et qui avait résisté jusque là à tous les moyens employés pour le guérir. Cependant on espérait

dans l'art des médecins de la Capitale. M. le docteur Moane, un des bons médecins de Paris, le charitable M. Cruveilhier lui prodiguèrent leurs soins. On essaya d'exciter les muscles, en les piquant avec des aiguilles en platine. On tenta d'introduire entre les mâchoires des coins en bois. Rien ne réussissant. On était au mois de juin et aucune amélioration n'était encore survenue; il ne vivait que d'aliments liquides, qu'on essayait de lui faire passer entre les dents, car il ne pouvait pas même les desserrer pour prendre aucune espèce de nourriture. Allait-il rester ainsi paralysé toute sa vie? La condamnation était cruelle, d'autant plus que la vocation de ce cher confère, neveu du R. P. Collin, se trouvait par là compromise; on se demandait même déjà avec beaucoup d'anxiété ce qu'il allait devenir.

Dans cette conjoncture critique, il s'adressa à Marie et à notre Vénéré Père lui-même nous a laissé le récit des bontés du Ciel à son égard, nous nous contenterons de transcrire ce qu'il a écrit à ce sujet, le rapport en empruntera un plus grand intérêt. Il écrivait donc aux R. P. G. P. et à ses D. Confères de N. D. de Langomet:

« Paris, le 24 juin 1861. »

« Révérends Jésus et Marie,

Notre Vénéré Père et M. Louis de Gonzague. »

« Bien chers Pères et bien chers Confères, Grâces soient rendues au saint et Immaculé Cœur de Marie, qui vient par un effet tout particulier de sa bonté et de sa miséricorde, de me guérir de la paralysie aux mâchoires et de m'en rendre l'usage tout indigne que je fusse d'une telle faveur.

« Les novices, les grands scolastiques et moi nous avons fait une neuvaine à notre Vénéré Père. Elle fut commencée le soir de la jésu du Sacré Cœur. Cette neuvaine se terminait le samedi 13 de ce mois, sans qu'il se manifestât aucune amélioration bien établie. Je dois remarquer cependant que l'on observa à partir de ce moment, comme un acheminement à ma guérison, qui devait avoir lieu huit jours plus tard. En effet, plusieurs fois, mes mâchoires semblaient se desserrer

tant soit peu, en sorte que M. Zimmer (Scolastique) put même, un jour, passer une lame de couteau entre les dents, mais c'était là bien peu de chose encore, et mon état paraissait toujours désespéré.

« Le lendemain de la St. Louis de Gonzague, samedi 22 juin, vers deux heures, après midi, je quittai le Grand Scolasticat pour me rendre à N. D. des Victoires. J'avais un présentiment, une quasi-certitude que j'en reviendrais guéri. Après être resté quelque temps à genoux, je m'assis en face de la statue vénérée de notre bonne Mère. J'étais dans l'intention, après avoir prié quelque temps, de faire moi-même les avances et d'ouvrir la bouche; mais la E. Tr. Vierge n'avait pas besoin de moi, et elle me prévint. En effet, au moment où je pensais le moins, je sentis la mâchoire inférieure se baisser insensiblement, sans aucun effort de ma part. Je referme aussitôt la bouche, je l'ouvre et la referme encore sans éprouver aucune douleur... L'usage de mes mâchoires m'était rendu. ... J'étais guéri! et c'était Marie qui avait opéré cette merveille! Sujets je me jette à genoux, et dans l'effusion de ma joie et de la reconnaissance la plus vive, je récite le cantique d'action de grâces, les litanies du Saint Cœur de Marie et quelques autres prières, et pour cette fois, je ne me sens plus, particulièrement des organes de la voix, comme j'étais réduit à le faire depuis plus de cinq mois; mais les mâchoires y contribuent dûment pour leur part.

« Après avoir rendu à Marie mon humble tribut de reconnaissance, je regagnai en toute hâte le Scolasticat. Je n'essaierai pas de vous peindre l'étonnement et la joie des Pères et des Scolastiques, lorsque je me présentai à eux ouvrant et fermant la bouche, pour toute parole et tout argument.

« Les grands Scolastiques, après avoir récité, à leur tour, le Deum, eurent, au souper, un joyeux Deo gratias. Ils commencent avec moi une neuvaine d'action de grâces, et nous devons nous rendre ensemble, mercredi 26, à N. D. des Victoires, pour y entendre la St. messe et y offrir une St.

Communion à la même intention.

« Voilà, bien chers Frères, et bien chers Confrères, le fruit de la confiance que le bon Dieu a bien voulu m'inspirer envers la C. Ste Vierge, sa Mère et la nôtre, grâces à vos prières et à celles de nos Confrères de Paris. En effet, je puis le dire ici, pour la plus grande gloire de Marie, j'avais une si grande assurance de guérir, que lorsque je sentis mes mâchoires s'ouvrir, la chose me parut toute naturelle.

« Après une telle faveur, reçue de la main libérale de Marie, vous voyez combien je lui suis redevable. Suffi-
ne pouvant suffire à cette dette d'amour, j'ai recouru à vous, chers Frères et chers Confrères; joignez, je vous prie, vos prières à celles des Grands scolastiques de Paris et aux miennes, pour que notre bonne Mère du Ciel soit suffisamment remerciée de sa bonté et glorifiée de sa puissance, et qu'enfin je puisse lui témoigner, toute ma vie, les sentiments de gratitude dont mon cœur est pénétré en ce moment.

« Votre tout dévoué enfant et Confrère, dans les
Cœurs de Jésus et de Marie.

J. Botrel.

« Ce récit, tout à la fois si simple et si pieux, nous dispense de tout commentaire. Nous ajouterons seulement, que la joie d'un pareil événement se répandit au dehors de notre solitude, et que sans la main sage et prudente du R. F. Directeur, les Dames pieuses de la capitale assiégèrent notre modeste demeure, pour voir l'Enfant du Miracle et se recommander aux prières de ce jeune homme tant chéri de Marie.

Un Scolastique.

IV

Travaux exécutés au Séminaire colonial.

Lettre du P. Biches, économiste du séminaire,
au P. Lejeune.

« Mon bien cher Père, je n'avais pas encore eu un moment

pour vous féliciter de votre changement de position. D'économiste devenir professeur de Rhétorique, voilà ce que s'appelle faire rapidement son chemin ! Vous allez donc laisser les fleurs de vos jardins pour celles de la Rhétorique : ces dernières sont peut-être plus faciles et plus agréables à cultiver. Forcer moi, j'en suis toujours à la matière. Cependant cette année j'ai aussi bien des nouvelles à vous raconter.

« Nos chers Compagnons de N. D. de Langormet ont dû sans doute vous dire à leur retour de la retraite, les grandes réparations que le C. P. Père a autorisé de faire au Séminaire colonial. Quand vous viendrez l'année prochaine à Paris, c'est à peine si vous y reconnaîtrez notre maison parmi les autres, tant l'extérieur est renouvelé. Mais avant d'admirer le dehors, entrons d'abord dans la chapelle; une agréable surprise vous y attend. Dans une grande et belle niche à jour, derrière le maître autel domine la statue de N. D. des Victoires. Son trône, environné d'un groupe d'anges, semble flotter sur des nuages; une douce lumière descendant des cieux fait rayonner son front. Un St. Esprit, peint sur verre transparent au haut du cintre de la niche, semble planer sur elle; rien ne rappelle davantage N. D. du Gard. Elle fait vraiment un très bel effet, surtout les jours de fête, lorsque sa tête est ornée d'une brillante couronne, et qu'à ses pieds deux superbes candelabres à sept branches entremêlés de lys d'or, font resplendir son image chérie. Il va sans dire, cher Père, que ces richesses proviennent de la générosité de personnes pieuses et dévouées à la C. Ste. Vierge. Quant à la niche elle est toute entière, avec ses décorations, du travail de M. Eugène aidé du F. Ignace.

« Maintenant, cher Père, si après avoir salué Marie, vous vous retournez, vous voyez d'abord les vitraux de la chapelle repeints à neuf, et sur un nouveau dessin. Vous savez du reste qu'ils avaient assez besoin d'être retouchés. La couleur de Marie y domine sur tout l'ensemble, qui est d'un assez agréable effet.

« Mais au bas de la chapelle est un travail nouveau

C'est une grande et vaste tribune, qui s'étend d'un mur à l'autre de la chapelle, à la hauteur de la chambre du C. P. Père avec laquelle elle communique. Quoiqu'inachevée, elle a déjà servi aux chœurs pour le salut de la fête de la Toussaint et pour les trois jours de l'adoration, perpétuelle qui ont suivi cette fête. Elle est pour cela de la plus grande commodité. Elle doit aussi servir aux Frères, pour assister aux offices. Bientôt, nous l'espérons, un bel orgue viendra la couronner. Tous ces travaux ont été également exécutés par les frères, sous l'habile direction de M. Eugène.

« La chapelle du St. Courde Marie va vous surprendre encore bien davantage, la transformation y est complète. D'abord, l'autel, au lieu d'être adossé à la grande fenêtre, est au côté opposé; son emplacement a été habilement ménagé sous la niche, qui forme au dessus comme un dôme. Il est séparé de la grande chapelle par une légère cloison, mais une vitre permet de voir le tabernacle du maître autel et d'adorer le St. Sacrement. Toute cette chapelle a été en outre repeinte en entier la couleur verte, que l'on a choisie, donne une teinte douce qui plaît à l'œil et favorise la prière. On a un peu diminué la grande fenêtre du fond et on a remplacé les verres par de beaux vitraux peints portant au milieu une grande croix rouge encadrée de bleu. Vous comprenez sans doute, que les bancs ont dû recevoir une nouvelle disposition par suite du déplacement de l'autel. Le banc des Frères, placé au dessous de la grande fenêtre, occupe toute la largeur du fond. De cette manière, nous nous trouvons tous sur une même ligne et faisons face au Tabernacle. Les bancs des Elèves, naturellement, ont aussi la même disposition, avec un passage au milieu, en face du prie-Dieu du C. P. Père, et un autre de chaque côté. L'aspect de la chapelle est ainsi tout à fait changé, et offre quelque chose de plus grave et de plus imposant lorsque toute la Communauté y est réunie, surtout cette année où le nombre des séminaristes dépasse quatre-vingt.

« Voilà pour l'intérieur, si maintenant nous passons au

siècle, vous ne reconnaîtrez plus l'extérieur de la maison, par suite de la métamorphose complète du frontispice. Au lieu de cette couleur noire et sombre, c'est une teinte blanchâtre mêlée de jaune qui rassemble toute la façade. Le portique de la chapelle et celui de la porte d'entrée ont reçu une teinte à l'huile un peu plus foncée, et ressortent parfaitement sur l'ensemble. C'est à ce point, que la plupart des passants, même du quartier, s'arrêtent pour considérer et admirer le Bas-relief qui se trouve au-dessus de la porte de la chapelle, tout étonnés de ne l'avoir pas encore aperçue. Vous voyez, cher Père, que j'ai bien employé mes vacances. joignez à cela le badigeonnage d'une partie du grand escalier, de trois corridors et de toutes les chambres des quatre grands corridors, et vous aurez une petite idée d'une partie de mes occupations.

signé: Bricchet



V.

Rapport sur la Colonie agricole de N. D. de Langonnet envoyé, sur sa demande, à M. le Préfet de Napoléonville.

I. Personnel de l'Établissement — La colonie agricole et pénitentiaire de N. D. de Langonnet, succursale de celle de St Orlans, (côtes-du-Nord) qui en est le centre administratif, existe depuis le 3 Mai 1855. A cette époque, elle ne comptait que 7 jeunes détenus et 4 Frères: aujourd'hui le nombre des détenus est de 137, et celui du personnel dirigeant de 16.

II. Disposition des Bâtimens — L'établissement affecté à la Colonie a pris, depuis 3 ans, un développement assez considérable; développement commandé d'ailleurs par l'augmentation de la population, et l'impossibilité de pouvoir convertir les vieux bâtimens en dortoirs suffisamment aérés et éclairés, à cause de leur peu de hauteur.

La belle construction que nous avons entreprise en 1859, et à laquelle nous avons donné la forme d'une croix,

se complète au fur et à mesure des besoins. Actuellement, nous achevons un nouveau bras, qui est le troisième bras de la croix, encore un petit effort, et nous aurons un bâtiment des plus réguliers et des plus commodes - La meilleure garantie des bonnes conditions de nos nouveaux bâtiments, c'est la haute approbation de M. l'Inspecteur général, qui, dans ses deux dernières visites, n'a eu que des éloges à nous adresser.

Les avantages résultant d'une maison en croix, pour une colonie pénitentiaire, sont inappréciables sous le rapport de la communication et de la surveillance. La jonction des ailes donne naissance à un bâtiment central composé de quatre appartements superposés, qui tous ont des vues ménagées sur toutes les cours de récréation, sur les étables, les hangars, les remises, les cabinets d'aisance &c: en un mot, tous les mouvements d'enfants autour de la colonie sont soumis à une double surveillance, à celle des Frères chefs de sections, et à celle du personnel occupé à l'intérieur.

Outre le bras de la croix que nous achevons en ce moment, nous sommes également sur le point de mettre la dernière main à un vaste bâtiment de 30 mètres de longueur sur 8 de largeur à l'intérieur. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment servira d'étables. Il est éclairé par 15 ouvertures, et aéré par 111 cheminées de tirage pratiquées dans les murs. - Le dessus, éclairé et aéré par 18 ouvertures, sera consacré à une salle de classe et de réunion à l'usage des Colons. Un calorifère, qui en parcourra toute la longueur, servira à chauffer nos enfants dans les grands froids et à les sécher en cas de besoin.

III. Salubrité de la position - On ne pouvait guère choisir pour la colonie une position plus agréable et en même temps plus sanitaire, que sur l'emplacement de l'ancien village de Hermainquy. Votre élévation de 28 mètres au-dessus de la rivière de l'Ellie, nous crée une perspective dont l'ensemble est un véritable panorama, formé d'un côté, par la forêt de Langonnet avec ses belles allées; dans le lointain, par la chaîne des montagnes noires qui nous dérobent le Finistère et

les Côtes-du-Nord; autour de la maison; par les jardins et les champs; et dans la vallée, par l'abbaye avec son grand-parc. et ses vastes prairies.

L'air y est très-sain, quoique parfois un peu vif peut-être pour les tempéraments délicats. — Par contre, nous sommes exposés à toute la violence des vents, que les quelques arbres qui entourent l'établissement ne sont pas suffisants à briser; aussi avons-nous déjà commencé à nous créer des abris plus efficaces.

C'est en partie à cette excellente position, à la pente des cours de récréation, aménagées de manière à ne pouvoir jamais conserver d'eau stagnante, que nous n'avons que peu de maladies et peu de cas de mort. L'année 1859 seule, par suite de grandes chaleurs, suivies de ces perturbations atmosphériques que nous n'avons pas encore oubliées, nous a été funeste.

IV. Régime alimentaire — Nos détenus ont une nourriture saine et substantielle :

Le matin, soupe et pain à discrétion; à midi, soupe, légumes et viande avec pain à discrétion, pain blanc dans la soupe, pain noir à la main; le soir, ragoût avec pain rationné, ou bouillie de blé noir avec du lait, mais sans pain. On rationne la nourriture du souper pour éviter les inconvénients de nuit. En été, pendant les grands travaux; il y a collation à 4 heures.

En somme, les Inspecteurs n'ont fait, par rapport à la nourriture, qu'une seule observation relative au pain noir qui, cette année, manque un peu de consistance, ce défaut provient sans doute du manque de chaleur pendant l'été de l'année dernière, où toutes les récoltes ont tant souffert de l'humidité de la saison.

V. Régime disciplinaire — 1^o Repos de nuit et de jour. — Nos Colons ont 8 h. $\frac{1}{2}$ de sommeil, 1 h. de repos à midi, et 1 h. le soir, sans compter le quart d'heure pendant le travail de l'après-midi.

2^o Classe — En hiver, ils ont de 2 h. à 2 h. $\frac{1}{2}$ de classe

où ils apprennent la lecture, l'écriture et les quatre premières règles de l'arithmétique. En été, excepté au moment des grands travaux, la classe dure 1 heure ou 1 h. 1/2.

3^e Travaux — Sur 137 détenus, 12 seulement sont employés aux arts industriels, encore, ce nombre sera-t-il diminué dès que nos constructions seront terminées. Notre colonie est donc, on peut le dire, essentiellement agricole et est, par là même, en parfait accord avec la Circulaire ministérielle du 17 avril de la courante année.

4^e Punitions. — A en juger par le règlement de nos colonies, les punitions ne laissent pas, en apparence, que d'être un peu sévères, mais, en réalité, le code pénal inséré dans ce règlement, quoique maintenu en principe, parce que ce sont les colons eux-mêmes qui en ont statué les punitions, ne reçoit cependant pas toute son application dans la pratique. Ainsi, la plus forte punition mentionnée dans notre code pénal, la cellule, n'a jamais été employée dans la Colonie de Langonnet; et, de fait, nous n'avons pas de cellule. La punition la plus forte et la plus humiliante pour un enfant, c'est d'être renvoyé de sa section par ses propres camarades, et rejeté, par fois de section en section, jusqu'à la dernière si celle-ci refuse d'accepter le coupable, il est relégué dans un coin *ad hoc*, privé de toute communication avec ses camarades, réduit au silence absolu, frustré de ses droits à la distribution des prix, obligé à des corvées humiliantes, marchant toujours au dernier rang, et obligé de porter, Dimanches et fêtes, ses habits de tous les jours; heureux encore si on lui fait grâce du costume bigarré de Bedeau, adopté par les colons pour ceux de leurs camarades qui les déshonorent. Lorsque, ce qui arrive fort rarement, plusieurs coupables ont mérité cette grave punition, on en fait une catégorie séparée qui est placée sous la conduite d'un colon décidé, auquel le Directeur octroie, en quelque sorte, carte blanche pour le maintien sévère de la discipline, et il s'en acquitte fort bien. — Le coupable aurait bien mauvaise grâce de vouloir rejeter la punition, puisque lui-même a concouru à son adoption.

Comment se fait-il que le détenu, cerné de toutes parts, mal vu de ses camarades, ne cherche pas à s'évader ? C'est que la punition n'atteint que son amour propre ; il couche dans son hamac comme les autres, mange comme eux, et jouit comme eux de l'air libre des champs. Ensuite, il sait que sa punition ne sera pas de longue durée, un mois tout au plus. Il sait que quelques camarades compatissants le prendront en pitié, demanderont sa grâce aux autres et au Directeur, qui ne refuse jamais. Ou bien, si le coupable sait écrire, il adressera à sa section une chaleureuse pétition, qui aura son effet, doit-elle être appuyée du suffrage du Directeur, auquel, bien entendu, on ne voudrait rien refuser. Le coupable rentre donc parmi les siens, mais après leur avoir demandé pardon à genoux, et promis d'être le dernier en tout jusqu'à nouvel ordre.

Voilà notre punition la plus sévère, mais en même temps la moins fréquemment employée. A notre avis, elle n'a pas les inconvénients de la cellule, et possède le précieux avantage de n'être nullement préjudiciable à la santé du coupable. D'ailleurs, notre système de moralisation ne repose pas sur l'insinuation, principe adopté, croyons-nous, dans certaines colonies, et qui ne peut avoir qu'une durée momentanée et circonstancielle. L'essentiel, le vrai moyen de rendre ces enfants à eux-mêmes et à la société, de les conquérir, en un mot, à l'amour du bien, c'est de substituer, autant que possible, l'action morale à l'action disciplinaire ; c'est de mettre ces enfants, pendant la durée de leur détention, dans de fréquentes occasions de remplir entre eux les devoirs d'humanité en face desquels ils se trouveront plus tard ; devoirs de charité toujours, et devoirs de sévérité quelquefois.

Comme on vient de le voir, les colons eux-mêmes prennent une part assez large dans la marche disciplinaire de l'établissement, et c'est là une des causes principales de son efficacité. Il en résulte que le personnel dirigeant, étant en dehors de ce que les punitions paraissent avoir d'odieux, conserve tout son ascendant moral, qui lui est si nécessaire à tout instant.

Les autres punitions se réduisent au Fain sec, à la Ferme, au Tiquet, au Silence et à d'autres pénalités en rapport, autant que possible, avec la nature du délit.

Pour éviter que les détenus ne trouvent à critiquer les mesures de sévérité dont ils peuvent être l'objet, nous avons soin de les prévenir qu'il y a chez les enfants des défauts excusables jusqu'à un certain point, telles que la petite paresse, les petites disputes, les étourderies d'enfants; tout cela se pardonne facilement à un enfant dont la conduite est généralement bonne; mais les fautes impardonnables, ce sont celles qui ont trait aux mœurs, ainsi que l'esprit d'insoumission, le manque de respect, et d'autres analogues qui ont leur source dans un mauvais cœur ou un mauvais esprit.

Le présent rapport serait trop long s'il fallait y considérer les nombreux stratagèmes mis en usage, chaque jour, à chaque moment, pour appliquer les remèdes salutaires aux maladies antisociales de nos pauvres enfants. Nos industries, notre patience sont-elles couronnées de succès? N'a-t-il beaucoup de récidivistes parmi nos libérés? Sur 55 libérations qui ont eu lieu dans notre colonie, il est à notre connaissance que trois libérés seulement ont failli à leurs devoirs et encouru chacun une condamnation; ce serait moins de six pour cent. Au rapport de M.^r Béranger (de la Trinité), la moyenne des récidives est de soixante quinze pour cent, et à Mettray de dix pour cent seulement, au dire de M. de Metz.

VI. Moyens de formation et d'émulation. 1^o. Formation.—C'est n'est pas complet pour l'éducation d'un détenu, si l'on se borne à la correction des fautes qui ont motivé sa détention; il faut surtout lui apprendre à gagner honnêtement sa vie, et à être utile à la société. De là la nécessité de stimuler son amour propre, en lui présentant l'appât du gain, et de le diriger dans cette voie par des considérations chrétiennes, pour qu'il sache, en toute circonstance, mettre des bornes à ses convoitises. C'est là le travail de la

formation proprement dite, formation qui s'opère par l'instruction religieuse, mise à la portée de leur faible intelligence, par des conférences de famille, si l'on peut ainsi parler; par des lectures pendant les repas, faites dans un bon choix de livres, dont se compose notre bibliothèque, et par les entretiens familiers avec le Directeur.

2^o Emulation. — Il est encore d'une grande importance de mêler quelques encouragements à la vie plus ou moins humiliante et ennuyeuse du jeune détenu, sous peine de sépuiser en de stériles efforts, et d'essuyer les désagréments d'une non-réussite. Dans un enfant, rien n'est puissant comme l'intérêt, et impérieux comme l'appétit. Ne sont-ce pas là, en effet, les deux mobiles mal compris ou mal dirigés qui ont conduit la plupart des détenus au pied des tribunaux? Cependant, ces deux mobiles ne sont, en soi, que deux besoins bien naturels, qui naissent avec l'individu et sont le soutien de sa vie. Il faut donc corriger, dans le jeune homme, ce qu'ils ont de répréhensible; il faut, en un mot, faire deux vertus, de deux vices.

Pour obtenir ce résultat, nous plaçons nos colonis en face de ces deux besoins naturels, et les suivons pas à pas dans la lutte.

A cet effet, le travail, la bonne conduite, la générosité &c., sont récompensés par des bons points qui se convertissent en argent à la libération. Le livret dont chaque enfant est pourvu est un témoin fidèle qui encourage sa bonne conduite, ou qui l'accuse, s'il a démerité. S'il a été assez heureux pour obtenir le plus grand nombre de bons points, il sera, dans sa section, le premier à la distribution semestrielle des prix; il fera son choix dans les beaux lots de cravattes en laine, de couteaux de livres &c. Dans le cas contraire, il n'en restera, avec une humiliation de plus, qu'à ramasser, s'il en a le courage, une vieille cravatte, une vieille brosse, &c., que les premiers récompensés ont, selon le règlement, déposés sur l'estrade, en place des objets neufs qu'ils ont choisis.

Quant aux divers jeux variés et tenus au concours,

les récréations seront plus animées que de coutume ; néanmoins, on ne négligera pas la culture du jardinet : En hiver, chacun bêchera le sien plusieurs fois, ramassera du fumier sur les routes, soignera sa dernière récolte de graines, et dès que le printemps se montrera, l'un confiera à son petit domaine des graines de radis et de cresson, un autre sèmera de la salade, des petits signons ; d'autres enfin donneront la préférence aux choux, aux raves ou au cresson de terre ; chacun selon ses goûts. Comme il aura soigné et semé, il récoltera. Et peut-être tel usage que bon lui semblera de son domaine, mais défense d'abus. C'est quelqu'un ose prendre seulement un radis dans le champ de son voisin, cet attentat à la propriété soulève l'indignation générale, et le jury infantin décide contre le coupable la confiscation, jusqu'à nouvel ordre, du jardinet, qui est livré au pillage. Ce n'est pas besoin de dire que ces attentats sont extrêmement rares, tant est grande la crainte du foudroyant décret. La même ligne de conduite est suivie à peu près à l'égard de tous les délits de la même nature, et nous n'avons aucun sujet de regretter de l'avoir adoptée, nos en, int. accy tent si volontiers ce genre de correction que, depuis trois ans, nous n'avons eu aucune désertion parmi les anciens. Quant aux nouveaux venus, ils sont toujours moins solides à leur poste, néanmoins, voici environ un an, qu'aucun nouveau n'a pris la clef des champs.

VII. Libération et placement. — Un colon qui a eu l'heureux avantage de passer cinq ou six ans dans une maison de correction paternellement conduite, n'en sortira pas sans être grandement et le plus souvent totalement changé. L'éducation foncièrement chrétienne et plus qu'ordinaire qu'il a reçue et qui ne sera jamais remplacée, par une autre éducation, sera sa force dans le danger, son soutien dans les épreuves, son guide partout. N'emporterait-il, en sortant, que le bienfait de cette éducation, il serait encore bien mieux partagé qu'un grand nombre de jeunes ouvriers, qui n'ont pas ce puissant frein moral pour se maintenir dans les sentiers du devoir.

À leur sortie, nos enfants reçoivent un pécule dont la valeur peut s'élever de 50 à 70 fr., plus un trousseau complet, évalué à 30 fr.

Quand le temps expiré, le colon n'est pas livré complètement à lui-même. Si la conscription ne l'appelle pas sous les drapeaux, il reste dans sa famille, qui a sollicité son retour et qui lui a porté de l'intérêt pendant sa détention. Dans le cas contraire, il est placé par les soins du Directeur, qui entretient correspondance avec ceux qu'il aime toujours à nommer ses enfants. Quelques uns seulement, sans famille et sans protecteurs, entreprennent ce qu'ils appellent le tour de France, et d'autres enfin préfèrent ne pas quitter la colonie.

Les encouragements que nous ont donnés Messieurs les Inspecteurs, nous engagent à continuer à marcher dans la voie que nous nous sommes tracée. — M. le Baron Rivouff, dans ses deux dernières visites, n'a pas, selon ses expressions propres, trouvé de point noir à l'horizon. Effectivement, il n'y avait personne en désertion, personne à l'infirmerie, personne en cellule. « C'avez pas de cellule, nous a-t-il dit, puisque vous pouvez vous en passer. »

VIII. Progrès matériel. — Il ne sera peut-être pas sans intérêt, après ce long exposé de l'état moral de la colonie de M. D. de Langonnet, et du bien qui s'y opère dans cette voie pour la Bretagne, bien qui va sans cesse croissant, de dire aussi quelques mots des avantages d'une œuvre agricole dans une des contrées du sol breton les plus arriérées, pour des causes que nous n'avons pas besoin de faire connaître. Malgré les obstacles de plus d'un genre qui s'opposent au progrès culturel dans notre voisinage, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de désespérer; loin de là. Les succès obtenus sur notre propriété attestent le contraire, depuis une période quinquennale que nous y sommes établis. Nous avons tout d'abord commencé nos améliorations foncières, par la création de chemins d'exploitation, le drainage des prairies, le défoncement d'une partie des terres arables, partie à la bêche.

partie à la charrue; par des irrigations selon les nouvelles méthodes; par des semis de pins, de glands, de faines, de châtaignes, d'acacia, &c.... En même temps, nous faisons des expériences sur diverses variétés de froment, dont la bonne venue nous en sommes persuadés, débitera le seigle prochainement. Le colza lui-même réussira; nous en avons l'expérience, et il prendra sa place dans le système d'assolement, à moins que l'innombrable quantité d'oiseaux que cette récolte attire, à l'époque de sa maturité, ne nous force à y renoncer. Mais, notre tendance de prédilection, c'est la production du bétail. D'ailleurs, dans ce climat pluvieux, dans cette contrée si prodigieusement favorisée de cours d'eau et, sous tous les rapports, si propre à la production fourragère, nous y serions entraînés malgré nous; aussi la culture des racines occupe-t-elle une large échelle dans notre exploitation. — Les prairies, les champs de choux de racines (rutabagas, carottes, pommes de terre et navets) occupent plus de la moitié de nos terres en culture.

Nous sommes heureux de constater que notre exemple porte ses fruits. Les années précédentes, plusieurs cultivateurs, venant nous acheter à des prix assez élevés des racines pour la nourriture de leurs animaux, nous assuraient qu'une autre fois ils n'y seraient plus pris, et qu'ils se mettraient à en cultiver eux-mêmes. Aussi, cette année, nous vendons tous les jours des plants de rutabagas, et la quantité déjà livrée aux cultivateurs des communes environnantes ne s'élève pas à moins de deux cents mille pieds, sans compter une bonne collection de graines livrées également. En retour, ils nous approvisionnent d'une grande quantité de paille et de grain, que l'extension de nos cultures fourragères et la nécessité d'améliorer nos terres, ne nous permettent pas, pour le moment, de demander à notre propriété.

Je ne puis non plus passer sous silence le développement prochain que nous allons donner au jardinage, à la Colonie. Le beau travail hydraulique que nous avons exécuté, l'année dernière, nous donne pour cela la plus

grande facilité. Un canal en bitume de 1000 mètres de longueur fondu sur place et tout d'une pièce, fait arriver sur notre monticule la belle quantité d'eau de mille hectolitres chaque jour. Après avoir alimenté la cuisine, la laiterie, la basse-cour &c. notre excellente eau serend dans un réservoir portant un canot à l'usage des colons, et delà à la basse-cour où elle prendra, ^{les purin} des étables qu'elle dirigera sur les champs, pour les convertir en jardins, et sur les landes, pour les changer en prairies. Outre l'avantage matériel résultant pour nous de l'extension du jardinage, la formation à la culture jardinière d'un grand nombre de nos détenus sera pour le pays, nous l'espérons du moins, une précieuse ressource.

La colonie agricole de N. D. de Langonnet est une œuvre encore peu connue dans le Département du Morbihan, mais elle fera son possible pour se faire connaître. C'est une œuvre qui ne marche et ne se soutient qu'à l'appui des propres ressources et du dévouement désintéressé de son personnel. En dehors, en effet, de la stricte allocation de l'État pour chaque détenu, notre œuvre ne reçoit de secours matériel d'aucun côté. C'est ce qui explique la lenteur de ses progrès; néanmoins nous ferons notre chemin, et nous accomplirons jusqu'au bout, la tâche que la bienveillance du Gouvernement nous a confiée; et nous mériterons par là, nous en sommes assurés, de voir se continuer à notre endroit l'appui moral des hommes éminents qui sont à la tête de ce Département.

Le Supérieur;

Fernot. (

Le Directeur;

Guyot. (

Notre-Dame de Langonnet, le 29 juillet 1861.

Distribution des Prix

au petit Séminaire de St-Sauveur (Cellule.)

le 6 Août 1869.

(Extrait d'un Journal de Niom, la Presse judiciaire.)

Abardi dernier; le petit séminaire de St-Sauveur, à Cellule, a fait à ses élèves la distribution solennelle des prix. Au milieu d'une vaste cour, un théâtre avait été dressé avec art; paroisé avec goût; et disposé au devant d'arbres élevés enlacés de guirlandes aux nuances multiples. Une enceinte couverte de toiles et garnie de sièges, enfermaient une assistance nombreuse et choisie. Au premier rang et sur des fauteuils réservés, on a remarqué deux respectables ecclésiastiques, M. M. Mercier et Braun, grands-vicaires et représentants de Mgr l'évêque de Clermont, présidant la cérémonie; près d'eux se trouvaient assises des personnes notables de la contrée, M. de Chazelles, député; M. Arnaud, membre du conseil gén.; M. le docteur Aquilhon, médecin de l'établissement, &c., et un grand nombre d'ecclésiastiques de Niom, des paroisses voisines et des cantons éloignés. Autour de cette société d'élite, ressartaient un grand nombre de dames élégamment parées et venues des châteaux voisins. Enfin, la réunion se trouvait complétée par le personnel de l'établissement et par une population toute entière de parents, d'amis, impatientes de déposer sur la tête de leurs enfants des lauriers bien mérités.

À dix heures précises, la musique militaire des élèves a fait entendre des accords simples mais sympathiques, exprimés avec un ensemble digne d'éloge. Puis un rideau s'est levé, et les élèves ont joué une petite pièce de théâtre qui a su captiver l'attention de l'assistance; quelques uns des jeunes acteurs ont rempli leur rôle avec une intelligence que leur a valu de nombreux applaudissements.

L'instant désiré par les jeunes lauréats est arrivé:

Le P. F. Hubert, supérieur de la Maison a pris la parole.

« Messieurs, a-t-il dit, notre intention n'est pas de prononcer un discours; notre modeste et jeune établissement ne nous autorise pas à étaler ce luxe cérémonial qui sied si bien à d'autres institutions. Toutefois, nous avons à remplir un devoir impérieux et consciencieux. Nous devons remercier publiquement les personnes qui ont daigné encourager notre œuvre et que lui ont valu un succès si rapide et si inattendu, est surtout au clergé de ce département que nous devons un juste tribut de reconnaissance, et nous regrettons de ne pouvoir la signaler verbalement à Sa Grandeur. Nous adressons de sincères remerciements à l'honorable député ici présent, à tous ces personnages distingués assis autour de lui. Notre reconnaissance s'étend à tous ces hommes de bien, ces dignes agriculteurs qui ont bien voulu nous confier leurs enfants; nous pouvons leur dire qu'ils nous les ont envoyés bons, que nous n'avons eu qu'à les cultiver tels, et que nous les leur rendons bons..... »

Celle est la substance des paroles sorties de la bouche de M. le Supérieur, paroles parties d'un cœur bienveillant, et qui ont trouvé un écho sympathique dans toute l'assistance.

Les premiers prix décernés sont ceux provenant d'un concours entre les élèves de Notre-Dame de Langonnet (Morbihan), et ceux du petit séminaire de Cellule. Sur neuf facultés, cette dernière Maison a obtenu cinq prix uniques et huit premiers accessits.

L'on a distribué ensuite les prix de bonne conduite et d'instruction religieuse, et enfin ceux des diverses classes depuis la seconde jusqu'à la huitième; ensuite ont été donnés ceux de l'école primaire qui comprend exclusivement des élèves externes de la Commune de Cellule.

Obligé par les limites du journal, nous nous abstenons de citer les noms des élèves qui ont remporté les prix de langues étrangères, de dessin, de musique &c.

Pendant la distribution des prix, la musique a joué divers morceaux. Mais nous devons signaler les chœurs des élèves qui sont venus sur la scène faire entendre des voix

agripables et bien cultivées. Ils ont chanté des morceaux choisis avec un ensemble des plus harmonieux. Le séminaire de Cellule peut se flatter d'avoir créé une société d'orphéistes remarquables.

La fête à laquelle nous avons assisté, nous a démontré que le petit séminaire de Cellule est digne de la confiance que lui a été accordée. On y enseigne les connaissances les plus variées; on s'y applique surtout à donner aux enfants des campagnes une éducation simple et une instruction que puisse servir à la pratique intelligente de l'agriculture.

Ces avantages se joignent à ceux du prix de la pension qui est très modique et accessible à la bourse de nos cultivateurs.



VII

Les Petits-Scolastiques de St-Sauveur au C.R. Père.

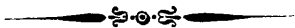
(Hommage de leurs couronnes.)

Que nous sommes heureux, ô bien vénéré Père,
De pouvoir vous offrir ce tribut de nos courtes !
Daignez le recevoir, c'est l'hommage sincère,
C'est le fruit précieux de nos zélés labours.

Car, pour vous témoigner notre reconnaissance,
Pour payer à vos dons un bien juste retour,
Nous ne possédons rien que cette récompense,
Bon Père, acceptez-la comme un gage d'amour

Nous sommes vos enfants, et c'est votre tendresse
Qui nous recueille ici pour prendre soin de nous,
Qui nous fait enseigner, la vertu, la sagesse ?
Nos cœurs ardents seront toujours à vous.

Et quand viendra ce jour où loin de la patrie
 Nous irons conquérir des âmes au Seigneur,
 Quand nous lui donnerons notre sang, notre vie,
 Vous en aurez le prix, ô tendre bienfaiteur!



VIII.

Nouvelles du Sénégal intéressant les missions.

Mo. Faidherbe ex. Gouverneur de St. Louis a été remplacé en octobre dernier par Mo. Fauriquiberry, Capitaine de vaisseau. Le nouveau Gouverneur étant protestant, la population catholique du Sénégal avait d'abord un peu redouté son arrivée. Mais jusqu'ici, grâce à Dieu, on n'a pas eu à se plaindre de son administration.

Le F. Duret écrivait sur la fin du dernier trimestre au C. R. Père: « Le premier arrêté de Mo. le Gouverneur a été de
 « supprimer la messe officielle: ce qui lève une partie des
 « difficultés dans nos rapports avec lui. Et a fait la visite
 « des écoles, le lendemain de son arrivée: il en a été très-
 « content. Le dimanche, tout le Gouvernement est fermé.
 « Il ne donnera, dit-on, ni bal ni soirées ce jour là.
 « Ceci n'est pas un mal. Et son exemple pouvait aider
 « nos catholiques à sanctifier plus exactement le dimanche; »

— Le nouveau Gouverneur a pris une série de mesures administratives qui, tout en favorisant le commerce et l'action gouvernementale, pourront aussi servir, on l'espère, à seconder le zèle des missionnaires et faciliter la propagation de la foi catholique.

Il a divisé les possessions françaises du Sénégal et dépendances en sept arrondissements dont les chefs-lieux respectifs sont: St. Louis, Richard-toll, Dagana, Fodor, Bakel, Gorée et Tédhion.

Il s'est ensuite occupé de relier entre eux ces divers points, dont quelques uns sont éloignés des autres de plusieurs

centaines de lieues. Six bâtiments à vapeur de la station locale ont été appelés à un service régulier de correspondance. Quatre d'entre eux doivent desservir tous les postes échelonnés sur le fleuve du Sénégal jusqu'à Médine. Ils doivent partir du chef-lieu le 4^o et le 19^o de chaque mois. Deux autres feront le service de mer et partiront le 28 pour Gorée et Casamance.

A. M. D. G.

Bulletin Général

de la Congrégation
du St- Esprit en du St- Cœur de Marie.

Tome II

VI^{ème} Année - 1^{er} Trimestre - 1862.

N^o 21.

Première Partie.

Actes officiels - Avis en recommandations -
Nouvelles g^{ales} de l' Institut.

Actes officiels.

Promulgation d'un Indult du S. Siège
concernant les Indulgences du scapulaire de l'Imm. Conception
attachées à la réception du col et du scapulaire bleu dans la Congrégation.

*On sait que, lors de son voyage dans la Ville sainte, en
1854, notre C. P. Père fit part au Souverain Pontife, dans
l'Audience que Sa Sainteté daigna lui accorder, du projet
du nouveau costume que l'on avait dessein de prendre.*

dans la Congr., et en particulier du scapulaire de couleur bleu — ciel que l'on désirait porter en l'honneur de Marie Immaculée. On sait aussi qu'il demanda alors au St. Père ce privilège: que, par le seul fait de la réception de ce scapulaire lors de sa profession, chacun des membres de la Congr. entrât en participation des nombreuses indulgences attachées à celui de l'Imm. Conception; et que Sa Sainteté daigna souscrire de vive voix à sa demande. (Voir la Circ. n.º VIII — p. 29 — Voir également la Circ. n.º XIII p. 16.)

Cette concession du St. Siège, quoique verbale, était bien valable en elle-même; mais cependant, afin d'en assurer encore davantage l'authenticité, surtout pour l'avenir, il était important de l'obtenir par écrit.

En conséquence, le C. P. Père a chargé le R. P. Levavasseur Fr. Assistant et Provincial, dans la visite de Règle qu'il a faite récemment à la Communauté de Rome, de présenter à cet effet une supplique au St. Père; et Sa Sainteté a bien voulu la revêtir de sa Signature.

Pour porter et transmettre authentiquement la connaissance de ce précieux Indult à tous les membres de la Congr., et en conserver la mémoire à jamais, le C. P. Père le promulgue et le publie dans tout l'Institut, par le fait même de son insertion au présent numéro du Bulletin général.

Voici la teneur de cet Indult:

Beatissime Pater,

Superior Generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae, ad pedes sanctitatis Vestrae provalutus, indultum implorat habitum caeruleum quem in die Vestiturae, sive per se sive per delegatum, religionem ingredientibus tradit, cum solitis indulgentiis scapularis Immaculatae Conceptionis imponendi, prout Sanctitas Vestra ore tenus illud jam concesserat.

Quam gratiam.....

die 20 Februarii 1862.

Pro gratia, servata servanda.

Pius P. P. IX.

Autorisation d'une fondation de messes à Cellule.

Par Décret du 10 Janvier 1862, le C. R. Père a autorisé l'acceptation d'une fondation de messes à la C^{te} de Cellule, faite par M. l'abbé Mercier, premier Vicaire-général du Diocèse de Clermont, en considération et en reconnaissance de la bienveillance et de l'attachement tout particuliers que ce digne et respectable prêtre veut bien porter à notre établissement de St Sauveur.

III.

Personnel des Pères et des Frères.

I. Admissions aux vœux — 1^o Par décret du C. R. Père rendu le 13 Janvier, d'après la décision du conseil en date du même jour, a été admis à l'émission des Vœux Perpétuels le F. Patrice (Barensteiner Joseph), de la C^{te} de N. D. de Langonnet, dont les premiers vœux devaient expirer le 2 Février 1862.

— 2^o Par un autre décret du même jour, rendu d'après la décision du Conseil portée dans la même séance, a été admis à la profession et à l'émission des 1^{ers} vœux, un Frère novice de la C^{te} de la Providence (Bourbon): le F. Marie-Stanislas^m (Philogène Martial).

— 3^o Par un autre décret subséquent du 10 Février, rendu selon la décision du Conseil, ont été admis également à la profession et à l'émission des 1^{ers} vœux 8 Novices Frères de N. D. de Langonnet, ce sont les F. F.:

| | |
|----------------------------------|----------------------|
| Cassien (Lebet Jean-Pierre), | des Côtes-du-Nord; |
| Désiré (Bernard-François), | des Basses-Pyrénées, |
| Jachim (Kirner Antoine), | du Bas-Rhin; |
| Benoit (Bruno Laurent), | de la Gironde; |
| Victor (Le Couarin Yves-Marie?), | des Côtes-du-Nord; |
| Bazile (Abatasse Jean), | } du Puy-de-Dôme. |
| François d'Assise (Fichot Jean), | |
| Valentin (Merle Claude), | |

II. Placements et mutations — 1^o Par décret du 18 Février, le C. R. Père a désigné pour aller commencer la nouvelle Comm^{te}

(1) Ce Frère avait reçu, à son entrée au Noviciat, le nom de Stanislas, le C. R. Père y a fait ajouter celui de Marie, pour le distinguer d'un autre Frère portant déjà le nom de Stanislas.

établie à Chandernagor, comme on la vu dans le dernier Bulletin, le P. Fritsch et les F. F. Alphonse, Etienne et Joachim.

2° Les nouveaux Frères Profès, à l'exception du Frère Joachim, restent jusqu'à nouvel ordre, dans la C^{te} où ils se trouvent déjà placés: c'est-à-dire, le F. Cassien à Carlan le F. Désiré à St. Nlan, et les autres à N. D. de Langonnet C.

— 3° Par décret précédent du 23 janvier, le C. R. Père a autorisé pour raison de santé, le retour en France, du F. Bernard (Charles Guy) de la C^{te} de St. Marie du Gabon. Ce Frère doit être attaché provisoirement à la C^{te} de Langonnet.

III. Nomination de Supérieurs. — 1° Par décret du 23 novembre, rendu sur la proposition de Mgr. Nobis, le C. R. Père a nommé pour 3 ans, Vice-supérieur de la C^{te} de Dabar, en remplacement du P. Fritsch, le P. Strub employé dans cette C^{te} depuis plusieurs années déjà.

— Par un autre décret daté du 18 Février, le P. Fritsch a été nommé supérieur de la nouvelle C^{te} de Chandernagor, également pour trois ans.

IV. Renvois. — En conformité d'une décision du Conseil, le C. R. Père a dû prononcer le renvoi de trois membres de la Cong^g, à savoir: du P. Guiset, et des F. F. Ambroise et Firmin. (décrets du 28^{bre} 1861, du 12 Février, et du 14 Fév. 1862.)

Le C. R. Père se réserve d'exposer plus tard les motifs de ces renvois, ainsi que de ceux qui ont eu lieu précédemment.

Fussent ces exemples faire sur nous tous de salutaires impressions, nous tenir dans la défiance de nous-mêmes, et nous porter à correspondre avec générosité jusqu'à la fin, à la grâce de notre 7^{te} vocation!

III.

Personnel des Novices et Scolastiques

1. Novices. — 1° Par décret du 18 Nov. (qu'on a omis de mentionner dans le dernier Bulletin) le C. R. Père a autorisé

un Grand-Scolastique, M. Ott, à passer au Noviciat, bien que n'ayant pas encore achevé complètement ses études théologiques, à cause des fatigues de tête qui l'empêchaient de les continuer.

— Par un autre décret du 2 Mars 1862, le E. P. Père a autorisé le placement provisoire de M. Beigne, comme professeur, à l'établissement de Cellule, ce Novice désirant, dans cette position miacte, examiner encore sa vocation plus à loisir.

Il doit remplacer dans cette maison, un Grand-Scolastique, M. Foulet, que le E. P. Père a appelé à entrer au Noviciat, à la fin de ce semestre.

II. Grand-Scolastiques. — 1. Par décret du 11 Novembre 1861, ont été admis en qualité de Grands-Scolastiques trois Postulants :

M. M. Chauvière Adolphe, né le 10 8^{bre} 1837 à Landeville, Vendée, Dioc. de Luçon, élève de Théologie. Nom de rel. Stanislas Hostka ;

Pompepuy Cyprien, né le 9 Mars 1836 à Orignac (Corrèze) O. de Coul, élève de Théologie. Nom de rel. Louis de Gonzague ;

Ehrsam Joseph, né le 11 Avril 1840 à Oberbergheim (H^{te}-Rhin) O. de Strasbourg, élève de Philosophie. Nom de rel. François-Kavir.

— 2. Par un autre décret du 2 Mars, ont été admis six autres Postulants :

M. M. Brunetti Antoine, né le 11 Sept. 1840 à Meillerie, H^{te}-Savoie, O. d'Annecy, élève de Philosophie. Nom de religion François de Sales ;

Astruc Privat, né le 7 Septembre 1837 à Coryac (Lozère) Dioc. de Mende, élève de Théologie. Nom de rel. François Régis ;

Reffé Edouard, né le 13 Fév. 1841 à Kientzheim (H^{te}-Rhin) O. de Strasbourg, élève de Théologie. Nom de rel. Joseph (époux de Marie) ;

Kærcher François, né le 23 Mars à Balg (Grand-Duché de Bavière) O. de Fribourg, élève de Théologie. Nom de rel. Augustin.

Power Guillaume, né le 15 Août 1843 à Waterford (Irlande) Dioc. de Dublin, élève de Philosophie. Nom de rel. Patrice.

Barbaud Eugène, né le 29^{bre} 1839 à Ferrena (Jura) Dioc. de St-Claude, élève de Théologie. Nom de rel. Jean (l'Évangéliste).

III. *Petit-Scolastiques de N. D. de Langonnet* — Par un autre décret du 2 Mars a été admis en qualité de *Petit-Scolastique*, un *Fostulant*, *Mo. Carey André*, né le 18 août 1842 à *Hilmury*, *Comté de Limerick* (Irlande) élève de *J^{em}*. Nom de rel. *Marie Immaculée*.

IV. *Petit-Scolastiques de Cellule* — Par Décret du 2 Mars, ont été admis en qualité de *Petits-Scolastiques à Cellule*, deux *Fostulants*:

Mo. Mo. Vauvilliers Simon, né le 10 janv. 1841 à *Villars J^e*. *Moara* (*H^{te}* *Moarne*), *Dioc. de Langres*, élève de *Rhetorique*. Nom de rel. *Luc Roy Emile*, né le 17 janv. 1843 à *S^t* *Crivier de Courtes*, (*Alain*, *Dioc. de Belley*, élève de *troisième*. Nom de rel. *Paul de la croix*

V. *Petit-Scolastiques d'Irlande* — Un *Fostulant* a été également admis comme *Petit-Scolastique à la maison d'Irlande* par décret du 18 janv. *Mo. Healy William*, né le 15 avril 1845 à *Mulleray* *Dioc. de Waterford* (Irlande) élève de *6^{em}*. Nom de rel. *Blaise*.

— Pour compléter ces renseignements statistiques, nous ajoutons ici les nom et prénom, date et lieu de naissance *G^e*, du *Scolastique d'Irlande* dont nous avons annoncé l'admission au N^o précédent: *Mo. Dwyer John*, né le 29 juillet, 1847 à *Hillonga* *Dioc. de Cuam*, élève de *J^{em}*. Nom de rel. *Marie Immaculée*.

IV.

Novices Frères.

I. *Admission à la C^{te} d'Irlande* — Par décret daté, comme le précédent, du 18 janv, le *C. P. Père* a autorisé l'admission de trois *Fostulants* Irlandais en qualité de *Novices Frères*. Ce sont *Mo. Mo.*

Moac Cormick Thomas, né le 1836 à *Keadford*, *Dioc. de Cuam*, nom de rel. *François-Paul*;

C^o *Flaherty Patrick*, né le 3 Mai 1830 à *Hollywood*, *Dioc. de Dublin*. Nom de rel. *Blloysius*;

O'Reilly John⁽¹⁾, né à *Mullough*, *Dioc. de Kilmore*. Nom de rel. *Marie-Patrick*.

II. *Admissions à N. D. de Langonnet* — Par décret du 2 Fév. 1862, ont été admis en qualité de *novices-Frères*, à *N. D. de Langonnet*, trois *Fostulants*, ce sont *Mo. Mo.*

Pfennings Blaise, né le 29 Sept. 1829 à *Besbach* (*Truse* — *Préman*). Nom de rel. *Folycarpe*;

(1) On ne nous a pas envoyé la date exacte de la naissance de ce Frère.

Sauneuf Jean-Louis, né le 22^e br 1840 à Lamballe,
 (Côtes-du-Nord). Nom de Pael. Yves-Joseph
 Scheiblin André, né le 18 Fév. 1834 à Altenheim (B.^g Rhin)
 Nom de Pael. Juste.

II. Admissions à Cellule - Sur décret précédent du 1.^{er} 2^{ème},
 ont été également admis en qualité de Novices Frères, deux
 Postulants de Cellule, à savoir: M. M.

Gauffier Antoine, né le 8 Avril 1843 à St-Martin-de-
 Cours (Fuy de Dôme). Nom de Pael: Joseph - d'Animathie*,
 Bouniol Louis, né le 6 Novembre 1842 à Suberogue
 (Cantal). Nom de Pael. Emmanuel.

III Sur décret du 2 Février 1862, le F. Séverin, Novice,
 a été appelé de M. D. de Langonnet, pour être employé à
 la maison du Séminaire colonial, à Paris, tout en conti-
 nuant et en terminant son Noviciat.

Avis et Recommandations.

Nous avons annoncé, dans le dernier Bulletin, quel-
 ques avis et recommandations, de la part du C. R. Père, rela-
 tivement aux demandes et à l'emploi des secours de l'Œuvre
 de la St^e Enfance. Nous us donnons aujourd'hui, en y
 ajoutant, par la même occasion, quelques autres avis con-
 cernant l'Œuvre de la Propagation de la Foi et l'Œuvre
 Apostolique, qui pourront aussi avoir leur utilité.

Le C. R. Père espère que ces avis et recommandations ser-
 viront à prévenir désormais certaines erreurs, négligences ou
 oublis qui ont eu lieu par le passé, et quelque fois au pré-
 judice des Missions, qui auraient peut-être pu, en certaines
 circonstances, obtenir des subsides plus considérables

I.

Œuvre de la St^e Enfance.

I. Destination et emploi des allocations de la St^e Enfance. Les

* On avait donné à ce Frère le simple nom de Joseph; mais d'autres Frères portant déjà ce nom, le
 C. R. Père lui a désigné, comme Sathon, et par suite comme nom distinctif, St. Joseph-d'Animathie.

allocations accordées par la 1^{re} Enfance, ont, d'après la fin essentielle et exclusive de l'œuvre, une destination toute spéciale, beaucoup plus restreinte par conséquent, que celle des secours de la Propagation de la foi. Cette destination, c'est, en principe général, le rachat, l'éducation et l'entretien des enfants infidèles. De là, les conséquences suivantes :

1^o Ces annuïtés ne doivent point être employées à élever des enfants de sectes protestantes, schismatiques &c. Ainsi, les Directeurs de l'œuvre ont supprimé, il y a quelque temps, l'allocation accordée aux Sœurs de Saïda en Syrie, parce que ces Sœurs leur avaient écrit qu'elles s'en servaient pour élever de jeunes protestantes.

2^o Ces secours ne doivent point, à plus forte raison, être employés à élever des enfants catholiques, c'est-à-dire nés de parents catholiques, sauf cependant le cas où ces parents seraient eux-mêmes convertis du paganisme.

3^o En ce qui concerne même les enfants nés de parents payens, les subsides de la 3^e Enfance ne peuvent leur être appliqués que tant qu'ils ne sont pas suffisamment élevés et capables de se suffire à eux-mêmes, mais non au delà. Et ainsi, quand ces enfants sont devenus grands, qu'ils sont établis, on ne peut leur appliquer ces secours. Il n'y a cependant pas d'âge fixé d'une manière précise. Cela est, en effet, un peu relatif aux pays et aux personnes, et est laissé par suite à l'appréciation morale des Missionnaires.

4^o Ces secours ne doivent point non plus être employés pour la fondation et l'entretien de séminaires proprement dits. Cependant, la formation d'un clergé indigène est, aux yeux de l'œuvre, d'une si grande importance, qu'elle veut bien, sur la proposition de N. N. S. S. Vicaires et Pro-Vicaires apostoliques, affecter certains fonds à l'éducation d'un nombre déterminé de jeunes séminaristes, alors même que, par leur âge, ils seraient censés en dehors du cadre des enfants secourus par l'œuvre.

II. Des comptes rendus de l'emploi des secours alloués

1^o Chaque mission ayant reçu quelque allocation de

L'œuvre doit envoyer, chaque année; au Conseil central, le Compte rendu détaillé de l'emploi des fonds qu'elle a obtenus, selon le modèle envoyé par le Conseil.

2^o: Mais il faut bien remarquer que, dans ces comptes rendus, on doit se borner à rendre compte uniquement de la somme allouée par l'œuvre, afin de justifier cet emploi et d'en indiquer le résultat. Si, par exemple, on a reçu 6,000^f, on doit dire en quoi et comment cette somme a été dépensée, en conformité toujours avec la destination des secours de l'œuvre de la S^{te} Enfance. Si la somme n'a pas été dépensée en entier, il faut en indiquer le restant; car il peut arriver qu'on fasse des réserves d'une année à l'autre, en prévision d'un bien plus grand à obtenir plus tard; comme si, par exemple, on prévoit que l'année suivante, avec la même somme, on pourra acheter un plus grand nombre d'enfants.

Que si, au contraire, la somme allouée a été dépensée au delà, après avoir rendu compte de son emploi, on peut ajouter en note, que la Mission a dû s'imposer par ailleurs des sacrifices pour l'œuvre des enfants.

Observons ici, pour faire mieux comprendre encore ce qui vient d'être dit: qu'il faut considérer cette œuvre des enfants comme une œuvre spéciale et indépendante des autres œuvres de la Mission, et comme exclusivement à la charge de l'Association de la S^{te} Enfance. Par conséquent, il faut montrer, s'il y a lieu, ce que la Mission a dû en outre faire par elle-même pour subvenir à cette œuvre, afin de faire voir aussi par là que les subsides de la S^{te} Enfance ne sont pas encore suffisants, et qu'il serait par suite opportun qu'ils fussent augmentés.

3^o: De là il suit, qu'en total des dépenses porté dans ce compte-rendu, on doit se garder d'indiquer un chiffre excédant la somme réellement allouée. Si, par exemple, on n'a reçu que 6,000^f, on ne doit pas en faire figurer 8,000; cela serait de nature à induire en erreur les Directeurs de l'œuvre, ou à faire supposer quelque arrière-pensée, comme

de montrer que le subside accordé a été insuffisant. Dans ce cas, il vaut bien mieux l'exposer franchement et directement dans sa lettre de demande de secours.

4^e. Ainsi qu'il est dit en tête du modèle imprimé, les comptes-rendus doivent être envoyés, en règle générale, à la fin de chaque année. En tout cas, il ne doit pas manquer d'être remis pour le mois de janvier suivant, attendu que la répartition des secours se fait sur la fin de Février ou au commencement de Mars.

III Des rapports — 1^o. Aux comptes-rendus, destinés à indiquer sommairement l'emploi des fonds obtenus, il faut joindre des lettres et rapports généraux pour exposer, dans une vue d'ensemble, le bien qui a été fait, et ce qu'il y aurait encore à faire; les espérances et les moyens de succès, comme aussi les craintes et les difficultés; les besoins de la mission, tant ordinaires qu'extraordinaires, et les demandes de nouveaux secours, G^o, G^o.

2^o. L'œuvre donnant ses secours de préférence là où une somme relativement plus petite peut produire un bien relativement plus grand; il s'en suit que, dans les lettres ou les rapports, on doit éviter d'exagérer, comme il peut arriver quelquefois, les dépenses exigées par les œuvres dans telle ou telle mission. Mais, s'il y a lieu, on doit au contraire faire ressortir combien une somme petite a produit ou peut produire, relativement, un grand bien.

3^o. A cet effet, on doit exposer, en détail et séparément, les constructions faites pour les écoles, le nombre des écoles et des classes, celui des élèves qui les fréquentent, l'instruction, l'éducation et les soins qui leur sont donnés. Parler souvent des établissements (asiles, orphelinats, pensionnats) où les enfants sont recueillis, logés, nourris, élevés, en un mot, entretenus de tout point. C'est là un des genres d'œuvres qui a le plus les sympathies de la Ste Enfance.

Parler également des travaux agricoles et de leurs résultats, des ateliers, métiers, ouvrages pour les filles, et autres institutions, s'il y en a. La Ste Enfance aime aussi beaucoup ces

sortes d'œuvres.

4.^o Prendre compte également des chrétiens, de tout ce qu'ils offrent d'intéressant, surtout au point de vue de l'enfance.

IV. *Lettres pour les annales de la S^{te} Enfance* — 1.^o On demande en outre que les Missionnaires écrivent le plus souvent possible, pour les Annales de l'œuvre, des lettres capables d'intéresser et d'amuser les enfants auxquels ces Annales sont spécialement destinées

2.^o Pour être agréables et intéressantes, ces lettres doivent être faites dans le genre d'un journal de famille, où l'on insère une foule de petits détails minutieux, capables d'être appréciés par les enfants de l'œuvre.

3.^o On doit, autant que possible, donner dans ces lettres des détails sur les mœurs et coutumes des pays, surtout en ce qui concerne les enfants. Dm, par exemple, les particularités dans leur manière d'être et de faire, pour manger, travailler, jouer, prendre le repos, &c. M^o le Rédacteur des Annales de la S^{te} Enfance s'est montré très content de ce qui a été envoyé à cet égard, de la Mission du Gabon

V. *Désirs formés par les membres de l'œuvre* — 1.^o On désire beaucoup que les Missionnaires établissent l'œuvre de la S^{te} Enfance dans leurs Missions respectives. Aussi, dans le modèle imprimé des comptes rendus, y a-t-il une partie consacrée à indiquer les offrandes des associés. Et faut donc s'efforcer de l'établir, informer le Conseil de l'état de l'association, lui envoyer fidèlement les collectes, ne fut-ce que 3 ou 5 fr., cela intéresse beaucoup les membres et les associés de l'œuvre

2.^o Les membres du Conseil de la S^{te} Enfance demandent aussi qu'on veuille bien leur envoyer des graines du pays, ou même des plantes indigènes. Ils font ensuite présent de ces graines, soit au jardin des plantes, soit au jardin d'acclimatation, en disant qu'elles leur sont envoyées par les Missionnaires, et s'attirent ainsi les bonnes grâces du Gouvernement.

3.^o Ils reçoivent aussi avec reconnaissance les curiosités

qu'on peut leur envoyer pour orner le musée de l'Œuvre, qui s'enrichit peu à peu des objets variés qu'il reçoit des diverses Missions jouissant des aumônes de la 5^e Enfance. L'envoi de ces graines, plantes et curiosités est, il faut l'avouer, une bien légère et douce compensation.

10. b. — Il faut remarquer cependant que ces envois à la 5^e Enfance ne doivent point préjudicier à ceux que l'on doit faire à la Maison-Mère. On doit au contraire apporter à l'avenir, plus de zèle encore que par le passé, pour monter et enrichir son musée, tout en faisant aussi la part de la 5^e Enfance; ce qui, du reste, est assez facile dans beaucoup de cas, où l'on peut aisément se procurer les objets en double et même davantage.

II.

Œuvre de la Propagation de la foi.

1. État-général de la Mission — 1^o. L'Œuvre de la Propagation de la foi ne demande pas, comme la 5^e Enfance, de Compte-rendu proprement dit de l'emploi des fonds alloués. Ce compte-rendu est remplacé par un tableau-général de l'état de la Mission et de ses besoins.

2^o. Pour ce travail, il n'y a qu'à remplir bien exactement le cadre donné comme modèle par l'Œuvre, et dont chaque Mission doit avoir des exemplaires.

Ce modèle présente, comme on peut le voir, deux parties: d'un côté, un tableau statistique de la population de la Mission et des œuvres entreprises; et, de l'autre, un état abrégé des recettes et dépenses présumées pour chaque année. Il n'y a qu'à répondre sommairement aux questions indiquées.

3^o. Cet état-général doit être envoyé chaque année, tant du Gabon que de la Sénégambie, avec une lettre du Chef de la Mission; car c'est lui qui sert de base aux conseils centraux de l'œuvre pour la répartition annuelle des fonds pour les différentes Missions.

4^o. Comme le travail de répartition se commence dans le 1^o courant de février, on doit être fidèle à l'envoyer exactement chaque année, au plus tard, pour le 1^o de ce mois, ainsi qu'il est indiqué en tête du tableau donné comme modèle. Il vaut mieux prendre les devants que s'exposer à des retards, toujours regrettables, et qui peuvent même devenir préjudiciables aux Missions.

II. Rapports — À ce tableau sommaire, il faut ajouter, au moins de temps à autre, un rapport-général plus étendu.

et aussi intéressant que possible, sur l'état de la Mission, pour montrer le bien déjà réalisé, les résultats obtenus, mais aussi, ce qui reste encore à faire, et par conséquent, quels sont les besoins de cette mission et quel bien peut y être réalisé moyennant les secours de l'œuvre. Puis on termine en formulant ses demandes de secours, soit en général, soit pour tel ou tel objet particulier, comme, par exemple, pour la construction d'une maison, l'érection d'une chapelle ou d'une église 1^{re}, 2^{de}...

2^o Les rapports et demandes (demandes d'allocations) doivent être envoyés en même temps que les Comptes-rendus, c'est-à-dire, pour arriver au plus tard, au commencement de ^{juin} septembre, à la Maison-Mère.

N. B. — Cet exposé annuel, c'est-à-dire les comptes et les rapports doivent être adressés en double, afin que le C. P. Père général puisse en remettre un exemplaire à chacun des deux Conseils de l'œuvre. (Circ. du Président de l'œuvre du 7 août 1847.) La raison en est, que les deux Conseils centraux de Paris et de Lyon étant appelés à examiner avec un droit égal les besoins de chaque Mission; et à régler, par suite, dans une égale mesure, la distribution des fonds de l'œuvre, tous deux doivent, de la même manière, être mis en état de juger en pleine connaissance de cause, et être par conséquent également saisis des pièces sur lesquelles peut se fonder leur appréciation.

III. Lettres pour les Annales — Les Missionnaires doivent faire en sorte d'écrire aussi de temps en temps, des lettres intéressantes, propres à être insérées dans les Annales de la Propag. de la foi.

C'est là, comme on sait, un des moyens les plus propres à intéresser l'œuvre à nos Missions pour en obtenir des secours plus considérables en rapport avec leurs besoins, et en même temps pour répandre au dehors la connaissance de la Cong^g, qui n'est pas encore ou à peine connue dans un certain nombre de diocèses et de séminaires de France; au préjudice du recrutement des sujets; car il est certain que la lecture des Annales de la Propag. de la foi est une des meilleures sources

de vocations, pour les Congrégations de Missionnaires.

Les membres du conseil de l'Œuvre, non moins que d'autres personnes du dehors, semblent dire, avec un sentiment de regret, que notre Cong^o ne figure que trop rarement dans les Annales. Et en effet, notre silence, peut paraître d'autant plus étonnant que, depuis un certain temps, on voit paraître très fréquemment dans les Annales des lettres des prêtres des Missions Africaines. Nos chers Confrères des Missions sont priés en conséquence d'attacher une importance spéciale à cette recommandation.

III

Œuvre apostolique.

I. Demandes à faire — 1^o Le même que pour la St^e Enfance et la Propagation de la Foi, les Missionnaires doivent adresser, chaque année, leurs demandes à l'Œuvre Apostolique, laquelle a pour but, comme on sait, outre la prière pour la conversion des infidèles, de fournir pour les missions des ornements, vases sacrés, et autres objets de culte ou de piété.

2^o L'Œuvre ne pouvant, comme et se conçoit, satisfaire à la fois à tous les besoins des missions, si nombreuses dans tous les pays du monde on ne doit pas, par conséquent, de mander tout d'un coup tout ce qu'on désirerait avoir, mais il faut se contenter de demander chaque fois les choses nécessaires ou les plus utiles, sauf à se pourvoir peu-à-peu des divers objets dont on a besoin.

On peut ainsi, si l'on sait bien ménager ses demandes, et les combiner ensemble d'année en année, se procurer habituellement, à peu près tous les objets de culte, sans avoir presque rien à dépenser.

3^o La répartition des produits de l'Œuvre se faisant chaque année, en Mars ou Avril au plus tard, les Missionnaires doivent avoir soin par conséquent de faire parvenir leurs demandes à la Maison-Mère dans le courant du mois de Février au plus tard.

II Lettres de remerciement. — 1^o Le Supérieur de chaque Mission ne doit pas manquer d'écrire ou faire écrire une lettre de remerciement à la Directrice Générale de l'Œuvre, après la réception de chaque envoi fait par celle-ci.

2^o Il est aussi fort à désirer qu'on lui adresse de temps à autre quelques lettres intéressantes sur la Mission, spécialement au point de vue particulier de l'Œuvre apostolique, montrant combien cette Œuvre, si bonne en elle-même, a déjà, de fait, réalisé de bien dans la Mission dont il s'agit, en lui procurant tel ou tel secours en nature, en fait d'ornements, de tableaux, &c., &c.

Ces lettres pourront ensuite être insérées, s'il y a lieu, soit dans le compte-rendu annuel que l'Œuvre fait imprimer, soit dans son Bulletin; et, ainsi, elles serviront à faire connaître la Congrégation et ses Missions, non moins qu'à intéresser en leur faveur les âmes généreuses de l'Œuvre apostolique.

IV.

Observations générales

1^o Tous les rapports, comptes-rendus, lettres, &c., &c. adressés soit à la Propagation de la Foi, soit à la Sainte-Enfance, soit à l'Œuvre apostolique, ou à quelque autre Œuvre que ce soit, doivent être expédiés et envoyés, non pas directement et immédiatement à l'Œuvre elle-même, mais bien par l'intermédiaire de la Maison-Mère, pour que celle-ci puisse en prendre connaissance, et ainsi se tenir au courant des besoins des diverses Missions qu'elle est appelée à représenter, et être à même de soutenir et défendre leurs intérêts près des différentes administrations.

Pour cela, on doit les adresser, comme déjà l'on fait pour les commandes, sous le couvert du C. P. Père, qui les fera remettre ensuite à qui de droit.

3^o Il est à remarquer cependant, qu'il ne faut pas se contenter d'envoyer à la Maison-Mère quelques notes plus ou moins générales, en laissant à celle-ci le travail et le soin de la rédaction; mais il faut, au contraire, parti-

pour ce qui est des Comptes-rendus, rapports et lettres de demandes ou de remerciement, les envoyer achevés autant que possible, de manière à pouvoir être présentés tels qu'ils sont et envoyés: "d'abord parceque ces lettres venant de soi des Missions, et écrites de la main même des Missionnaires inspirent aux administrateurs plus d'intérêt et leur sont plus agréables qu'une simple copie ou un rapport fait en France sur de simples notes; et ensuite, parceque, à la Maison-Mère, il est difficile, et même souvent impossible, de faire ce travail convenablement, faute d'une connaissance exacte et complète des choses.

3^o Quant à la correspondance des administrations de ces Œuvres avec les Missions, il est bon aussi pour les raisons indiquées plus haut, qu'elle se fasse par l'intermédiaire de la Maison-Mère.

Les Missionnaires doivent eux-mêmes, s'il y a lieu, prier les Directeurs de déposer à la Maison-Mère ce qu'ils ont à transmettre à chaque Mission, pour que celle-ci l'expédie par occasion favorable.

4^o Chaque Mission doit prendre et garder note exacte et fidèle de tous les comptes-rendus, rapports, lettres, &c. &c., qu'elle envoie, soit dans la crainte que les paquets expédiés ne s'égarerent, soit pour pouvoir mettre de la suite et de l'accord entre ce que l'on a envoyé et ce que l'on pourra envoyer ultérieurement; par la suite, soit pour conserver aux Missionnaires qui succéderont le souvenir de ce qui a été fait précédemment.

Quant aux comptes-rendus et rapports en particulier, on doit en conserver la copie intégrale et textuelle.

Pour ce qui est des lettres, il faut en conserver, sinon la copie, du moins le sommaire exact et complet.

5^o - 6^o La Maison-Mère, aux qui sont chargés par le C. A. Père d'expédier les comptes-rendus, lettres et rapports envoyés des Missions, doivent de même en prendre et conserver la copie ou le sommaire pour les Archives générales de la Cong^g, et cela, tant pour le besoin que l'on peut en avoir plus tard, que pour la confection des Annales de l'Institut et des Missions.

Nouvelles générales de l'Institut.

I. Mort du F. Guennégan. — Comme le dernier Bulletin, ainsi que chacun le voit, nous avons eu le douleur de perdre encore un nouveau confrère de notre Mission d'Afrique. Le F. Guennégan a rendu son âme à Dieu le mercredi des cendres, 5 Mars, à St Marie du Gabon, où il avait été envoyé de sa profession, en 1859. Il a succombé sous le coup d'une forte fièvre bilieuse, comme le F. Marchandeau, et comme lui, il n'a été malade que quelques jours. Cependant, d'après ce qu'ont constaté les Chirurgiens, il paraît que la première cause de leur mort, à l'un et à l'autre, a été une poitrine faible et déjà même un peu atteinte sans qu'on s'en soit aperçu. La fièvre bilieuse survenant a développé la phthisie, et ils n'ont pu résister à cette complication de maladies.

La perte du F. Guennégan est une véritable perte pour la Cong^e; car c'était un très-bon religieux et un excellent confrère. C'est particulièrement une perte bien sensible, pour cette chère Mission du Gabon, surtout après la mort si récente encore du F. Marchandeau.

Mais si, d'un côté, la perte de ces chers confrères, comme de ceux qui les ont précédés dans le tombeau, nous est pénible et douloureuse, d'un autre côté, la mort si édifiante qu'ils ont eu, eux aussi, le bonheur de faire, doit nous consoler. Ce sont de nouvelles victimes, dont le sacrifice attirera, il faut l'espérer, les bénédictions du Cœur Imm. de Marie sur la Cong^e en général, et sur nos Missions de l'Afrique en particulier.

Nous attendons encore des détails sur les derniers moments du F. Guennégan. Nous les donnerons dans le prochain Bulletin.

II. Nouvelles relatives au C. R. Père. — Dans le dernier Bulletin, il a été dit, par erreur, que le C. R. Père n'avait point fait d'absence dans le cours de l'année. Nous avons au contraire,

à mentionner un voyage qu'il a fait à Reims, quelques jours avant la Pentecôte, en compagnie de M^{gr}. Monetti, ex-Délegat Apostolique à Haïti. C'était une visite à Son Eminence le Cardinal Gousset, dont les excellentes relations avec la Cong^e sont connues de tous. C'est utile de dire l'accueil bienveillant qui fut fait aux deux voyageurs; notre C. R. Père et M^{gr}. Monetti en ont conservé le meilleur souvenir.

— Le Vénérable fondateur de l'Archiconfrérie du S^t et Immaculé Cœur de Marie, était dans l'usage d'inviter de temps en temps notre C. R. Père pour les principales fêtes célébrées à N. D. des Victoires, et surtout celles de l'Archiconfrérie. Cette année, le pieux successeur de M. Desgenettes a saisi une occasion favorable pour renouer ces traditions bien précieuses pour nous. C'était le jour de la fête principale de l'Archiconfrérie qui se célèbre, comme on le sait, le Dimanche qui précède la Septuagésime. Le Cardinal Archevêque de Paris avait officé à la grand'messe et aux Vêpres; mais son Eminence ne pouvant assister encore le soir à l'exercice de l'Archiconfrérie, M. le Curé de N. D. des Victoires en profita pour inviter notre C. R. Père à présider cet exercice et à donner le salut solennel, « s'estimant heureux, disait-il » dans sa lettre d'invitation, de renouer ces anciennes relations entre l'Archiconfrérie et la Cong^e. » (Lettre du 8 Fév. 1862.)

Le C. R. Père s'est rendu avec bonheur à cette invitation, heureux de pouvoir déposer en ce jour solennel, au pied de l'autel béni du S^t et Immaculé Cœur de Marie, les vœux et les besoins de toute la Cong^e.

Les F. F. Fritsch, Duparquet et Sebelley ont été choisis pour accompagner et assister le C. R. Père, afin d'aller mettre leur prochain départ sous la protection de la C. S^{te} Vierge. Les diverses Missions de la Cong^e se trouvaient ainsi représentées par un de leurs membres: les missions d'Afrique par le F. Duparquet, destiné pour le Gabon; la Province d'Amérique par le F. Sebelley, destiné pour la Martinique, et enfin la Province de la mer des Indes, et la Mission de Chandernagor, en particulier, par le F. Fritsch, destiné

à commencer cette Mission. Plusieurs Frères se trouvoient aussi là au pied de ce sanctuaire, que la Cong^g. aimera toujours comme son premier berceau.

III. Don de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires au Séminaire français — Un autre fait que nous devons mentionner ici, parce qu'il témoigne également des relations toutes particulières qui continuent toujours d'exister entre N. D. des Victoires et notre Cong^g, c'est un don que l'Archiconfrérie vient de faire au Séminaire français, don peu considérable en lui-même, mais précieux par son origine.

On sait que, d'après la pensée ~~de la pieuse~~ de la pieuse Dame qui a beaucoup aidé à construire la chapelle du Séminaire français à Rome, cette chapelle est bâtie sur le modèle de l'église de N. D. des Victoires, et qu'un des autels latéraux est dédié au St. et Immaculé Cœur de Marie. L'Archiconfrérie de N. D. des Victoires a voulu contribuer à l'ornementation de cet autel, et a offert à cet effet une somme de 500^{fr}. au Séminaire français. Nous dirons à quelle occasion a été fait ce don, lorsqu'il sera question, dans la 2^{ème} Partie de la Cité de Rome.

IV. Audience accordée par le St. Père au R. P. Provincial — Bénédiction donnée à toute la Congrégation — Dans la visite de Règle qui le R. P. Levavasseur a fait comme Vice-Provincial de la Province de France, à la maison de Rome, au mois de Février dernier, il a demandé et obtenu une audience du St. Père. Il était accompagné du P. Stumpf Supérieur du Séminaire français.

Le St. Père les a reçus avec cette bonté simple et touchante qui gagne tous les cœurs, et que les douleurs profondes de l'auguste Pontife, au milieu de tant d'angoisses, rendent plus touchantes encore. Le R. P. Provincial lui a exprimé tous les sentiments de dévouement et d'affection filiale qui animent pour sa Personne et pour le St. Siège tous les membres de la Cong^g. De son côté, Sa Sainteté

... le seul Directeur avec le plus grand intérêt et le plus
amable bienveillance de l'état de la Congr^e, des difficultés
qu'elle rencontre à l'endroit du Gouvernement G^o, G^o. Et, en
terminant, Elle a bien voulu accorder ses bénédictions pour le
C. R. Père, et pour tout l'Institut.

Le R. P. Provincial a écrit une petite relation de cette
audience Nous l'insérerons dans le M^e Partir.

V. Œuvre Apostolique - Son établissement à Rome - Lettre du Cardinal
Bernabò au C. R. Père au sujet de cette Œuvre - Le C. R. Père qui est, comme
on le sait, le Directeur général de l'Œuvre - Apostolique, avait chargé
le R. P. Provincial, dans sa visite à Rome, d'essayer d'établir cette
Œuvre dans la ville sainte.

Le R. P. Servajour trouva, à son arrivée, le terrain déjà
tout préparé, par les soins de M^o J^o J^o J^o Vicari - Apostolique
de Porta, en Soustratie, qui se trouve à Rome depuis quelque-
temps et qui est d'un grand zèle pour l'Œuvre Apostolique. Autre-
fois, il y avait encore quelques objections à résoudre, quelques dif-
ficultés à lever. Le R. P. Provincial, en le sait, est rarement emba-
rassé dans une affaire; bientôt il parvint à lever les dernières
obstacles, et son Eminence le Cardinal Fabrizio, Vicari de Sa-
cristie, voulut bien accorder l'autorisation nécessaire pour
l'établissement de l'Œuvre à Rome. De son côté, le Cardinal
Bernabò la prit sous sa protection. Il a bien voulu, pour
inaugurer sa fondation, célébrer le S^t Sacrifice de la messe.
Il a fait une allocution chaleureuse aux premières zelatrices de l'œuvre, afin
d'encourager leur zèle; et, pour commencer, il leur a offert une somme de
30 écus (161^{fr} 10.)

L'œuvre a son siège dans la maison des Sœurs de
S^t Joseph de l'Apparition; mais sous la direction immédiate
de nos Pères du Séminaire français.

— Le C. R. Père avait reçu l'année dernière de son Em.
le Cardinal Bernabò une lettre d'encouragement pour cette
œuvre si belle et si utile pour les Missions. Nous la donnerons
ici, traduite en français, à cause des relations de la Congr^e
avec cette œuvre, dont elle n'a pas seulement la direction
générale, par l'intermédiaire du C. R. Père, mais encore la direction

locus et publicitatis, à Paris, à Bordeaux, à Rome et à Saratou
même, où elle s'est établie, et y a quelque temps, par le zèle d'une
jeune veuve, M^{lle} de Guigné, qui avait appris à connaître
l'Œuvre à Paris, où elle s'y était fait affilier.

« Rome, de la Propagande, le 18 mai 1861. »

« Très Révérend Père,

« Les dernières nouvelles qui vous m'avez fait l'honneur
de me donner naguère sur l'Œuvre Apostolique, m'ont causé
une véritable joie; en m'apprenant que cette Œuvre ne faisait
que progresser, à la gloire de Dieu. Je me suis empressé d'en faire
un rapport complet et de le déposer aux pieds de Sa Sainteté
dans mon audience du 11 Avril. Le Saint Père, en voyant les
fruits que cette Œuvre Die a déjà portés et la fidélité avec laquelle
elle a répondu aux encouragements qui lui ont été donnés par
le trésor des indulgences dont Il a daigné l'enrichir, par son
Rescrit du 19 Décembre 1854, a bien voulu exprimer sa souve-
rainne satisfaction, donner à cette Œuvre sa Bénédiction
Apostolique et accorder à tous ses associés une autre indulgence
plénier; qu'ils peuvent gagner, aux conditions ordinaires, le
jour de leur réception et à l'article de la mort, selon qu'il
est marqué dans le nouveau Rescrit ci-joint. »

« C'est avec une bien grande joie que je porte tout cela
à la connaissance de Votre Révérence. Pour ce qui me concerne,
je ne puis que louer l'esprit qui préside à une Institution si
pieuse et si utile, et encourager de plus en plus les personnes
bien méritantes qui s'y associent, à prier aussi leur concours
en faveur de la Sainte Œuvre des Missions, et à imiter à
l'envi le zèle de ces saintes femmes sous la protection des-
quelles elles sont enrôlées et militent. »

« Vous, mon Révérend Père, qui en êtes le Fondateur et le
Directeur zélé, veuillez bien leur faire part de tous mes
sentiments. »

« Je prie le Seigneur de vous combler de ses biens »

Votre très-affectionné.

Alex. Cardinal Barinotti, Préfet.

A. Cavallo, Secrétaire.

Deuxième Partie

Revue des Communautés.

Province de France.

Maison - Mère.

Noviciat.

Extrait du Bulletin du Novician. — «Le F. Blanc, dont le dernier Bulletin avait annoncé le séjour au Noviciat, est encore au milieu de nous; son état s'améliore, bien que lentement, et fait espérer pour les beaux jours, un heureux rétablissement.»

— «Le 2 Février a été pour le Noviciat une véritable fête de famille, comme les années précédentes. Plusieurs Pères étaient venus de Paris prendre part à notre joie et l'augmenter encore par leur présence. Le Grand-Scolasticat avait aussi envoyé ses représentants; car le grand nombre de nos chers confrères et l'exiguïté de notre chapelle n'ont pas permis de réunir au complet, comme les années précédentes, la famille du Vénéré Père. C'était un regret au milieu des joies de cette belle fête; mais l'union des cœurs dans un même sentiment d'amour et de reconnaissance y suppléa.»

«La conférence du soir fut, comme toujours, consacrée au souvenir du Vénéré Père; mais cette fois, le F. Delaplace laissa cette douce tâche au F. Krietsch. Ce bon Père nous a montré que ce souvenir doit être sans cesse présent à notre mémoire par un double motif d'amour et d'imitation. Il nous a représenté le Vénéré Père constamment appliqué à réaliser en lui cette grande leçon de sainteté donnée par J. Ch. «Discite à me quia mitis sum et humilis corde.» Depuis son enfance jusqu'à ses derniers moments, dans sa vie extérieure, comme dans ses correspondances les plus intimes, partout et toujours, on retrouve

en lui la même douceur et la même paix, malgré les souffrances et les humiliations de tout genre dont il est à brève

« La Conférence dura depuis trois quarts d'heure, lorsque arriva le C. R. Père, pour donner le salut et couronner par sa présence cette belle fête.

« Le souper terminé, tous les Novices se sont réunis autour de lui dans la salle de récréation. Après leur avoir exprimé le regret qu'il avait de n'avoir pu leur donner la journée toute entière, le C. R. Père ajouta qu'il avait offert pour eux le saint sacrifice de la messe, afin que, se disposant à devenir bientôt les enfants du Vénéré Père, ils fussent tous remplis de son esprit, de cet esprit d'abnégation, de renoncement et de sacrifice qui le caractérisait. Et en terminant, il nous invita à prier aussi pour lui qui, successeur de ce Vénéré Père, chargé de continuer son œuvre, avait besoin d'être rempli surabondamment de son esprit. Ensuite, nous nous mîmes tous à genoux pour recevoir la bénédiction de celui qui nous rappelle à tant de titres notre St. Fondateur. »

Grand- Scolastiques.

— Le 24 Mars, fête de l'Annonciation, six postulants ont eu la faveur de faire leur première Consécration comme Grands-Scolastiques. Ce sont M. M. Brunetti, Abstruc, Reffé, Harcher, Power et Barbaud. Leur admission a porté le nombre des Scolastiques titulaires à 33. Il reste en outre 14 postulants, qui, bientôt aussi, on l'espère, auront le même bonheur.

Le C. R. Père a bien voulu venir lui-même présider cette cérémonie, et recevoir entre ses mains, les premiers engagements de ses nouveaux enfants.

En commençant, il a adressé quelques paroles aux récipiendaires, pour les faire entrer dans les sentiments et les dispositions qui devaient les animer. Tremant son sujet dans la fête du jour, il leur a montré que ces sentiments devaient être ceux de Marie elle-même, lorsque l'Ange lui annonça la sublime dignité à laquelle Elle était appelée de Dieu : sentiments d'abord d'étonnement et de surprise, comme Marie, à la vue

à une vocation aussi élevée que la vocation religieuse, sacerdotale et apostolique; sentiments d'humilité et de confusion, en comparant leurs faiblesses et leurs misères avec un être si saint et si sublime; d'un autre côté, sentiments de confiance en Dieu par le cœur maternel de Marie qui les appelle, sentiments de reconnaissance et d'aimer; mais surtout de générosité pour correspondre avec fidélité aux grâces de Dieu, et se rendre digne de cette belle Vocation et cela malgré les peines, les difficultés, de quelque part qu'elles viennent, par un abandon complet et sans réserve entre les mains de ses Supérieurs.

Ces dernières paroles ont vivement impressionné tout l'auditoire et surtout les nouveaux scolastiques.

— Dans le dernier Bulletin, on a oublié de rappeler la mort d'un Grand-Scolastique, M. Soule, qu'il a plu à Dieu d'appeler à lui l'année dernière. Il est mort le 26 août, au sein de sa famille à Arras (N^o^{ies} - Tyrenées), où on l'avait envoyé pour sa santé. Pendant tout son scolasticat, il fut pour tous ses confrères un modèle de piété et de vertus: et la longue maladie de poitrine, qui le conduisit au tombeau, ne fit que contribuer à le purifier davantage. Ne s'est-il laissé après lui, parmi les Scolastiques, à Langonnet, comme à Paris, un précieux souvenir d'édification, comme on le verra par la petite relation qu'on nous a envoyée, et que nous insérerons dans la III^{ème} Partie.

Séminaire Colonial

— Mgr Cestard-du-Cosquer, envoyé par le S^t Père à Haïti comme « élève Apostolique », pour terminer les négociations commencées par Mgr Monette, relativement au Concordat conclu entre le S^t Siège et le Gouvernement de cette île, a passé une grande partie du mois de Décembre, puis de Février au Séminaire.

— Plusieurs Prêtres destinés pour les Colonies sont aussi restés un certain temps, en attendant leur départ. Ils sont partis sur la fin de Février, avec des élèves du Séminaire

inouvellement ordonnés

— Malgré les départs de ces nouveaux prêtres, le séminaire est encore assez nombreux; et, ce qu'il y a de plus consolant, il continue à marcher d'une manière satisfaisante sous le triple rapport de la piété, de la régularité et de l'application à l'étude.

Cité de Bordeaux.

Nous extrayons ce qui suit du bulletin de la Cité.

— Le 2^e Janvier a commencé la retraite annuelle des Moines de la S^{te} Famille. Elle s'est terminée le 3 Février par une consécration générale à la S^{te} Vierge, et par la réception de nouvelles associées.

« Il y a eu deux instructions par jour, l'une le matin et l'autre le soir. Le P. Orinel en était chargé. Elles ont été bien suivies; le soir surtout, la Chapelle a été constamment remplie.

— Peu après, sont venues les Quarante heures, qui ont été également très-suivies.

— Cette année, nous avons fait aussi le mois de S^t Joseph dans notre chapelle. La statue de ce glorieux saint avait été magnifiquement ornée par le bon P. Pierre. Le P. Orinel, dont la santé semble se fortifier par les fatigues même, faisait tous les matins, à 6 h. et $\frac{1}{2}$, une courte instruction. Ses exercices ont été suivis par un grand nombre d'âmes pieuses.

— Pour compléter le bulletin de la Cité, nous devons ajouter que le P. F. Levavasseur a fait, pour la première fois, sa visite de Règle à la maison de Bordeaux, comme Vice-Provincial de la Province de France et délégué du C. P. Père. Il y a passé environ une semaine, au commencement de Février. Toute la Cité a été heureuse de cette faveur dont elle n'avait pas encore joui.

Cité de St-Nan

Malgré le retard qu'a éprouvé le Bulletin g^{énéral}, ou l'impression des deux circulaires du C. P. Père, nous n'avons encore rien reçu de St-Nan ni de Luridan; et la correspondance de cette Cité, assez rare au reste, ne nous offre non plus rien

à ... continuer pour le premier trimestre de cette année. Nous espérons que cette disette sera réparée et compensée par l'abondance du prochain trimestre.

Cité de N. D. de Langonnet.

— Le jour de l'Épiphanie a vu s'ouvrir à N. D. de Langonnet la première séance littéraire ou académique. Elle a été, quelque temps après, le mardi gras, suivie d'une seconde, à laquelle plusieurs prêtres des environs ont voulu venir assister. Nous en sommes très contents. Pour faire honneur à ces premiers essais et les encourager, nous donnerons une petite description de la première séance faite par un petit scolastique, élève de seconde, dans une lettre à ses Confrères du Grand-Scolasticat.

(Voir III^e Partie.)

— Le Bulletin de la Cité nous fait ensuite la relation de la fête du 2 Février : « Le jour anniversaire de l'entrée au Ciel de notre Vénéré Père a été célébré avec une grande joie. Toute la journée a été occupée par son doux souvenir. Dès le matin, on commença à lire au réfectoire le récit si touchant de ses derniers moments, et des dernières recommandations qu'il a laissées à ses enfants.

« La conférence spirituelle a été faite en commun pour toutes les Cité réunies, dans la salle de récréation des Scolastiques préparée à cet effet. Sur une petite table, simplement mais gracieusement ornée, s'élevait la douce figure de notre Vénéré Père entourée de lumières et de fleurs. Le R. P. Supérieur fit la conférence sur les vertus caractéristiques de notre saint Fondateur. Il nous parla de son extrême simplicité, de cette charité si prévenante que lui attirait tous les cœurs, de son abandon complet à la 1^{re} volonté de Dieu, et de ce calme inaltérable avec lequel il se joit comme dans les tribulations. »

« Cette belle journée s'est terminée par une récréation commune dans le jardin des Pères, et pendant laquelle le souvenir du Vénéré Père a eu encore la part principale avec les conversations. »

— Les Novices Frères, dont on a annoncé l'admission dans la 1^{re} Partie, ont prononcé leurs 5^{es} engagements à diverses époques.

Le F. Joachim, devant partir pour Chandernagor, a fait sa Profession avant les autres, le dimanche de la septuagésime 16 Février; elle a été suivie de son salut de départ.

Quelque temps après, le 19 Mars, fête de St Joseph, les F. F. Cassien, Désiré et Benoit ont eu également le bonheur de prononcer leurs premiers vœux. Cette première cérémonie a été suivie de la réception des trois nouveaux Novices Frères: Solycarpe, Yves-Joseph et Justes qui sont ainsi venus remplacer un Novice et les nouveaux Profès.

Les mêmes cérémonies se sont renouvelées le 29 Mars suivant, fête de l'Annonciation, en faveur d'autres Frères, dont le décret d'admission n'était pas arrivé pour le 19. Les F. F. Novices Victor, Basile, François d'Assise et Talentin ont fait leur Profession, et le F. Patrice a émis ses vœux perpétuels.

— Les Filles Scolastiques ont aussi vu un nouveau confrère entrer dans leurs rangs, à la fête de St Joseph: M. André Carey, dont nous avons annoncé précédemment le décret d'admission. Le C. P. Père a bien voulu lui accorder cette faveur. Comme une consolation dans sa maladie, car il se trouve gravement atteint de la poitrine. On nous annonce cependant que depuis il va un peu mieux.

Son admission a porté à 35 le nombre des Scolastiques titulaires de N. D. de Sargomet. Il restait en outre 20 postulants.

Cité de Cellule.

Nous extrayons ce qui suit du Bulletin de la Comm^{te}:

— Le 8 Décembre de l'année dernière, deux postulants ont été reçus en qualité de Novices-Frères. Ils ont fait leur consécration entre les mains du P. F. Provincial qui se trouvait alors à Cellule. Ce sont les Novices-Frères Emmanuel et Joseph d'Armathie, (dont nous avons annoncé le décret d'admission dans la Partie officielle.)

— Le 1^{er} Samedi de cette année, 14 Janvier, la Ste Vierge a appéié à Elle un de nos enfants, de l'Orphelinat, nommé Jean-

Bruemerol, dont la mort vraiment édifiante nous a remplis de consolation. Plusieurs fois, il avait exprimé le désir de se donner à Dieu dans la Cong^g, sinon en qualité de Frère, son état physique ne le lui permettant pas, quoique sa tendre piété l'en rendit bien digne, du moins en qualité d'agrégé. Le 25 Décembre, fête de Noël, il eut le bonheur de faire la 5^e Communion. Il en était heureux : « maintenant disai-je au Frère infirmier, je suis avec le petit enfant Jésus ; je le possède dans mon cœur ; bientôt je serai avec lui dans le Ciel. » C'est dans ces pieux sentiments que ce cher enfant a passé ses derniers jours et qu'il a rendu à Dieu son âme innocente et pure. »

— « La fête de la Purification de la S^{te} Vierge, 2 Février, a été célébrée avec beaucoup de solennité, d'abord comme anniversaire de la mort de notre Vénéré Père, ensuite comme le 1^{er} anniversaire de l'établissement de la petite congrégation de la S^{te} Vierge instituée au petit séminaire. » On verra plus loin l'historique et les heureux fruits de cette pieuse institution, d'après un rapport très-intéressant par un élève de Rhétorique précédemment préfet de l'association qui lut publiquement la veille de la fête de la Purification devant tous les Frères de la maison, dans une réunion générale des Congréganistes.

— « Mercredi 11 Mars, a eu lieu à Cellule la fondation de l'Académie littéraire, selon ce qui avait été établi dans le Règlement des études, adopté comme essai pour les maisons d'éducation de la Cong^g, après la dernière grande retraite. M. Brun, Vicaire-général du Diocèse, M. le Curé de Cellule, M. le Maire et plusieurs ecclésiastiques des environs ont bien voulu venir assister à cette fête. »

Nous donnerons dans la 3^e Partie le récit de cette première séance qui nous a été envoyée. On pourra ainsi la comparer avec celle de N. O. N. Langonnet.

— « Le 19 Mars, fête de S. Joseph, deux Scolastiques, M. M. Vauvilliers et Roy, ont prononcé leurs premiers

engagements dans le Congr., selon l'autorisation accordée par le C. P. Père.»

— Nous ajoutons ici la statistique du personnel des diverses œuvres de la 6^{te} de Cellule; à la fin de ce 1^{er} trimestre.

Il y a, comme on le sait, 5 œuvres différentes réunies dans l'établissement: Petit-Scolasticat, Petit-Séminaire, Noviciat de Frères, Orphelinat et École communale.

Le Petit-Scolasticat se compose de 31 scolastiques, dont 17 titulaires et 14 postulants.

Le Petit-Séminaire compte actuellement 124 élèves.

Le Noviciat des Frères est encore peu nombreux: il n'y a que 2 Novices titulaires et 9 postulants.

L'Orphelinat, qui n'est encore qu'à la naissance, compte 9 enfants. Le local actuel ne permettrait guère du reste d'en avoir davantage.

Enfin, l'école communale se compose de 85 enfants environ.

Cité de Rome.

On nous communique de cette Cité les nouvelles suivantes:

— Le dernier Bulletin a annoncé la bénédiction de l'Église attenante au Séminaire Français. Elle a eu lieu en effet, le 20 Novembre, afin qu'on pût y dire la 1^{re} messe le lendemain, fête de la Présentation de la s^{te} Vierge. Mgr. Monetti, qui, depuis les relations qu'il a eues avec la Cong^g à l'occasion de sa délé- gation à Haïti, nous est toujours extrêmement attaché, a bien voulu venir faire cette cérémonie. Elle s'est faite seulement d'une manière privée; l'Église n'étant pas encore entièrement achevée, et devant être plus tard, nous l'espérons, solennellement consacrée. Les Pères et quelques élèves seulement y assistaient. Depuis, on y dit la 1^{re} messe tous les jours, à l'autel latéral du s^t Cœur de Marie.

— Bien qu'elle soit encore assez pauvre, elle commence cependant à s'ornier. M. l'abbé Dumax, sous-Directeur de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires, qui se trouvait alors à Rome pour les affaires de l'Archiconfrérie, et logeait au Séminaire Français, a bien voulu, un des premiers, nous venir

en aide. Il nous a promis, outre un don en argent, de nous envoyer une garniture complète d'ornements, de ceux qui servent à l'autel du S^t Cœur de Marie, à N^o. D. des Victoires. Ainsi, notre chapelle rappellera ce lieu béni, berceau de la Cong^o, non seulement par son titre et sa dédicace, mais encore par ses ornements et sa décoration.

— « Le 1^{er} Décembre, qui était le 1^{er} dimanche de l'Avent, son Eminence le Cardinal Fabrizi, Vicaire Général de Sa Sainteté, a bien voulu venir dire la messe de communauté au Séminaire Français, dont il est le Protecteur officiel. C'était, à peu près, le jour anniversaire de la grande cérémonie qui eut lieu, ainsi qu'on se le rappelle sans doute, le 4 Décembre 1859, et par laquelle il prit possession de son protectorat sur l'établissement.

« Après la S^{te} messe, son Eminence accepta un modeste déjeuner qui lui avait été préparé au salon. S^t Eminent et Vénérable Prélat n'eut que des paroles pleines d'encouragements pour l'œuvre difficile que nous dirigeons à Rome. Dans les termes les plus bienveillants, et à différentes reprises, il témoigna au R. Père Supérieur son estime, sa confiance et sa satisfaction. Sur la fin du déjeuner, tous les élèves parurent au salon. Son Eminence les félicita de leur esprit de piété, de leur ardeur et de leurs succès dans les études, et de la bonne réputation qu'ils s'étaient acquise dans toute la Ville, par leur conduite digne d'éloges à tous égards. Il les exhorta ensuite à suivre toujours avec docilité la sage et paternelle direction qu'ils recevaient au Séminaire Français, et termina en leur disant que : « au milieu de la difficulté des temps actuels, le Pape jetait souvent sur eux des regards d'amour et d'espérance »

« Avant de quitter la maison, Son Eminence demanda à voir l'Église, et, après l'avoir examinée, il nous dit : « que s'il avait cédé à M^{gr} Bonetti l'honneur de la béatifier, il ne céderait à personne celui de la consécration solennelle, mais qu'il viendrait la faire lui-même. »

— « Sur la fin de Février, le R. P. Provincial est venu faire sa visite de Règle à notre maison de Rome. Toute

La C^{te} a été heureuse de le voir et de le posséder quelques jours. Et lui aussi semblait heureux de se trouver au milieu de cette communauté et de cet établissement qu'il ne connaissait pas encore. Plusieurs fois il a eu l'occasion de voir le Cardinal Préfet de la Propagande, M^{gr} Barnabo, qui l'a accueilli avec la plus grande bienveillance.

« Nous ne parlons pas de sa visite au St. Père, car il ne manquera sans doute pas de la décrire; tant il en fut vivement impressionné. (voir cette relation à la 3^e Partie.)

« Malgré le triste état des choses en Italie, le nombre de nos élèves a augmenté de quelques nouveaux. Sur la fin du premier trimestre de cette année, ils étaient environ une trentaine. »

C^{te} de Blackrock (Irlande.)

C'en sera peut-être un peu étonné de ce mot nouveau de Blackrock, c'est, en effet, pour la première fois qu'il paraît dans le Bulletin. Le C. R. Père a autorisé la C^{te} d'Irlande à prendre ce nom en place de celui de Williamstown, précédemment usité, sur la demande des Frères de la C^{te}, d'abord parceque, selon les renseignements qui nous ont été transmis, bien que la maison soit située entre les deux villages de Blackrock et de Williamstown, elle appartient cependant plutôt au premier qu'au second; et ensuite parcequ'il y a une autre ville plus connue, au nord de l'Irlande, qui porte également le nom de Williamstown, et qu'il résulterait de là une confusion de noms qui exposait les lettres adressées à la C^{te} à être égarées ou du moins retardées, ce qui, en effet, est arrivé plus d'une fois.

Une observation est cependant à faire ici, de la part du C. R. Père: c'est que, avant d'avoir demandé son autorisation, les Frères de cette C^{te} avaient changé d'eux-mêmes le nom sous lequel elle avait été primitivement établie; ce qui n'aurait pas dû se faire, surtout dans les actes officiels, les prospectus &c., si ce n'est d'accord avec le C. R. Père. Cette observation devra servir pour tous les cas analogues qui pourront

se présenter à l'avenir pour les divers établissemens.

— Pour les nouvelles de cette C^{te}, nous extrayons ce qui suit du bulletin qui nous a été envoyé.

« Le F. Schiffmacher, dont la santé, affaiblie par la fatigue, s'épuisait de plus en plus, a été autorisé par le C. R. Père à aller prendre un peu de repos en France. Après avoir passé quelques jours à la Maison-Mère, à Paris, on l'a envoyé respirer l'air de la Bretagne à N. D. de Langonnet, puis à St. Olan. Grâce aux bons soins dont il a été l'objet, il se trouve, nous écrit-il, bien rétabli, en ce moment; et, nous l'espérons, il va revenir bientôt prendre sa place parmi nous.

« Le 9 Février, a eu lieu dans notre chapelle une cérémonie d'un intérêt tout spécial pour la C^{te}. Un postulant scolastique, M. Healy, et trois postulants frères ont été admis à recevoir le 1^{er} habit et à se consacrer dans la Congrégation au service des âmes délaissées. Ce sont les premiers Frères qui aient encore reçu cette faveur dans notre C^{te}. Ils ont compris, nous l'espérons, les obligations que leur impose leur titre de premiers-nés du Noviciat d'Irlande. Le plus ancien d'entre eux a reçu le nom de François-Paul, en souvenir de notre j. Fondation, et les deux autres les noms d'Abloisius et de Marie-Patrice.

— « La fête de St. Patrice, l'apôtre de l'Irlande, a été célébrée au Collège Français avec une grande magnificence. Après les cérémonies religieuses, il y a eu une petite scène amusante à laquelle ont assisté un grand nombre de spectateurs, parmi lesquels plusieurs personnes de distinction; tous en ont paru satisfaits. Nous en donnerons une petite relation d'après un journal de Dublin, (voir à la 3^e Partie.)

— « La rougeole est venue succéder à la scarlatine. quinze enfants en ont été atteints jusqu'ici; mais cette maladie n'offre pas les mêmes dangers que la première, et personne encore n'a succombé ni à l'une ni à l'autre de ces maladies.

— « Voici, en terminant, la statistique de notre petite C^{te}:

« Le Noviciat des Frères, qui n'est qu'à sa naissance, comprend 12 sujets.

« Le Petit-Scolasticat ne compte encore, en dehors des aspirants

déjà envoyés au grand-Scolasticat, que deux titulaires avec une dizaine de postulants.

« Le nombre des élèves va toujours s'augmentant : présentement nous avons environ 50 pensionnaires. En tout, la C^{te} se compose de 85 personnes.

« C'est encore assez peu, mais, au bout de 11. années seulement, n'est-ce pas encore un bon commencement, et n'y a-t-il pas lieu de bénir le Cœur Immaculé de Marie ? »

Province d'Afrique

C^{te} de Dakar.

Dakar.

— Au mois de janvier, Mgr Hobès a fait un voyage à St. Louis, d'abord pour visiter la C^{te}, et ensuite pour traiter de quelques affaires concernant la Mission avec le Gouverneur. Sa grandeur y a passé trois semaines.

— Quelques temps après son retour à Dakar, Monseigneur a ouvert la retraite annuelle de la C^{te}. Il y ont assisté les P. F. Strub, Welty et Lacombe de la maison de Dakar, le P. Kieffer de la maison de Gorée, le P. Duby de Gambie, et enfin, les P. F. Pouvre et Le Penne de St. Louis. Monseigneur, malgré sa faible santé, a lui-même présidé les exercices de la retraite.

— Le P. Jules, qui était venu en France pour se perfectionner dans l'horlogerie et la montre, après avoir passé quelques mois en apprentissage à Paris, s'est embarqué le 25 Février à Bordeaux pour retourner à Dakar, en compagnie du P. Duparquet. Il a emporté avec lui tous les outils nécessaires pour monter convenablement un atelier d'horlogerie, et pour apprendre cet art, dans la Mission, aux jeunes apprentis qu'on y élève. Ainsi la Mission, tout en sauvant les âmes, aura la gloire d'avoir introduit

dans ces contrées les arts et métiers utiles à la société.

— Tous les Pères et Frères de Dakar se sont assez bien portés pendant tout le 1^{er} trimestre. Il paraît cependant que le F. Vandel a quelque peine à s'acclimater, et qu'il est (assez fréquemment visité par la fièvre.

— Nous espérons avoir, pour le prochain Bulletin, des nouvelles plus détaillées sur Dakar et sur toute la mission de la Sénégambie, de la bouche de Monseigneur lui-même, qui est parti de Dakar, pour venir en France, à la fin de Mars.

Gorée

— Nous n'avons encore reçu, depuis le commencement de cette année, aucune nouvelle de Gorée.

Toal

— On écrit de Toal, que la domination française se fortifie et s'étend de plus en plus dans tout le pays. On y a construit un nouveau poste occupé par neuf soldats. Les villages sont presque transformés en villes avec de belles et larges rues tirées au cordeau, par les soins du Capitaine de Génie. Puisse ces progrès matériels aider aussi au progrès de notre St. Foi!

— On a ouvert, à la Mission, une petite école pour les enfants, dont le F. Foussot a été chargé. Mais elle est encore peu fréquentée, surtout par les enfants du pays même.

Cité de St. Louis.

— Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la C^{te} de St. Louis a eu la visite de M. ^{gr} Robès, au mois de Janvier. Sa Grandeur y a passé trois semaines environ.

— Le bien continue à se faire dans la Colonie. Dernièrement, le Gouverneur a demandé au F. Duret, comme Préfet Apostolique du Sénégal, un rapport sur la nécessité de fonder à St. Louis un ouvroir pour les jeunes personnes qui sortent de l'école des Sœurs. Depuis longtemps déjà, nos Pères

souhaitaient à établir cette œuvre si utile, mais sans pouvoir réussir. La Providence est donc venue à leur aide, et ils espèrent maintenant voir bientôt leur projet se réaliser, avec l'aide du Gouvernement.

— Les F. F. Rouvrié et Le Ternec, qui, comme on l'a dit plus haut, sont allés à Dakar, pour la retraite annuelle, en sont revenus le 1^{er} Mars. Ils ont fait la route par terre avec l'escadron des Spahis qui se trouvait aussi à revenir à St Louis. Ce voyage a duré huit jours. Le F. Rouvrié, pour lequel on craignait la fatigue, ne s'en est nullement ressenti; mais le F. Le Ternec, quoique plus fort, en a eu deux accès de fièvre, qui ont cependant passé sans laisser de suites.

Le F. Rouvrié a eu pendant quelque temps un peu mal au seul œil bon qui lui reste; cependant, on nous annonçait qu'il allait mieux. Un médecin homœopathe de St Louis s'était même pas sans quelque espérance de rendre la vue à son autre œil.

Cré de Gambie.

— Le F. Blanchet résume comme il suit, l'état de la mission dans la Colonie anglaise de Gambie, au commencement de cette année:

« Notre Mission marche toujours assez bien. Le Gouverneur qui nous a alloué 1,250^{fr} pour nos écoles, doit venir les visiter dans quelque temps. Les Sœurs ont toujours une cinquantaine d'enfants. L'école des garçons augmente; le nombre des enfants qui la fréquentent s'élève actuellement à 37; encore quelque temps, et nous allons faire une belle concurrence aux protestants.

— « Le ministère paroissial fait également quelque progrès; nous avons eu, dans l'année 1861, trois ou quatre mariages; dix-huit premières communions; quatre-vingts baptêmes, dont trente à adultes. Les offices sont bien fréquentés; aussi j'irai à Dakar pour prier le F. Procureur d'élever notre budget de 3,000^{fr} à 5,000, pour pouvoir faire le chauc

de notre église, afin qu'elle soit plus en rapport avec le nombre des fidèles qui la fréquentent.»

— Le F. Duby raconte dans une lettre subséquente une visite du Gouverneur aux écoles de la Mission. Au commencement de Mars, M. le Gouverneur de Gambie, qui est anglais et protestant, est venu visiter nos écoles. Depuis 1879, aucun Gouverneur ne nous avait fait ce plaisir et cet honneur.

« L'école de garçons est dans notre maison; c'est une assez vaste case en bambous crépis de chaux, avec un toit de ^{bandes de} ~~au long~~ ~~de~~ ~~bois~~ ~~pour~~ ~~plafond~~, et qui a pour plancher la terre nue. Ce serait pauvre pour des Européens, mais, comme l'observa la Dame du Gouverneur, qui accompagnait son mari, « la salle est belle pour des enfants qui, pour la plupart, sont nés et élevés dans des cases en paille. » Cette école est tenue par un jeune homme du pays, non encore catholique, mais tout-à-fait recommandable sous d'autres rapports. Oh! si la maison d'Irlande pouvait nous envoyer bientôt pour cette œuvre un bon Frère irlandais!

« Quand M. le Gouverneur vint visiter cette école, il y trouva à peu près une cinquantaine d'enfants réunis. Il paraissait se plaire à questionner et à examiner ces enfants; et leurs réponses le satisfirent au delà de ce qu'il avait désiré. Il avoua lui-même, « que notre école lui avait causé un bien agréable sur-prise, et qu'il se ferait un devoir d'en parler avantageusement dans un rapport qu'il se proposait d'envoyer à Londres. »

« Après s'être arrêté assez longuement à tout examiner, il adressa quelques mots aux enfants. Et leur exprima d'abord la joie qu'il éprouvait, lui et sa Dame, de les voir venir à l'école et les félicita d'avoir si bien répondu à ses questions. « Vous devez être pleins de reconnaissance, leur dit-il ensuite, envers ces Missionnaires qui sont venus de si loin, et qui quittent leur pays et leurs parents, pour venir vous enseigner ici ce qui peut vous rendre heureux, et surtout, vous apprendre à connaître Jésus-Christ. Efforcez-vous donc de profiter de leurs leçons; ces Messieurs méritent bien par le dévouement qu'ils ont pour vous, que vous leur procuriez cette consolation

« Soyez reconnaissants et priez pour eux. Friez ensuite aussi
 pour le Gouvernement qui, voyant les sacrifices que s'impose
 la Mission Romaine Catholique pour vous, a voulu venir
 à son aide. Jusqu'ici, il a fait peu de chose, mais c'est
 quelque chose; et comme je vois que cet argent est bien em-
 ployé, nous tâcherons de faire davantage.

« L'année prochaine, je reviendrai; et j'espère éprouver
 alors une nouvelle satisfaction à la vue des progrès que vous
 aurez faits. J'aime à vous voir heureux, instruits et bien élevés,
 et j'exprime de nouveau à ces Messieurs la vive satisfaction
 que j'éprouve en voyant qu'ils s'occupent ainsi de vous, et cela au
 prix de tant de sacrifices »

« Il visita ensuite l'école des Sœurs et ne témoigna par
 moins de satisfactions.

« Le lendemain, il écrivit une longue lettre à une des
 autorités de la Colonie, catholique irlandais, pour lui dire
 combien il était content de savoir ce que la Mission Catholi-
 que faisait de bien dans le pays. »

Cité de Ste Marie du Gabon.

— La Cité de Ste Marie du Gabon a été bien cruellement
 éprouvée en ces derniers temps. Outre la mort du F. Guennigan
 déjà annoncée plus haut, le F. Anselme a été aussi gravement
 malade, au mois de Mars. On a dû le transporter à l'hôpital
 pour le mieux soigner. Un instant, on a cru le perdre; il
 était à l'extrémité et on lui avait déjà donné les derniers
 sacrements; mais, grâce à Dieu, il en a eu ensuite un mieux
 sensible, et bientôt il a été hors de danger. Cependant, il lui
 en est resté une fatigue et un épuisement qui pourra obliger
 de le faire revenir en Europe.

Déjà, précédemment, on avait dû envoyer en France
 le F. Bernard, Charles Guy, qui se trouvait épuisé et atteint
 de phtisie. Ce Frère est arrivé à la Maison-Mère en
 assez bon état de santé le 25 mars, et, après y avoir passé
 quelques jours, il a été envoyé à M. D. de Langonnet.

Les autres Pères et Frères vont assez bien. Monseigneur Bessieux, malgré ses longues fatigues, est toujours un des plus robustes. Outre les cultures qu'il dirige et continue à soigner de ses propres mains, sa Grandeur fait avec bonheur une classe de latin aux enfants plus avancés, l'espoir du clergé indigène de la Mission.

— Les pertes qui à faites la Mission demandaient de nouveaux renforts. Le C. P. Père y a envoyé le F. Duparquet, qui avait déjà été dans cette mission, et s'est trouvé heureux d'y retourner. L'expérience qu'il a pu acquérir pendant plusieurs années, à N. D. de Langonnet, le mettra à même de se rendre d'autant plus utile pour l'œuvre des enfants, qui est une des œuvres principales du Gabon, et qui forme les plus chères espérances de la Mission. Ce Père est parti, comme on l'a déjà dit, le 25 février, avec le F. Jules. Après avoir passé quelque temps à Dakar, il est allé à St. Marie de Gambie, où il doit prendre le packet anglais, afin d'arriver plus tôt dans sa chère Mission.

— Un nouvel incendie a manqué causer de nouveaux désastres dans la C^{té} de St. Marie. Le tonnerre est tombé, en décembre dernier, sur le dortoir des enfants, et il réduisait la case en cendres, si on ne s'était empressé d'éteindre le feu.

— Désormais, pour obvier à tout accident de ce genre, et pour diverses autres raisons, les Pères ont résolu, avec l'approbation du C. P. Père, de construire en pierre, au moins le rez de chaussée des habitations. Déjà on a fait quelques essais en ce genre qui ont parfaitement réussi. Cette sorte de constructions offre des avantages, sous plusieurs rapports, comme on le verra par le rapport du F. Le Berre, que nous avons déjà annoncé dans le dernier Bulletin, et que nous insérerons dans la 3^e Partie. C'est là un nouveau progrès matériel qui, en établissant les choses d'une manière plus solide, contribuera aussi, nous l'espérons, au succès de la Mission.

— Malgré le petit nombre auquel a été réduit le

de la C^{té}, toutes les œuvres ont pu être continuées. Et le Bon Dieu a béni ces pénibles efforts.

Il a paru dernièrement, dans le *Moniteur de la Flotte* un article très-élogieux pour la Mission, extrait d'un rapport du nouveau Commandant de la station, le Baron Didelot, envoyé au Gabon sur la fin de l'année dernière. Il y est dit, entre autres choses, « que la Mission catholique est en voie de progrès, tandis que la Mission protestante décline. C'est pour la première fois encore, croyons-nous, que, dans des rapports officiels se trouve un pareil éloge. C'est un heureux augure pour l'avenir de la Mission. »

Tous nos chers Confrères prieront pour que tant de sacrifices faits pour elle et par elle partent enfin leurs fruits.

Province de la Mer des Indes

C^{té} de Port-Louis (Maurice.)

Nous recevons le bulletin suivant pour cette C^{té}:

— « Le Bon Dieu continue toujours à répandre ses bénédictions sur les travaux de notre Mission de Maurice. Malgré notre nombre insuffisant, nous avons pu, avec la grâce de Dieu, non seulement entretenir le bien immense déjà fait, mais lui donner encore un nouvel accroissement.

« Voici, en résumé, le résultat des travaux de la Mission pour l'année dernière 1861:

« Nos six Frères de la C^{té} du Port-Louis, dont la population s'élève de 70,000 à 80,000 âmes, ont fait face aux exigences ordinaires du S^t Ministère dans les grandes paroisses de la Cathédrale et de l'immaculée Conception et dans nos églises de S^te Croix, du S^t. Sacrement et du S^t. Cœur de Marie.

« Ils ont fait faire 6,400 Communions pascales, 300 premières communions, et autant de Confirmations.

« Nos trois Pères de la C^{te} de Moakibourg ont eu à desservir cette immense paroisse, qui n'a pas moins de six lieues de diamètre, avec une population de 45,000 âmes, en comptant les Indiens. quatorze chapelles sont semées, çà et là sur cette vaste étendue; et il faut les desservir et les visiter souvent. Il est facile de comprendre les pertes de temps et les grandes fatigues que doivent occasionner les visites des malades dans une pareille position. Pendant l'année 1861, ces chers Pères ont fait faire 1,400 Communions pascales, 200 premières Communions et autant de Confirmat^{ns}.

« Les deux Pères de la C^{te} de Flacq ont desservi ce quartier dont la population officielle s'élève à 40,000 âmes. La paroisse a plus de trois lieues de diamètre; mais elle est beaucoup plus facile à desservir que celle de Moakibourg. L'année 1861 a compté 1,100 Communions pascales, avec une centaine de premières Communions et autant de Confirmations.

— « Le F. Guillmin est venu, pour cette année, nous porter un secours dont nous avons bien besoin. Embarqué à Marseille le 27 Nov., avec le F. Vincent et le F. Marcellin destinés à Bourbon, il nous est arrivé à Fort. Louis le 27 Décembre dernier. Il a beaucoup souffert pendant le voyage. Mais il s'est bientôt remis, sa santé est même beaucoup meilleure qu'en France. Il n'y éprouve plus ces maux de tête qui le fatiguaient presque continuellement, dit-il, à Langonnet. Il a été placé à St. Julien de Flacq avec le R. F. Collin et le F. Lambert.

— « L'arrivée du F. Guillmin nous a été d'autant plus utile que, cette année encore, notre chère Mission de Maurice a eu à passer par la terrible épreuve du choléra: C'est la 4^{ème} fois depuis 1854. Nous nous empressons de dire que, grâce à une protection toute spéciale de la Cris^t St^e Vierge, nous n'avons cette fois encore, aucune perte de Compagnons à déplorer.

« L'épidémie s'est déclarée à la fin de 1861. Elle n'a pas sévi avec grande violence tout d'abord; et, malgré

quelques cas foudroyants, on commençait, en Janvier 1862, à remercier la divine Providence d'en être quitte à si bon marché, lorsque, tout-à-coup, une forte recrudescence a jeté la consternation dans tout le pays. Cette recrudescence fut attribuée à la non-observation des lois de quarantaine, et les journaux retentirent des récriminations les plus vives contre l'Administration. Le choléra, cette année, avait une malignité toute particulière. Presque tous les cas étaient mortels; les médecins eux-mêmes étaient démoralisés et ne cachaient point qu'ils ne savaient que faire; les remèdes efficaces dans l'épidémie de 1854 de 1856 produisaient plutôt de mauvais effets. Dans la seule ville de Fort-Louis, les décès ont atteint le chiffre de 68 par jour; le terme moyen a été de 30 environ. Aussi, nos chers Frères du Fort-Louis, habituellement surchargés de travail, se sont trouvés dans une position d'autant plus pénible qu'au fort de l'épidémie, le P. François, dont l'activité sait faire face aux plus grands embarras, est tombé malade d'une dyssentérie compliquée d'un catarrhe très-intense. Il nous a causé de très-vives inquiétudes jusqu'au commencement d'Avril. Heureusement, l'épidémie ne sévissait pas fortement à Flacq, ce qui permit au A. F. Collin d'y laisser les F. F. Lambert et Guilmin, et de venir aider les Frères de Fort-Louis.

« La divine Providence avait ménagé un secours bien précieux dans ces jours difficiles: le concours de deux bons Frères jésuites nouvellement arrivés à Maurice pour s'occuper spécialement des Indiens dont ils connaissaient parfaitement la langue. C'est naturellement, ils ont eu pour leur part les Indiens atteints par l'épidémie. Sans eux, ces pauvres malheureux seraient morts presque sans secours religieux, les autres prêtres ne connaissant pas leur langue.

« Les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Sœurs de charité n'ont pas prêté un secours moins précieux par leur dévouement admirable dans l'hôpital de la plaine de Lauzun, espèce de lazaret où l'on s'empressait de transporter tous les pauvres

atteints du choléra. Les sœurs soignaient les malades pendant le jour, et les Frères pendant la nuit. Ce nouvel exemple de dévouement et d'abnégation a été un grand triomphe pour notre S^{te} Religion, en face du Protestantisme.

« Mais comment ne pas admirer ici une attention toute particulière de la divine Providence ? Au commencement de l'épidémie, les bons Frères des Ecoles Chrétiennes n'étaient que au nombre de trois, et ne pouvaient offrir ainsi qu'un concours bien faible. Dieu va y pourvoir, Deus providebit. Six nouveaux Frères de la même société sont envoyés de France à Bourbon; le Vapeur est obligé de communiquer un instant avec Fort-Louis pour prendre du charbon; Bourbon refuse de laisser débarquer les passagers, et ils sont obligés de revenir le lendemain à Maurice. Ainsi, la divine Providence avait trouvé le moyen de donner au Fort-Louis le renfort de six nouveaux aides pour soigner les pauvres cholériques.

« Après le Fort-Louis, c'est la paroisse de Mahébourg qui a eu le plus à souffrir de l'épidémie. Pendant quelque temps, nos Frères de ce quartier ont eu une moyenne de 9. à 12 décès. Heureusement que cela n'a pas duré longtemps; car, vu les grandes distances à parcourir pour visiter les malades, et les difficultés de communication, nos chers Confères auraient bientôt succombé à la fatigue.

« Quant à Flacq, jusqu'au commencement d'Avril, la maladie n'avait frappé en général que de petits enfants et des Indiens payens, pour qui on appelle rarement le Père.

« Aujourd'hui, à la fin de Mars, on regarde le pays comme à peu près délivré du choléra, bien que des cas isolés frappent encore çà et là. Le R. F. Collin va donc pouvoir suivre l'obédience qui lui est donnée depuis plusieurs mois, de retourner à la Maison-Mère. Jusqu'ici, ce cher Père a bien voulu rester avec nous, avec l'autorisation du C. R. Père, pour nous soulager dans le surcroît de nos travaux et partager nos fatigues.

— Dans une de ses dernières lettres, le F. Chevaux, sup. de la C^{te} de Saint-Louis demanda au C. P. Père de remercier et de faire remercier par toute la Cong^g, le C. S^t et Immaculée Cœur de Marie qui a protégé nos chers Confrères de Maurice d'une manière si providentielle pendant toute la durée du fléau; et en même temps de prier pour la cessation complète de l'épidémie; car souvent, vers la fin, il arrive encore des moments de recrudescence. Le C. P. Père engage donc nos confrères des différentes C^{tes} à unir leurs prières pour rendre à Dieu des actions de grâces de cette faveur accordée à nos chers confrères de Maurice, et le supplier par le S^t Cœur de Marie, de continuer encore à les protéger, de bénir leurs travaux, et de faire enfin cesser entièrement le fléau qui isole cette Mission si éprouvée.

C^{te} de la Providence (Bourbon.)

Etablissement de la Providence.

N'ayant pas encore reçu de bulletin de la C^{te} de la Providence, ni de rapport sur ses œuvres, nous devons nous borner à quelques extraits de la correspondance que le C. P. Père nous permet de faire :

— Le F. Vincent et le F. Marcellin (dont on a annoncé le départ dans le dernier Bulletin) sont heureusement arrivés au bout de 30 jours de voyage. Ils ont eu bien des fatigues dans la traversée et même couru quelque danger de naufrage; mais enfin, le bon Dieu les a amenés à bon port et en bonne santé. Nous sommes heureux du secours qu'ils sont venus nous donner.

— Le F. Vincent est chargé des comptes des ateliers; de la surveillance des classes; de la discipline générale de la C^{te}; des enfants de l'École professionnelle, au spirituel et temporel; et enfin de la visite des vieillards de l'hospice. Le F. Finéau reste chargé spécialement du Pénitencier.

— Nos œuvres continuent à prospérer. Nous avons

beaucoup à faire : les difficultés et les peines ne font pas défaut, mais nous avons aussi beaucoup de grâces et de consolations.

« Nos enfants du Penitencier, étaient, au commencement de Mars, au nombre de 150; et nous en avons eu précédemment jusqu'à 170.

« Ces enfants ont leurs défauts, mais, en général, on peut espérer beaucoup d'eux. Nous sommes très-sévères au Rapport hebdomadaire qui se fait le Dimanche. Toutes les punitions corporelles sont à peu près retranchées; mais les humiliations sont plus grandes. Ainsi, la bande punie ne marche plus après le drapeau ni au son du tambour; elle défile aux exercices deux minutes avant les autres et revient de même. Les vols publiquement connus sont punis, en faisant restituer au profit de la 5^e Enfance la valeur des objets volés, 5^{fr.} 5^{fr.}.

— « Pour l'école professionnelle, les communes viennent de voter plusieurs bourses; cette mesure va probablement doubler le nombre de nos enfants.

— « Le côté matériel de l'Établissement est aussi très-bon; le travail nous arrive de toute part.

« La nouvelle maison en pierre que nous venons de terminer est magnifique — Elle a 41 m. de long, et deux étages. Nous venons de faire monter les deux magnifiques dortoirs de ce bâtiment. Les enfants y sont installés depuis les commencements de Mars.

« Nous avons commencé un autre bâtiment destiné à recevoir les ateliers. Nous sommes à peu près à 3 mètres d'élevation. Il aura 31 m. 30 cent. de long. Ce sera la merveille du pays, et déjà l'Établissement fait l'admiration de tous ceux qui le visitent.

— « Nous continuons à être en bons rapports avec l'Administration; le Conseil général surtout nous est dévoué, à cause des services que rend à la Colonie l'Établissement.

« Monseigneur est aussi vraiment très-bon pour nous. Il se propose d'écrire au Ministère en faveur de la Cong^o, pour montrer si elle est bien ambitieuse en recherchant,

comme elle le fait ici, le soin des lépreux, des pauvres vieillards, des orphelins et des enfants abandonnés; en fin de tout le rebut de la société.

« A l'intérieur de la C^{te}, on peut dire aussi que tout va bien, grâce à la protection de Marie. Nous avons un Frère profès de plus, le F. Marie Stanislas. Il a fait sa profession le 19 Mars, fête de St Joseph.

« Nous pensons avoir prochainement quelques prises d'habits pour commencer le Noviciat des Frères que nous espérons voir érigé bientôt par le C. R. Père, et qui, nous en avons la confiance, contribuera beaucoup à la bonne édification de la C^{te}, en même temps qu'il sera une source de bonnes vocations de Frères.

Maison de la Neuville

Le F. Hoerner écrit au C. R. Père :

« Notre chapelle paroissiale a été bénite le 1^{er} Juin de l'année dernière. La construction de cette chapelle, qui est une des plus belles de la Colonie, dans une des localités les plus pauvres, sera une preuve glorieuse et durable de la fécondité des œuvres de la Cong^e dans ce diocèse. Impossible de vous dire, mon C. R. Père, le bonheur de ces pauvres Montagnards pourvus d'une chapelle, dont ils avaient été privés pendant de si longues années. Permettez-moi de réserver la description de cet édifice pour l'autre maille, étant trop pressé cette fois-ci. Tout tient, en quelque sorte du prodige dans cette construction. Nous avons pu faire, pour 25,000^f, ce qu'on estime environ 100,000^f.

« Mon ministère auprès des lépreux m'offre toujours bien des consolations. Bien des souffrances m'attendaient au moment où je fus nommé Directeur de l'Ét. Blissement de ces pauvres gens; mais aujourd'hui, tout est organisé et marche bien. »

Cité de Chandernagor.

— Le F. Tritsch et les F. F. Alphonse, Esidore et Joachim désignés par le C. R. Père pour aller commencer la nouvelle Communauté de Chandernagor, se sont embarqués à Marseille, le 12 Mars dernier, sous la protection de St. Joseph, pour se rendre par la voie de Suez, à leur destination. Nous ne pouvons par conséquent avoir de leurs nouvelles que pour le Bulletin prochain. Nous espérons que Dieu aura bien leur traversée et leur arrivée dans cette intéressante Mission.

— Le Supérieur ecclésiastique de Pondichéry, M. l'abbé Brunie, sur les instances duquel ces missionnaires ont été donnés pour Chandernagor, a déjà envoyé au F. Tritsch les pouvoirs pour l'exercice du St. ministère dans ce pays.

Province d'Amérique

Cité de St. Pierre (Martinique.)

Maison du Séminaire-College.

— Quelques jours après la distribution des prix, qui a eu lieu, comme on la dit dans le dernier Bulletin, le 19 Novembre, tous les Frères de la C^{te} se sont réunis dans la maison du grand séminaire au Croix-Vaillant pour y faire la retraite annuelle. Elle s'est ouverte le 23 Novembre pour se terminer le 1^{er} Dec. Quelques jours après a eu lieu celle des Frères.

Le F. Emonet en rendait compte ainsi au C. R. Père:
 « Notre retraite, comme celle des Frères s'est passée avec tant d'édification de la part d'un chacun, que je suis touché chaque fois que j'y pense. Notre-Seigneur était vraiment au milieu de nous et sa grâce se faisait sentir en tous. Aussi, mon C. R. Père, nous vous offrons tous des cœurs mieux disposés que jamais, plus unis que jamais, plus dévoués que jamais. »

— Les chers Fères de la Martinique avaient du reste bien besoin de courage; car les épreuves ne leur ont pas fait défaut; les maladies surtout les ont successivement visités les uns et les autres. Nous extrayons, à cet égard, ce qui suit, de la correspondance de la C^{te} avec la Maison-Mère.

— « Dès le commencement de l'année, la rougeole est venue nous attaquer. Nous avons bien eu près d'une cinquantaine d'enfants atteints à la fois. Plusieurs des Fères en ont aussi été atteints. Jamais on n'a vu ici une épidémie de rougeole pareille; chacune des maisons de St. Pierre, on pourrait presque dire de la Colonie, est transformée en hôpital; il n'est pas du tout rare dans les familles où il y a six, huit ou dix membres, d'en trouver cinq, six et huit qui en soient atteints. Les grandes personnes mêmes ne sont pas épargnées. Mais heureusement cela n'a pas duré longtemps.

— Vers le même temps, le F. Schaal a failli se noyer dans notre bassin, et a eu le bras disloqué à l'épaule. Le F. Grasser s'est heureusement trouvé là pour le sauver; il était déjà presque tout bleu. Pour remettre son bras, il a fallu le chloroformiser. Il a été cependant bientôt rétabli. Voici comment cela est arrivé. Le F. Schaal, ne sachant pas nager, était dans une nacelle sur notre bassin, qui a 3 mètres de profondeur. Arrivé près du bord, il voulut se dresser contre le côté du bassin pour sortir; mais, dans le mouvement, la nacelle glissa de dessous ses pieds; il n'eut pas assez de force pour se soutenir à l'aide du coude droit déjà appuyé sur le bord; le bras se démit, et le pauvre Père tomba au fond de l'eau. Il eut cependant assez de présence d'esprit pour tenir le bout des doigts de la main gauche hors de l'eau en l'élevant; et, quand le F. Grasser arriva près de lui pour le saisir, il se laissa entraîner à dessein sans faire de mouvement. Le Bon Dieu nous a conservé ce cher Père; qu'il en soit béni! — On voit par là à quels accidents on peut être exposé, mais aussi qu'on ne saurait jamais prendre trop de précautions pour se mettre en garde contre toute espèce d'imprudence.

— « Peu de temps après le commencement des classes, le F. Le Bozec a eu à souffrir de sa fatigue de tête plus que jamais. Elle s'est trouvée accompagnée d'un fort mal d'yeux. Le médecin lui a défendu de faire la classe et même de dire le bréviaire. Il a été pendant plusieurs jours sans pouvoir célébrer la 5^e messe, et plus d'un mois entier sans pouvoir dire le bréviaire. Depuis la fin de février il se trouve mieux, mais sans pouvoir reprendre l'enseignement. Actuellement, il est aumônier des religieuses de S. Joseph, Directeur spirituel du Séminaire Collég, et, à ce titre, il a la direction des deux congrégations des S. S. anges et de la S^{te} Vierge. »

« Au commencement de mars, le F. Fiquet a été gravement malade d'une dysenterie aigue; le médecin a même craint pour sa vie. Aujourd'hui cependant (fin de mars) la dysenterie est passée, mais il tousse beaucoup. L'appétit n'est pas encore revenu. Ce cher Père se traîne à peine hors de sa chambre, et par suite est incapable de faire quoi que ce soit.

Nous serons probablement obligés de le faire partir pour France.

« Vers la même époque le F. Glackler a eu une névralgie qui, pendant plusieurs jours, ne lui a laissé de repos, ni jour, ni nuit. »

« Ses Frères n'ont pas été épargnés non plus. Le F. Genès, en particulier, est bien fatigué. »

« Quant au F. De Beaurepaire, sa santé avait encore décliné sur la fin de l'année dernière; mais il semble que depuis les mois de février et mars, il y a de nouveau un point d'arrêt, ce qui fait espérer que le Bon Dieu nous le conservera encore. »

— Notre C. P. Père, comme on n'en peut douter, a pris une bien grande part à toutes ces épreuves de nos Chers Confrères de la Martinique. Il aurait grandement désiré pouvoir leur envoyer un renfort de Pères pour alléger leur fardeau; mais, vu les exigences des autres missions et œuvres de la Cong^e et notre personnel relativement bien restreint, il n'a pu jusqu'à présent leur envoyer qu'un seul, le F. Lebelley. Et ce Père n'a pu lui-même partir pour la Martinique, qu'au mois de

février; car, jusqu'à cette époque, le Gouvernement avait suspendu l'envoi même des prêtres séculiers dans toutes les colonies des Antilles, par suite de son mécontentement provenant du refus, par Rome, de prisonner M. l'abbé Monnig.

Pour arriver plus tôt, le F. Le Belley s'est embarqué par le packet anglais, à Southampton, le 15 février. Il a eu, à ce qu'il paraît, une mauvaise traversée. Cependant il a pu arriver à bon port. Il raconte ainsi lui-même son voyage, dans une lettre à la Maison-Mère.

— « Après 20 jours de navigation, je suis arrivé à S. Pierre. Un temps épouvantable nous a repoussés, pendant neuf jours, vers les côtes du Portugal et de l'Éthiopie. Le navire a pris l'eau pendant trois jours d'une manière assez considérable: les objets qui étaient dans ma malle sont à peu près perdus par l'eau de mer. Mais, quand après un aussi mauvais temps on sauve sa personne, on ne doit pas se plaindre: c'est ce que nous disaient les officiers, en ajoutant que depuis dix ans, ils n'avaient pas vu un si mauvais temps. Nous sommes arrivés à S. Thomas le 9 mars seulement, au grand matin, peu après minuit. J'ai été malade pendant presque tout le temps, comme la plus grande partie des passagers; mais de S. Thomas à la Martinique le voyage a été très bon. Maintenant je suis remis des fatigues de la mer. Ma santé est très bonne; je suis même mieux qu'en France.

« Quand j'en vu, en arrivant, combien nos Pères sont fatigués et chargés d'ouvrage, j'ai remercié le bon Dieu de m'avoir envoyé près d'eux, tout en regrettant de n'être pas plus capable de les soulager. »

— Malgré tant de difficultés et d'épreuves, ou plutôt peut-être par suite de la bénédiction divine que ces épreuves ont pu attirer, l'Établissement du séminaire-collège, qui est une des œuvres vraiment importantes de la Cong., continue à prospérer. Il compte plus d'enfants encore que l'année dernière. Ils sont, en ce moment, au nombre de 300 à peu près, et jamais ils n'ont montré, nous écrit-on, si bon esprit et autant d'ardeur pour le travail. En reste, une lettre.

écrite par le F. Chenay à son frère à Haïti; pour nous être transmise pour le Bulletin, montrera le bien qui s'est fait au séminaire-collège et celui que cet établissement est destiné encore à réaliser. Nous la transcrivons telle quelle dans la III.^e Partie.

Maison du Grand-Séminaire:

— Sur la fin du 1.^{er} trimestre de cette année, le Grand-Séminaire est descendu pour quelque temps à St. Pierre, à cause des maladies attribuées par les médecins à la position un peu insalubre du Croc-Vaillant. Cela n'offrait pas du reste de difficulté, vu le petit nombre de séminaristes qui restaient, et quelques uns étant déjà employés au séminaire-collège. Le F. Simonet en est seul chargé actuellement et jusqu'à ce que leur nombre soit plus grand. Le F. Grasser, qui secondait auparavant le F. Simonet au Grand-Séminaire, est maintenant attaché à la maison du séminaire-collège.

Notre-Dame de la Délivrante

— Le F. Duprien, l'apôtre zélé de N. D. de la Délivrante, est toujours à son pèlerinage. Il s'est vu cependant forcé de suspendre pour quelque temps les travaux du S.^t Ministère, par suite d'une nouvelle maladie qu'il a eue dans le cours de février, et qui a même donné, un instant, de vives inquiétudes, d'autant plus que ses forces étaient déjà bien diminuées par suite de celle si grave et si longue de l'année dernière. On l'a fait venir à St. Pierre pour quelque temps, afin de pouvoir mieux le soigner. Un prompt rétablissement dissipera bientôt toutes les craintes et lui permit de retourner à son poste. Le F. Emonet lui a adjoint le F. Le Belley qui avait besoin de se reposer un peu des fatigues du voyage, et qui pourra aussi mieux s'acclimater en cet endroit.

— La chapelle de N. D. de la Délivrante s'est transformée, nous dit-on, par les soins du F. Duprien. Outre une ornementation intérieure complète, il a fait faire un magnifique clocher, non seulement le plus beau d'alentour;

mais le premier encore de toute la colonie. Nous espérons recevoir quelques détails sur ces divers travaux ainsi que sur les œuvres du Pèlerinage et les fruits qu'elles produisent.

Cité de Cayenne.

Maison de Cayenne.

— Dans le dernier Bulletin, nous annonçons, d'après les dernières nouvelles que nous avons entre les mains, que le F. Estrat se trouvait assez gravement malade à la suite de quelques fatigues. Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui qu'il s'est rétabli au bout de quelques semaines, par les bons soins qui lui ont été donnés; et depuis, sa santé s'est maintenue; ainsi que celle des autres Frères de la Cité.

— Nous avons, par ailleurs, peu de nouvelles de Cayenne. Mais le F. Guyodo ayant annoncé au C. R. Père un rapport détaillé sur la Mission et ses œuvres, nous espérons le recevoir bientôt; et nous pourrions alors dédommager nos chers Confrères.

— Depuis le dernier Bulletin, la Correspondance de la Cité est occupée par divers projets d'œuvres, dont le C. R. Père nous permet de dire un mot, bien qu'elles ne soient encore qu'en espérance.

Nos chers Frères de Cayenne auraient bien le désir de reproduire en petit dans leur Mission, et proportionnellement aux ressources qu'offre le pays, l'Établissement de la Providence de Bourbon, avec ses diverses œuvres et institutions: Cité de Sœurs indigènes, à l'exemple des Filles de Marie; Ecole Agricole et Professionnelle; Orphelinat; Penitencier de jeunes détenus etc., etc. Il est en outre question d'une Mission dans l'Oyapock, pour les Indiens, Mission qui serait un premier pas vers le Brésil — Mais, nous le répétons, tout cela n'est encore cependant qu'à l'état de projet; nous dirons même qu'on ne voit pas encore beaucoup d'éléments de succès et que les difficultés ne manquent pas. Cependant, on n'est pas non plus sans espérances. Nos bons Frères de Cayenne mettent d'ailleurs toute leur confiance dans la

divine Providence, qui peut lever tous les obstacles et faire réussir les œuvres les plus difficiles.

Mana.

— Depuis assez longtemps, la Maison-Mère n'a pas reçu de nouvelles de la vice-C^{te} de Mana. Mais il est question; nous a dit le C. R. Père, d'un voyage du F. Leduin en France. Nous espérons, dans ce cas, recevoir quelques détails sur cette partie intéressante de la Mission de Cayenne

C^{te} de Port-au-Prince (Haïti.)

— Mgr Eustard du Cosquer, curé de N. O. du Carmel à Brest; l'un des noms que notre C. R. Père avait indiqués sur la demande de Rome, comme pouvant être choisis pour Archevêque ou Evêques en Haïti, ayant été appelé par notre Saint-Père à aller continuer et achever en ce pays l'œuvre commencée par Mgr Monetti, s'est embarqué au commencement de février, après avoir passé plusieurs semaines au séminaire colonial, à Paris, ainsi qu'on l'a dit précédemment.

À son arrivée, Son Excellence le Président de la République Haïtienne se trouvait en tournée dans le sud de l'île. Mgr n'a donc pu présenter qu'à la fin de Mars, ou au commencement d'avril, ses lettres de créance; mais il est à espérer que toutes les affaires auront été bientôt heureusement conclues. Le F. Pascal nous écrit, que Mgr a fait, sur « tout le monde, dès son arrivée, une heureuse impression, Nous donnerons dans la 3^e Partie une note extraite du Monde, qui fera connaître le Frélat appelé; ce semble, par la Providence, d'après les espérances conçues jusqu'à ce jour, à relever l'Eglise Haïtienne.

— Les bonnes dispositions du Gouvernement et de la population se maintiennent à l'égard de nos chers confrères, qui se dévouent pour eux, et, malgré leur petit nombre, ils continuent toujours à faire un bien immense, comme on le verra par l'extrait suivant d'une lettre du F. Pascal à Mgr Monetti

en date du 7 février dernier.

« Monseigneur, grâces à Dieu, je n'ai que d'excellentes nouvelles à vous donner

« Une conspiration que se tramait contre le Gouvernement a heureusement avorté. La Cour Martiale a condamné à mort 12 conspirateurs; et son Excellence a gagné tous les cœurs et affermi son autorité, en commuant leur peine en une détention dont la durée sera sans doute abrégée par de nouveaux actes de bienveillance. En ce moment, nous jouissons d'une grande paix, et cette paix est assurée, au moins pour quelque temps.

« Voilà pour le temporel. Quant au spirituel, la Mission nous donne tous les jours d'immenses consolations. J'ai avec moi deux excellents confrères de la Congrégation: c'est vous dire que l'amitié est parfaite entre nous. Impossible qu'avec le secours de la grâce de Dieu, le bien ne se fasse, aussi; Monseigneur, nous surabondons de joie au milieu de nos travaux.

« Nous avons organisé, le 2 février, une charmante fête de petits enfants. Nous en avions environ un millier à la procession; nous les avions préparés par des catéchismes et par la confession et l'absolution; et le jour de la Purification, nous les avons bénis et consacrés à l'Enfant Jésus: c'était réellement bien beau de les voir, le front couronné d'innocence, le petit oriflamme à la main, faisant retentir les rues de la ville de leurs chants naïfs. Toute la ville était sur pied; l'enthousiasme était général.

« Et s'est fait déjà beaucoup de bien, mais il y en aurait encore infiniment plus à faire. Nous aurions bien besoin de renfort. Plusieurs grandes paroisses sont depuis long temps privées de pasteurs. Mais il faudrait de bons prêtres. M... de l... celui que les confrères appelaient le prêtre athée, vient de mourir sans donner aucun signe de repentir! j'avais envoyé un confrère auprès de lui; mais il n'a pas profité de cette grâce!

« Mes relations avec l'Administration sont toujours

très-pacifiques; le nouveau Ministre du Culte est très-bien disposé. Je suis très-franc avec lui, et ma franchise ne lui déplait pas.

« Madame la Présidente va partir pour France; je l'engage beaucoup d'aller à Rome.

« Je vous conjure, Monseigneur, de demander encore, au Cris-Saint-Fère, une très-abondante bénédiction apostolique pour la Mission d'Haïti. &c... »

— Dans une lettre subséquente du 9 mars, le F. Pascal écrivait encore au C. R. Père:

« Nous sommes en plein carême. Le Bon Dieu continue à bénir nos efforts. Les conférences sont bien suivies; les âmes reviennent à Dieu, il ne se passe pas de jour que nous n'en envoyions quelques unes au Paradis, munies des Sacraments de l'Eglise. Voilà, mon bien aimé et C. R. Père, le grand sujet de nos consolations. Tous les malades que nous visitons reçoivent les Sacraments avec de tels sentiments de pitié et de résignation, que nous avons la douce espérance, qu'au sortir de cette vie, ils vont prier pour nous et pour la Cong: dans un monde meilleur. Plus nous serons de Frères, plus nous aurons de travail; une grande partie de la besogne est négligée faute d'ouvriers

— « Et que vous dirai-je des bons Confères que vous nous avez donnés? Ils vous remercient tous, et moi avec eux, de les avoir envoyés dans cette chère Mission. Le F. Moricet et le F. Chenay sont toujours avec moi à Fort-au-Prince, et travaillent avec zèle. Quel dommage que l'oreille du bon F. Chenay ait encore résisté aux essais que les Médecins de Fort-au-Prince ont fait pour la guérir de sa surdité! Mais, c'est la volonté de Dieu! Du reste, malgré cela, il fait un bien immense; il n'y a que lui qui ne s'en aperçoit pas. Le F. Bymonin continue ses courses dans les mornes. Sa santé se maintient. Oh! s'il vous était possible, bien aimé Père, de nous envoyer encore quelques Frères, et en outre, quelques Frères pour nous seconder! »

Troisième Partie.

Lettres - Rapports - Citations diverses.



I

Relation de l'Audience

accordée par Sa Sainteté au R. P. Provincial.

Le 20 février 1862.

« Dès le lendemain de mon arrivée à Rome, le jeudi, 13 février, j'avais eu déjà le bonheur de voir le St. Père, en passant, et de recevoir sa bénédiction. J'étais allé avec le F. Hervé prier à la Confession de St. Pierre. Nous sommes montés à la cour du Vatican, pour attendre le Pape à son passage. Nous étions seuls, séparés de la foule, agenouillés au milieu de la cour. Sa Sainteté a passé tout près de nous. Elle a paru nous bénir avec un air de connaissance, à cause de notre costume, je pense. Mon cœur, tout dur qu'il est, est devenu tout larmes en ce heureux moment. Je n'avais jamais cru que la vue d'un Pape pût tant toucher !

« Cette première entrevue du St. Père ne put que rendre plus vif le désir de l'audience que j'espérais recevoir de Sa Sainteté. C'est le jeudi 20 fév., fête du B. Pape Grégoire X., qu'eut lieu cette audience. Le F. Stumpff était avec moi. Nous n'attendîmes pas longtemps. Il y avait peu de monde dans les antichambres du St. Père. Un Cardinal arriva, contre l'usage, on nous fit passer avant lui. Nous entrâmes.

Le Pape était assis à droite, son fauteuil touchait près que le mur de sa chambre. Devant lui, était une petite table, toute simple, couverte d'un tapis de drap vert; sur la table, à droite, était un bel encrier doré, et, à côté, quelques papiers. En face de cette première table, il y en avait une

autre beaucoup plus petite, toute simple, sans tapis, avec une chaise entrant dessous jusqu'au dossier. — Il fallait donc tourner à droite et aborder le Pape de côté. — Après les trois genuflexions ordinaires, et arrivés près de lui, nous restâmes à genoux. — Il nous donna sa main sacrée; nous la prîmes, l'un après l'autre dans la nôtre, et nous la baisâmes, ainsi que son anneau. Qu'on se figure avec quel cœur! C'est impossible à dire.

Pendant ce temps, le S.^t Père dit en Italien: « Ce n'est pas le Supérieur Major qui vient avec le Recteur du Séminaire; il n'est pas comme cela. — Non, Cris-Saint Père, répondit, en Français, le P. Stumpff, c'est son assistant et notre Provincial. » Puis il nous dit en Français: « Mettez-vous en face, à cette petite table (nous montrant la table qui touchait la sième); car autrement le Pape se ferait mal aux yeux, à cause de la fenêtre. » Une grande fenêtre ouvre à sa gauche, sur les jardins de S.^t Pierre. — Je me hâtais de me placer en face du S.^t Père; mais j'oubliais qu'il fallait se tenir à genoux; Sa Sainteté ne nous avait pas dit encore de nous lever. Le P. Stumpff plus habitué, lui, au cérémonial des audiences, restait à genoux. Je m'en aperçus; et, tout honteux de ma méprise, j'allais la réparer, quand le S.^t Père nous dit avec grande bonté: « lèvez-vous. » et nous restâmes debout à côté l'un de l'autre, devant la petite table, moi devant le Pape, et le P. Stumpff un peu à droite.

Déjà nous étions à l'aise comme on ne peut le dire. On essaierait en vain de donner une idée de l'effet que produit dans l'âme la vue de S.^t Pierre, quand on l'approche. C'est la plus auguste, et la plus douce image de Dieu qu'on puisse voir en ce monde. On voit, on sent en lui, d'une manière inexprimable, Dieu Père, Dieu infiniment grand, et infiniment bon. On se voit, on se sent tellement aimé en enfant, le cœur est si content, si au large, si heureux, si sans gêne, qu'on ne songe même plus à chercher ce qu'on va dire.

J'avais préparé toute mon audience; mais, ça a été

bien peine perdue; je n'en ai pas besoin de mes préparatifs.

Le St. Père, nous ayant vis-à-vis de lui, me dit en français « Vous faites bien de venir faire la leçon à cet homme là, et examiner son séminaire, » — Le F. Stumpff répondit en riant: « Oui, Saint Père, j'ai déjà eu ma part; et ce n'est pas encore fini. — Non, reprit sa Sainteté, en s'adressant à moi, je le connais bien, vous pouvez être tranquille, il est bon. » — Le St. Père disait cela de l'air le plus aimable, et qui faisait voir comme il affectionnait le F. Stumpff et le séminaire — « Comment ça va, continua-t-il, regardant le F. Stumpff, vous êtes trente? — Bientôt trente-deux, Cris-St. Père — Il faut trente-trois, reprit le Pape, pour honorer les années de N. S. sur la terre. »

J'exprimai alors à sa Sainteté combien j'étais reconnaissant de ce qu'elle avait daigné m'accorder le bonheur de la voir, et de pouvoir déposer à ses pieds tous les sentiments de vénération, d'amour et de dévouement de notre C. R. Père sup: gal et de toute la Congrégation, que ces sentiments ne pouvaient se rendre par des paroles, etc.

Le Saint Père m'interrompit en disant: « Et comment vont vos affaires en France? et en Bavière? ajouta-t-il, en riant? car c'est Munich qui vous a donné de l'embaras, — je compris bien qu'il faisait allusion à l'affaire de M. Mounig, et je répondis, en riant aussi, « que les choses semblaient dormir, mais que nous n'étions pas sans inquiétudes ». Je lui dis en quelques mots ce qui avait eu lieu à ce sujet avec les Ministres; et sa Sainteté me fit là-dessus quelques questions auxquelles je répondis de mon mieux.

Le F. Stumpff dit que les choses semblaient changées depuis que sa Sainteté s'était prononcée si catégoriquement. « Oui, repliqua le Pape, je lui toujours dit, et à l'Ambassadeur surtout, que ce n'était pas de vous que je savais les choses, que vous n'y étiez pour rien ».

Ensuite le F. Stumpff présenta les trois petits volumes sur la Salette avec la lettre qui les accompagnait, de la part du vieil et vénérable ami du F. Delaplace . . . t. 4. r. 15

avoir dit que l'ancien évêque de Gap, qui est mort, n'était pas beaucoup pour la Talette, il ajouta que ça faisait cependant toujours du bien pour la *St^e Vierge*.

Vint ensuite l'argent mis dans une enveloppe, sur laquelle était écrit: *Denier de St. Pierre - Confitures - Vin de Montpellier - Le St. Père dit en riant, et en italien: « Des confitures! du vin! Vous pensez non seulement aux besoins du pouvoir temporel du Pape, mais encore à sa bouche, ma ancora alla sua bocca! »* - Je dis que les confitures venaient de Madame Coussaint-Souverture, femme du Général Coussaint-Souverture se célèbre à St. Domingue, et qu'elle tenait beaucoup à ce que sa sainteté les mangeât.

Mais le *F. Stumpf* était pressé de présenter ses suppliques. La première concernait les indulgences du scapulaire de l'Immaculée Conception à attacher à notre scapulaire, par le fait seul de sa réception. Déjà quelque temps auparavant, le *F. Stumpf* avait entretenu le *St. Père* à ce sujet, et sa sainteté lui avait confirmé de vive voix, de la manière la plus explicite, la concession qu'il avait déjà faite, de vive voix pareillement, au *C. P. Père* lui-même, quand il alla à Rome pour la nouvelle approbation de nos Règles, lors de la promulgation du Dogme de l'Imm. Conception; mais on désirait avoir une pièce authentique signée de la propre main de sa sainteté. Le *F. Stumpf* le rappela au *St. Père*. Le Pape parut parfaitement s'en souvenir; il lut la supplique, et, tout aussitôt, se mit à écrire au bas la concession avec sa signature.

Pendant qu'il écrivait, le *St. Père* dit à demi voix en italien au *F. Stumpf*: « L'autre jour, j'ai vu votre diplomate, *(M. de Meneval, ancien ambassadeur de France à Munich, et maintenant élève au Séminaire Français)*, avec qui j'ai longuement causé. » - Le *F. Stumpf* répondit aussi en italien par quelques mots de félicitation sur son illustre disciple.

Puis vint la supplique pour obtenir la permission de coucher sur la chapelle provisoire de *St. Sauveur*. - Le *Saint-*

Fère la lut, et, après mes explications. « Eh bien, dit-il, si c'est provisoire, je vous donne la permission pour un an. » — Ah! Crès. Saint Fère, repris-je, ce n'est pas assez. Nous serons bien gênés, si votre Sainteté ne nous donne pas plus de temps. Il faut au moins qu'Elle daigne étendre cette permission jusqu'au temps où nous aurons une chapelle définitive; et nous ne savons quand cela arrivera. Nous sommes pauvres; nous n'avons pas d'argent. — Alors, dit le S^t. Fère, en riant, il faut vous adresser à celui-ci (designant le F. Stumpff) qui en a toujours, lui. Ils ont là bas une grande Dame qui leur en donne. — Ah! jela connais bien, répondis-je, c'est ma compatriote; nous sommes du même pays — Vous êtes de Bourbon, reprit le S^t. Fère. C'est l'Archevêque de Coulouze qui a été là. Elle m'a tourmenté cette bonne Dame; elle veut que je fasse votre maître-autel. — je repris; mais, Crès. Saint Fère, elle agit par inspiration. — Ah! dit le Sape, c'est que je n'ai pas trop confiance dans ses inspirations; les miennes ne s'accordent pas toujours avec les siennes. Elle est bien bonne, mais quelle tête ardente!

Fuis, revenant à la chapelle, je vous accorde, dit-il, pour jusqu'à ce que vous ayez fait votre chapelle définitive, mais quand celle-ci sera faite, on ne couchera plus au dessus? Je répondis, qu'il pouvait compter qu'il en serait ainsi.

Craignant d'abuser de la bonté du S^t. Fère, nous nous mîmes à genoux. Je lui dis alors: « Crès. Saint Fère, je vous demande votre bénédiction pour le C. P. Fère Supérieur Général et pour toute la Cong^g; pour ma famille, surtout ma vieille mère, et mon Fère et pour douze autres personnes à mon choix. — Oh! « Oui pour tous », dit le Sape, avec son air de bonté qui va tant au cœur, et il me bénit.

Le F. Stumpff dit: « et nos chers Théologiens et Canonistes aussi? — Si, si, répondit en italien le S^t. Fère; et il ajouta également en italien: « ils seront tranquilles. — he bien. » puis il le bénit.

L'audience avait dure environ un quart d'heure. Nous nous relevâmes et nous retirâmes en faisant, toujours tournés vers lui, et marchant en arrière, nos trois genuflections

jusqu'à la porte par où nous étions entrés.

Comment était la chambre du Pape ? Je n'ai absolument rien vu qu'il lui et ce qui se trouvait entre mes yeux et lui. —

Qu'on est heureux, qu'on se sent porté à bénir le Bon Dieu quand on quitte le S.^t Père ! On a l'âme toute remplie de la paix, de la confiance, de ce calme plein de gaieté où il est toujours. Il sait en qui il se confie, qui le tient sur la mer où il marche, et N. S. n'aura pas à lui dire : quare dubitasti ?

Voir FÉLIX, lui parler, est un grand bonheur et un grand événement dans la vie. Je remercie le Bon Dieu de m'avoir accordé cette grâce.

Le Pape paraît très fort, plein de vigueur. Sa voix est pleine, mâle, ne ressemble pas à la voix d'un vieillard. Il est d'une amabilité dont on ne peut avoir d'idée que quand on l'a vu. Il est impossible de ne pas l'aimer de toute son âme. Je me disais : « se voila ce que c'est qu'un Pape en ce monde, s'il est si bon de le voir, que sera-ce que Dieu au ciel. »

J. Levassieur.

II.

Notice sur le P. Marchandau.

Ethiophile-Henri-Augustin-Marie Marchandau naquit le 10 novembre 1832, dans la petite ville de Locminé, située entre Vannes et Napoléonville dans le Morbihan. Il fit ses études dans le petit-séminaire de S.^t Anne d'Aray, et s'y fit remarquer par ses talents, et surtout par sa grande facilité. Sa philosophie terminée, il entra au Grand-Séminaire de Vannes. C'est là que se décida sa vocation à la vie religieuse et apostolique dans la Cong^g. Afin de s'y former de meilleure heure il voulut partir avant d'avoir encore fini sa Théologie, en 1854. Il arriva à N. D. du Gard quelques jours avant la belle fête du S.^t Cœur de Marie, comme pour mettre sa vocation sous les auspices du Cœur Immaculé de cette tendre Mère. Dès en entrant, il se donna à Dieu sans réserve, sous la conduite de ses supérieurs. Ce généreux sacrifice fut récompensé. Il...

voulait lui-même que par la suite il n'aurait eu aucune épreuve / difficulté sérieuse, ajoutant cependant avec humilité, que
 'était sans doute par ce que Dieu connaissait et voulait ménager sa faiblesse.' »

La santé qui était déjà un peu faible dès avant son arrivée, se trouva, au bout d'une année, très-fatiguée par les études. Une toux assez mauvaise faisait craindre pour la proximité. On jugea à propos de l'envoyer en Bretagne pour le remettre plus promptement. L'air natal le remit en effet, en peu de temps. Il écrivait lui-même au F. Burg alors Directeur du Scolasticat: « je suis heureux, mon R. Père, de vous annoncer sinon une parfaite guérison, du moins une grande amélioration dans ma santé. Cette amélioration a été si sensible et si prompte, que quelques personnes ont été tentées d'y voir du merveilleux; quant à moi, mon R. Père, j'y vois l'effet de vos bonnes prières et de celles de mes bien-aimés confrères, et je vous prie de continuer à vous souvenir de moi devant le S^t et Imm. Cœur de Marie »

Cette prompte guérison lui permit de revenir sans tarder, Il acheva sa théologie et son noviciat; et fit sa profession à la fête du S^t Cœur de Marie, 1857. Il demanda et recut pour patron de religion S^t Joseph, pour lequel il avait une dévotion spéciale.

Ce cher Père désirait aller en Afrique; et on crut en effet, que ce climat serait convenable pour sa faible santé, comme on en a vu des exemples.

Il s'embarqua à Coulon, le lundi 16 novembre 1857, pour où l'on faisait la fête du Patronage de la S^{te} Vierge. Il était avec Mgr Hobès, les F. F. Le Berre, ^{Duby} Caffey, partant aussi pour l'Afrique, et avec le F. Gourmil et le F. Michel, destinés pour Bourbon et partant par le même navire. On se souvient d'une lettre charmante, insérée dans le Bulletin où il raconte sa traversée et son arrivée sur la terre d'Afrique. (voir le Bulletin N^o 7, p. 368.)

Après quelque temps passé à Dakar, puis à S^{te} Marie de Gambie, il fut envoyé dans cette chère Mission de S^{te} Marie du Gabon, pour laquelle il devait se sacrifier. Il y

arriva le 30 juillet 1858, et se dévoua avec zèle aux œuvres qui lui furent confiées et spécialement à l'œuvre des enfants dont il fut particulièrement chargé.

Quelque temps après son arrivée, écrivant au C. R. Père pour lui donner des nouvelles de son voyage et de la Mission, il ajoutait ces mots qui montrent com bien il s'attachait à devenir un bon religieux et un membre parfait de la Cong. :
 « Je tâche toujours de plus en plus de me pénétrer de l'esprit
 « de la Cong. », de l'esprit de notre Vénéré Père. J'aime à lire
 « ses écrits, surtout quelques uns des Chapitres de ses Instructions
 « aux Missionnaires. J'ai lu aussi, mon C. R. Père, toutes vos
 « Circulaires, afin, comme vous me le disiez la veille de mon
 « départ pour l'Afrique, d'avoir toujours devant les yeux les
 « décisions prises par vous, et de tâcher, dans les différentes
 « circonstances, d'agir et de juger suivant ces décisions et
 « non suivant l'esprit propre. Ayant la matinée du mer-
 « credi un peu libre, à cause du congé des enfants, je l'emploie
 « à l'étude de la théologie, à la lecture des Règles et Constitutions, &c. »

Dans les premiers temps qu'il passa au Gabon, sa santé se soutint assez bien; mais en 1860, au mois de septembre, il eut, par suite de fatigues, une première attaque de fièvre bilieuse qui pensa dès lors le conduire au tombeau. On lui avait même déjà administré les derniers sacrements. Mais, grâce aux soins actifs qu'on lui donna, il fut bientôt en bonne convalescence, et put heureusement reprendre ses fonctions. Mgr Bessieux écrivait à cette occasion au C. R. Père ces paroles qui montrent le bien que faisait ce cher confrère et celui qu'on attendait encore de lui: « Le F. Marchandeau
 « a failli succomber à un excès de fatigue. Il a besoin d'être
 « ménagé; car l'œuvre des enfants a besoin de lui; c'est une
 « faveur bien particulière de la Providence qu'il n'ait pas
 « succombé. »

Cette guérison ne fit que l'attacher davantage à sa
 1^{re} vocation. Il s'était empressé de demander la faveur
 des vœux perpétuels. Il y fut, en effet, admis en principe
 par le C. R. Père et le Conseil. Il renouvela donc ses saints

engagements le 26 août-1860, pour jusqu'au moment où il lui serait permis de venir les faire à perpétuité à la Maison-Mère, bien qu'il eût ardemment désiré les émettre dès lors pour toujours dans sa chère Mission. Il devait cependant bientôt avoir cette faveur, mais sur son lit de mort.

Dans une lettre du 24 Nov., le F. Le Berre annonçait ainsi au C. R. Père la maladie que devait conduire notre cher confrère au tombeau :

« Mon C. R. Révérend et bien-cher Père,

« Je commence par vous annoncer que nous sommes hier et aujourd'hui dans une profonde affliction : le bon F. Marchandeau est pris encore une fois bien gravement de la fièvre bilieuse. Nous craignons pour lui ; et, à vrai dire, mon C. R. Révérend Père, nous n'avons d'espérance qu'en Jésus et sa C. R. bonne Mère. Nous lui avons administré, ce matin, l'Étrême-Onction. Il est bien résigné et dans les meilleurs sentiments possibles. Il vient de me dire tout à l'heure qu'il serait heureux de pouvoir aller au ciel. »

« Nous espérons que le Bon Dieu aura encore pitié de nous cette fois, cependant, s'il voulait de nous le sacrifice de ce cher confrère, nous le lui offririons comme il convient ; mais il serait grand pour la pauvre mission, qui perdrait en lui l'instrument de sa principale œuvre, la partie des enfants. »

« Je serais heureux de pouvoir vous donner ce soir et demain de meilleures nouvelles. le courrier va partir. »

« En tout cas, si le pauvre Père échappe encore cette fois, il nous faudrait, comme nous la déjà dit le chirurgien, le renvoyer en France. Ainsi, mon C. R. Père, s'il est possible, veuillez avoir égard à la position dans laquelle nous allons être, si surtout il vous avait été impossible de nous envoyer quelque renfort par les bâtiments qui ont dû partir en septembre et octobre. »

— Le lendemain, 25 Nov., le courrier n'étant pas encore parti, le F. Le Berre ajouta ce billet à la lettre précédente :

« Mon C. R. Père, aujourd'hui 25, le pauvre Père »

Marchandeau est à peu près dans le même état, c'est-à-dire absolument exposé à succomber. Nous n'espérons donc que du secours de Dieu. Il est toujours bien résigné.

« C'est évidemment la dernière fois que je puis vous donner de ses nouvelles par cette occasion. »

Les dernières nouvelles laissaient peu d'espérance. Et, en effet, le Factet suivant apportait au C. R. Père la lettre suivante du F. Le Berre, annonçant la mort de notre cher Confrère :

« Mon Très-Révérénd et Très-cher Père,

« Il a plu au Seigneur de nous soumettre au sacrifice, le bon F. Marchandeau, a succombé, après 4 jours seulement de maladie; il est mort le 26 novembre.

« Ce cher Père a eu une très-bonne et sainte mort: il a expiré en invoquant jusqu'à la fin, les s^{ts} noms de Jésus, Marie, Joseph. Il a reçu tous les sacrements, et a eu sa connaissance jusqu'au dernier moment. Il m'a chargé de vous dire « qu'il mourait content, heureux d'être membre de la Congrégation, qui lui avait, dit-il, procuré toutes sortes de biens, et qui ne lui avait causé aucun mal. » En parlant de vous, mon C. R. Père, il m'a dit: « qu'il eût fait de bon cœur tout ce que vous lui auriez pu prescrire; qu'il prierait pour vous et pour tout l'Institut, au Ciel. Que je suis heureux, me dit-il de mourir! que mon Jésus me fait une grande grâce! »

« Cependant il eut un moment de combat, mais auquel succéda l'heureuse fin qu'il a faite. Cette mort, tout en nous plongeant dans la douleur, nous a consolés par la persuasion que nous avons un Confrère du Gabon de plus au Ciel.

« Ce bon Père, sentant sa position, la veille de sa mort, me demanda l'insigne faveur de faire ses Vaux perpétuels entre les mains de Monseigneur. C'était bien le cas de profiter de la faveur que vous lui aviez vous-même, mon C. R. Père, accordée en l'admettant aux Vaux perpétuels en principe. Il les prononça donc avec ferveur et bonheur.

en présence de toute la Communauté bien attendrie?

« Comme je vous l'ai déjà dit dans mes lettres du 24 et 25 Novembre, le F. Marchandeau avait la mauvaise fièvre de ces parages appelée fièvre bilieuse; mais, comme l'ont attesté les chirurgiens, il y avait un autre mal considérable en ce pauvre Père, la phthisie arrivée rapidement à sa dernière période

« En perdant ce bon Père, nous avons fait, mon Crier Cher Père, une véritable perte; il laisse un vide bien sensible dans la Communauté et dans la Mission. Il dirigeait bien la partie la plus fondamentale de nos œuvres, celle de nos pauvres jeunes noirs dont il a été amèrement regretté. Enfin, le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur nous la pris... que son s'nom soit béni!

« Quelques jours après cette perte, nous avons eu la consolation d'apprendre, que vous avez pu nous envoyer du renfort. Nous vous en remercions de tout notre cœur

« Adieu, mon Crier Révérend et bien aimé Père, veuillez continuer votre charité pour votre pauvre Mission toujours bien éprouvée: Bénissez-nous, s'il vous plaît, dans nos peines.»

« Votre très respectueux et affligé fils en J.C. Seigneur.»

J. M. Le Berre.

III.

Notice sur M. Soulé, Scolastique,

par un Petit-Scolastique de N. D. de Langonnet.

« Tout pour la plus grande gloire de Dieu et son pur amour!

« Tout, après Dieu, pour la plus grande gloire et l'amour du Cœur Imm. de Marie!

« Notre bien-aimé-confère Benjamin Lajouanne-Soulé était né le 2 février, 1839, à Arras (Basses-Pyrénées), de parents pieux. Tout le monde, au foyer paternel, pratiquait la vertu. Il était d'usage

dans sa famille de dire la prière en commun ainsi que le benedicite. Après les repas, le père entouré de ses enfants, récitait le *De profundis*. Nourris dans la piété et la vertu, dès leur plus tendre jeunesse, les frères de M. Soule pratiquèrent toujours la vertu. Ses sœurs se firent religieuses. Pour lui, il fut admis de bon à la première communion. Il aimait par dessus tout à se rappeler ce beau jour, le plus beau de sa vie. Quelque temps après, il commença ses études de latin au petit séminaire de St. Fe, où il fit ses classes jusqu'à la seconde. Ayant entendu parler de missionnaires, il désira vivement quitter le séminaire pour se consacrer aussi aux Missions, ce qui fit beaucoup de peine à ses parents. Avant de venir en Bretagne, il pria N. Seigneur et la St^e Vierge de le mener dans la bonne voie. Il n'avait qu'un désir, celui d'être Missionnaire. Enfin, vers la mi-October, il quitta ses bons parents et traversa la France pour se rendre au Collège de St^e Marie à Gourin.

« Il ne connaissait pas la Cong^e, ou plutôt, il confondait le séminaire Colonial avec la Cong^e; de sorte que ses certificats ne portaient que pour le séminaire, tandis que lui demandait à être vrai missionnaire. Pour cette raison et le défaut d'une des conditions d'admission, qu'il n'était pas en mesure alors de remplir, la Providence permit qu'il ne fut pas d'abord reçu quand il se présenta. On ne pouvait cependant l'abandonner entièrement, car il n'avait absolument rien. On l'envoya donc dans une pieuse maison voisine, où il languissait et souffrait beaucoup. Quand je le visitai pour la première fois, il m'adressa ces paroles qui me touchèrent grandement: « Est-ce que M. le Supérieur ne m'admettra pas bientôt au « Séminaire? Monseigneur ne me refusera pas de certificats. Comme on était à l'étroit dans cette maison, on n'avait pu lui donner qu'une chambre non pavée et toute remplie de linge tendu. De plus, il pleuvait continuellement depuis son arrivée. Ce fut pour lui une rude épreuve et son âme était dans une grande tristesse, bien que toujours remplie de confiance en Dieu. Il ne cessait de pleurer nuit et jour, mais avec tant de douceur et de résignation que tout le monde

en avait pitié et s'intéressait à lui. Ses hôtes en particulier le trouvaient si bon et si vertueux, ils lui voyaient chaque jour réciter ses prières avec une piété si angélique, qu'ils concurent pour lui une estime et une affection toutes particulières. Ils parlèrent en sa faveur aux Pères du Collège, et, ceux-ci, après l'avoir examiné, crurent reconnaître quelque chose de particulier à l'endroit du bon jeune homme, et se décidèrent à le recevoir au petit séminaire colonial, sans même attendre l'arrivée de ses certificats. Il y passa l'hiver et le printemps, mais toujours avec le désir ardent d'entrer au petit Scolasticat.

Il avait demandé et on lui permit d'assister tous les jours à notre messe de communauté. Sa place était au bas de la chapelle, et chaque jour il venait là se consoler au pied des autels, mettant toute son espérance en Marie. Enfin, le beau jour de la *St^e Ermitte*, après la grand' Messe, le *Re. F. Directeur* amena dans notre cour un nouveau postulant, et tout le monde lui donna l'accolade fraternelle. C'était *M^r Souli*; ce fut aussi la première fois que l'on donna le baiser fraternel aux nouveaux postulants du petit Scolasticat. Au bout de quelques jours, on le nomma troisième sacristain, et il en remplit les fonctions avec un amour et une humilité sans bornes. Bientôt après, on passa du collège *St^e Marie de Gourin* à *M^r D. de Langonnet*. A cette nouvelle, le cœur de *M^r Souli* jubila de joie. Basse fut-il pendant les vacances qui survinrent infatigable pour le déminagement. On le vit, en particulier, joyeux et intrépide conduire un pauvre attelage, à l'aide duquel on amenait le sable nécessaire pour former les allées et promenades des cours de récréation.

Quand on fut installé à Langonnet, le *F. Directeur* de la colonie de *J^r Michel* choisit plusieurs scolastiques pour faire le catéchisme à ses enfants. *M^r Souli* s'en acquitta avec un zèle déjà apostolique. Après le catéchisme, nous allions en promenade avec les petits dépenus. Arrivés au but de la promenade, il leur faisait lire de petites histoires amusantes, ou bien leur en racontait lui-même. Il n'était content que lorsqu'il avait de belles images à leur donner. Chaque jour

on le voyait faire la quête pour les petits colons; et les confrères acquiesçaient à sa demande.

« Jusque là, le scolasticat ne différait guère du collège que par la distance qui le séparait. Le R. F. Provincial nous annonçait, dans toutes ses visites, que bientôt nous aurions un costume. Quelques confrères déjà portaient des blouses noires; mais ce costume était incomplet. Enfin, ô jour à jamais béni! le R. F. Directeur, à son retour de Paris, nous annonce que pour la fête de la Coussaint, il y aura une prise d'habit. M. Soulé, depuis lors, en parlait sans cesse, et notre conversation pendant deux mois tombait toujours sur cette nouvelle. Un dimanche que nous nous promenions seuls dans une allée de chataigniers, à la tête de deux sections d'enfants, il me fit assise près de lui, et m'entretint sur l'habit que nous devions porter bientôt. « Quel changement, me dit-il, va s'opérer en nous! mais pourtant quelque chose me contriste, je n'ose l'écrire à mes parents. J'en parlerai à ma sœur qui a les mêmes sentiments que moi, mais non à mes parents. » C'est alors seulement que je sus qu'il était au scolasticat sans en avoir rien dit à sa famille, dont il voulait ménager jus qu'à bout l'extrême sensibilité, en les préparant peu à peu à ce sacrifice.

« Quant à cette sœur dont nous venons de parler, comme lui, elle se sentait appelée de Dieu à une vie plus parfaite; mais l'abandon où elle allait elle-même laisser ses parents lui brisait le cœur et elle avait besoin d'être encouragée. Son pieux frère ne lui fit point défaut dans cette circonstance; et, par une série de lettres, il soutint son courage dans cette pénible lutte, jus qu'à ce qu'enfin, quittant aussi le toit paternel, elle alla se consacrer pour toujours à Dieu dans la Cong^g des Servantes de Marie.

« Ayons confiance en Dieu, lui écrivait-il; Dieu, pour l'amour duquel nous abandonnons nos parents, ne les abandonnera pas. Notre sacrifice attirera sur eux les bénédictions de la divine Providence, qui prendra soin de leur vieillesse.

« Notre infidélité au contraire ne ferait qu'attirer sur eux sa malédictions. Dieu les punirait d'avoir été un obstacle

« à ses desseins de miséricorde sur les âmes. » Cel fut l'esprit de foi et de sacrifice avec lequel ce cher confrère quitta le monde pour entrer dans la Cong^g.

Le jour de la prise d'habit, Dieu le permettant ainsi, fut remis par trois fois; puis, après une longue attente, qui ne servit qu'à nous mieux préparer, le jour tant désiré arriva le 3^{js} 1838.

M. Soulé était alors second sacristain. Lors de la translation du S^t. Sacrement dans notre grande chapelle, le jour de l'Immaculée Conception, on fit de grandes décorations dans notre nouveau sanctuaire de Langonnet. Il fallut travailler longtemps pour obtenir quelque chose de passable, d'assez digne pour recevoir N. S. Nous dûmes passer la nuit à orner de guirlandes de lierre les colonnes et la tribune, enfin à donner un air de fête à toute notre chapelle. C'est là que notre bien-aimé confrère se rendit utile et infatigable, et le lendemain il était debout aux ordres de ses supérieurs, comme s'il se fut parfaitement reposé la nuit. Jamais on ne l'entendit se plaindre; toujours la même activité, à la fin du travail comme au commencement. Ses condisciples connaissaient du reste son grand esprit de mortification, et comment il savait se gêner, souffrir et se sacrifier en tout.

Vint alors la belle et douce aurore qui nous annonça le grand jour, le jour de la prise d'habit. Il était cinq heures du matin; le F. Directeur, au moment du lever, m'envoya le prévenir de l'arrivée du R. F. Provincial avec Mgr Bessieux.

« Béni soit Dieu, cher M. Soulé, vos vœux sont accomplis, et avec sa simplicité ordinaire, « quel souvenez-vous dirons-nous « à la S^{te} Vierge? » Il commença sa retraite sa retraite au même instant, et dans toutes les démarches que sa charge lui imposait, il ne pensait qu'à cette seule chose. prendre l'habit religieux. Nous ne nous quittâmes pas un instant pendant toutes les fêtes de Noël: notre charge le voulait ainsi. Tout ce que je peux dire sur sa prise d'habit, c'est qu'il ne songeait qu'au bonheur qu'il venait de recevoir, et qu'il était dans une continuelle action de grâces; il avait toujours le sourire sur les lèvres.

Le jour de Noël, pendant que la Communauté était

en promenade, nous restâmes à la sacristie pour préparer le salut. L'un de nous venant de la chambre du R. F. Provincial, ne pouvant contenir sa joie, se mit à dire : « j'ai fait mes vœux pour longtemps, pour jusqu'à ma profession solennelle ! M. Soulé, ne laissa pas tomber ce mot ; et peu après, il revenait tout triomphant, et s'écriait : « Eh bien moi aussi j'ai fait comme vous. Je me suis attaché de manière à rester plus longtemps « debout. »

Le lendemain nous apprîmes seulement que les petits scolastiques garderaient toujours l'habit religieux. M. Soulé joignit les mains et me regarda avec un sourire que je ne puis exprimer. « Quel bonheur ! du moins nous aurons l'air de ce que nous devons être, de véritables enfants de la S^{te} Vierge. »

La veille de l'Épiphanie, notre charge nous retint plus longtemps que de coutume, et nous obtîmes la permission de rester jusqu'à ce que nos trois chapelles fussent ornées. Avant de monter au dortoir, nous récitâmes notre prière en commun sur les degrés de l'autel ; mon cher confrère la dit à voix basse, et après il fit des oraisons jaculatoires à Jésus, Marie, Joseph, pour se consacrer tout entier à eux et les prier de veiller sur lui pendant cette nuit comme au dernier instant de sa vie. Puis, il resta encore longtemps à genoux pour remercier Dieu de l'avoir admis à son service. Je n'osais le quitter, étant le plus jeune ; et, le lendemain, comme je lui demandais pourquoi il restait si longtemps à la chapelle « c'est, me dit-il, que j'attendais que vous vous levassiez pour me retirer. »

Plus tard, j'eus l'occasion d'entrer une fois dans sa cellule, après la prière du soir ; je le trouvai à genoux les mains jointes, et il me répondit par un signe de tête, sur l'ordre que j'lui portais de la part d'un Père.

Le lendemain de la Purification, on m'envoya lui dire : qu'il serait désormais sacristain en chef. Voici comment je l'abordai : « M. Soulé, j'espère que la nouvelle de votre primatie à la chapelle vous réjouira. » O mon cher, c'est ainsi qu'il nommait ordinairement ses confrères, j'aimerais bien mieux vous obéir que de vous remplacer. Je ne tiens nullement à la première place ; je me trouve aussi heureux en préparant

« mes souliers qui à paraître dans le sanctuaire en portant
« le calice sur la crédence. Je ne désire rien. »

« Mustard, nous nous trouvions ensemble au refectoire pour le
service. Pendant le repas, je lui versai dans son verre un peu
de vin que l'on m'avait donné pour raison de santé; il m'en
fit une forte reprimande, et m'obligea de reprendre ce que je lui
avais versé, ajoutant: « vous avez honte de boire un peu d'eau rouge,
« et vous ne rougissez pas de manquer ainsi au règlement: »

Tous les matins, aussitôt après son lever, il descendait à la
chapelle et gagnait, par une s^{te} économie, disait-il, un quart d'heure
d'oraison de plus que les autres. Quelque fois il disait son chapelet
pendant ce temps. Il n'y mangeait jamais.

Il faisait régulièrement la sainte communion deux fois
la semaine, plus le Dimanche. Il choisissait toujours de préférence
les fêtes de N. S. ou de la S^{te} Vierge, et faisait son action de grâces
à genoux. Son âme était quelquefois alors inondée de grandes
consolations, car son cœur était détaché de toute amitié naturelle
et particulière, et on sentait qu'il était rempli de l'amour de N. S.

Il s'est fait remarquer par une grande humilité. Il
ne cherchait jamais à paraître ni à se distinguer en quoi que ce
fût. Il avait reçu de Dieu des talents naturels que l'avaient sou-
tenus à la tête de ses classes pendant ses études. Cependant il
ne s'en prévalait jamais pour se faire considérer parmi ses confrères.
En récréation, il se tenait humblement à quelque extrémité des
bandes et parlait très modérément. En classe, il fut toujours
d'une grande indifférence pour les prix, sans pour cela les
mépriser. L'agissait-il par exemple, à l'approche d'une compo-
sition, de prendre sur le temps des études pour une fonction qui lui
était confiée, le soin de la sacristie, la décoration de la chapelle,
il n'y regardait nullement et y consacrait avec joie des moments
qui lui eussent été nécessaires pour préparer ses matières. Lors-
que ses professeurs s'humiliaient en classe, il recevait avec paix
et tranquillité les reproches qui lui étaient adressés, sans même
chercher à se justifier. Un jour, durant les grandes chaleurs d'été,
le sommeil l'avait surpris pendant une classe de science; sur-
ce, le professeur, séculier, lui dit des paroles assez dures et assez

humiliantes; non seulement il ne fit aucune observation, mais la paix intérieure de son âme n'en fut nullement altérée.

« Tous les quinze jours, comme on donnait les places d'excellentes et de diligence au réfectoire, notre humble confrère quittait, avec permission, le réfectoire pour vaguer à sa charge, et, pendant ce temps, on le proclamait et on l'applaudissait.

En récréation, lorsqu'on lui disait quelquefois en plaisantant, qu'il était gascon, il répondait en souriant: « je m'en glorifie et l'avoue de tout mon cœur. » Comme j'eus demandé, un jour pourquoi il était si simple dans ses manières, pourquoi surtout il clignait un œil, il me répondit: « vous voulez absolument me faire jeter gascon, j'en suis sûr si jamais vous en viendrez à bout. » Il ignorait peut-être qu'on trouvait en lui une amabilité cachée, une candeur angélique, et qu'il ne lui manquait que la volonté de vouloir paraître ce qu'il était?

Il ne parlait jamais de lui-même ni de son pays; il me disait souvent: « il n'est pas trop bon de parler de son pays. » Si il s'élevait parfois quelque petite contestation entre des confrères, il y mettait le baume de la douceur par quelques mots judicieux et bien appropriés. « Nous devons supporter les défauts des autres comme nous supportons les nôtres, disait-il, et d'ailleurs on ne gagne rien à se chicaner, mais on perd tous les jours. »

Il recherchait partout la dernière place. Un jour que nous nous rendions dans la chambre de Mgr. Bessieux, il ne voulut jamais accepter le fauteuil que sa Grandeur lui présentait; il fallut m'asseoir à sa place, et, pendant toute notre visite qui dura une heure pour le moins, notre bon confrère resta debout. Enfin l'heure nous appelant à nos fonctions, il me dit: « pardon si j'ai un peu insisté pour que vous prisiez le fauteuil. Il convient tout autant à un élève de quatrième qu'à un Rhetoricien. »

Je l'avertis un jour que je l'accuserais au chapitre, et il me répondit: « il ne faut nullement que la monition que je vous fais vous empêche de faire aussi vos remarques; d'ailleurs, j'ai de quoi vous payer et vous verrez que j'en fais pas de

distinction. Et, de fait, il avait une s^{te} liberté et franchise.

Lui ayant demandé un jour si l'examen de Tiqués ne le préoccupait pas, il me répondit: « que la volonté de Dieu soit faite avant tout. Réussir ou non, cela est de sa volonté, peu nous importe. »

Il me raconta qu'il avait eu plusieurs fois la pensée de s'excuser au chapitre, mais il ne le faisait pas. Plus tard, en revenant d'une classe de science, il me dit: ce que vous est arrivé il y a peu de temps, m'est arrivé aujourd'hui; ne comprenant pas mon devoir de géométrie, le professeur me fit pleurer, mais je ne me suis pas mis en colère, je quittai le tableau et revins à ma place en pleurant comme un enfant. »

Il était d'une régularité exemplaire; il ne manquait jamais à aucun exercice, et avec lui tous les points de la Règle étaient observés. Il n'aimait pas à voir quelqu'un l'enfreindre. Un jour qu'un confrère parlait sans permission et sans nécessité à la sacristie, après un avertissement charitable, il le prit doucement par le bras et le fit sortir.

Il pratiquait la pauvreté au dernier point. Dès qu'il eut le bonheur de prendre l'habit de scolastique, il ne conserva rien de ce qu'il avait au paravant. Il n'avait pas même une image pour lui servir de signet: de petits morceaux de papier lui suffisaient. Mais il ne commença pas à pratiquer cette vertu seulement après sa prise d'habit. Deux mois auparavant, à l'annonce de cette cérémonie, il ne se fit plus faire d'autres habits que ceux qu'il avait alors, bien qu'ils fussent tout usés. Au sortir des vacances; après avoir travaillé à de grands travaux, il n'avait plus qu'une redingote toute usée, et pourtant il n'en voulait pas d'autre. Il demanda au F. Directeur la permission de mettre, le Dimanche, un habit qui me servait pendant la semaine. Cela se faisait sans dérangement. Je placais cette blouse sur la cloison de ma cellule, et le matin, il la prenait avec indifférence, mais non sans reconnaissance. Nous fîmes un jour une revue dans sa cellule, et nous n'y trouvâmes rien. Avait-il besoin d'une glace, ce qui ne lui arrivait que très-rarement, il l'empruntait.

Ce qui pouvait l'aider dans ce détachement complet, c'était la pensée de la mort. « J'ai appris, me dit-il, qu'en pensant à la mort cent fois le jour on ne péche pas. Nous pourrions donc devenir des saints! » Aussi la pensée de la mort lui était toujours présente, et pour ne jamais perdre ce souvenir, il s'était fait, en bois, une petite tête de mort, qu'il avait sans cesse oudevant ses yeux, ou dans son pupitre.

Il avait un grand amour pour la mortification. Un de ses Directeurs a dit qu'il avait une discipline en fer, et le Père était sans cesse obligé de le retenir, et il se soumettait du reste, à cet égard, avec toute docilité à l'obéissance. Mais s'il ne pouvait satisfaire ses desirs de mortifications extraordinaires, il ne laissait échapper aucune des occasions que les circonstances ordinaires de la vie mettaient à sa disposition, par exemple, l'intempérie des saisons, l'exercice de sa charge, etc. Il était infatigable au travail et acceptait toujours avec joie les occupations les plus laborieuses et les plus pénibles, ne se plaignant jamais, ne faisant jamais des observations quand il avait à souffrir; et quand il s'agissait d'entreprendre quelque chose qui fut pénible à la nature, il était un des premiers à imprimer l'élan et à donner l'exemple.

En témoignage de son Directeur, il avait une grande union à Dieu et un grand esprit d'oraison. Il avait une grande attention de ne rien faire qui ne fut selon la volonté de Dieu et pour sa plus grande gloire. Aussi tout ce qu'il faisait, même les actions les plus indifférentes, servaient-elles à l'unir continuellement à Dieu. Éprouvait-il quelque obstacle ou difficulté dans ses travaux, c'est alors qu'il se tournait doucement vers Lui, et lui disait dans l'intimité de son cœur « O mon Dieu, ce travail m'est pénible, je ne sais comment vaincre cette difficulté, néanmoins je suis heureux de le faire pour votre amour. C'est dans cette union pratique continuelle avec Dieu, a dit son Directeur, qu'il puisait cette égalité d'âme, cette paix douce et suave qu'on voyait toujours rayonner sur son visage. On ne se souvient pas l'avoir vu éprouver un seul moment d'impatience ou de découragement.

Cette grande mortification et union habituelle avec Dieu lui avait donné une grande facilité pour l'oraison, et il ne négligeait aucun moyen pour y avancer de plus en plus. Souvent, pendant ses oraisons, il sentait intérieurement dans sa poitrine, et d'une manière sensible, une flamme intérieure qui le consumait et lui causait une douceur ineffable. Son guide spirituel était seul confident de ces communications du Ciel avec cette âme privilégiée.

La piété aimait à se nourrir dans de pieuses conversations. Pendant quelque temps, nous nous rendions le soir, plusieurs ensemble, dans une allée du jardin, et là, il nous entretenait de choses édifiantes. C'était ordinairement sur la vie de quelque saint. Entre autres saints, il affectionnait St-Louis de Gonzague. Sous ce nom si cher aux cœurs purs était toujours sur ses lèvres. Un jour qu'il me faisait la monition, il me dit: « Si vous aviez consulté St-Louis de Gonzague, vous n'auriez pas fait cela. Le grand saint n'osait même pas prêter une feuille de papier sans permission.

Et donc il aimait encore qu'on lui parlât souvent, c'était les Œuvres de la Cong^o. Les Missions, c'était là toute son affaire. Il éprouvait une peine indicible lorsqu'on lui apprenait la mort d'un Missionnaire. On peut dire qu'il vivait pleinement de la vie de la Cong^o, comme âme religieuse et apostolique. Il avait un grand zèle à prier pour le salut des âmes. Son cœur était consumé du désir de voir N. S. aimé et glorifié par toute la terre, rapporte son Directeur, et il priait sans cesse pour le succès des Missions.

Que dire maintenant de sa dévotion envers la E. S^{te} Vierge. Je n'oublierai jamais avec quelle ferveur admirable il récitait son chapelet, à la C^{te}. ou en promenade. Il avait coutume de le commencer par ces mots: « Vignare me laudare te, Virgo Sacrata; da mihi virtutem contra hostes tuos ». Puis il commençait le Credo, le disait très lentement et terminait le tout par l'Antienne à la S^{te} Vierge: Salve Regina, mater misericordia, etc... Il ne s'ennuyait jamais à prier sa bonne Mère. On voyait qu'il était

heureux ; dans sa manière de prononcer les mots, il y avait une expansion d'amour d'enfant pour sa mère.

Voici, à cette occasion, le passage d'une lettre qu'il m'écrivait du Grand-scolasticat de Paris, le 2 Janvier 1860.

« Je n'ai qu'à me féliciter d'avoir tardé à vous écrire ; car si je vous avais écrit avant, je n'aurais eu rien d'intéressant à vous dire ; tandis qu'aujourd'hui j'ai un sujet que vous plaira sans aucun doute. Je veux vous parler du beau mois de Marie. »

« Je ne pourrai jamais vous peindre le bonheur que j'ai goûté ; mais celui que vous avez dû éprouver vous-même dans la même circonstance suppléera à ce que ma plume est incapable de vous exprimer.

« L'ouverture se fit dans notre petite chapelle du Scolasticat par la bénédiction du S. Sacrement. Et n'y avait point de pompe ; mais tout était simple, et c'était cette simplicité qui portait à une grande piété. Nous étions aux pieds de Marie comme de tout petits enfants aux pieds de leur mère, la priant de bien vouloir nous recevoir au nombre de ses enfants. On lui avait dressé un petit autel qui n'était pas richement orné, si vous voulez ; mais sa pauvreté faisait toute sa beauté ; et la Reine du Ciel et de la terre ne jetait pas moins sur nous ses regards pleins de miséricorde. Quelques pieux cantiques furent chantés en son honneur ; et c'est ainsi que se passa la soirée du lundi.

« Le lendemain, un bonheur plus grand nous attendait ; c'était le pèlerinage à N. D. des Victoires. Vous savez, bien cher confrère, la piété qui règne dans cette Église ; chaque fois que j'y vais, réciter le chapelet et le petit-Office, j'en suis édifié des autres et tout honteux de moi-même. Cette Église est véritablement un sanctuaire bien où la Reine du Ciel sait bien captiver les cœurs de ceux qui vont se jeter à ses pieds. Aussi mon cœur tressaillit de joie à la nouvelle de ce pèlerinage, qu'on a coutume de faire chaque année au Scolasticat. Le départ eut lieu à cinq heures et quart, et nous étions rendus à cinq heures trois quarts. L'heure et demie que nous

passâmes aux pieds de notre bonne Mère s'écoula avec beaucoup de rapidité, et ce ne fut qu'avec regret que nous quittâmes ce saint lieu. Nous fîmes la 5^e Communion, et vous pouvez croire que nous n'étions pas les seuls à nous asseoir au banquet sacré. À chaque messe que l'on disait à l'autel de la St^e Vierge, des personnes de toute condition allaient recevoir leur divin Sauveur, afin d'avoir part aux grâces que ce bon Maître distribuait en ce jour. Je ne vous oubliai pas dans cet heureux moment, ni vous ni tous mes autres confrères, je vous offris à Marie, lui demandant de vouloir bien jeter sur vous des regards de compassion. Priez-la bien, à votre tour, prions les uns pour les autres, et ne laissons pas passer un si beau mois sans en retirer toutes les grâces possibles. Priez surtout souvent pour moi, car, vous savez combien je suis pauvre et combien j'ai besoin d'être secouru.

Pour compléter cette notice qui nous est envoyée de N. D. de Langonnet, nous ajouterons, qu'au Grand Scolasticat de Paris, M. Soulé se montra tel qu'on l'avait vu et connu à N. D. de Langonnet: un scolastique humble et modeste, rigide pour lui-même, et plein de bonté et d'affabilité pour les autres; ne se faisant remarquer en rien, si ce n'est par une exactitude exemplaire, une grande égalité d'humeur et de caractère, un esprit de foi toujours agissant. Là il se trouvait dans son élément, et avec quelle ardeur il soupirait après le Noviciat, après sa profession dans la Cong^g! La maladie qui le força de s'éloigner du Scolasticat devait le conduire au tombeau après avoir achevé de se purifier par une patience et une résignation admirables; qu'il pratiqua jusqu'à la fin.

Voici comment M. Campet, curé de la paroisse d'Arras, raconte ses derniers moments, dans une lettre au C. R. Père, du 31 Août 1861.

« Mon Révérend Père, le bon et saint enfant Benjamin Soulé n'est plus de ce monde. C'est lundi dernier 26, vers les 7 heures du soir, qu'il a rendu sa belle âme à Dieu. C'est une perte, non seulement pour la Cong^g, mais pour l'Église elle-

-même, que, plus qu'en un autre temps, aurait besoin aujourd'hui de prêtres zélés et saints, tel que l'aurait été le pauvre Benjamin. J'aurais cru qu'il ne devait pas mourir si tôt, mais les chaleurs très-fortes que nous avons depuis longtem-
out aggravé sa maladie de poitrine. La toue le fatiguait beaucoup. Il était oppressé. Le jour où il est mort, il ne paraissait pas plus mal qu'à l'ordinaire. C'est vers les trois heures que son oppression a augmenté; sa respiration était très-embarrassée; et enfin, vers les sept heures, ou sept heures et quart, il est mort comme asphyxié, l'abcès s'étant percé.

« Il put recevoir l'extrême onction et l'indulgence plénière avec toute sa connaissance, qu'il a conservée jusqu'au dernier moment. Il a été, jus qu'à la fin, d'une résignation admirable à la volonté de Dieu.

« Enfin, je suis convaincu qu'à cette heure il est au Ciel,»

Campet.

Une chose que nous ferons remarquer en terminant, c'est que M^r. Coulé est mort un Samedi, jour consacré au S^t. Esprit, et pendant l'Octave du S^t. Cœur de Marie. C'est vient donc confirmer la confiance qu'il fait partie, au Ciel, de la pieuse famille du S^t. et imm. Cœur de Marie, auprès de notre Vénéré Père.

Il était l'aîné des petits-scolastiques de la Cong^g. et il était juste, ce semble, que cette bonne Mère le fit entrer le premier en possession de la récompense qu'elle réserve aux enfants de son Cœur très-saint et Immaculé. Fuisseut les jeunes frères qu'il a laissés ici bas marcher sur ses traces et reproduire toujours dans leur conduite les exemples si édifiants qu'il leur a laissés! Fuisseut tous les jeunes Scolastiques, présents et à venir, de notre chère Société, trouver toujours en lui un modèle et un Patron!

III.

La première séance littéraire de N. D. de Langonnet.

(Lettre d'un petit-Scolastique à ses Confrères du Grand-Scolastique.)

N. D. de Langonnet, le 10 janvier 1861.

Bien-chers Confrères,

Vous n'avez pas sans doute oublié que, l'année dernière, il avait été question d'établir à Langonnet une petite Académie; ce projet, qui semblait abandonné, a été mis en exécution cette année pour la première fois; et le petit essai que nous venons de faire nous donne beaucoup à espérer pour l'avenir.

Il faudrait, bien chers Confrères, une autre plume que la mienne pour vous retracer, en tous ses détails, cette charmante soirée; aussi, sans entrer dans de grandes descriptions, me contenterai-je de vous en donner un aperçu.

Le jour de l'Épiphanie fut choisi pour donner la première séance. Depuis deux jours, nos maîtres décorateurs s'étaient mis à l'œuvre, grâce à leur talent, la pauvreté de notre modeste salle de récréation fut bientôt cachée sous de fraîches tentures aux couleurs variées. Le lierre et le sapin, seule verdure épargnée par l'hiver, s'entrelaçaient en longues guirlandes autour de la salle. Entre les deux piliers qui soutiennent la voûte s'élevait un élégant théâtre représentant un petit salon, préparé pour nos jeunes déclamateurs. Au fond de ce simulacre d'appartement, était suspendu un assez joli tableau représentant le Cœur de notre bonne Mère; et un peu au dessous, sur une table couverte d'un riche tapis, s'élevait, entre deux vases de fleurs, le buste de notre Vénéré Père, qui, je n'en doute pas, du haut du Ciel, assis près de Marie Immaculée, devait bénir, avec amour, les plus jeunes de ses enfants, heureux de lui offrir les premiers essais de leur faible talent.

Il était 6 heures lorsque la séance commença... Après un gai morceau exécuté par la musique instrumentale du Collège, le R. F. Supérieur nous fit comprendre, en peu de mots, combien ces séances nouvellement établies parmi nous, pourraient

nous être utiles, tant pour nous former à la lecture et à la déclamation que pour nous apprendre à paraître en public.

Le premier qui parut sur la scène fut un jeune collègien de huitième. Sa petite fable qu'il avait à déclamer l'en alla à merveille. C'était le singe qui fait voir la lanterne magique.

Vint ensuite une magnifique dissertation sur l'hiver, faite par un élève de troisième. Le jeune littérateur, après avoir fait un fidèle tableau des agréments et des ennuis que cause l'hiver, trouva le moyen de donner une pensée à son petit travail, en nous rappelant que le Très-Divin avait choisi cette saison pour venir habiter parmi nous. On donna lecture ensuite de plusieurs versions latines présentées par les élèves des basses classes. La musique vocale, alternativement avec la musique instrumentale, fit entendre aujsi de temps en temps ses plus mélodieux concerts. Fuit, pour délasser l'esprit, les habiles déclamateurs de chaque classe vinrent sur la scène amuser les spectateurs, par la déclamation des plus beaux Dialogues.

Si il m'était permis de faire ici l'éloge de ma propre classe, j'élièverais jus qu'aux nues la magnifique narration présentée par la seconde. Le retour du Croisé, tel en était le titre. L'auteur sut pendant tout le cours de son récit, nous montrer la providence de Dieu veillant sur les bons et punissant les méchants. L'intérêt de cette légende fut si vif que pendant près d'un quart d'heure que dura la lecture, on n'entendit pas le moindre bruit dans la salle.

Après avoir fait un si bel éloge de la seconde, que dirai je donc de la Rhétorique? Si la narration a ému l'auditoire, l'intéressant dialogue composé et déclamé par les élèves de Rhétorique a tout autant amusé. C'était un dialogue dans le genre comique sur la lune et ses habitants.

A la fin de la séance, quelques scolastiques alsaciens et allemands étant montés sur le théâtre, chantèrent en accompagnant leurs paroles de gestes ad hoc, un morceau allemand que l'on intitula: les musiciens germaniques.

Le R. P. Supérieur ne put s'empêcher de témoigner sa

satisfaction sur la manière dont tout s'était passé, et nous promet de nous accorder désormais de temps en temps des séances de ce genre.

IV.

Installation de l'Académie littéraire

du Petit Séminaire de St-Sauveur.

(Relation faite par un élève de seconde.)

Il est des souvenirs qui se gravent profondément dans l'esprit de l'homme, ce sont surtout les émotions de son jeune âge; et, parmi celles-ci, les plus rares et les plus solennelles trouvent la première place dans son cœur et dans sa mémoire. C'était une de ces solennités, si fécondes en émotions, qui, Mardi-soir, nous rassemblait dans l'enceinte du réfectoire.

Déjà depuis longtemps, on avait promis au Petit-Séminaire de St-Sauveur une Académie des Belles-Lettres. Le moment approchait où la promesse devait avoir sa complète réalisation. Déjà les noms des Académiciens, des Candidats et des Aspirants avaient été proclamés, et on avait invité tout les élèves à prendre part aux travaux de l'Académie, en présentant à son appréciation les fruits de leurs labours.

Nos cœurs avaient palpité de joie à cette nouvelle. Chacun voulait être inscrit au cahier d'honneur de cette assemblée; de nombreux devoirs avaient été soumis, par les classes de latin, au tribunal académique. On attendait donc avec impatience le moment où il serait prononcé sur le sort de ces œuvres. Le jour et l'heure étaient enfin venus. M. Brun, Vicaire général du diocèse, M. le Curé de Cellule, M. le Maire, et plusieurs Ecclésiastiques des environs, avaient été invités à prendre part à cette fête de famille.

Six fauteuils sont disposés sur une estrade élevée au fond de la salle, ce sont les sièges destinés aux Académiciens; devant celui du Directeur, sur une petite table, se trouvent les cahiers d'honneur de l'Académie, le registre

des procès-verbaux, ainsi que les insignes des Académiciens, Candidats et Aspirants. En face du théâtre, rangés en demi-cercle, sont assis nos Frères, les Ecclésiastiques et les autres invités. Derrière eux doivent prendre place les Candidats et aspirants. Les autres élèves occupent l'espace resté libre du local.

La séance est ouverte par le P. F. Supérieur. Après avoir exposé brièvement le but et la fin de l'Académie, il appelle, l'un après l'autre, et selon l'ordre des dignités, M. M. les Membres du conseil académique. Ceux-ci reçoivent leurs insignes et leur diplôme des mains de M. le Vicaire général et des autres assistants. Ils prennent place; et la parole est laissée au Directeur de l'Académie, élève de Rhétorique. A son tour, celui-ci appelle les Candidats et les Aspirants élus, qui sont aussi décorés par l'assistance. Puis, dans un discours éloquent, il nous montre les avantages de l'Académie.

Tout le monde entendit avec satisfaction le jeune Rhétoricien faire, dans un récit plein de charme, l'histoire des commencements de J. S. Sauveur, exposer sa marche progressive, les difficultés vaincues, les moyens mis en œuvre pour activer chez nous l'ardeur du travail, et les heureux développements par lesquels cet établissement est parvenu à rivaliser maintenant avec les autres du même genre.

Le discours achevé, M. le Secrétaire prend la parole, et, dans un rapport détaillé, nous fait part des travaux de l'Académie et du résultat de ses délibérations. Après le rendu-compte du discours que nous venions d'entendre, l'honorable Secrétaire passe à celui de M. le Censeur, en l'invitant à donner lecture de son œuvre.

Si l'assistance avait été enchantée du discours précédent, elle fut ravie et charmée d'entendre dans la bouche de notre Compère, la savante dissertation sur la supériorité de la langue française, comparée aux langues anciennes: travail qui a d'autant plus de mérite, qu'on y soutient une thèse plus difficile.

Plusieurs élèves viennent ensuite donner connaissance de leurs productions.

Il serait trop long de parler, en détail, de chaque oeuvre et de chaque classe, mais je serais incomplet, si je ne faisais ici mention particulière de la classe de cinquième; dix-neuf copies ont été le fruit de ses labours, et plusieurs ont été reçues avec éloges. La classe de sixième mérite aussi sa part de louanges. Enfin est arrivé le tour de la septième: un jeune enfant monte résolument les degrés de l'estrade, reçoit le cahier d'honneur, et, après avoir gracieusement salué l'assemblée, donne lecture d'un charmant petit thème. La huitième, moins heureuse, n'a droit qu'à des encouragements.

De temps en temps, quelques morceaux de musique venaient faire trêve à la monotonie de la lecture et recrier l'esprit.

La séance allait être terminée, quand, fendant les rangs, un Monsieur, à redingote grise, un chapeau à haute forme sur la tête, une canne à la main, vient se placer en face de M. le Secrétaire, et lui demande, dans un langage embarrassé, comment il se fait qu'il n'ait point parlé de lui dans son rapport; puis, d'un air dégagé, il entonne son chant favori, et nous débite, avec un accent provençal très-prononcé, les phases les plus frappantes de sa vie, et les divers incidents qui ont, plus d'une fois, témoinné de son habileté.

C'est ainsi qu'on avait mêlé l'agréable à l'utile, dans cette séance d'ailleurs si intéressante.

M. le Vicaire-général a bien voulu la terminer, en nous adressant des félicitations, et nous encourageant à continuer de poser de solides fondements pour notre avenir. Il nous a cités, à ce propos, les paroles d'un docteur de l'Eglise, *lucere vanum est, ardere parum est, lucere et ardere perfectum est*; et nous faisant sentir le véritable but de l'Académie, dans le Petit-Séminaire, il nous a engagés à allier toujours la science à la piété, si nous voulons retirer le plus grand fruit du temps que nous avons à passer à nos études, et être véritablement utiles à la Société.

La séance a été close par un brillant morceau de musique.

Signé: Fessis, élève de seconde.

Extrait d'un Rapport

du Préfet de la Cong^e de la S^{te} Vierge, du Petit-Séminaire de St-Sauveur,
prononcé le 1^{er} Fév. devant les Pères de la Cong^e réunie.

Messieurs Confères,

Depuis longtemps déjà, le désir d'avoir au Petit-Séminaire de St-Sauveur la congrégation de la C. S^{te} Vierge, et de donner les enfants privilégiés de Marie, était allumé dans le cœur de tous les élèves de l'établissement, quand le P. Père Provincial nous rendit sa visite accoutumée, au mois de Décembre 1860. C'est pendant son séjour au milieu de nous que nous attâmes, les plus grands et les plus avancés, lui demander cette faveur qui devait, sans aucun doute, être pour lui une grande joie, mais qu'il ne pouvait nous accorder par lui-même, qu'il ne pouvait même pas nous promettre avec quelque certitude, à cause de son importance et de sa gravité. Il nous permit d'appuyer de tout son crédit notre demande auprès du Très-Révérend Père, et nous engagea à lui écrire quelques lignes pour lui exposer notre supplique.

Mais attendions avec anxiété la réponse du Très-Rév. Père, et nous ne fumes point trompés dans notre espoir : sa lettre arriva le 21 janvier 1861. Ce bon Père nous disait : « je ne vous ai point oubliés dans la foule des personnes pour lesquelles j'ai prie au commencement de cette nouvelle année, les enfants de St-Sauveur occupent une place trop grande dans mon cœur, pour que je puisse jamais les oublier. j'y consens même de tout mon cœur, en courage, d'ailleurs, par les bons témoignages que m'a rendus de vous le P. F. Provincial, à vous accorder pour éternelles spirituelles l'association de la C. S^{te} Vierge et celle des Sts Anges. j'ai obtenu de Rome un diplôme de la Cong^e de la C. S^{te} Vierge, je vous l'envoie, et le P. Provin, pour déjà memorable par les mystères qui s'y célèbrent, et l'universaire de la mort de notre vénéré Père Hermann la congrég. sera érigée, et ceux qui en auront été jugés dignes, et qui s'y seront dûment préparés, seront reçus, ce sera un grand bonheur pour eux. »

Nous étions au comble de la joie; tous nos vœux étaient exaucés, plus tôt même que nous n'avions osé l'espérer; et cette surprise augmentait nos heureux transports.

Le soir même de la réception de la lettre, toute la Communauté commença une neuvaine pour implorer les lumières du *St. Esprit* sur l'élection des premiers congréganistes, et aussé pour se préparer à une fête si grande et si solennelle. Chacun brûlait du désir d'être reçu au nombre des enfants chéris de la *St. Vierge*; tous tremblaient de crainte de n'être pas de ces élus fortunés.

C'était le jeudi que l'on avait commencé la neuvaine; le mardi suivant, notre *P. P. Supérieur* nomma ceux qui avaient été choisis. Nous étions douze, les heureux de la terre; je dirai douze petits préférés de la *St. Vierge*. Oh! combien nous étions heureux! Le conseil de la congrégation fut institué le même jour et procéda à l'élection des premiers approbanistes qui furent reçus au nombre de onze.

Nous nous préparâmes avec la plus grande piété au beau jour de la Purification. Si quelque vous rappellerai-je mes chers Confères, toute la pompe, toute la magnificence de cette fête, la plus belle, la plus grandiose qui se soit célébrée jusqu'ici à *J. S. d'Anvers*? Le souvenir en est encore gravé au fond de nos cœurs. Ce fut un jour de joie, un jour de bonheur pour tous. Ceux qui n'avaient pas encore le *St. Scapulaire* furent revêtus de ce saint habit le matin de ce jour, après la messe de communauté, où l'on avait vu tous les clés du *Sécl. Seminaire* s'avancer à l'autel, pour participer au banquet sacré, pour recevoir le pain de vie, Dieu lui-même, bonheur qui n'est même pas accordé aux esprits célestes. Ce jour ~~avait~~ devait être un jour de bonheur continuel: après la grand' Messe, le *P. Père Supérieur* nous donna lecture de la réponse de Notre *Saint Père le Pape* à la lettre par laquelle nous lui avons offert nos vœux de l'année précédente. Quel bonheur pour de pauvres enfants comme nous d'avoir attiré un seul instant l'attention du *Saint Pasteur* de tous les fidèles, et de recevoir sa *St. Bénédiction*! Je ne vous rappellerai pas la solennité de cette

procession où la statue de notre bonne Mère portée en triomphe depuis le berceau du jardin fut solennellement érigée au milieu de nos cours de récréation. Mes paroles ne pourraient qu'attédir le souvenir si vif que vous avez de cette si touchante cérémonie.

Mais c'est surtout le soir de ce beau jour, au salut solennel du E. S. Sacrement que devait se passer une scène indescriptible, scène qui attirera les regards de toute la cour céleste. Il se fit une alliance entre la Mère de Dieu et douze pauvres enfants, Marie devenait leur Mère, eux devenaient ses fils, et cette union de la terre devait présager leur union un jour dans le Ciel. Oh! moment solennel où je promis à Marie d'être tout à elle, jamais je ne oublierai, toujours tu resteras gravé dans le fond de mon cœur.

La congrégation de la Très-S^{te} Vierge était donc établie. Nous avons pu admirer la protection toute spéciale de Dieu dans son commencement. Nous allons admirer maintenant sa main tutélaire qui la dirige dans la suite, en examinant les développements qu'elle a éprouvés et les progrès qu'elle a faits, par le secours de Dieu et de Marie.

Qui aurait pu prévoir un accroissement si prompt pour notre petite famille? Déjà, au mois d'août suivant, le nombre des congréganistes s'élevait à trente et un; et à l'expiration de ma charge, le vingt-sept décembre dernier, nous étions quarante deux congréganistes reçus en moins d'une année. Nous avons eu successivement quarante-neuf approbanistes, dont il restait alors quinze. Si l'on considère le personnel du Petit-Séminar qui se compose de cent trente élèves environ, si de ces cent trente élèves on retranche la section des petits qui ne sont pas admis dans la congrégation, soit trente élèves, on verra que plus de la moitié des élèves des deux sections des grands et des moyens font partie de la cong^e, soit comme congréganistes, soit comme approbanistes, et l'on pourra déjà juger de là le développement spirituel de notre petite œuvre.

C'est là encore que le doigt de Dieu et la protection de Marie apparaissent clairement; je veux dire dans les fruits

de salut qu'elle a produit parmi nos condisciples. Ces progrès sont admirables. Nous ne voulons pas dire qu'elle n'a pas rencontré d'obstacles, qu'elle n'a pas souffert de contradiction, et que cette œuvre n'a pas les siennes?

Au reste, nous n'avons qu'à remercier Dieu d'avoir permis que ces petites difficultés se présentassent à notre œuvre naissante; c'était pour qu'elle s'affermît sur des bases plus solides, et quand elle a été suffisamment fondée, Dieu a su dissiper les orages qui s'étaient amoncés autour d'elle, le calme et la sérénité sont revenus, et la congrégation est aujourd'hui aimée et respectée de tous, ou de tous, et nous en bénissons Dieu de tout notre cœur.

Un côté plus consolant des progrès spirituels de notre petite œuvre nous reste encore à examiner: Oui, Marie nous donne les marques les plus évidentes de sa tendresse pour nous en faisant prospérer sa congrégation. Combien ne serions-nous pas dans l'admiration, s'il nous était donné de connaître les grâces spéciales qu'elle a faites à nous tous et à chacun en particulier. Combien ont été ramenés au devoir par les grâces de la C. St^e Vierge; combien d'autres n'auraient pas persévéré dans les sentiers de la vertu, s'ils n'avaient été protégés d'une manière spéciale par la Reine du Ciel! Je dirai même qu'elle veille sur nos intérêts temporels. En effet, je ne puis croire qu'elle ait été complètement étrangère à la guérison d'un de nos confrères, et qu'elle n'ait aussi protégé les derniers instants de celui que le Ciel a ravi à notre amour le 20 Novembre, veille de la fête de la Présentation de la C. St^e Vierge. Espérons tous que ce bon enfant, qui fut reçu des douze fondateurs, sera le premier membre de notre chère congrégation à monter au Ciel, où il ne manquera pas de prier pour ce Séminaire et en particulier pour les enfants de Marie.

Si nous ne pouvons pas bien connaître le développement spirituel de notre congrégation, il est un développement qu'il nous est facile de constater. C'est son développement matériel. Je citerai ici quelques passages du rapport de notre Trésorier dans la séance du 24 Décembre: « Nous

« avons bien lieu, mes chers confrères, dit-il, de bénir la. Très-
 « Sainte Vierge de ce qu'elle a fait pour nous quant au matériel,
 « dont j'ai à m'occuper ici. Lorsque la cong^e fut fondée, il
 « fut question de nous donner une chapelle. Le P. F. Supérieur
 « nous accorda un autel dans un petit local. Cet autel
 « n'était pas très-bien orné, mais enfin, avec le temps, nous
 « sommes parvenus à lui donner, aux jours de fête, un air
 « convenable. » Et plus loin: « Nous n'avions rien, absolument
 « rien; grâce à la générosité de nos Frères, notre chapelle s'est
 « constituée dès les premiers jours avec les objets de première néces-
 « sité. Depuis lors, nous avons dû dépenser 206 francs 2^s cent,
 « en achat de livres, médailles, rubans, lettres patentes, cahiers,
 « etc., et autres objets que désormais, comme jus qu'ici, devront
 « entrer dans les dépenses ordinaires. Fuis, il nous fallait ajouter
 « à ce qui nous a été si généreusement donné, afin que notre
 « autel fût digne de Marie, et c'est ainsi que 1143 fs ont été
 « consacrés à l'ornementation de la chapelle. » Enfin, il con-
 « clut ainsi: « Voilà, mes chers confrères, le résultat bien clair
 « et bien consolant de notre situation actuelle au point de vue
 « matériel; nous n'avions rien en commençant, et aujourd'hui,
 « après avoir dépensé plus de 356 fs, nous nous trouvons posséder
 « un bénéfice réel de plus de 337 fs. » — N'y a-t-il pas là, mes
 « chers confrères, de quoi exciter en nous la plus grande reconnaiss-
 « sance envers une Mère si bonne et si généreuse ?

Après de tels préludes, que ne nous promet pas l'avenir?
 S'il est permis de tirer quelque conséquence des sentiments
 actuels de tous les élèves, tous peut-être seront reçus d'ici à la
 fin de l'année. Il n'en est aucun qui ne le désire, et nous som-
 mes heureux de dire que la section des grands est la première
 à donner ce noble élan. Ou, tous veulent être reçus et travail-
 lent sans relâche à s'en rendre dignes, et un jour les enfants
 de Marie pourront encore dire avec plus de vérité qu'aujourd'hui,
 comme disait autrefois le prophète: « Multiplicasti gentem.
 « Vous avez multiplié votre famille, » Que si nous avons des
 espérances si bien fondées sur l'accroissement personnel de notre
 chère cong^e, les immenses avantages spirituels qui en sont

la conséquence ou plutôt la cause seront incontestables.

Mais si la *C. Ste. Vierge* nous obtient tant de faveurs, si Dieu nous accorde tant de grâces, n'oublions pas que nous devons lui en témoigner toute notre gratitude, n'oublions pas que ses bénédictions nous obligent à nous rendre dignes des bienfaits déjà reçus et de ceux qu'il nous réserve pour l'avenir. Cui, mes bien chers confrères, l'avenir est entre les mains de Dieu, l'avenir de notre petite congrégation est entre ses mains et entre celles de notre Mère chérie; mais cet avenir de notre congrégation dépend aussi de nous tous. Si nous nous montrons de dignes enfants de Marie, si nous donnons partout le bon exemple, si nous faisons ardemment pour la prospérité de notre Cong., nos condisciples entraînés par l'exemple, entraînés surtout par la grâce de Dieu, ne feront bientôt plus qu'une même famille avec nous.....

J. B. Farton.

VI.

La Fête de St-Patrice, au Collège-Français de Blackrock (Irlande):

Extrait d'un journal de Dublin, le *Morning News*, No du 24 Mars 1862.

Traduit en français par un g^d scolastique d'Irlande.

La fête de St-Patrice, cette fête nationale si chère au cœur de tous les Irlandais, n'a pu se passer au Collège-Français sans faire voir, par la splendeur et la magnificence de sa célébration, l'union d'affection et de sentiments qui a toujours existé entre la France et l'Irlande.

À la suite des cérémonies religieuses propres à ce jour, les élèves du Collège, sous l'habile direction du célèbre Professeur de musique de l'établissement, ont donné un concert auquel ont assisté plusieurs centaines de spectateurs. On y voyait un grand nombre de personnes de distinction, parmi lesquelles se trouvaient les parents et amis des élèves.

Une grande salle avait été ornée à cet effet, avec un art et une magnificence qui charmaient les yeux.

Les murailles en étoient couvertes de festons, ornés de bannières et enrichies d'inscriptions, qui toutes retraçaient quelque trait, ou rediquaient quelque fait de la vie du grand Apôtre. Au milieu, les yeux s'arrêtaient agréablement sur les emblèmes favoris de la nation : la harpe ornée de fleurs et de feuilles de trèfle. A l'une des extrémités de la salle, se dressait un théâtre éclairé d'une profusion de lumières, pour les scènes que devaient réciter les élèves.

La séance s'ouvrit par un discours d'un élève, et alors commença la première partie.

Elle se composait d'une grande collection de pièces admirablement choisies, soit des operas, soit des mélodies Irlandaises et d'autres, on y entremêlait des morceaux intéressants en espagnol, en italien ou en anglais; le tout exécuté avec une habileté surprenante. L'effet produit sur les spectateurs étoit très-sensible : tantôt, muets d'admiration, ils retenaient jusqu'à leur léger soufuffle, de peur de faire le moindre bruit; tantôt, ils s'élevoient en bruyants applaudissements. Plus d'une fois, ils prièrent les élèves de répéter les mêmes morceaux, tant ils les trouvaient charmants.

Dans la seconde partie, on donna d'abord quelques scènes de dialogue, tirées de la vie de nègres, qui charmèrent et amusèrent au dernier point.

Les autres représentations qui suivirent ne furent pas moins intéressantes. En tout, les élèves eurent un succès parfait. Les spectateurs n'avaient qu'un seul regret : c'étoit de voir se terminer trop tôt une soirée si rare et si intéressante. Aussi, tous en se retirant, en ont-ils rapporté un souvenir non moins favorable que durable du Collège-Français.

Extrait d'un Rapport du P. le Berre au C. R. Père
sur les œuvres de la Mission du Gabon.

I. École de Ste Marie pour les garçons

La première et la plus importante des œuvres de la Mission est l'éducation des jeunes noirs du pays et des environs.

Elle consiste à leur donner gratuitement (à leur grande pauvreté en général) l'entretien complet, l'enseignement religieux, primaire, secondaire et professionnel.

Le but général de la Mission en cette œuvre, c'est la civilisation chrétienne et sociale du pays; les fins particulières qu'elle s'y propose, c'est de tendre à la formation d'un clergé indigène, de former des catéchistes, de bons pères de famille, de bons ouvriers dans les professions les plus utiles au pays.

Le nombre des élèves de l'établissement de Ste Marie est actuellement de 90 environ; il a varié, dans le courant de l'année 1860 et 1861, de 60 au nombre actuel.

Le 7 janvier 1861, le conseil de la C^{te} décida que 3 de nos jeunes élèves commencent l'étude du latin. C'est pour la 2^e fois que nous avons ordonné à cette étude des enfants de notre établissement. Cette seconde division se maintient.

En général, la Mission a la consolation de voir la presque totalité de ces jeunes noirs recevoir avec docilité et simplicité l'enseignement de la foi, se pénétrer des sentiments qu'elle inspire, et se former à la pratique de notre sainte religion. Mais, jusqu'à présent, elle n'a pas eu toujours la consolation de les voir poursuivre leur éducation, et rester fidèles à la pratique de leurs devoirs de chrétiens; au contraire, elle a eu, et elle a toujours à gémir sous ce rapport.

La cause principale de leur sortie trop hâtée de l'établissement, est le peu d'estime que leurs parents, grossiers et ignorants, font de la véritable éducation. Ces pauvres gens, pour la plus petite maladie, parfois une simple indisposition, une fièvre, enfin pour une inquiétude suggérée soit par la défiance plus ou moins grande qu'ils ont toujours des blancs, soit par

Leurs idées superstitieuses ou fétichistes, nous retirent leurs enfants, lorsqu'on y pense le moins. Nous faisons notre possible pour corriger cette circonstance; mais nous voyons par l'expérience que Dieu seul peut changer ces cœurs. Et de fait, nous constatons que les familles chrétiennes de St. Pierre deviennent un peu plus raisonnables à cet égard, et nous espérons que, par la miséricorde de notre Sauveur et l'assistance de sa très-aimable Mère, l'exemple de ceux-ci influera peu à peu sur les pauvres infidèles. En tout cas, malgré ces defectuosités, il y a toujours quelques résultats pour le bien de l'œuvre en général; et plus l'œuvre avancera, plus, nous l'espérons, ils seront grands.

Par suite de ces circonstances, et de ce faible intérêt que portent en général les parents à l'éducation de leurs enfants, on conçoit facilement combien elle doit être généralement imparfaite. Et, en effet, ils sont bien peu nombreux, ceux de ces enfants qui savent quelque chose en sortant de notre Etablissement: et encore, une fois rentrés dans leurs familles, au lieu d'y trouver un stimulant pour se maintenir dans les quelques connaissances qu'ils ont acquises, ils y trouvent généralement un état de choses que les leur font perdre peu à peu, en grande partie. N'importe, si la Mission se maintient et persévère, il résultera encore du bien de tout cela, tôt ou tard; car, quoique ces pauvres enfants n'aient qu'une éducation imparfaite, et qu'ils ne conservent de cette éducation qu'une faible partie, c'est toujours une ébauche qui restera; ils conserveront un fond de foi, que leur inspirera de temps en temps quelques bonnes dispositions, surtout dans certaines circonstances; et enfin ils auront donné le Missionnaire, des vœux, l'esprit de notre sainte et bonne Religion; et, quand ils seront pères de famille, ils seront meilleurs que les leurs, nous confieront plus volontiers leurs enfants, et les maintiendront plus fidèlement dans l'Etablissement. C'est ainsi que, comme le disait très-bien un des premiers Supérieurs de la Mission du Gabon, une première et deuxième génération préparera une troisième meilleure.

Nous espérons donc, par la grâce du divin Maître et de sa très-sainte Mère, que cette œuvre aura à la longue, ici, de bons résultats. Déjà les indigènes, quoiqu'inconstants, aiment,

confier leurs enfants aux missionnaires, ils aiment en outre nos métiers, nos usages, etc. Il plaît à Dieu que la mission se développe peu à peu, et qu'en particulier l'établissement de *St. Marie*, qui, en réalité, est si bien pour cette œuvre, soit bien installé; nous pourrions y avoir, tôt ou tard, un grand nombre de jeunes noirs de tous les environs. Que la volonté de Dieu soit faite!

II. Ecole de *St. Pierre* pour les Filles, dirigée par les Sœurs.

Ce que fait l'établissement de *St. Marie* pour les garçons; l'établissement de *St. Pierre*, dirigé par les Sœurs, sous la direction de l'autorité de la Mission, se fait pour les petites filles.

Cette œuvre consiste à donner à ces petites indigènes l'entretien complet et gratuit, l'enseignement religieux et primaire, et à les former au train ordinaire du ménage.

Quelques unes des mères de famille de *St. Pierre* ont reçu leur éducation dans cet établissement; et donnent quelque consolation.

Le nombre des jeunes indigènes de l'établissement des Sœurs a été en moyenne, dans le courant de 1860 et 1861, de 40 à 48. Il est plus difficile d'avoir les jeunes filles que les garçons, d'abord parce qu'elles sont plus nécessaires au ménage, et ensuite, parce que, suivant une misérable coutume du pays, elles sont pour la plupart promises en mariage dès l'âge de 3 ou 4 ans, et généralement livrées à la mère ou aux femmes du futur époux, pour être formées aux goûts de sa famille. Néanmoins, nos indigènes ne sont plus aussi attachés à cette coutume, et nous voyons chez les Sœurs quelques jeunes Gabonaises qui y ont déjà passé plusieurs années, et qu'on nous permettra, après probablement, d'établir chrétiennement.

La Mission recrute de temps en temps, pour cet établissement, quelques jeunes filles esclaves qu'elle rachète; elle voit dans ce recrutement un grand bien, qui est de pouvoir préparer ces pauvres filles à être de bonnes épouses chrétiennes pour nos chrétiens, qui ont tant de peine à en trouver parmi les pures Gabonaises.

L'entretien et tout ce que sert à l'éducation des jeunes

indigènes de l'un et l'autre sexe, est, et sera probablement toujours aux frais de la Mission : les indigènes de ces pays sont généralement trop pauvres, ou trop dissipateurs, ou trop peu intéressés à l'éducation de leurs enfants pour faire quelque sacrifice en leur faveur.

Aux dépenses continuelles que fait la Mission pour cette œuvre, il faut joindre un grand embarras, tant pour pouvoir parfois trouver le nécessaire, parcequ'il faut se le procurer à fur et à mesure qu'il se présente, la généralité des vivres du pays ne pouvant se garder que très-peu de temps, et par conséquent être acquise en trop grande quantité à la fois. Grâce à Dieu, par sa providence toute paternelle, il ne nous a jamais laissé manquer du nécessaire.

III. Ministère extérieur.

La troisième œuvre dont s'occupe la Mission, c'est le ministère extérieur, et principalement près des chrétiens de St. Pierre.

Nous allons les visiter assez régulièrement trois fois par semaine, il y a trois ou quatre principales localités où, à des jours fixes, on réunit les voisins; un des Pères leur fait une instruction en gabonais tous les Dimanches soir, à la petite chapelle des Sœurs, après la Bénédiction qui a lieu à 3h. 1/2.

Cette chrétienté, quoique bien petite et peu formée encore, est ce que nous avons de mieux ici. Si'il plaît à Dieu, ce sera le noyau modèle pour ces malheureux pays.

Une chose bien désirable pour le bien de ces âmes et celle d'autres qui ne sont pas encore en bonne voie, ce serait qu'il y eût une Vice-Communauté à leur portée, et que, peu à peu, on pût leur faire tous les offices divins à St. Pierre même.

Ce ministère se joint le service de l'hôpital: mais il est peu de chose dans ces temps, vu le petit nombre de malades qu'il y a en général. Il consiste à visiter les malades deux ou trois fois par semaine, et à leur administrer au besoin les sacrements.

Une autre œuvre qui se rattache à celle du ministère de St. Pierre, c'est le service de l'hôpital de la rade, en l'absence

de l'aumônier de la Division navale et consiste à y visiter les malades en cas ordinaire, une fois chaque semaine, et à y faire le service religieux en général.

Voici quels sont les résultats spéciaux du St. Ministère, tant à l'intérieur de nos établissements, qu'au dehors; de puis janvier 1860 jusqu'en mars 1861. — Baptemes, 54 — Premières Communions, 33. — Mariages, 4 — Enterrements, 18 — Confirmations 31.

IV. Culture des langues indigènes

La culture des langues indigènes est une œuvre à laquelle s'appliquent la plupart des Pères, suivant le loisir que leur laissent leurs autres occupations.

Pour le moment, celle qui est la plus utile à savoir, c'est la langue gabonaise, dite Fonguie. c'est celle qu'on parle le plus en loin, et à l'aide de laquelle on peut se faire comprendre des nations voisines en général, soit directement, soit par interprètes quoique l'orthographe adoptée, à Dakar, pour la langue Woloffe, soit en elle-même convenable, plusieurs cependant ne la trouvent pas bien adaptée à la langue gabonaise. Nous nous occupons de ce point, dont nous avons déjà fait part à la Maison Mère.

Nous avons déjà deux ouvrages imprimés en langue indigène: le 1^{er} est un petit catéchisme en Fonguie. Le 2^e est un catéchisme coordonné par Monsieur Hôbès en 1856. Le 3^e est une grammaire, également en Fonguie, imprimée à Dakar, en 1858, sous la direction de Monseigneur Hôbès; mais ce dernier ouvrage est encore inachevé. il y a cependant espoir que, dans peu, la fin de cette grammaire sera au moins en manuscrit.

Les ouvrages qu'il y aurait encore à imprimer seraient: le dictionnaire de la langue gabonaise, un autre catéchisme plus adapté au besoin de ces peuples, un livre de prières en langue indigène; ce sont autant de travaux dont l'exécution est très désirable.

Pour éditer ces divers ouvrages, une presse nous seroit très utile et très commode; vu principalement, qu'il est impossible qu'on les imprime correctement sans la présence d'un Père qui

possède passablement la langue par principes. En outre, les plus avancés dans la connaissance de la langue, une fois hors du Gabon, et étant sans de bons interprètes, feront les choses imparfaitement.

V. Culture.

La culture mérite auj'd'hui une mention particulière parmi nos œuvres.

Plusieurs motifs nous portent à développer ce genre d'œuvre. D'abord la terre du pays y prête beaucoup elle est fertile, la végétation y est en quelque sorte prodigieuse. — Le travail dans ce pays a besoin d'être honoré, pour que nos peuples qui, jusqu'à présent, l'ont regardé comme avilissant, et comme la partie des esclaves, changent de dispositions touchant ce point, et y aient quelque attrait. Notre vénéré Fondateur, dans son mémoire à la Fro-pagande, signale le travail, et en particulier la culture, comme une chose nécessaire à l'œuvre de la civilisation chrétienne de ces peuples. Nos indigènes, par suite de l'éloignement qu'ils ont eu jusqu'à présent pour le travail, ont préféré, pour acquiescer leur bien être, se livrer à un commerce qui les rend en général vagabonds, et qui est pour eux une occasion bien habituelle de désordre. Et est moralement impossible, qu'une grande partie de nos chrétiens se conservent et persévèrent avec cet état de choses; et le moyen de les en tirer peu à peu, c'est de leur faire sentir l'avantage du travail et en particulier de la culture.

Voici en quoi consiste la culture faite jusqu'à présent en notre Mission.

Nous avons fait l'essai de plusieurs produits coloniaux: tels que caféiers, cacaoyers, cotonniers, cannes à sucre etc. On reconnoît, par l'expérience, que la terre de ces parages est bonne pour ces produits.

Nous cultivons en outre les Bananiers. Ils viennent très bien dans ces pays: la Mission tire une partie de sa nourriture de cette culture.

Les cocotiers réussissent également assez bien. Ils fournissent en grande partie notre dessert avec les bananiers.

Quand le nombre de cocotiers plantés à la Mission produira, on y trouvera une partie de la nourriture. Les élèves de l'Établissement Ce produit a un avantage que plusieurs autres n'ont pas, c'est celui de se conserver longtemps.

Mais la culture que nous promet le plus, c'est celle de l'arbre-à-pain. D'après l'essai qu'on en a fait, il a une grande vertu de qu'elle réussira au Gabon. Le fruit est généralement bien goûté par les Européens. L'arbre produit presque tout le cours de l'année. Ce produit a aussi, comme celui du Cocotier, l'avantage de pouvoir être conservé longtemps, moyennant une préparation, qui consiste à mettre le fruit en pastilles, qu'on entoure de feuillages et que l'on dépose dans la terre. Dans cet état il acquiert, dit-on, beaucoup pour la bonté, pourvu qu'il soit préparé avec soin. La Mission, grâce au travail et aux sueurs de sa Grandeur Monseigneur Bessieux, a l'avantage de posséder déjà une centaine de ces arbres.... Pour le bien du pays, nous tâchons aussi d'aider nos pauvres indigènes à cultiver et à propager ce bon arbre.

Nous allons peu à peu joindre à ces essais, celui d'améliorer, s'il est possible, les cultures du pays. Nos indigènes, ayant eu généralement jusqu'à présent, la facilité de pouvoir choisir des terrains neufs, pour leurs diverses plantations, ont l'habitude de changer fréquemment de lieux de culture, et de les choisir pour la plupart très-loin de leurs villages. Cette manière de faire a bien des inconvénients relativement à la vie chrétienne: ils se disséminent dans les bois où il est très-difficile de les évangéliser. Ils se mettent eux-mêmes dans l'impossibilité d'être fidèles aux offices ou aux exercices de notre sainte Religion. N'ayant point de propriétés fixes, ils ne s'attachent nullement à améliorer leurs lieux d'habitation. Ressemblant en ce point aux peuples nomades, ils ne peuvent être formés à l'esprit d'ordre et de famille. Enfin, ce mode de culture favorise beaucoup la paresse: en ce sens, qu'ils trouvent dans ces terrains neufs le suffisant, par un très-faible travail.

Ce sera par les bras de notre petite compagnie de travailleurs, que la Mission a cru pouvoir organiser dernièrement

que nous espérons faire cette expérience. L'exemple étant, par-tout et en toute chose, ce qui détermine le plus efficacement l'homme dans sa conduite en général, nous pensons aussi que, pour nos peuples africains, le moyen le plus efficace pour les déterminer à embrasser le travail et la culture, c'est de leur en donner l'exemple à la Mission même.

VI. Métiers divers.

Enfin, une dernière œuvre qui figure en la Mission du Gabon, c'est celle des métiers, et spécialement de la charpenterie et de la menuiserie :

I. Charpenterie et menuiserie. — Les travaux de charpenterie et de menuiserie ont pour objet ordinaire l'installation des bâtiments servant de logement et de chapelle, la fabrication des meubles les plus nécessaires, l'usure ou les réparations que les bâtiments ou les meubles, peu solidement faits jusqu'à présent, ou endommagés par les accidents ou par la grande action du climat, demandent fréquemment.

Nous employons en cette partie, depuis un an, deux de nos Frères; un menuisier de Gorée, moyennant une solde de 500^{fr} et l'entretien ordinaire; un jeune apprenti du Gabon qui, travaillant déjà passablement bien, nous a paru mériter, outre l'entretien, une solde annuelle de 300^{fr}.

L'emploi de ce personnel est indispensable pour le présent, tant pour le travail bien considérable qui concerne notre chapelle, que pour d'autres travaux urgents, tel surtout la réparation de l'ancienne habitation des Blancs, qui, ayant encore d'excellents matériaux, est exposée à être fort endommagée par la foudre blanche, qui fait tant de ravages ici. Nous avons même à craindre de ne pas pouvoir faire ce travail assez tôt, manque de temps et de moyens. Avec le temps et des bras, la Mission pourra, peu à peu, s'installer très convenablement.

La charpenterie et la menuiserie sont des professions que les noirs aiment beaucoup. Nous désirerions donc y faire exercer nos jeunes noirs d'une manière toute particulière. Tout favorise ici cette profession: le bois est peu facile à exploiter pour le moment,

du moins pour les Européens qui, en se livrant habituellement à ce travail, s'exposent aux fièvres, mais nos indigènes, une fois formés, pourront s'y livrer impunément. En outre, il y a ici du bon bois, et en grande quantité; ce bois est aussi surtout très-durable. Enfin, nos jeunes noirs, ayant appris la menuiserie, pourront confectionner les meubles et autres objets que nos indigènes achètent bien cher à nos commerçants; et encore sont-ils généralement mal servis. Ceux d'entre nos protégés, qui pourront réussir en cette profession, se créeront, par le moyen de leur travail, un bien-être très-suffisant et très-honnête.

II. Autres métiers. — A cette première profession, que nous pensons être la plus utile et la plus estimée dans ces parages, la Mission désire pouvoir joindre et développer, autant que la divine Providence nous en fournira les moyens, celles de menuisier, de tailleur et de cordonnier.

Parmi ces professions, une des plus importantes et des plus utiles pour nous, est celle de maçon. Nous avons déjà fait quelques essais de constructions en pierre, et, d'après ces essais, il semble que ce genre d'habitations serait ce qu'il y a de mieux ici. En résumé, elles sont d'abord moins coûteuses: nous avons pu faire la chaux à 4 fr la barrique. tout au plus, nous avons les pierres sur les lieux et pour rien, sauf à les faire extraire; nous pouvons faire faire ce travail, ainsi que celui des constructions, par des ouvriers indigènes qu'on paie modiquement; ces bâtiments ont en outre plus de logements, parce qu'on peut y faire des étages, et que cela diminue les toitures; ils sont plus vite installés, et dureront infiniment plus long-temps. Un second avantage, plus précieux encore, c'est que ces habitations sont beaucoup plus saines et plus salubres; et pour les écoles, elles fatiguent moins pour parler et pour le chant. Enfin ce sera un exemple pour les indigènes, ils bâtiront de ces constructions comme nous, dès qu'ils en verront les avantages, et cela servira à les fixer davantage. Nous avons déjà un ouvrier de la nation Boulou qui ne manque pas d'habileté en ce métier.

Nous espérons peu à peu agrandir notre Etablissement, et donner ainsi plus d'extension à ces différentes œuvres. Les

indigènes ont généralement, nous le voyons, une assez grande confiance en nous; quelques uns semblent nous craindre, soit par ignorance, soit par suite des châtimens qu'il a plu à la Providence d'infliger à quelques uns d'entr'eux, qui ont cherché à nuire à son œuvre....

Qu'ils aient Jésus et Marie nous aider en tout cela. Qu'ils aient l'Esprit-Saint; par le Cœur Immaculé de Marie, nous communiquons abondamment le zèle, le dévouement et la générosité nécessaires!.....

Signé, Le Berre.

Mitre, du 1^{er} Esprit et du 2^o Cœur de Marie

VIII

Lettre du P. Chenay à son Frère, à Haïti,
sur le Séminaire - Collège de la Martinique.

St. Pierre, le 6 Janvier 1862.

Mon cher Frère,

Vous m'avez appris une bien agréable nouvelle, en m'annonçant que vous étiez à Haïti. J'espère que vous nous édifierez de temps en temps, en nous racontant les consolations de votre Ministère. Je vais aujourd'hui vous donner l'exemple, en vous parlant des résultats que nous avons obtenus dans le nôtre.

Notre première année à la Martinique a été une année de croix, qui m'ont paru bien lourdes; mais, depuis le dernier mois de Marie, il nous semble que nous assistons à une véritable résurrection. Vers le milieu d'Avril, le P. Supérieur proposa à nos plus jeunes enfants, l'idée d'une Congrégation des Sts Anges, et leur annonça que, dans quelques jours, on en choisirait neuf, en l'honneur des neuf Chœurs des Anges, pour être les premiers Congréganistes et les fondateurs de l'Association. Aussitôt un enthousiasme pour la piété, tel que n'en a jamais vu de semblable à notre St. Ch... .., s'empara de tous ces enfants. Tous se firent inscrire pour faire partie de la Congrégation; puis une ferveur inaccoutumée s'empara d'eux. Le Maître d'étude nous disait de l'un d'entr'eux, qui devint

un de nos neuf fondateurs, que, depuis qu'on avait parlé de Congrégation, il le voyait prier sans cesse. Enfin, après une nouvelle préparatoire, la réception des neuf premiers Anges eut lieu la veille du mois de Marie, jour très-solennel pour le Séminaire, à cause de la bénédiction d'une statue de la S^{te} Vierge. Je vous envoie la formule de réception, qu'on a trouvée assez heureuse.

« Au nom du Père, et du Fils et du S^t Esprit.

« O Marie, Reine des Anges, moi N. . . , je viens vous choisir pour ma Reine. Puisque vous m'avez accordé la faveur d'être admis aujourd'hui dans la Cong^g des S^{ts} Anges, je prends, à vos pieds, la ferme résolution de mener désormais une vie toute angélique, en pratiquant toutes les Vertus, surtout celles qui brillent avec le plus d'éclat dans les Esprits bienheureux: la Pureté, l'Obéissance et l'Amour de Dieu. O ma Reine, obtenez-moi la grâce de marcher toujours sous l'aile de mon bon Ange, dans la pratique de ces belles vertus, et de persévérer jusqu'à la mort dans le service de votre divin Fils, afin que j'aie le bonheur d'être admis, au milieu des Chœurs des Anges, à chanter vos louanges pendant l'éternité. Ainsi soit-il. »

Le soir, nous eûmes une belle cérémonie pour la bénédiction de la nouvelle statue de la S^{te} Vierge. Et la procession qui se fit à cette occasion, les neuf congréganistes, portant chacun une on flamme, sur laquelle était écrit en lettres d'or le nom d'un des chœurs des Anges, accompagnaient la statue de la S^{te} Vierge, escortant ainsi la marche triomphale de leur auguste Reine, comme les Anges qui forment sa cour dans le Ciel.

Nos congréganistes sortirent de cette cérémonie tout remplis de l'esprit angélique. Ils se mirent aussitôt, pendant les récréations, à évangéliser toute la cour. Soit l'étude, en classe, à la chapelle, ils prêchaient d'exemple. Ils se partageaient entre eux tous les élèves de la division des Petits, et nous vîmes presque se renouveler les bandes pieuses d'Éssy. Et la récréation du soir, ils récitèrent le chapelet par groupes.

Une ferveur si extraordinaire devait se refroidir, et il fallait des épreuves à l'œuvre de Dieu. Les petites vacances,

une malvueillance du Frère spirituel de la Congrégation, de petites divisions occasionnées par le zèle imprudent et la petite ambition d'un de nos neuf Anges, qui finit par désertir. (C'est la seule défection que nous ayons eue à déplorer), amenèrent une certaine tiédeur. Les plus zélés en étaient attristés. Nous leur disions «Ayez confiance, la première Communion ramènera le feu».

Nos espérances furent dépassées. Avant la première Communion, quelques réceptions de Congréganistes firent du bien. A l'époque du renouvellement des charges, on choisit pour Sujet et Assistants trois Congréganistes, qui devaient faire dans quelques jours leur première Communion, ce qui était une garantie de zéueur, et ils ne trompèrent pas notre attente.

Enfin, arriva la première Communion, qui fut bien fervente. Bientôt après, on leur fit quelques instructions sur la fréquente Communion. Puis on leur proposa la Communion des six Dimanches de St. Louis de Gonzague. Je ne puis vous exprimer avec quelle ardeur ils embrassèrent cette dévotion. Tous les Dimanches, nous voyions à la table sainte une douzaine de nos enfants. Il se prouve alors d'une véritable passion pour la St^e Communion, la 1^{re} Communion devint le sujet ordinaire des entretiens.

A la fête des St^s Anges Gardiens, qui tombait un mercredi, ils voulurent communier. Le P. S. Supérieur ne jugea pas à propos de le leur accorder, vu qu'ils communiaient déjà tous les Dimanches, cette décision ne fut pas acceptée sans peine. Un des plus fervents engagea à ce propos avec un Professeur une véritable discussion théologique. «On nous prêche, disait-il, la Communion fréquente, et on ne veut pas nous l'accorder.» — «Mais vous communiez tous les Dimanches.» — «La Communion de tous les Dimanches n'est pas la Communion fréquente.» Vous voyez qu'ils sont forts en Théologie. Ce même enfant est né à St. Louis du Sénégal, où son père avait une place dans la magistrature. Là, il a été baptisé par Monseigneur Robès. Il en est fier, et il se promet bien de lui succéder.

Nous avons fait une expérience qui pourra vous servir pour votre ministère. En faisant communier si souvent des enfants qui venaient de faire leur première Communion, nous avons été

~~mon avis~~ contre les idées et les usages reçus ici, et en France, même dans les petits séminaires les plus fervents: je ne l'ai jamais vu faire à S.^t Ch. Nous avons été portés à cette hardiesse par un opuscule de Mgr de Ségur sur la fréquente Communion, où il la conseille à tous les âges, comme à toutes les conditions. Notre expérience prouve en faveur de sa thèse. Ces nombreuses communions ont transformé nos enfants. Nous étions tous dans l'admiration des effets qu'elles produisaient en eux.

Un Père parlait avec un de ces enfants, qui est demi-pensionnaire. Cet enfant disait qu'il n'aurait pas le courage d'être pensionnaire, parce qu'il lui faudrait se séparer de sa mère. « Mais, lui dit le Père, moi, j'ai bien laissé la mienne en Europe. » — « Pour vous, reprit l'enfant, ce n'est pas difficile, vous communiquez tous les jours; que voulez-vous de plus? » Et lui dit ensuite d'autres choses admirables sur les vertus, même sur la mortification, et surtout sur la S.^te Communion. « Quand je serai en vacances, dit-il, je communierai deux fois par semaine pour la conversion de mon père. » Il exécuta sa résolution, et il eut le bonheur de convertir en effet son père, qui a fait sa première Communion la Nuit de Noël. Ce brave homme est notaire à S.^t Pierre; sa conversion ady à produit une heureuse impression, et il est probable qu'elle en entraînera d'autres. Ainsi notre Congrégation des S.^ts Anges est déjà un foyer d'Apôtres.

La mère d'un autre Congréganiste disait au F.^r Supérieur: qu'elle ne comprenait pas comment son enfant avait pu changer d'une manière si prodigieuse en si peu de temps. Autrefois il était désobéissant, paresseux, allait se baigner à la mer au lieu d'aller à l'école, et maintenant, il ne lui donne plus que des sujets de satisfaction. Le soir, quand il est de retour chez lui, il ne veut plus, comme autrefois, aller jouer sur la savane, de peur d'offenser le bon Dieu; mais il se retire dans sa chambre pour prier et se préparer à sa première Communion, qui doit avoir lieu l'année prochaine. N'est-ce pas admirable pour un enfant de jeune, de penser si longtemps d'avance et d'une manière si sérieuse à sa première Communion? N'ouvrant communier réellement, il compense cette privation par de

fréquentes communions spirituelles; c'est une pratique fort en usage parmi nos enfants

Un autre, pendant les vacances, entendait un esprit fort dire à son père, qu'il ne pouvait accorder la bonté de Dieu avec l'éternité des peines, et autres semblables choses. Lorsque l'esprit fort fut parti, l'enfant dit à son père: « mon père, si je ne m'étais pas retenu, j'aurais sauté à la figure de cet homme-là, et je l'aurais puni de parler ainsi de bon Dieu. »

J'ai voulu vous citer quelques exemples entre mille, pour vous montrer quel est le bon esprit qui anime nos enfants. Une heureuse circonstance contribue à rendre ce bon esprit plus fructueux, c'est que nos meilleurs congréganistes sont les premiers de leurs classes. La distribution des prix a été un triomphe pour la Cong^g des Sts Anges: presque tous les prix étaient pour nos congréganistes. Aussi l'influence leur appartient; et ils en profitent pour la gloire de Dieu. Il ne ferait pas bon de dénigrer la Congrégation, ou de tenir de mauvaises conversations; les Congréganistes accablent ceux qui oseraient se le permettre.

Voici des résultats que vous donneront une idée du bien qui s'est fait.

- 1^o Les Communions étaient rares, et elles le sont encore parmi nos Grands. Chez nos Petits, elles sont fréquentes, et la Communion est un des principaux sujets de conversation. Le jour de la Censaint, tous les Petits ont communie, excepté un.
- 2^o Il y a parmi nos Petits du zèle pour le salut des âmes;
- 3^o Le Règlement est de mieux en mieux observé parmi eux; ils travaillent aussi davantage; ils obéissent surtout plus que les Grands; et tout cela, ils le font par esprit de piété;
- 4^o Les vocations ecclésiastiques et même religieuses apparaissent; et elles ne peuvent manquer d'être contagieuses, car ce sont les premiers des classes qui veulent être prêtres un jour; et ils le disent hautement: Sans doute ces vocations peuvent périr; mais elles démontrent du moins le bon esprit qui anime nos enfants;

5^o Un autre résultat que vous trouverez merveilleux, vous

que commencez à connaître les colonies, c'est que nous avons aboli entièrement les mauvaises conversations.

Voilà les fruits que nous avons recueillis depuis 6 mois seulement, et nous les devons surtout à la Congrégation des S.^{ts} Augustes et à la Communion plus fréquente. Aussi l'année s'ouvre pour nous riche d'espérances. Si tant de bien a pu s'opérer en si peu de temps, ne pouvons nous pas espérer d'avoir, dans quatre ou cinq ans, un des séminaires les plus fervents? Et notre séminaire ne se composait que de la cinquième et des classes inférieures, il me semble qu'il serait tel et bien, quand nos cinquièmes seront Rhétoriciens, n'aurons nous pas obtenu ces résultats, pourvu qu'ils persévèrent?

Je vous raconte toutes ces choses, parceque vous pourriez peut-être en profiter pour le bien de quelques enfants de Port-au-France. Ces enfants vont faire leurs études, sans doute, soit dans de mauvais lycées d'Haïti, soit dans ceux de France, qui sont encore plus mauvais. Leurs parents pourraient les envoyer chez nous, à beaucoup moins de frais. Un de nos élèves est allé faire sa Rhétorique au lycée d'O. . . . , et il a écrit de là que pour les Lettres nous étions au même niveau que ce lycée d'O. . . . ; et, pour les sciences, nous lui sommes supérieurs. Par le fait, il était le premier de sa classe pour les Lettres; et il surpassait tellement ses condiscipules pour les sciences, qu'on ne lui permettait plus de concourir. Pour l'éducation, il la trouvait presque nulle au lycée. Pour la religion, ce que j'avais au dit et ce que vous connaissez des lycées français vous en disent assez.

Triez beaucoup pour nos enfants, cher frère; Notre œuvre, c'est la conversion de la Martinique; la Martinique sera ce que la fera l'éducation; et l'éducation est entre nos mains; nous en avons à peu-près le monopole de fait. Si les espérances hautement avouées du Gouvernement et de l'Administration du diocèse se réalisent, notre Collège est appelé à être même le Collège de toutes les Antilles; car il paraît que les Colonies anglaises et espagnoles ne possèdent pas d'établissements comparables au nôtre. Je ne suis pas

à même d'apprécier la valeur de ces espérances; mais elles ont été émises par des hommes sérieux et qui ne sont pas très-enthousiastes. S'il en est ainsi, je serais tenté de croire que notre œuvre est une des plus importantes et des plus fertiles en consolations et en fruits de salut, qui aient jamais été confiées à notre Congrégation.

E. Chenay.

de la cong. du préprit. du j. cœur de Marie.

IX.

Notice sur Mgr Testard du Cosquer,
envoyé par le St Père, comme Délégé apostolique à Haïti.

(Extrait du journal *le Monde*, N^o du 18 janvier 1862.)

Une correspondance du Midi annonçait dernièrement l'arrivée à Marseille, venant de Rome, de Mgr Testard du Cosquer, Protonotaire apostolique, Trilat de la maison de Sa Sainteté, curé de Notre-Dame du Carmel, paroisse que Mgr Sergent, évêque de Quimper, a fondée il y a cinq ans dans la ville de Brest. Ce Trilat a passé quelques jours au milieu de ses paroissiens, qui ont été heureux de le revoir après une absence de trois mois. Mgr Testard vient d'arriver à Paris, d'où il doit aller, à la fin de janvier, prendre à Southampton, le paquebot qui fait le service des Antilles. On sait qu'il est chargé par le Saint-Siège d'une mission importante près la République Haïtienne.

Il y a déjà plusieurs mois, l'archevêché de Port-au-Prince avait été offert à l'abbé Testard, qui, après bien des résistances et des hésitations, se décida, sur l'ordre du St Père, à partir pour Rome. Le curé de Notre-Dame du Carmel recut dans la ville Eternelle l'accueil le plus sympathique. On n'avait pas perdu le souvenir du dévouement dont il fit preuve à l'occasion du Siège de Rome, en 1849, lorsqu'il voulut, quelques jours après son ordination à la prêtrise, servir d'aumônier dans l'armée française. Ce fut à la suite de cette expédition qu'il recut la croix de la Légion d'Honneur. Après plusieurs entrevues

avec le S.^t Père, il a été décidé que M^r Cestard irait, avec le titre et les prérogatives de légat, promulguer, dans toutes les paroisses qui composent la partie française de l'île Saint-Domingue, le concordat récemment conclu avec la Cour de Rome. Le Trélat est accompagné de deux ecclésiastiques du diocèse de Quimper, attachés à sa personne comme secrétaires de légation. Si, comme tout le fait espérer, sa mission est couronnée de succès, il reviendra dans quatre mois à Rome, où il sera définitivement sacré Archevêque de Port-au-Prince. Il aura, pour suffragants: les Evêques de Gonaïves, de Port-de-Paix et du Cap-Haïtien.

« Quand on connaît M^r Cestard, on comprend que le S.^t Siège l'ait choisi pour cette mission délicate. Outre les qualités personnelles dont il est doué, ce Trélat, ayant déjà été vicaire-général de la Guadeloupe, connaît les mœurs et coutumes des habitants de ces contrées. On compte à Rome, et non sans raison, sur le zèle intelligent du jeune légat pour relever de ses ruines cette Eglise intéressante, à laquelle il ne manque qu'une constitution régulière et des pasteurs dévoués. »

A. M. D. S.

Bulletin Général

de la Congrégation

du S^t-Esprit et du S^t-Cœur de Marie.

Tome II.

VI^{ème} Année - 2^{ème} Trimestre - 1862.

N^o 22

Première Partie.

Actes officiels - Avis et recommandations -
Nouvelles galés de l'Institut.

Actes officiels.

I.

Acte relatif à la Cong^g en général.

I. Décret autorisant les Supérieurs particuliers à faire revenir en France les Pères et Frères malades, en cas de nécessité, sans avoir besoin pour cela d'une autorisation spéciale.

Il est arrivé, à différentes reprises, que des Supérieurs particuliers se sont trouvés dans la perplexité en certains cas de maladie grave de Pères ou de Frères, voyant d'un côté leur retour en

France plus ou moins nécessaire pour le rétablissement de leur santé, et d'un autre côté, hésitant à prendre sur eux cette détermination. Et, peut être, par suite d'un trop long délai, avons-nous eu quelquefois à regretter des pertes douloureuses qu'un prompt embarquement eût pu faire éviter. Afin donc de prévenir désormais, autant du moins qu'il est possible, de semblables malheurs, et ôter toute difficulté, le C. R. Père a rendu le Décret suivant en date du 1^{er} mai 1862 :

Nous, Ignace Schwindenhammer, Supérieur général de la Cong^g. du St- Esprit, et du St- Coeur de Marie,

Vu nos saintes Règles et Constitutions (Reg. p. 2. c. 1. p. 5. Const. 2^{ème} partie, C. V. art. XII.; 3^e partie C. I. art. XXXVI.

1^o considérant 1^o qu'un des devoirs particuliers de notre charge, c'est de veiller avec sollicitude à la conservation et au rétablissement de la santé de tous et de chacun des membres de notre Société, afin que tous puissent travailler utilement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes;

2^o que souvent, dans les maladies graves auxquelles on est plus particulièrement exposé dans le pays chaud, le prompt embarquement et le retour en France sont les moyens les plus sûrs et quelquefois les seuls efficaces pour recouvrer et conserver la santé, ainsi que l'ont déclaré plusieurs fois les médecins et que l'aussi, en plus d'une occasion, constate l'expérience;

3^o que, dans ces cas d'urgence, il serait souvent trop long d'attendre l'autorisation de la Maison-Mère; que par conséquent il importe, pour prévenir toute difficulté et éviter des retards préjudiciables, de laisser aux Supérieurs particuliers des facultés plus étendues, sauf toutefois pour eux le devoir de n'en user qu'avec prudence et maturité et à rendre compte ensuite des raisons qu'ils auront eues d'en user;

En vertu des pouvoirs que nous conférent nos St^{es} Règles et Constitutions,

Autorisons les Supérieurs des C^{l^{es}} d'outre-mer à faire partir pour la Maison-Mère les Pères ou Frères malades, lorsque ce voyage semble exigé pour leur santé, dans qu'il soit nécessaire à cet effet d'une autorisation spéciale, sauf à eux toutefois à prendre à cet égard l'avis de leur conseil, d'après la consultation des médecins ou chirurgiens, et à nous rendre compte ensuite des motifs de leur détermination.

Fait à Paris, en notre Maison-Mère, le 1^{er} du mois de mai 1862.

signé: Schwindenhammer sup^r général.

Actes relatifs aux Communautés.

I. Décret d'érection d'un Noviciat de Frères à Bourbon.

Dans les précédents Bulletins, nous avons déjà fait pressentir la prochaine érection d'un Noviciat de Frères à la C^{te} de la Providence. Le C. R. Père vient en effet de l'autoriser, d'après la décision du Conseil, par le Décret suivant en date du 6 avril, que nous transcrivons avec ses considérants, pour faire connaître à nos Compagnons les motifs de cette autorisation, et en même temps pour rappeler les conditions auxquelles elle a été accordée.

Nous, Ignace Schwindenhammer, sup^r général de la Cong^g du St-Esprit et du St-Cœur de Marie,

Vu 1^o les principes établis dans nos Règles et Constitutions sur les Maisons de Noviciat et la formation des aspirants (Const. X), et rappelés dans une de nos précédentes Circulaires (N^o 13, p. 8. et seq.);

Vu 2^o l'avis et la demande du R. P. Dubois, supérieur de la C^{te} de la Providence à Bourbon et de son Conseil particulier, à l'effet d'obtenir l'érection d'un Noviciat de Frères dans cette Communauté ;

Vu 3^o la décision favorable prise à cette effet à l'unanimité par notre Conseil dans sa réunion du 6 Avril de cette année ;

Et considérant, d'après cela,

1^o Que la Cong^g a besoin pour plusieurs de ses œuvres, non seulement de Pères, mais encore d'un assez grand nombre de Frères ; et que, pour multiplier les vocations de Frères, il importe de multiplier les maisons où l'on puisse en recruter ;

2^o Que déjà la Mission de Bourbon a produit plusieurs excellents Frères, qui ont rendu et rendent encore de grands services ; et que, en ce moment même, il y a encore à la C^{te} de la Providence plusieurs postulants, soit de Bourbon, soit de Maurice, qui demandent la faveur d'être reçus comme Novices Frères ;

3^o Que, pour favoriser davantage ces vocations, et, en même temps, former d'une manière plus sûre et plus suivie les aspirants qui se présentent, il est avantageux d'ériger un Noviciat d'une manière régulière, à la C^{te} de la Providence ;

4^o Que, bien qu'il soit désirable que tous les Frères passent, autant que possible, par un même Noviciat central en France, soit afin de mieux éprouver leur vocation, soit afin de les attacher plus intimement à la Cong^g, soit surtout afin de les former d'une manière plus uniforme, cependant la grande distance, les frais de voyage, la

craindre d'un déplacement et de dépenses inutiles pour certains sujets, semblent-melle obstacle à ce qu'on puisse exécuter ce dessein pour les aspirants qui se présentent à Bourbon; 2^o Que, par compensation, il est d'autant plus important de tenir à ce que l'épreuve de leur vocation et leur formation se fassent avec grand soin, d'une manière très-sérieuse, et sous l'impulsion et la direction de la Maison-Mère;

En vertu des pouvoirs que nous confèrent les Règles et Constitutions,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. I. Est et demeure institué régulièrement, dans la Cité de la Providence, à Bourbon, un Noviciat de Frères;

Art. II. Cette érection n'est accordée qu'à la condition expresse que le Supérieur actuel de cette Cité, non moins que les Supérieurs à venir, devront s'attacher toujours avec une sollicitude toute particulière, de concert avec le P. Maître des Novices, qui sera nommé par nous, à bien former et éprouver les aspirants, et cela conformément aux Règlements suivis dans les Noviciats établis en Europe, et sous la haute direction de la Maison-Mère, afin de conserver, malgré la distance des lieux, la plus grande uniformité possible;

Art. III. Nous nous réservons, jusqu'à nouvel ordre, le pouvoir d'autoriser l'admission des postulants en qualité de Novices titulaires. En conséquence, aucun aspirant ne pourra être reçu Novice que sur notre autorisation spéciale, laquelle ne sera accordée, selon ce qui se pratique pour les maisons de formation en France, que sur la demande expresse des postulants, l'envoi de leurs notes et de autres renseignements requis, le sentiment des Frères et l'avis motivé du Conseil local de la Cité.

Fait en notre Maison-Mère, à Paris, le 6 Avril 1862

signé Schwindenhammer, Sup. Général.

II. Décret autorisant l'acceptation de la direction d'un Orphelinat à Glasnevin, près Dublin, en Irlande, et érigeant une vice-Cité chargée de cette œuvre.

Déjà longtemps déjà, on sentait le besoin d'avoir en Irlande une œuvre d'intérêt local, en vue de faire mieux connaître par là la Congrégation en ce pays, et lui attirer davantage les sympathies de la population et ainsi faciliter le recrutement des vocations. La Providence vient, il y a quelques mois, de nous présenter une œuvre des plus utiles pour ce but. C'est un Orphelinat établi et soutenu par la Conférence de St. Vincent de Paul de Dublin. Jusqu'à présent cette œuvre avait dû être confiée

à des laïcs salariés; mais on a bien vite compris la nécessité pour la faire prospérer, de la remettre entre les mains d'une Congrégation religieuse, et, il y a quelque temps, on est venu nous en offrir la direction.

Le Conseil n'a pas cru devoir refuser, en conséquence M. C. B. Fère a rendu, en date du 8 juin, le Décret suivant qui en autorise l'acceptation, et en même temps érige en cette maison une Vice-Communauté chargée de la direction de l'œuvre.

Nous, Ignace Schwindenhammer, Supérieur général de la Cong^e du St-Espris et du St-Cœur de Marie,

Vu la proposition du président de la Conférence de St-Vincent de Paul de Dublin, nous offrant la direction d'un Orphelinat établi et soutenu par cette Société;

Vu l'avis du Conseil local de la Cité de Blackrock, en date du 8 mars 1862, et le rapport du R. P. Provincial lors de sa visite de Règle en cette Cité, au mois de juin de cette année;

Vu la décision du Conseil général de la Cong^e, en date du 6 avril 1862, acceptant à l'unanimité la direction de cette œuvre;

Considérant 1^o: la conformité de cette œuvre avec les fins spéciales de la Cong^e; le bien à faire parmi ces enfants orphelins, et la difficulté de trouver des hommes zélés qui se donnent pour eux;

2^o: les bons effets que l'acceptation de cette œuvre peut produire pour la Cong^e, en la faisant connaître et lui attirant la bienveillance de Mgr. l'Archevêque de Dublin, non moins que les sympathies du clergé et de la population; le tort que pourrait au contraire occasionner un refus; car on pourrait dire que nous sommes allés dans ce pays, non pour lui faire du bien, mais uniquement pour y chercher des sujets et en quelque sorte pour l'exploiter;

3^o: les avantages que la Cong^e peut retirer de l'acceptation de cette œuvre en fait même de vocations, soit de Filles soit de Frères, sans avoir par ailleurs de sacrifices d'argent à faire, cette œuvre devant, et même au-delà, se suffire à elle-même;

4^o: le peu de personnel qu'elle doit relativement exiger, un seul Père devant suffire avec quelques Frères, d'autant qu'ils pourront être aidés par les Frères et Frères de la Maison de Blackrock, qui n'est pas éloignée, et par les postulants Frères qui ne manquent sans doute pas de se présenter;

Considérant en outre que, vu le petit nombre de membres qui y seront occupés, cette nouvelle maison ne peut être établie en Comm^e proprement dite, et qu'il est mieux

de rose, pour plus d'unité dans la direction, de la rattacher à la C^{te} de Blackrock,
 En vertu des pouvoirs que nous conférent nos Règles et Constitutions,
 avons décrété et décrétons ce qui suit.

Art. I. Nous autorisons l'acceptation, de la direction de l'Orphelinat de S^t. Vincent de
 Paul établi à Glasnevin, près la ville de Dublin; fondé et soutenu par la Conférence de
 S^t. Vincent de Paul, selon les conditions stipulées avec le Président de cette même Conférence
 et agréées par Mgr. l'Archevêque de Dublin;

Art. II. Nous institurons, pour diriger cette œuvre, une maison de membres de la
 Cong^g;

Art. III. Présentement et jusqu'à nouvel ordre, cette maison sera comprise dans la
 Province de France, et relèvera de la C^{te} principale de Blackrock, comme vice-C^{te}
 dépendante

Fait en notre Maison-Mère, à Paris, le 11^{er} jour de la Pentecôte,
 8^{me} Juin 1862.

signé Schwindenhammer, Sup^r Général.

III. L^{es} éres autorisant deux fondations de Messes à la C^{te} de Blackrock

Par deux Décrets, datés le 1^{er} du 27 Dec. 1861 et le 2^{me} du
 26^{me} Juin 1862, le C. D. Père a autorisé le P. Leman, Supérieur de la
 C^{te} de Blackrock, à accepter deux fondations de Messes de la
 part de deux personnes pieuses, qui ont voulu s'assurer ainsi à
 perpétuité les prières de la C^{te}.

Mais cette autorisation n'est donnée qu'à la condition
 suivante, que le C. D. Père fait mentionner ici pour servir de
 règle à cet égard pour ces fondations déjà établies ou à établir
 par la suite dans d'autres Communautés: c'est qu'il soit ouvert
 pour ces fondations un registre spécial, qui sera tenu et conservé
 avec soin dans les Archives, et dans lequel on devra inscrire d'ici
 devant chaque fondation, en indiquant bien clairement toutes les
 conditions stipulées, et mentionnant l'autorisation donnée par
 le C. D. Père pour l'accepter; puis à la suite, marquer avec
 soin les messes dites en acquittement de chacune des fondations
 acceptées

III.

Actes relatifs aux Pères.

I. Admissiōns aux Vœux. — Le 1^{er} Décret du C. S. Père rendu le 6 avril, d'après la décision du Conseil en date du même jour, avait été admissif aux Vœux Éternels de Père Guennégan, de la C^{te} du Gabon, dans les premiers vœux devant expirer à la fête du S. Sacre de Marie, et dont on ne connaissait, jus encore à cette époque la mort regrettable.

— Le 2^d après décision du Conseil datée également du 6 avril, le C. S. Père a autorisé, par Décret du même jour, à renouveler leurs vœux pour cinq ans, en abandonnant la faveur des vœux perpét.^{ls}.

Le S. S. S^{te}nce, de la C^{te} de S. Louis et les P. S. S. Bozoc, Chenay, Schaal et Renaud, de la C^{te} de S. Pierre Martinique dont les premiers vœux expiront dans le cours de l'année.

II. Retours en France. — Dans le courant du 2^m trimestre plusieurs Pères de différentes C^{tes} ont été autorisés à revenir en France, — le S. S. Collin, dont la mission spéciale à Maurice était expirée; — le S. Biquet, de la même C^{te}, pour assister à la retraite annuelle et y faire ses Vœux Éternels, auxquels il était déjà admissif en principe depuis l'année dernière; — le S. Houvé de la C^{te} de S. Louis, pour essayer quelques brèvements pour sa vue et émettre, à la Maison Noire, ses Vœux Éternels aux quels il était admissif en principe depuis 1858; — le S. Fiquet de la Martinique, pour cause de santé, ainsi qu'on l'avait déjà fait paraître dans le précédent Bulletin; — le S. Melly, de Dakar, également pour remettre sa santé.

III. Mutations. — Le S. S. Toussot qui, après son dernier voyage en France, avait été provisoirement placé à jeul, a été de nouveau envoyé dans la Mission du Gabon où son retour était devenu nécessaire pour résister aux Ministres protestants qui ont essayé de s'emparer du poste du Beriga. ce Père étant le seul des missionnaires qui connaisse suffisamment la langue de ce peuple, auquel d'ailleurs il est tout dévoué.

— Le S. S. Brichet a été de nouveau envoyé à la Mission de Rome, pour y faire les fonctions d'économé, en remplacement du S. Maîtrejean; lequel a été appelé pour quelques mois à la

Maison-Moire, pour venir s'y préparer à l'émission des vœux
 Perpétuels.

IV. Autorisations particulières. — 1°. Bien qu'il ne soit pas selo
 l'esprit et les usages de la Cong^e d'accepter des distinctions hono-
 rifiques, cependant, par déférence pour Mgr Maupoint, évêque de
 Bourbon, le C. R. Père a autorisé exceptionnellement, par Décret
 du 16 mai, le P. Levasseur à accepter le titre de Chanoine
 honoraire de l'Église cathédrale de St Denis, qui lui était offert
 par sa Grandeur, tant à raison de ses œuvres liturgiques, que de
 quelques services personnels rendus, par lui à Monseigneur pour
 l'impression de ses Mandements en France, à la condition tout-
 fois qu'il ne porterait extérieurement aucune marque particulière
 de distinction.

Sur la demande du Cardinal Gousset, le C. R. Père a
 autorisé le R. P. Gaultier à accompagner son Eminence à Rome
 pour la belle fête de la canonisation des Martyrs japonais.

A cette occasion, sur la proposition de l'Archevêque de
 Reims, le Card. Antonelli a offert au R. P. Gaultier le titre
 de Consultant de l'Index, pour récompenser son zèle bien
 connu à maintenir la pureté des doctrines et poursuivre les livres
 suspects. Cette marque de haute estime et de bienveillance pour
 la Cong^e dans un de ses membres ne pouvait, on le pense bien
 être refusée.

Nos chers Confères seront peut-être bien aises de voir le
 texte de ce titre. Nous le donnerons dans la 3^e partie avec
 quelques détails que nous espérons avoir sur le voyage à Rome
 du R. P. Gaultier.

IV. \

Actes relatifs aux Frères Profès

I. Admissions aux Vœux — 1°. Par Décret du C. R. Père, porté
 d'après la décision du Conseil en date du 6 avril, ont été adms
 aux Vœux Perpétuels:

Les P. P. Ignace (Jean-Marie Gay), de la C^{te} du Gabon,
 et le P. Fortunat, de celle de la Providence Bourbon, qui
 avaient tous les deux les vœux de cinq ans; — le P. Amable,
 également de la C^{te} de la Providence, et le P. Philémon, de la

C^{te} de Langonnet, dont les premiers vœux devaient expirer le 31 juillet.

— Par un autre Décret du 6 juin, d'après la décision du Conseil en date du même jour, a également été admis avec Vœux Perpétuels le P. Germain, de la C^{te} de N. D. Langonnet, dont les premiers vœux expirent également le 31 juillet.

— 2^o: Ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans, par Décret du 6 avril rendu d'après la décision du Cons^l:

Les P. P. André, de la C^{te} de la Providence, dont les vœux de cinq ans expirent cette année; et deux autres Frères des premiers vœux: le P. Anselme, du Gabon, et le P. Eusèbe, de St. Clément.

II. Retours en France en Mutations — Le P. François Xavier a été rappelé de Dakar sur la fin du mois de mars, et envoyé provisoirement à Cellule, d'où il doit revenir prochainement à la maison du séminaire colonial; — Peu après; le P. Jean-Maurice, de la même C^{te}, a été également autorisé, pour raison de santé, à revenir en France, pour quelque temps, ainsi que le P. Claude.

D'un autre côté, le P. Ferdinand, qui se trouvait au séminaire colonial, a été envoyé à Dakar, par Décret du 15 juin, avec le P. Amand, qui retourne dans cette mission d'où il était revenu l'année dernière, comme on l'a annoncé dans un Bulletin précédent.

Le P. Anselme a été autorisé sur la fin de juin à revenir de la C^{te} du Gabon en France, pour rétablir sa santé altérée.

V.

Actes relatifs aux Novices ecclésiastiques.

1. Admission. Don Novice à la Martinique — Par Décret du 15 avril, le C. G. Sere sa autorisé le R. P. Emonet à recevoir comme Novice, avec le cérémonial provisoirement adopté, un Séminariste, qui était employé depuis quelques années comme professeur au petit séminaire-collège de la Martinique:

M^o. Claude Joseph Félix, né le 28 Nov. 1835, à St-Joire; Cic. de Verdun (Meuse), Nom de Pol. Louis de Gonzague.

Le C. P. Père s'est autorisé en même temps, à continuer, pour le présent, son Noviciat à la même Cl^é, mais à la condition toutefois qu'il vienne l'achever en France dans la maison du Noviciat seule régulièrement établie pour les Pères.

II. Admission d'un Pèlerin de laïque en Irlande. — Par Vicret du 25 mai, le C. P. Père a autorisé l'admission d'un Pèlerin ecclésiastique à la Cl^é d'Irlande, M. Charles Michel, né le 12 juin 1816 à Dublin, élève de St. Séverin de St. Et. Roman de Cantorb^{er}.

VI.

Actes relatifs aux Novices Frères.

I. Admissions à N. D. de Langonnet. — Par Vicret du 26 mai ont été admis en qualité de Novices Frères à N. D. de Langonnet, huit postulants, à savoir :

- Roemer Nicolas, né le 4 juillet 1846 à Langonnet,
- Herbichon, Nom de Rel. Florian ;
- Prévalé Étienne, né le 15 octobre 1846 à Valence (Gard), Nom de Rel. Auguste ;
- Münzenberger Frédéric, né le 9 mai 1846 à Zimmersheim, Haut Rhin, Nom de Rel. Elie ;
- Heiss Étienne, né le 26 Dec. 1834 à Engelboldshöfen, Wurtemberg, Nom de Rel. Maxime ;
- Sauer Joseph, né le 29 mai 1847 à Kirchburlingen, Wurtemberg, Nom de Rel. Louis ;
- Nejzer Modeste, né le 23 mai 1838 à Bultenshofen, Wurtemberg, Nom de Rel. Maurice ;
- Schneider Joseph-Antoine, né le 7 juin 1835 à Heilbronn, Wurtemberg, Nom de Rel. Adrien ;
- Serge Jean-Marie, né le 29 avril 1845 à Grand Champ, Herbichon, Nom de Rel. Séverin

II. Admission à Cellule — Par un autre Vicret du 8 juin un postulant a été également admis comme Novice Frère à Cellule. Guethier Pierre, né le 17 janvier 1817 à Mieux (Loir), Nom de Rel. Daniel

III. Admissions en Irlande — Par Vicret antérieur du 25 mai, quatre postulants Ecclésiastiques ont été déjà admis à faire leur

de chaque Province ou Vice-Province, surtout pour les pays d'outre-mer, ce n'est qu'à cette C^{te} que l'on enverra, de la Maison-Mère, des billets de décès. Ce sera ensuite au Supérieur de chaque C^{te} principale à transmettre cette nouvelle, dès qu'il l'aura reçue, aux différentes maisons qui reçoivent de sa C^{te}.

Pour en faciliter la transmission, on enverra, à la prochaine occasion, dans chaque C^{te} principale, un certain nombre de billets de décès en blanc.

4^o Dès qu'on a ainsi reçu dans une C^{te} la nouvelle de la mort d'un membre, on doit l'annoncer sans retard à tous les Pères et Frères de la C^{te}, afin qu'on fasse pour lui les prières prescrites. Cependant, il n'est pas convenable de le faire en récréation, mais on doit plutôt attendre pour cela un exercice de Règle où la C^{te} se trouve réunie; et de préférence la prière du soir.

II. Envoi à la Maison-Mère des annuaires, journaux et autres imprimés qui peuvent intéresser — Et se publie dans les Colonies des annuaires, journaux, revues, &c., où se trouvent quelque fois insérés des documents, articles ou renseignements divers, plus ou moins importants soit pour l'histoire religieuse du pays, soit pour les Annales même de la Cong^o. Le C. R. Père recommande d'envoyer à la Maison-Mère un exemplaire de tous les imprimés de ce genre que l'on pensera pouvoir être utiles ou intéressants, soit pour le Bulletin, soit pour les Annales de la Cong^o et de ses différentes œuvres, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas trop de dépenses à faire pour cela.

Les annuaires servent surtout à être d'une grande utilité, en ce sens qu'on y trouve exactement marqués les noms et dates de promotion des différentes personnes de l'Administration avec lesquelles on peut être en rapport, les différents événements arrivés dans la contrée, et les actes officiels les plus importants.

Pour envoyer ces imprimés, on peut attendre une occasion favorable si l'on en prévoit de rapprochées; sinon, on peut les expédier sous bande par la poste, à condition que cela ne soit pas trop dispendieux.

Nouvelles générales de l'Institut.

I. Mort du P. Blaise. — Dans le 2^{ème} trimestre de cette année, il a plu à Dieu d'appeler encore à lui un membre de la Cong^g, le P. Blaise (Jean-Baptiste Pinault), ancien Frère de S. Olan, mort d'épuisement le 5 juin à Carlan. Nous donnerons dans la 2^{ème} partie un extrait d'une lettre du P. Schmoderer sur la mort pieuse et édifiante de ce bon Frère.

II. Extrait d'un discours de Mgr Pie, évêque de Poitiers, relatif au R. P. Boulanger. — Dans un discours prononcé au mois de mai dernier à St-Loup, au jour anniversaire du martyre de M. Elicéphane Venard, martyrisé au Cong. Kin, Mgr l'Evêque de Poitiers a consacré à la mémoire du R. P. Boulanger, qui était aussi, comme on le sait, de ce diocèse, les paroles suivantes dignes d'être conservées dans les annales de la Congrégation.

Après avoir montré la fécondité de l'Eglise de Poitiers produisant partout les plus grands fruits de salut par les Missionnaires qu'elle envoie de tous côtés, l'éloquent successeur de St. Hilaire ajoutait en parlant du R. P. Boulanger : « Le Sénégal aurait été témoin de semblables merveilles, si le Seigneur n'avait prématurément appelé à lui le vaillant ouvrier que nous avons dépêché aux côtes brûlantes d'Afrique. » (voir le journal le Monde 28 mai 1862.)

III. Allocations obtenues pour nos Missions. — Nos chers Confrères ont déjà pu voir dans les Annales de la Propagation de la Foi, de la S^{te} Enfance, et de l'Œuvre Apostolique, les divers allocations et secours accordés par ces diverses Œuvres à la Congrégation pour nos Missions. Nous croyons cependant devoir les mentionner ici, soit pour ceux qui n'avaient pas encore eu l'occasion de les connaître, soit surtout afin d'en conserver le souvenir, pour les Annales; ce que nous ferons, dans cette vue, désormais chaque année.

Nous devons faire remarquer d'abord, que les allocations qui avaient été accordées jusqu'ici pour les deux Missions réunies du Gabon et de la Sénégambie, sont, depuis cette année, octroyées

séparément, par suite de la division déjà établie précédemment dans l'administration de ces deux Missions.

1^o Les Conseils de la Propagation de la Foi ont alloué pour la Mission du Gabon 17,000^f, y compris un don de 1,000^f; et pour la Mission de la Sénégambie 32,000^f; en tout, par conséquent, 49,000^f. C'est une diminution assez notable sur les allocations de l'année précédente qui s'élevaient à 55,000^f. Mais il faut remarquer que, l'année dernière, il y avait eu un don de 5,000^f qui augmentait l'allocation ordinaire.

2^o Si les allocations de la Propagation de la Foi ont diminué, par suite sans doute des malheurs des temps, par compensation, celles de la Ste Enfance ont été un peu augmentées. L'année dernière on n'avait accordé que 12,000^f pour les deux Missions. Cette année, sur la demande du C. R. Fin., il a été alloué une somme de 16,000^f, à partager par moitié entre le Gabon et la Sénégambie. C'est, par conséquent, une augmentation de 4,000^f; et il est à croire que cette somme sera maintenue et même encore augmentée les années suivantes, ainsi qu'en la faut voir par un L. Frey qui le C. R. Fin. avait donné au Conseil de l'Œuvre pour le représenter et soutenir en son nom les intérêts de nos Missions.

3^o L'Œuvre Apostolique est venue aussi avec générosité au secours de nos Missions. Voici la liste générale des objets qui leur sont destinés d'après la répartition insérée dans le Bulletin de l'Œuvre.

« Pour Dakar: 2 chape, 2 dalmatiques, 1 étole, 1 encensoir, 1 paire de burettes, 1 rochet, 12 corporaux, 12 manuterges, 24 purificateurs, 2 nappes, 3 garnitures, 2 aubes, 6 amicts, 1 dais, 1 charge de bénédiction, des objets de prière, 6 grils de glanette; le tout évalué à une somme de 949,490^c.

« Pour St^e Marie de Gambie 3 chasubles, 1 aube, 1 grande garniture d'autel, 1 nappe, 6 corporaux, 6 amicts, 12 purificateurs, 12 manuterges, 2 rideaux rouges, valant le tout 305,70.

« Pour St^e Marie du Gabon: 4 chasubles, 1 chape, 1 étole, 2 chandeliers, 1 boîte aux saintes huiles, 2 aubes, 2 nappes, 3 garnitures, 6 amicts, 24 purificateurs, 12 manuterges, 2 robes

6 robes d'enfants de chœur, 12 corymbes, divers objets de piété et statuettes; prix total 248, 90

" Pour la chapelle de S. Pierre au faubourg: 1 chape, 1 étole, 1 caupon d'autel, 1 tableau, un drap mortuaire, 2 vestes bleues, des objets de piété; le tout évalué à une somme de 286, 50

" Pour nos Sœurs d'Haïti 3 chasubles, 1 bannière, 1 seais, une couverture d'autel, 1 devant d'autel, 1 étole, 2 nappes, 2 garnitures, 12 purificatoires, 12 manuscrits à armets, 6 corpons, 1 calice; porté le tout à la somme de 661, 60. »

IV. Œuvre-Apostolique - Exposition universelle - L'œuvre-apostolique, étant placée sous la direction générale du C. R. Père, se rattache par là même aux œuvres de la Congrégation, et doit conséquemment d'autant plus intéresser tous nos chers Confères. Les lignes suivantes, que nous extrayons de son compte-rendu annuel, montreront combien elle a pris de rapides accroissements sous la bénédiction apostolique que le C. R. Père avait demandée et obtenue pour elle.

" L'exposition annuelle de l'œuvre apostolique a eu lieu les 22, 23, 24 avril, chez les Dames de S. Maur. Une affluence considérable de visiteurs n'a cessé de parcourir les salles où se trouvaient réunis tous les dons destinés aux différentes Missions. Beaucoup d'objets n'avaient pu être exposés, tant les progrès de l'œuvre apostolique ont été rapides et inattendus.

" Plusieurs Evêques-Missionnaires, des Supérieurs d'Ordres, des Prêtres prêts à partir pour leur lointaine destination sont venus visiter l'Exposition.

" Un Cridaam a eu lieu pendant ces trois jours dans la chapelle des Dames de S. Maur. Le dernier jour, le R. P. Schwindenhammer, supérieur général de la Cong. du S. Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, Directeur général de l'œuvre-apostolique, Mgr. Kobes, Pro-vicaire apostolique des Deux Guinées, le R. P. Delaplace, sous-directeur de l'œuvre, plusieurs autres Ecclésiastiques assistaient à la lecture du compte-rendu de l'œuvre. Le R. P. Schwindenhammer a annoncé à l'assemblée que son Excellence le Nonce apostolique avait, la veille, daigné visiter l'exposition dans tous ses détails. A

plusieurs reprises, le Prolat a manifesté sa satisfaction et exprime combien cette œuvre lui semble répondre aux plus pressants besoins des temps actuels. Son Excellence a bien voulu faire espérer que, l'année prochaine, Elle présiderait la lecture du Compte-rendu. Mgr Kobès a pris ensuite la parole et a exprimé, tant en son nom personnel qu'en celui de tous les Missionnaires, sa joie et sa reconnaissance pour les dons qui ont été offerts aux missions.

« A la demande du R. P. Supérieur général, Mgr Kobès a bien l'audace d'agenouiller à ses pieds. Quisse cette bénédiction vivifier dans les cœurs le zèle du salut des âmes! »

(Extrait du Compte-rendu de l'année 1860-1861.)

V. Lettres adressées au Souverain Pontife par le C. R. Père, par Mousiegr Bessieux et Mgr Kobès, en par le R. P. Duran — On publie en ce moment à Rome, un ouvrage qui sera sans doute un des monuments les plus beaux et les plus précieux de l'unité catholique: c'est la collection de toutes les lettres écrites de tout l'univers catholique au Souverain Pontife, en témoignage d'adhésion à sa souveraineté temporelle, et de dévouement à la personne sacrée de Pie IX, dans les angoisses et les cruelles dont son âme est depuis de longtemps abreuvée.

Notre Congrégation aura aussi fourni sa part pour ces annales. Ainsi qu'il a été dit dans un Bulletin précédent, (nos 15 et 16, page 129), le C. R. Père avait déjà écrit au S. Père, dès le commencement de 1860, pour lui offrir l'expression de nos vives douleurs à la vue de ses si grandes épreuves, le témoignage de notre dévouement et l'assurance de nos prières incessantes.

L'année dernière, le C. R. Père a également envoyé à sa sainteté trois autres lettres de nos Missions d'Afrique, comme témoignage de leur union dans les mêmes sentiments: la première de Mgr Bessieux, la deuxième de Mgr Kobès, et la troisième du R. P. Duran, Préfet apostolique du Sénégal.

Nous insérerons dans la 3^{ème} partie du Bulletin ces différentes lettres, pour les conserver aux Annales de la Congrégation, comme témoignage du dévouement inaterrable de tous ses membres au S. Siège et au Pontife-Roi placé à la tête de la S^{te} Eglise.

Deuxième Partie

Revue des Communautés

Province de France.

Maison - Mère

Noviciat

Nous extrayons ce qui suit du Bulletin du Noviciat :
 « Le second trimestre de cette année s'est ouvert pour le Noviciat, par une nombreuse ordination. M. Ott a reçu le Diaconat, et treize autres Novices ont été élevés à la Prêtrise, à savoir. M. M. Maillot, Jean, Haeringer, Thomas & bouclet, Barthes, Lecars, Sundhauser, Baur, Müller, Richmann, Grizard et Kewitjys. L'ordination a eu lieu le samedi avant le dimanche de la Trinité, 5 avril, dans la chapelle du séminaire colonial. Elle a été faite par Mgr. Mabilat, Evêque de Versailles, qui a bien voulu, sur la demande de M. C. R. Fier, venir exprès pour cette cérémonie.

« M. Ott a partagé depuis le bonheur de ses confrères. Il a été ordonné prêtre le 14 juin à la Ermité, dans une ordination faite également au séminaire colonial par Mgr. Maupoint, Evêque de Bourbon. »

« Aussitôt après leur ordination, les nouveaux prêtres auraient pu avoir l'occasion de consacrer les prémices de leur ministère aux bons militaires des forts de Bicêtre et d'Orsy pour les fêtes Pascuales - Mais, cette année, le zèle des Novices s'est trouvé presque entièrement paralysé par diverses mesures prises par l'autorité relativement à l'exercice du ministère dans les forts. On continue cependant toujours l'œuvre avec courage et patience, attendant, sans se rebuter, le moment de la Providence. »

— « La fête du Sacré Cœur de Jésus, fête titulaire du Minutal, a été célébrée le 14 Juin, avec toute la solennité habituelle. La grande messe et les Vêpres ont été chantées par le R. P. Collin récemment arrivé de Mauricie. Plusieurs autres Pères et un certain nombre de Scolastiques sont venus de Paris pour la célébrer avec les novices. Le C. P. Père a bien voulu lui-même aller passer avec ses enfants la plus grande partie de cette belle journée. »

— Plus heureux que l'année dernière, nous avons, depuis le mois de mai, le bonheur de posséder au milieu de nous le C. P. Père avec le F. Delaplace. L'air de la campagne apportera, nous l'espérons, quelque amélioration à sa santé toujours assez mauvaise. Prions la divine bonté nous le conserver encore longtemps, pour le bien de la Congrégation ! »

Grand-Scolasticat.

Extrait du Bulletin du Scolasticat. — « A la fête de la Trinité, les scolastiques ont été honorés d'une faveur toute particulière; nous voulons parler de la visite de M^{gr} Chigi,Nonce apostolique à Paris, qui était venu officier, au séminaire colonial, pour la grande fête patronale de la Cong^g. Pendant la récréation de midi, son Excellence a bien voulu descendre dans le jardin du Scolasticat, conduite par le C. P. Père et accompagnée de plusieurs autres Pères de la maison. Tous les Scolastiques virent avec empressement se ranger autour du représentant du Vicair de J. Ch. Le C. P. Père lui exprima sa reconnaissance personnelle et notre joie à tous, pour la visite dont il voulait bien honorer le Scolasticat. Il lui témoigna l'attachement profond que la Congrégation porte au S^t Père, combien tous les membres lui sont dévoués, et combien ils seraient heureux de verser leur sang pour sa cause.

« Son Excellence répondit par quelques paroles pleines de bienveillance, que nous avons recueillies fidèlement. « C'est pour moi, nous dit-il, un grand bonheur au milieu des nombreuses occupations auxquelles je suis obligé de me livrer, de passer quelques instants au milieu d'une Comm^{te} ecclésiastique et religieuse. Mais, parmi toutes les Comm^{tes}, il n'en est aucune.

« que inspire, autant d'intérêt et promesse autant d'espérances que
 « celle où vous vous êtes consacrés à Dieu. Quelle sublime vocation,
 « que la vôtre ! Vous préparez maintenant les armes avec lesquelles
 « vous combattrez plus tard. Que tous vos talents, toutes vos forces
 « soient toujours employés à la gloire de l'Eglise catholique ! »

« Marchez avec courage sur les traces des glorieux saints qui
 « vous ont précédés dans la carrière de l'apostolat et de la vie reli-
 « gieuse.

« En ce jour même, l'Eglise universelle, représentée dans la
 « Ville Sainte par de nombreux Evêques et Prélats venus des dif-
 « férentes parties du monde, offre aux chrétiens de toute la terre
 « de nouveaux protecteurs à implorer, de nouveaux saints à honorer,
 « et de nouveaux modèles à imiter. Que ce spectacle excite
 « votre courage et vous anime à faire de généreux efforts pour attirer
 « dans la barque de Pierre les malheureux qui en sont encore
 « éloignés ! »

« Le S.^r Père que, dans son immense bonté, embrasse tout
 « tout l'Univers, ne vous oublie pas. Au milieu des solennités
 « que s'accomplissent aujourd'hui à Rome, il ne perd pas de vue
 « ses enfants dévoués qui, sur le sol de la France, combattent pour
 « le triomphe de la foi

« Je suis ici son représentant au milieu de vous ; je crois être
 « et je suis même persuadé d'être l'interprète de ses sentiments, en vous
 « témoignant tout l'intérêt qu'il vous porte. La bénédiction que j'avais
 « vous donner est celle qu'il vous donnerait lui-même, s'il était ici
 « présent. Persévérez donc dans la belle voie où vous êtes entrés, et
 « rendez-vous toujours de plus en plus dignes de votre sainte vocation.
 « Je vous bénis au nom du S.^r Père... »

Et ces mots, tout le monde tombe à genoux, et reçoit dans
 un religieux silence une bénédiction si précieuse donnée au nom
 du Chef suprême de l'Eglise du vicere de J. Ch., et par celui
 qui le remplaçait immédiatement auprès de vous.

— Le soir de cette belle fête de la Pentecôte, plusieurs Seco-
 lastiques sont entrés en retraite pour se préparer à l'ordination,
 qui a été faite le samedi suivant, à la chapelle du séminaire
 par M. G.^r Maupoint. M. M. Marcot, Steurer, Jégou et Channière

ont fait le pas décisif du Sous-Diaconat, M. Babet a reçu les Ordres mineurs; et M. M. Astruc, Beffe et Thacher la Consue.

« Le mois de juin a été, comme on le voit, fertile en fêtes; mais une des plus belles pour les Scolastiques, comme fête de famille, a été celle de St. Louis de Gonzague, Patron du Scolasticat: la grand'Messe et les Vêpres ont été solennellement célébrées dans notre petite chapelle, paré de ses plus beaux ornements.

« Pour compléter la joie de ce beau jour, le très Révérend Père a bien voulu venir, accompagné de plusieurs Pères, dîner au milieu de ses enfants, et passer avec eux une grande partie de la récréation. Avant de quitter le Scolasticat, il nous a adressé quelques mots pour nous exhorter à marcher sur les traces de notre Saint Patron, et, sur la prière du R. P. Directeur nous a donné sa bénédiction paternelle, que nous avons tous reçue avec amour et reconnaissance. »

Séminaire Colonial.

Ext. art. du Bulletin de la Maison du Séminaire. — « La Fête de la Trinité, première fête liturgique de la Congrégation et en même temps du Séminaire Colonial, a été célébrée cette année avec une solennité toute particulière. Nous avons eu le bonheur de posséder le représentant du St. Père, Mgr. Chigi, Vénérable apostolique, qui a daigné venir officier pontificalement à la grand'Messe et aux Vêpres.

« Pendant la récréation de midi, Son Excellence a bien voulu visiter les Séminaristes réunis à la Chapelle du Saint-Cœur de Marie. Elles leur a adressé quelques paroles de félicitation et d'encouragement; de félicitation sur leur zèle qui les fait s'expatrier pour aller dans les Colonies sauver les âmes, et sur la bonne direction que leur est donnée au Séminaire; d'encouragement pour devenir de bons prêtres, bien attachés au St. Siège et au souverain Pontife, surtout dans ces temps malheureux.

« Parmi les personnes qui ont honoré la fête, se trouvaient Mgr. Maupoint, Ev. de St. Denis, arrivé la veille à Paris, avec son Vicaire général, M. l'abbé Le Villain; Mgr. Meglia auditeur de la Nonciature, plusieurs Supérieurs d'Ordres, de maison

religieuses, et de séminaires; le Président du Conseil de la Propagation de la foi, M. des Flageux, et le Trésorier de la S^{te} Infance M. de Fresne; ancien Conseiller d'Etat»

— « Mgr. l'Evêque de Bourbon, arrivé à Paris la veille de la Pentecôte, ainsi qu'on la dit tout-à-l'heure, a passé au séminaire la plus grande partie du mois de juin. Sa grandeur se montre toujours pleine de la plus grande bienveillance et du plus vif attachement pour la Congrégation. »

— « Quelques jours après l'arrivée de Monseigneur Maupoint devait avoir lieu l'ordination de la Crinite, à laquelle étaient appelés plusieurs séminaristes et en outre un certain nombre de Novices et de Scolastiques. C'était pour sa grandeur une heureuse occasion de pouvoir exercer les sublimes fonctions de la dignité épiscopale. Fuisse accepta-t-il avec empressement l'offre que lui fit le C. R. Père de faire cette cérémonie au séminaire, ce que l'Archevêché voulut bien accorder par une faveur toute spéciale, car, le jour des ordinations générales, on n'en accorde que rarement de particulières. Jamais peut-être une ordination si nombreuse n'avait eu lieu dans notre chapelle. Il y avait quarante-cinq ordinands: treize pour la Consécration, sept pour les Ordres mineurs; cinq pour le sous-Diaconat; deux pour le Diaconat, et un pour la Trébrise. Au moment de la prostration, les ordinands couvraient le chœur dans toute son étendue. »

— « Pendant son séjour au séminaire, Monseigneur a encore officié pontificalement à plusieurs fêtes, en particulier à la Fête-Dieu, où il a célébré la grand'Messe, fait la Procession solennelle du S^{te} Sacrement et chanté les Vêpres, et à la fête de S^t Jean-Baptiste »

« Quelques jours après cette dernière fête, Monseigneur est parti pour Rome, pour aller déposer aux pieds du S^t Père l'hommage de son dévouement au Siège apostolique. Il avait, en venant en France, le désir et l'espérance d'assister à la belle solennité qui s'est célébrée dans la ville sainte à la fête de la Pentecôte, pour y représenter les évêques des diocèses coloniaux. Mais le retard inattendu, de quelques heures, du

Facket des Indes, lui avait fait manquer le Faguetbot que devait le conduire d'Alexandrie à Rome. Et l'a voulu, cependant, et avant même d'aller dans sa famille, accomplir son pèlerinage près des tombeaux des S. S. Apôtres. Puis le S^t Père, pour récompenser son zèle, lui a accordé les mêmes faveurs et privilèges qu'aux Evêques présents à la solennité de la Canonisation des Martyrs Japonais.»

— « Nous avons eu aussi plusieurs fois au séminaire la visite du nouvel Evêque de la Guadeloupe, Mgr. Boutomet. Son sacre devait d'abord avoir lieu dans notre chapelle, le jour de la Pentecôte; mais des raisons particulières ont fait changer ce dessein, et il a été sacré dans l'Eglise de S^t Sulpice, le jour de la Trinité, par le Nonce apostolique, assisté de Mgr. Mambourg et de Mgr. Charbonnel⁽¹⁾. Sur la demande du Nonce lui-même, une députation de seminaristes a assisté à la cérémonie pour y représenter le séminaire colonial.

Le lendemain de son sacre, le nouvel évêque est venu célébrer la messe de communauté au séminaire et nous donner les grâces de sa bénédiction épiscopale.»

— « Un changement a eu lieu (ainsi qu'on l'a vu plus haut dans la partie officielle) dans le personnel des Frères du séminaire. Le F. Bricchet est parti pour Rome au commencement d'Avril, pour y reprendre ses fonctions d'économe qu'il avait déjà remplies précédemment dans cette Communauté; et le F. Maître Jean est venu le remplacer provisoirement au séminaire.

— « Le R. P. Gueltier qui avait repris, au commencement de l'année scolaire, son cours de morale au séminaire, a dû l'interrompre pour le second trimestre, à cause de ses fatigues et le céder au F. Libermann. Mais quelque temps de repos pris du Cardinal de Reims furent bientôt remis, et, comme on le sait, il a pu avec bonheur accompagner son Eminence à Rome, pour la grande fête de la canonisation des Martyrs Japonais.»

(1) Ancien évêque de Toronto, aujourd'hui capucin et év. in partibus.

Cité de Bordeaux.

Extrait du Bulletin de cette Commune — « Une des œuvres les plus intéressantes de la Cité de Bordeaux, est la direction d'un hospice pour les femmes épileptiques, tenu par les religieuses aînées Compagnes du Sauveur. Un des Pères y va dire la St^e messe tous les Dimanches, entend les confessions, et y fait une courte instruction.

« On a lu à ces pauvres épileptiques la vie du Vénéré Père; cette lecture leur a fait concevoir une grande vénération pour sa mémoire; elles l'invoquent avec ferveur; et ce n'est pas en vain. Car, s'il ne les a pas débarrassées de leurs infirmités, il leur a communiqué quelque chose de son esprit, ce qui vaut bien mieux. Plusieurs d'entre elles sont arrivées, non seulement à une parfaite résignation, mais jusqu'à bénir le Bon Dieu de leur avoir donné une si large part à ses souffrances. Aussi reçoivent-elles, en échange, des grâces signalées de sa bonté paternelle... »

— « Le carême nous a donné un redoublement d'occupations. M. Lecommet était en mission. Le F. Crindel prêchait le carême dans une paroisse voisine de Bordeaux, en sorte que le R. P. Gravière se trouvait chargé tout seul des instructions ordinaires de notre chapelle. Les confessions ont été nombreuses, et ce qui il y a de plus consolant; c'est que notre Bonne Mère; nous a envoyé bon nombre de pauvres âmes qui étaient bien en retard... »

— « Après le carême, les exercices du mois de Marie nous ont amenés dans notre chapelle et au dehors de nouvelles prédications.

Enfin sont venus les pèlerinages à Notre Dame de Calance et à Verdolais. Le dernier a été magnifique. Nous étions près de huit cents pèlerins, et presque tous ont fait la St^e Communion dans ce sanctuaire vénéré, où Marie fait éclater si souvent sa bonté et sa puissance. Une pluie qui est venue nous surprendre à la descente du chemin de fer, nous a donné quelques difficultés pour établir et maintenir l'ordre de la procession; et il est facile de le comprendre. Mais en revanche, au retour, l'ordre le plus religieux et le plus parfait n'a cessé de régner. Les bannières et les oriflammes étincelaient aux rayons du soleil. Des chœurs placés de distance en distance

faisaient retentir les échos de pieuses mélodies en l'honneur de Marie. Ecut le monde est rentré le cœur content, tout en se promettant de se procurer le même bonheur l'année prochaine.

— En terminant ce Bulletin de la Maison de Bordeaux, nous devons, de la part du C. R. Père, exprimer un désir à nos chers Frères de cette C^{te}, désir qui sera, nous n'en doutons pas, partagé par tous nos confrères: c'est d'avoir quelques détails sur cette œuvre encore presque inconnue, et cependant si intéressante, des Epileptiques. Il en a été dit quelques mots dans un Bulletin précédent en 1860 (N^o. 15 et 16, page 143). Mais on désirerait avoir une notice plus complète sur son origine et ses développements. Nous espérons que nos chers Frères de Bordeaux nous enverront prochainement quelque chose à ce sujet.

C^{te} de St-Élan.

— Pendant la semaine sainte, les Frères de St-Élan et de Carlan se sont réunis pour faire ensemble leur retraite annuelle. Le P. Fernet est allé de N^o. D. de Langonnet aider le P. Schmoderer pour ces saints exercices. La correspondance de la C^{te} nous apprend que leurs efforts réunis ont été particulièrement bénis de Dieu. Tous les Frères sont sortis de ces jours de grâce, disposés à travailler avec plus de zèle et de générosité que jamais, pour la gloire de Dieu, selon les fins de la Cong^o. Le P. Schmoderer avait eu soin de leur exposer, d'après les conférences du C. R. Père à la grande retraite des Frères.

Pour mettre de suite en pratique ces bonnes résolutions, on tint, selon l'usage établi à la Maison-Mère, un Chapitre des Règles auquel assistèrent les Frères des deux Maisons, pour constater ensemble et corriger les différents manquements aux Règles qui pourraient avoir eu lieu dans le cours de l'année.

— Après la retraite, un des Orphelins aspirants-Frères est parti pour N^o. D. de Langonnet avec le P. Fernet, à l'effet d'y continuer son postulat. Un autre est allé le rejoindre ensuite, au mois de juillet, et d'autres encore, nous dit-on, se préparaient aussi pour plus tard. (Vinsi, comme on le voit, l'Œuvre de St-Élan est utile et fructueuse, non seulement pour le bien que l'on fait

aux Orphelins et aux Colons qui y sont élevés, mais encore pour la Cong^e elle-même, en préparant des vocations de Frères.

— Pendant la retraite des Frères, a eu lieu également celle des enfants, pour les préparer aux Fêtes de Pâques. Le P. Locher la prêcha aux enfants de Carlan, et le P. Schuffmacher à ceux de St. Élan, où il se trouvait alors pour rétablir sa santé. Tous paraissaient animés de bonnes dispositions.

Tous les enfants de Carlan, 77 ont eu le bonheur de faire leur première Communion à la fin de cette retraite.

— Le nombre des enfants, Orphelins et Colons, à St. Élan, est de 100 environ, et à Carlan de 60. Dans les deux maisons, on est en général satisfait du bon esprit et de la conduite des enfants.

— Nous avons déjà annoncé dans la 1^{re} partie, aux nouvelles générales, la mort du F. Blin décédé à Carlan le 5 juin dernier. Son corps a été transporté à St. Élan pour être inhumé dans le cimetière de la C^{te}. (voir à la 3^{me} Partie quelques détails sur sa mort.)

Cité de N. O. de Langonnet.

Le Bulletin de N. O. de Langonnet est cette fois peu riche en nouvelles. Nous avons pu seulement glaner, ce qu'il y a dans les lettres ce qui suit:

— En revenant de St. Élan où il était allé, comme nous l'avons dit, tout à l'heure, pour la retraite des Frères, le P. Fernet est allé faire une visite au nouvel évêque de Vannes, M^{gr}. Dubreuil. Il rend ainsi compte de cette visite dans une lettre au R. F. Provincial en date du 21 mar.: « Monseigneur m'a
« parfaitement accueilli et s'est montré plein de bienveillance
« à notre égard. Il m'a retenu à déjeuner avec lui, et si je
« n'avais pas dû partir, il aurait voulu m'avoir à diner. J'ai
« vu ensuite Messieurs les Grands-Vicaires, qui m'ont également
« très-bien reçu. En revenant de Vannes, j'ai eu occasion de
« voir plusieurs Cures qui m'ont témoigné également beaucoup
« de bienveillance. » Ces dispositions générales du Clergé vis-à-vis la maison de Langonnet offrent pour elle de grandes espérances, dans ce pays surtout où le clergé conserve encore tant d'influence sur les populations.

— Quelque temps après, le P. Supérieur de Langonnet a eu l'occasion de voir M. le Préfet du Morbihan et M. le Sous-Préfet de Neapoléonville qui s'étaient rendus à Gourm pour le Conseil de révision. Et on a été aussi parfaitement accueilli. M. le Préfet s'est informé avec beaucoup d'intérêt de tout ce qui concernait l'établissement de N. D. de Langonnet, et il a témoigné l'intention d'aller le visiter l'année prochaine, lors de sa tournée dans le pays.

— Les Sœurs de St. Joseph, que, comme on l'a dit dans un précédent Bulletin, ont acquis notre ancienne maison de Gourm, sont venues pendant le mois de Marie prendre possession de cette maison. Le meilleur accueil leur a été fait par la population et le clergé. Elles ont, aussitôt leur arrivée, ouvert une salle d'asile, et dès les commencements, la maison a été, nous dit-on, assiégée de mères et d'enfants. Il se présente aussi déjà quelques protestantes pour leur Noviciat.

Le P. Fernot profita de l'occasion qu'il eut de voir le Préfet du Morbihan et le Sous-Préfet de Neapoléonville à Gourm, pour leur parler du nouvel établissement des Sœurs. L'un et l'autre se montrèrent parfaitement disposés à favoriser les œuvres qu'elles entreprendraient pour le bien du pays.

— Les Petits-Scolastiques de Langonnet ont fait hommage au C. R. Père d'un panégyrique qu'ils ont composé en l'honneur de Marie pendant le mois qui lui est consacré. Et c'est avec une douce satisfaction que le C. R. Père a reçu de ses jeunes enfants ce petit travail qui témoigne à la fois et de leur tendre amour envers leur Mère du Ciel, et de leur filiale reconnaissance envers Celui qui leur tient sa place ici bas.

Colonie de St. Michel.

La Colonie pénitentiaire de St. Michel, à Langonnet, devient de plus en plus prospère. Elle semble-t-elle déjà placée au premier rang parmi les établissements de ce genre, dans l'estime et la confiance du Gouvernement lui-même, par suite des heureux résultats qu'elle a pu obtenir parmi les colons qui lui sont confiés. On vient d'en avoir dernièrement encore une preuve particulière.

L'Administration de Grenoble, ayant plusieurs enfants jus-
que là indisciplinables, s'était adressée au Ministère de l'Inté-
rieur pour demander quel serait, en France, l'établissement
qui offrirait les meilleures garanties pour y placer ces enfants.

Le Ministère de l'Intérieur désigna lui-même, comme
réunissant toutes les conditions désirables, l'établissement de
M. O. de Langonnet. C'est ce que témoigne la lettre suivante
adressée, à ce sujet, par M. le Préfet des Côtes du Nord,
à St Olan, que est, devant le Gouvernement, le chef lieu
de nos Colonies pénitentiaires en Bretagne, et dont le P. Père
Léonard est le Directeur officiel.

« St Brieuc, le 12 Avril 1862.

« Monsieur le Directeur,

« L'Administration hospitalière de Grenoble compte un
certain nombre d'élèves qui se montrent rebelles à toute direction,
et qu'il est indispensable de placer dans des établissements
disciplinaires.

« Son Excellence M. le Ministre de l'Intérieur ap-
prouve cette mesure et désigne à mon collègue de l'Isère
la colonie agricole de Langonnet, comme remplissant
toutes les conditions désirables.

« Je vous prie, en conséquence, Monsieur le Directeur, de
vouloir bien me faire connaître, si vous consentiriez à recevoir
une dizaine d'élèves de l'hospice de Grenoble, et quelles se-
raient vos conditions d'admission.

« En cas d'acceptation, mon collègue me prie de lui
adresser un exemplaire du règlement qui détermine le
régime intérieur de votre établissement.

« Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma
considération très-distinguée »

Le Préfet: Chibault de la Raffinière.

Le P. Provincial répondit à cette lettre en envoyant
un exemplaire des règlements suivis dans nos Colonies péniten-
tiaires, et exposant les conditions auxquelles on pourrait recevoir
les enfants proposés. Cette affaire, toutefois n'a pas eu de suite.

du moins jusqu'à présent; à cause sans doute de la grande distance des lieux et du surcroît de dépenses qu'occasionnerait le transfèrement des enfants.

Clé de Cellule.

Extra du Bulletin de la Clé - « Au commencement de l'année, l'établissement de St Sauveur a reçu pour son Orphelinat un don de 2,000 francs du Prince impérial. Ce don a été accordé sur une demande qu'avait faite la Mère Emmanuel, religieuse de la Visitation, comme on sait, fondatrice de l'Œuvre, qui, du fond de son Monastère, ne cesse de s'intéresser à ses chers Orphelins de Cellule.

— Les premiers jours du mois de Mai ont été témoin, à St Sauveur, de belles et touchantes fêtes. On avait invité Mgr de Clermont à venir faire la bénédiction de la nouvelle chapelle établie dans le grand bâtiment que l'on vient de construire, et à donner en même temps la Confirmation à un assez grand nombre d'enfants de l'Établissement. Sa Grandeur a daigné se rendre à cette invitation. C'était pour la première fois qu'elle venait à Cellule depuis la fondation de la Maison. Aussi a-t-on fait tout ce qui a été possible pour honorer dignement cette première visite du premier Pasteur du Diocèse.

« Les Cérémonies de la Bénédiction de la chapelle et de la Confirmation terminées, Sa Grandeur a bien voulu prendre part au repas qu'on avait préparé dans notre grand réfectoire, et auquel avaient été invités des ecclésiastiques des environs en grand nombre. Ensuite on s'est rendu dans la salle servant précédemment de chapelle, et les Séminaristes, puis les Scolastiques sont venus successivement présenter à Monseigneur leurs hommages de respect, de reconnaissance et d'amour. Sa Grandeur nous a témoigné et le plus vif intérêt et l'affection la plus grande.

« Quelques jours après, Monseigneur devant partir pour Rome, le P. Supérieur est allé à Clermont lui présenter nos vœux pour son heureux voyage, et en même temps le remercier de la bonne visite dont il avait bien voulu honorer la maison.

de Grandeur lui a exprimé de nouveau tout l'attachement qu'elle porte pour S. Sauveur, et a témoigné tout son contentement de la visite qu'elle avait faite à notre établissement, et le désir de revenir; &c. »

Un élève de seconde nous a fait une description détaillée et intéressante de cette première visite de Monseigneur. Nous la donnerons dans la 3^{ème} Partie.

— « La fête de S. Louis de Gonzague, 23 juin, fête patronale du Petit-Scolasticat et en même temps de l'Académie Littéraire, a été célébrée avec beaucoup de solennité. Dans l'après-midi, a eu lieu la première soirée littéraire, ainsi qu'il est indiqué dans le projet de nos Règlements académiques »

— « Le moulin de Cellule dont on a annoncé l'achat dans un précédent Bulletin (N^o 18, page 282) est maintenant installé et arrangé. Et sera, on l'espère, d'une grande ressource pour l'établissement. Il a commencé à fonctionner dans les premiers jours de juin. Jusque là il y avait eu, dans tout le pays, une excessive sécheresse. Pour obtenir de la pluie, M^{gr} fit faire, à Clermont, une procession extraordinaire. On porta par la ville la statue miraculeuse de N. D. du Fort qui, depuis plus d'un siècle, n'était pas sortie de son sanctuaire; et bientôt il survint une pluie abondante, c'est après cette pluie, et ainsi comme sous la bénédiction du Ciel, que le moulin a commencé à tourner. (Année 3^{ème} Partie un petit récit de cette procession, extraordinaire.) »

Cité de Rome.

— Le jour de Pâques, le S. Père a daigné accorder au Séminaire Français un nouveau et précieux témoignage de son attention délicate et de son attachement paternel. Et lui a envoyé une palme magnifique, longue de trois mètres, avec une petite adresse écrite de sa propre main: *Seminario francese*. C'est là assurément un heureux symbole de la bienveillante protection dont l'auguste et bien aimé Pontife continue toujours à couvrir notre maison de Rome, dans les difficultés qu'elle peut avoir à traverser, et pour nous tous un gage consolant d'espérance.

— Le même jour de Pâques, M. le baron de Meneval

qu'il d'ambassadeur de France à Munich, s'est fait; il y a quelques années; élève du séminaire Français, a reçu la prière et a pu chasser de toute son âme le hoc dies quam fecit Dominus, alleluia. En reconnaissance des soins particuliers et affectueux dont il s'était senti constamment l'objet pendant le cours de ses études ecclésiastiques, qui pouvaient bien lui coûter quelque peu à son âge et après sa première carrière, il a fait don au séminaire Français d'un magnifique portrait en pied de S. Pie IX, exécuté par le meilleur peintre de Rome. Ce tableau, peint à l'huile, est estimé 500 écus romains (2,685 francs). On l'a suspendu dans le salon, à la place d'honneur, avec la palme du S. Père. Sa sainteté, par une faveur toute particulière, avait daigné poser deux fois, pendant cinq minutes environ, chaque fois, devant le peintre.

— Pendant tout le deuxième trimestre, le séminaire Français a été honoré de la visite d'un grand nombre de Prélats et autres personnages de distinction, français et étrangers, venus à Rome pour la grande fête de la Canonisation des Martyrs japonais. Plusieurs évêques et quelques ecclésiastiques ont logés à la maison pendant leur séjour à Rome, tels que l'Archevêque de Toulouse, M. G. S. S. les Evêques de Chartres, Quimper, Strasbourg, Aire, &c. L'Archevêque d'Aruch ne pouvant y loger, avoué, du moins, venir prendre ses repas avec nous. Le vénérable Cardinal de Chambéry, qui a au séminaire Français quatre élèves de son Diocèse, avait également l'intention d'y habiter, s'il eut pu venir à Rome; il avait même déjà écrit pour cela dès le mois de Mars. Un grand nombre d'autres évêques et d'ecclésiastiques français ont pareillement écrit pour demander une place. Mais l'exiguïté du local n'a pas permis d'en recevoir un grand nombre.

— Le Dimanche 22 juin son Eminence le Cardinal Gousset a bien voulu y célébrer la Messe de Communauté. Il a adressé aux élèves quelques paroles de félicitation et d'encouragement.

— Mgr Hobbs est aussi allé à Rome pour assister aux grandes fêtes du mois de juin, et y représenter nos Missions d'Afrique. Nous donnerons plus loin quelques détails que nous ont été transmis sur son voyage.

Cité de Blackrock (Irlande)

Extrait du Bulletin de la Cité. — Dans le dernier Bulletin, on a annoncé que le F. Schöffmacher était allé passer quelque temps en France pour rétablir sa santé fatiguée. Ce cher Père s'est en effet remis au bout de quelques mois; et nous avons été heureux de le revoir au milieu de nous à la fin d'avril, en assez bonne santé.»

— Le 1^{er} jour de Pâques, (30 avril), notre Cité a vu plusieurs cérémonies des plus belles et des plus touchantes. D'abord, le matin, sept de nos jeunes enfants ont eu le bonheur de recevoir pour la première fois dans leur cœur le Dieu du Ciel et de la terre.

« Ensuite, le soir, le F. Supérieur a fait l'érection, dans notre chapelle, de la Confrérie du S^t et Immaculé Cœur de Marie, que le C. R. Père a bien voulu affilier à l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires, en vertu des pouvoirs qu'il possède à cet effet, du S^t Siège, ainsi qu'on le sait. Tous nos enfants sont donc désormais consacrés au Cœur Immaculé de notre Bonne Mère, d'une manière toute spéciale. Nous espérons que cette pieuse institution va de plus en plus établir solidement, dans la maison, la piété et les vertus chrétiennes.

« Dans toutes les réunions on prie avec ferveur pour le salut des âmes, et spécialement pour la conversion des pauvres noirs de l'Afrique. Jusqu'à présent, pas une seule réunion n'a eu lieu qu'on ne les ait recommandés d'une manière particulière.»

— « Nous avons le bonheur de posséder un souvenir tout particulier qui nous rappelle la mémoire vénérée du S^t Fondateur de l'Archiconfrérie. C'est un tableau du portement de croix, dont M. Desgenettes avait fait présent au Noviciat, lors de son dernier séjour à Monsiory. (Bulletin 11^e 3. page 145.) Le C. R. Père a bien voulu en disposer en notre faveur, en considération de notre pauvreté, bien qu'au grand regret des anciens possesseurs. Il est placé dans notre chapelle au-dessus de l'autel le 1^{er} jour de Pâques, pour l'érection de l'Archiconfrérie, qu'il a paru pour la première fois.»

— Le 9^e du mois de Marie, est mort un de nos petits Postulants-Scolastiques, Thomas O'Grady (de la paroisse de Murrow.

Comté de Limerick, diocèse de Castal). C'est le premier des aspirants Irlandais que le Bon Dieu ait appelé à lui.

Malgré sa jeunesse, car il n'avait encore que 15 ans, cet enfant avait déjà fait concevoir de grandes espérances, tant pour ses talents et son application, que pour sa piété. Bien qu'il ne sût pas un mot de latin en entrant chez nous, il était un des premiers, après quatre mois, dans le second cours de latin; et ce qui était mieux encore, il marchait déjà de pair avec les plus anciens, pour la régularité et l'esprit religieux. Sa maladie de poitrine l'obligeait à garder l'infirmerie dans les derniers temps; là, comme partout, même fidélité à la Règle et aux exercices spirituels. Ses condiscipules ont remarqué surtout sa grande charité avec laquelle il était aux petits soins pour les nouveaux arrivés, et le plaisir qu'il avait, quoique malade, à se déranger pour rendre aux autres infirmes tous les petits services qu'ils réclamaient. Toutes ses affections l'attachaient à la Cong.; et il n'avait qu'une crainte, c'était de mourir sans pouvoir faire ses vœux. Mais la St^e Vierge n'a pas permis qu'il mourût sans cette consolation. A ses derniers jours, le F. Supérieur demanda au C. R. Père, par dépêche télégraphique, l'autorisation de recevoir ses saints engagements. Le C. R. Père s'empressa, comme on le pense bien, de lui accorder cette faveur; et ce cher enfant est mort avec bonheur, après s'être ainsi donné entièrement à Dieu dans la Cong^e. Il avait reçu pour nom de religion, Marie-Aloyse. Sa mort, comme sa vie, a été paisible et édifiante. Nous espérons qu'il sera le protecteur de notre petit Scolasticat naissant, avec le cher F. Holley qui en commença la fondation. Ce sont nos prémices au Ciel.

— C'est aussi pendant le mois de Marie, que notre C. a été favorisé pour la première fois de la visite du R. Père Provincial. Malheureusement, cette visite ne put guère être prolongée au delà d'une quinzaine, la fête de la Pentecôte rappelant le R. Père à Paris.

« Ce n'est pas à nous de parler de l'impression qu'il a retirée de sa visite. Nous pouvons cependant dire qu'il a exprimé plusieurs fois sa satisfaction et son contentement,

et de nos enfants et de la prospérité de la maison en général. Nous espérons, Dieu aidant, que ces premières impressions ne se démentiront pas par la suite. »

— Le 21 juin, fête de St Louis de Gonzague, nous avons eu une nouvelle cérémonie de première Communion pour quatre de nos jeunes élèves.

« Le soir, une autre cérémonie encore, et non moins touchante réunissait la C^{te} aux pieds des saints autels : un Postulant, M^r Michel Clark a été reçu en qualité de F^{ils} Scolastique, et quatre Postulants-Frères au nombre des Novices-Frères, à savoir : les F^{ils} Dorothee, Florentin, Vincent-Ferrier et Richard.

« Cette admission porte à trois le nombre des F^{ils} Scolastiques-titulaires, et à sept, celui des Frères-Novices, outre plusieurs postulants qui sollicitent également la faveur de se consacrer à Dieu dans la Congrégation. »

— « Nous espérons avoir bientôt en Écosse une nouvelle œuvre, dont le C. R. Père vient d'autoriser l'acceptation. C'est un orphelinat de jeunes enfants, établi et soutenu par la Conférence de St. Vincent-de-Paul de Dublin, et que se trouve aux portes de cette ville, à Glasnevin. Nous donnerons, dans le prochain Bulletin, quelques détails sur cette œuvre qui est des plus belles et des plus intéressantes. Et que sera aussi, nous l'espérons, des plus utiles pour l'Institut. »

Province d'Afrique

Cité de Dakar.

Dans le dernier Bulletin, nous annonçons le départ de M^{gr} Nobis pour France. Sa grandeur a effectivement réalisé ce voyage, et a débarqué à Bordeaux le 2 Août après une très-bonne traversée. Tout le monde à la Maison-Mère, a été, comme on le pense bien, heureux de le revoir. Après quelques jours de séjour au milieu de nous, M^{gr} a fait un voyage en Alsace, puis s'est rendu à Rome pour la grande fête de la Canonisation des Martyrs Japonais ; et là, il eut le bonheur de

recevoir, du S^r Père, une Bénédiction toute spéciale pour notre chère Mission d'Afrique. Dans le prochain Bulletin, nous donnerons une relation plus détaillée de ces différents voyages de M^{on}seigneur.

Sa Grandeur était accompagnée du F. François-Lavier, revenant également de Dakar, et de deux Séminaristes indigènes, M^o. Jean-Samba, et Jean Trovost, destinés à aller à Rome achever leurs études au collège de la Propagande. Depuis 2 ans déjà, M^ogr. par une faveur toute spéciale, avait obtenu leur admission du Cardinal Trierst de la Propagande, qui, dans une réponse pleine de bienveillance, exprimait son estime pour M^ogr. Kobès, et sa tendre sollicitude pour la mission de la Sénégambie et des deux Guinées.

— Le retour de M^ogr. Kobès, en France, a dû être suivi, peu de temps après, de celui du F. Jean-Marie, dans le double but de se retremper un peu à la Maison-Mère, et surtout de se remettre d'une dyssentérie dont la tenacité commençait à donner de véritables inquiétudes. Le voyage sur mer lui a fait un très-grand bien, et à son arrivée, il était presque complètement guéri.

— Le F. Welby a eu aussi à subir l'épreuve de la maladie. une forte dyssentérie l'a retenu à l'hôpital de Gorée pendant 3 semaines. Les bons soins qu'il y recut le remirent assez vite. Cependant, de crainte d'une rechute toujours dangereuse, et pour obtenir une guérison complète, on a cru devoir le faire partir pour France d'après la décision du médecin de Gorée.

Comme on le voit, le personnel de Dakar se trouvait par là bien réduit; mais en retour, 2 frères sont partis dernièrement pour cette mission, ce sont: le F. Ferdinand et le F. Armand, qui en était revenu l'année dernière.

Malgré toutes les difficultés, les œuvres de Dakar sont toujours bénies de Dieu, ainsi qu'on le verra par les extraits suivants de la correspondance du F. Stamb:

« Pour ce qui concerne le collège, les enfants vont bien; et leur examen a été satisfaisant. »

« La Communauté des Sœurs marche toujours à merveille; »

et les filles de Marie sont toujours bien ferventes. »

— Les fêtes de la Pentecôte ont été célébrées avec pompes et magnificence; les enfants ont chanté la Messe en musique; le soir, le P. Bourvi a prêché, et le P. Lossadat a donné le salut. La musique instrumentale a joué plusieurs morceaux, que ont été au jugement de tous, très-bien exécutés. »

— Les enfants du collège ai Dakar ont composé et envoyé au C. R. Père, comme gage de leur respect et de leur vénération, la narration de deux belles cérémonies qui y ont eu lieu, à savoir: la fête de St Louis de Gonzague, patron du collège, et la procession de la Fête-Dieu. Nous regrettons que les limites de notre bulletin ne nous permettent pas de les reproduire ici.

— Enfin, le bulletin de la C^{te} Consigne un fait bien intéressant: C'est l'inauguration d'un petit pèlerinage à la St^e Vierge, chapelle d'un genre tout nouveau, construit dans le tronc d'un basab. On trouvera à ce sujet une petite description dans la 3^e partie. »

— Nous terminerons la revue de cette Comm^{te}, en rapportant quelques lignes touchant la mission de Sierra-Léone, extraites d'une lettre du P. Strub au C. R. Père, en date du 11 juin. « J'ai reçu dernièrement, écrivait-il, une lettre du Commandant Espagnol de Sierra-Léone. Le P. Duparquet venait de passer deux ou trois jours chez lui. Il en exprimait sa vive reconnaissance, et priait de vouloir bien penser de temps en temps aux pauvres chrétiens abandonnés de Sierra-Léone. Il espère que vous lui enverrez bientôt des missionnaires. Je l'ai encouragé dans cet espoir. » Bons nos chers Confères s'uniront sans doute à ces vœux. Nos maisons d'Irlande nous fourniront bientôt, on l'espère, des ouvriers évangéliques pour répondre à l'appel de ces pauvres âmes délaissées.

Gorée.

— Nous avons toujours à regretter l'absence de nouvelles directes de Gorée pour le Bulletin. Voici seulement ce que nous avons pu recueillir d'une lettre du P. Duret au C. R. Père à la date du 27 avril:

« Le P. Lossadat est venu nous voir à St-Louis pendant quelques jours. Il retourne demain, 29 avril, à Gorée par le

Vapeur. Il est brillant de santé.

« Nous avons été faire une visite au Gouverneur. Le Ferrussedat a été très-content. Le Gouvernement lui a promis de faire à Gorée, comme à St. Louis, un ouvroir pour les jeunes personnes. Cette œuvre sera très-probablement confiée aux sœurs de l'école, et on demandera pour cela deux Religieuses à St. Joseph en plus, comme j'en ai proposé. »

Joal.

— Le P. Strub transmet au C. R. Père les nouvelles les plus consolantes sur la mission de Joal :

« Joal, écrit-il, semble se renouveler en ce moment. Le P. Fousset et M. Santa-Maria (prêtre indigène attaché à la Mission) ont fait des efforts extraordinaires pour donner aux chrétiens un nouvel élan et entraîner les infidèles. Dieu a béni sensiblement leurs efforts. Le P. Fousset s'est occupé particulièrement de ceux qui connaissent la langue française. Tous les soldats du poste français établi à Joal, le sergent en tête, ont fait leurs Pâques, à l'exception d'un seul. Le sergent s'est proposé au P. Fousset pour chanter les antennes aux vêpres le Dimanche.

De son côté, M. Santa-Maria s'est mis activement à l'œuvre près des indigènes. Un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles se sont approchés de la 5^e table aux fêtes de Pâques. Plusieurs mariages sérieux doivent être bénis. Des chrétiens de Joal, venus l'autre jour à Dakar, disaient qu'on ne reconnaîtrait plus la Mission de Joal, tant elle est renouvelée. Remercions N. S. et sa S^{te} Mère de toutes ces merveilles, et prions surtout que le bien se continue et s'augmente de plus en plus. » (Lettre du 5^o mai)

— « Pendant que le P. Fousset travaillait à Joal avec M. Santa-Maria, le P. Lamoise a pu s'occuper de Rufisque (station à quelques lieues de Dakar), visiter les petites chrétiennités répandues sur la côte depuis Dakar jusque dans le Saloum, vers Gambie. Cette excursion a été également bien bénie de Dieu, ainsi qu'on le verra par le récit qu'il en a fait lui-même dans une lettre au C. R. Père et que nous remettons, à cause de sa longueur, à la 3^e partie.

Ctè de St. Louis.

Depuis le dernier Bulletin, voici les nouvelles qui nous sont parvenues de la Ctè de St. Louis.

— On se rappelle que nous y avons dit, que le Gouverneur avait demandé au P. Duret un rapport concernant un projet d'établissement d'ouvriers, pour y recueillir les jeunes personnes au sortir des écoles des Sœurs, et les mettre ainsi à l'abri de mille dangers.

Le P. Duret, trop heureux d'entrer dans cette demande du Gouverneur, s'est empressé de lui soumettre ce rapport; et celui-ci, après en avoir pris connaissance, a répondu au P. Duret par une lettre de satisfaction, dans laquelle il lui disait que les idées qu'il y avait développées étaient en tout point conformes aux siennes, et qu'il allait en envoyer copie au Ministère. On espère donc que bientôt, avec l'aide du Gouvernement, cette œuvre si utile ne tardera pas à être établie.

— Nous avons appris que le Gouverneur a aussi demandé un Instituteur français pour Dagana, poste situé dans l'Intérieur. L'exécution de ce projet, quel qu'en soit d'ailleurs le but direct, sera cependant aussi, on l'espère, de quelque utilité pour la propagation de notre St^e Religion, dont l'enseignement sera facilité dans ce pays par la connaissance de la langue française. — Dût cette connaissance n'avoir que le seul avantage de faciliter les rapports des missionnaires avec les Indigènes, ce serait déjà beau coup.

— Les travaux et les fatigues de nos Pères de St. Louis ont été récompensés en ces derniers temps par des consolations très-sensibles. A la suite des instructions du carême, il y a eu un certain nombre de conversions remarquables. On nous a raconté en particulier le baptême d'une jeune Musulmane, âgée d'environ 21 ans. Cette jeune personne avait eu à vaincre des difficultés presque insurmontables: ses parents, fanatisés comme le sont tous les sectateurs de Mahomet, lui suscitèrent toutes sortes d'obstacles. Enfin, aidée de la grâce divine, soutenue par les exemples et les conseils d'une ancienne élève des Sœurs, jeune mulâtresse,

chez qui elle s'était placée comme domestique, elle vint à bout de triompher de tout. Et ce fut avec les sentiments d'une foi vive et d'une tendre pitié qu'elle reçut, au temps Pascal, le sacrement de la régénération.

De même, le meurtre de Marie a été bien suivi, et a produit quelques fruits: deux conversions remarquables ont été la récompense des efforts apostoliques de nos Pères de St. Louis.

— Depuis longtemps, il était question de retourner en France: du P. Douvri; d'abord pour y remettre les vœux perpétuels, à la Maison-Mère, puis en même temps pour se remettre un peu de ses fatigues et consulter quelque oculiste un peu renommé de la Capitale au sujet de ses yeux. Car, on sait que ce cher Père a perdu entièrement un œil, et, pour l'autre, on n'était pas tout à fait sans crainte non plus. Il est donc arrivé à la Maison-Mère dans les premiers jours de Juillet.

A son arrivée, on se pressa de l'envoyer consulter un des plus célèbres oculistes de Paris. Mais il lui fut déclaré sans hésitation, qu'il n'y avait plus rien à faire pour son œil, qu'il était entièrement perdu. Et, quant à l'autre, on le trouva en bon état.

L'absence du P. Douvri a causé un vide à St. Louis, qui ne laisse pas de se faire sentir, en particulier, sous le triple rapport: du chant de la messe, et de la prédication; mais comme sa santé se remet bien depuis qu'il est en France, il y a lieu d'espérer que, sous peu, il pourra retourner à son poste, au sein de sa chère Communauté de St. Louis.

Cri de Gambie.

Comme on l'a vu dans le dernier Bulletin, le P. Duparquet s'était rendu de Dakar en Gambie pour y prendre le Pacht de ven et le conduire à Fernando-Po, et, de là, se rendre au Gabon. Et nous envoie de la Côte de Gambie, à la date du 21 avril, le Bulletin suivant, qui montre tout le bien que nos Pères continuent de faire dans cette mission:

— « ! Bon Dieu bénit beaucoup le zèle de nos chers Pères de St. Louis de Gambie. Cette chrétienté est peut-être la plus flo-

de toute la Mission. Pendant la semaine sainte, l'Eglise était remplie de monde; et un grand nombre de fidèles se sont approchés de la sainte table. Le nombre des baptêmes est aussi très-considérable; il y en a eu 17 le seul jour du samedi saint.

« Il faut dire aussi que les Frères ont un grand zèle pour le salut des âmes, et travaillent avec ardeur. Tous les jours, il y a catéchisme à la chapelle, sans compter toutes les personnes âgées auxquelles ont fait le catéchisme en particulier. Enfin, chaque jour, les Frères vont dans la ville, de maison en maison, et dans les hôpitaux visiter les malades, les préparer à la mort, et essayer de convertir les hérétiques et les païens. Leurs efforts sont ordinairement couronnés de succès, et ils ont la consolation de voir des conversions très-nombreuses venir sans cesse récompenser leurs travaux. Ils parviennent aussi à légitimer un grand nombre de mariages. En un mot, leur ministère est rempli de fruits et de consolations.

« En outre, ils sont fortiment secondés par le Gouvernement anglais, qui, bien que protestant, leur accorde une subvention annuelle de 1700 francs, confirmée à Londres par le Gouvernement de la Reine. Ils sont sans contredit dans de meilleures conditions que dans les Colonies françaises: ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent. L'entrée des prisons et des hôpitaux leur est entièrement ouverte; ils sont libres de baptiser et de convertir tous ceux qu'ils peuvent persuader. Ce qui paraîtra plus extraordinaire, c'est que les médecins protestans eux-mêmes leur facilitent ce ministère.

« L'école de la mission est aussi très-suivie; non seulement pas un seul enfant catholique fréquente les écoles protestantes, mais l'école catholique est fréquentée elle-même par les protestans et les mahométans: cependant, je vous avouerai qu'à mon avis, cette école n'est pas encore bien brillante. Elle demanderait, ce semble, à être installée sur des bases plus solides, pour y pousser davantage l'instruction des enfants. Je dois toutefois ajouter que, telle qu'elle est, elle ne le cède encore en rien aux écoles protestantes établies dans le pays. Il serait à désirer que le F. Leman pût former quelques bons Frères Irlandais capables de la mettre sur un meilleur pied.

« Quoique l'église soit assez vaste, elle se trouve néanmoins un peu étroite pour le nombre des fidèles. Il serait bien désirable que l'on pût achever le chœur, dont les fondements sont jetés depuis 10 ans, d'autant plus que les dépenses seraient assez minimes: 2,000 francs seulement.

« Le bien qui se fait ici porte les Frères de Gambie à croire qu'il se ferait aussi facilement et sur une plus vaste échelle à Sierra-Léone; aussi désirent-ils vivement voir cette œuvre projetée depuis si longtemps se réaliser enfin.

Clé de St^e Marie du Gabon

— Ainsi qu'on l'a fait présenter dans le dernier Bulletin, le F. Anselme a dû revenir en France, par suite de la grave et longue maladie qu'il a éprouvée au Gabon. Le F. Le Berre a profité, pour l'embarquer, de l'occasion d'un navire de l'État qui est heureusement venu à passer au mois de juin. Ce bon Frère se trouvait alors déjà un peu mieux depuis une huitaine. On espère qu'à l'aide des précautions et des soins, il pourra se remettre complètement.

Le C. R. Père se propose d'envoyer quelques Frères au mois d'Octobre, dans la mission du Gabon pour remplacer le Frère Anselme et aider les autres Frères, spécialement dans la culture et les constructions.

— Quelques jours avant le départ du F. Anselme, le Père Duparquet arrivait enfin au Gabon, où il était depuis longtemps attendu, et o. lui-même avait hâte d'arriver. Il raconte ainsi au C. R. Père, par une lettre du 3 juin, son voyage et son arrivée:

« Je suis enfin arrivé au Gabon le 1^{er} juin, après une traversée d'un vingtaine de jours depuis Gambie. Pendant cette traversée, j'ai eu l'occasion de visiter toute la côte de la Guinée septentrionale, entre autres: Sierra-Léone, où j'ai reçu la plus amicale et la plus généreuse hospitalité du Consul Espagnol; le Cap des Palmes où s'étaient établis nos premiers Missionnaires; les bouches du Niger etc., etc.

« A mon arrivée, j'ai trouvé Mgr Bessière, le F. Le Berre

et tous les Pères et Frères en bonne santé, sauf le bon F. Anselme.

« J'ai déjà été établi par le F. Supérieur dans mes nouvelles fonctions de Préfet des Etudes et de Discipline des enfants.

« La Mission est bien mieux qu'autrefois sous le point de vue des installations. Nos Pères ont eu l'heureuse idée de faire leurs constructions en pierres, ce que, sous tous les rapports, est bien préférable.

« Les enfants sont très-nombreux, et nous en aurons bientôt davantage quand nos bâtiments seront terminés. Ils ont bon esprit et sont dociles, Mais, cependant, il paraît que les vocations, pour un clergé indigène sont peu sûres encore. Un de nos plus chers enfants, celui sur lequel on fondait le plus d'espérances, le fils du roi Denys, a été repris par sa mère qui ne veut plus le laisser revenir.

— Dans une lettre subséquente, du 21 juin, le F. Dupurquet nous transmet en outre les nouvelles suivantes :

« La supériorité de la France vient de s'étendre ici sur de nouveaux pays, du côté du sud. Le Commandant du Gabon est allé dernièrement recevoir l'hommage du roi du Cap Lopez, où flotte maintenant le drapeau français.

« Le territoire soumis à la France se trouve étendu sur la côte sud du Fleuve jusqu'à une trentaine de lieues environ. Cette annexion ne peut du reste qu'être utile à la Mission. Nous avons déjà bon nombre d'enfants de ce pays; mais nous pouvons encore en avoir davantage et plus facilement, maintenant qu'il est français. »

Province de la Mer des Indes.

Cité de Port-Louis (Maurice.)

— Le R. F. Collin, dont on attendait depuis longtemps le retour à la Maison-Mère, nous est enfin arrivé, le 6 mai, après une heureuse traversée et en assez bonne santé. Il est depuis à la Maison-Mère, attendant sa nouvelle destination.

— Au départ du R. F. Collin de Maurice, le fléau du choléra, qui a désolé cette île d'une manière si cruelle, avait

à peu près cessé. Il n'y avait plus que des cas isolés çà et là; et c'est ce qui permit à ce cher Père d'exécuter enfin son retour en France. Il paraît toutefois que, quelque temps après, il y eut une recrudescence assez forte du terrible fléau. A Flacq, en particulier, on comptait encore, au commencement de juin, une moyenne de 10 décès par jour.

Enfin, à l'heure qu'il est, l'épidémie a complètement disparu; et grâce à Dieu, aucun de nos chers Confrères de Maurice n'en a été atteint, malgré le surcroît de travaux et de fatigues qu'ils ont dû avoir, malgré les dangers auxquels ils étaient sans cesse exposés près des pauvres cholériques mourants. C'est pour la quatrième fois, depuis 1834, que le choléra s'est évité dans l'île, et, chaque fois, nos Pères ont pu traverser sains et saufs cette cruelle épreuve, au milieu des nombreuses victimes moissonnées autour d'eux. Que le S^t. et Omn. Cour. de Marie, qui les a protégés d'une manière si admirable, en soit donc à jamais béni!

— Nos Pères du Port-Louis ont vu, dernièrement, leur sphère d'action déjà grande s'agrandir encore davantage dans cette ville. Il y a au Port-Louis, capitale de l'île, deux paroisses: celle de la Cathédrale et celle de l'Immaculée Conception. Jusqu'à l'année dernière, nos Pères n'avaient eu à desservir que la paroisse de la Cathédrale. Un prêtre séculier, M. Mazuy, était à la tête de la seconde. Mais, se voyant succomber sous le poids du travail, il a appelé des Pères à son secours, et maintenant les P. P. Guilmin et Maistre sont chargés de l'aider. Le P. Guilmin nous transmet les nouvelles suivantes, sur les fruits de leurs travaux dans ce nouveau poste:

« Après avoir été quelque temps à St-Julien de Flacq, j'ai été au Port-Louis pour y aider, avec le P. Maistre, à desservir la paroisse de l'Omn. Conception. Le Curé de la Paroisse, homme de mérite, bien dévot à la Ste Vierge, et tout dévoué aussi à la Cong^o, est un prêtre séculier belge.

« Nous avons eu, à nous trois, 1700 Communions pascales; j'ai baptisé, pour ma part, une dizaine d'adultes, revêtu à peu près autant de mariages civils, marié plusieurs concubinaires, &c. &c. »

— Dans les autres postes, les travaux de nos Pères n'ont pas été non plus sans être bénis de Dieu, et spécialement pendant le mois de Marie. Le P. Chevreaux écrit à cet égard au C. P. Père.

« C'est le P. Blanpin qui a prêché le mois de Marie aux blancs à la Cathédrale; et moi, je l'ai prêché aux noirs. Le P. Baud allait, une fois la semaine, dans chacune des chapelles de St Croix et du St Cœur de Marie. Tout s'est bien passé partout. Chacun de nous a fait un peu pour l'honneur et gloire de notre Bonne Mère. (lett. du 8 juin.)

« A Flacq et au Grand-Fort le mois de Marie a été aussi très-bien. Les gens de ces quartiers commencent à aimer véritablement la St Vierge. Ils sont heureux d'entendre parler d'Elle. C'est là, j'en ai la confiance, un témoignage certain que le règne du démon va finir parmi eux. Le cher Père Chierse', ainsi que les Pères qui sont avec lui, m'assurent qu'il y a eu une grande amélioration.»

« A la Fête-Dieu, nous avons eu au Fort-Louis deux processions magnifiques: celle de la Cathédrale, le jour même de la Fête-Dieu, qui est ici fête chonée, et celle de la St Croix, le dimanche dans l'Octave de la Fête. — Monseigneur a voulu venir lui-même porter le St Sacrement à cette dernière. M. Bazuy faisait Diacre et le Père Blanpin sous-diacre. On estime qu'il y avait bien à cette procession de 15 à 20 mille personnes. » (lett. du 8 juillet)

— Le P. Chevreaux ajoute dans la lettre précédente du 8 juin:

« Après nos travaux du mois de Marie, nous sommes allés, le P. Blanpin et moi, visiter nos Confères de Flacq et du Grand-Fort, pour nous remettre un peu des fatigues du carême et du mois de Marie. Nous avons profité de ces quelques jours de repos pour faire la petite retraite prescrite pour la Pentecôte par nos ^{se} Règles. Grâce à Dieu, cette retraite, quoique courte, nous a beaucoup consolés et aura, je l'espère, disposé nos âmes à la venue de l'Esprit-Saint que nous célébrerons Dimanche.

« Tous nos bons Pères de la Ville, ainsi que ceux de Flacq et du Grand-Fort, vont assez bien; et nous sommes tous heureux et contents, au milieu de nos travaux et malgré nos fatigues.»

Cité de la Providence (Bourbon.)

Etablissement de la Providence.

— Le C. R. Père au autorisé les F. F. Fortunat et Amable, qui avaient été admis précédemment aux vœux perpétuels, ainsi qu'on le vu dans la 1^{re} partie, à émettre, à la Providence, entre les mains du P. Dubois, ces saints engagements. La cérémonie a eu lieu le 5^e jour de la Pentecôte, 8 juin.

— Nous avons donné dans la 1^{re} partie le Décret d'érection d'un Noviciat de Freres à Bourbon. Cette œuvre semble déjà donner, dès ses premiers commencements, de grandes espérances, ainsi qu'on le verra par l'extrait suivant d'une lettre du P. Vincent au C. R. Père, en date du 7^e mai dernier: « Votre petit Noviciat de Freres est dans les meilleures conditions, pour un commencement: il se compose de 4 sujets: un novice et 3 postulants, dont un Mauricien; un Irlandais, ancien caporal de l'armée anglaise, envoyé par nos Pères de Maurice; et enfin, un enfant de Bourbon, sorti de l'école professionnelle de la Providence

« Je ne puis m'empêcher de vous dire, mon C. R. Père, que, sous tous les rapports, ils font notre consolation; car, ces bons enfants sont fervents, et l'on serait obligé plutôt de les ménager que de les stimuler. Le Dieu seul en revient la gloire; car, c'est lui seul qui a pu réunir à Bourbon des Novices de Maurice, d'Irlande, &c. C'est là notre consolation la plus grande, et notre plus précieuse espérance pour l'avenir. Dès ce moment déjà, nous pouvons être assurés que la Maison-Mère aura moins de peine à fournir le personnel nécessaire à Bourbon

— Les Œuvres diverses de l'Etablissement de la Providence prospèrent, chacune, de jour en jour davantage, comme on le verra par les extraits suivants que nous empruntons, avec l'autorisation du C. R. Père, à la correspondance du P. Dubois:

« D'abord pour l'école professionnelle, les différentes Communautés de l'île commencent à voter plusieurs bourses pour y placer des enfants comme apprentis. Ainse St. Denis et St. Pierre viennent de voter chacune 10 bourses; St. Suzanne et St. André 4 chacune;

ce qui augmente déjà pour l'année prochaine notre effectif de 28. Aussi, espérons-nous que, dans les commencements de 1863, nous aurons 200 enfants à notre école. Il y a du reste déjà au nombre de 156. (let. du 14 juin.)

— « Quant à l'hospice, il est comble maintenant. Nous ne savons plus où mettre nos malades. L'effectif en est déjà monté à 180. »

— « Le Penitencier est une œuvre des plus intéressantes et que le Bon Dieu bénit beaucoup. Le 31 jour de la Pentecôte a été pour ces pauvres détenus une bien belle fête. Il y a eu parmi eux 7 baptêmes d'adultes et 20 premières Communions. Nous venons d'ériger aussi dans cet établissement une petite Congrégation qui fait déjà beaucoup de bien.

« Les F. F. Amable et Alexandre qui sont spécialement chargés de cette œuvre vont très bien, et sont très-heureux au milieu de leurs chers détenus. Il semblerait que le bon Frère, Michel, en mourant, a légué au F. Amable son manteau, comme Eli à Elisée. »

— « La Communauté des Filles de Marie est toujours bien fervente. Les vocations semblent devoir augmenter encore. Je viens de recevoir les vœux de six nouvelles Religieuses et donner l'habit à dix Novices. Le noviciat est monté jusqu'à trente novices, qui toutes paraissent bien disposées; et chaque jour les demandes d'admission se multiplient. C'est une Église qui promet beaucoup pour l'avenir. »

— « C'est un beau spectacle que de voir réuni le personnel de toutes ces œuvres, surtout à nos offices. C'est vraiment quelque chose de magnifique. Cette réunion de pauvres vieillards; puis à côté d'eux, ces charmants enfants de l'école professionnelle et ceux du Penitencier; cette Église fervente des Filles de Marie; ce petit germe de noviciat de Frères qui sont admirables de piété. Peut-on trouver quelque spectacle plus beau et plus consolant? Puisse le Sacré Coeur Immaculé de Marie continuer à bénir toutes ces œuvres, car tout est en sa main. »

— La partie matérielle de l'établissement est aussi en voie de progrès et de prospérité.

« Nos ateliers, écrit également le F. Duboin, vont tous très-bien. Les commandes de travaux nous arrivent de toutes parts. Nous avons actuellement pour plus de 89.000 francs d'ouvrage⁽¹⁾ que nous devons livrer avant le mois de 7^{ème} prochain; aussi nous aurions bien besoin de quelques Frères de plus.

« Le grand bâtiment que nous avons commencé pour recevoir les ateliers est déjà bien avancé. Nous espérons qu'il pourra être terminé pour les mois de septembre. Les constructions forment les trois côtés d'un carré, le quatrième sera fermé par une grille. Chaque côté du carré a 50 mètres de long environ⁽²⁾ et 12 de long partout. Il y aura, de plus, aux deux extrémités, deux pavillons qui se détacheront de la bâtisse principale, et un troisième formant saillie au milieu. Il y aura le rez-de-chaussée et un étage. L'intérieur du rez-de-chaussée sera tout en arcades. Jugez quel bel effet fera cette magnifique bâtisse, et quelle place elle nous donnera pour développer nos ateliers. » (lett. du 28 mars.)

Maison de la Neuville.

— Le F. Duboin écrit au G. R. Père, à la date du 9 juillet, relativement à la Neuville :

« Le jour de la fête du F. Horner (la St. Antoine, 13 juin) je suis monté à la léproserie; c'était un grand jour de fête pour l'établissement, sous tous les rapports. Vingt adultes ont reçu ce jour-là le St. Baptême. Ces pauvres lépreux étaient aux anges. Nous leur avons donné un grand dîner, auquel ils ont presque tous assisté. Cette fête était magnifique. »

Et ces quelques mots nous n'avons rien à ajouter sinon l'expression de notre regret de n'avoir plus, depuis un certain temps, de nouvelles détaillées sur cette œuvre si intéressante de la léproserie. Nous espérons que le F. Horner compensera bientôt ce retard par quelque relation plus étendue.

(1) Il est à remarquer ici, que les profits des ateliers de la Providence sont pour l'Administration et non point pour la Communauté.

(2) on a déjà dit un mot de ce bâtiment dans le dernier Bulletin; mais on a écrit par erreur 30 m. au lieu de 50.

Clé de Chandernagor.

La première lettre que nous ayons de Chandernagor est du 5^e jour de Pâques, 20 avril. Le F. Fritsch y raconte ainsi son arrivée et celle des trois Frères qui l'accompagnaient, et ses premières impressions.

« Grâces soient rendues à Jésus et à Marie ! Nous sommes heureusement arrivés à Chandernagor depuis le 17 avril, Jeudi-Saint, après un voyage de trente et quelques jours. Nous avons eu continuellement beau temps pendant la traversée, et le mal de mer n'a pas été trop terrible.

« Aujourd'hui même, 5^e jour de Pâques, j'ai dit ma première messe sur le sol indien. J'ai fait une petite instruction. Un Père jésuite a chanté la Grand'messe.

« M. le Curé Chéroutre, auprès duquel nous sommes d'abord descendus, a paru nous accueillir parfaitement. Il a mis sa table et sa maison à notre disposition, en attendant que nous puissions trouver un local où nous établir.

« Nous ~~avons~~ avons également été reçus avec beaucoup de bienveillance par M. Hayes, administrateur de Chandernagor. (c'est le titre officiel du Chef des établissements français de Chandernagor). Il nous a assurés, dès notre première visite, de son concours efficace pour l'œuvre des Ecoles en particulier. Jusqu'ici nous n'avons en effet, qu'à nous féliciter de nos rapports avec lui.»

« Je ne suis pas encore à même de bien juger de l'état des choses, au point de vue de la situation religieuse, et de l'Instruction; mais voici ce qui paraît au premier aperçu:

« Pour ce qui est d'abord de l'état religieux du pays, tout, on peut dire, reste à faire pour les indigènes, parmi lesquels on ne compte aucun chrétien.

« Quant à l'Instruction, elle ne paraît pas nulle sous tous les points, quoiqu'il n'y ait pas d'école à Chandernagor même, du moins pour les garçons. Les anglais dirigent, à une lieue d'ici, une école de 600 élèves externes, payant par mois une roupie (1, ⁷/₁₀°). Il s'agit de lui faire concurrence.

Les Sœurs de St Joseph ont, dans la ville, pour les filles, un pensionnat assez intéressant, bien qu'il soit encore récemment fondé. Il compte une quarantaine d'enfants.

« La langue anglaise est la seule communément usitée. La langue française n'est entendue que des Européens et de certains créoles assez avancés en âge. La jeunesse et les enfants surtout l'ignorent complètement. La langue anglaise, au contraire, est parlée et comprise par tout le monde ici, même par les enfants. Il faut donc nous mettre résolument à l'étude de cette langue, et à celle de la langue indigène, le Bengali. » (Voir à la 3^e partie une lettre assez intéressante sur cette dernière langue.)

— Une des œuvres principales que le Gouvernement et l'Administration de la Colonie avaient en vue à Chandernagor, c'était l'établissement d'une école pour y instruire la jeunesse, et en même temps répandre l'usage de la langue française. Et c'est spécialement pour cela même qu'on a demandé des Frères de la Congrégation. Les écoles n'ont pas tardé à être installées.

« Dès les premiers temps de notre arrivée, écrit encore le P. Fritsch, on nous a pressés de commencer l'école gratuite. Nous l'avons ouverte le lundi de la Quasimodo, 28 avril. Nous avons eu, dès le commencement, de 60 à 70 enfants; mais notre installation n'est encore que provisoire. (Lettre du 1^{er} mai.)

« Un grand nombre de jeunes gens riches, fils de famille, ou fils de Babous, comme on les appelle dans le pays, c'est-à-dire de riches propriétaires Indiens, viennent en outre nous voir pour demander à apprendre le français. Nous les recevons avec une grande cordialité. Je vais les voir chez eux. C'est un moyen de nous introduire auprès des familles payennes qui ont de l'influence. » (Lett. du 7 mai.)

« Mais, nous aurions bien besoin d'un bon Frère irlandais, maître en prononciation anglaise. »

Le C. R. Père se propose, en effet, d'envoyer bientôt au secours de nos chers confrères, avec un nouveau Père, un Frère irlandais pour l'enseignement de l'Anglais.

On voit, par les extraits précités, que cette Communauté

de Chandernagor offre de l'espoir et semble avoir de l'avenir. Et ne lui a cependant pas non plus manqué d'épreuves, l'œuvre de Dieu en souffre toujours; mais on espère que toutes les difficultés s'aplaniront bientôt.

Province d'Amérique.

Cité de St-Pierre (Martinique).

— Le dernier Bulletin apportait, si l'on s'en souvient, des nouvelles peu satisfaisantes sur la santé de nos chers Confrères de la Martinique pour les premiers mois de l'année. Grâce à Dieu, pour ce second trimestre, les nouvelles sont en général plus rassurantes.

Ainsi, le *F. Le Bozec* que l'enseignement avait réduit à une extrême faiblesse, reconvre peu à peu ses forces dans l'activité du *St. ministère*, auquel il est maintenant appliqué.

Le *F. De Beaurepaire* lui-même commençait un peu à revenir. Le *R. F. Emonet* l'a envoyé, sur la fin de juin, en changement d'air, dans un endroit réputé excellent pour les poitrines faibles, au Fonds-St-Denis, chez un curé qui a bien voulu lui offrir à cet effet une cordiale hospitalité. Cet endroit se trouve non loin du Crou-vaillant sur le penchant de la Montagne. On y jouit à peu près, nous dit-on, de la température de France. Grâce à ce changement d'air et au repos qu'il y a pris, le *F. de Beaurepaire* va beaucoup mieux. Sa voix lui est presque entièrement revenue.

Le *F. Fiquet*, dont nous avons fait pressentir le retour en France par suite d'une dysenterie aigue qu'il avait eue, est en effet revenu au mois de juin par les paquebots français, qui faisaient alors leur premier voyage. La mer lui a fait du bien, et à son arrivée, à la Maison-Mère, le dimanche de la Trinité, 15 juin, il se trouvait mieux. Mais sa poitrine, qui du reste a toujours été assez faible, ne laisse pas de donner à craindre.

Au départ du P. Tiquet, les autres Pères étaient tous assez bien, quoique plus ou moins fatigués.

— Le P. Suard a été ordonné prêtre le samedi avant la Passion, 15 avril, le jour de la Compassion de la Très-Sainte Vierge. L'ordination a eu lieu à la Dominique. M. le Gouverneur a mis, comme les autres fois, son vœu pour la disposition du Vicaire-administrateur du Diocèse pour conduire et ramener les ordinands. La Martinique a eu, à cette ordination, 3 prêtres, 3 diacres, 2 sous-diacres et 3 tonsurés. Le P. Père Emonet est allé accompagner les Ordinand.

— Le 5^e jour de l'Ascension, 29 mai, un jeune scolastique employé au séminaire collège, M. Claude, a prononcé sa première consécration à Dieu dans la Cong^g, comme Novice, entre les mains du P. P. Emonet, selon l'autorisation du C. P. Père. C'est la première cérémonie de ce genre qui ait encore vu la Cité de la Martinique.

— Au mois de juin, Mgr. Poirier, évêque de Poseau (Dominique) a bien voulu aller à la Martinique, pour y donner la Confirmation. Soixante-dix élèves du Petit-Séminaire collège ont reçu de ses mains ce sacrement. Il a profité de cette occasion pour faire une ordination en faveur de plusieurs séminaristes. M. Claude y a reçu la prêtrise.

Cette nécessité de recourir aussi à un évêque étranger doit d'autant plus faire regretter au Diocèse de St-Pierre et de Fort-de-France, de voir se prolonger si longtemps son veuvage d'un premier Pasteur...

— Dans le dernier Bulletin, nous avons dit que le Grand-Séminaire était descendu, pour quelque temps, à St-Pierre. Ce changement nécessité par les circonstances n'a pas duré longtemps. Dans le courant du mois de Mai, le P. Simonet est retourné avec les séminaristes au Cron-vaillant. Nous n'avons du reste aucune autre nouvelle de cette Maison, ni non plus de N. D. de la Délivrande.

Cité de Cayenne.

Le Bulletin de Cayenne qui, autrefois, était en vogue assez

régulièrement; nous jure encore défiant pour cette fois, et la correspondance de la C^{te}. ne nous fournit elle-même que peu de nouvelles.

— On a vu dans le dernier Bulletin, que nos Pères de Cayenne avaient eu projet diverses œuvres de gloire, à l'instar de celles de la Providence à Bourbon.

Mais, avant tout, il fallait une propriété convenable pour les y établir. Et vient de se présenter une occasion qui paraît des plus favorables. Tous nos chers Confesseurs uniroient leurs vœux pour la bonne réussite de cette entreprise, qui peut être si utile pour le bien de la Mission de Cayenne.

— Nous avons dit, dans un Bulletin précédent (n^o 18. p. 356), que le P. Durant était en instance pour obtenir la construction d'une église à Comté-grande, qui n'avait encore qu'une chapelle provisoire. Une lettre du 16 mai nous annonce que toutes les difficultés sont enfin levées; la première pierre doit en être posée bientôt.

— Mgr. Dossat, Prélat apostolique de la Guyane, a demandé plusieurs fois, avec instance, au C. P. Père, des Missionnaires pour aller évangéliser les tribus d'Indiens établis aux environs du fleuve de l'Oyapocké. C'est été sans doute une bien belle mission. Mais déjà le champ à cultiver est si vaste et le nombre d'ouvriers relativement si peu nombreux! Il n'était donc pas possible d'accepter. Cependant, le C. P. Père, a autorisé le P. Gujodo à envoyer un des Pères de la C^{te}. faire une excursion chez ces pauvres sauvages. Nous espérons que le Père qui sera chargé de cette petite Mission, nous transmettra une relation sur son voyage.

— Nous pensions avoir le bonheur de voir, cette année, à la Maison-Mère, le P. Sedhuy, qui est depuis longtemps à Mana. Mais il paraît que sa bonne santé et son excellente mine lui ont été un obstacle pour obtenir, cette fois, le congé que l'on attendait. Ce sera donc, nous l'espérons, pour l'année prochaine.

Clé de Port-au-Prince (Haïti.)

Le Bulletin de la Clé de Port-au-Prince est toujours rempli des nouvelles les plus intéressantes et en même temps les plus consolantes. Nous nous bornons ici à en donner le résumé, réservant les détails pour la troisième partie.

— Nous devons tout d'abord dire un mot de l'état des négociations relatives à l'exécution du concordat et au rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique en ce pays. Ainsi qu'on la vu dans le dernier Bulletin, Mgr Vestard-du-Losquer, désigné par le St. Siècle pour cette importante Mission, arriva heureusement à Haïti sur la fin de Février; mais le Président de la République se trouvant alors en tournée dans l'île, Mgr dut attendre son retour à la capitale pour lui présenter ses lettres de créance et entamer les négociations. Au retour du Président, qui reçut le nouveau représentant du St. Siège avec les meilleures dispositions; une commission fut nommée pour élaborer un projet de loi sur l'organisation et les dépenses du culte. Cette commission accepta toutes les propositions de Monseigneur. Tout fut réglé à peu près sur le modèle de ce qui est établi en France, à part quelque différence dans les chiffres: frais d'informations des évêques, dépenses d'installation et de tournée; traitement du clergé, voyage en Europe pour cause de maladie, traitement de convalescence qui pourra durer un an, et retour en Haïti sur le Steamer de la Compagnie; mobilier de séminaires, bourses de séminaristes, avec pouvoir pour les évêques s'en disposer immédiatement pour faire élever en France ou à Rome des élèves destinés à venir en Haïti; traitement fixe et convenable pour des Frères et des Sœurs, mobilier pour les écoles g^{es} g^{es}.

Le projet élaboré par la commission a été pleinement agréé par le Gouvernement, qui est toujours animé des meilleures intentions; mais il restait encore à faire accepter le budget par les Chambres; car, d'après la constitution de la République, toutes les dépenses doivent être sanctionnées, comme en France, par les représentants du pays. On n'était pas, à cet égard, sans quelques inquiétudes, par suite de l'opposition qu'il y avait à craindre

de la part de certains membres assez influents. Espérons toutefois que la Providence, qui a si bien aplani jusqu'à présent toutes les difficultés, achèvera son œuvre.

M^{gr} du Cosquer pensait d'abord que tout se terminerait pour le mois de mai, et qu'il pourrait être de retour à Rome pour la grande fête de la Canonisation des martyrs japonais. Mais il est obligé de rester encore en Haïti, pour quelques mois, jusqu'au vote des Chambres.

— Peu après son arrivée à Haïti, M^{gr} le Délégué a fait publier solennellement la bulle d'érection des évêchés. La Capitale de l'île, Port-au-Prince, est érigée en métropole, et les chefs-lieux des autres départements: Cap-Haïtien, Port-de-Paix, les Cayes et les Gonaïves en évêchés suffragants.

Le 1^{er} jour de Pâques, 20 avril, Monseigneur a lu lui-même cette bulle dans l'église de Port-au-Prince, au prône de la Messe solennelle; et quelques jours après, il a envoyé le Père Pascal la publier de même, en son nom, dans d'autres villes de la République.

— Profitant des loisirs que lui laissait le délai des négociations, M^{gr} du Cosquer travaillait avec nos Pères, à Port-au-Prince, pour ramener à Dieu ces pauvres âmes depuis si longtemps abandonnées. Le P. Pascal écrit à cet égard au C. R. Père, en date du 7 juin: « Notre carême a attiré à Dieu un grand nombre d'âmes. Monseigneur a prêché, les quinze derniers jours, trois fois par semaine. Sa parole entraînante a produit d'heureux résultats. Le jeudi-saint, il a donné la 1^{re} Communion à 500 fidèles, moitié hommes, moitié femmes. Jamais encore, à Haïti, on n'avait vu une armée d'hommes aussi considérable, s'approcher à la fois de la 1^{re} Table. C'était un spectacle bien beau à voir. Pendant tout le temps pascal, les Communions ont ainsi continué. Nous en évaluons le nombre à 3,000 environ, et dans ce nombre, il faut compter beaucoup de premières Communions. Celles-ci augmentent bien, il est vrai, notre besogne, car elles exigent plus de soins; mais aussi elles augmentent nos consolations. Pour sa part, Monseigneur a préparé lui-même une centaine de jeunes gens,

auxquels il s'attache surtout, à la réception des sacrements. Il a en outre donné la Confirmation à plus de mille fidèles, tous adultes. Nous n'avons pas encore eu le temps, jusqu'ici, de préparer les confirmations d'enfants. Ces résultats si consolants, mon très Révérend Père, doivent sans doute remplir de joie votre cœur paternel; car les travaux et les mérites de vos enfants sont aussi les vôtres; mais il y a encore beaucoup à faire et plus qu'il ne nous est possible. Oh! si vous pourriez nous envoyer encore quelques confrères!»

Dans la même lettre, le P. Pascal raconte au C. R. Père une excursion qu'il a faite dans les montagnes, à 10 lieues de Fort-au-Prince, et qui l'a également rempli des plus grandes consolations (en voir le récit à la 5^{ème} partie.)

— Le P. Symonin, de son côté, a ramené aussi à Dieu un grand nombre d'âmes dans la paroisse de Pétionville dont il est spécialement chargé, et surtout parmi les bons habitants répandus dans les Mornes (les montagnes). Autrefois, la plupart mouraient sans sacrements; maintenant, on appelle généralement le Missionnaire pour tous les malades, et il en est peu qui meurent sans avoir eu le bonheur de se réconcilier. Autrefois, il y avait bien peu de mariages bénis; et maintenant chaque dimanche, il se fait quelques publications de bans, qui seront pour d'autres encore, on l'espère, un nouvel encouragement.

Toutes ces consolations du S. Ministère, nos Pères ne sont pas cependant sans les acheter par quelques épreuves. Le démon ne doit-il pas en effet s'agiter, en voyant lui enlever une proie qu'il possédait depuis de si longues années? La calomnie a essayé de noircir leur réputation. Des impies, s'inspirant des mauvais journaux de France, ont cherché à réveiller des défiances et des haines aveugles en criant aux jésuites et au jésuitisme. Quelques mauvais prêtres ont voulu tramer des intrigues secrètes. Mais, grâce à la protection du Cœur immaculé de Marie, tout s'est dissipé, et nos chers confrères continuent à faire le plus grand bien, et à jouir de l'estime et de la confiance de tous les habitants, comme du Gouvernement.

— Au milieu de tous leurs travaux, et malgré tant de

fatigues qu'ils doivent éprouver, la santé de nos Pères d'Haïti se soutient assez bien. Quand ils sont un peu fatigués par les prédications et confessions, une course dans les montagnes les a bientôt remis. Le F. Moricet a eu cependant, au mois d'avril, un coup de soleil, qui a mis ses jours en quelque danger; mais il n'a pas tardé à se rétablir, et, après le retour des grandes pluies qui ont un peu rafraîchi l'atmosphère, les quelques éblouissements qu'il éprouvait encore, par suite de ce coup de soleil, se sont complètement passés. Quant au F. Chenay, sa santé est assez bonne, mais il paraît que son oreille, qui, comme on le sait, était déjà assez mauvaise, s'est entièrement fermée, de sorte qu'il ne peut plus confesser que difficilement, ce qui est bien regrettable, surtout dans cette mission où il y a tant à faire.

Troisième Partie.

Lettres - Rapports - Citations diverses.



I

Lettres adressées au St-Père
en témoignage du dévouement de la Congr. à sa Personne
et au pouvoir temporel du St-Siège.

I. Lettre du C. R. Père.

Évêque Saint-Fère,

Il y a trois mois, j'eus la consolation de signer le décret envoyé sous forme d'adresse à Votre Sainteté par les Pères du Concile provincial de Bordeaux tenu à Agen. Nous aimions tous à nous persuader à cette époque, que les Douleurs du Père commun des fidèles ne seraient pas de longue durée. Notre espoir, hélas! a été déçu; et la Chrétienté entière reste toujours sous le poids d'une immense affliction, en voyant le bon

Droit et la justice méconnus envers le meilleur des pères et le souverain le plus légitime de la terre.

Mais ce que nous soutient et nous console au milieu de ces tristesses, c'est que l'amour du monde catholique, Très-Saint-Père, est inviolablement acquis à votre auguste Personne, ainsi que le dévouement de tous à la cause sacrée que vous défendez. Et, puisque Votre Sainteté ne dédaigne pas d'agréer les précieuses sympathies des plus petits de ses enfants, je viens avec confiance me jeter à Vos pieds pour y déposer, en mon nom et au nom de notre Congrégation toute entière, l'humble témoignage de notre dévouement inaltérable à la Ste Eglise et à son Chef Vénéré. Nous prions tous la Vierge Immaculée afin que, comme nous en avons la confiance, Dieu mette un terme aux épreuves de Votre Sainteté en ramenant des jours meilleurs.

Daignez, Très-Saint-Père, nous accorder Votre bénédiction apostolique et agréer l'hommage de la Vénération la plus profonde avec laquelle je suis,
 Très-Saint-Père,
 De Votre Sainteté,

le très-humble et très-obéissant serviteur et fils,

Paris, le 8 janvier 1860.

(signé) Schwindenhammer, supérieur général.

N. B. Sa Sainteté a daigné répondre au C. R. Père par une lettre des plus bienveillantes et des plus précieuses pour nous, à la date du 23 juin 1860. Le texte et la traduction en ont été donnés dans le Bulletin N.º 15, page 130 et 164.

II. Lettre de M^{gr} Bessieux.

Beatissime Pater,

Acerbissimo sane dolore affecti fuimus, nos, et dilectus Clerus noster, statim ut didicimus, in longinquâ Nigritarum regione, quantâ malitiâ et infidelitate, homines quidam peruersi Dominium temporale S^{tae} Sedis Apostolica aggressi sunt.

Hæc inaudita rebellio eo magis cor nostrum filiale affectu atque indignatione replevit, quod subdoli homines nefandam suam, agendi rationem omnibus quibus poterant mediis tunc conati sunt, eoque venere ut contenderent, primatum spiritualem non solum ex omni parte in tuto esse positum,

licet temporali potestate Sanctitas Vestra destitueretur, verum etiam emolumentum exinde capescere.

Sed vero, ad illorum fraudem detegendam, satis est vel obiter mente recollere, præteritorum temporum historiam, ut appareat, quibus angustiis preme consueverint Romani Pontifices in exercitio spiritualis primatus, quamdiu, vel omnimò vel ex parte, civili principatu caruerunt.

Et certe ad vetera exempla recurrere necesse non est, si quidem meminisse satis est dira servitutis quã detinebatur summus Pontifex Pius VII, Sanctitatis Vestrae antecessor Beata memoria, quamdiu extra suum Dominium Napoleonis I potestate subiectus fuit.

Luctuosos parò hisce temporibus, dixerunt impii adversus Christi Vicarium, quod olim, ex sapientiã, dixerunt adversus Dominum: « Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris; contumeliã et tormento interrogemus eum. . . . morte turpissimã condemnemus eum! »

Qui autem habitat in calis, iridebit eos, Beatissime Pater, et Dominus subsannabit eos. Empiorum astutia non prevalebit, sed pes eorum in laqueos isto quem abscondunt, sicut ait Propheta regius, comprehendetur.

Id certã fiducia speramus, Beatissime Pater, suffragante præsertim Beatissimã semper Virgine Mariã, cui datum est cunctas hæreses interimere, et cujus Conceptionis Immaculatã singulare privilegium, ante faciem orbis univèrsi, solemne et infallibili voce declarastis.

Eandem, imploratã Sanctitatis Vestrae paternã benedictione me profiteor,
 Sanctitatis Vestrae
 servum humillimum ac addictissimum filium,
 Gabon, die 29^{te} Dec. 1860.

(signi) + J. B. Bessieux, Ep. Gall., vic. ap.
 III. Lettre de M^{gr} Kobès.

Beatissime Pater,

Crescit de die in diem sancta Ecclesia Catholica hostium astutia. Luctuoso nostro tempore, impugnant Sanctitatis

Vestra monarchicum ac paternum regimen temporale, sed non alio spiritu aguntur, quam ut, Capite humiliato, ipsum corpus Ecclesia facilius dilacerent.

Hæc impudentissimâ agendi ratione, ingenti affecti sumus dolore, unâ cum Clero nostro utriusque Guineæ et Senegambiæ. Qui enim fieri potest, ut membrum corporis intueatur capitis vexationem, et non doleat? Quis filius spoliatum videat patrem honore imminutum, et non gemat?

Profitemur porro Sanctitatis Vestra civilem Dominationem, origine et fine sanctissimam, antiquitate et veneratione nobilissimam, bonum esse Deo sacratum et totius Ecclesia patrimonium, ideoque illam, absque sacrilegii crimine, nec auferre, nec etiam minui posse.

Cum autem inimici adversus Christum ejusque in terris Vicarium pugnent, nemini catholicorum dubium esse potest, quin gloriosos Ecclesia præparent triumphos. Donec, sedatâ tempestate, restituetur tranquillitas magna, non cessabimus, Beatissime Pater, à fundendis precibus, quibus ab Immaculatâ semper Virgine Mariâ, Sanctitatis Vestra Patronâ, consequamur, ut hostes Ecclesia Romana in malitiâ suâ confundantur et ad catholicos sensus convertantur.

Dignetur Sanctitas Vestra, nostram ergâ Cathedram Petri observantiam benigno vultu respicere, atque nobis et Clero nostro populoque fideli, benedictionem Apostolicam impertire.

Sanctitatis Vestra
humillimus et addictissimus servus ac filius,
Dakaræ, die 29^e Januarii 1861.

(signis) + Ab. Kobis, Ep. Meth. coadj. vic. ap.

IV. Lettre du R. P. Duran.

Crès-Saint Père,

C'est un devoir et une consolation pour notre cœur de venir déposer dans celui de Votre Sainteté, les amertumes et les douleurs qu'y ont fait naître les nouvelles parvenues jusqu'à nous des attentats commis, en ces temps malheureux, contre le Domaine sacré de St-Pierre et du Siège apostolique.

L'univers catholique, Crés. Saint-Fère, s'est ému de tant d'injustice et d'iniquité. Et le deuil universel s'est répandu jusque sur cette terre d'Afrique, où, au milieu de beaucoup de sujets de peine à la vue du règne de l'Idolâtrie et du Mahométisme, nous avons cependant la consolation de compter un bon nombre de fidèles très-dévoués à votre auguste Personne, en qui nous aimons à leur faire aimer et vénérer le digne Représentant de Jésus-Christ, le Chef suprême de l'Eglise universelle, le Père commun de la grande famille Catholique.

Pour nous consoler dans nos douleurs, et surtout pour apporter un adoucissement aux immenses amertumes que nous savions inonder le cœur de Votre Sainteté, nous avons fait monter vers le Ciel, d'où vient tout secours, nos plus ardentes supplications.

Et c'est ce que nous ne cessons encore de faire tous les jours. Nos prières sont bien faibles sans doute, à nous qui ne fermons qu'une si minime partie de l'immense troupeau confié à la haute sollicitude pastorale de Votre Sainteté, mais nous avons confiance que tant d'autres Vœux réunis qui s'élèvent vers le trône de la Crés. Sainte-Vierge Immaculée, de tous les points du monde à la fois, finiront par obtenir un éclatant triomphe à la 5^{te} Eglise, et, par Elle, à la cause de l'équité, de la justice, et des principes les plus sacrés, maintien et sauvegarde de la paix et du bonheur des nations.

Prosterné à vos pieds, nous osons demander, Crés. Saint-Fère, pour nous et pour le troupeau que Vous nous avez confié, la Bénédiction apostolique, gage précieux des Bénédictions du Ciel.

Daignez agréer l'hommage des sentiments de l'affection la plus filiale, et de l'obéissance la plus entière avec laquelle je suis,

Crés. Saint-Fère,
de Votre Sainteté

Le plus humble et le plus dévoué serviteur et fils,
St. Louis de Sénégal, le 22 février 1861.

(signé). Duret. p. r. f. ap.

V. Adresse du Séminaire-Français.

Crés-Saint-Père,

Lorsque les attentats commis contre Votre autorité vénérable ont été connus en France, tous nos évêques se sont empressés d'élèver leurs voix; et, en protestant contre des doctrines sacrilèges, ils ont été heureux et fiers de se dire les fils les plus soumis de Votre Sainteté. Leurs sentiments, *Crés-Saint-Père*, sont les nôtres; et nous venons à leur suite, bien que les derniers et les plus petits du troupeau qui vous est confié, déposer au pied de la Chaire apostolique l'hommage respectueux de notre filiale dévotion. Sans doute, l'éclat de Votre Majesté, *Crés-Saint-Père*, aurait dû nous arrêter; mais nous savons qu'inflexible devant les méchants et les superbes, votre Cœur, *Crés-Saint-Père*, ne dédaigne pas de recevoir et d'écouter les plus humbles de Vos enfants. Un amour respectueux nous presse et nous commande de nous serrer davantage autour de votre trône sacré, alors qu'il est l'objet d'attaques plus violentes et plus impies. Jamais nous n'avons ressenti plus vivement le bonheur d'être auprès de Votre Sainteté qu'en ce moment où, votre voix s'étant fait entendre de nouveau à l'Eglise, il n'est point un catholique qui ne nous envie cette consolation et ne soit jaloux de rapprocher son cœur de celui du Père commun des fidèles. Oui, *Crés-Saint-Père*, vos paroles si apostoliques et empreintes de tristesse ont vivement touché nos âmes, et y ont excité les sentiments les plus dévoués pour ce siège de Pierre qui résiste à toutes les tempêtes et l'affection la plus sainte pour le plus noble des Pontifes et le meilleur des rois.

Drostermis aux pieds de Votre Sainteté, nous vous prions, *Crés-Saint-Père*, d'agréer ce témoignage de notre amour; et, pour confirmer à jamais en nous l'attachement à votre Personne sacrée et à votre autorité divine, nous vous demandons tous votre bénédiction apostolique.

Séminaire-Français, 17 janvier 1860.

(Suivent les signatures des Evêques et des Séminaristes.)

II

Notice sur le P. Guennigan.

Le bon F. Guennigan naquit le 24 mai 1835, à Bodilis (Finistère), diocèse de Quimper. Ses pieux parents ne désiraient rien tant que de consacrer à Dieu leurs enfants (1), et trouvant en celui-ci d'heureuses dispositions, lui firent faire ses études et le dirigèrent vers l'état ecclésiastique. Ses humanités terminées, il entra donc au Grand Séminaire de Quimper, où il commença l'étude de la Théologie et reçut la Consécration et les ordres mineurs.

Mais l'état de prêtre séculier ne répondait pas au désir ardent que l'embrâsait de se donner entièrement à Dieu et au salut des âmes. Marie l'appelait à être l'enfant de son Cœur Immaculé. Il avait eu déjà connaissance de la Congrégation, et, par cet attrait particulier qui est une des marques de la véritable vocation, il se sentait le désir d'en faire partie. Mgr Cestard du Cosquer, alors Directeur au Grand Séminaire de Quimper, sollicita pour lui son entrée, en faisant le plus bel éloge de sa piété.

La joie du pieux Séminariste fut vraiment indicible, quand il reçut la nouvelle de son admission. Dans la lettre de remerciement qu'il écrivit aussitôt au C. R. Père, en date du 9 sept. 1856, il laisse déjà reluire les aimables qualités de sa belle âme, et découvrir quelque chose de ces vertus qu'il devait pratiquer plus tard comme religieux : soumission et obéissance, confiance et abandon, amour et dévouement : « Je viens d'apprendre, écrivait-il, que vous avez l'extrême bonté de me recevoir dans votre Cong^g. Gloire en soit rendue à Jésus et à sa bonne Mère, qui ont déjà tant fait pour moi : car le plus ardent de mes desirs était de consacrer mes jours à leurs Cœurs Sacré. »

Il n'avait pas encore quitté le toit paternel pour renon-

(1) Le P. Guennigan a un frère prêtre. Il est actuellement Directeur d'un Pensionnat ecclésiastique à St Pol de Léon (Finistère) — Une de ses sœurs s'est également consacrée à Dieu dans l'ordre de la Visitation.

à sa liberté, que déjà il avait soif d'obéissance: « Envoyez dès
 « à présent vos ordres, mon C. R. Père; fixez vous-même l'époque
 « de mon départ, car je vais au St. Cœur de Marie pour obéir,
 « et non pour faire ma propre volonté. Je vous le déclare, dès
 « ce moment, j'ai pris la ferme résolution de ne jamais quitter
 « la Cong., à moins d'en être chassé. - Au besoin, mon Très-
 « Révérend Père, n'oubliez pas de me rappeler ce dernier mot
 « je ne soupire qu'après le bonheur de me trouver au milieu
 « des enfants du Cœur Immaculé de Marie, pour marcher
 « à leur suite à la conquête des âmes, trop heureux si je puis,
 « au prix de mes sueurs et de mon sang, gagner à Jésus-
 « Christ quelques petits noirs d'Afrique! »

Ce fut dans ces dispositions généreuses que le P. Guémigan arriva au Scolasticat à Paris, en septembre 1856, afin d'y commencer son Postulat. Pendant les 3 années que dura son épreuve, soit au G.^d Scolasticat, soit au Noviciat, il ne se fit remarquer par rien d'extraordinaire au dehors; mais tous ceux qui l'ont connu peuvent lui rendre ce témoignage bien mérité, qu'il fut toujours bon Scolastique et Novice plein de ferveur et de piété, édifiant ses Confrères par sa soumission et sa docilité vis-à-vis ses Supérieurs, sa douceur envers tous et sa grande simplicité en toute chose.

Il fut promu au sacerdoce le 24 Fév. 1859, un mois environ après qu'il eut fait sa profession religieuse à la fête du St. Cœur de Marie. Mais ce qui mit le comble à son bonheur, ce fut d'apprendre, peu de temps après, que l'obéissance l'appelait à voler au secours des pauvres noirs du Gabon.
 « Chers noirs, s'écria-t-il alors plus d'une fois, qu'il me tarde
 « d'être au milieu de vous! »

Le P. Guémigan s'embarqua au Havre, avec le P. Foutot, la veille de la Toussaint. La traversée fut des plus longues et des plus difficiles. Elle dura 71 jours; et, pendant ce long trajet, les tempêtes d'abord, puis un calme prolongé qui rendait le navire immobile, vinrent mettre à l'épreuve tour à tour la confiance et la patience de nos chers confrères. « À la hauteur de Cherbourg, arrivait le P. Guémigan au C. R. Père, une horrible tempête se

déchaina tout à coup, menaçant d'engloutir le navire et son équipage. « Messieurs, nous dit le Capitaine, notre position est « on ne peut plus critique; priez Marie de vouloir bien nous « sauver. » Nous redoublons nos prières avec toute la ferveur dont notre pauvre cœur était capable. Et, presque incontinent, une vague dégage le navire; peu à peu les vents s'apaisent, et nous sommes hors de danger. »

Plus tard, pendant 25 jours de calme qu'ils eurent à passer à la hauteur du Sénégal, le P. Guennégan aimait à se rappeler le souvenir de nos chers Confères qui, avant lui, avaient abordé ces rivages de la pauvre et malheureuse Afrique, les avaient arrosés de leurs sueurs et sanctifiés par le sacrifice de leur vie. « Il m'eût été bien doux, écrit-il, de pouvoir pleurer et prier sur « la tombe du R. F. Barbier, pour demander, par l'intercession « de ce cher Confère, un peu de ce zèle ardent dont il était « embrâsé pour le salut de ces pauvres Noirs. »

Un petit trait, qu'il raconte lui-même, fait voir jusqu'où allait sa délicatesse en matière de détachement. Il avait reçu de sa famille un bréviaire à tranche dorée, que le C. R. Père lui avait permis de garder. « Le bon Dieu a permis, « dit-il, que, par mégarde, l'un des mousses fit glisser ce bré- « viaire dans la mer. C'est que sans doute mon cœur y tenait « trop, et que le Seigneur voulait le posséder sans partage à mon « arrivée en mission. » La vérité est qu'il avait fait l'observa- tion au C. R. Père, que ce bréviaire lui paraissait trop, beau pour un missionnaire et qu'il voulait s'en défaire; mais on lui avait dit de le conserver.

Il arriva enfin au Gabon le 9 janvier 1860, un lundi, jour consacré au St. Esprit, comme il le faisait remarquer lui-même. Comment redire la sainte joie dont son cœur fut rempli, quand enfin il vit, pour la première fois, cette terre du Gabon, quand il fut dans les bras de ses chers Confères et de ses chers petits noirs? Il était arrivé au lieu de son sacrifice; il n'avait plus rien à désirer; son cœur était satisfait. Aussi, un de ses premiers actes, comme il l'écrivait lui-même, ce fut d'aller se prosterner aux pieds de Notre Seigneur dans l'humble case où

il reposait, pour lui renouveler l'holocauste le plus complet de tout lui-même.

Dès son arrivée, le F. Guennigan fut chargé de la division des petits enfants de l'école de la Mission; et en même temps il devait commencer l'étude de la langue pongouï, pour pouvoir évangéliser les indigènes. Il se livra aux œuvres que l'obéissance lui confiait, et spécialement à l'œuvre des enfants, avec une ardeur infatigable; et cela, par esprit de foi. C'était la volonté de ses supérieurs; c'était, par conséquent, pour lui la volonté de Dieu même.

« Le F. Guennigan, écrivait Mgr. Bessieux, fait très bien avec les enfants. C'est un religieux plein de docilité et de simplicité, et c'est ce qu'il faut avant tout, ici, pour un bon missionnaire. » Il écrivit deux lettres pour la 5^e Enfance, afin d'intéresser les associés à l'œuvre des enfants de la Mission (1).

La troisième année, où allaient expirer ses premiers vœux, arrivait. Le F. Guennigan en était heureux; car il espérait cette fois pouvoir les faire à perpétuité. Et en effet, longtemps à l'avance, il s'empressa de solliciter cette faveur, demandant même à pouvoir les émettre sur cette terre d'Afrique, où il désirait consacrer son sacrifice. La faveur des vœux perpétuels ne pouvait être refusée à ce cher Confère. Mais le bon Dieu se contenta de ses généreux desirs; car ce fut sur ces entrefaites que vint le surprendre la maladie qui devait, hélas! le conduire au tombeau, mais, nous n'en doutons pas, pour une vie meilleure.

Nous n'avons sur la maladie et la mort de ce cher Confère que les quelques détails suivants, donnés par le F. Le Berre au C. P. Père dans la lettre où il annonçait sa mort. (lett. du 17 mars 1862)

Mon Révérend et bien cher Père,

Je vous annonce encore, avec la plus profonde douleur, que nous venons de perdre le bon Père Guennigan. Il a rendu sa belle âme à Dieu le 9 de ce mois, à 11 heures du soir, en notre maison de Ste. Marie.

Il est mort de la même maladie que le F. Marchandeaux.

(1) Il a paru dans le dernier N^o. (Octobre 1862 n. 36) une lettre très intéressante que ce cher Confère écrivit peu de temps avant sa mort.

c'est-à-dire de la fièvre bilieuse, ayant malheureusement, comme lui, la poitrine attaquée, de sorte qu'il n'a pu résister à la maladie: il n'a été que cinq jours malade.

Le bon Père a fait une mort en rapport avec sa vie, qui a été ici, on peut le dire, exemplaire. Il a eu le bonheur de recevoir tous les sacrements, et le saint Viatique le jour de sa mort. Jusqu'à quelques minutes avant sa fin, il a fait son possible pour tenir sa croix et prononcer les saints Noms de Jésus, Marie et Joseph.

Ce cher Père, comme il vous la écrit lui-même, avait eu déjà, à la fin de Décembre dernier, une attaque de cette même fièvre, qui est si mauvaise au Gabon. Il s'en remit, et sembla recouvrer quelques forces; toutefois ce pauvre Père était faible, tendait à l'anémie, et manifestait quelques symptômes d'une phthisie avancée. Aussi, Mon Très-Cher Père, quoique nous fussions dans un très-grand besoin de personnel, surtout depuis la mort du F. Marchandean, nous commençons dès lors à pressentir l'obligation de nous priver du Père Guennigan lui-même et de l'envoyer en France par la première bonne occasion qui s'offrirait. Il a plu au Seigneur d'en disposer avant nous, en l'appelant à lui. Que son St. Nom soit béni!

La Mission a fait là encore une bien grande perte: outre qu'il édifiait par ses vertus, ce Père avait toutes les principales qualités d'un missionnaire, et spécialement beaucoup de patience et de zèle. Il avait déjà une assez grande connaissance de la langue indigène; et l'application soutenue avec laquelle il l'étudiait, l'eût mis, sous peu de temps, assez à même d'exercer son zèle avec fruit auprès de nos pauvres noirs.

Par une autre occasion, je me propose bien de pouvoir vous envoyer les détails les plus intéressants qui concernent son séjour au Gabon et les derniers moments de sa vie. En attendant, je vous transmets ce qu'il m'a dit de vous communiquer.

(1) Nous avons différé le récit des derniers instants du F. Guennigan, espérant avoir, sans trop tarder, ces détails qui nous étaient promis. Nous regrettons de ne les avoir pas encore reçus.

Et vous remercie de toutes les bontés que vous avez eues pour lui : il était content de mourir membre de la Congrégation, ne regrettant qu'une chose, de n'avoir pas le bonheur d'y faire les vœux perpétuels..... Il était content aussi de mourir au Gabon, regardant la chose comme une faveur que le Bon Dieu lui faisait, et qu'il ne méritait pas.

Mon Révérend et bien aimé Père, vous voyez combien cette chère Mission d'Afrique est toujours éprouvée, et spécialement cette portion de la Guinée. Quels sont les desseins de Dieu sur elle ? Puisse-t-ils, tout en nous soumettant à des sacrifices continuels, être miséricordieux ! Il est certain que le Bon Dieu choisit parmi nous de bonnes victimes !

Puissez-vous, Mon Très Révérend et bien cher Père, par votre charité et vos prières, attirer sur vos enfants affligés, les miséricordes de Dieu, la grâce et la paix de Jésus et l'assistance de la Cris. Sainte Vierge !

Votre très-respectueux et affligé fils, en S. M. J.

signé F. M. le Berne, sup.



III

Extrait d'une lettre du P. Schmoderer sur le F. Blaise :

Mon Très Révérend Père,

Le F. Callu vient de m'apprendre la mort du F. Blaise à Carlan. Ce bon Frère a rendu son âme à Dieu le 7^e jour octave de l'Ascension, à 10 h. du matin. Il a été enterré le lendemain dans notre cimetière de S^t Ilan où reposent déjà les corps de quelques autres Frères.

Le F. Blaise (Jean Blin Penault) était né au Bodié, (Côtes du Nord) le 7^e pluviôse, an V de la République française, (8 février 1797), et avait, par conséquent, 67 ans passés. Après avoir occupé plusieurs fonctions précaires dans le monde, le F. Blaise était venu, il y a 15 ou 16 ans, demander à entrer à S^t Ilan. Il fut reçu par les Directeurs de l'œuvre à titre d'agrégé. Il vécut dans cette humble condition

jusqu'en 1855, époque où l'œuvre de St. Etan fut incorporée à la Congrégation. Le 2 février 1856, à cause de sa piété et du grand attachement qu'il montra pour nous, le Fr. Blaise mérita d'être admis à l'émission des vœux dans la Congrégation, en même temps que les autres Frères Léonistes ou les attachés à l'œuvre de St. Etan, depuis la fusion.

Ce bon Frère vécut dans cet état durant environ quatre ans, donnant à tous l'exemple de la piété la plus édifiante. Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il passait l'habitude une grande partie de son temps devant le E. S. Sacrement. Et même souvent, surtout les Dimanches et fêtes, c'est à peine s'il quittait la chapelle de toute la journée.

Depuis les cinq derniers mois, il était plus édifiant encore. La maladie ou, pour mieux dire, l'épuisement, l'avait condamné à garder le lit à peu près constamment. Pendant ce temps, il ne faisait guère que prier. Son égalité d'humeur toujours agréable touchait tous ceux qui l'approchaient. Et ne se lassait de répéter qu'il ne voulait que ce que le Bon Dieu voulait lui-même de lui. C'est dans ces sentiments, et muni de tous les sacrements des mourants, que ce cher Frère a passé à une vie meilleure.

(signé:) Schmoderer, sup: de St. Etan.

IV.

Visite de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Clermont à l'Établissement de St. Sauveur.

Parmi les fêtes célébrées à St. Sauveur, celle qui vient d'avoir lieu le 7^e mai dernier restera toujours comme une des plus mémorables dans les annales de l'Établissement.

Depuis la fondation de la maison, Mgr l'Evêque de Clermont n'avait cessé de nous donner bien des témoignages de sa bienveillance et de sa bonté. Mais il ne nous avait pas encore été donné de le posséder au milieu de nous. Enfin, Sa Grandeur avait cédé à son affection pour ses ouailles de la

i) Nom de la petite société de Frères instituée par Mo. Du Cloisier à St. Etan.

paroisse de Cellule et pour les enfants de St. Sauveur. Le jour et l'heure de son arrivée étaient fixés, le R. P. Provincial s'était arraché à ses nombreuses occupations pour venir au devant de Monseigneur.

Le lundi, 5 mai, Sa Grandeur arrive à Cellule. Tous, les élèves, musique en tête, se portent à sa rencontre, et de bruyantes fanfares saluent sa venue. La foule accourait sur ses pas, inclinant respectueusement le front; et le vénérable Triolat étendait la main pour la bénir. Après avoir contem- plé ses traits augustes, après avoir reçu sa paternelle béni- diction, nous reprenons le chemin de St. Sauveur, impatients de voir arriver le moment où il nous serait donné, à notre tour, de le posséder au milieu de nous.

Et lui-même ce jour tant désiré; le mercredi 7 mai; tout est disposé pour recevoir dignement le Triolat.

Sa Grandeur devait d'abord faire la bénédiction de la nouvelle chapelle que l'on vient d'élever, l'enceinte de l'an- cienne étant devenue insuffisante pour notre nombre toujours croissant. Le sanctuaire de la nouvelle demeure du Cris. Haut est paré de bonne heure de ses plus beaux et plus riches ornements; l'autel est chargé de fleurs que l'art a su ren- dre aussi vives et aussi fraîches que celles dont le printemps a déjà émaillé nos parterres et nos prairies; les flambeaux qui environnent le tabernacle, où repose le Dieu trois fois saint, jettent des globes de lumière dont la vacillante lueur se reflète sur les cristaux qui ornent l'autel; des guirlan- des artistement dressées sillonnent les voûtes du nouvel édifice et promettent leurs gracieux festons de colonne en colonne; des oriflammes, sur lesquelles on lit des paroles en rapport avec les mystères qui se célèbrent, sont suspendues aux colonnes. Mais ce qui surtout attirait l'attention générale, c'est l'i- mage de Marie. Placée dans une niche au-dessus de l'au- tel, portée sur un nuage qui ondule sous ses pieds et se déve- loppe autour de son corps, elle plane sur nous; et tenant son divin enfant entre ses bras, elle semble nous réunir avec lui dans une même étreinte maternelle.

Il est 8 heures du matin; d'épais nuages obscurcissent le ciel, et la pluie tombant par intervalle, nous empêche de remplir un devoir bien doux; celui d'aller en procession au devant du Trélat. Il fallait donc se résigner à attendre Sa Grandeur aux pieds des Stehls.

Les Pères et les scolastiques revêtus de surplis se rendent à la porte de la Chapelle pour y recevoir Monseigneur. Une assistance nombreuse occupait le bas du sanctuaire, on y remarquait les élèves des Sœurs de la Miséricorde, et plusieurs parents des petits séminaristes.

Sa Grandeur arrive bientôt, descend de voiture, se revêt des habits pontificaux, et alors, le P. F. Supérieur lui adresse ces paroles:

Monseigneur?

« Je n'essaierai pas d'exprimer à votre Grandeur les
 « sentiments de vénération, de reconnaissance et d'amour
 « que nous éprouvons en ce moment pour votre personne
 « auguste et sacrée. Oh! que nous avons souvent désiré la
 « joie et le bonheur de ce jour! Ce sont des enfants qui vont
 « pour la première fois, leur Père bien-aimé au milieu d'eux.
 « Oui, Monseigneur, c'est vraiment vous qui êtes le père et
 « le fondateur de cette maison. N'est-ce pas à vous, en effet,
 « qu'elle doit son existence et ses heureux succès? Sans vous,
 « pouvait-elle commencer? N'est-ce donc pour toujours, Mon-
 « seigneur, la première place ici dans tous les cœurs. Tous
 « nos efforts tendront à vous le prouver. Tous le reconnaîtrez
 « en toute occasion, Monseigneur, et surtout par les pieux et
 « nombreux élèves que nous espérons donner à votre Grand-
 « séminaire. Fuisse les premières bénédictions que nous ap-
 « porte votre Grandeur assurer les vocations de ces chers en-
 « fants et nous rendre plus capables de les aider à y corres-
 « pondre! »

Monseigneur répond à peu près en ces termes:

« Je vous remercie, Mon P. Père, des bonnes paroles que
 « vous venez de m'adresser. Depuis longtemps je désirais visiter
 « un établissement qui me semble appelé à produire beaucoup

« de bien dans mon diocèse, et qui en a déjà produit beaucoup;
 « j'aurais satisfait plus tôt ce désir de mon cœur, si les nom-
 « breuses occupations de mon épiscopat ne m'en avaient empê-
 « ché. j'espère, comme vous, que, sous la direction des Mœ-
 « tres pieux et zélés qui sont à la tête de cet établissement, Dieu
 « ne manquera pas d'être glorifié dans les sujets qui en sorti-
 « ront: quelle que soit la part qu'il leur confie dans sa vigne »

Le Prélat commence alors la bénédiction de la chapelle et du nouveau bâtiment; et la procession se dirige vers le sanc-
 tuaire, au chant de *V. Ecce Sacerdos magnus*, exécuté en
 musique par nos jeunes choristes.

Assisté de M. Guarrigues son Secrétaire, et de R. Père
 Supérieur, Sa Grandeur se rend à l'autel, se revêt des
 ornements sacerdotaux et commence le saint sacrifice.

A l'oblation, le chœur des chantes fait de nouveau
 retentir les vœux saintes de l'antienne *Haec dies quam
 fecit Dominus*, bien adaptée à la circonstance. C'était bien
 en effet, le Seigneur qui l'avait fait, ce jour de grâces et de
 bénédictions; aussi tous les cœurs tressaillaient-ils d'allégresse,
 mais, au moment de l'élévation, les chants et la voix de
 l'harmonium deviennent lents et expressifs et le *Cantum
 ergo* invite toutes les âmes à se prosterner et à s'agenouiller
 devant celui qui descend du Ciel, pour prendre possession
 de sa nouvelle demeure.

Le St. Sacrifice s'achève. Tous, plongés dans le recueil-
 lement, adorent en silence le Dieu qui habite en eux. Le
 Pontife alors, à genoux au pied de l'autel, entonne d'une
 voix lente et grave le *Veni Creator*, pour attirer les grâces
 de l'Esprit divin sur les enfants qui vont recevoir le sacre-
 ment de Confirmation. Puis il élève les mains sur les
 fronts courbés devant lui, pour faire descendre sur eux
 l'Esprit de lumière et de force; Oh! qu'il était touchant de
 voir ainsi le Vénérable Prélat blanchi dans les travaux
 du St. Ministère, appeler l'Esprit divin avec tous ses dons
 sur des enfants encore faibles et chancelants, mais qui
 vont devenir, par l'onction sacrée, de courageux soldats

de J. Ch., et qui sait? Peut-être des apôtres et des martyrs.

Après la cérémonie, Sa Grandeur prend la parole; et, dans une allocution empreinte de cette tendresse et de cette simplicité que anime le cœur d'un père, il nous parle des vicissitudes et des précipices dont est semée la voie difficile du salut. Il dépeint, avec des couleurs vives et frappantes les orages qui planeront sur nos têtes, lorsque, au sortir de cette maison où notre enfance et notre jeunesse ont été garanties de la contagion du monde, nous serons lancés dans ce milieu corrompue; il nous indique alors les moyens de braver et d'affronter courageusement ces tempêtes; c'est de fixer pour toujours dans nos cœurs les résolutions que nous avons dû prendre en ce jour aux pieds des autels, en participant à de si grands mystères, et de prier Dieu de les confirmer en nous, par la force toute puissante qu'il nous a communiquée par le don de son Esprit.

Il ne nous reste plus qu'à rendre grâce au Souverain Maître de ses bienfaits: le Prêlat entonne le *Te Deum*; et l'orgue, dont l'accent sait aussi rendre nos joies, accompagne ce chant dans les Cieux, pour porter notre reconnaissance jusqu'au trône de l'Éternel.

La foule se retire peu à peu, et les élèves se rendent à leurs salles d'étude pour se reposer un peu des émotions de cette matinée.

Sa Grandeur, accompagnée des dignes ecclésiastiques qui ont bien voulu prendre part à notre fête, se rend au grand réfectoire.

Les musiciens, dont les harmonieux accords sont la plus fidèle expression de nos sentiments d'allégresse, se placent à l'entrée de la salle, et exécutent de joyeuses fanfares. Ses orphéonistes veulent être aussi de la partie, et les morceaux de musique instrumentale, sont entre coupés de chants composés en l'honneur de Sa Grandeur; car, à l'annonce de sa prochaine arrivée, les muses françaises et latines s'étaient évertuées à chanter dignement le saint et vénérable pasteur et ses soins paternels.

Mais ce n'est pas tout. L'amour et la reconnaissance n'étaient point satisfaits; nous n'avions pas encore exprimé assez hautement et assez clairement les sentiments qui remplissaient nos âmes.

Nous nous rendons à l'ancienne Chapelle transformée en salle d'exercices. Le fond est couvert de tentures blanches, sur lesquelles se dessinent de gracieuses guirlandes verdoyantes qui font tout le tour du local; au milieu, s'élève un trône, surmonté d'un dais où brillent les armes épiscopales; de chaque côté, sont disposés, en demi-cercle, des fauteuils destinés aux personnes notables qui assistent à la cérémonie. Les élèves occupent les places qui leur sont assignées, attendant avec impatience l'arrivée de Monseigneur; bientôt il paraît; et tous à lors s'écrient d'une commune voix:

Vivat hic præsul pietate clarus!

Vivat hic pastor decus atque custos!

Vivat hic Clemens pater inter omnes!

Vivat in ævum!!!

Monseigneur prend place sur son trône, Un des élèves du Petit-Séminaire s'avance alors; et, digne interprète de nos sentiments, il témoigne à sa Grandeur la joie qui nous possède tous de la voir enfin au milieu de nous, après avoir été si longtemps privés de sa présence.

Monseigneur, visiblement ému, répond avec sa bienveillance ordinaire, en nous remerciant tous, des joies par lesquelles nous avions fait passer son cœur de père depuis le commencement de cette heureuse journée, en nous assurant toujours de la protection dont il entourera ceux qui, au sortir de cette maison, voudront se ranger sous son obéissance dans les rangs de son Clergé, et, nous promettant de venir le plus souvent possible nous honorer de sa visite; il termine en nous accordant trois grands congés: l'un pour les Petits-Séminaristes qui se destinent au Grand-Séminaire; l'autre pour les Scolastiques, et le troisième pour tous les autres. Je laisse à penser si ces paroles furent couvertes d'applaudissements. Alors retentit le

second vivat: *Pastor ornatus pietate summa,
 Que gregem semper deamat colitque
 Ductor insignis, pius, almus, æquus,
 Vivat in ævum!!!*

Un des Scolastiques, également élève de Rhétorique, vient à son tour adresser à Monseigneur, au nom de ses Confrères, un discours latin dans lequel il fait ressortir la générosité du pasteur pour ceux mêmes qui ne se destinent pas à être ses coopérateurs, mais à aller évangéliser les nations infidèles. Il termine en s'éclairant au Ciel, qui doit aller bientôt visiter le Siège de St Pierre, une bénédiction particulière du Père commun des fidèles, pour ses enfants de St Sauveur.

C'est alors que notre pasteur, faisant éclater ses sentimens d'apôtre, proteste au nom de tout le diocèse de Clermont, qui a déjà fourni de nombreux missionnaires à toutes les contrées de la terre, et dont quelques enfants même ont versé leur sang pour la foi, qu'il favorisera toujours de tout son pouvoir les vocations, quelles qu'elles soient, qu'il plaira à Dieu de faire surgir dans son sein, et qu'à ce titre, le Scolasticat dirigé par les Pères du St. Esprit et du St. Cœur de Marie sera également cher à son cœur.

Le R. P. Supérieur, prenant la parole, demande une dernière bénédiction à Sa Grandeur. Alors le Pontife élève encore une fois les mains au Ciel; tous les fronts s'inclinent; et la rosée céleste descend de nouveau dans les âmes.

Monseigneur se retire, et sa sortie est saluée par le troisième Vivat:

*O pater mitis bonus ac amatus!
 Hæc die feste pia vota sume,
 Et, modis latis, juere, cernamur!
 Vivat in ævum!!!*

Enfin sa Grandeur quitte l'établissement pour se rendre à la Communauté des Sœurs; et bientôt la cloche du sanctuaire nous annonçait le départ de notre pasteur bien-aimé.

(Barthelémy, Ep. de 2^{ème})

Notre-Dame du Baobab.
Premier pèlerinage établi à Dakar,
en l'honneur de Marie.

Depuis longtemps, à la Mission, tout le monde désirait beaucoup que l'on pût ériger quelque part, dans les environs de la C^{te}, un petit pèlerinage en l'honneur de la Cris-S^{te} Vierge. Nos vœux ont pu enfin se réaliser. L'image chérie de notre bonne Mère s'élève aujourd'hui dans les airs au milieu de cette terre encore infidèle, pour y recevoir publiquement les hommages de ses enfants, et appelles à Elle les pauvres noirs qui n'ont pas encore le bonheur de la connaître et de l'aimer.

C'est aux Sœurs indigènes, aux pieuses Filles du S^t Cœur de Marie qu'étaient réservés le mérite et l'honneur de fonder ce premier pèlerinage, N. D. du Baobab. Ces religieuses possédaient, dans leur Communauté, une petite statue de Marie que son antiquité rendait précieuse et vénérable. Les Sœurs l'avaient reçue de Gorée. C'était une des plus anciennes, sinon la première de cette île. Qu'il reste, sa forme, son style et les injures qu'elle avait reçues des années, bien qu'elle soit en bois assez ferme, témoignaient assez de son antiquité. Pauvre statue ! les regards attristés voyaient avec douleur un enfant Jésus à moitié défiguré. Une jambe et une main manquaient même entièrement. Que faire donc ? Ne craignez point ? Le Seigneur y a pourvu. Il a déjà suscité dans la Mission, parmi les élèves, un nouveau Michel Ange, qui saura réparer avec lageusement ces outrages du temps.

M. l'abbé Jougla, clerc mineur indigène, met en œuvre son merveilleux talent de peintre et de sculpteur, dans son ingénieuse piété, il sait imaginer les formes et les couleurs les plus convenables, et bientôt la Vierge Marie nous apparaît avec les traits les plus aimables, portant entre ses bras un charmant enfant Jésus plein de grâce et de beauté. C'est cette statue qui est destinée pour le premier pèlerinage.

Le jour enfin le jour si désiré de l'inauguration : c'est le jour de la Fête de N. D. de Bon secours. Les ferventes Filles du St-Cœur de Marie s'étaient préparées par un jeûne à cette pieuse fondation. Le jour de la Fête, le matin, la Statue est bénite dans leur chapelle. Puis, après la St^e messe, elles sortent processionnellement, silencieuses et recueillies, pour aller élever l'image de la St^e vierge à l'endroit choisi. L'une porte une échelle, une autre tient à son bras un panier d'outils, et enfin, en dernière ligne, s'avance la religieuse privilégiée, celle à qui a été confié le précieux fardeau de la Statue.

Au bout de trois-quarts d'heure de marche environ, on arrive près de l'endroit où devait s'établir le pèlerinage. C'est un plateau qui se trouve au-dessus des villages, à une demi-lieue à peu près des maisons de la Mission. Au milieu, s'élève avec majesté un gigantesque baobab. C'était l'arbre choisi pour servir de trône à la statue de la Reine des Cieux.

Mais, à l'endroit même, au pied de l'arbre, on aperçoit un noir musulman, et c'était le propriétaire du terrain. On avait bien pensé qu'il ne ferait pas d'opposition; mais on ne s'attendait pas sans doute à le trouver là au moment même. Les pauvres sœurs restèrent donc un instant quelque peu interdites. Cependant, elles s'avancent avec confiance, donnent au noir étoumé quelques explications, lui promettent pour son champ mille bénédictions; et enfin il laisse faire. L'image vénérée de notre bonne Mère est donc élevée avec respect et posée entre deux branches, au haut de l'arbre, et elle prend ainsi possession de son trône.

Mais elle ne pouvait rester là, ainsi exposée aux injures de l'air; et cependant que faire? Le bon accueil du Noir avait enhardi les sœurs. Elles lui demandèrent à pouvoir creuser une niche dans le tronc de l'arbre pour y abriter la statue. Tout fut accordé. Les bonnes filles se mirent donc à l'œuvre. Elles vinrent ainsi alternativement, pendant deux jours, pour faire ce travail. Chacune était heureuse de pouvoir donner à l'arbre quelques coups de ciseau, pour préparer un abri à l'image bénie. Pour la protéger encore davantage, les Frères y ont

mis depuis un encadrement fermé avec une vitre. Les Sœurs ont fait en outre, autour de l'arbre, quelques plantations, et ainsi s'embellit chaque jour ce premier pèlerinage.

Cet endroit est vraiment devenu depuis un lieu de vénération, un pèlerinage particulièrement cher aux Sœurs indigènes et à tous les enfants de la Mission. Les jours de promenade, les différentes Communautés aiment à se diriger vers 96. 19. Du Baobab, pour y faire une prière à Marie, chanter en son honneur quelques pieux cantiques, et implorer les grâces du Ciel pour la conversion des pauvres infidèles. Les indigènes convertis à la foi viennent aussi y prier avec amour. Et espérons que ce sera un moyen de plus d'attirer ceux qui résistent encore.

Plusieurs enfants des villages payens sont déjà venus souvent au pied de l'arbre, excités par la curiosité et l'exemple des élèves de la Mission. On profite de cette occasion pour leur faire connaître Jésus et Marie, et les initier à l'amour de notre S^{te} Religion. Qu'importe la Crèche Sainte Vierge touchent leurs cœurs et les amènent à son divin Fils!



VI.

Lettre du P. Lamoignon au C. R. Père,
 décrivant la construction et la bénédiction
 de la nouvelle Eglise de Joal.⁽¹⁾

Joal, le 1^{er} février 1862

Mon très Révérend et bien-aimé Père,

Grâce aux secours charitatifs que votre zèle a su nous procurer, notre nouvelle Eglise de Joal est enfin achevée. La construction de ce sanctuaire est, on peut le dire, tout un événement pour cette contrée, événement plein d'espérance qui fait enfin présager pour elle, après tant d'épreuves, des jours plus heureux. Cette Eglise, ce n'est plus, comme par le passé, une humble cabane de planches, mais un véritable monument pour ce pays encore sauvage. Bientôt j'essaierai de vous en

(1) On a déjà annoncé au bulletin N^o. 18, page 337 la construction de cette église.

juive la description, mais pour vous mettre à même de mieux partager nos joies présentes et nos espérances, permettez-moi de reprendre les choses de plus haut et de vous parler des mille obstacles qui, jusqu'ici, étaient venus contrarier nos projets, ainsi que des circonstances providentielles qui nous ont enfin permis de les accomplir. Vous y trouverez, mon Très-Révérénd Père, l'occasion de reconnaître, comme nous, l'intervention de Marie, et vous nous aiderez à l'en remercier.

Ainsi que vous le savez, après Dakar, Joal fut le premier poste qu'occupa la Mission en Sénégambie. Seul, il put être maintenu au milieu des tristes circonstances qui nous forcèrent à abandonner successivement ceux dont la fondation lui avait succédé. Ce ne fut pas toutefois sans de grandes difficultés, difficultés que eussent fini par vaincre notre constance, si une grâce toute spéciale, d'en haut, ne fut venue la fortifier. Bien souvent même, il faut le dire, les misères et les vexations dont nous fîmes l'objet, allèrent si loin, que nous songeâmes, quoiqu'avec le plus vif regret, à quitter cette contrée, aussi inhospitalière qu'indocile, et à transporter ailleurs notre tente.

Ces vexations nous venaient principalement des rois barbares de Sine, dont Joal était tributaire. On ne se fait pas une idée, en Europe, de la manière dont nos petits autocrates africains exercent le droit de suzeraineté. L'arbitraire le plus absolu fait toute leur loi. Une troupe de soldats appelés liédos ou esclaves de la couronne, en sont les seuls exécuteurs. Gens de sac et de corde, avides de rapine, et sûrs de l'impunité dont ils garantissent le souverain; ces soldats font, de temps à autre, des incursions dans les villages, et se livrent, en son nom, aux dévastations les plus affreuses, sous prétexte d'opérer la levée des impôts. Aussé tremble-t-on à leur approche; et, comme à l'arrivée d'une armée ennemie, décidée à ne rien épargner. Plus que tout autre lieu, Joal excitait leurs convoitises, à cause des marchandises que le commerce y rassemblait, et, dans leurs fréquentes invasions, les Missionnaires n'échappèrent pas à leurs violences. Non-seulement ils furent pillés, mais ce fut même dans une de ces rencontres, que le bon Père Steffan, de si regrettable mémoire,

recut au bras une contusion dont il eut long-temps à souffrir.

Jamais, jus qu'à ces dernières années, le roi de Sene n'aurait voulu consentir à ce que les Européens ou les Indigènes construisissent sur son territoire des maisons en pierre, regardant toute construction de ce genre comme une prise de possession, et craignant de les voir, tôt ou tard, se changer en forteresse. En vain les Missionnaires représentèrent-ils qu'ils n'étaient ni guerriers ni commerçants, ils dirent pendant plusieurs années encore et subia la loi commune, même pour la pauvre chapelle à nous étions réduits à célébrer les saints mystères. Notre Seigneur put donc s'écrier ici encore : les renards ont leurs tannières, les oiseaux du Ciel ont leurs nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête; car nous n'osons appeler maison, l'humble enclos de planches recouvertes de paille, qui lui servait de demeure.

Un moment, nous crûmes que la question allait enfin toucher à une solution définitive. Malheureusement nos espérances furent de courte durée et suivies, encore cette fois, de la plus amère déception. Le chef de la station navale de la côte occidentale d'Afrique, Monsieur de Maulon, dont le bienveillant concours ne nous fit jamais défaut; entreprit des démarches auprès du Prince pour nous obtenir de construire en briques; mais toutes ses propositions ne rencontrèrent qu'une invincible opiniâtreté. Déjà, il lui avait fait les sommations les plus énergiques et s'appretait à en demander l'exécution, quand il arriva au terme de son commandement. Il dut partir pour France, avec le regret de n'avoir pu améliorer notre position. Cet acte était réservé à l'intelligente énergie du Gouverneur du Sénégal.

Après avoir promené ses armes victorieuses sur les rives du Sénégal, et repoussé dans le désert les populations fanatiques de l'intérieur, dont les incursions incessantes ralentissaient le commerce et ruinaient les peuples soumis au pavillon français, Monsieur Faidherbe tourne les yeux sur les rives non moins intéressantes et non moins éprouvées de Sene et de Saloum.

Située à une égale distance des deux comptoirs de Gorée et de Bathurst, entre la pointe du Cap. Vert et les rives de la

Gambie, peu éloigné des rivières de Sine et de Saloum qui donnent leur nom aux deux royaumes qu'elles arrosent, en communication journalière avec les principautés de Cayor, du Diaké et du Baol, Joal attira toute son attention comme l'endroit le plus important de cette partie de la côte, tant au point de vue commercial que stratégique. C'est là qu'il résolut de planter tout d'abord le drapeau d'occupation. De nouvelles sommations accompagnées de menaces furent faites au roi de Sine; mais comme elles restèrent sans réponse, non moins que celles qui avaient été faites antérieurement, de part et d'autre, on se prépara à la guerre. Inutile de vous dire, mon Très-Révérend Père, que nos soldats n'eurent qu'à se montrer pour obtenir un succès éclatant sur des gens aussi timides. À l'approche du danger que fanfaronons lorsqu'ils sont éloignés Joal fut déclaré français; et, pour empêcher toute représaille de la part de sa majesté sénégalaise, un peloton de soldats fut immédiatement installé dans un blockhaus construit sur la plage.

Fort de la protection française, nos espérances commençaient donc à se réaliser. Une seule chose nous arrêtait cependant encore, dans l'exécution des projets que nous avions conçus depuis si longtemps, le manque de ressources pécuniaires. La Providence nous attendait là pour nous donner une nouvelle preuve de sa sollicitude. Une pieuse personne avait fait un legs en faveur des Missions, sous la condition expresse de bâtir une Eglise en ces pays. Or, vous savez, mon Très-Révérend Père, comment, sur votre demande, le Conseil de la Propagation de la Foi a bien voulu partager cette somme pour nos Missions d'Afrique, entre Mgrs Besieux et Mgr Kobis (1). La somme était sans doute bien minime; mais elle suffisait pour commencer l'œuvre. Du reste, la divine Providence ne nous donnait-elle pas là un motif bien puissant de jeter en elle toute notre confiance? Il fut donc décidé qu'on se mettrait incessamment à l'œuvre, et le mois de Marie

(1) Sur la demande du Sr. D. Fère Supérieur genl, le Conseil de la Propagation de la Foi a bien voulu appliquer aux Missions d'Afrique un legs de 3550 fr. destiné pour construction d'Eglise en pays de Missions. Cette somme fut partagée entre Mgrs Besieux et Mgr Kobis

arrivant sur ces entrefaites, chacun s'ouvrit à la douce pensée que, sous les auspices de la Reine du Ciel, l'entreprise ne manquera pas d'être couronnée de succès. Aussi, ne pouvez-vous vous figurer combien fut grande la joie de tout le monde, quand, la veille de ce beau mois, Monseigneur Robès annonça à Dakar, pendant la cérémonie d'ouverture, que, dès le lendemain, il partirait pour Goal à la tête d'une pieuse caravane, pour y commencer les travaux de la chapelle. Le jour suivant, Sa Grandeur se mit effectivement en route pour aller poser et bénir la première pierre de l'édifice sacré, et prêter à la construction les lumières de sa longue expérience. Me trouvant alors momentanément à Dakar, où j'étais venu pour la retraite annuelle, j'eus l'honneur d'accompagner Sa Grandeur, ainsi que les trois Frères: Marie-Nomand, Jules et Jean-Marie, l'un menuisier, l'autre forgeron et le troisième véritable factotum, qui furent désignés pour venir nous prêter le concours de leur intelligente activité.

Le trajet dût se faire par mer, à bord d'un petit côtre destiné en même temps à transporter des matériaux, les outils et les différents objets nécessaires à l'entreprise. Une douzaine de maçons de Gorée, dont les bras nous étaient indispensables, vinrent, je ne dirai pas compléter la cargaison du bateau, mais bien mettre le comble à l'encombrement. Cependant, que pouvrons-nous faire? Les laisser après nous et les renvoyer à une autre occasion, c'eût été nous exposer à plus d'une défection, et par là même tout compromettre; car, tel est le noir; il est bon, dévoué, mais il faut le prendre au pied levé: un moment de réflexion suffirait pour faire virer de bord ces caractères inconstants. Jetés donc les uns sur les autres, accroupis comme nous pouvions sur un morceau de briquet et de planches, nous voguions déjà, toutes voiles dehors, quand un malencontreux incident vint, une fois de plus, nous prouver jusqu'à l'évidence, combien la Providence veillait sur nous. Un de nos maçons, ému sans doute par des libations trop copieuses, voulut absolument descendre dans la cale; mais voilà qu'au moment où il se roulait contre les parois du

navire, des allumettes chimiques qu'il portait en poche s'enflammèrent au frottement; en un instant le feu est à ses vêtements. Terrifié, cet homme s'élança sur le pont, s'agitant en tous sens, et semant autour de lui des milliers d'étincelles. Or, dans ce moment là même, ô surprise effrayante, nous vîmes de nous apercevoir que les objets sur lesquels nous étions assis n'étaient autres que des barils de poudre, embarqués par le patron à notre insu. Ce n'est pas tout, l'un de ces barils venait de se défoncer, et avait parsemé le plancher de son dangereux contenu. Jugez de notre stupeur et de notre effroi en voyant cet homme tout en feu; accourir vers nous pour demander du secours! Que la moindre étincelle tombât sur cette poudre, et nous crions tous perdus! Mais, grâce à la protection de la C. S. Vierge, que nous crûmes, en cette circonstance avoir déjoué une trame ourdie par le démon contre nous, nous en fûmes quittes pour la peur. Aidi des autres noirs, notre pauvre incendie finit par se tirer lui-même à peu près bien d'affaire, et il n'arriva aucun mal à personne.

Le reste du voyage s'exécuta sans nouvel encombre, et même fut d'une rapidité étonnante; car, ce même soir, nous aperçûmes Joal, où nous pûmes mettre pied à terre quelques heures après. Dès le lendemain, fête de l'Invention de la Ste Croix, nous étions à l'œuvre, et nous nous exécutions avec tant d'ardeur, que huit jours suffirent pour préparer les fondements de l'édifice sacré. Le jour de l'Ascension, Monseigneur, revêtu de ses habits pontificaux, procéda à la bénédiction et à la pose de la première pierre, en présence d'un peuple nombreux, et d'un piquet de soldats envoyés par le Commandant du poste, pour rehausser la cérémonie.

Cela servit en même temps à donner à tous une plus haute idée de notre Ste Religion au milieu de ces peuples, frappés surtout par des choses sensibles de ce genre.

Puisque j'en suis sur ce chapitre, je ne puis passer sous silence le bel acte de foi dont nous fûmes témoins de la part de nos chers enfants. Vous savez, mon C. S. Révérend Père, que Joal est comme un point central, comme une citadelle

de ravitaillement pour le culte des jétiches. Là, il y a des jétidiques, des rites mystérieux pour l'évocation des génies. Il n'y a des principaux objets de leur culte consistait en quelques pierres enfoncées dans le sable, aux quelles l'ignorance des Noirs attachait une vertu protectrice. à leurs yeux, c'était le protecteur du pays. Or, voilà que, pendant que nous étions à creuser les fondements de notre petite chapelle, quelques uns de leurs enfants, inspirés sans doute par le ciel, car personne ne les y avait provoqués, s'en vont secrètement déterrer ces odieux talismans et nous les apportent en triomphe comme les trophées d'une victoire sur le démon. Souffri- crûmes-nous ne pouvoir rien faire de mieux, que de les enfouir à notre tour dans nos fondations, pour les soustraire à tout jamais à la vénération superstitieuse dont ils avaient été l'objet.

Bien que les fondements fussent jetés, nous n'étions cependant pas sans inquiétude sur plusieurs points: où trouver les manœuvres qu'il nous fallait, pour le transport des matériaux, ouvrage tout nouveau, et par là peu goûté? Comment maintenir la bonne harmonie et la concorde au milieu de toute une armée de travailleurs? Comment surtout trouver assez de vivres? La Providence se chargea de nouveau de répondre d'une manière efficace à ces trois questions. Il y eut en effet pour coopérer à notre œuvre un tel élan et un tel enthousiasme dans la population entière, que les ouvriers nous arrivèrent en surabondance, chose d'autant plus prodigieuse que nous nous trouvions précisément à l'époque des grands travaux de la campagne. Leur ardeur fut telle, que, bien loin d'être mécontents de la modique rétribution que nous avions à leur donner, plusieurs d'entre eux voulurent travailler gratuitement un certain nombre de jours, pendant que d'autres, plus généreux encore, mettaient à notre disposition leurs côtes et leurs embarcations. Mais, parmi ces derniers, aucun ne poussa plus loin la générosité qu'un mahométan du nom de Moïram, qui voulut que son bateau neuf fit son premier voyage gratuitement pour la mission. Pour le récompenser, Moïram voulut bénir solennellement son côte, non —

seulement ce pauvre homme y consentit avec joie; mais il en fut si heureux qu'il promit de se convertir et de mettre pour toujours son bateau à notre disposition.

Parmi nos manœuvres, un autre personnage n'attira pas moins notre attention: c'était une négresse qui avait été gouvernante du roi de Sine, et par conséquent, une femme vraiment importante dans la contrée. Elle travailla tout le temps avec une ardeur sans égale, gardant toujours une attitude pleine de noblesse et de modestie; et nous eûmes la joie de voir un tel exemple, venu de si haut, imité par d'autres serviteurs non moins importants de sa Majesté Sérène.

Non seulement les ouvriers ne nous firent pas défaut, mais de plus, les vivres nécessaires à leur nourriture arrivèrent avec tant d'abondance, que nous n'eûmes que peu de dépenses à faire. Rien de plus touchant que de voir, à l'heure des repas, arriver de tous côtés une foule de bonnes ménagères portant sur leurs têtes de lourdes Calebasses, pleines de riz, de couscous, de manioc ou d'autres comestibles. Et ce qu'il y eut encore de plus consolant au milieu de tout cela, c'est que l'union et l'harmonie ne cessèrent de régner dans tous les cœurs.

L'ouvrage s'avancait rapidement. Quand les travaux de construction touchèrent à leur fin, il fallut songer aux préparatifs de la grande fête de la bénédiction du nouveau temple. La première chose qui nous préoccupa fut la décoration intérieure du pieux édifice. C'était là principalement l'affaire de nos Communautés religieuses; aussi se mirent-elles à l'œuvre avec ardeur, chacune selon la mesure de ses moyens. Quoique peu opulente, l'humble chapelle de Dakar n'hésita pas à se dépouiller encore, pour couvrir sa jeune et bien-aimée saur. L'Église de St-Louis nous fit don d'un Eubemaclé en marbre blanc et Gorée nous vint également en aide par de larges et bienveillantes aumônes.

Pour donner à la cérémonie un cachet de solennité tout-à fait exceptionnel, il fut décidé que la musique militaire de nos élèves de Dakar se transporterait toute entière à Joal. Grâce à la bienveillance de Monsieur le Commandant de Gorée

qui mit à notre disposition un grand bateau, nous pûmes facilement réaliser ce projet. Nos musiciens se mirent donc en route. En passant devant l'île de Gorée, ils saluèrent d'une sérénade ses habitants accourus sur la plage et ravis de cette aimable prévenance; et ils nous arrivèrent après un jour et une nuit de traversée. À peine débarqués, leur premier acte fut de régaler nos ouvriers d'un fort joli morceau de musique. L'effet en fut tellement prodigieux, que toutes ces bonnes gens, déjà si actifs, promirent non seulement de travailler gratis toute la journée du lendemain, mais encore de redoubler d'ardeur, à la condition qu'on voulut bien, de temps en temps, leur renouveler le même plaisir.

Le lendemain, à deux heures de l'après midi, nos musiciens étaient à l'œuvre : mais cette fois l'enceinte de la chapelle en construction fut littéralement envahie par une foule de curieux venus de tous les villages d'alentour. On se pousse, on se presse, les petits enfants sont élevés dans les bras de leurs mères, d'autres grimpent sur les échafauds. Je renonce, mon Cris-Rév. Père, à vous peindre la contenance vraiment curieuse de tous ces pauvres noirs. Ils ne revenaient pas de leur ébahissement. Les yeux braqués fixement sur l'orchestre, la bouche béante, les oreilles tendues, ils ne savaient témoigner leur joie que par leurs exclamations, leurs battements de mains et leurs trépignements frénétiques.

Le spectacle qui suivit le concert ne fut pas moins piquant. Imaginez-vous tous ces enfants de la nature se précipitant vers nos artistes pour examiner de plus près et toucher au doigt leurs instruments aux formes bizarres. Celui qui attira par dessus tout leur attention, ce fut la grosse caisse. Son volume et sa grosse voix lui assignèrent dans leur esprit la place la plus importante aussi, à chaque coup qu'elle faisait résonner, était-ce des hurlements prolongés, accompagnés de ces réflexions : « Oh ! pour celui-là, c'est le roi de la musique, les autres ne sont que pour l'accompagner, ce sont ses enfants qui lui forment sa cour. Frappez, frappez toujours ! »

Mais, mon Cris-Révérant Père, laissons-se vous le.

voulez bien, les noirs admirer la grosse caisse. Il est temps que je vous entretienne du couronnement de notre œuvre. La dédicace de notre chère Eglise fut fixée au 16 juin. Sans doute, au milieu de nos pauvres chrétiens, vous ne rencontrez rien qui puisse être comparé aux grandes pompes de notre France. Ce n'est ni par l'or, ni par les décorations brillantes que notre fête fut magnifique; mais, dans notre délicieuse solennité, il y eut cependant beaucoup plus que tout cela: il y eut comme un contact divin, comme une impression toute céleste qui fut sentie de tous, même de ceux dont le cœur blasé semblait devoir être moins sensible à de pareilles impressions. Une bénédiction d'Eglise, présidée par un Pontife, relevée par un nombreux concours de peuples, sans doute, c'est quelque chose de beau partout; mais, sur la terre infidèle, une cérémonie de ce genre apporte avec elle comme une impression de bonheur, de foi, de suavité divine que l'on ne peut exprimer. Il semble qu'on y voit sous un harmonieux symbole, le Pasteur céleste lui-même, la croix à la main, recouvrant solennellement un coin de son héritage, et en chassant honteusement le tyran usurpateur. Inutile, mon Très-Révérénd Père, que je vous décrive le côté matériel de ces cérémonies que vous connaissez mieux que nous, que je vous fasse suivre le Pontife aspergeant d'eau sainte ces murailles récentes, que je rentre dans le détail de cet ensemble harmonieux d'onctions et d'encensements multipliés qui constituent la consécration d'un autel. J'aime mieux passer tout cela sous silence, pour en venir à un fait spécial que je ne puis omettre. Pour relever encore cette grande fête, Monseigneur jugea à propos, après avoir béni cet autel matériel, de procéder à la bénédiction d'un autel mystique. Déjà, mon Très-Révérénd Père, un jeune noir de notre Mission, appelé Janga, vous est avantageusement connu. Vous savez que, prévenu de dons tout particuliers de la grâce, il a su bien se y correspondre, que ses maîtres l'appelèrent, il y a deux ans, d'un consentement unanime, à la 1^{re} tonsure. Depuis lors, ses excellentes qualités, loin de se démentir, ne firent que se

développer. Monseigneur résolut donc de le faire avancer de quelques pas dans le sanctuaire. Mais, afin de faire plus d'impression sur le sujet lui-même et sur les témoins de son bonheur, Sa Grandeur crut qu'il serait bon de ne lui imposer les ordres mineurs qu'à de certains intervalles, comme cela se pratiquait dans les temps primitifs. Cette fois, ce fut l'ordre d'exorciste qui lui fut conféré, ordre éminemment significatif en pays infidèle. De nombreux communicants l'accompagnèrent à la Table sainte, ainsi que quelques uns de nos enfants qui recevaient leur Dieu pour la première fois. Puis, pour que rien ne manquât à cette fête qui tenait autant du Ciel que de la terre, il y eut plusieurs baptêmes d'adultes et un certain nombre de Confirmations. Enfin, le P. Lacombe termina la cérémonie par un discours pathétique dans la langue wolof qu'il mania si bien. Le Canon du navire mis par le Commandant de Gorée à la disposition de Mgr. Robès pour nos musiciens retentit joyeusement dans les airs, et vint ainsi ajouter à l'heureuse impression produite sur toutes ces masses et à l'élan irrésistible que leur fut communiqué pendant cette belle journée. Un grand nombre demandèrent le baptême avec instance. Le chef d'un des villages voisins vint même nous promettre d'entraîner tout son peuple à imiter son exemple. Lui ayant fait comprendre qu'il devait venir d'abord se faire instruire, il nous en fit solennellement la promesse, et de vous le recommandez bien aux prières de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires, nous espérons, qu'avant longtemps, la grâce qu'il sollicite lui sera accordée ainsi qu'à tous les siens.

Après une journée si bien employée, la soirée fut douce et expansive. Dans chaque groupe, chacun se redisait, en un langage plein d'effusion, toutes les circonstances qui l'avaient frappé. Aussi se coucha-t-on bien content, car une grande victoire venait d'être remportée sur l'ennemi du salut.

Toutant, ce cruel adversaire, furieux d'une telle défaite, sembla vouloir nous disputer au moins quelques pouces du terrain que nous venions de lui enlever. A peine la nuit tombée, nous

rimés assourdies par le son strident de l'odieux Tamtam. Des groupes de danseurs, dont les cris vinrent frapper nos oreilles, commencent à se rassembler autour du grist. Un instant nous crûmes que c'en était fait des pieuses et chastes impressions de la journée, et déjà nous faisons part de nos craintes à Monseigneur, quand Sa Grandeur fut subitement inspirée d'envoyer ses musiciens faire concurrence au tamtam. En un instant l'orchestre est organisé et couvre de ses accords les sons aigus et criards du tamtam. La grosse caisse retentit plus fort que jamais et force le tamtam à disparaître, avec la honte de se voir abandonné par tous ses adeptes, qui arrivent se presser en foule autour du roi des instruments pour le féliciter de sa victoire. Une heure après cette expédition d'un nouveau genre, tout était rentré dans le silence.

Je finis, mon C. P. Père, cette longue narration en vous donnant une petite description de notre nouveau sanctuaire...

Elle mesure environ 23 mètres de longueur sur 7 de largeur. La hauteur est de 6 mètres en dessous du faîtage. La nef principale seule est terminée et forme le corps actuel de l'église. Les nefs latérales sont préparées au moyen des grands cintres formés entre les piliers, par une charpente de maçonnerie facile à enlever quand les ressources le permettront. Dans leur prolongement de chaque côté du chœur, est la place de deux sacristies dont l'une est bâtie pour le moment. Un Christ de grandeur naturelle surmonte l'autel, et deux niches à droite et à gauche du même autel attendent une statue de la St. Vierge et de St. Joseph. Des croisées ogivales figurent au milieu des ceintres, et font un très bel effet. Le portail de l'église est surmontée d'une niche également ogivale, d'un goût exquis, destinée à une statue de la Mère de Dieu dont votre Paternité ne saurait longtemps nous priver. Quelle sera belle alors Notre-Dame de Foyal, sur ce trône d'amour et de miséricorde, d'où elle dominera la mer et les alentours, montrant le

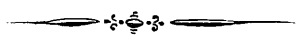
le port aux maronniers qui abordent ces rivages, indignant aux
piétons venus de bien loin le terme de leurs fatigues, le lieu de la
prière et du repos! Elle sera là comme une étoile brillante
dont la douce clarté ramène l'espérance, comme l'échelle mys-
térieuse pour arriver à la patrie céleste.

Celle est, mon C. R. Père, et la nouvelle église, destinée
à être un jalon précieux planté sur ces rives pour la propaga-
tion de la foi. Rien soit le Seigneur de ce qui, après treize
années d'attente et de souffrances, il nous a été permis de voir
nos vœux couronnés de succès! Déjà, nous avons pu être à même
de constater la douce influence que la croix de N. S. exerce
sur tout le littoral qui nous sépare de Dakar. Les points
les plus importants veulent aussi avoir leur église et hâtent
ce moment de tous leurs vœux. Dans nos courses apostoliques, nous
sommes partout reçus à bras ouverts; et ceux qui nous rançonnaient
dans le temps, sont les premiers à nous héberger et à nous être
agréables. Grâce également à la protection de la France, nos
chers chrétiens de Gorée, obligés de s'absenter pendant plusieurs
mois de l'année, pour leur commerce, respirent à présent plus
à l'aise; et, n'étant plus en butte aux mille tracasseries érigées
autrefois en coutume, ils commencent à venir se grouper autour
de notre église de Joal. Déjà même un certain nombre ont
demandé des concessions de terrains au gouvernement, à l'effet
de s'y fixer dans un temps peu éloigné. Puisse ce noyau de
chrétiens déjà rompus aux pratiques du Christianisme, de-
venir comme un point de mire pour les infidèles qui nous
entourent! Puisse leurs exemples être suivis de tous, et préparer
à nos jeunes confrères qui viendront après nous une ample
moisson à recueillir!!!

Veuillez agréer, Très Révérend et bien aimé Père,
avec mes sentiments bien respectueux

l'hommage de ma filiale affection.

(signé) Lamoignon, missionnaire apst



Extrait d'une lettre du P. Fritsch au C. R. Père.

Chandernagor, le 21 Mai 1862.

Mon Très-Révérénd. et bien cher Père,

Avant de vous donner des détails sur le pays de Chandernagor, j'ai d'abord à vous dire un mot de nos premières occupations. Or, ici, comme en toute mission, la première chose à faire, c'est d'apprendre les langues du pays; et il y en a ici deux dont la connaissance nous est indispensable pour faire le bien: l'Anglais et le Bengali. Le Français n'est connu et parlé que très-peu.

Pour l'Anglais, nous avons eu le bonheur de trouver un excellent maître, anglais pur sang. C'est un jeune négociant de Londres, qui réside provisoirement à Chandernagor avec sa famille, homme instruit et fort bon Catholique. Avec un si bon maître, il est impossible de ne pas faire des progrès. Pour moi, je parle presque couramment, et je suis à même de faire le catéchisme en anglais aux enfants de la 1^{re} Commun. Non. J'espère bien apprendre cette langue, avec la grâce de Dieu; et je pense qu'il en sera de même pour les Frères.

Quant au Bengali, nous nous y appliquons aussi avec assiduité. Me voilà donc avec les Frères à l'abécédaire et à la table d'ardoise; sous la direction d'un maître indigène.

La langue Bengali s'écrit en caractères qui ressemblent au Persan et à l'Arabe. Les petits Bengalis apprennent à la lire et à l'écrire avec une grande facilité. C'est vraiment fort curieux de les voir écrire. Ils n'abiment ni papier ni plumes d'fer.

Ils écrivent sur des lignes de liège, longues d'un mètre environ, larges de 3 doigts. Leur plume n'est autre chose qu'un petit roseau, taillé comme un crayon, qu'ils trempent dans un encier en terre cuite. Ils le tiennent et le manient, non avec les doigts, comme nous tenons et manions la plume, mais avec la main entière, comme l'on tiendrait un bâton. Leur main prend tout naturellement la pose nécessaire pour tenir ce petit roseau, ils le font marcher avec une célérité et une adresse incroyables, j'

aurais volontiers désespérantes; car me voyez encore bien loin en arrière de cet intéressant petit-Indien, qui peint ses lettres avec une perfection que je n'atteindrai, j'écris, jamais.

Nous espérons cependant, avec la grâce de Dieu vaincre toutes les difficultés. Déjà les Frères parlent bien le Bengale, et peut-être même mieux que moi.

Je me propose, mon très-Révérénd Père, de vous donner toutes sortes de détails sur ce pays si intéressant, et sur la nouvelle mission vers laquelle vous nous avez envoyés.....

Adieu, Mon très Révérénd et bien cher Père, daignez agréer J^s.....

signé: Fritsch, missionnaire.

VII.

Détails sur la Mission d'Haïti.

(extraite du Bulletin de la C^{le}.)

I. État de la Mission jusqu'au nouveau concordat.

Depuis l'époque où le cher Père Cisserand, de sainte mémoire, fut obligé de quitter Haïti, avec les premiers missionnaires qui l'accompagnaient, cette pauvre Mission a eu bien à gémir de toutes manières. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de toutes les épreuves par lesquelles elle a passé, de toutes les misères qu'elle a eu à subir depuis ce temps jusqu'à nos jours. Nous essaierons cependant d'en donner en commençant un aperçu sommaire.

Bien que repoussé par une faction schismatique, le S^t Siège n'oubliait pas le peuple malheureux d'Haïti. Mgr. Schmitt, puis Mgr. Spacca Pietra, et enfin Mgr. Etheridge, successivement chargés de l'Archidiocèse de l'île de la Trinité, avaient été revêtus par le S. Pontife de la juridiction ecclésiastique sur Haïti, et chargés de faire de nouvelles tentatives pour ramener à l'unité cet infortuné pays. Mais le premier ne put jamais mettre le pied dans cette île, dont l'accès lui était fermé le second, après y avoir rempli avec succès une déléation du S^t Siège, et avoir conçu d'abord certaines espérances, eut bientôt

la douleur de les voir avorter. Le troisième ne fut pas plus heureux.

Une des principales causes de l'insuccès de toutes les tentatives du S. Siège pour ramener cette île à l'unité de la foi, c'était surtout les intrigues des mauvais prêtres. Leur vie fournit une page bien triste dans l'histoire de l'Église Haïtienne, depuis le P. Cresserand, jusqu'à ces derniers temps.

Parmi ces prêtres indignes, il en est un dont on a vu le nom dans la vie du Vénéré Père (1), M. COSSONS. Avant de venir à Haïti, il avait eu des relations avec notre S. Fondateur; il avait même été reçu quelques jours à la Pléville, et bientôt, trahissant l'hospitalité, trahissant tous ses devoirs, il était devenu l'ennemi implacable de nos premiers missionnaires, et en même temps l'ennemi du S. Siège. Il a paru dernièrement devant Dieu..... et, par un juste jugement du Ciel, aucune main sacerdotale ne s'est trouvée près de lui, pour adoucir les derniers moments d'une agonie terrible..... Que Dieu ait pitié de son âme!

Le Ministre des Cultes, dans un rapport officiel au Président de la République, en date du 23 fév. 1860, faisait le tableau suivant du Clergé d'Haïti à l'époque du dernier concordat, tableau qui est encore bien adouci:

« Trente trois prêtres, la plupart français, Corses, Italiens ou Espagnols, sont chargés de l'exercice du culte catholique. Tous ne sont pas très instruits, et beaucoup n'ont point l'austérité du caractère du caractère de leur état, ni la probité religieuse que l'on a droit de rencontrer dans ceux qui sont appelés par la nature de leurs fonctions, à moraliser le peuple: la cupidité chez certains prêtres étouffe ces nobles sentiments. » (2)

Cependant au milieu des prêtres indigènes et schismatiques qui s'étaient rendus à Haïti pendant le schisme, il y avait encore quelques bons et saints missionnaires qui travaillaient avec zèle, après avoir obtenu la juridiction nécessaire du S. Siège.

Nous devons citer d'abord M. Chapellet, homme d'un dévouement vraiment admirable, et qui recueille aujourd'hui au Ciel sa belle récompense. Son histoire est trop touchante pour n'en pas donner ici un petit abrégé.

(1) Voir ligne IV. Chap. VI. p. 425.

(2) Extrait du Moniteur Haïtien. N^o du 23 février 1860.

Originaire du diocèse de Mende, M. Chapelle fut lié de bonne heure avec M^{gr} de la Bruinière, comme on le sait, disciple de notre Vénéré Père, et mort martyr en Manchourie. Ces deux grandes âmes firent dès lors, d'un commun élan, le vœu de se consacrer à la Mission d'Haïti. Diverses raisons que nous n'avons pas à exposer ici, déterminèrent M^{gr} de la Bruinière, pendant qu'il était à Rome avec le Vénéré Père, à abandonner son premier dessein et à demander la commutation de son vœu.

Mais M. Chapelle ne renonça pas pour cela à son entreprise, bien qu'il y eût cependant de quoi décourager une âme moins généreuse. Secrétaire, puis Chanoine de Mende, il ne perdit jamais de vue son idée première, et, dès que les circonstances lui furent favorables, il partit à un âge déjà assez avancé, en ayant soin de se pourvoir de la juridiction nécessaire. Obedissant aux instructions qui lui avaient été données, il évita tout rapport avec les prêtres schismatiques résidants à Port-au-Prince, malgré les efforts qu'ils firent pour l'attirer dans leur parti. Il fut réduit à se retirer dans une famille chrétienne, et là il dut, à petit bruit, exercer un pénible, mais bien glorieux et bien utile ministère. L'enfance avait trouvé un père, les malades un consolateur et un ami dévoué. Il fut encore donné à ce zélé missionnaire de parcourir les mornes, ou bien d'administrer temporairement les paroisses dénuées de pasteur. Partout il répandit la bonne odeur de J. Ch.

À notre arrivée, M. Chapelle accourut près de nous, versant des larmes de joie; il a enfin trouvé un prêtre à qui il puisse se confesser, bonheur dont il était depuis longtemps privé, faute de prêtre digne de confiance. Après avoir à quelque temps travaillé, de concert avec nous, à Port-au-Prince, puis dirigé pendant quelques mois, avec succès, la paroisse de Bained, cet homme de Dieu s'endormit dans le Seigneur.

Haïti compte encore dans son sein deux ou trois prêtres dignes de ce nom. Il en est un surtout dont le nom est connu parmi nous, M. Percin, créole de St^e Lucie. M. Percin fut de bonne heure envoyé en France, où il fit ses études à St^e Sulpice;

Commensal de la Neuville, dont il n'a pas, dit-il, oublié les doux parfums, il connut et apprécia notre Vénéré Père. Parti avec notre bon F. Cisserand, il se tint en dehors des menées et des complots à la suite desquels nos premiers Pères furent réduits à s'éloigner. Si il ne fut pas, au milieu de ce chaos, exempt de tout reproche, il sut du moins assez mériter la confiance de l'autorité ecclésiastique légitime, pour être investi des pouvoirs de Vicaire-général. Retiré dans sa paroisse de l'Anse-à-Veau, à 20 lieus d'ici, il put conférer la vraie juridiction à ceux des prêtres nommés par le Gouvernement qu'il croyait encore assez dignes.

II. Etat religieux et moral de la Population, abus et superstitions.

On comprend assez qu'un schisme qui a duré si longtemps, et que des scandales si grands de la part des mauvais prêtres ont dû laisser après eux des suites bien funestes dans la population. Aussi, malgré un fonds de bonnes dispositions, qui, grâce à Dieu, est toujours resté dans le cœur du peuple, nous avons trouvé les abus les déplorables de tous côtés.

— Le 1^{er} abus, mais qui, par suite du nouveau concordat, va disparaître bientôt, nous l'espérons, c'est l'asservissement du clergé. Haïti est la terre classique de la liberté pour tous, excepté pour le prêtre. C'était, du reste, une punition bien méritée. Il était arrivé ici ce qui existe dans les pays protestants. Le prêtre avait secouru le joug maternel de l'Église Romaine. Et subissait le joug avilissant du dernier des noirs. Le prêtre n'était pas maître de son église, il n'était pas maître de son presbytère même. Voici un exemple qui donnera une idée de l'état des choses sous ce rapport. En arrivant à la Cure de Fort-au-Prince, nous avons trouvé exposé au salon le portrait de M. l'abbé Mboussa, ce prêtre noir qui s'était réfugié ici de la Mission d'Afrique, et qui a donné, du temps de l'Empereur Soulouque, les plus grands scandales. Nous exprimâmes à M. le Marquillier notre intention d'enlever un portrait qui rappelait de si tristes souvenirs. Mais, il nous fit observer qu'avant d'y toucher, il fallait un ordre du Ministre des Cultes. Et le tableau a dû rester là, du moins jusqu'à nouvel ordre. Mais ce ne sera pas, nous l'espérons, pour longtemps.

— Une des plaies les plus profondes causées par le schisme dans la population, c'est une ignorance crasse de la Religion. Et cela n'est pas étonnant; ces pauvres gens n'avaient personne pour les instruire. En outre, avec l'ignorance, il s'est introduit une foule de superstitions les plus ridicules et les plus impies.

Les sorciers sont nombreux partout et fréquemment consultés. Le Fétichisme et l'idolâtrie regnent même encore dans les campagnes. On a même trouvé, dit-on, il n'y a pas longtemps encore, un cas de sacrifice humain et d'anthropophagie.

À l'égard du culte idolâtrique auquel le peuple est enclin, voici un fait que les journaux ont rapporté. Dans une vieille maison, bâtie au milieu des montagnes d'Aboul, on a trouvé un buste de lord Nelson. Ce buste est en marbre blanc, un peu noirci par le temps. Nelson est représenté dans son costume d'amiral, et il porte sur sa poitrine cinq décorations. Sur une commémorative de la bataille d'Aboukir, avec cette inscription : « Vice-amiral lord Nelson, au Nil, sur une autre médaille sont écrits ces mots : « Le Dieu tout-puissant a bien la gloire de sa Majesté. » Ce buste avait été trouvé sur un autel consacré à des fétiches, où, pendant un demi-siècle, il a été vénéré comme dieu des sources des montagnes. Les noms des sculpteurs sont Coale et Sealy, de Lambeth. — Ainsi pendant cinquante ans, un amiral a été adoré comme une idole. (1)

— L'ignorance et les superstitions ont donné naissance à une foule d'abus, de désordres de tous genres.

Les mariages étaient jusqu'à présent bien rares. Les femmes venaient se faire vouer. Les prêtres leur tissaient un cordon et une espèce de scapulaire en forme de gilet, et puis elles se retiraient tranquilles dans leurs désordres, persuadées qu'elles n'avaient plus rien à craindre ni des esprits mauvais, ni de l'enfer.

Les enterrements sont l'occasion d'une foule de désordres. Dès que quelqu'un a rendu le dernier soupir, on se met dans la famille de tables, de bancs et de chaises; on achète

(1) Ce fait se trouve également rapporté dans le journal la Patrie, n° du 8 nov. 1860.

par ces liqueurs, grande quantité de tafia, et l'on passe la nuit dans des orgies qui ne rappellent que trop les cérémonies payennes. On joue, on chante, on boit à côté du cadavre jusqu'au moment de l'enterrement. Aussitôt que le prêtre arrive, ce sont des cris, des hurlements à faire frémir. Ces cris, ces hurlements se répètent à l'entrée dans l'église et surtout à la sortie. Le P. Fascoa dit n'avoir jamais entendu de vociférations pareilles qu'à Jérusalem, pendant la fameuse cérémonie du feu sacré des Grecs schismatiques.

— Mais une des plus grandes plaies parmi les masses, et ce qui forme en même temps le plus grand obstacle à la conversion de ce pauvre peuple, c'est le culte diabolique du Vaudou, mélange de superstitions les plus grossières et en même temps des désordres les plus épouvantables. C'est le culte du démon, sous la forme la plus hideuse et la plus naturelle, celle du serpent. Ce culte est organisé en véritable secte, ayant ses prêtres et ses prêtresses, ses fêtes et ses sacrifices. Il y a même des diplômes d'initiation pour distribuer aux adeptes de cette secte infernale. Ce sont de grandes feuilles écrites en caractères inconnus, et portant en tête le signe de la croix.

Les danses nocturnes des Vaudoux sont une des plus grands désordres parmi le peuple. Les deux sexes s'y livrent avec une folie vraiment délirante, et avec une sorte de fureur. Ces danses sont l'occasion et la source d'orgies, de turpitudes, et de crimes de toutes sortes. Voici à cet égard un fait notoire qui vient de se passer dernièrement. Une des magiciennes de la secte des Vaudoux vint à mourir près de Port-au-Prince : aussitôt convocation solennelle des membres du Vaudou. On décide, pour rendre les divinités propices à l'âme de la défunte, qu'il fallait sacrifier seize personnes. Mais comment faire ? Le meurtre sera découvert et rigoureusement puni. Rien cependant n'est plus simple. On achète les plus belles dragées et les fruits les plus succulents, on verse dans leur intérieur un poison subtil, et de sûrs affidés les distribuent aux enfants de la ville. L'infernale invention est bientôt mise au jour par le nombre des victimes : on cherche les auteurs du crime, mais qu'importe leur découverte ? le poison

a fait ses ravages et le Dieu Vaudou paraît apaisé. Il y avait à l'enterrement de cette magicienne plus de 3,000 personnes. On peut juger par là de l'influence de cette secte infernale.

Mais c'est assez sur ces tristes désordres, fruits de l'ignorance et du schisme. Déjà ils ont diminué, et peu à peu, nous l'espérons, avec la protection de Marie, que ce bon peuple Haïtien honore avec tant d'amour, ils finiront par disparaître entièrement.

IV. Dispositions excellentes du peuple.

Si ces abus attristent et désolent le cœur, d'un autre côté, les excellentes dispositions du peuple, sa bonne foi, sa bonne volonté remplissent d'espérance et de consolation.

Parmi ces bonnes dispositions, il en est trois surtout qui sont particulièrement à remarquer.

La première, c'est la confiance de ce bon peuple dans le Missionnaire. auparavant, il est vrai, on s'éloignait du prêtre. Les scandales des mauvais prêtres, leur sordide avarice, leur insatiable cupidité avaient habitué à s'écarter des églises. On fuyait même la maison curiale, parce qu'il fallait tout payer. À notre arrivée, nous nous sommes aussi un peu ressentis de ces dispositions. Mais aujourd'hui que ces pauvres gens nous connaissent, qu'ils voient notre vie, qu'ils éprouvent notre dévouement pour eux, tous sont pour nous pleins de confiance et d'attachement. Avec quel respect et quelle vénération ils se prosternent aux pieds du missionnaire, en remerciant la Providence de leur avoir envoyé celui qu'ils se plaisent à appeler leur cher Papa, leur tout après le Bon Dieu. Aussi, quand on voit ces bonnes dispositions, on oublie bien vite toutes les fatigues et toutes les peines du St. ministère.

Une autre chose à remarquer et qui n'a pas peu contribué à maintenir la foi, c'est la dévotion du peuple Haïtien pour les morts. Ainsi, chaque jour, on nous demande des services funèbres ou des messes chantées pour les défunts. Quand nous allons dans les montagnes, on nous conduit au tombeau des défunts de la famille; car, dans le pays, chaque famille, ou du moins chaque groupe de famille, a son cimetière; et on nous demande des prières.

— A cette dévotion, il faut en ajouter une autre plus précieuse encore et qui peut être regardée comme le salut de cette malheureuse île : c'est la dévotion envers les Saints et surtout envers la Très-Sainte Vierge Marie. Et c'est là peut-être une des causes pour lesquelles le protestantisme a fait bien peu de chose sous le schisme, malgré tous les efforts des Révérends Ministres, et l'influence qui leur était donnée.

L'ignorance a bien, il est vrai, mêlé à cette dévotion plus ou moins de pratiques superstitieuses. Celle est, par exemple, celle des bougies. Tous les matins, chaque homme, chaque femme vient à l'église avec sa bougie allumée en l'honneur des saints. Et n'est pas rare d'en voir plusieurs parcourir ainsi avec leur cierge toute l'église, s'arrêtant devant les statues et les tableaux, et la faisant, à qui mieux mieux, toutes sortes de grimaces et de gestes ridicules pour attirer l'attention du saint. Mais les Saints excuseront sans doute les grimaces de ces bonnes gens, en considération de leur simplicité et de leur bonne volonté, et leur obtiendront la grâce de la conversion.

La dévotion à N. D. de la Salette s'est introduite dans l'île, ces derniers temps, et bientôt elle s'est propagée avec rapidité. La statue de la Sainte Vierge a été reproduite ici en petit module par un de nos statuaires; et déjà, dans beaucoup de maisons, l'on retrouve dans l'oratoire domestique la Bonne Mère des Montagnes.

A la vue de ces bonnes dispositions, comment ne pas espérer? Le cœur maternel de Marie pourrait-il être insensible à la dévotion qu'ont conservée pour elle ses pauvres enfants si longtemps délaissés et abandonnés? Non, il ne sera pas dit que jamais cette bonne Mère ait été invoquée en vain!

V. Dispositions bienveillantes du Gouvernement.

Les bonnes dispositions de la population avaient été longtemps étouffées, soit par une licence effrénée soit par un pouvoir onbraque et despotique. Mais le Gouvernement actuel se montre toujours animé des meilleures intentions

Dès son arrivée au pouvoir, Son Excellence le Président Geffard a compris la haute mission que la Providence lui réservait. Il a

vu que le véritable et le seul moyen de régénérer son pays, et en même temps de rétablir et d'assurer l'ordre et la paix, c'était la vraie Religion, et c'est pourquoi un de ses premiers actes a été de renouer avec le St. Siège les relations précédemment rompues, pour rétablir la hiérarchie ecclésiastique.

— L'on pourra juger des dispositions favorables du Président par l'extrait suivant de l'exposé de la situation de la République, qu'il a fait pour la session législative de 1861, le 20 octobre.

« Citoyens représentants. L'Église haïtienne ne tardera pas, il faut l'espérer, à se ressentir des bienfaits que nous sommes en droit d'attendre du concordat et de la dernière convention qui a été conclue avec le St. Siège, pour en faciliter l'exécution, car, nous regrettons de le dire, jusqu'à présent, à de rares exceptions près, le clergé de la République est loin d'offrir toutes les garanties désirables.

« L'arrivée des prêtres de distinction qui ont été demandés contribuera puissamment, nous en avons la conviction, à développer dans les cœurs des fidèles les véritables germes des vertus chrétiennes. Le Gouvernement nourrit l'espoir que des séminaires seront fondés, que de jeunes haïtiens y seront élevés, et que, dans un temps qui n'est peut-être pas éloigné, le clergé de l'île sera composé en grande partie de prêtres nationaux.

« Le Gouvernement, dans le but de répandre dans les classes nécessiteuses l'instruction basée sur la morale religieuse, a fait demander des Frères de la Doctrine chrétienne et des Sœurs de Congrégations enseignantes. Espérons que ces Missionnaires qu'il attend d'Europe, placés à côté du clergé, rendront dans notre pays les mêmes services qu'ils ont accomplis dans d'autres contrées....

« Le Gouvernement ne perd pas de vue l'obligation qu'il s'est imposée, l'année dernière, de donner une direction religieuse aussi bien que professionnelle aux jeunes générations rurales.... Il terminera l'œuvre qu'il a entreprise.... ayons foi et patience.»

— Pour ce qui nous concerne personnellement, son Excellence est toujours envers nous pleine de bienveillance et de bonté. La veille

de sa fête, la St Nicolas, 5 Décembre, nous sommes allés ensemble lui faire visite et lui offrir nos hommages. Il nous a parfaitement accueillis. Il a répété à chacun de nous qu'il serait toujours prêt à nous recevoir et à nous soutenir, si des difficultés se présentaient dans notre ministère.

Le P. Pascal, en particulier, possède à un haut degré son estime, sa confiance, et même, on peut dire, son affection. Il a été appelé ces derniers temps à donner le secours de son ministère à la Mère du Président, morte dernièrement, ainsi qu'à l'une de ses demoiselles qui a fait une grave maladie. Le zèle et le dévouement qu'il a montrés dans ces deux circonstances lui ont gagné tous les cœurs. Ces bonnes dispositions sont partagées par la plupart des personnages les plus distingués, Ministres et Sénateurs. Le Ministre des Finances M. Flégence est toujours pour nous le meilleur des amis. Le nouveau Ministre des Cultes est aussi très bien disposé. Tous, en général, sont animés de bonnes intentions et nous témoignent un grand attachement.

V. Détails sur notre ministère.

Avec cette bienveillante protection du pouvoir et les bonnes dispositions du peuple, il est impossible que le bien ne s'accomplisse pas. Aussi, depuis le peu de temps que nous sommes ici, nous avons la consolation d'avoir déjà vu s'opérer par nos soins des conversions sans nombre; et, chaque jour, elles deviennent plus nombreuses. Cru, la moisson est véritablement mûre; mais, hélas! il y a peu d'ouvriers pour la recueillir.

Voulez-vous avoir un aperçu de notre ministère? Il faut d'abord observer, pour s'en faire une idée, que la population que nous avons à évangéliser, compte bien soixante mille âmes, moitié dans la ville, moitié dans les campagnes: c'est tout un diocèse. Et pour cette population, nous sommes trois ou quatre. D'après cela, l'on peut déjà bien penser que nous n'avons pas de temps à perdre. Nous nous levons dès 4^h du matin; et nous y sommes bien obligés, pour pouvoir faire notre oraison un peu tranquillement. On est ici tellement matinal que, dès 4^h 1/2, l'église, à peine ouverte, est aussitôt envahie par la foule. Dès

cinq heures commencent les Messes. Presque toujours, elles sont toutes chantées, comme on l'a dit plus haut, pour services funèbres ou autres intentions privées. — Puis viennent les confessions tantôt plus, tantôt moins nombreuses, mais, dont le nombre s'accroît chaque jour, ensuite, les catéchismes des enfants et des adultes, les baptêmes, les enterrements, les visites au malades &c. &c.

Le travail ordinaire augmente encore le samedi. C'est le jour où les habitans des mornes quittent leurs montagnes pour venir à la ville vendre leurs denrées. Ils profitent de l'occasion pour porter leurs enfants à baptiser. Ce jour-là, un Père est occupé près des fonts baptismaux du matin au soir. Une fois, nous avons eu, dans une seule journée, 42 baptêmes.

À ces travaux, il faut ajouter encore les courses dans les mornes, les visites aux malades éloignés.

Chacune de ces visites devient comme une petite mission. Notre seule présence au milieu de ces pauvres gens les attire tous autour de nous. C'est un spectacle si nouveau pour eux que de voir un prêtre visitant un infirme! Nous profitons de ces occasions pour les instruire, les engager à revenir au Bon Dieu. Et jamais nos paroles ne restent sans fruits.

Dernièrement, le P. Pascal est allé faire une longue course dans les montagnes, visiter une population à 10 lieues de Port-au-Prince. Il en est revenu inondé de consolations.

Chauffard (c'est le nom de l'endroit) est une plaine assez étendue couronnée de tous côtés par des montagnes très élevées. Le trajet est assez difficile. Mais une fois arrivé, l'on ne se ressent plus de ses fatigues, ou bien, l'on en bénit Dieu. Ce peuple, séparé de toute communication avec les villes, offre un caractère tout particulier... Il a accueilli le bon P. Pascal comme un Messie. Il leur a dit la 5^{te} messe dans une petite chapelle qu'ils possèdent au milieu de leur bourg. C'était la 1^{re} fois encore que le St Sacrifice était offert dans ces montagnes. Oh! qu'ils étaient contents et heureux! Ils vont construire une église; et bientôt, nous pourrions aller donner une mission qui ramènera, avec la

grâce de Dieu, tout ce bon peuple à la pratique de notre sainte Religion.

Cette œuvre des missions dans les montagnes pourrait s'étendre ainsi dans tout le pays. On ferait certainement un bien immense près de cette population si bonne et si simple. Fussions les prières de nos chers confrères en obtenir bientôt la réalisation!



Table des Matières.

Du Bulletin général de la Congrégation.

Tomel. — Années 1860, 61, 62⁽¹⁾

c. V^o 13 — 22.

Première Partie

1. Actes officiels.

| Date | Décrets concernant la Cong ^g en général. | Page |
|---------------------------|---|------|
| 1859. 27. déc. | Vers, du principe de la Règle défendant l'introduction des femmes dans nos C ^{tes} . | 48. |
| id. | Application aux C ^{tes} de Cellule et de S. Eves (H. 7 ^o). | " |
| 1862. 20. fév. | Indult attachant à notre scapulaire bleu les indulgences de celle de S. Em ^e Conception. | 295. |
| 1 ^o mai. | Autorisation aux Sup ^{rs} particuliers de faire venir en France les C ^{tes} et Frères malades | 503. |
| | (Décrets concernant les Provinces et C ^{tes} .) | |
| 1860. 1 ^o jan. | Erection d'un petit Scolasticat à Cellule. | 48. |
| 1 ^o juin. | Translation de la C ^{te} d'Irlande à Williamsstown ou Blackrock | 118. |
| 1 ^o nov. | Fondation d'une C ^{te} à Port-au-Prince (Haïti). | 120 |
| 1861. 8. sept. | id. à Grandmagor (Indes). | 278. |
| id. | id. d'un Noviciat de C ^{tes} à Blackrock (Irlande). | 279. |
| 2. juil. | Travaux autorisés au sém. colonial. | 280. |
| 26. déc. | Achats et constructions à Cellule | 281 |
| id. | id. à Blackrock — id. à Langomet. | 283 |
| 15. oct. | Vente de la Maison de Gourin. | " |
| 1862. 10. jan. | Fondation de Messes à Cellule. | 397. |
| 5. avr. | Erection d'un Noviciat de Frères à Bourbon. | 506. |
| 8. juin. | Acceptation d'un Orphelinat à Glasnevin (Irlande). | " |
| 20. juin. | Fondation de Messes à la C ^{te} de Blackrock | 508. |

(1) Ce tome comprend aussi le dernier trimestre de 1859; et n'embrasse que le 1^{er} semestre de 1862.

Décrets de nomination de Supérieurs.

| |
|--|
| 1850. 1 ^{re} oct. Les E. C. Pascal à C'est-au-Érinca, — Critsch à Dakar. 210. |
| 1851. 15 sept. Bernot et Schneiderer à Langonnet et à St. Clair. 286. |
| 13 oct. Freyd, Directeur du Sém. colonial. 287. |
| 23 nov. Durk, vic. sup. à Dakar. 398. |
| 10 jr Critsch, à Chandernagor. " |

(Décrets de mutations et de placements des Pères.

| |
|---|
| 1859. Les E. C. George au Sém. colonial (2 ^o oct.) 2 |
| 1850. Othaud à Cellule (2 jr). 30. |
| français arrivés à Maurice; le Strat. à Cayenne; — en sept. Liebermann à Rome, Dullmann à la H ^o (15 juil), Bernillec à Paris, Engel à Cellule, Goussier à Mons-survy, Critsch à Dakar , Guiset à St. Louis, Sultaud à Langonnet, Brasutti à Cayenne (20 nov.) 126. |
| — E. C. Welly à Dakar, Dupraz au Gabon (15 oct); — Pascal, Orinel et Olympeux à Haïti, Favouhy à Bourbon; Sigot à la Martin, Servanneux à Maurice, Hervé à Paris, Miché à Rome; Corbet (mineur) à Cellule; Schöffmacher en Irlande; Vincent à St. Olan, Lecher à Paris. 127. |
| 1851. E. C. Chaul à la H ^o (15 juil), Holley à Paris; Hochbaum en Irlande (2 jr). 211. |
| — E. C. Doucet et Chenay (ainé) à Haïti; Orinel à Berneux, Hervé à Rome, Critsch à Chandernagor; Gullmin à Maurice; Duparguet, au Gabon; Vincent à Bourbon, Lecher à St. Olan, Baum à Paris; Sebaly à la H ^o , Landt à Dakar, Léop. Risch et Saint à Langonnet, Kiebert en Irlande; Eschbach au Coll. à Paris, Stoffel à Cellule. 226. |
| 1851. E. C. Wischit à Rome; Coussot au Gabon. 309. |

Décrets de placements et de mutations des Frères

| |
|--|
| 1859. Les F. F. Bonshé, Amable et Collin (agric.) à Bourbon (juin); F. F. Lavier à Cellule, Modeste à Paris, Alexandre à Bourbon, Michel à la H ^o , Luc à Dakar. 127. |
| 1850. — Stanislas à Paris, Olympeux à Cellule, Dupré à Rome, Omidou en Irlande; Orose à Dakar, Garnier, Orléan, |

| | |
|--|------|
| 1860. Corotme et Victoria à Langonnet | 120. |
| 1861. Eusèbe et Marie-Joseph à Bourbon, Dorothée et Adrien à Cellule; Fidèle à Langonnet, Théobald et Marcellin à St. Etan. (15 mai). | 211. |
| ii. Jules, Amand, Luc et Eusèbe rappelés en France | 228 |
| ii. Victoria à St. Etan, Honorat à Carlan, Jean Xavier à Mahon, Modeste au Gabon, Raphaël à Paris; Marcelle, à Benbon, Egnace à Cellule; Marie-Alphonse, Agathe et Odilon à Langonnet; Albert et Marie-Etienne à St. Etan, Félix à Paris; Louis de Gonzague, à Cellule | 286. |
| ii. E. Xavier à Cellule; Jean-Marie, Claude, en France, Ferdinand et Amand à Bakar, Anselme en France. | 311 |

(Décrets d'admission aux vœux perpétuels.)

| | |
|--|--------------|
| 1860. 1. mar. I. Admission des Pères: Hoerner, Marchandeur, Grasser, Beaud, Kræmmer et Horicot | 241. |
| 11. mars. Holley et Buisson | 242. |
| 19 août: Guennigar et Duprien | 261 |
| 19 janv. II. Admission des Frères: Emile et Augustin Mar. Michel et Jules-Joseph. — (août) Yves, Casimir, François, Antoine et Bernard | 222. 223. |
| 1861. mars. Théobald (p. 212.) — (29 août) Cimetha | 267 |
| 31. jan. Eatrice (p. 297) — Egnace, Fortunat, Amable, Théobald et Germain. | 316. |

(Décrets d'admission aux vœux de 5 ans.)

| | |
|--|------|
| 1860. oct. I. Admission des Pères: Vincent et Dupray | 122. |
| 01. oct. Riguet, Urbain et Guard | 220 |
| 02. oct. Le Terme, Le Bozec, Chenay, Schaal et Renaud | 269. |
| 39. 2. II. Admission des Frères: François-Xavier | 1. |
| 00. jan. Alexis, Luc, Adrien. — (août) Guillaume, Firmin et Genès | 122. |
| 01. mar. Alexandre (p. 211.) — Modeste, Louis, Fidèle et Séraphin. | 288. |
| 02. avr. — André, Anselme et Eusèbe. | 311. |

(Décrets d'admission à la Profession.)

| | |
|---|--|
| 1860. août. I. Admission des Pères: Staub à Bakar — Escut, Juvonky, Berveanu, Heurte, Suhl, Agmonin, Eguet, Beckel, | |
|---|--|

| A. | |
|---|------|
| Schiffmacher, Crinot, Vincent et Locher. | 123. |
| 61. mars. de Beaurepaire (à la M ^{re}) | 211. |
| août. Daum, Vandiel, Le Belley, Seloup, Risch, Haperle, Lanet, Eschbach et Stoffel. | 284. |
| 59. nov. I. Admission des Frères: Achille | 1. |
| 60. janv. Alphonse (Galesne) à Bourbon (p. 121.) - (voit) Ekdore, aloise, Camille, Trénée, Victorin, Dorotheé, Stanislas, Alphonse, Symphonin et Raphaël. | 123. |
| 61. mars. Ignace, Ferdinand, Murcellin, Francois-Xavier. | 211. |
| voit Sidore, Louis-de-Gonzague, Agathange, Albert, Odilon, Marie-Edouard, Marie-Alphonse et Félix. | 288. |
| 62. fév. Marie, Stanislas, Cassien, Désiré, Joachim, Benoit, Victor, Basile, François d'Assise, Valentin. | 397. |
| Décrets d'admission au Nov. et au Scol! | |
| 59. déc. I. Au Noviciat. - M. M. Crinot | 2 |
| 61. janv. Gentiloux et Beyne. | 22. |
| sept. Maillet, Haerringer, Thomas, Ebenrecht, Barthet, Le Cars, Sundhauser, Baur, Muller, Richaume, Grizard, Houvet, et Jean - (M (p. 398.) | 289. |
| 62. août. Claude, à la Martini | 511. |
| 59. nov. II Au Nov. Scolasticat. - M. M. Lanet, Steurer, Jégu | 2. |
| 61. fév. Louisa et Eigenmann (p. 212.) - (mai) Houvet et Babet. | 290. |
| nov. Chauvière, Tommepeuy, Ehrsam. | |
| 62. mars. Brunetti, Astruc, Rejé, Harcher, Tower, Barbeau. | |
| 50. jan. II Petit-Scolasticat. - M. M. Garing, Jules, Gervais, Elliott, Davignon, Posat | 48 |
| mar. Koll, Valler, Girard, Vasson, Bruken, Costes, Richard, Gaeppert, Stoffel, Berbigier, Banti Humbrecht. | 124. |
| oct. Terret, Bell, Cartoret, Riaux, Lang, Bertsch, Birmingham, Houlagham. | " |
| juin. Brown et Cummings (Irlande.) | 125. |
| dec. Michel et Delpuech. | 212. |
| 51. 10 mars. Halarkey, Meyer, Crommer (Paris, E. Courer Paul). | " |
| mai. Kempf, Callot, Bauengartner, Cortoz, Rille, Schwab, Maure, Séry. | 291. |

| | |
|--|--------------|
| 61. oct. Célestine, Rommain, Spielmann, "Annetier, Wenger, Wevernia, julleard, Humbrecht | 291. |
| 62. mars. Carey (à l'ang ^l) - Sauvilliers et Roy (à l'allemand) - mai. Clark (Blackrock) | 400. 312. |
| 59. Sept. IV. Novices Frères: Ferdinand, Marcellin, Cassien, Dorothée | 2. |
| 60. mars. Louis de Gonzague, Ephrem, Franc-Xavier | 48. |
| mai. Agathe, Albert, Edilon, Benoit, Clément, Marie-Edouard, Alphonse, Félix | 128 |
| sept. Marie-Antoine, Cyprien, Désiré, Joachim, Saturnin, Victor - (oct.) Basile, François d'Assise et Valentin | " |
| 61. mai. Calixte, Bernardin, Célestin, Dominique, Sébastien | 293 |
| sept. Vincent de Saul, Laurent, Séverin, François-Joseph, Marie, Eucifique, Jean de la Croix, Léonard | " |
| 62. janv. François de Saul, Alloysius, Patrick | 400. |
| fév. Polycarpe, Denis-Joseph, Juste | " |
| déc. Joseph, Scrimathie, Emmanuel | " |
| mai Florian, Rupert, Elor, Maxence, Henri, Muir, Aignan, Estern - (8 juin) Daniel | 512. |
| iv. Dorothée, Florentin, Vincent-Terrier, Richard | 513. |

II. Avis et Recommandations.

| | |
|---|------|
| 860. 2 ^e trim. Marche à suivre p ^r les demandes de renouvellem ^t de vœux | 50. |
| 61. 1 ^{er} trim. I. Employer et maintenir exactement le vocabulaire de la Cong ^g | 212. |
| id. II. Lettre de Directeur réservée aux Sup ^{rs} de Vice - C ^{tes} | 213. |
| 62. 1 ^{er} trim. I. Sur l' <u>Œuvre de la St^e Enfance</u> - Destination de ces allocations - Comptes rendus de leur emploi à envoyer annuellement - Rapports g ^{rs} à joindre à ces comptes - Lettres pour les Annales - Répondre l' <u>Œuvre</u> dans les Missions - Objets de curiosité à envoyer p ^r le Musée de l' <u>Œuvre</u> | 401. |
| id. II. <u>Œuvre de la Propag^e de la foi</u> - Etat g ^{ral} de la Mission à envoyer chaque année - Rapports d'ensemble - Lettres pour les Annales | 406. |
| id. III. <u>Œuvre Exp^{te}</u> - Semaines à faire - Lettres de remerciements | 409. |
| id. IV. <u>Observations g^{ales}</u> - Envoyer ces lettres, Rapports etc. par la M ^{re} Mère - les envoyer cependant achevés autant que | |

reçus, — gardant note ou copie. 410.

62. 2^e trim. Avis concernant l'annonce des décès — Nouvelles à la
 M^o. Mère. — Annonce à la famille. — Billets de décès
 aux @t^{es}. 513.

III. — Nouvelles générales.

1850 1^{er} trim. — Décès des F. E. Logier, Steffan, Lamoignon, Bern-
 hard, Brassel, Barbier, et du F. Cyrien
 Impression d'un nouveau cahier des écrits du V^{er}ère
 Père. (Cruit de la vie intérieure). 3.

- 2^e trim. — Mort du 2^{es} Libermann, frère du V. Père, à Sancy. 52.
 id. id. du F. Lazare au sém. col. à Paris, le jour de Sages. 53.
 id. id. de M^o. Desgenettes — ses obsèques. 54
 id. Anniversaire de la Mort du V. Père. 53.

- 3^e, 4^e trim. — Lettre du E. R. Père au S. Père au sujet des attaques
 contre son pouvoir temporel. — Réponse de Sa Sainteté —
 Frères à faire p. le S. Siège 129.
 Morts des F. E. Kupper, Janin et Moyon 131.
 id. de M^o. Torchez, év. de la Martin^{ique} "

51. 1^{er} trim. — Heureuse arrivée en Mission de plusieurs Pères et Frères. 214.
 Reproduction dans les Analecta de la bulle du Sém. fr. à Rome. " "
 Du V. Père. — Anniversaire de sa mort. — Lettres données par
 des F. E. Charbonnet — Sa réputation de Sainteté. " "

- 2^e, 3^e et 4^e trim. — I. Morts du F. Michel et des F. J. Hoolley,
 Javouhey et Marchandean 293.
 id. II. Saint^{eté} du E. R. Père. — puer p. sa conservation. — Sa
 nomination comme membre du Conseil g^{énéral} de la 1^{re} Enfance. 295.
 id. III. Services anniversaire de M^o. Desgenettes. 295.
 id. IV. Témoignages en faveur de la Cong^{régation}, par M^o. Cochin, dans
 un ouvrage sur l'abolition de l'esclavage. 297.
 id. V. Découverte de documents précieux sur l'ancienne
 Société du 1^{er} Esprit. 299.

52. 1^{er} trim. — I. Mort du F. Guennigan, au Gabon. 411.
 II. Nouvelles relatives au E. R. Père. — Voyage à Reims —
 Office à N. D. des Victoires. "

| | | |
|--------------------------|--|------|
| | 7. | |
| III. | Don de 500 ^s de N. D. des Vict. au sem. fais pour l'auctet du S. Cœur de Marie | 412. |
| IV. | Audience du S. S. au R. S. Provincial - Bénédiction à toute la Cong ^g . | 413 |
| V. | L'œuvre ap ^{re} établie à Rome - Lettre du Card. Barnabé au C. R. Père au sujet de cette œuvre | 414. |
| 62. 2 ^e trim. | I Mort du S. Blaise à Carban (5 juin 62) | 415. |
| | II. Extrait d'un discours de Mgr Fie; év. de c ^o tiers, relatif au S. Boulanger | " |
| | III. Allocations pour nos Missions | " |
| | IV. Œuvre ap ^{re} - Exposition générale | 417. |
| | V. Lettres du C. R. Père, de Mgr Bessieux, Mgr Robes, du S. Duret, au S. Pontife, au sujet de son pouvoir temporel. | 418. |

Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

I. Province de France

Maison - Mère.

| | | |
|---|--|------|
| 1859. 1 ^{er} trim. | Emission des vœux de cinq ans du S. François - Xavier - S. Spresser ordonné diacre | 4. |
| ¹⁸⁶⁰ 2 ^e 3 ^e 4 ^e trim. | Retraite annuelle - Confé ^{es} par le C. R. Père - sujets d'oraison par le C. R. S. Fr ^e Levavasseur - Profession de 12 novices - Chapitre | 133. |
| | Liste du personnel de la M. Mère et des fonctions - adm ^{on} gale - Enseignement | 135. |
| | Œuvres et ministères de la M. Mère | 138. |
| 61. 1 ^{er} trim. | Le S. Lawembuck à la M. Mère - Le S. Holley revenant d'Irlande | 216. |
| 2 ^e 3 ^e 4 ^e trim | Retraite annuelle - Confé ^{es} par le C. R. Père - Fête du S. Cœur de Marie - Profes ^{es} de 9 novices - Vaux p ^{le} et de 5 ans - Service solennel p ^o les membres défunts - Chapitre des Règles | 300. |

1801
 2^e 3^e 4^e trim. Détails des Cères par le C. ⁸ ³ ⁴ ⁵ ⁶ ⁷ ⁸ ⁹ ¹⁰ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁶ ¹⁷ ¹⁸ ¹⁹ ²⁰ ²¹ ²² ²³ ²⁴ ²⁵ ²⁶ ²⁷ ²⁸ ²⁹ ³⁰ ³¹ ³² ³³ ³⁴ ³⁵ ³⁶ ³⁷ ³⁸ ³⁹ ⁴⁰ ⁴¹ ⁴² ⁴³ ⁴⁴ ⁴⁵ ⁴⁶ ⁴⁷ ⁴⁸ ⁴⁹ ⁵⁰ ⁵¹ ⁵² ⁵³ ⁵⁴ ⁵⁵ ⁵⁶ ⁵⁷ ⁵⁸ ⁵⁹ ⁶⁰ ⁶¹ ⁶² ⁶³ ⁶⁴ ⁶⁵ ⁶⁶ ⁶⁷ ⁶⁸ ⁶⁹ ⁷⁰ ⁷¹ ⁷² ⁷³ ⁷⁴ ⁷⁵ ⁷⁶ ⁷⁷ ⁷⁸ ⁷⁹ ⁸⁰ ⁸¹ ⁸² ⁸³ ⁸⁴ ⁸⁵ ⁸⁶ ⁸⁷ ⁸⁸ ⁸⁹ ⁹⁰ ⁹¹ ⁹² ⁹³ ⁹⁴ ⁹⁵ ⁹⁶ ⁹⁷ ⁹⁸ ⁹⁹ ¹⁰⁰ ¹⁰¹ ¹⁰² ¹⁰³ ¹⁰⁴ ¹⁰⁵ ¹⁰⁶ ¹⁰⁷ ¹⁰⁸ ¹⁰⁹ ¹¹⁰ ¹¹¹ ¹¹² ¹¹³ ¹¹⁴ ¹¹⁵ ¹¹⁶ ¹¹⁷ ¹¹⁸ ¹¹⁹ ¹²⁰ ¹²¹ ¹²² ¹²³ ¹²⁴ ¹²⁵ ¹²⁶ ¹²⁷ ¹²⁸ ¹²⁹ ¹³⁰ ¹³¹ ¹³² ¹³³ ¹³⁴ ¹³⁵ ¹³⁶ ¹³⁷ ¹³⁸ ¹³⁹ ¹⁴⁰ ¹⁴¹ ¹⁴² ¹⁴³ ¹⁴⁴ ¹⁴⁵ ¹⁴⁶ ¹⁴⁷ ¹⁴⁸ ¹⁴⁹ ¹⁵⁰ ¹⁵¹ ¹⁵² ¹⁵³ ¹⁵⁴ ¹⁵⁵ ¹⁵⁶ ¹⁵⁷ ¹⁵⁸ ¹⁵⁹ ¹⁶⁰ ¹⁶¹ ¹⁶² ¹⁶³ ¹⁶⁴ ¹⁶⁵ ¹⁶⁶ ¹⁶⁷ ¹⁶⁸ ¹⁶⁹ ¹⁷⁰ ¹⁷¹ ¹⁷² ¹⁷³ ¹⁷⁴ ¹⁷⁵ ¹⁷⁶ ¹⁷⁷ ¹⁷⁸ ¹⁷⁹ ¹⁸⁰ ¹⁸¹ ¹⁸² ¹⁸³ ¹⁸⁴ ¹⁸⁵ ¹⁸⁶ ¹⁸⁷ ¹⁸⁸ ¹⁸⁹ ¹⁹⁰ ¹⁹¹ ¹⁹² ¹⁹³ ¹⁹⁴ ¹⁹⁵ ¹⁹⁶ ¹⁹⁷ ¹⁹⁸ ¹⁹⁹ ²⁰⁰ ²⁰¹ ²⁰² ²⁰³ ²⁰⁴ ²⁰⁵ ²⁰⁶ ²⁰⁷ ²⁰⁸ ²⁰⁹ ²¹⁰ ²¹¹ ²¹² ²¹³ ²¹⁴ ²¹⁵ ²¹⁶ ²¹⁷ ²¹⁸ ²¹⁹ ²²⁰ ²²¹ ²²² ²²³ ²²⁴ ²²⁵ ²²⁶ ²²⁷ ²²⁸ ²²⁹ ²³⁰ ²³¹ ²³² ²³³ ²³⁴ ²³⁵ ²³⁶ ²³⁷ ²³⁸ ²³⁹ ²⁴⁰ ²⁴¹ ²⁴² ²⁴³ ²⁴⁴ ²⁴⁵ ²⁴⁶ ²⁴⁷ ²⁴⁸ ²⁴⁹ ²⁵⁰ ²⁵¹ ²⁵² ²⁵³ ²⁵⁴ ²⁵⁵ ²⁵⁶ ²⁵⁷ ²⁵⁸ ²⁵⁹ ²⁶⁰ ²⁶¹ ²⁶² ²⁶³ ²⁶⁴ ²⁶⁵ ²⁶⁶ ²⁶⁷ ²⁶⁸ ²⁶⁹ ²⁷⁰ ²⁷¹ ²⁷² ²⁷³ ²⁷⁴ ²⁷⁵ ²⁷⁶ ²⁷⁷ ²⁷⁸ ²⁷⁹ ²⁸⁰ ²⁸¹ ²⁸² ²⁸³ ²⁸⁴ ²⁸⁵ ²⁸⁶ ²⁸⁷ ²⁸⁸ ²⁸⁹ ²⁹⁰ ²⁹¹ ²⁹² ²⁹³ ²⁹⁴ ²⁹⁵ ²⁹⁶ ²⁹⁷ ²⁹⁸ ²⁹⁹ ³⁰⁰ ³⁰¹ ³⁰² ³⁰³ ³⁰⁴ ³⁰⁵ ³⁰⁶ ³⁰⁷ ³⁰⁸ ³⁰⁹ ³¹⁰ ³¹¹ ³¹² ³¹³ ³¹⁴ ³¹⁵ ³¹⁶ ³¹⁷ ³¹⁸ ³¹⁹ ³²⁰ ³²¹ ³²² ³²³ ³²⁴ ³²⁵ ³²⁶ ³²⁷ ³²⁸ ³²⁹ ³³⁰ ³³¹ ³³² ³³³ ³³⁴ ³³⁵ ³³⁶ ³³⁷ ³³⁸ ³³⁹ ³⁴⁰ ³⁴¹ ³⁴² ³⁴³ ³⁴⁴ ³⁴⁵ ³⁴⁶ ³⁴⁷ ³⁴⁸ ³⁴⁹ ³⁵⁰ ³⁵¹ ³⁵² ³⁵³ ³⁵⁴ ³⁵⁵ ³⁵⁶ ³⁵⁷ ³⁵⁸ ³⁵⁹ ³⁶⁰ ³⁶¹ ³⁶² ³⁶³ ³⁶⁴ ³⁶⁵ ³⁶⁶ ³⁶⁷ ³⁶⁸ ³⁶⁹ ³⁷⁰ ³⁷¹ ³⁷² ³⁷³ ³⁷⁴ ³⁷⁵ ³⁷⁶ ³⁷⁷ ³⁷⁸ ³⁷⁹ ³⁸⁰ ³⁸¹ ³⁸² ³⁸³ ³⁸⁴ ³⁸⁵ ³⁸⁶ ³⁸⁷ ³⁸⁸ ³⁸⁹ ³⁹⁰ ³⁹¹ ³⁹² ³⁹³ ³⁹⁴ ³⁹⁵ ³⁹⁶ ³⁹⁷ ³⁹⁸ ³⁹⁹ ⁴⁰⁰ ⁴⁰¹ ⁴⁰² ⁴⁰³ ⁴⁰⁴ ⁴⁰⁵ ⁴⁰⁶ ⁴⁰⁷ ⁴⁰⁸ ⁴⁰⁹ ⁴¹⁰ ⁴¹¹ ⁴¹² ⁴¹³ ⁴¹⁴ ⁴¹⁵ ⁴¹⁶ ⁴¹⁷ ⁴¹⁸ ⁴¹⁹ ⁴²⁰ ⁴²¹ ⁴²² ⁴²³ ⁴²⁴ ⁴²⁵ ⁴²⁶ ⁴²⁷ ⁴²⁸ ⁴²⁹ ⁴³⁰ ⁴³¹ ⁴³² ⁴³³ ⁴³⁴ ⁴³⁵ ⁴³⁶ ⁴³⁷ ⁴³⁸ ⁴³⁹ ⁴⁴⁰ ⁴⁴¹ ⁴⁴² ⁴⁴³ ⁴⁴⁴ ⁴⁴⁵ ⁴⁴⁶ ⁴⁴⁷ ⁴⁴⁸ ⁴⁴⁹ ⁴⁵⁰ ⁴⁵¹ ⁴⁵² ⁴⁵³ ⁴⁵⁴ ⁴⁵⁵ ⁴⁵⁶ ⁴⁵⁷ ⁴⁵⁸ ⁴⁵⁹ ⁴⁶⁰ ⁴⁶¹ ⁴⁶² ⁴⁶³ ⁴⁶⁴ ⁴⁶⁵ ⁴⁶⁶ ⁴⁶⁷ ⁴⁶⁸ ⁴⁶⁹ ⁴⁷⁰ ⁴⁷¹ ⁴⁷² ⁴⁷³ ⁴⁷⁴ ⁴⁷⁵ ⁴⁷⁶ ⁴⁷⁷ ⁴⁷⁸ ⁴⁷⁹ ⁴⁸⁰ ⁴⁸¹ ⁴⁸² ⁴⁸³ ⁴⁸⁴ ⁴⁸⁵ ⁴⁸⁶ ⁴⁸⁷ ⁴⁸⁸ ⁴⁸⁹ ⁴⁹⁰ ⁴⁹¹ ⁴⁹² ⁴⁹³ ⁴⁹⁴ ⁴⁹⁵ ⁴⁹⁶ ⁴⁹⁷ ⁴⁹⁸ ⁴⁹⁹ ⁵⁰⁰ ⁵⁰¹ ⁵⁰² ⁵⁰³ ⁵⁰⁴ ⁵⁰⁵ ⁵⁰⁶ ⁵⁰⁷ ⁵⁰⁸ ⁵⁰⁹ ⁵¹⁰ ⁵¹¹ ⁵¹² ⁵¹³ ⁵¹⁴ ⁵¹⁵ ⁵¹⁶ ⁵¹⁷ ⁵¹⁸ ⁵¹⁹ ⁵²⁰ ⁵²¹ ⁵²² ⁵²³ ⁵²⁴ ⁵²⁵ ⁵²⁶ ⁵²⁷ ⁵²⁸ ⁵²⁹ ⁵³⁰ ⁵³¹ ⁵³² ⁵³³ ⁵³⁴ ⁵³⁵ ⁵³⁶ ⁵³⁷ ⁵³⁸ ⁵³⁹ ⁵⁴⁰ ⁵⁴¹ ⁵⁴² ⁵⁴³ ⁵⁴⁴ ⁵⁴⁵ ⁵⁴⁶ ⁵⁴⁷ ⁵⁴⁸ ⁵⁴⁹ ⁵⁵⁰ ⁵⁵¹ ⁵⁵² ⁵⁵³ ⁵⁵⁴ ⁵⁵⁵ ⁵⁵⁶ ⁵⁵⁷ ⁵⁵⁸ ⁵⁵⁹ ⁵⁶⁰ ⁵⁶¹ ⁵⁶² ⁵⁶³ ⁵⁶⁴ ⁵⁶⁵ ⁵⁶⁶ ⁵⁶⁷ ⁵⁶⁸ ⁵⁶⁹ ⁵⁷⁰ ⁵⁷¹ ⁵⁷² ⁵⁷³ ⁵⁷⁴ ⁵⁷⁵ ⁵⁷⁶ ⁵⁷⁷ ⁵⁷⁸ ⁵⁷⁹ ⁵⁸⁰ ⁵⁸¹ ⁵⁸² ⁵⁸³ ⁵⁸⁴ ⁵⁸⁵ ⁵⁸⁶ ⁵⁸⁷ ⁵⁸⁸ ⁵⁸⁹ ⁵⁹⁰ ⁵⁹¹ ⁵⁹² ⁵⁹³ ⁵⁹⁴ ⁵⁹⁵ ⁵⁹⁶ ⁵⁹⁷ ⁵⁹⁸ ⁵⁹⁹ ⁶⁰⁰ ⁶⁰¹ ⁶⁰² ⁶⁰³ ⁶⁰⁴ ⁶⁰⁵ ⁶⁰⁶ ⁶⁰⁷ ⁶⁰⁸ ⁶⁰⁹ ⁶¹⁰ ⁶¹¹ ⁶¹² ⁶¹³ ⁶¹⁴ ⁶¹⁵ ⁶¹⁶ ⁶¹⁷ ⁶¹⁸ ⁶¹⁹ ⁶²⁰ ⁶²¹ ⁶²² ⁶²³ ⁶²⁴ ⁶²⁵ ⁶²⁶ ⁶²⁷ ⁶²⁸ ⁶²⁹ ⁶³⁰ ⁶³¹ ⁶³² ⁶³³ ⁶³⁴ ⁶³⁵ ⁶³⁶ ⁶³⁷ ⁶³⁸ ⁶³⁹ ⁶⁴⁰ ⁶⁴¹ ⁶⁴² ⁶⁴³ ⁶⁴⁴ ⁶⁴⁵ ⁶⁴⁶ ⁶⁴⁷ ⁶⁴⁸ ⁶⁴⁹ ⁶⁵⁰ ⁶⁵¹ ⁶⁵² ⁶⁵³ ⁶⁵⁴ ⁶⁵⁵ ⁶⁵⁶ ⁶⁵⁷ ⁶⁵⁸ ⁶⁵⁹ ⁶⁶⁰ ⁶⁶¹ ⁶⁶² ⁶⁶³ ⁶⁶⁴ ⁶⁶⁵ ⁶⁶⁶ ⁶⁶⁷ ⁶⁶⁸ ⁶⁶⁹ ⁶⁷⁰ ⁶⁷¹ ⁶⁷² ⁶⁷³ ⁶⁷⁴ ⁶⁷⁵ ⁶⁷⁶ ⁶⁷⁷ ⁶⁷⁸ ⁶⁷⁹ ⁶⁸⁰ ⁶⁸¹ ⁶⁸² ⁶⁸³ ⁶⁸⁴ ⁶⁸⁵ ⁶⁸⁶ ⁶⁸⁷ ⁶⁸⁸ ⁶⁸⁹ ⁶⁹⁰ ⁶⁹¹ ⁶⁹² ⁶⁹³ ⁶⁹⁴ ⁶⁹⁵ ⁶⁹⁶ ⁶⁹⁷ ⁶⁹⁸ ⁶⁹⁹ ⁷⁰⁰ ⁷⁰¹ ⁷⁰² ⁷⁰³ ⁷⁰⁴ ⁷⁰⁵ ⁷⁰⁶ ⁷⁰⁷ ⁷⁰⁸ ⁷⁰⁹ ⁷¹⁰ ⁷¹¹ ⁷¹² ⁷¹³ ⁷¹⁴ ⁷¹⁵ ⁷¹⁶ ⁷¹⁷ ⁷¹⁸ ⁷¹⁹ ⁷²⁰ ⁷²¹ ⁷²² ⁷²³ ⁷²⁴ ⁷²⁵ ⁷²⁶ ⁷²⁷ ⁷²⁸ ⁷²⁹ ⁷³⁰ ⁷³¹ ⁷³² ⁷³³ ⁷³⁴ ⁷³⁵ ⁷³⁶ ⁷³⁷ ⁷³⁸ ⁷³⁹ ⁷⁴⁰ ⁷⁴¹ ⁷⁴² ⁷⁴³ ⁷⁴⁴ ⁷⁴⁵ ⁷⁴⁶ ⁷⁴⁷ ⁷⁴⁸ ⁷⁴⁹ ⁷⁵⁰ ⁷⁵¹ ⁷⁵² ⁷⁵³ ⁷⁵⁴ ⁷⁵⁵ ⁷⁵⁶ ⁷⁵⁷ ⁷⁵⁸ ⁷⁵⁹ ⁷⁶⁰ ⁷⁶¹ ⁷⁶² ⁷⁶³ ⁷⁶⁴ ⁷⁶⁵ ⁷⁶⁶ ⁷⁶⁷ ⁷⁶⁸ ⁷⁶⁹ ⁷⁷⁰ ⁷⁷¹ ⁷⁷² ⁷⁷³ ⁷⁷⁴ ⁷⁷⁵ ⁷⁷⁶ ⁷⁷⁷ ⁷⁷⁸ ⁷⁷⁹ ⁷⁸⁰ ⁷⁸¹ ⁷⁸² ⁷⁸³ ⁷⁸⁴ ⁷⁸⁵ ⁷⁸⁶ ⁷⁸⁷ ⁷⁸⁸ ⁷⁸⁹ ⁷⁹⁰ ⁷⁹¹ ⁷⁹² ⁷⁹³ ⁷⁹⁴ ⁷⁹⁵ ⁷⁹⁶ ⁷⁹⁷ ⁷⁹⁸ ⁷⁹⁹ ⁸⁰⁰ ⁸⁰¹ ⁸⁰² ⁸⁰³ ⁸⁰⁴ ⁸⁰⁵ ⁸⁰⁶ ⁸⁰⁷ ⁸⁰⁸ ⁸⁰⁹ ⁸¹⁰ ⁸¹¹ ⁸¹² ⁸¹³ ⁸¹⁴ ⁸¹⁵ ⁸¹⁶ ⁸¹⁷ ⁸¹⁸ ⁸¹⁹ ⁸²⁰ ⁸²¹ ⁸²² ⁸²³ ⁸²⁴ ⁸²⁵ ⁸²⁶ ⁸²⁷ ⁸²⁸ ⁸²⁹ ⁸³⁰ ⁸³¹ ⁸³² ⁸³³ ⁸³⁴ ⁸³⁵ ⁸³⁶ ⁸³⁷ ⁸³⁸ ⁸³⁹ ⁸⁴⁰ ⁸⁴¹ ⁸⁴² ⁸⁴³ ⁸⁴⁴ ⁸⁴⁵ ⁸⁴⁶ ⁸⁴⁷ ⁸⁴⁸ ⁸⁴⁹ ⁸⁵⁰ ⁸⁵¹ ⁸⁵² ⁸⁵³ ⁸⁵⁴ ⁸⁵⁵ ⁸⁵⁶ ⁸⁵⁷ ⁸⁵⁸ ⁸⁵⁹ ⁸⁶⁰ ⁸⁶¹ ⁸⁶² ⁸⁶³ ⁸⁶⁴ ⁸⁶⁵ ⁸⁶⁶ ⁸⁶⁷ ⁸⁶⁸ ⁸⁶⁹ ⁸⁷⁰ ⁸⁷¹ ⁸⁷² ⁸⁷³ ⁸⁷⁴ ⁸⁷⁵ ⁸⁷⁶ ⁸⁷⁷ ⁸⁷⁸ ⁸⁷⁹ ⁸⁸⁰ ⁸⁸¹ ⁸⁸² ⁸⁸³ ⁸⁸⁴ ⁸⁸⁵ ⁸⁸⁶ ⁸⁸⁷ ⁸⁸⁸ ⁸⁸⁹ ⁸⁹⁰ ⁸⁹¹ ⁸⁹² ⁸⁹³ ⁸⁹⁴ ⁸⁹⁵ ⁸⁹⁶ ⁸⁹⁷ ⁸⁹⁸ ⁸⁹⁹ ⁹⁰⁰ ⁹⁰¹ ⁹⁰² ⁹⁰³ ⁹⁰⁴ ⁹⁰⁵ ⁹⁰⁶ ⁹⁰⁷ ⁹⁰⁸ ⁹⁰⁹ ⁹¹⁰ ⁹¹¹ ⁹¹² ⁹¹³ ⁹¹⁴ ⁹¹⁵ ⁹¹⁶ ⁹¹⁷ ⁹¹⁸ ⁹¹⁹ ⁹²⁰ ⁹²¹ ⁹²² ⁹²³ ⁹²⁴ ⁹²⁵ ⁹²⁶ ⁹²⁷ ⁹²⁸ ⁹²⁹ ⁹³⁰ ⁹³¹ ⁹³² ⁹³³ ⁹³⁴ ⁹³⁵ ⁹³⁶ ⁹³⁷ ⁹³⁸ ⁹³⁹ ⁹⁴⁰ ⁹⁴¹ ⁹⁴² ⁹⁴³ ⁹⁴⁴ ⁹⁴⁵ ⁹⁴⁶ ⁹⁴⁷ ⁹⁴⁸ ⁹⁴⁹ ⁹⁵⁰ ⁹⁵¹ ⁹⁵² ⁹⁵³ ⁹⁵⁴ ⁹⁵⁵ ⁹⁵⁶ ⁹⁵⁷ ⁹⁵⁸ ⁹⁵⁹ ⁹⁶⁰ ⁹⁶¹ ⁹⁶² ⁹⁶³ ⁹⁶⁴ ⁹⁶⁵ ⁹⁶⁶ ⁹⁶⁷ ⁹⁶⁸ ⁹⁶⁹ ⁹⁷⁰ ⁹⁷¹ ⁹⁷² ⁹⁷³ ⁹⁷⁴ ⁹⁷⁵ ⁹⁷⁶ ⁹⁷⁷ ⁹⁷⁸ ⁹⁷⁹ ⁹⁸⁰ ⁹⁸¹ ⁹⁸² ⁹⁸³ ⁹⁸⁴ ⁹⁸⁵ ⁹⁸⁶ ⁹⁸⁷ ⁹⁸⁸ ⁹⁸⁹ ⁹⁹⁰ ⁹⁹¹ ⁹⁹² ⁹⁹³ ⁹⁹⁴ ⁹⁹⁵ ⁹⁹⁶ ⁹⁹⁷ ⁹⁹⁸ ⁹⁹⁹ ¹⁰⁰⁰ ¹⁰⁰¹ ¹⁰⁰² ¹⁰⁰³ ¹⁰⁰⁴ ¹⁰⁰⁵ ¹⁰⁰⁶ ¹⁰⁰⁷ ¹⁰⁰⁸ ¹⁰⁰⁹ ¹⁰¹⁰ ¹⁰¹¹ ¹⁰¹² ¹⁰¹³ ¹⁰¹⁴ ¹⁰¹⁵ ¹⁰¹⁶ ¹⁰¹⁷ ¹⁰¹⁸ ¹⁰¹⁹ ¹⁰²⁰ ¹⁰²¹ ¹⁰²² ¹⁰²³ ¹⁰²⁴ ¹⁰²⁵ ¹⁰²⁶ ¹⁰²⁷ ¹⁰²⁸ ¹⁰²⁹ ¹⁰³⁰ ¹⁰³¹ ¹⁰³² ¹⁰³³ ¹⁰³⁴ ¹⁰³⁵ ¹⁰³⁶ ¹⁰³⁷ ¹⁰³⁸ ¹⁰³⁹ ¹⁰⁴⁰ ¹⁰⁴¹ ¹⁰⁴² ¹⁰⁴³ ¹⁰⁴⁴ ¹⁰⁴⁵ ¹⁰⁴⁶ ¹⁰⁴⁷ ¹⁰⁴⁸ ¹⁰⁴⁹ ¹⁰⁵⁰ ¹⁰⁵¹ ¹⁰⁵² ¹⁰⁵³ ¹⁰⁵⁴ ¹⁰⁵⁵ ¹⁰⁵⁶ ¹⁰⁵⁷ ¹⁰⁵⁸ ¹⁰⁵⁹ ¹⁰⁶⁰ ¹⁰⁶¹ ¹⁰⁶² ¹⁰⁶³ ¹⁰⁶⁴ ¹⁰⁶⁵ ¹⁰⁶⁶ ¹⁰⁶⁷ ¹⁰⁶⁸ ¹⁰⁶⁹ ¹⁰⁷⁰ ¹⁰⁷¹ ¹⁰⁷² ¹⁰⁷³ ¹⁰⁷⁴ ¹⁰⁷⁵ ¹⁰⁷⁶ ¹⁰⁷⁷ ¹⁰⁷⁸ ¹⁰⁷⁹ ¹⁰⁸⁰ ¹⁰⁸¹ ¹⁰⁸² ¹⁰⁸³ ¹⁰⁸⁴ ¹⁰⁸⁵ ¹⁰⁸⁶ ¹⁰⁸⁷ ¹⁰⁸⁸ ¹⁰⁸⁹ ¹⁰⁹⁰ ¹⁰⁹¹ ¹⁰⁹² ¹⁰⁹³ ¹⁰⁹⁴ ¹⁰⁹⁵ ¹⁰⁹⁶ ¹⁰⁹⁷ ¹⁰⁹⁸ ¹⁰⁹⁹ ¹¹⁰⁰ ¹¹⁰¹ ¹¹⁰² ¹¹⁰³ ¹¹⁰⁴ ¹¹⁰⁵ ¹¹⁰⁶ ¹¹⁰⁷ ¹¹⁰⁸ ¹¹⁰⁹ ¹¹¹⁰ ¹¹¹¹ ¹¹¹² ¹¹¹³ ¹¹¹⁴ ¹¹¹⁵ ¹¹¹⁶ ¹¹¹⁷ ¹¹¹⁸ ¹¹¹⁹ ¹¹²⁰ ¹¹²¹ ¹¹²² ¹¹²³ ¹¹²⁴ ¹¹²⁵ ¹¹²⁶ ¹¹²⁷ ¹¹²⁸ ¹¹²⁹ ¹¹³⁰ ¹¹³¹ ¹¹³² ¹¹³³ ¹¹³⁴ ¹¹³⁵ ¹¹³⁶ ¹¹³⁷ ¹¹³⁸ ¹¹³⁹ ¹¹⁴⁰ ¹¹⁴¹ ¹¹⁴² ¹¹⁴³ ¹¹⁴⁴ ¹¹⁴⁵ ¹¹⁴⁶ ¹¹⁴⁷ ¹¹⁴⁸ ¹¹⁴⁹ ¹¹⁵⁰ ¹¹⁵¹ ¹¹⁵² ¹¹⁵³ ¹¹⁵⁴ ¹¹⁵⁵ ¹¹⁵⁶ ¹¹⁵⁷ ¹¹⁵⁸ ¹¹⁵⁹ ¹¹⁶⁰ ¹¹⁶¹ ¹¹⁶² ¹¹⁶³ ¹¹⁶⁴ ¹¹⁶⁵ ¹¹⁶⁶ ¹¹⁶⁷ ¹¹⁶⁸ ¹¹⁶⁹ ¹¹⁷⁰ ¹¹⁷¹ ¹¹⁷² ¹¹⁷³ ¹¹⁷⁴ ¹¹⁷⁵ ¹¹⁷⁶ ¹¹⁷⁷ ¹¹⁷⁸ ¹¹⁷⁹ ¹¹⁸⁰ ¹¹⁸¹ ¹¹⁸² ¹¹⁸³ ¹¹⁸⁴ ¹¹⁸⁵ ¹¹⁸⁶ ¹¹⁸⁷ ¹¹⁸⁸ ¹¹⁸⁹ ¹¹⁹⁰ ¹¹⁹¹ ¹¹⁹² ¹¹⁹³ ¹¹⁹⁴ ¹¹⁹⁵ ¹¹⁹⁶ ¹¹⁹⁷ ¹¹⁹⁸ ¹¹⁹⁹ ¹²⁰⁰ ¹²⁰¹ ¹²⁰² ¹²⁰³ ¹²⁰⁴ ¹²⁰⁵ ¹²⁰⁶ ¹²⁰⁷ ¹²⁰⁸ ¹²⁰⁹ ¹²¹⁰ ¹²¹¹ ¹²¹² ¹²¹³ ¹²¹⁴ ¹²¹⁵ ¹²¹⁶ ¹²¹⁷ ¹²¹⁸ ¹²¹⁹ ¹²²⁰ ¹²²¹ ¹²²² ¹²²³ ¹²²⁴ ¹²²⁵ ¹²²⁶ ¹²²⁷ ¹²²⁸ ¹²²⁹ ¹²³⁰ ¹²³¹ ¹²³² ¹²³³ ¹²³⁴ ¹²³⁵ ¹²³⁶ ¹²³⁷ ¹²³⁸ ¹²³⁹ ¹²⁴⁰ ¹²⁴¹ ¹²⁴² ¹²⁴³ ¹²⁴⁴ ¹²⁴⁵ ¹²⁴⁶ ¹²⁴⁷ ¹²⁴⁸ ¹²⁴⁹ ¹²⁵⁰ ¹²⁵¹ ¹²⁵² ¹²⁵³ ¹²⁵⁴ ¹²⁵⁵ ¹²⁵⁶ ¹²⁵⁷ ¹²⁵⁸ ¹²⁵⁹ ¹²⁶⁰ ¹²⁶¹ ¹²⁶² ¹²⁶³ ¹²⁶⁴ ¹²⁶⁵ ¹²⁶⁶ ¹²⁶⁷ ¹²⁶⁸ ¹²⁶⁹ ¹²⁷⁰ ¹²⁷¹ ¹²⁷² ¹²⁷³ ¹²⁷⁴ ¹²⁷⁵ ¹²⁷⁶ ¹²⁷⁷ ¹²⁷⁸ ¹²⁷⁹ ¹²⁸⁰ ¹²⁸¹ ¹²⁸² ¹²⁸³ ¹²⁸⁴ ¹²⁸⁵ ¹²⁸⁶ ¹²⁸⁷ ¹²⁸⁸ ¹²⁸⁹ ¹²⁹⁰ ¹²⁹¹ ¹²⁹² ¹²⁹³ ¹²⁹⁴ ¹²⁹⁵ ¹²⁹⁶ ¹²⁹⁷ ¹²⁹⁸ ¹²⁹⁹ ¹³⁰⁰ ¹³⁰¹ ¹³⁰² ¹³⁰³ ¹³⁰⁴ ¹³⁰⁵ ¹³⁰⁶ ¹³⁰⁷ ¹³⁰⁸ ¹³⁰⁹ ¹³¹⁰ ¹³¹¹ ¹³¹² ¹³¹³ ¹³¹⁴ ¹³¹⁵ ¹³¹⁶ ¹³¹⁷ ¹³¹⁸ ¹³¹⁹ ¹³²⁰ ¹³²¹ ¹³²² ¹³²³ ¹³²⁴ ¹³²⁵ ¹³²⁶ ¹³²⁷ ¹³²⁸ ¹³²⁹ ¹³³⁰ ¹³³¹ ¹³³² ¹³³³ ¹³³⁴ ¹³³⁵ ¹³³⁶ ¹³³⁷ ¹³³⁸ ¹³³⁹ ¹³⁴⁰ ¹³⁴¹ ¹³⁴² ¹³⁴

Séminaire colonial

1859. 4^e tri. — Bon esprit du séminaire — Ordination 5.
1860. 1^{er} tri. — Mess. par le C. R. Père à l'église de St Geneviève —
Assistance des séminaristes à cette messe et à la translation des
reliques de la sainte — Réunion de l'Œuvre ap^{re} présidée par le
Card. — État alarmant du C. Janin — S. C. Gaultier à Reims. 61.
- 3^e et 4^e tri. — Cérémoniel — Ord^e dans la chapelle par Mgr Churbon-
nel — Cérémonie de la Dédicace — Salut par Mgr Monette, délégué
d'Haïti — 9^e dîner 742
1861. 1^{er} tri. — Départ de 8 séminaristes p^r les Colonies — les évêques
préfèrent aux prêtres étrangers ceux formés au sémin. 718.
- 2^e — 4^e tri. — Séjour de Mgr Monette — Fête de la Pentecôte . . . 310.
- Nombreuse Ord^e — Le P. Stoffel ordonné par Mgr de la Cour-
d'Ouvergne 311.
- Travaux de la chapelle — 9^e nombre de séminaristes 312.
- Le P. Frey Direct^r du séminaire — Ord^e — Salut de départ . . . 313
1862. 1^{er} tri. — Séjour de Mgr Bestard du Cosquer, Délégué ap^{re} à
Haïti — Départ de prêtres pour Haïti — Cérémoniel des sémin^{tes}, sa-
tisfaction 418.
- 2^e trim. — Fête de la Pentecôte — Séjour de Mgr Maupoint —
fait l'Ord^e de la Trinité — part pour Rome 592.
- Visite du nouvel évêque de la Guadeloupe Mgr Boulonnet —
Cérémoniel des Pères 524.
- Cité de Bordeaux
1860. 2^e trim. — Sa destination p^r les pauvres, les soldats etc. — Elle
vit par la charité et pour la charité — Son utilité p^r les Miss^{ns}
arrivant et partant — réception du C. R. Père se rendant au
concile d'ogon 63.
- 3^e et 4^e trim. — Œuvre d'épileptiques dirigée par nos Pères — Re-
ligieuses réunies dans ce but — Pèlerinage de Verdélais —
— F. Formin — désir de renfort p^r les œuvres de la Cité 743.
1861. 1^{er} trim. — État satisfaisant des œuvres de la Cité — nombre, pour
1860, des Confessions, Comm^{ns}, sermons, retraites etc. 218.
- 2^e — 4^e trim. — Pèlerinage de Verdélais — 800 personnes — Neuvaine
par le C. Ducommun. Sup^r des Maristes de Niom, aux mères de

- famille - Bénédiction d'un nouvel orgue 314
 - Missions par M. Rouanet - Interruption de l'Œuv. des 106.^{ts} 315.
 1862. 1.^{er} trim. - Retraite des Niers de famille - Les 40 heures - Mois
 de St. Joseph - Visite du R. F. Levarasseur 419.
 - 2.^{es} trim. - Ministère à l'hospice des femmes épileptiques -
 Exercices du Carême - du Mois de Marie - Pèlerinages à
 N. D. de Calence et à Verdélais 525
 C^{té} de St-Flay .
 1860. 2.^{es} trim. - Bon esprit des enfants - augmentation des terres
 de la colonie 64.
 - 3.^{es} et 4.^{es} trim. - Tersonnel - Visite du Card. Gornet et de Mgr. Martial. 114.
 1861. 1.^{er} trim. - Ord.ⁿ du S. Vincent - Bon état des œuvres - Cl^o-
 ture de Carlan 220.
 - 2.^{es} 4.^{es} trim. - Tersonnel - Main du S. Vincent, prise dans une
 machine - État postulat de Frères - Fièvre scarlatine . . . 316.
 Lettre du Min. de l'Intérieur en faveur de l'établissement . . 318.
 1862. 2.^{es} trim. - Retraite des Frères - c^{té} des enfants - Locations
 parmi les orphelins - Leur nombre - Mort du F. Blin 526.
 C^{té} de Langonnet .
 1860. 1.^{er} trim. - adm.ⁿ de Nov. Frères - Profes.ⁿ du F. Achille . . 5.
 - 2.^{es} trim. - Détails sur les derniers instants du D.^r Libermann. 65
 - 3.^{es} et 4.^{es} trim. - Tersonnel - Cession par les élèves de leurs prix
 p^r le denier de St. Pierre 145.
 - C^{té} de l'habit de 20 petits Scol. et de 8 Nov. Frères - Profes.ⁿ
 des F. F. Dorothee, Victorin, Tremie 146.
 1861. 1.^{er} trim. - Profes.ⁿ des F. F. Egnace, Ferdinand, Marcellin et
 Franç.^s Xavier - Statistique du Tersonnel 219.
 - 2.^{es} - 4.^{es} trim. - Procession du S. Sacrem^t - Distribution des prix -
 Retraite annuelle des Frères - Salut de départ du S. Guilmin. 319.
 - Tersonnel - Retraite des Scol. et du Collège 321.
 - Rapports avec le clergé - Moulin et scierie à roue hydraulique -
 Améliorément du parc 322.
 Colonie St Michel - Visite et satisfaction de l'Inspecteur. 323.
 1862. 1.^{er} trim. - 1.^{er} séance académique - Fête du 2 fév. - Profes.ⁿ des
 F. F. Joachim, Cassien, Désiré, Benoit, Victor, Basile, Franç.^s
 d'Anise

- Valentin - Adm^{on} au Scol.^o de M. Carey 420
9. 1^{er} Trim. - Visites du S. Fernot, à Mgr. Dubreuil, év. de Vannes, id. au S^{ic}ret du Morbihan - et au S^{ic}ret de Napoléonville, à Gourin - Acquisition de notre maison de Gourin par les Sœurs de St. Joseph - Hommage d'un panegyrique en l'honneur de Marie offert au G. S. Père par les Petits-Scol. 427.
- Colonie St-Michel - Lettre du S^{ic}ret des Côtes-du-Nord offrant des enfants de l'hospice de Grenoble. 529.
- Ctè de Cellule
10. 2^e Trim. - 1^{ère} Réception de Petits-Scol. 66.
11. 1^{er} Trim. - Personnel - G^o nombre de nouveaux élèves - Mort de 2 aspirants - Retraite par le S. Orinel 147.
12. 1^{er} Trim. - Personnel - Réception de 2 scol. - Association de la f^o V. 221.
13. 4^e Trim. - Développement de la Cong^o de Marie - Adm^{on} de 8 scol. - leur nombre 324.
- 1^{ère} Com: de 12 enfants - Distribution des Prix - Retraite des Frères par le S. Barillec 325.
- Personnel - Retraite d'ouverture par le S. S. Provincial - Construction d'un g^o bâtiment. 326.
62. 1^{er} Trim. - Adm^{on} de 2 nov. Frères - Mort d'un Orphelin - Fête du 2 fév. - Fondation et 1^{ère} séance de l'Académie - Adm. de 2 scol. - M. M. Vauvilliers et Roy - Statistique générale du Personnel 424.
- 2^e Trim. - Don du Prince imp^o à l'Orphelinat (2000^{fr}) - Bénédiction d'une nouvelle Chapelle et confirmation par Mgr. de Clermont - Sa satisfaction de l'Établ^t - Fête de St. Louis de Gonzague - Installation d'un moulin 530.
- Ctè de Rome.
60. 1^{er} Trim. - Audience du S. Père aux S. S. Stampf et Libermann - id. aux élèves, à la rentrée. 6.
1. - Visite du Card. Fatrizi au Sém. français - Nombre d'élèves - 8.
- 2^e Trim. - Visite de Sa Sainteté au Sém. français - Don d'un calice. 66
- Entrée comme élèves de M. M. de Bernerval, ex-ambassadeur de France à Munich, et de Brie, précepteur du duc de Brabant - Visite des g^o de Goyon et Lamoricière et de Mgr. de Carcassonne. 68.

1860. 3.^e cl. 4.^e trim. - Personnel - Gages de la bienveillance du S.^r Père. - Don d'un magnifique ouvrage sur les monuments de Rome restaurés par E.^r IX 148.

Visites de plusieurs personnages à la maison de campagne - Succès des élèves - prix et grades obtenus. 149.

Séjour de M.^r Saccorini nonce à Paris, au Sém. franç. 150.

1861. 1.^{er} trim. - Séjour au Sém. franç. des Ev. de Rodéz et de Quimper - Le dernier de J.^r Sievr. au Sém. franç. - Travaux à la chapelle. 222.

- 2.^e - 4.^e trim. - Succès des Elèves - Prix et grades - Ord.^r par M.^r de Villecourt. 327.

Retraite aux Youvres Soutificaux par le S.^r Maîtrejean.

- Mutation des Ev.^s - Retraites par le S.^r Floeré, aux Sœurs de S.^t Joseph, et aux Elèves - Bénéd.^{ic} de la chapelle par M.^r Monetti. 328.

1862. 7.^{er} trim. - Don de M. L. des Histories pour la chapelle - Visite du Card. Fabrice - id. du R. E. Provincial. 423.

- 2.^e trim. - Salme du S.^r Père donnée au séminaire, gage de sa protection 531.

Ord.^r de M. de Menneval - Visite et Séjour de Prélats et personnages distingués - de M.^r Hobé. 532.

Ct.^e de Blackrock (Irlande).

1860 1.^{er} trim. - Espérances de cette maison - Visite de S. archev. de Dublin 8.

- 2.^e trim. - Prosperité de l'œuvre - Insuffisance du local. 69.

- 3.^e cl. 4.^e trim. - Translation de la Ct.^e de Blanchardstown à Williamstown - Evénement singulier observé: Roche agitée pendant la nuit - Personnel 151.

Hospitalité donnée au Sém. colonial à 22 soldats irlandais, à leur retour de Rome. 152.

1861. 1.^{er} trim. - Retour du S.^r Holley à la M.^r Mère - remplacé par le S.^r Hofbauer - Etat florissant de l'établ.^t - Person. 224

- 2.^e - 4.^e trim. - Adm.ⁿ de Scol. autorisée par le S.^r A. Père et irrégul.
licrement suspendue - Confirm.ⁿ par S. archev. de Dublin. 330.

id. - Développement du Collège - 36 pensionnaires, 26 externes -

- denfort. Construction d'un grand bâtiment 330.
1862. 1^{er} trim. - Nom de Blackrock donné à l'Établ^t. Observ^{rs}. à cet égard - Rappel du S. Schiffmücher en France - Adm^{on}. d'un Scol. et de Nov. Frères - Fête de S. Patrick - Statistique g^{éné}rale du personnel de l'Établ^t. 425
- 2^o trim. - Retour du S. Schiffmücher - Fêtes de S. Jacques, double Cérémonie de 1^{er} Comm^{on}. - Mort d'un Scol. - Visite du S. S. Provincial - Adm^{on}. d'un Scol. et de 4 Nov. Frères 534.

Province d'Afrique.

Eté de Dakar.

1860. 1^{er} trim. - Détails sur la mort du S. Siquet et du S. Cyrien 9
- 2^o trim. - Santé de Mgr^s Robès - Impression de la bulle d'approbation du Sém. français à l'imprimerie de la Mission. 69.
- 3^o & 4^o trim. - Célébration de la fête du S. Cœur de Marie - Prof^{on} du S. Strub - Vœux de 5 ans du S. Dupraz et du S. Georges - Sœurs indigènes. 153.
- Travaux exécutés à Dakar, Fort, cimetière, télégraphe, débarcadère etc. 154.
1861. 1^{er} trim. - Œuvres de Dakar : I. Apprentis, II. Collégiens, III. Scol. ou Séminaristes indigènes; IV. Frères indigènes, V. Sœurs indigènes. 225.
- 2^o - 4^o trim. - Retraite annuelle des Missionnaires - Voyage de Mgr^s de Joul à Dakar en voiture, la 1^{re} du pays - Procession de la Fête-Dieu - Fête du S. Cœur de Marie. 331.
- Malades recueillis et soignés par les Sœurs de l'Im^{on}. Concept^{on} - Constructions - mir de clôture - Personnel. 334.
1862. 1^{er} trim. - Voyage de Mgr^s à S. Louis - Retraite annuelle - Retour du S. Jules - Départ de Mgr^s en France 428
- 2^o trim. - Arrivée de Mgr^s en France avec le S. F. Xavier et 2 Elèves indigènes admis à la Propagande - id du S. Jean-Marie - id du S. Welty. 535.
- Départ p^{our} Dakar des S. F. Amand et Ferdinand - Etat satisfaisant des Œuvres - Fêtes de la Pentecôte, S. Louis de Gonzague et de la Fête-Dieu - Célébration de M. D. du Baobab. 536.
- Demande de Mission^{rs} p^{our} Sierra-Léone 537.

Ctè de Grèce.

1860. 1^{er} Trim. — Cruelle épidémie de fièvre jaune. — Dévouement des Missionnaires p.^r les malades. — Décoration proposée au *S. Sossedat*, par le Commandant. 11.
- 2^e Trim. — Population de Pile, 3000 âmes, dont 2,000 chrétiens — Œuvres: Catechismes p.^r les enfants, les adultes hommes et femmes, les personnes préparées au baptême et à la 1^{ère} Com.^s; instruction et saluts dans les chapelles des écoles; prières du matin et du soir à l'église; exercices pendant le Carême; mois de Marie; service de l'hop.^l. 70.
- Idem — Statistique g^è des baptêmes, mariages, 1^{ères} Com.^s et Confirmations pendant les années 1857, 58, 59. 72.
- 3^e et 4^e Trim. — Remplacement du *S. Sacombe* par le *S. de Régnier*. 155.
1861. 1^{er} Trim. — Embellissem.^t de l'église par les soins du *S. Sossedat* — Délivrance des Noirs redemandant le *S. Sacombe* — Chapellet en or massif, offert par les nègresses de Grèce. 225.
- 2^e — 4^e Trim. — Continuation des œuvres. — Abandon du catéchisme par les jeunes ouvriers. — Compagnie de 150 soldats indisciplinés. 33
1862. 1^{er} et 2^e Trim. — Voyage du *S. Sossedat* à 'S. Louis. — Promesse du Gouverneur d'établir un ouvroir p.^r les jeunes personnes. 538.

Ctè de Joal.

1860. 1^{er} Trim. — Nouveaux détails sur la mort des *S. S. Barbier* et *Sogier* — Abondante récolte en mil et en riz — Intérieur du pays ouvert aux Miss^{ns}. 73
- 3^e 4^e Trim. — Conversion de 8 adultes dont plusieurs mahométans — 50 baptêmes. 155.
1861. 1^{er} Trim. — Nombre, p.^r 1860, des Comm.^s pascales, 1^{ères} Comm.^s, baptêmes, mariages, enterrements. Ecoles de garçons et de filles — Bienveillance du Com.^t de Joal p.^r la Mission. 227.
- 2^e — 4^e Trim. — Construction et consécration d'une belle chapelle — le *S. Wéltig* remplacé par le *S. Soussot*. 337.
1862. 1^{er} Trim. — Poste de 9 soldats — Transformation de Joal, sous la domination française — Ecole commencée par le *S. Soussot*. 428.
- 2^e Trim. — Succès du *S. Soussot* près des chrétiens et spécialement des soldats — travaux de s^{ib}. Santamaria près des indigènes — Visite du *S. Lamoise* aux chrétiens de la côte. 538.

Ctè de St-Louis.

1860. 1^{er} Trim. - St-Louis préservé de l'épidémie de Gorée - arrivée
du S. Le Semec 13.
- 2^e Trim. - Œuvres et ministères extérieurs leur partage entre
les Sères - Conférence de J^r Vincent de Saul - Crèche - nombre
des confirmations, comm^{ns} baptêmes etc. 71-
- 3^e et 4^e Trim. - Souscription pour les chrétiens de Syrie et le Denier
de J^r Sierre - Maladies - Personnel 135-
1861. 1^{er} Trim. - Baptême d'un Curcos algérien, par le S. Le Semec -
Enquête de l'admⁿ à ce sujet, sans suite 227-
- 2^e - 4^e Trim. - Lettre pastorale du S. Duret, J^r le denier des Sères.
Départ J^r l'Afrique des S. S. Duret, Soussot, de Régnier,
Vandel, et des S. S. Modeste et Fris Xavier 338.
1862. 1^{er} Trim. - Visite de M^r Kobès à St-Louis - Projet d'ouvrage
favorisé par le gouvernement - Voyage par terre des S. S. Rouvié
et Le Semec de Dakar à St-Louis. 428.
- 2^e Trim. - Rapport du S. Duret au Gouverneur sur l'ouvrage
projeté - Projet de mettre un instituteur français à Dagana -
Succès remarquables du Carême et du mois de Marie - Arrivée
en France du S. Rouvié. 539.

Ctè de Ste. Marie de Gambie.

1860. 1^{er} Trim. - Détails sur la pieuse mort du S. Steffan. 13
- 2^e Trim. - Don de l'œuvre ap^o - Hospitalité au S. Moyon
revenant malade du Gabon. 75
- 3^e et 4^e Trim. - Retour du S. Blanchet - sa réception par les
habitants - 156.
- 1^{ers} Com^{ms}, baptêmes d'adultes J^r les Sâques - Mois de
Marie célébré avec piété - Prospérité des écoles de garçons
et de filles - Bienveillance de l'admⁿ coloniale. 157.
1861. 1^{er} Trim. - Fruits espérés J^r les fêtes de Sâques - Le S^r
Blanchet demandé comme aumônier J^r une expédition
dans l'intérieur. 227
- 2^e - 4^e Trim. - Allocation du Gov^t aux Ecoles - Sâques au
S. Duby. 339.
1862. 1^{er} Trim. - Etat des Ecoles - Fruits du S^r ministère parvisé -

- Visite du Gov.^e aux écoles. Sa vive satisfaction. 529.
1862. 2^e Trim. - Etat florissant de cette Mission. Baptêmes et Com^m
pascuales - Zèle et travaux de nos C^éres - Secours et bienveill^{an}
du Gov.^e - Ecoles - Eglise à agrandir. 541.
- C^é de Ste Marie du Gabon
1860. 1^{er} Trim. - Départ de M^r Bessieux et autres C^éres p^r le Gabon. 15
- 2^e Trim. - Arrivée - Le S^r Moyon retourne à Libreville - Œuvre
des enfants confiée au S^r Guennégan - Résultats obtenus
pour 4859. 76.
- 3^e et 4^e Trim. - Arrivée des F. F. Antonin et Anselme - Tru-
mort d'un enfant de la Mission - Notice sur lui par le S^r
Marchandeau - Subside de la S^{te} Enfance - Person^{nel} de la C^é. 158
1861. 1^{er} Trim. - Constructions de nouvelles cases en bambous -
Maison en planches à S^r Pierre p^r les Sœurs - Augmentat^{ion}
du nombre des enfants - Classe de latin et culture par
M^r Bessieux 229.
- 2^e - 4^e Trim. - Retraite annuelle des Frères - V^{is} p^r des F. F. Charles
et Barnabé - Retraite ann^{uelle} des C^éres - Examens des enfants -
Distribution des prix - Construction d'une nouvelle chapelle -
Travaux d'assainissem^{ent} - Chemins tracés - Enorme boa de
près de 4 mètres - Rapport g^{énéral} du S^r Le Berre sur les œuvres
de la Mission - Personnel de la C^é. 339.
1862. 1^{er} Trim. - Epreuves et maladies - Retour en France du S^r
Bernard - Départ du S^r Duparquet p^r le Gabon - Tonde
tombée sur S^r Etabl^{issement}; feu heureusem^{ent} arrêté - Article élogieux
du Moniteur de la Flotte en faveur de la mission. 431.
- 2^e Trim. - Retour en France du S^r Anselme - Arrivée du S^r
Duparquet au Gabon - Compte-rendu de son voyage et du
bon état de la Mission - Le Cap Lopez soumis à la France. 542.

Province de la Mer des Indes

C^é de Port-Louis (Maurice).

1860. 1^{er} Trim. - Reconnaissance de nos C^éres de Maurice p^r l'envoi
du S^r Collin comme Visiteur - Baptême de plus^{ieurs} néophytes. 15.
- 2^e Trim. - Confirmation de 300 personnes à S^r Eglise de S^{te} Croix -

- Fatigue de nos Sères - Bénédiction du chœur de l'église de
St^e Croix. 76.
- 1860. 3^e et 4^e Trim. - Extrait d'une lettre du S. Saval - Souffrances
et patience du bon Sère - Personnel de la Mission. 159.
- 1861. 7^{me} Trim. - Vie de C^{te} établie par le R. S. Collin - Affaiblissmt
du S. Saval - Il ne peut plus dire la S^{te} Messe - Coups de
vent terribles. 230.
- 2^e - 4^e Trim. - Le S. Saval s'affaiblissant toujours - Le S. Blan-
pin menacé de perdre encore la voix - Mois de Marie
prêché par nos Sères - 1^{ers} Comm^{ns} et Confirmations - Retraite
annuelle, à la S^{te} Croix - Départ du S. Guilmin p^r Maurice. 343.
- 1862. 1^{er} Trim. - Résultats des travaux de la Mission p^r 1861 - arrivée
du S. Guilmin - Epreuve du choléra - Dévouement de nos
Sères, des Frères des écoles chrétiennes, des Sœurs de la Charité -
leur protection spéciale accordée par le S. Cœur de Marie. 485.
- 2^e Trim. - Retour en France du S. Collin - Cessation du Choléra -
Les S. S. Guilmin et Maistre employés dans la paroisse de l'Im^e
Conception - Fruits de leur ministère - Exercice du mois de
Marie - La Fête - Dieu. 543.

C^{te} de Flacq.

- 1861. 2^e - 4^e Trim. - Fatigues du S. Lambert - aidé par le R. S. Collin -
Consolations du mois de Marie. 343.
- 1862. 2^e Trim. - Visites des S. S. Blanpin et Chevau - Retraite
de la Pentecôte. 545.

C^{te} du Grand-Port.

- 1861. 2^e - 4^e Trim. - Vaste étendue et nombreuse population de ce
quartier - Conversions nombreuses - Confirmation par M^{gr}
Collier - Bénédiction d'une nouvelle chapelle - Fatigues des
Sères. 346.

C^{te} de la Providence (Bourbon).

- 1860. 1^{er} Trim. - Retraite annuelle des Sères - Esprit d'union - Retraite
des Filles de Marie - des Frères - Cérémonies de clôture 16.
- 2^e Trim. - Procession de la Fête - Dieu à la léproserie - Inondation
dans la colonie - Coup de vent. 77.
- 3^e et 4^e Trim. - Importance et œuvres de l'Établ^t - Nouveau bâtim^t

- de l'École professionnelle. - Retraite annuelle. - Personnel. 167.
1861. 1^{er} Trim. - Maladie de plusieurs Pères et Frères. Ouvrage de la C^{te}: hospice des vieillards, École professionnelle, Séminaire de jeunes détenus, Noviciat de Filles de Marie, Orphelinat. 233.
- 2^e - 4^e Trim. - Augmentation des enfants du Séminaire. - École profess^{le}, nombre, métiers. - Nouvelles constructions. - État moral de l'Établiss^t. - Bienveillance de l'Admⁿ. - Fête du S^t Cœur de Marie. - Visite de M^{gr}. - Confirmation. - Retraite des Pères et Frères: Vœux de 5 ans du F. Alexandre. - Préparation d'un Nov^t de Frères. - Mort du F. Javouhey et du F. Michel. - remplacés par le C. Vincent et le F. Marcellin. 347.
1862. 1^{er} Trim. - Heureuse arrivée du F. Vincent et du F. Marcellin. - Prospérité croissante des Œuvres p^r: le nombre des enfants, le côté matériel etc. - Bonté de M^{gr} p^r: l'Établ^t. - Profⁿ du Frère Marie - Stanislas. 437.
- 2^e Trim. - Vœux p^r les F. F. Fortunat et Amable. - Commencement du Nov^t des Frères. - Bourses votées par les communes p^r: l'école profess^{le}. - Hospice rempli. - Baptêmes et 1^{er} Ann^{rs} Ann^{rs} au Séminaire. - Ferveur et accroissement des Filles de Marie. - Travaux des ateliers g^r bâtiments p^r: les y placer. 546.
- à Neuville.
1861. 1^{er} Trim. - 1^{re} Paroisse s^t Bernard - population. - Attachement aux Pères et Frères. - zèle p^r: la construction d'une église. - 2^e Séprouerie. - 30 malades. Chapelle bâtie par l'Admⁿ. 233.
1862. 1^{er} Trim. - Bénédiction de l'église paroissiale. - Consolations près des lépreux. 439.
- 2^e Trim. - Célébration de la f^{te} Antoine, Patron du S^t Horner, à la Séprouerie. 548.
- C^{te} de Chandernagor.
1862. 1^{er} Trim. - Sa. fondation. - Départ du S^t Fritsch et des F. F. Alphonse, Evidore et Joachim. - Souvenirs donnés par le Crif. 440.
- 2^e Trim. - Elus religieux de la Colonie. - iv. sous le rapport de l'instruction. - École gratuite. - Espérances de l'œuvre. 549.

Province D'Amérique.

Cité de St-Pierre (Martinique).

1860. 1^{er} Trim. - Détails sur la mort du F. Samourou. - Voyage et récept^s de nos Sères - Érise de prof^s du sém. Collège 18.
- 2^e Trim. - Prospérité de l'Établ^t. - Maladie du F. Gloeckler. 78.
- 3^e et 4^e Trim. - Mort du F. Moyon - Maladie du F. Blanc - Oraison funèbre de Mgr. Forchez par le F. Emonet - Personnel de la C^h. 162.
1861. 1^{er} Trim. - Distribution des prix - Discours du F. Emonet - État prospère de l'Établ^t. - Cours public de physique et de Chimie par le F. Düllmann - Maladie grave du F. Dufrien - Il émet ses vœux perpétuels. 234.
- 2^e - 4^e Trim. - Changem^t de personnel - Profes^s du F. de Beaurepaire - Ordin^e du F. Suard - Émargement d'une statue de V. G. de l'Ét. - Association des S. S. anges - Écroulement d'un mur de terrassement - Distribution des prix, présidée par M. le Gouver^{neur} et M. le Vic^g adm^{str}. 352.
1862. 1^{er} Trim. - Reprise annuelle des Sères et des Frères - Épidémie de rougeole - Le F. Schaal manque se noyer - fatigue du F. Le Bozec - Départ p^r France du F. Siquet - Envoi du F. Lebelley - Prospérité du sém. Collège - nombre et bon esprit des enfants 440.
- 2^e Trim. - Fatigues de plusieurs Sères - Retour en France du F. Siquet - M. Claude reçu novice - Confirmation par Mgr. Fovier - Le 9^e séminaire, descendu à St Pierre p^r maladie 551.
1863. 1^{er} Trim. - N. D. de la Délivrande. - Travaux du F. Dufrien - Le Père Lebelley envoyé p^r l'aider - Constructⁿ d'un clocher à l'église. 444.
- ii) - Grand séminaire - Descente des séminaristes à St Pierre p^r cause de maladie - Le F. Simonet chargé seul de l'œuvre
- ii) 2^e Trim. - Ordin. à la Dominique, Père Suard et M. Claude, prêtres - Retour du 9^e séminaire au Croc-vaillant.

Cité de Cayenne.

1860. 1^{er} Trim. - Heureuse arrivée des F. S. Guyodo et Schaal. 21.
- 2^e Trim. - Projet d'école agricole et prof^s - Excursion projetée du F. Brunetti au Brésil non effectuée 79.
- 3^e et 4^e Trim. - 1^{er}es Comm^m; Mariages - Arrivée en France du F. Brunetti - Retour à Cayenne avec le F. Sedrat - Personnel. 103.

- 1861. 1^{er} trim. — Prosperité de l'eau des mines de famille — Loterie en sa faveur. 236.
- ... 2^e — 4^e trim. — Personnel — Détails sur les œuvres — Mariages — Fêtes Comm^{es} — Missions en divers quartiers. 355.
- 1862. 1^{er} trim. — Maladie et guérison du S. Lesbat — Projet d'école agricole — id. d'une mission dans l'Oyapock, p^r les indiens — Demande de Miss^{es} pour l'Oyapock par M^{gr} Dossat. 553.
- 1861. 2^e — 4^e trim. — Mana — Personnel — mission du S. Kruemer — Léproux de l'Accaruary. 357.
- 1862. 2^e trim. — Ajournement du Voyage du S. Leclercq en France. 554.
C^{te} de Port-au-Prince (Haïti).
- 1861. 1^{er} trim. — Arrivée et réception de M^{gr} Monetti, Délégué ap^{ost} et des S. S. Fascal, Orinel, Symonin — Soumission de la plupart des anciens prêtres — M^{gr} Monetti et le S. Fascal à Port-au-Prince, S. S. Orinel et Symonin à Sétienville — Travaux et Convers. 35.
- 1861. 2^e — 4^e trim. — Retour en France de M^{gr} Monetti et du S. Orinel — Départ des S. S. Moricet et Chenay — Carême et mois de Marie, prêchés par le S. Fascal — Catechismes et Fêtes Comm^{es} — Inaugurat^{ion} d'une Statue de N. D. de la Salette — Conversion d'une Dame anglaise — Vénération du peuple p^r nos Pères — Bienveillance de l'Évêque et des Ministres. 358.
- Travaux du S. Symonin à Sétienville — Restauration et bénédiction de l'Église paroissiale. 360.
- 1862. 1^{er} trim. — M^{gr} Costard du Cosquer appelé à achever les négociations p^r le Concordat — Son arrivée à Haïti — Borne dispos^{ition} des Haïtiens — Détails sur les œuvres de la Mission au C. S. Père. — Conspiration contre le pape avortée — Travaux et consolations — Succès du carême — Demi-surdité du S. Chenay. 446.
- ... 2^e trim. — Négociations du concordat continuées avec succès par M^{gr} du Cosquer — Publication de la bulle d'Érection des Evêchés — Prédication du carême par M^{gr} — Excursion du S. Fascal dans les montagnes — Bien opérée par le S. Symonin à Sétienville — Intrigues des empies et mauvais prêtres — Le S. Moricet frappé d'un coup de soleil. 557.

III. Partie.

Lettres - Rapports - Citations divers.

Documents concernant la Cong^e en général

1859. 3 nov. - Bref de S. S. Pie IX, en réponse à la lettre que lui avait adressée le C. S. Evêq. p^r le remercier de la bulle d'approbation du sem. français 22.
1860. 8 Janv. - Lettre du C. S. Evêq. au S. Pontife, exprimant notre dévouement à sa personne et au pouvoir temporel 537.
- 25 déc. - Lettres de Mgr Besseux, de Mgr Robes et du S. Evêq. 538.
- 28 Juin - Bref de Pie IX au C. S. Evêq, en réponse à la lettre préc.^{te} 164.
- 22 août - Ed. aux Evêq. - Scol. et Elèves de Langomet et de Cellule, en réponse à l'offre de leurs prix p^r le don de St Pierre 206.
1862. 20 fév. - Relation de l'audience au S. Evêq. accordée au S. Evêq. Fré Levasseur 449.

Notices biographiques et nécrologiques.

1860. Juil^t - Sur les S. S. Barbier, mort à Dakar le 12 août 1859. 29.
- id. - Moyon, mort à la Mart^{ique} le 7 août 1860. 166.
- id. - Janin, mort à Paris le 17 mai 1860 170.
1861. Sept. - Gavouhey, mort à Bourbon le 3 juillet 1861 351.
1862. Janv. - Marchandeau, mort au Gabon le 26 nov. 1861 454.
- avril - Guennigan, id. au Gabon, le 5 mars 1862. 563.
1860. avril. - Sur les S. S. Lazare, mort à Paris le 8 avril 1860. 79.
1861. Nov. - Michel, mort à Bourbon le 8 mars 1861 364.
1862. Juin - Blaise, mort à Carlan, le 5 jum 1862. 568.
1862. mars - Sur M. Soule, scol. mort le 26 août 1861 459.
1860. mai - Sur M. des Genettes - Paroles prononcées sur sa tombe par le Card. Arch. de Paris. 713.
- id. - Oraison funèbre de Mgr Forchéz, év. de la M^{artinique} par le S. Emond. 191.

Province de France.

1860. 13 nov. - Maison. Mère - Fête patronale de St Stanislas au Nov.^t 207.
1861. 2 fév. - Une fête de la Circumcision au Nov.^t 238.
- 22 Juin - Guérison merveilleuse de M. Botrel, scol. à N. D. des Vict. 373.
- oct. - Lettre du S. Brichet, sur les travaux exécutés au Sem. Colonial. 376.

1860. 30 mai. Clé de St. Flan. - Visites du Card. archev. de Bordeaux et à l'Év. de S. Brienc. 175
12. oct. Clé de Langonnet. - Leçons utiles de Langt. - Horticulture - Esculture etc., par le S. Duparquet. 179.
- 1861 6 Janv. - La 1^{re} séance littéraire de N. D. de Langonnet. 473.
- mars - Une merveille à J. Michel (conduite d'eau de 1000 m.). 246.
- 15 Juil^t - Rapport sur la colonie agricole de Langonnet. 379.
1860. 2 févr. Clé de Cellule - Première prise d'habit. 81.
- avril - Coup d'œil général sur l'état du petit-Scot. de Cellule. 87.
1861. 6 août - Distribution des prix (extrait d'un journal de Niom). 390.
- id. - Ode des Petits-Scot., offrant au C. R. Père l'hommage de leurs couronnés. 392.
1862. 11 mars - Installation de l'académie littéraire. 475.
- 1^{er} févr. - Rapport sur la Cong: de la S^{te} Vierge. 478.
- 7. mai - Visite de Mg: l'Év. de Clermont. 569.
1859. 4 déc. Clé de Rome - Prise de possession du Protectorat du sem. franc: par le Card. Vicaire. (Extrait de l'univers) 23.
- id. - Discours prononcé en cette solennité par S. Em. et rép: au S. Stumpf. 25.
1862. 24 mars. Clé de Blackrock - La fête de S. Satrice au collège français. (Extrait du Morning news.) 483.
- Province d'Afrique
1860. Agriculture à Dakar 183
- id. Clé de St-Louis - quelques traits édifiants de conversions. 90.
1861. - Arrivée du général Faidherbe. Division de la colonie en 7 arrondissements etc. 393.
1862. - 96. D. du Baobab, 1^{er} Pèlerinage de la S^{te} Vierge établi par les Filles du S. Cœur de Marie, à Dakar. 576.
- 1^{er} févr. - Bénédiction de la nouvelle église de Joal 578.
1860. 13 mars - Visite des Chrétiens de Dakar à Joal par le S. Lamoise. 180.
1862. Rapport du S. Le Beurre sur les œuvres de la Mission du Gabon. Ecoles - ministère - Cultures etc. 485.
- Province de la mer des Indes.
1859. - Maurice - Conversions de plusieurs noirs. 32.
1860. 29 Janv. - Inauguration du Chœur de J^{te} Croix. 104.
- id. - Mission du G^d-Scot. 186

1860. 17 nov. Bénédiction solennelle de la chapelle du St. Cœur de Marie : 263.
1859. 25 nov. - Bourbon - Œuvres de l'Établissement de la Providence. 97
- 29. nov. - Hospice et Séminaires de la Providence 187.
1860. 16 oct. - Bénédiction de la M. Mère des Filles de Marie . . . 100.
1862. 21 mai - Chandernagor - Détails intéressants sur la langue et l'écriture Bengali 591.

Province d'Amérique .

1859. 7 nov. Martinique - Extrait d'un discours de Mgr. Forchez à la distribution des prix 37.
- id. - Extrait de la France d'outre-mer sur le même sujet. 38.
1860. 5 juil. - Oraison funèbre de Mgr. Forchez, par le c. Emonet. 191.
- 27 nov. - Distribution des prix au Collège St. Pierre. 270.
1869. 6 janv. Lettre sur l'association des Ss. anges établie au sémin. col. la Comm. fréquence des enfants, ses heureux fruits, etc. 494.
1859. - Cayenne - Rapport sur la Mission de Comnigrande, par le c. Durand. 40.
1863. - 18 janv. Haïti - Notice sur Mgr. du Bosquer, 1^{er} Archev. de Port-au-Prince (Extrait du journal Le Monde). 500.
- id. - Rapport sur la Mission - Épreuves et vicissitudes jusqu'au Concordat - État religieux et moral actuel - abus et superstitions - Bonnes dispositions du peuple - Détails sur les travaux de nos Frères. 592.



